



r 271.79

C 7496

F

v. 10 1874-77



BULLETIN

GENERAL.

TOME X.

¹⁰
1874-7

N^{os} 96-118.

1874-1877.



Bulletin Général.

TOME X.

Actes administratifs.

Reconnaissance de la Cong.^{re} comme établt d'utilité publique,
à titre d'Association vouée à l'enseignement.

Nous inaugurons ce nouveau tome du Bulletin par la publication
l'acte important qui reconnaît notre Institut comme Etablissement
utilité publique, en vue de l'enseignement. En voici le texte :

Décret

Le Président de la République française,

Sur le Rapport du Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des
Beaux-Arts,

Vu la demande présentée par l'Association du St-Esprit et du St-Cœur de Marie,
prie à l'enseignement primaire, aux fins d'être reconnue comme Etablissement
utilité publique;

Vu l'avis du Préfet de la Seine;

Vu l'avis du Conseil municipal de la Ville de Paris;

Vu l'avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique, en date du 15^e
janvier 1874;

Vu l'article 910 du Code civil et l'Ordonnance du 2 avril 1817;

Vu l'article 31 de la loi organique du 15 Mars 1850;

Le Conseil d'Etat entendu,

Décrète 47755

Art. 1^{er} Est reconnue comme établissement d'utilité publique l'Association religieuse vouée à l'enseignement, dite Cong^g du St-Esprit et du St-Coeur de Marie, dont le siège principal est à Paris, rue Lhomond n^o 30.

Art. 2^{ème} Les statuts annexés au présent Décret sont approuvés.

Art. 3^{ème} Le Ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent Décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à Paris le 20 février 1874.

signé: M^l de Mac-Mahon

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes,

signé: de Fourtou.

Pour ampliation

Le Chef du Cabinet et du Secrétariat,

signé: Ch. Ayles.

Le Décret que l'on vient de lire est le résultat de démarches plusieurs fois répétées, et qui remontent à près de 20 années. Nous ne pouvons ici en donner tous les détails; en voici du moins un rapide exposé.

Dès le commencement de son supériorat, le C. R. Père s'était préoccupé de cette question si importante pour les Frères. Choisi précédemment par le V^{ic} Père lui-même comme le 1^{er} Directeur de leur Noviciat à N. D. du Gard, il sentait d'autant plus vivement l'importance d'en multiplier le nombre, mais aussi d'assurer leur vocation. Or, après les avoir formés à la vie religieuse, on les voyait successivement menacés par la conscription et exposés ainsi, plus encore pour l'âme que pour le corps, à tous les dangers. Il était donc de la plus haute importance d'obtenir pour eux le bénéfice de l'exemption du service militaire.

Le 30 août 1855, le C. R. Père adressa une première demande à cet égard, au Ministre de la Marine. Rappelant les services rendus par nos Frères, en se dévouant au péril de leur vie à l'éducation morale et religieuse des enfants dans les possessions françaises d'outremer, il sollicitait pour eux la faveur accordée aux Frères de l'Inst^t chrét^{ien} de Plœrmel, également employés dans les colonies, c. à d. la dispense du service militaire moyennant l'engagement décennal, établi par la loi de 1850. L'Amiral Hamelin, alors chargé du Ministère de la Marine et des Colonies,

accueillit cette demande avec bienveillance, et la recommanda à ses deux collègues de la Guerre et de l'Instruction publique (Rép. du 2 oct. 1855)

M. Fortoul avait à cette époque le portefeuille de l'Instruction publique avec celui des Cultes. Il répondit en témoignant de toutes ses sympathies pour le dévouement et les œuvres de notre Institut, mais il déclina sa compétence parce que nos Frères n'étaient pas reconnus comme association enseignante et n'exerçaient pas en France. Et comme l'affaire intéressait spécialement les colonies c'était disait-il, au Ministère de la Marine à se concentrer à ce sujet avec celui de la guerre. (Selt. du 16 fév. 1856) Mais d'une part, ces deux derniers Ministres se déclaraient eux-mêmes incompetents pour pour suivre une question qui selon la loi de 1850, concernait l'Instruction publique. De sorte que nous nous trouvions engagés comme dans une impasse, sans issue d'aucun côté.

Le C. R. Père eut alors directement recours au Chef de l'Etat. Nous venions de recevoir la direction de l'œuvre de St-Flan, à laquelle le Gouvernement avait porté un grand intérêt, et qui se trouvait menacé par le Fise de taxes ruineuses. Il sollicita à cette occasion une audience de l'Empereur et recommanda à sa haute bienveillance la question de nos Frères en même temps que celle de St-Flan, par une supplique datée du 16 avril 1856. Napoléon III se montra favorablement disposé. Mais, comme on pouvait s'y attendre, la supplique fut renvoyée au Ministère de l'Instruction publique; et là on reçut encore la même réponse que la première fois. (Selt. de l'Inst. publ. 7 août 56)

Cependant, grâce à la bienveillance du Département de la Marine, on put alors trouver un autre moyen d'exemption. Ce fut de faire incorporer dans l'infanterie de Marine les Frères tombés au sort, et de solliciter ensuite pour eux un congé renouvelable jusqu'à leur libération. En considération des services rendus par notre Cong^s dans les colonies, le Ministère de la Marine voulut bien se prêter à cette combinaison, et c'est ainsi que nous avons pu jusqu'à ces dernières années, conserver ceux de nos Frères qui se trouvaient atteints par la conscription.

Toutefois ce n'était là qu'une faveur toute précaire; on ne pouvait la demander que pour un petit nombre de cas; et encore ne

s'accordait-elle souvent qu'avec de très-grandes difficultés, et sous des réserves gênantes.

Voyant ces difficultés, le C. R. Père essaya, en 1864, de reprendre les démarches faites huit ans auparavant. Il en écrivit d'abord, le 25 juill^t 1864 à M^{gr} Parisis, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. L'illustre Prélat prit à l'affaire un vif intérêt, et voulut bien en parler au Ministre. Mais on lui répondit, comme on nous l'avait fait à nous-mêmes en 1856, par une déclaration d'incompétence, bien que, comme l'écrivait sa Grandeur, nos Frères fussent, par « la générosité de leur vocation, beaucoup plus dignes d'intérêt que les instituteurs ordinaires. » (Lett. de M^{gr} Parisis, 28 nov. 1864.)

Cependant trois années plus tard, la question fut de nouveau engagée. On connaît les graves difficultés soulevées contre nous par le Ministre des Cultes et celui de la Marine, M. M. Rouland et de Chasseloup-Laubat, à la suite du refus à Rome de M. Moonicq pour le Siège de la Martinique. (Bull. Tome V. p. 632 - Tome VIII. p. 632) Le Ministère nous fit alors un grief de n'avoir pas de Statuts civils légalement approuvés. Afin d'éviter toute difficulté pour l'avenir, le C. R. Père, d'accord avec le conseil, en prépara d'après nos Règles latines. Puis après avoir obtenu l'approbation de M^{gr} Darboy, Arch. de Paris, il les présenta, par lettre du 20 janvier 1868, à la sanction du Gouvernement.

Or, dans ces statuts on avait inséré un article tendant à faire reconnaître les Frères pour l'enseignement. Le Ministre des Cultes consulta en conséquence le Département de l'Instruction publique. Mais on répondit que pour l'introduction de ce point, nous devions préalablement faire une demande spéciale, tendant à obtenir notre reconnaissance comme association enseignante. (Rép. de l'Inst. publ. aux Cultes, 26 mars 1868.)

M. Duruy était alors à la tête du Ministère de l'Instruction publique ; et ses principes, comme ses actes, à l'égard des instituteurs Congréganistes, ne pouvaient inspirer grand espoir de succès. Le C. R. Père fut atteint, en outre sur ces entrefaites, de cette grave maladie qui le retint si longtemps comme sur le bord du tombeau. Cependant au milieu de ses souffrances, il n'oubliait pas les intérêts de la Cong^g et ceux des Frères en particulier. Le 29 juin 1868, il fit adresser au

Ministère de l'Instruction publique une demande dans le sens indiqué. Mais pour éviter toute objection au sujet des statuts, il crut devoir, d'après l'avis du Conseil, présenter un texte déjà approuvé au même Ministère et au Conseil d'Etat. On en trouva qui nous convenaient parfaitement. C'était les statuts de la Société de St-Joseph de Citeaux, approuvés le 6 mai 1853. On les joignit à la demande.

Il importait beaucoup de nous faire appuyer, autant que possible. Le Ministre de la Marine, l'Amiral Rigault de Genouilly, voulut bien recommander de nouveau nos Frères, en faisant valoir les importants services qu'ils rendaient dans les pays d'outre-mer. (Lett. du 14 juill. 1868) Le Ministère de l'Intérieur, duquel relèvent nos établissements pénitentiaires de St-Flan et de Langonnet, était alors occupé par M. Pinard, ancien élève du Petit séminaire d'Autun. Le T. R. Père obtint de lui, par l'entremise de l'évêque de cette ville, Mgr de Marguerie, une excellente recommandation. (Lett. du 25 oct. 1868.)

Pendant ce temps, le Ministère de l'Instruction publique faisait lui-même procéder à des enquêtes au sujet de nos divers établissements de France. Langonnet, St-Flan, Cellule, Toulon. De ces différents endroits les avis et informations envoyés par les inspecteurs d'académies et les Préfets furent favorables. Mais, comme on le craignait bien, il n'en fut pas de même pour Paris. Notre Maison-Mère étant dans la capitale, on voulut à la Préfecture de la Seine, soumettre la question à la Commission municipale de la ville. Et l'on sait assez quelles étaient alors ses dispositions par rapport aux Cong^s religieuses. Après d'assez longs délais, cette commission rendit, au mois de février 1869, une délibération défavorable à notre demande; et le Préfet de la Seine émit son avis dans le même sens. On déclarait d'ailleurs qu'il existait déjà assez d'associations religieuses autorisées, et qu'il n'y avait pas lieu d'en approuver de nouvelles.

Après de telles déclarations, qui ne faisaient que traduire les sentiments régnant à cette époque dans l'administration et en particulier dans le Conseil supérieur de l'Instruction publique, poursuivre encore l'affaire, c'était s'exposer à un échec presque certain, et dont il eût été difficile de se relever ensuite. La prudence conseillait donc d'attendre des temps meilleurs. Et en conséquence, le

E. R. Père écrivit à M. Duruy, le 21 juin 1869, que, en égard aux circonstances, il le priait de remettre à une autre session la présentation de notre demande au conseil supérieur de l'Instruction publique.

Cependant dès sa rentrée à Paris, après la guerre et l'insurrection de la Commune, le T. R. Père se préoccupa de reprendre ses précédentes démarches. Ce fut même dans le but de sonder et préparer le terrain, qu'il poursuivit la demande d'autorisation d'un emprunt hypothécaire sur l'abbaye de Langonnet. Et cette autorisation fut en effet accordée sans égard aux difficultés antérieures, par un décret de M. Thiers, du 17 janvier 1872. (Bull. T. VIII. p. 611.)

Le moment paraissait donc favorable. Dans les divers ministères, on sentait le besoin, pour résister au radicalisme, de s'appuyer davantage sur l'élément et les principes religieux. Le nouveau conseil d'Etat nommé en 1872, ainsi que le conseil supérieur de l'Instruction publique, nommé plus tard en 1873, avaient été composés d'hommes pour la plupart bien disposés à l'égard des associations religieuses. Le remplacement de M. Thiers et de son gouvernement par le Maréchal de Mac-Mahon et par un Ministère de la droite, le 24 mai de l'an dernier, vint encore fortifier les espérances que l'on pouvait avoir. Il importait de profiter sans retard du moment favorable.

Cependant avant de commencer aucune démarche officielle, il était prudent de bien s'assurer de la manière la plus opportune d'engager la question. Or, nous nous trouvions à cet égard dans une situation toute exceptionnelle. Et par une singulière bizarrerie des formalités administratives, c'était notre approbation même comme Congr. religieuse, qui occasionnait l'embarras. Fallait-il en effet, poursuivre tout d'abord l'enregistrement de nos statuts comme Congr. religieuse déjà légalement autorisée; ou bien fallait-il, sans tenir compte de cette ancienne approbation, solliciter simplement notre reconnaissance au Ministère de l'Instruction publique comme association vouée à l'enseignement; et dans ce cas y avait-il à demander cette reconnaissance seulement pour les Frères, comme branche de l'Institut, ou pour la Congr. en général? Le premier mode, par lequel on avait déjà commencé en 1867, était assurément

le plus logique. Mais il pouvait soulever de sérieuses complications de nature à tout compromettre. Le second, au contraire, paraissait plus facile, en regard aux formalités administratives. Le C. R. Père se décida donc pour ce dernier parti, d'après l'avis du Directeur de l'Administration des cultes, M. Adolphe Tardif, parfaitement au courant de nos difficultés, auxquelles il avait été précédemment mêlé, et du reste très-bien disposé, surtout depuis les derniers événements.

La question de nos Frères était d'ailleurs la plus urgente. La nouvelle loi militaire de 1872 menaçait de nous enlever successivement tous les novices et les nouveaux Profès. Et d'autre part, le Ministère de la Marine se montrait de plus en plus difficile pour la concession de congés renouvelables, si bien que l'an dernier on eut la plus grande peine à obtenir cette faveur pour le Frère Thomas d'Aquin; et elle ne lui fut accordée qu'à la condition expresse que ce serait le seul et dernier cas.

Le C. R. Père s'empressa donc d'adresser sa demande au Ministère de l'Instruction publique, en date du 21 juin 1873, en la rattachant à celle déjà faite en 1868, et que les circonstances n'avaient pas permis de poursuivre. A cette lettre s'étaient joints des statuts rédigés d'après ceux de la Société de St-Joseph. L'Éminent Archev. de Paris, Mgr. Guibert, voulut bien les approuver et en même temps appuyer notre demande de son crédit par une apostille de sa main. Le C. R. Père sollicita de nouveau des lettres de recommandation du Ministère de la Marine, relativement à nos œuvres des colonies, et de celui de l'Intérieur au sujet de nos établissements pénitenciers. Le Directeur de l'Administration des prisons, M. Jaillant, qui venait de visiter nos maisons de Langonnet et de St-Han, prépara lui-même une réponse très-élogieuse qu'il montra au paravant au R. P. Provincial*.

A l'Administration de l'Instruction publique, l'affaire était du ressort du 2^{ème} Bureau de l'enseignement primaire. Or, à la tête de ce bureau venait d'être placé, avec le titre de Sous-Directeur, un catholique pratiquant, ami du R. P. Dom Chamard, et on ne peut mieux disposé, M. Fontaine de Resbecq. Dès le commencement, il nous promit tout son concours, et en

* M. Beauvoit d'Agzy, Direct. des colonies, fit de même rédiger un rapport très-bienveillant, que l'Amiral d'Hornoy signa avec empressement.

effet, c'est à sa bienveillance que nous devons en grande partie le prompt succès de nos démarches.

Après les recommandations si importantes reçues du Ministère de l'Intérieur et de celui des colonies, on crut inutile, au Ministère de l'Instruction publique, de faire de nouvelles enquêtes dans les départements où nous avions des maisons, et l'on se borna à celles de 1869. L'avis défavorable, autrefois donné par le conseil municipal de Paris et la Préfecture de la Seine, ne pouvait plus avoir grande valeur. Celui de la municipalité actuelle en aurait eu moins encore sans doute ; mais nos radicaux de la capitale auraient remis la question aussi loin que possible, comme cela était arrivé en d'autres cas, ce qui eût entraîné de longs et fâcheux retards⁽¹⁾.

Après avoir été préparée au Ministère, l'affaire devait être soumise au Conseil supérieur de l'Instruction publique, d'après la loi de 1850. Ce conseil réorganisé d'après la loi du 19 mars 1873, avait tenu sa première session au mois de juin, et la seconde session avait été fixée au mois de novembre. Mais les événements politiques la firent successivement retarder d'abord à la fin de décembre, puis au 12 janvier de cette année. M^{gr} Freppel, auquel le C. R. Père avait parlé de notre demande, dès le mois de juin l'an dernier, avait promis de s'en charger. Il fut fidèle à cette promesse. Le C. R. Père alla le voir, dès le lendemain de son arrivée, 13 janvier, à la maison des Lazaristes où il était descendu. Sa Grandeur avait déjà notre dossier entre les mains ; Elle avait eu la bonté d'aller le demander d'Elle-même à M. de Resbecq. Deux jours après, M^{gr} Freppel venait rendre sa visite au C. R. Père et lui apporter l'heureuse nouvelle que nous attendions. Notre affaire venait de passer au Conseil supérieur, et à l'unanimité, sans aucune objection ni difficulté, même de la part des Rabbins et des Protestants. Sa Grandeur nous fit en outre espérer un procès-verbal ou rapport très favorable pour le Conseil d'Etat⁽²⁾.

(1) C'est ce qui est arrivé notamment pour les Frères de St Vincent de Paul qui sollicitent en ce moment leur approbation. La municipalité parisienne sentant bien sans doute qu'on ne tiendrait guère compte de son avis défavorable, le remet depuis plus d'un an.

(2) Le Doyen de la Faculté des Sciences de Paris, M. Milne-Edwards, dont nous avons les

L'affaire devait en effet passer ensuite au haut contrôle de cette assemblée. Bien qu'ayant de bonnes espérances, nous n'étions cependant pas sans certaines inquiétudes. Il s'agissait là d'un examen à faire par des légistes; et l'arsenal des lois françaises est, on le sait, assez bien monté contre les instituts religieux. Il fallut d'abord préparer 100 exemplaires de nos statuts, puis un état de l'actif et du passif de l'Institut, certifié par la Préfecture de la Seine. Tout cela fut fait aussi promptement que possible. Et le 2^e février, sous la protection de notre V.^{re} Père, le dossier complet était envoyé au Conseil d'Etat.

L'affaire devait d'abord être examinée dans une des sections de l'assemblée, celle de l'Intérieur, de l'Instruction publique et des Cultes. M. le baron de la Coste, Maître des requêtes, en fut nommé rapporteur. M. Michel Cornudet, ancien Vice-Président du Patronage St^e Mélanie et aujourd'hui Auditeur au Conseil d'Etat, voulut bien la lui recommander. Quelques jours après, le C. R. Père alla rendre visite au Directeur des Cultes, membre de la même section, comme Conseiller d'Etat en service extraordinaire. Il apprit de M. Tardif que notre affaire avait passé à la section le mardi 10 fév., jour anniversaire de son élection. Sur les six membres dont elle se compose, un s'était abstenu de donner son vote, non comme opposé; mais il ne se rendait pas bien compte, disait-il, de la question, puisque déjà nous étions autorisés. Tous les autres membres, après quelques explications du Rapporteur et de M. Tardif, donnèrent un vote pleinement favorable.

Il ne restait plus qu'une dernière épreuve l'examen en assemblée générale du Conseil d'Etat. La question devait se décider le samedi 14 février. Mais la surcharge de l'ordre du jour la fit remettre à la réunion suivante, le jeudi 19. On lut le rapport de la section. Personne ne fit d'objections. Un membre seulement demanda, à l'occasion de nos établissements de la côte d'Afrique, si les Frères s'y

deux petits-enfants à Chevilly, a montré aussi pour nous en cette circonstance, quelque protestant, un intérêt tout particulier. Il se promettait bien, s'il y avait lieu, de prendre la défense de nos Frères contre les griefs de l'ancienne municipalité de Paris; mais la chose n'a pas été nécessaire.

occupaient bien d'instruction. Heureusement il y avait à la réunion un ancien Commandant en Chef de la Division navale de l'Atlantique Sud, et depuis membre du Conseil d'Etat, le Contre-Amiral Bourgois. Il prit aussitôt la parole. « J'ai vu moi-même, dit-il, ces Frères à l'œuvre au Gabon. Ils ont là 200 petits noirs auxquels ils apprennent la langue française, avec les éléments de l'instruction primaire et professionnelle. J'ai visité l'établissement, et j'ai admiré le zèle avec lequel ces religieux se dévouent à l'éducation des enfants et à la civilisation du pays. » — On passa ensuite au vote, et il fut unanime. C'est M. Carvis, présent à la réunion qui nous a apporté ces détails. Dès le soir, il s'était empressé d'informer lui-même le C. R. Père de l'heureux succès de cette grosse affaire, selon ses expressions. (Lett. du 19 fév. 1874.)

La signature du Décret n'était plus qu'une formalité. Mais il importait de l'obtenir au plus tôt. Nous avions dès cette année quatre novices-Frères de la Maison du St-Cœur de Marie, sous le coup de la conscription. Le tirage au sort commençait le 23 février, et il fallait, d'après la loi, que leur engagement décennal fût auparavant pris et accepté. Il n'y avait donc pas de temps à perdre. M. de Resbecq monta pour nous encore en cette circonstance un dévouement, dont nous ne saurions trop être reconnaissants. Dès le lendemain, à la prière du P. Barillet, chargé par le C. R. Père de suivre cette affaire, il envoya chercher le Dossier au Conseil d'Etat. Puis, tout aussitôt il fit préparer le Décret pour l'expédier le soir même à Versailles, avec une note spéciale pour le faire signer d'urgence, par le Maréchal de Mac-Mahon et par le Ministre de l'Instruction publique, M. de Fourtou. En outre, comme la date des pièces envoyées à la signature n'est mise qu'à leur retour, il prit la précaution de s'en réserver à lui-même l'inscription. Et c'est ainsi que notre Décret a pu être envoyé à la signature et daté le 20 février. Le 21, les engagements décennaux des novices tirant au sort étaient envoyés à l'Académie de Paris, et ils ont été acceptés à la date du 22. Nous devons dire du reste que dans les bureaux de l'Académie on a montré à cette occasion, la plus grande bienveillance. Le Décret,

approuvant notre Congrès pour l'enseignement, vient d'être inscrit au Bulletin des lois et dans le Recueil des lois et actes de l'Inst. publique n° 5, de 1874, page 43.

— Ainsi qu'on a pu le remarquer, l'Art. 1^{er} de ce Décret reconnaît notre Institut sous son titre complet: Congrès du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. Cette dernière partie de notre vocable qui, en certaines circonstances passées, a occasionné quelques malentendus, se trouve ainsi désormais légalement consacrée.

Les Statuts approuvés à l'Art. II., ne sont, comme on l'a déjà dit, que la reproduction de ceux de la Société de St-Joseph de Cîteaux. Ils ne contiennent que 6 articles, conçus en termes assez généraux, mais suffisants au point de vue civil. On eût pu faire une rédaction plus convenable. Mais en pareil cas, il est plus opportun d'adopter un texte déjà approuvé. La question de nos statuts légaux, au sujet de laquelle M. M. Rouland et de Chasse loup-Sarbat avaient par le passé soulevé tant de difficultés, se trouve donc ainsi elle-même indirectement terminée, en même temps que celle de la reconnaissance des Frères pour l'enseignement. C'est un double résultat, des plus heureux pour la Congr^s; et nous devons bien en remercier la divine Providence, qui malgré tous les obstacles, a si admirablement conduit toutes choses. Prions-nous, et les Frères en particulier, répondre à ces grâces par une plus grande fidélité à notre s^{te} vocation!



Admissions aux vœux

Ont été admis aux vœux de cinq ans, d'après la décision du Conseil, en date du 11 mars:

le P. P. Diquet, de la C^{te} de la Basse-Terre;

Pommepuy, de la C^{te} de Cayenne.

le F. Olympie Smitt, de la C^{te} de l'Îlet-à-Guillaume (Vie. du 15 déc. 1873)

à la Profession: à l'Îlet-à-Guillaume. (Vie. du 15 déc. 1873.)

le F. Olivier Michaud, de St-Denis (Bourbon.)

À la C^{te} du St-Cœur-de-Marie:

les F. F. Libérius Sonntag, du dioc. de Paderborn,

Modoald Meyer, du dioc. de Cologne,

Gatien Lantz, du diocèse de Strasbourg,
 Myon Roux, du dioc. de Clermont,
 Sixte Ardillon, du dioc. de Clermont.

A. N. D. de Langonnet.

Les F. F. Marie-Martin Joliff, du dioc. de St-Brieuc,
 Nil Ingant, du dioc. de Vannes
 Léonard Pennec, du dioc. de Quimper.

Admissions de Novices et de Scolastiques:

Ont été autorisés à faire leur première consécration à Dieu dans l'Inst.:

Au Noviciat des Clercs, par Déc. du 27 février 1874.

M. M. Meyer, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. Marie-Joseph,
 Jauny, du dioc. de Verdun, Pat. de rel. St-François d'Assise,
 Talley, du dioc. de Lyon, Pat. de rel. St-Augustin.

Au grand-Scolasticat, par Déc. du 27 fév. 1874:

M. M. Baumann, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. St-Ignace,
 Schmitt, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. St-François-Xavier,

Au Petit-Scolasticat de Blackrock, par Déc. du 21 mars 1874:

M. M. Bride, du dioc. de Berry, Pat. de rel. St-Joseph,
 Coyle, du dioc. de Meath, Pat. de rel. St-Joseph,
 Tierney, du dioc. de Meath, Pat. de rel. St-Patrice.

Admissions de Frères:

Ont été admis de même comme novices-Frères, par Décret du 12 mars,

Au Noviciat central du St-Cœur de Marie:

Les F. F. Vagner, en rel. F. Ubalde, du dioc. de Paris,
 Jolivet, en rel. F. Jean-Victor, du dioc. d'Agen,
 Reymann, en rel. F. Bourgois, du dioc. de Strasbourg,
 Weiss, en rel. F. Bonaventure, id.
 Bader, en rel. F. Floribent, id.
 Benoit, en rel. F. Marie-Albert, du dioc. de Soissons,
 Audo, en rel. F. Astère, du dioc. de Vannes,
 Peytel, en rel. F. Thocas, du dioc. de Paris.

Au noviciat de N. D. de Langonnet, par Déc. du 27 février.

Les Post. Le Borgne, en rel. F. Mériadec, du dioc. de Vannes,
 Thomas, en rel. F. Marie-Alexis, id.
 Kerwégaut, en rel. F. Barre-Dominique, id.

Rallé, en rel. F. Job, du dioc. de Rennes.

à Cellule, par Vêcret du 7 mars :

Les Post.^{ts} Authoie, en rel. F. Ausone, du dioc. de Fréjus,

Matusse, en rel. F. Austremoine, du dioc. de Clermont.

à Blackrock, par Déc. du 21 sept. 1873 :

Les Post.^{ts} Mac-Geever, en rel. F. Honorius, du dioc. de Raphoe,

Hearen, en rel. F. Marie-Colman, du dioc. de Clogher.

(L'annonce de l'admission de ces deux novices a dû être différée, les renseignements nécessaires n'étant pas parvenus à temps)

Lettres insérées dans le Pèlerin sur les Apparitions d'Alsace.

Les différentes C^{tes} ont dû recevoir une série de N^{os}⁽¹⁾ d'un petit recueil hebdomadaire de *Pèlerin*, où ont été publiées huit lettres successives, sous ce titre, les Apparitions d'Alsace. Ce n'est pas ici le lieu de donner des détails sur des faits assez amplement racontés dans ces pages. Il n'est pas besoin non plus de dire que la Cong^g de N... dont il y est fait mention, est notre Institut, et le noviciat, notre maison du St-Cœur de Marie, à Chevilly. Différentes particularités insérées dans le récit et l'expédition régulière de ce Bulletin par la Maison-Mère, ont permis à nos confrères de reconnaître facilement que ces lettres étaient d'un membre de la Cong^g et qu'il s'agissait d'un fait auquel nous n'étions pas entièrement étrangers.

Mais maintenant que penser de la publication de ces lettres et des faits eux-mêmes ? La réponse à cette question, qu'on s'est déjà posée sans doute, se trouve tout entière dans la Conclusion générale de la dernière lettre du *Pèlerin*. Qu'on la relise, et l'on verra que le C. R. Père, en autorisant cette publication, n'a nullement entendu se prononcer quant à la nature et au caractère de ces choses extraordinaires, sur lesquelles il appartient à l'autorité ecclésiastique seule de porter un jugement.

Joseph Hofferl, comme il est raconté dans les lettres, était entré au Noviciat du St-Cœur de Marie dès le 10 juillet 1873. Dès avant cette époque, ainsi qu'on l'a vu, dans la relation du *Pèlerin*,

(1) du N^o 33 (21 fév.) au N^o 41 (18 avril 1874) inclusivement.

il avait été, disait-il, favorisé de différentes apparitions. Cela commandait naturellement une grande réserve et une vigilante attention à l'endroit du nouvel aspirant. On n'y fit pas défaut. Mais plus on a étudié le caractère, les dispositions, tout l'ensemble de la conduite de Joseph, plus il a semblé qu'on pouvait avoir confiance dans sa bonne foi et se rassurer à son sujet. Il ne s'agissait pas du reste de trouver dans ce jeune postulant une perfection que n'exige pas nécessairement ce genre de communications, chez les personnes qu'il plaît à Dieu d'en favoriser.

Est venu un nouvel indice favorable; c'est cette sorte d'extase qu'éprouva Joseph le 3 février à N. D. des Victoires, en présence d'un Père qui put tout à loisir considérer notre jeune homme et suivre en quelque manière, une heure durant, toutes les phases de ce phénomène, assurément, bien extraordinaire.

Ceci, pas plus que le résultat des précédentes observations, n'a fait attacher aux choses surprenantes relatives à Joseph, plus de crédit qu'il ne fallait. Mais ce dernier fait cependant a permis de donner suite à l'un de ses désirs, désir assurément très-bon dans son objet, celui de porter à un redoublement de prières et d'œuvres de pénitence, en vue des besoins de l'Eglise et de la France. Ainsi faire prier, faire embrasser la pénitence, dans le but de détourner, en s'adressant à la divine Miséricorde, des fléaux de différente nature, dont les événements et la situation actuelle, ne renferment d'ailleurs que trop le menaçant présage, voilà ce que l'on s'est proposé, rien autre chose et rien de plus.

Dans le cours de la publication des lettres, des guérisons, dont l'une assez extraordinaire, ont fourni de nouveaux signes en faveur des apparitions. L'autorité ecclésiastique, dans le diocèse de Strasbourg auquel Joseph appartient, a dû prendre le fait en considération et procéder à une enquête.

Vers cette époque, M. l'abbé Rupp, 1^{er} vicaire général de Strasbourg, exilé par les Allemands, et qui a pu suivre de près, surtout dans les commencements, les apparitions de l'Alsace, a écrit au C. R. Père, et il montre une assez grande confiance en ce qui concerne les faits de Walbach.

Peu de temps après le retour de Berlin de M^{rs} Riess, le C. R. T^{er}. lui a adressé une lettre au sujet de Joseph et des apparitions de Walbach et de Chevilly. Sa Grandeur s'est empressée de répondre elle-même avec beaucoup de bienveillance. Parlant de toutes ces choses extraordinaires racontées en Alsace depuis un certain temps, Monseigneur n'hésite pas à dire que beaucoup sont le fruit de l'imagination, qu'il y a même des faits diaboliques, mais par contre, qu'il y en a aussi de véritablement surnaturels et divins.

On le voit donc, ces choses n'étaient pas sans mériter une attention sérieuse. Et d'autre part, elles pouvaient, en étant connus, produire des fruits de grâce : c'est ce résultat que l'on a eu en vue pour le bien de l'Eglise et des âmes.

Quant à Joseph, est-il oui ou non appelé à entrer définitivement dans notre Cong^o ? C'est ce que l'avenir seul connaît. Mais ce point demeure étranger au fait des apparitions elles-mêmes. Il pourrait très-bien se faire que ce jeune homme n'eût été conduit au noviciat que pour mieux se former pendant quelque temps à des habitudes solidement vertueuses et qu'ensuite Dieu l'appela ailleurs, à Walbach par exemple. Encore rien d'impossible, et rien qui puisse être allégué contre la réalité des apparitions. N'a-t-on pas vu d'ailleurs dans le récit du Télérim que la Ste Vierge a fait promettre à Joseph de vivre et de mourir à son service, près de la future chapelle qui lui serait élevée à Walbach ? Ce serait donc plutôt une circonstance en confirmation des faits.

Quoiqu'il en soit, les choses se dessineront sans doute plus clairement, dans la suite, de telle sorte que les faits parleront d'eux-mêmes. Comme aussi il pourra se faire que, les circonstances devenant plus propices, l'autorité diocésaine de Strasbourg procède à une nouvelle enquête et à un jugement canonique. Ce jugement, nul n'a eu le dessein de le prévenir dans un sens ou dans un autre, comme on a pu le voir par la réserve mise à ne pas apprécier les faits. Si donc une décision vient un jour à être portée, on n'aura à l'accepter ni difficulté ni répugnance.

Ct^e du St-Cœur de Marie.

Oct. 73 - Mars 74.

Nouvelles g^{tes} de la Ct^e.

1. Fête du 2 février. — 2. Visite de M. de Belcastel. 3^e. du T. R. Père à M. le Curé de Vitry. —
3. Orphelinat: Bon état. Visite et félicitations de M^{gr} 1^{er} de Forges. — 4^e. Culture. Trojet
de chapelle funéraire p^r les soldats tués au combat de Chevilly.

— 1. « C'est le R. P. Collin qui nous a fait cette année, le 2 fév., la conférence d'usage sur le V^{ra}e Père. Il s'appliqua particulièrement à nous montrer, comment, sans être allé personnellement en Mission, Notre St- Fondateur avait été cependant missionnaire en esprit et en vérité, et même le modèle des Missionnaires, par son zèle et son dévouement, son amour pour les âmes et surtout pour cette pauvre Guinée qu'il portait dans son Cœur. Et il excita chacun à l'imiter, en quelque position qu'il fût placé par l'obéissance.

« Le T. R. Père, qui avait bien voulu venir prendre part à notre fête, donna le salut du St-Sacrement; et, après le souper, il adressa quelques paroles aux novices, aux Frères et aux orphelins. »

— 2. « Dans une autre circonstance, nous avons eu l'occasion d'avoir dans la Ct^e, avec le T. R. Père, M. de Belcastel, le député de la Haute-Garonne, si bien méritant de l'Eglise et de la France catholique. C'était le 19 mars, et le T. R. Père avait eu devoir consentir, sur sa demande et dans une visite qu'il en avait reçue précédemment, à lui laisser voir quelques instants Joseph Hoffert, le postulant d'Alsace, dont il a été parlé plus haut. Le T. R. Père dina ce jour-là, avec M. de Belcastel, le maire de l'endroit, M. l'abbé St^e Colombe et le R. P. Buvig, chez M. l'abbé Durastel, curé de Chevilly et intime ami du député. »

« Quelques-jours avant, le 8 mars, le T. R. Père s'était aussi rendu à Vitry, chez M. l'abbé Salmon, l'ancien curé de Chevilly, pour répondre à une invitation plusieurs fois réitérée. Avec lui, avaient été également invités un des vicaires généraux, M. Caron, Archidiacre de St-Denis, M. l'abbé Thenon, supérieur de l'Établissement des hautes études aux Carmes, un membre de l'Institut, peintre distingué et chrétien fervent, M. Robert-Fleury, et M. le Docteur Desmarès, le célèbre oculiste, qui soigna dans le principe le T. R. Père

pour ses yeux. M. Desmures examina de nouveau le T. R. Père à cette occasion, et le lendemain plus attentivement encore chez lui. Il constata une lésion organique dans les yeux et ne laissant nul espoir de guérison. Il ne voulut pas cependant reconnaître par écrit l'incurabilité du mal, suivant l'avis de deux autres médecins.»

— 3.^e « L'Orphelinat du St-Cœur de Marie donne beaucoup de consolations. Le nombre des enfants approche de la 40^{me}. Il règne parmi eux un esprit excellent. Nos anciens orphelins, d'avant la guerre, avaient une aversion très-prononcée pour le noviciat des Frères. C'est tout le contraire parmi nos jeunes Alsaciens-Lorrains. Quatre d'entre eux ont été, sur leurs instances, admis récemment au Postulat; et plusieurs autres soupirent après la même faveur. Il y a, on peut dire, une bénédiction spéciale du Bon-Dieu sur cette chère œuvre.»

« Un délégué du Comité général des Orphelinats des Alsaciens-Lorrains, Mgr de Forges, Chanoine honoraire de Rennes et protonotaire apostolique, est venu le 14 décembre visiter Chevilly. Il en a été enchanté, et n'a exprimé qu'un regret, celui que nous ne pouvions recevoir un plus grand nombre d'enfants. Il a déclaré que parmi les orphelinats qu'il a visités, celui du St-Cœur de Marie est de tous le mieux tenu. La meilleure preuve, du reste, de sa satisfaction, c'est qu'il nous a fait aussitôt les plus belles propositions pour d'autres œuvres du même genre, en offrant une propriété de 50 hectares⁽¹⁾. (Lett. du T. Bartsch, 14 déc. 1873)

« Le Ministère de l'Agriculture vient lui-même de nous accorder, pour notre orphelinat agricole, une prime de 1000^{fr}, à titre d'encouragements. »

(1) Ce Bulletin était déjà rédigé quand nous avons reçu le Rapport imprimé de Mgr de Forges sur les orphelinats d'Alsaciens-Lorrains. Voici ce qu'il dit de notre œuvre.

« L'Orphelinat de Chevilly offre un véritable et le plus touchant intérêt; dirigé par les Sœurs du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, on y trouve dans une même enceinte de murs demantelés par la guerre, vastes bâtiments, ateliers, bois, jardins, cultures de tout genre. Nos orphelins, au nombre de 35, (ceux placés par le Comité) n'ont pas trouvé là des soins ordinaires et communs. Paris reflète sur tout ce qui l'entoure quelque chose du milieu et du bien-être qui est le sien. Les R. R. O. S. du St-Esprit ont donné à leurs élèves de Chevilly, ce qu'ils mettent au service de l'enfance dans les grandes colonies qu'ils dirigent. Le petit nombre de leurs orphelins n'a diminué ni leur premier élan ni leur zèle journalier. Les empressements paternels du R. P. Directeur en sont une vivante expression.

— 4. « Nous continuons peu à peu à réparer dans la propriété les désastres causés par la guerre. Les cultures spécialement sont sur un très-bon pied. On se rappelle que pendant le siège de Paris, Chevilly avait été le théâtre d'un engagement meurtrier. (Bull. t. VIII. p. 102) En 1872, une petite colonne commémorative fut érigée tout près du village, et sur un tumulus où avaient été réunis les corps des soldats français tués dans ce combat. A ce monument d'une expression peu chrétienne, M. Germain Ville a eu la pensée de substituer une petite chapelle, où la messe pourrait être dite de temps en temps pour les victimes de ce combat et en général pour toutes celles de la guerre. Un article a été inséré dans le Monde (n^o du 29 janv. 1874) dans le but de solliciter les aumônes nécessaires à cette fondation; mais jusqu'ici cet appel ne paraît pas avoir eu grand succès. Le 35^e de ligne, qui a si vaillamment combattu à Chevilly, mériterait cependant d'une manière spéciale ce pieux souvenir: il avait toujours fait partie de l'armée d'occupation française à Rome. Avec le 42^e, qui a laissé aussi des morts à Chevilly, il composait la dernière garnison française de la Ville-Sainte, et sous la direction de son chef, le pieux général Dumont, il s'était fait remarquer par sa bonne tenue. »

Maison du Noviciat.

Oct. 73 - Mars 74

1. Recrus. Nombre — 2. Re traite. Ordin^e. — 3. Prise d'habit — 4. Réparations
 — 1. Voici les rentrées successives effectuées au noviciat depuis le commencement de la présente année scolaire. Le 30 août, M. Charles revenait de Cellule, où il avait été employé comme professeur. Peu après arrivèrent de N. 29. de Langonnet M. M. Richardtz, Bosch, Runtz, Jaworstki, Kræmmer et Jauny. Sur la fin de septembre, M. Sambo nous quittait pour se rendre à Sierra-Léone; mais il était remplacé, peu après, par un postulant minorie; M. Talley, du dioc. de Lyon. En décembre sont arrivés de la Martinique, M. M. Favrat et Picuda, et de la Guadeloupe, M. Julien; en janvier, M. Allain, venu du Grand-Secl^t. Enfin un diacre, du dioc. de Carbes, M. l'abbé Mengelle, entré le 14 mars comme postulant, porte à 19 le nombre des Novices présents au S^t-Cœur de Marie.

« Aux PP. Guizard et Genet, toujours chargés de la direction du Noviciat, a été provisoirement adjoint le P. Duby qui remplit les fonctions d'économe, depuis son retour d'Alsace, sur la fin de décembre. »

— 2. « Comme l'année dernière, c'est le P. Hervé qui a prêché la retraite de commencement d'année. Dès le mois d'août, M. M. Martin, Sitrer et Gachon avaient été ordonnés diacres par Mgr. Jeancar dans la chapelle du séminaire du St-Esprit. Le 20 sept. ils furent promus au sacerdoce par Mgr. Grandin, des Oblats de Marie; et les autres novices furent alors ordonnés diacres. M. Cotter, revenu d'Irlande, recut les ordres mineurs. Le 1^{er} nov. Mgr. Duret officia pontificalement, dans notre chapelle du St-Cœur de Marie, et conféra le diaconat au P. Mallet, le sous-diaconat à M. Cotter, et les deux derniers ordres mineurs à M. Juuny. Le lendemain, le P. Mallet était ordonné prêtre par Sa Grandeur, avec M. M. Richartz, Bosch, Runtz, Jaworski et Dubail. M. Cotter recut le diaconat, puis, quelque temps après, la prêtrise, ainsi que M. Farles. »

— 3. « A la fête de St-Stanislas de Kostka, patron du Noviciat, le C. R. Père voulut bien venir, dans la soirée, passer quelques heures au milieu de nous, et nous donner le Salut du C. St-Sacrement.

« Le 19 mars, fête de St-Joseph, les trois postulants novices, M. M. Meyer, Juuny et Talley, ont eu le bonheur de recevoir de ses mains le saint habit religieux. »

— 4. « Les réparations ont été continuées dans la maison du Noviciat. Une grande pièce a été remise en état au 1^{er} étage, deux autres vont être achevées au rez-de-chaussée. On a également restauré le mur extérieur du bâtiment, assez gravement endommagé du côté de la route. Mais le nombre croissant des novices obligera bientôt sans doute à de nouvelles installations. »

Noviciat des Frères.

Oct. 73 Mars 74.

1. Frères d'Allemagne. Leur retraite. — 2. Id. du 19 mars. Profess: Oblation.
Nombre actuel.

— 1. « C'est avec bonheur que nous avons accueilli les Frères de nos maisons d'Allemagne, après leur expulsion de ce pays. Pendant

leur séjour, le P. Richert, alors en passage à la Maison-Mère, leur prêcha la retraite annuelle. A la clôture des exercices, le dimanche 16 nov., le R. P. Burg leur fit l'instruction d'usage; et les FF. Adelphe, Maria-Tius, Sabas et Marc renouvelèrent entre ses mains leurs vœux pour cinq ans.

Le C. R. Père qui se trouvait au St. Cœur de Marie pour la fête de St. Stanislas Kostka, se rendit dans la salle de C'ès des Frères et leur exprima sa joie de se voir au milieu de ses enfants persécutés, tout en manifestant son regret pour la suppression de Marienstadt et de Marienthal. Il annonça le prochain départ de ceux que leur obédience appelait au-delà des mers, et donna à tous sa bénédiction.

« Le 8 décembre, un postulant d'Allemagne destiné à se rendre aussi en Amérique, reçut des mains du R. P. Supérieur l'habit de novice, sous le nom d'Aloysius. »

— 2. « La retraite annuelle du mois de mars a été prêchée par le R. P. Collin. Après quelques considérations sur les grandes vérités de la religion, il s'attacha à expliquer la nature et les obligations des trois vœux de religion, tels qu'ils sont observés dans l'Institut. Il parla aussi des dispositions d'humilité, de douceur et de zèle si nécessaires à un religieux missionnaire et que notre Vénéré Père nous a si bien enseignées par ses exemples, comme par ses écrits.

« Le 19 mars, le C. R. Père présida la cérémonie de Profession et de prise d'habit. Furent reçus comme Profès les Frères Libénius, Modwald, Gatien, Myon et Sixte, et comme novices, huit postulants, sous les noms d'Ubalde, Hugolin, Jean-Victor, Bonaventura, Floribert, Marie-Albert, Astère et Phocas.

« Le personnel du Noviciat des Frères se compose en ce moment de 23 aspirants, dont 15 titulaires et 8 Postulants. Il y a long-temps qu'il n'avait été aussi nombreux; et il faut remarquer que depuis ces dernières années, à cause des circonstances, on n'a plus fait venir au noviciat central les novices de S'angoumet et d'Irlande. »



Séminaire du St-Esprit.

Sept. 73 - Mars 74.

1. R. P. Provincial. Mort d'un élève, M. Bader. — 2. Nombre d'élèves. Ordina-
par Mgr Blanger. Don de sa Grandeur. — 3. Patronage. — 4. St-Famille. Casernes etc.
— 5. Orphelinat de N. D. Trésoratrice. Chapelle. Nombre. — 6. P. Orinel, examinateur des
jeunes prêtres. Retraitants.

1. « Durant ce semestre, le R. P. Provincial a été repris plusieurs
fois de ses maux d'estomac. Sans être grave de sa nature, cette indisposi-
tion n'a pas laissé de nous donner, par ces retours fréquents, de vives
inquiétudes.

« Parmi les séminaristes, nous avons eu la douleur de perdre un élève
de philosophie, M. Bader, originaire d'Alsace. Il était depuis long-
temps déjà atteint de maux d'oreilles d'une gravité que l'on ne soup-
çonnait pas. Cette affection a dégénéré en subminingite, et c'est ce der-
nier mal qui a précipité sa mort. Il a succombé le 16 janv. et le
dimanche suivant, après le service funèbre célébré au séminaire, son
corps a été transporté au cimetière de Chevilly, où se sont rendus
les séminaristes et une partie des Pères. »

— 2. « Le dernier Bulletin de Paris portait à 44 le nombre des
séminaristes, monté dans l'intervalle à 52. Le 11 nov. s'est ouvert la
retraite d'ordination prêchée par le P. Orinel. Rentré express à
Paris pour cette circonstance, Mgr Blanger a fait le dimanche
suivant, 18 nov., la cérémonie. Comme l'an dernier, elle devait sup-
pléer, par anticipation, à celle de Noël. Les ordinands étaient au
nombre de 6 tonsurés, 14 mineurs, 1 sous-diacre, 8 diacres et 4 prêtres, dont
2 novices.

« Le soir, Mgr Blanger a prêché et donné le salut de départ.
Après avoir parlé du sacrifice de la patrie et de la famille qui exige tout
d'abord la vocation à ce genre d'apostolat, il a montré à quels travaux
le prêtre devait s'appliquer auprès des pauvres noirs des Colonies, et
aussi quelles consolations Dieu faisait trouver dans ce ministère.

« Avant de quitter Paris, Mgr Blanger a fait commander pour
la chapelle du séminaire un magnifique tapis de 1400^f. Il est assez
long et assez large pour couvrir tout le cheeur depuis le marche-
ped

du sanctuaire jusqu'à l'extrémité de la rangée des stalles . »

— 3. Le 10 février au matin, les Pères de la C^{te} de Paris se réunissaient chez le T. R. Père, pour lui offrir l'expression nouvelle de leur dévouement, à l'anniversaire de son élection. Comme les années précédentes, il nous a adressé quelques paroles que nous sommes heureux de reproduire ici pour nos confrères des autres C^{tes}: « Mes bien chers Pères, nous dit-il, je suis touché des sentiments et des vœux que m'exprime en son nom et au vôtre le R. P. Provincial. Moi aussi, je fais des vœux pour vous: ce que je demande avant tout c'est que vous soyez de plus en plus remplis de l'esprit du Vénéré Père. Vous êtes au centre et comme au cœur de la Cong^e, vous avez plus de grâces pour cela; et je dois le dire aussi, vous y êtes plus obligés que les Pères des autres maisons. Il faut qu'à leur passage à Paris, les membres des autres C^{tes} remarquent en vous cet esprit du V^{re} Père; il faut que vos paroles, vos conversations, tout dans vos relations, les édifie et leur communique quelque chose de cet esprit de charité, de renoncement et de zèle. Le V^{re} Père aimait ardemment le St. Siège et l'Eglise. Comme lui, nous devons de plus en plus nous attacher au Pape et à la St^e Eglise, prier pour tous leurs besoins, si nombreux en ce moment. La France aussi a bien besoin de prières, les intérêts religieux y sont toujours menacés, et l'avenir est de plus en plus incertain.

« Comme je l'ai fait savoir dans ma dernière Circulaire, le travail des Constitutions est à peu près terminé. Je voudrais réunir le chapitre général pour les faire examiner. Mais comment entreprendre cela maintenant, quand on peut compter à peine sur le lendemain? Aussi il faut prier beaucoup et chaque jour je consacre un certain nombre des intentions de messes dont je dispose, à ces deux fins, le triomphe de l'Eglise et le rétablissement d'un état régulier et sûr des choses en France.

« Vous savez, mes chers Pères, dans quel état est ma santé. Mes forces sont bien réduites, et je ne puis, à cause de mes yeux, travailler autant que je voudrais. Je fais cependant tout ce qui est en mon pouvoir, car je sens que la vie m'est en quelque sorte prêtée pour continuer les travaux que j'ai entrepris . »

« Après ces paroles, le C. R. Père, nous bénit et avec nous tous les Pères de la Cong^g. La veille, selon l'usage, les Frères étaient allés, eux aussi, recevoir la bénédiction du C. R. Père, et lui rendre leurs devoirs. »

— 4. « Pour les œuvres extérieures dont s'occupent les Pères de la C^{te}, ce sont à peu près les mêmes choses à relater. Vers la fin de Novembre, le P. Eschbach a prêché une retraite de quelques jours aux jeunes confrères de St-Vincent de Paul qui dirigent le Patronage de St-Mélanie. De leur part, c'est toujours la même assiduité et le même dévouement, joints à un excellent esprit de piété. L'un d'eux, M. Pisani, est allé, au mois de novembre, rejoindre au séminaire français M. Leroy qui s'y trouve depuis l'année précédente.

« Un des jeunes ouvriers de l'œuvre, également attiré de Dieu à l'état ecclésiastique, est entré au séminaire de St-Sulpice il y a quelques années. Ordonné prêtre le 20 déc., M. l'abbé Salmon est venu le premier jour de l'an, célébrer la 1^{re} messe dans la chapelle du Patronage, en reconnaissance de la grâce de la vocation qu'il y avait trouvée.

« Les ouvriers et apprentis ont eu en différentes circonstances de petites retraites, ou des instructions préparatoires à des fêtes, d'abord du P. T. Delaplace pour la Toussaint, puis du P. Richert pour Noël, enfin du P. Besserat pendant la semaine St^e. M. l'abbé le Vicomte de la Houssaye, chanoine de Quimper, prédicateur de Carême à St-Clotilde, est venu aussi leur donner plusieurs instructions. Une communion de 200 enfants ou jeunes gens a couronné les exercices préparatoires à la fête de Pâques. »

— 5. « L'œuvre de la St^e Famille, dont le R. P. Delaplace s'occupe toujours avec son dévouement bien connu, a pu enregistrer cette année une quarantaine de communions pascales. Cette œuvre diminue en nombre. cela provient en partie des démolitions faites dans le quartier, et par suite des quelles beaucoup de familles pauvres ont dû s'éloigner, et en partie aussi de l'établissement dans les paroisses environnantes de différentes œuvres pour la classe ouvrière.

« En dehors de ce ministère, quelques Pères ont été chargés de

différentes prédications. Ainsi le P. Le Quintrec a prêché tous les dimanches du Carême dans la paroisse de Villequif, et a donné un sermon chaque soir pendant la semaine sainte. Il a eu aussi à prêcher une vèture au couvent des Bénédictines du St-Sacrement et à faire quelques instructions sur la vie religieuse aux sœurs Aveugles de St-Paul de la rue d'Enfer, chez lesquelles on va chaque jour dire la messe depuis la fin de novembre.

« Sur l'invitation de M. le curé de St-Médard, le P. Hervé a fait le sermon d'usage et présidé la fête de la St^e Enfance le 2 janvier, dans l'église de cette paroisse.

« Nous avons parlé ailleurs du sermon du P. Léon Le Vavasasseur à N. D. des Victoires, pour la solennité de l'Épiphanie le 18 av. fête de la B. Marie de l'Incarnation, une des principales fondatrices des Carmélites en France, le P. Ormel a été demandé par ces religieuses, chez lesquelles déjà auparavant il a eu l'occasion de prêcher, pour faire le panégyrique au monastère de la rue de Messine. »

— 6. « Nous devons surtout quelques lignes à l'intéressante œuvre du P. Besserat, l'orphelinat de N. D. Trésoratrice. Le dernier Bulletin indiquait un chiffre de 47 enfants; on en compte 70 au jour d'hui, et il y en aurait bien davantage si le local n'imposait une limite.

« Aux travaux d'installation exécutés jusqu'ici, le P. Besserat a ajouté la construction d'une petite chapelle. C'est un appendice contigu au bâtiment principal et qui se prolonge le long du mur de clôture du séminaire. Une des pièces du rez-de-chaussée fait partie de cette chapelle qui se trouve avoir ainsi une étendue de 13m. de long, sur 4, 20 de large. M. l'abbé Ducastel, curé de St-Jacques, en a fait, le 15 mars, la bénédiction et le 19, fête de St-Joseph, le P. Besserat y a célébré la st^e messe. Nombre de personnes dévouées à son œuvre s'y étaient rendues, et il leur a fait une exhortation à la fois bien sentie et bien goûtée, sur l'excellence de la charité s'exerçant surtout à l'égard de l'enfance pauvre et abandonnée.

« On dit maintenant la messe dans cette chapelle où est conservé le St-Sacrement, avec permission de l'ordinaire l'autel

s'est assez vile enrichi de garnitures, de fleurs et de charmants candélabres. Le P. Besserat a reçu également un calice en vermeil et deux beaux ornements, offerts par les bienfaitrices de son orphelinat.

« Parmi ces dernières, il faut citer tout spécialement la fille de la reine Christine et ses jeunes enfants. Celles-ci ont deux fois quêté pour l'œuvre, d'abord à St-Philippe du Roule, puis à N. D. des Victoires

« L'administration municipale paraît s'intéresser beaucoup aussi à l'orphelinat. Une concession de bons de pain a été faite au Père, et deux fois il a reçu la visite du maire de notre arrondissement M. Delacour. Divers dons, livres ou allocations, lui sont aussi venus des Ministères. »

— 7. Le dernier Bulletin annonçait le choix fait par S. Em. le Card. Archevêque d'un des professeurs du séminaire, pour la composition des bureaux d'examen des jeunes prêtres. Le P. Orinel, désigné par le T. R. Père, a fait partie en effet du 4.^{ème} bureau que présidait M. l'abbé Leard, supérieur du Séminaire de St-Sulpice. Les séances d'examen ont été tenues à l'Archevêché deux fois par semaine, du 16 oct. au 28 novembre.

— Le séminaire avait été désigné par l'Archevêché comme maison où les prêtres du diocèse pourraient faire leur retraite annuelle. Déjà nous avons eu quelques ecclésiastiques pour ces pieux exercices. C'est M. l'abbé Beuf, 1.^{er} aumônier du Lycée Henri IV et l'un des amis dévoués de la Cong.^e qui a ouvert la liste. »



C^{té} de N. D. de Langoumet.

Oct. 73 - Avril 74.

1. Reentrée du collège. du Scol. nombre — 2. Retraités. adm.^{ts}. — 3. Visites. Mgr Duret etc. — 4. Nouveau médecin. — 5. Nouveau S.^r D'inf.^r et minier. Lettre de M.^r de Solé. — 6. Travaux sur l'ellée. Pied. à terre à Quimperlé.

— 1. La rentrée du collège a été meilleure qu'on n'osait l'espérer; le nombre des élèves était alors de 120, et leur chiffre s'est successivement accru jusqu'à 133

« Au Petit-Scolastique, les 16 Rhétoriciens revenus grands scolastiques, ont été abondamment remplacés par de nouveaux arrivés. Comme les années précédentes, la plupart nous sont venus de l'Alsace. Le P. Besserat nous a aussi fourni deux postulants comme prémices à son œuvre. Le Petit-Scolastique compte en ce moment (Tâques 1874) 59 aspirants, dont 33 titulaires. Nous attendons à la fin des vacances à Tâques plusieurs nouveaux de divers diocèses, attirés vers la Congrégation à la suite du passage du P. Horner dans les séminaires. »

— 2. « La retraite des Petits Scolastiques et des élèves a été prêchée par le P. Juillard, aidé du R. P. Supérieur et du P. Tellerin pour les conférences faites à chaque catégorie séparément. Elle a été suivie d'une prise d'habit de 10 scolastiques et de 3 novices. Frères. Les deux retraites données ordinairement aux Frères, ont été prêchées, la première par le P. Brunetti, la seconde par le P. du Plessis. »

— 3. « Quelques jours seulement après le sacre de M^{gr} Duret, nous avons le bonheur de recevoir la visite du nouveau Prélat. Mais sa Grandeur ne put prolonger, comme nous l'eussions désiré, son séjour au milieu de nous, et elle nous quitta pour se rendre en Savoie. (Bull. t. IX. p. 706)

« En Décembre, M. Godebert, Directeur-général du service pénitentiaire à la Guyane, venait à titre officieux visiter l'établissement et la colonie. »

« Enfin le P. Horner, annoncé et attendu depuis longtemps nous est arrivé au commencement du Carême. Tous ont été bien satisfaits de l'entendre parler de sa chère Mission du Lanquebar, et en même temps des heureux résultats que font espérer, au point de vue des vocations, ses voyages dans les diocèses du Nord et de l'Ouest de la France. »

— 4. « A partir du 1^{er} novembre 1873, nous avons un nouveau médecin, M. Le Moaligou. C'est un ancien élève de Langonnet, reçu Docteur à Paris. Nous avions auparavant un officier de santé de Joinville, M. Guilleux, qui a donné sa démission. M. Le Moaligou auquel, malheureusement, le séjour de la capitale a été préjudiciable au double point de vue des sentiments religieux et des idées politiques, verra peut-être avantage à cet égard de ses relations, fréquentes avec

la maison. Chaque semaine en effet, et plusieurs fois s'il en est besoin, il doit faire sa visite à l'établissement ainsi qu'à la colonie. Ses honoraires sont fixés à 600 ^f. Le R. P. Libermann continue d'ailleurs, comme précédemment, à donner tous les jours ses soins à nos malades, (lett. 9 nov. et Déc. 73)

— 5. Notre excellent sous-Préfet de Pontivy, M. le vicomte de Poli, a été appelé dans le courant d'octobre à la sous-Préfecture de Roanne (Loire). Avant d'être remarqué par l'Administration, M. de Poli s'était déjà signalé à Castelfidardo, comme officier des Troupes pontificaux. Il était de plus connu et estimé comme homme de lettres, notamment pour des pièces de poésie. (Staff. Littérature t. III. p. 313) Pendant la guerre, il se distingua au siège de Paris et fut, après la Commune, nommé, par M. E. Picard, sous-Préfet de Romorantin⁽¹⁾, d'où il passa à Pontivy en 1872 et enfin à Roanne. Son remplaçant est un ancien sous-Préfet de Châteaulin, Secrétaire général à la Préfecture de St-Brieuc, M. Doulain, récemment nommé Chevalier de St-Grégoire le Grand.

« Nous avons déjà eu occasion de parler des sentiments religieux de M. de Poli et de son dévouement pour la maison. Voici en quels termes il répondait à une lettre du R. P. Supérieur qui l'avait félicité de sa nomination à Roanne, tout en lui exprimant le regret de le voir s'éloigner de Pontivy.

« Roanne, le 27 déc. 1873.

« Mon Révérend Père,

« Je suis bien vivement touché des regrets si sympathiques dont vous m'avez fait l'honneur de m'adresser l'expression. Veuillez le croire, et le dire, en mon nom, à vos dignes collaborateurs; malgré le grand avancement qui m'est donné, je n'ai pu m'éloigner sans tristesse de cœur de cette paisible, honnête et religieuse Bretagne, où la sympathie des gens de bien, m'a rendu si aisé l'accomplissement de mes devoirs. Je garderai précieusement, mon Révérend Père, le souvenir de vos excellentes et trop courtes relations. Veuillez me rappeler à Messieurs vos collaborateurs et particulièrement au bon Père Guyot, et aux P. P. Le Quintrec et du Plessis, sans oublier votre aimable économe.

(1) Rectifier en ce sens ce qui a été dit au dernier bulletin p. 632.

« Je vous prie, d'agréer, mon Révérend Père, l'expression de mon respectueux attachement. »

signé : V.^{re} de Poli

— « Le maire de la commune de Langonnet, également changé, a été heureusement remplacé, depuis la nouvelle loi sur les maires, par un excellent homme, chrétien fervent et ami dévoué de la maison. »

— 6. « Comme travaux particuliers exécutés à l'Abbaye, nous pouvons mentionner la canalisation de la rivière d'Ellée, sur une longueur de 500 mètres, un pont en pierres jeté sur le bras de ce cours d'eau qui traverse le jardin de l'abbaye, et une route construite sur le canal en amont du moulin, de près de 50 mètr. de long. Tous ces travaux ont été faits par les enfants de la colonie dans l'espace de deux mois. La canalisation de l'Ellée a donné une plus grande chute à l'eau, et maintenant au lieu d'une paire de meules on peut facilement en faire marcher deux.

— « A cause des fréquents voyages, et même du séjour plus ou moins long, qu'en maintes circonstances on est obligé de faire à Quimperlé, il devenait avantageux, tant pour la commodité qu'en vue de l'économie, de se procurer un pied-à-terre dans cette ville. D'après l'autorisation de la Maison-Mère, on y a acheté, au mois de janvier, un petit terrain d'une superficie d'environ 800 mètr. carrés. On s'occupe en ce moment d'y faire les constructions nécessaires. Les matériaux, pierres de taille et bois, sont préparés à Langonnet même. » (Lett. 28 janv. et 18 fév. 74)

Grand Scolasticat

Oct 73 - Avril 74.

1. Baccalauriat. — 2. Retraite. Ordination par M^{gr} Guet. — 3. nombre. Nouveau docteur.

— 1. Un des Scolastiques, M. Vogtli, a passé l'un dernier, après son cours de philosophie, son examen du baccalauriat ès-lettres. C'est à Brest qu'il a subi cette épreuve, les 26 et 27 août. Il s'en est tiré avec succès. Sur 23 candidats, 6 seulement ont été admis et il comptait parmi les trois premiers. Pour la fin de cette année, deux autres scolastiques se préparent encore. » (Lett. 8 sept. 22 déc. 73)

2. Les vacances du Grand Scolasticat, favorisées par un beau temps exceptionnel, se terminaient paisiblement le 29 sept. fête de St. Michel. A l'ouverture de la retraite annuelle, tous les grands scolastiques se trouvaient dans les meilleures dispositions de corps et d'esprit; aussi les exercices spirituels, donnés par le P. Brunetti, ont-ils été suivis avec zèle et ferveur. La Clé fut doublement heureuse de voir une ordination couronner la retraite et de recueillir les premières bénédictions du nouveau Vicaire apostolique de la Sénégambie, M. Duret. Sa Grandeur a conféré la tonsure et les Ordres mineurs aux élèves de la 2^e année de théologie. La cérémonie eut lieu à la grand'messe de la fête du St. Rosaire. Douze scolastiques seulement, dont 9 tonsurés et 3 mineurs prirent part à cette ordination qui eût été plus nombreuse si l'on avait prévu l'arrivée du prélat pour une époque si rapprochée.

« Le soir, avant le salut, Frères et Scolastiques vinrent successivement au pied du tabernacle renouveler leurs saints engagements. Il était vraiment beau et consolant le spectacle que présentait alors l'intérieur de la Chapelle ! Plus de 150 voix, fortes et vibrantes, consacrèrent à Jésus et à Marie l'année religieuse et scolaire qui venait de s'ouvrir. Un souffle de piété et de zèle semblait animer toutes les âmes. Aussi le Vicaire apostolique de la Sénégambie a-t-il dû emporter de Langonnet un bon souvenir et de bonnes espérances.

« Les ordinands, pour témoigner à Mgr Duret toute leur gratitude, lui ont adressé une lettre à laquelle Sa Grandeur a daigné répondre avec bienveillance.

« Pour exprimer aussi leur reconnaissance au C. R. Père, ils lui ont écrit le 18 oct. une autre lettre collective où ils le remercient avec des sentiments de religieuse gratitude du bonheur qu'il leur a procuré d'avoir été initiés aux saintes fonctions ecclésiastiques par un évêque de notre cher Institut. »

3. Le jour de la Toussaint, un des grands Scolastiques, M. Laurent, a été admis à la prise d'habit et a contracté les premiers engagements avec d'autres confrères du petit scolasticat. Ceux-ci, vu leur nombre, avaient presque exclusivement cette fois les honneurs de la cérémonie.

« Au reste, les rangs des grands Scolastiques sont assez garnis. Un moment nous avons atteint la centaine. Mais après différents départs et placements, leur nombre est descendu et s'est arrêté à 90 environ.

« Le local étant devenu insuffisant, pour l'agrandir, on a établi sur les ateliers de la forge et de la menuiserie, dans un bâtiment séparé de l'abbaye proprement dite, un dortoir pour 20 lits, une salle de C^{te} supplémentaire destinée en même temps aux cours de philosophie et une petite chambre. »

Maison de St-Michel.

Oct. 73 - Avril 74.

1. Colons. Nombre. Bon esprit. Piété. — 2. Distrib. des prix. Colons libérés. Vocations. — 3. Visite de M. Godebert, Direct. gén^l des Pénitenciers de la Guyane. — 4. Santes. Titre offert au P. Guynet. — 5. Récottes. Seie du Gabon. — 6. Campagne du R. P. Prov^t contre l'Adm^t sur les conditions de l'œuvre. Espoir de succès.

— 1. La colonie compte en ce moment un effectif de 460; c'est à peu près tout ce que peuvent contenir les bâtiments actuels. Vingt-trois de ces jeunes colons nous sont venus, en Décembre, de la Petite-Roquette de Paris.

« L'esprit des enfants continue à être des meilleurs. Il est vraiment consolant d'en voir tous les dimanches près de 200 s'approcher de la Table-sainte. Ils mettent un pieux empressement à se lever dès 3^h 1/2 du matin pour assiéger des confessionnaux depuis le 1^{er} coup de 4 heures, jusqu'à 6^h 1/2. Les jours de fête, quatre confesseurs ne seraient pas de trop. Les fêtes de St-Joseph spécialement sont attendus avec la plus vive impatience. A l'occasion d'une quête organisée pour l'ornementation d'un oratoire dédié à ce glorieux saint, nos enfants se sont montrés plus généreux que leurs roussees ne le comportaient. Ils se seraient volontiers dépourvus d'une partie de leur masse individuelle, si on les y avait autorisés. Une section de 35 d'entre eux aurait désiré se priver de pain chaque dimanche, au repas du soir, pendant le mois de mars, pour honorer St-Joseph. »

— 2. Le 6 janvier, a eu lieu la distribution des prix, présidée

par le R. P. Supérieur. Ses enfants maintenus ou admis au tableau d'honneur étaient au nombre de 175. Or, pour y figurer, il faut n'avoir encouru pendant tout le semestre aucune observation ni aucune réprimande. On peut juger par là de la bonne marche de l'œuvre.

« Nos relations avec les colons libérés continuent comme par le passé. Des lettres qu'ils nous écrivent viennent journellement constater le bon souvenir qu'ils conservent de l'Établissement. Il en est un certain nombre qui ont pu être placés dans les meilleures familles des environs. Plusieurs aussi, à la fin de leur temps de détention, demandent à rester : comme ouvriers; d'autres voudraient se faire Frères; mais il faut pour cela une vocation bien assurée. Quelques-uns cependant ont trouvé dans l'Établissement cette grâce privilégiée. »

— 3. « Dans la soirée du 20 nov., arrivait à la colonie le Directeur général des Pénitenciers de la Guyane, M. Godebert. M. Benoist d'Azy, au Ministère de la Marine, et M. Jaillant, chef de l'Administration pénitentiaire, lui avaient parlé de la colonie de St-Michel, comme d'une maison pouvant servir de modèle pour la bonne direction des enfants. Le R. P. Libermann lui a fait les honneurs de l'Établissement, en l'absence du P. Guyot. Il a voulu voir les enfants en classe et s'est plu à les interroger. Le lendemain, il a visité la propriété, et examiné l'installation et l'organisation de l'œuvre.

« Vers 1 heure, les enfants, en grande tenue, se réunissent dans leur salle d'exercice. Après quelque morceau de musique, M. le Directeur voulut bien leur adresser quelques paroles pleines des sentiments les plus chrétiens. Il les engagea à se rappeler que chacun d'eux était à la colonie pour devenir honnête et chrétien par dessus tout; « car, dit-il, c'est la bonne conscience, la conscience pure qui assure le bonheur. Le sentiment du devoir, l'amour du travail, voilà les grands principes qu'il faut garder et mettre en pratique pour être heureux soi-même et faire la joie de ceux qui nous entourent. » Ces paroles furent chaleureusement applaudies, et après avoir fait aux enfants ses adieux de la façon la plus cordiale, M. le Directeur nous quitta enchanté de sa visite à Langomet

et du bon accueil qu'il avait reçu . »

— 4. « Les santes de quelques membres de la C^{te} ont un peu laissé à désirer. Ainsi dès la fin de septembre, le F. Agathange nous a quittés pour aller à Paris suivre un traitement spécial qui lui était devenu nécessaire. Il a pu nous revenir enfin rétabli le 25 avril

« Le F. Didier a dû garder la chambre deux mois, par suite d'une affection de poitrine, qui heureusement n'a pas eu de suites.

« Le P. Guyot a été quelque temps assez affaibli par suite de petites fièvres dont il éprouvait de fréquents retours.

— « Disons ici que, nommé par le Préfet du Morbihan, sur la proposition de M. le Vicomte de Poli, membre de la chambre consultative d'agriculture de l'arrondissement de Pontivy, il a, d'après l'avis du C. R. Père décliné l'honneur de ce titre, comme étant peu selon l'esprit de la Cong^e. »

— 5. « Les récoltes de cette année, à l'exception du blé, ont été assez satisfaisantes. Les pommes de terre ont donné un précieux rendement de plus de 600,000 kilogrammes. »

— « Lors du passage du P. Le Berre à Langonnet, il fut question d'acheter pour St-Michel la grande scie circulaire du Gabon, devenue inutile dans cette mission. Cette énorme machine, transportée à grands frais du Gabon, à Langonnet, nous est enfin arrivée; on s'occupe en ce moment de l'installer, elle pourra rendre d'immenses services. »

— 6. « Aux derniers bulletins on a parlé des démarches faites auprès de l'Administration pénitentiaire afin d'obtenir pour nos colonies de Langonnet et de St-Ilan des conditions plus convenables. Voilà deux ans déjà que le R. P. Provincial a commencé ainsi ce qu'il a appelé sa campagne. Il serait difficile de dire ce qu'elle lui a coûté de lettres, de notes, de rapports, de visites, de démarches de tout genre. Mais enfin ses efforts persévérants paraissent devoir être couronnés de succès.

« Comme compensation pour le passé, il a pu d'abord obtenir un subside de 25,000 £, dont 15,000 pour St-Michel, le 17 oct. 1873, et 10,000 pour St-Ilan, le 5 janvier dernier.

« Mais l'important surtout, c'était d'avoir un prix de journée

plus équitable, l'Etat ne donnant par enfant que 0,70^e. tandis qu'il dépense plus d'1^{fr} dans ses propres établissements. Par décision du 21 nov. 1873, le Ministère de l'Intérieur avait déjà accordé, comme témoignage d'encouragement, une augmentation de 0,05^e par jour et par enfant à partir du 1^{er} oct. précédent. Enfin, M. Jaillant vient d'écrire au R. P. Provincial, à la date du 15 avril pour lui annoncer qu'il allait soumettre au Ministère de nouvelles propositions avec une allocation de 0,80^e. Espérons que les choses pourront bientôt s'arranger selon des conditions qui sauvegardent les intérêts de l'Institut, et nous permettant de continuer auprès de ces pauvres enfants abandonnés le bien que nous avons déjà fait.

N. B. Le Bulletin de St-Ilan ne nous étant pas encore parvenu, nous demeurons en attendant celui des autres communautés.

Cité de Cellule.

Oct. 73 - Avril 74.

1. Retraite des Pères. — 2. Personnel. Scol. P. Dessaint. Visite. Passage de Mgr Durot, du P. Corbet. 3. Rentrée. Pension à 360^{fr}. 4. Scol. Oblation. Mort de M. Picandet — 5. Fêtes. 2 fév. Epiphanie. — 6. 4^e anniversaire de Mgr Féron. — Députation de l'Etat à Clermont. Lett. de Mgr. — 7. Souscription p. N. D. du Retour. — 8. Constructions.

— 1. Peu après notre distribution des prix, le P. P. Supérieur s'est rendu à la Maison-Mère, avec le P. Meillorat, pour la retraite annuelle. Ils ont ensuite donné eux-mêmes dans la Cité celle des Pères et des grands Scolastiques.

« Quelque temps après, le P. Supérieur prêchait à Billon la retraite des sœurs de la Miséricorde. »

— 2. Le départ des Scolastiques employés l'an dernier, M. M. Jarles, Cotonia, Biehly et Saint-Martin, avait laissé un vide notable dans le personnel enseignant. Ce vide a été rempli par l'arrivée du grand Scolastique de M. M. Bennetot, Rumbach, Dubourg, et Kientin.

« Le P. Dessaint, rentré de la Martinique pour raisons de santé, se trouve de nouveau dans cette Cité de Cellule où déjà il avait fait

ses premières armes. Il a été quelques mois sans pouvoir dire de bréviaire, tellement il se trouvait fatigué. Depuis cette année, sa santé s'est sensiblement améliorée.

— « M. g.^e Durval a bien voulu nous donner quelques heures en se rendant en Savoie. C'était le surlendemain de notre rentrée. Sa Grandeur, dit la messe de Clé et adressa aux enfants une courte allocution. Tous furent charmés de l'unction apostolique de sa parole.

— « Une autre visite a heureusement marqué le début de notre année scolaire. C'est celle du P. Corbet, qui a fait autrefois tant de bien au petit-séminaire, et dont le souvenir est toujours conservé dans le diocèse. »

— 3. Notre rentrée, plus brillante que jamais, nous a donné dès le début plus de 200 élèves. Vu la grande cherté des vivres, on a été contraint d'élever un peu le prix de la pension, portée maintenant à 360^s au lieu de 300. On aurait pu craindre des réclamations de la part des parents. il n'y en a pas eu, tant cette mesure a paru bien fondée.

« C'est le P. Bangratz qui a prêché la retraite de nos enfants, elle a produit les meilleurs fruits. Deux ont passé déjà au petit scolasticat. »

— 4. Le petit-scolasticat comptait au commencement de l'année scolaire 28 aspirants. La veille de Noël, six postulants, M. H. Meyer, Gommenginger, Bouabonnois, Desnier, Duron, Michel, ont reçu le st habit religieux.

« Nous avions dès lors un autre scolastique bien malade de la poitrine, M. Jean-B^te Picandet, élève de Rhétorique. Cet excellent scolastique vient de succomber le 27 avril à 1 h. 1/4, après avoir émis sa Profession sur son lit de mort. Il est passé de la terre au Ciel avec une telle paix que c'est bien le cas de dire que la mort du juste n'est qu'un sommeil. Humainement parlant, ajoute le P. Hubert, c'est une perte que fait la Cong^e, car c'était un scolastique des plus solidement vertueux que j'en connus; mais je suis aussi assuré de son salut qu'il est possible de l'être. Aussi je le regarde pour la Cong^e et pour Cellule comme un protecteur de plus au Ciel. »

— 5. « Le jour de la Purification, le R. P. Supérieur nous a entretenus des vertus de notre V.^{re} Père, nous le proposant comme un parfait modèle à imiter et nous exhortant à contribuer, selon notre pouvoir, à le faire connaître, aimer et invoquer. C'est du reste, pour nous un bonheur de constater qu'en diverses communautés religieuses du diocèse, beaucoup de pieuses âmes ont pour notre St. Fondateur la plus tendre dévotion. Celle est principalement celle des religieuses Ursulines de Clermont.

« Mentionnons encore parmi les fêtes celle de l'Épiphanie, où nous avons eu une belle séance littéraire en l'honneur de l'enfant Jésus. Elle était présidée par M. l'abbé Déjardin, Vic. g.^{al}, toujours très-dévoûé à l'Établissement. »

— 6. « Le 16 mars, le vénérable évêque de Clermont, Mgr. Féron, célébrait le quarantième anniversaire de son épiscopat. Dès le 14, le P. Supérieur se fit un devoir d'écrire à Sa Grandeur pour lui exprimer nos sentiments à son égard. Mais à peine cette lettre était-elle expédiée que le R. P. Hubert reçut quelques lignes de M. l'abbé Chardon, vic. gén.^l, où il l'invitait, sur l'avis de M. l'abbé Déjardin, à conduire à Clermont une délégation des élèves de Cellule, pour la manifestation que l'on préparait. Il fut aussitôt réglé qu'une députation choisie parmi les dignitaires de l'Académie et des deux Congrégations de la st^e Vierge et des st^s Anges, irait le lendemain, avec trois Pères, représenter la C.^{te} et le petit-séminaire. Le R. P. Hubert, pris le soir même d'un refroidissement et d'une courbature, dut rester à Cellule. Il désigna pour accompagner les élèves les P. P. Lejeune, Cogniard et Costéo, et écrivit une seconde lettre à Mgr. Féron, afin d'excuser son absence.

« La députation fut, comme on le pense bien gracieusement accueillie par Sa Grandeur. Après avoir entendu la lecture de deux petits compliments composés par les élèves, Monseigneur leur parla à peu près en ces termes : « Je vous remercie bien, mes chers enfants, de votre visite. Chaque fois que je me suis trouvé au milieu de vous, je me suis toujours réjoui des sentiments que vous avez témoignés à votre Evêque et qui montrent quelle bonne éducation vous est donnée au petit séminaire. Oui, j'aime bien les enfants de cellule.

Ils fournissent de bons prêtres à mon diocèse. Et comme ils sont dirigés par des missionnaires, je suis heureux de penser qu'il peut y avoir parmi eux d'excellents Pères-Missionnaires.»

« Quelques jours après, M^{gr} Féron exprimait au P. Supérieur, par une lettre écrite de sa main, combien il avait été touché de la part que nous avions prise à la manifestation du 16 mars. Voici cette lettre :

Clermont, le 22 mars 1874.

Mon Révérend Père,

« Je profite du premier instant libre pour vous témoigner ma vive reconnaissance de la grande part que vous et vos chers élèves avez prise à la manifestation solennelle de mon quarantième anniversaire d'Evêque. En rentrant au fond de mon âme, je me disais bien : on te loue beaucoup trop, et tu vas perdre le peu d'humilité qui te reste ; mais je n'aurais pu empêcher le projet qui avait été arrêté, tout-à-fait en dehors de moi, bien entendu. C'est égal, en présence de ce grand mouvement religieux, mon cœur a débordé des émotions de la reconnaissance. Vous, mon Révérend Père, avec vos élèves, en avez été la cause avec beaucoup d'autres. Comment rester froid quand on entend des paroles si bienveillantes et si bien tournées en prose et en vers ?

« J'ai déjà remercié hautement la maison de Cellule et d'autres. Mais au milieu d'une réunion immense, il m'eût été impossible de n'être pas profondément ému et fatigué de la voix. Aussi je viens vous prier, mon Révérend Père, d'accepter mes remerciements pour vous et vos coopérateurs et vous faire l'interprète de mes affectueux sentiments envers vos élèves.

« Je prie Dieu de bénir abondamment le père et les enfants de cette intéressante famille

« Veuillez agréer la nouvelle assurance de mes sentiments spécialement distingués,

« signé : + S. C. Ev. de Clermont. »

— 7. « Nous visions au dernier Bulletin (t. IX. p. 646.) que notre Ct^e était représentée à l'inauguration de N. D. du Rosaire. Nos enfants, qui ne sont jamais en retard quand il s'agit d'œuvres de piété et de zèle, ont fait parvenir leur souscription pour la statue à ériger dans ce sanctuaire, en accomplissement d'un vœu de la ville et du diocèse de Clermont, en donnant à leur offrande collective le nom d'Extremes. La Semaine religieuse (N^o du 10 janv. 1874) a publié, avec les noms des donateurs, les lettres et les petites notes jointes à leur liste de souscription : celle-ci atteignait un total de 176 f. »

— « 8. » Au point de vue matériel, différentes améliorations ont été effectuées depuis l'an dernier, grâce aux soins et à l'activité du P. Econome. Le C. R. Père vient d'autoriser, à la date du 4 avril, des constructions qui rendait nécessaire l'augmentation du nombre de nos élèves. Ce sont des salles de récréation et de classe. Les matériaux sont prêts, et l'arrivée du F. Jean va nous permettre d'entreprendre et de poursuivre sans délai ces importants travaux. »



Cité de Bordeaux.

Oct. 73 Avril 74.

1. Mort du P. Richard. — 2. Ministère en q. d. — 3. Retir^e des mères de famille, des Soeurs de St Joseph etc.

— 1. « Nous avons eu la douleur de voir mourir au milieu de nous, le 17 mars, notre bon P. Richard. Depuis longtemps déjà, malgré tous les soins qui lui étaient donnés, nous constatons avec tristesse que ses forces, loin de se rétablir, allaient en diminuant.

« Au mois de novembre il avait dû renoncer au bonheur de dire la St^e messe. En décembre et janvier, il a pu jouir encore de temps à autre de cette consolation, puis il lui fallut se contenter de recevoir la St^e Communion, que nous lui portions tous les huit jours.

« Cet état où il ne laissait pas de beaucoup souffrir, ne nous donnait presque plus d'espoir, mais ne nous faisait pas craindre un danger immédiat. Le 17 mars, le jour même de sa mort, il paraissait reprendre vie sous l'influence d'une belle journée de printemps. Le soir, après la collation, nous montâmes près de lui, selon notre habitude; nous nous entretenîmes et fîmes une petite lecture comme à l'ordinaire. Il écoutait et paraissait calme. A 8^h 3/4 nous nous retirons et le F. Ulric nous remplace auprès de lui. Quelques instants après, le pauvre Père commence à tousser un peu, et aussitôt se déclare une violente hémorragie. Nous arrivons en toute hâte. Il rejetait du sang par la bouche et par le nez, et se trouvait sans connaissance dans les bras du F. Thomas. Arrivé le premier, le P. Lefevre lui donne une dernière absolution et l'indulgence plénière; nous récitons ensemble les prières des agonisants, et il meurt.

Le F. Ulric qui avait couru chercher les s^{tes} huiles dans un couvent voisin arriva trop tard. Cette crise n'avait duré que trois ou quatre minutes. Il nous était très-pénible de voir que la rapidité de cette mort ne nous avait pas permis de donner l'extrême-onction à ce cher confrère. Tous, à genoux devant ses restes mortels, nous récitâmes aussitôt les six Pater, ave et Gloria du scapulaire de l'Immaculée-Conception, dans l'intention d'appliquer pour le repos de son âme les indulgences nombreuses qui sont attachées à ces prières. Nous avons la confiance que le Bon Dieu lui aura fait miséricorde. Du reste, le dimanche précédent il avait reçu le s^t Viatique avec une profonde piété. Il acceptait avec résignation et amour ses cruelles souffrances et la mort qu'il prévoyait de voir venir bientôt. Il nous parlait lui-même de son état désespéré et de sa mort prochaine avec une grande simplicité et un entier abandon à la volonté divine.

« Le 19, fête de S^t-Joseph, de nombreuses communions, au moins 150, furent faites dans notre chapelle à son intention. A la messe d'enterrement, la chapelle était remplie d'une foule pieuse et recueillie. On remarquait plusieurs prêtres, diverses députations des C^{tés} religieuses et un certain nombre d'hommes honorables qui avaient quelques relations avec lui et qui l'avaient en grand estime et amitié. Il y avait au service plus de 200 personnes et une centaine au moins ont accompagné le corps jusqu'au cimetière, distant de notre C^{té} de plus d'une demi-lieue.

« Comme on nous avait enlevé l'espoir de le faire inhumer dans le caveau réservé aux prêtres de Bordeaux, nous n'avons pas fait de démarche définitive, et le cher Père a été déposé en pleine terre au milieu des pauvres, comme lui-même du reste en avait exprimé le désir; ce qui a étonné d'abord, puis vivement édifié ceux qui l'accompagnaient à sa dernière demeure.

« Pendant les trois années environ, qu'à divers intervalles le bon Père Richard a passées dans notre C^{té}, il nous a toujours édifiés par une fervente piété, une grande régularité et un amour bien vif pour notre Cong^s et tout ce qui l'intéresse.

« Sa santé, toujours chancelante, ne lui permettait pas d'exercer le s^t ministère autant qu'il l'aurait désiré, cependant il

avait fait sur tous ceux qui le connaissaient, l'avaient entendu parler ou s'étaient adressés à lui pour la confession, une profonde et salutaire impression. Les hommes qu'il confessait lui avaient voué une vénération et une amitié extraordinaires. L'un d'entre eux, cousin de feu Mgr Dupuch, venait souvent le visiter pendant sa maladie, et apportait ou envoyait tout ce qui pouvait lui donner quelque soulagement. »

— 2. « Apart cette douloureuse épreuve, rien de bien saillant à signaler dans le présent bulletin. Notre ministère se continue comme à l'ordinaire. Cependant nous avons à déplorer, un peu comme tout le monde, une diminution de ferveur dans l'assistance aux exercices de l'Archiconfrérie du dimanche soir. Généralement on se borne à entendre une messe basse le matin, et le soir, on ne se rend aux églises que quand l'attrait de la curiosité y porte. »

« Pour le carême et le temps de Pâques, nous avons eu autant d'ouvrage que nous en pouvions faire. Le mois de St-Joseph a été suivi avec intérêt et édification. »

— 3. « La retraite des mères de famille, qui a eu lieu du 25 janv. au 2 février a été, comme l'un de nos derniers prêchés par M. Campana, missionnaire diocésain. L'assistance aux exercices était de 200 personnes environ le soir, et de 190 le matin »

« Au mois de 7^{bre}, le P. Lefevre a donné la retraite aux Sœurs de St-Joseph, en remplacement du R. P. Supérieur qu'une forte indisposition en avait empêché. Elles viennent d'acheter une magnifique propriété, qu'elles disposent déjà pour y établir leur pensionnat. »

« Bon nombre de prêtres s'adressent à nous pour la confession, souvent aussi ils demandent notre concours pour des missions, des stations de carême etc, etc., ce que nous sommes presque toujours dans l'impossibilité d'accepter, vu notre petit nombre et nos faibles santés. »

Clé de Toulon.

Oct. 73 - Avril 74.

1. Installation. Délai de paiement par la ville. — 2. Ecole. Nombre. 3. Œuvre des militaires. Comité. Cours. — 4. Ministère. Télé. — 5. Personnel. Hôtels.

— 1.^o Nous sommes aujourd'hui complètement installés dans notre ancienne maison si propice au recueillement; et sauf la pauvreté de notre mobilier, nous sommes à peu près comme avant la guerre. Mais nous avons dû faire de grandes dépenses de réparations, et nous n'avons pu en core rien recevoir des indemnités qui nous sont dues. Jusqu'ici la municipalité a opposé à l'exécution des deux jugements portés contre elle, toutes les fins de non recevoir et tous les délais possibles. Elle était dans l'intention, visait-elle d'abord, de faire appel au Conseil d'Etat. (Séss. 28 nov. 73) Puis le maire déclarait que son dessein était de mettre l'Etat en cause pour supporter une quote part des dépenses. Et ainsi les instances de paiement, que sur des démarches plusieurs fois réitérées de notre part, l'autorité supérieure avait faites auprès de cette municipalité étaient demeurées sans grand résultat. Est venue fort heureusement la récente loi sur les maires, il y a maintenant tout lieu d'espérer que la nouvelle administration municipale se montrera plus accommodante. Nous sommes, du reste depuis le changement du maire, M. Allègre, en bons termes avec elle. Nous espérons recevoir bientôt 40 % des 25,000 \$ qui nous sont dûs, c. à d. 9000 \$ environ. »

— 2. « Depuis notre installation, nous avons repris nos œuvres avec un nouveau courage pour la plus grande gloire de Dieu et le bien des âmes abandonnées. Notre petit externat a augmenté. Ainsi en ce moment, nous avons 88 enfants d'inscrits, tous animés d'un excellent esprit. Nous comptons cette année sur une 1^{ère} Communion d'environ 30 enfants. Cette école, peut-être, nous procurera quelques ressources et même quelques vocations. »

— 3.^o Notre œuvre des militaires est en bonne voie d'organisation. Ses officiers s'en occupent. Ils ont formé un comité de 12 membres. Nous prêtons notre local et donnons notre concours personnel. Ainsi chaque dimanche, à 2 h. 1/2, il y a une conférence pour les soldats et à 4 h. Vêpres à la petite chapelle; bientôt, nous aurons la messe de 1 h.

« Le 23 fév., nous avons ouvert pour eux une école du soir. Elle a lieu chaque jour de 5 1/2 à 7 h 1/2. Il y a un cours spécial pour les sciences; puis des leçons d'écriture, de lecture, de grammaire, etc. Ce sont les membres du comité qui professent. Dès le surlendemain de

L'ouverture de ces cours on comptait 90 militaires. De temps en temps ils donnent des séances récréatives, sur un théâtre installé par eux. On a joué deux fois et l'on a recueilli 120^f. Le F. Denis a pu réunir 400^f pour remonter notre matériel, sans que nous ayons déboursé un centime. (lett. 6 fév. 74.)

— 4. « Nous exerçons aussi un peu de ministère extérieur. Ainsi nous avons préparé à la mort la vieille mère de M^r. Scias, lieutenant de vaisseau. Un Monsieur de la ville nous a appelé à son chevet, plusieurs jours avant sa mort. A la cité, nous pouvons également administrer tous nos mourants. Bon nombre de personnes viennent nous trouver pour les confessions. On goûte assez notre genre simple, et on aime le recueillement de notre chapelle.

« Nos fêtes religieuses ne manquent pas de solennité. A Noël, notre messe de minuit a été reboussée par la présence d'un nombre imposant de militaires, qui ont voulu d'eux-mêmes nous servir la messe. Le jour de la Toussaint, il y a eu une réunion de militaires et d'officiers entendue pour entendre la s^te messe, communier et prier pour l'Assemblée nationale. L'effet a été fort beau et très-édifiant. L'office était célébré à l'autel du Sacré-Cœur.

« Nous faisons aussi les offices à la petite chapelle pour les enfants des écoles, pour les jeunes ouvriers et bientôt pour les militaires. Mais ces offices ainsi doublés, nous fatiguent beaucoup. »

— 5. « A notre personnel est venu s'adjoindre, en résidence temporaire, le P. Thomas, auquel le climat de Toulon a été conseillé pour la durée de l'hiver. Notre confrère n'a pas retiré de ce séjour toute l'amélioration que demandait son état de santé.

« Un séminariste écossais de Rockwell, M. Mac Glinchi, atteint de la poitrine, a également passé l'hiver avec nous. Nous avons reçu comme aide, M. Henry, petit-ecolastique de Langonnet, qui professe le cours de français, et un agrégé laïque, employé auparavant au St-Cœur de Marie, M. Crespel, qui remplit les fonctions de portier et de linge.

« Nous avons eu occasion de donner l'hospitalité à des P. P. Cisterciens de Lérins, à des Trinitaires de Sauvebonne, à quelques Missionnaires de Lyon. Tous ont été satisfaits de notre cordial accueil,

et c'est ainsi un lien qui s'établit entre nous et ces diverses maisons religieuses. »

C^{té} de St-Joseph de Beauvais.

Fév. - Mai 1874.

1. Fête des Epousailles de St-Joseph. P. Eschbach prêche. M^{gr} annonce nos Pères.
- 2. Maison préparée p^o eux. A^ges Visites. - 3. Installation, 1^{er} mars. - 4. Nature et état
de l'œuvre. - 5. Fêtes. 19 mars. Pèlerinage de Paris. Patronage de St-Joseph. - 6. Mi-
nistère accessoire! - Appel à nos C^{tés} p^o l'arch^{ie} de St-Joseph.

1. On a vu par le Décret relatif à la fondation de la C^{té} de Beauvais, (t. IX, p. 821.) les circonstances et les motifs qui ont amené la Maison-Mère à entreprendre cet établissement. Le 22 janvier, le P. Eschbach, désigné par le T. R. Père comme Supérieur de la nouvelle C^{té}, se rendait à Beauvais à l'invitation de M. l'abbé Claverie. On célébrait le lendemain la fête des Epousailles de la St^e Tierge, ainsi que le 13^{ème} anniversaire de la fondation de l'Archiconfrérie de St-Joseph. C'était le jour choisi par M^{gr} Gignoux pour annoncer officiellement la remise de l'œuvre aux soins de nos Pères. Notre Confrère fut prié de célébrer la messe de Communion et de faire la prédication du jour. Son instruction fut bien goûtée; et les paroles de Sa Grandeur firent aussi la meilleure impression. Le vénérable Prêlat voulut bien recommander les nouveaux Directeurs, en payant un juste tribut d'hommages au vénérable Fondateur de l'œuvre.

« Mes chers amis, dit Sa Grandeur en s'adressant spécialement aux nombreux élèves du pensionnat des Frères, le Directeur de l'Archiconfrérie, qui a et qui mérite si bien toute votre affection, ne quittera pas pour cela l'œuvre qu'il a fondée. Il demeurera au milieu de vous, et vous consacrera ce qui lui reste de santé et de vie. Je suis heureux de lui donner pour auxiliaires les bons Pères du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. J'ai eu la consolation de les voir de près dans bien des circonstances, et récemment encore, pendant l'année du Concile, il m'a été donné de vivre avec eux à Rome, au séminaire français, dans une aimable intimité, et d'apprécier leurs mérites autant que leur dévouement. Aussi je me félicite de les voir entrer

dans mon diocèse, et de remettre entre leurs mains la direction de l'Archiconfrérie de St-Joseph, de cette œuvre qui m'est particulièrement chère.» (Message du 15 fév. 1874.)

— 2. Cene fut toutefois que le 17 février que le P. Eschbach se rendit définitivement à Beauvais, accompagné du F. Donat. Ce n'était encore que pour préparer l'installation de la petite Cte, car nos confrères ne devaient entrer en fonction que le dimanche 1^{er} mars, avec l'ouverture du mois de St-Joseph.

La maison choisie pour eux est toute voisine du Pensionnat des Frères et du sanctuaire de l'Archiconfrérie. Afin de subvenir aux frais, M. l'abbé Claverie a ouvert une souscription, pour laquelle il a spécialement sollicité le concours des pieux associés de l'œuvre. L'appel du vénérable Directeur a déjà été entendu; car du 1^{er} mars au 15 avril, les offrandes atteignaient le chiffre de 4, 166, 550.^e (Message des 5 mars et 15 avril 74)

« Le jour de mon arrivée, écrit le P. Eschbach, M. l'abbé Claverie nous attendait à la gare, et un instant après il nous introduisait dans notre modeste et silencieuse habitation. Après le souper pris chez les Frères, je dus assister à une petite scène récréative donnée à l'occasion du mardi gras, par les élèves de la ferme-école. Ils jouèrent J. Cœur, pièce comique, très-plaisante, sur le spiritisme. Tout cela avait été précédé d'un beau Salut du St-Sacrement.

« Le lendemain de mon arrivée, je comptais aller offrir mes hommages à M. Gignoux et à M. Obri 1^{er} vicaire général. Mais Sa Grandeur était absente, et je fus devancé par M. G. Obri. Le surlendemain seulement je pus voir Monseigneur. Il m'accueillit avec une bonté toute paternelle; et daigna dans l'après-midi du même jour me rendre ma visite en me promettant de venir souvent nous revoir. J'ai montré en détail toute notre maison à Sa Grandeur qui a paru très-satisfaite. J'ai aussi rendu visite à M. l'abbé Millière, second vic. gal et à M. l'abbé Marthe supérieur du Grand séminaire.

« Le 29, nous avons commencé à prendre nos repas chez nous, sous la protection de St-Joseph. Et en attendant notre prise de...

possession solennelle, nous nous sommes occupés de continuer tout doucement notre installation. M. l'abbé Claverie, et les Frères nous donnent leur concours le plus dévoué et le plus empressé. » (Ett. 20 fév. 74)

— 3. Ce fut le 28 février que le P. Limbour et le F. Benno quittèrent Paris pour se rendre à Beauvais. Voici, d'après le *Messager de St-Joseph*, comment se fit l'installation de nos chers confrères : « Avant la grand' messe, on alla chercher les Révérends Pères en procession, dans une salle voisine de leur demeure. Arrivé au pied de l'autel de saint Joseph, le R. P. Supérieur entonna le Veni Creator, pour appeler les bénédictions de l'Esprit-Saint sur son nouveau ministère. Le chant de l'hymne et de l'oraison terminé, on commença la grand' messe.

« A l'Évangile, M. l'abbé Claverie prit la parole, et souhaitant la bienvenue à ses successeurs, il déclara, dans des termes émus, combien il était heureux de voir couronner un vœu qu'il nourrissait depuis de longues années. Il témoigna hautement de sa reconnaissance pour St-Joseph, qui assurait, par cette fondation, l'avenir de son Archiconfrérie, en même temps qu'il lui ouvrait une voie de nouveaux progrès.

« Dans l'après-dîner, les Vêpres furent chantées par le R. P. Limbour, puis le R. P. Directeur monta en chaire et nous adressa un discours d'une touchante actualité sur la providence de St-Joseph dans la fondation de l'Archiconfrérie et sa remise entre les mains des Pères du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. »

Après leur installation, nos Pères visitèrent le clergé de Beauvais. Ils reçurent de tous l'accueil le plus sympathique.

— 4. Avec la direction de l'Archiconfrérie, notre Cong^o, comme on le sait, a l'aumônerie du Pensionnat des Frères. Cet Établissement ne compte pas moins de 300 élèves ; il comprend à la fois une école normale, un pensionnat et un institut agricole, où se rencontrent des jeunes gens de 20 à 30 ans, appartenant aux meilleures familles de la France et de l'étranger. (Messager 15 avril. p. 133. Ett. 18 av. 74.)

Quant à l'Archiconfrérie de St-Joseph, elle comptait au 31 déc. 1873, 624 confréries affiliées et un nombre de 712, 772 associés. Le *Messager*, organe de l'œuvre, paraissant le 15 de chaque mois,

n'a pas moins de 4000 abonnés. (Messag. 15 janv. p. 5. - Lett. 20 fév. 74.)

En dehors des occupations que donnent ces deux oeuvres, le P. Eschbach a été appelé à exercer son ministère auprès des allemands, presque délaissés dans le pays; et il y en a un bon nombre. Il a dû même aller à 5 ou 6 lieues de Beauvais en confesser plusieurs qui travaillent dans une fabrique. (Lett. 17 avril 74)

— 5 Il y aurait beaucoup à dire sur les fêtes célébrées à l'Archiconfrérie: bornons-nous à ce qu'il y a de principal. Le 19 mars, diverses cérémonies concouraient à relever la solennité. C'était d'abord la fête de M^{gr} Gignoux, et l'on faisait la pose de la première pierre du nouvel évêché de Beauvais. Nos Pères s'y rendirent sur invitation qui leur avait été faite.

Au sanctuaire de l'Archiconfrérie, le sermon a été fait par M. l'abbé Totier, curé de la paroisse dont dépend la C^{te}, et dont le P. Eschbach avait eu occasion de faire à Rome la connaissance.

Quelques jours auparavant le 10 mars, le P. Eschbach, en qualité de Directeur, était allé à Compiègne près Noyon, représenter l'Archiconfrérie dans un grand pèlerinage au Sanctuaire de St^e Philomène, accompli avec un assez grand concours de fidèles du diocèse de Paris. Alors fut réglé un second pèlerinage en l'honneur de St^e Joseph et qui devait avoir lieu au sanctuaire de Beauvais le lundi de Pâques, 6 avril.

Ce projet s'est effectué très-religieusement et aussi très-pacifiquement malgré les vives alarmes du Préfet. Il s'était fait télégraphier de Paris qu'on eût soin d'éviter des manifestations extérieures; et en conséquence il crut opportun de consigner ce jour-là les troupes, et de ne pas permettre à la procession de se déployer du sanctuaire de St^e Joseph à la cathédrale. Cette mesure extraordinaire a été bien critiquée par la population. (Lett. du 8 avril)

— 6. Mais la plus grande solennité de l'Archiconfrérie a été celle du Patronage de St^e Joseph, fête patronale de l'œuvre. Voici la relation que nous venons de recevoir:

« Dès le matin, de nombreuses et splendides oriflammes, brillant aux premiers rayons de l'aurore, projetaient un air de fête sur les alentours de notre chapelle, les bâtiments et les cours du Pensionnat. L'intérieur du pieux sanctuaire avait été également décoré de ses plus beaux ornements.

« Aux premières messes, les enfants de St^e Joseph, élèves et étrangers, se pressaient

nombreux et recueillis, autour de la Table sacrée, pour recevoir avec amour des mains du Chef de la sainte Famille, le pain vivant de Bethléem.

« A 10 heures, la messe solennelle a été célébrée par le R. P. Horner, assisté des Pères de la C^{té} faisant fonctions de Diacre et sous-Diacre.

« Dans la journée, tout ce qu'il y a de mieux dans Beauvais, M. le Préfet, M. le Maire et leurs familles, les pensions et les C^{tés} religieuses vinrent faire à St-Joseph des visites sous forme de pieux pèlerinages. Le Petit-séminaire de St-Lucien a voulu déployer une plus grande solennité. Le P. Simbour a adressé quelques paroles aux élèves, et M. l'abbé Catel, leur Supérieur, qui est en même temps Vicaire général honoraire de Beauvais, leur a donné la bénédiction du C. S^t Sacrement.

« Mais un pèlerin que nous avons salué avec un tout autre bonheur, c'est notre C. R. Père. Jusqu'au dernier moment nous étions sans assurance de sa visite tant désirée. Nous nous reprochons aujourd'hui notre peu de confiance en St-Joseph. C'est en effet St-Joseph qui nous a ménagé ce suprême bonheur. Le C. R. Père l'a avoué lui-même, en nous disant qu'il n'avait été déterminé à se mettre en route que par la pensée de faire son Pèlerinage à notre glorieux Patron. Et il l'a malheureusement trop prouvé en nous quittant vers le soir, à 8 heures, prenant ainsi sur son sommeil pour faire le voyage.

« La présence du C. R. Père, de Mgr Obrié, protonotaire apostolique, des membres les plus distingués du clergé de la ville, donna à notre cérémonie du soir une splendeur inaccoutumée. Après le chant des vêpres, le P. Horner monta à l'ambon et tint durant trois quarts d'heure son nombreux auditoire suspendu à ses lèvres.

« En tête des recommandations qui ont suivi le sermon, le P. Supérieur a placé les missions de notre Cong^g, et particulièrement celle du Languebar.

« Au salut solennel, des effets de lumière les plus merveilleux, tombant sur les mille écussons et les dorures diverses de nos arcades gothiques, produisaient dans le sanctuaire un mirage éblouissant. Et ces chants du C. Joseph, du Tu es Petrus, s'échappant de trois cents poitrines ardentes, pour recommander la S^te Eglise à St-Joseph et au Prince des Apôtres, comme ils font vibrer la foi dans les cœurs ! Notons aussi que pour la première fois a été chantée à St-Joseph de Beauvais notre pieux O Cor Maria, et le St Cœur de Marie a voulu que ces prémices lui fussent offertes par notre C. R. Père. C'est en effet sur la mélodie qu'il a composée, et tant encore à N. D. du Gard, que la touchante invocation a monté vers le Cœur immaculé de Notre bonne Mère.

« Le soir, l'Archiconfrérie offrit un joyeux repas de famille aux membres du clergé qui avaient honoré la fête de leur présence.

« Le lendemain, le P. Horner dut encore donner une séance aux élèves des Frères dans leur grande salle, et l'après-midi se faire entendre de nouveau aux élèves du petit séminaire de St-Lucien. Il n'est pas douteux que la Cong^g et ses missions ne recueillent quelques fruits de ces diverses semences ; St-Joseph doit à son honneur d'assurer la récolte à venir. »

« A cette occasion, nous prions nos confrères de vouloir nous prêter leur concours pour l'extension de l'Archiconfrérie. Et l'un des moyens d'étendre cette œuvre, c'est de propager le Message de St. Joseph; nous prions donc nos confrères de faire connaître et de répandre autour d'eux ce recueil. Déjà plusieurs des établissements de la Cong: le reçoivent; nous serions heureux de le voir arriver dans toutes nos Ctes. Si d'ailleurs quelque maison ne pourrait se charger de l'abonnement, bien que le prix en soit minime, nous saurions leur venir en aide par le moyen de quelques âmes généreuses.

« Une autre prière que nous faisons à nos confrères, c'est de nous aider à donner à cette feuille, dont la rédaction nous est entièrement abandonnée, tout l'intérêt désirable. On pourrait, de nos maisons d'éducation surtout, nous envoyer de temps en temps quelques compositions en prose ou en vers en l'honneur de St. Joseph. Nous les recevions avec reconnaissance.

« D'autres, et plus spécialement nos Ctes des Missions, peuvent nous relater tout ce que la protection du saint et puissant Patron de l'Eglise universelle aura produit de fruits consolants dans leurs œuvres ou parmi les fidèles confiés à leur zèle. Le récit de faits analogues, quelque menus qu'ils soient, intéresse toujours nos lecteurs et = ajoutés en le passant = ne peut que faire du bien à la Cong: en général et à nos Missions elles-mêmes.

« Nous aimons à croire que cet appel à nos bien chers confrères sera entendu et compris. Voilà deux mois que nous sommes ici au centre de cette grande Archiconfrérie. L'expérience, sans doute, n'est pas encore bien longue, mais il semble quelle est suffisante pour nous permettre de croire que c'est bien St. Joseph qui nous a voulu ici; et que s'il y a eu de l'hésitation dans l'entreprise de cette œuvre, rien encore n'est venu dire que la décision finale du C. R. Père n'ait pas été une inspiration du Ciel.» (notandum)

Ctè de St- Ilan.

Oct. 73 - Avril 74.

1. Ecole agale 1900 fr. du Conseil g^l. - 2. Colonie. Orphel^t. Post^l. Frères.
- 3. P. Thomas. Personnel. - 4. Travaux du P. Loewenbruck.
- 1. Nos Pères de St- Ilan avaient, l'an dernier, présenté au Conseil g^l du Département une demande de secours en faveur de l'école agricole

ouverte dans l'Établissement. Cette demande a été favorablement accueillie. Dans la séance du 22 août, une allocation de 1000^f a été votée pour l'œuvre ; et en même temps une recommandation pressante fut adressée, au nom de l'assemblée, au Ministre de l'Agriculture. Mais les démarches auprès de ce ministère n'ont pas eu le succès qu'en avait fait espérer M. du Clésieux. (Rip. du Min. 5 nov. 73)

— 2. Quant à la colonie pénitentiaire, elle reste encore dans un état plus ou moins précaire. Cependant, comme nous l'avons vu au bulletin de St-Michel, on a obtenu de l'Administration des secours et des promesses qui font espérer pour l'avenir le maintien et le développement de l'œuvre.

Pour ce qui est de l'Orphelinat, il offre plus que des espérances ; il donne de véritables consolations. Au mois de janvier, le P. Wenger a fait entrer un des enfants à Chevilly au postulat des Frères. C'est le troisième Postulant qu'a fourni jusqu'ici l'orphelinat de St-Ilan ; et il y en a deux autres qui se préparent à suivre ces exemples. (Lett^{es} 19 et 20 janv. 74.)

— 3. Au Bulletin de la C^{te} de Toulon nous avons parlé incidemment de la santé du P. Thomas. Le 30 déc. ce cher Père a quitté St-Ilan pour se rendre à Paris et de là à Toulon. Cette dernière résidence lui était conseillée par les médecins, et son état s'étant aggravé vers la fin de novembre, le changement de séjour parut nécessaire. On espère que des soins et du repos contribueront peu à peu à rétablir ses forces.

Pendant l'absence du P. Thomas, le P. Wenger a été chargé par le T. R. Père, comme étant plus au courant des affaires de la colonie de St-Ilan, de le remplacer provisoirement. Avec lui se trouvent le P. Binder, spécialement chargé de l'enseignement des colons, et le P. Baugratz qui fait les instructions religieuses de la semaine, tant aux Frères qu'aux enfants. Ce cher Père a eu à souffrir de douleurs rhumatismales, aux bras et à l'une des jambes.

— 4. Le P. Lowenbruck, après un consolant ministère dans les diocèses d'Angers, de Romes, de Laval et de St-Brieuc, est allé prendre quelque temps de repos à St-Ilan. Il occupait ses loisirs en entendant les confessions des enfants de la colonie. Voici un extrait des lettres de ce fervent et

infatigable apôtre, où il fait au C. R. Père un petit résumé de ses travaux.

« Ma santé, dit-il, se soutient passable et me laisse espérer que le Bon Dieu m'accordera la consolation de terminer d'ici trois ans mes soixante années de missions.

« Il y a quinze jours je fis dès l'ouverture d'une petite mission, tout près de St-Flan, une chute qui aurait pu avoir des suites désastreuses pour moi; mais par une espèce de miracle de protection, je n'eus aucune fracture ni blessure grave, et je pus continuer mon ministère comme si rien ne m'était arrivé. (lett. 27 déc. 73)

« Vers la fin de janvier j'ai quitté St-Flan, après avoir donné une petite mission à Tréguen près St-Brienc. Elle a été bien consolante et selon l'usage du pays j'ai dû prêcher 4 fois par jour. Tout s'y est passé parfaitement bien. De là je me rendis dans le diocèse de Rennes, dans une très-grande paroisse située tout près du nouveau pèlerinage de N. D. de Pontmain; le nom de cette paroisse c'est la Bazouge du Désert. J'y fus écrasé de travail, et inondé de consolations. Le Curé, qui est un saint homme, était au comble de la joie et du bonheur et ne cessait de me redire: que ne vous ai-je connu plus tôt, je vous avais invité beaucoup d'autres fois à venir m'aider à travailler efficacement au salut des âmes qui me sont confiées; il voulut à toute force déjà m'avoir une seconde fois l'année prochaine, mais je lui ai fait observer qu'il valait mieux remettre cela à deux ou trois années.

« De là j'ai dû me rendre dans le diocèse de Laval, paroisse du Pas, lieu de la naissance de M^r Hamon, curé de St-Sulpice à Paris. J'y avais donné, il y a plus de 15 ans, une mission qui eut un succès complet. Depuis 7 ou 8 ans cette paroisse, autrefois excellente, était tombée dans un état déplorable, par suite de grands scandales et autres circonstances qu'il serait trop long de vous raconter. Mais grâce à Dieu, j'espère que je l'ai aujourd'hui remise en aussi bon état que possible. J'y suis resté tout le temps nécessaire pour pouvoir faire un bien solide et durable. Seulement depuis plus d'un mois j'avais l'estomac dérangé au point de ne pouvoir presque rien manger, ni vigier, et de me trouver dans l'impossibilité de commencer après ma mission du Pas une autre que j'avais promise. Je suis donc venu ici, à Angers, me reposer et essayer de refaire ma santé dont j'avais grand besoin pour une mission des plus importantes, pendant tout le mois de Mai. Depuis quelques jours il y a déjà une amélioration notable pour mon estomac. J'ai déjà promis des missions pour tout l'hiver prochain jusqu'à Pâques, mais j'espère aller me reposer quelques semaines à St-Flan, en janvier 1875. Implorant humblement votre paternelle bénédiction pour moi et mes travaux, je suis, avec profonde vénération, mon C. R. Père, le plus respectueux et le plus indigne de vos enfants, (lett. 20 avril 74) signé: Liewenbuck.

Nouvelles récentes des C^{tes}.

— Le 4 avril a succombé, dans la C^{te} de Blackrock, à une maladie de poitrine qui le consumait lentement, le P. Ryan, en religion François d'Assise, Profès des 1^{ers} vœux. Il était dans sa 30^e année et comptait 12 ans de vie de C^{te} et 19 mois seulement de Profession! Sa mort a été douce et édifiante; il s'y préparait du reste depuis longtemps.

— Sont arrivés à la Maison-Mère: le 24 fév. de la Trinidad, le P. Müller et le F. Edmond; de la Martinique M. Volf, scolastique; le 25 mars, d'Haïti, le F. Suitbert.

— Sont partis pour rentrer dans leurs missions, le 29 avril, le P. Horner, amenant avec lui à Zanzibar, le F. Suitbert, le 5 mai, de Bordeaux, le P. Le Tenrec, destiné à la C^{te} de St-Louis au Sénégal.

— Ont été opérés dans le personnel de quelques C^{tes} les changements suivants: A la Maison-Mère, les F. J. Dositée et Modoald ont remplacé les F. J. Donat et Benno, envoyés à Beauvais. Sont allés à Cellule, les F. J. Edmond et Jean, le premier en remplacement du F. Dositée.



P. S. Prière aux C^{tes} de Maurice, de Bourbon, Zanzibar et Chandernagor d'envoyer leurs Bulletins dès la réception de ce numéro.

Bulletin Général.

Maison - Mère.

Décret concernant la suppression du séminaire écossais de Rockwell et l'acquisition de la propriété. (Décret du 14 nov. 1873.)

Nos confrères connaissent les regrettables difficultés soulevées par rapport à l'œuvre de Rockwell. Contrairement au contrat de fondation, M^{rs} Chiébault et les Evêques d'Écosse avaient cherché d'abord à nous évincer en vendant la propriété. La Cour civile de Dublin, auprès de laquelle la demande de vente avait été introduite, reconnut nos droits et condamna nos adversaires par sentence du 17 juillet 1872. (C. IX. p. 104) Ceux-ci alors portèrent l'affaire à Rome, et en mai de l'an dernier la S. C. de la Propagande nomma comme arbitre Son Em. le Card. de Dublin. (Id. p. 694).

Dans ces nouvelles négociations, la Maison-Mère a fait ce qu'elle a pu pour maintenir l'œuvre si utile du séminaire écossais, telle qu'elle l'avait reçue en dépôt de ses fondateurs et notamment du Vénéable Arch. de Glasgow. (Conseils des 26 août et 10 oct. 1873) Mais, comme on le verra par le Bulletin suivant de Rockwell, tous ces efforts ont été inutiles. Les évêques d'Écosse étaient depuis longtemps résolus à opérer la conversion de l'œuvre en bourses diocésaines pour leurs séminaires respectifs. C'est une résolution qu'ils avaient prise en réunion générale dès le mois de juillet 1869, avant les dernières difficultés; et ils l'avaient renouvelée dans leur assemblée de 1871. Aussi à toutes nos propositions pour le maintien de l'œuvre, opposèrent-ils un refus absolu.

Il ne restait alors à la Maison-Mère qu'à sauvegarder autant que possible les intérêts de la Cong^o. Les évêques d'Écosse, qui demandaient d'abord pour la propriété un prix trop élevé, ayant fini par descendre

à des conditions plus acceptables pour nous, le Conseil a cru devoir consentir à l'acquisition de l'établissement, comme seconde maison de formation pour l'Institut en Irlande. (Décision du 14 nov. 1873)

Il est assurément à regretter que l'œuvre écossaise de Rockwell n'ait pu se continuer et s'affermir dans des conditions de paix et de tranquillité qui en eussent garanti les développements et le succès. Mais nous pouvons du moins nous rendre le témoignage d'avoir tout fait pour répondre aux intentions premières de son Fondateur ; et l'on peut ajouter que le zèle de nos Pères d'Irlande a déjà obtenu de bien consolants résultats auprès des jeunes Écossais qui leur avaient été confiés.

Quoiqu'il en soit d'ailleurs de l'œuvre écossaise, en l'acceptant la Maison-Mère avait aussi un autre but, celui d'aider au recrutement des sujets pour nos missions. Ce but, la maison de Rockwell l'a déjà réalisé avec succès, puisqu'elle nous a jusqu'ici donné plusieurs Frères et plusieurs Scolastiques. Espérons qu'elle deviendra plus encore, sous la protection de Marie-Immaculée, Patronne de l'Établissement, une source féconde de vocations solides et ferventes.

Admissions aux vœux.

Ont été admis par Décret du 10 oct. 1873 :

Aux vœux perpétuels, le P. Garmy, de la C^{té} de St-Louis (Ile Maurice)
 Id. de cinq ans, le F. Gérard, de la C^{té} de Braga (Portugal).

(Décision omise en son temps par mégarde.)

Hommage à la mémoire

de S. E. le Card. Barnabò, Préfet de la S. C. de la Propagande.

À la fin d'un des derniers Bulletins (t. ix. p. 874), le C. R. Père a fait recommander aux prières des C^{tés} le Cardinal Barnabò, de regretteé mémoire, décédé le 24 fév. dernier. C'est une dette de reconnaissance que nous avons à plus d'un titre envers cet éminent Prélat. Depuis de longues années, nous avions avec lui, pour notre Institut et nos

missions, des relations toutes particulières; et nous n'avons jamais eu qu'à nous féliciter de sa haute bienveillance.

Ces relations commencèrent spécialement lors de la réunion des deux Sociétés du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. Mgr. Barnabò venait depuis un an à peu près d'être nommé Secrétaire de la Propagande; quand le projet de fusion lui fut soumis, il y applaudit aussitôt, selon l'expression de la lettre du R. P. Sawenbruck, qui fut alors chargé de négocier la chose auprès du St-Siège. (Lett. du 14 juill. 1848.)

Notre Vénéré Père alla lui-même à Rome sur la fin de cette année; pour terminer cette importante affaire. Mgr. Barnabò, qui le connaissait déjà par ses lettres, avait pour lui une grande estime. Il le seconda de tout son pouvoir; (Lett. du V^{te} Père à la C^{te} de Dakar le 7 déc. 1848) et depuis il conserva toujours pour sa mémoire une pieuse vénération. Il aimait souvent à rappeler son souvenir et à citer son exemple. C'était toujours, au témoignage du P. Lannuier, l'autorité qu'il mettait en avant dans les affaires qui nous concernaient. (Lett. du 10 fév. 1854)

Dans le voyage que le C. R. Père fit lui-même à Rome en 1854 pour l'affaire de l'approbation de nos Règles, il trouva aussi auprès de ce Prélat l'accueil le plus bienveillant. Voici ce qu'il en écrivait dans la Circulaire N^o 8. « Je pus visiter aussi Mgr. Barnabò, Secrétaire de la S. C. de la Propagande, homme d'un mérite éminent et « qui jouit à Rome, et surtout auprès du St-Père, d'une grande confiance « et de la plus haute considération. Toutes les marques de la plus « grande bienveillance me furent données de sa part, et de celle du « Cardinal Préfet... » — Nous avions alors avec l'Archevêché de Paris de graves difficultés, commencées déjà du temps du V^{te} Père. Mgr. Sibour s'était montré vivement mécontent et irrité des changements opérés par M. Le Guay, en 1848, dans les Règles du St-Esprit, bien que ces modifications eussent été pleinement approuvées par le St-Siège. Ce qui l'avait mécontenté surtout, c'était l'article établissant notre dépendance de la Propagande. Et il avait tout employé jusqu'aux plus graves menaces, pour faire revenir sur une chose qu'il regardait comme attentatoire à son autorité; et qui cependant n'était que l'application à notre Institut d'une règle de droit commun pour toutes les Cong^{es}

religieuses non bornées à un diocèse. Il profita de son voyage à Rome en 1854, à l'occasion de la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, pour porter ses griefs à la Propagande — « Ce n'est pas, disait-il, qu'il eût aucunement à se plaindre de nous, mais c'était afin de bien connaître et ses attributions et ses devoirs. » — Il s'adressa pour cela à Mgr. Barnabò, qui eut bientôt tranché la question. Au moment où sortait Mgr. Sibour, le C. R. Père se trouvait lui-même à aller voir le secrétaire de la Propagande. Mgr. Barnabò lui raconta tout aussitôt ce qui s'était passé, et comment il avait fait comprendre à sa Grandeur le peu de fondement et l'inutilité de ses réclamations. Et en effet, grâce à l'intervention ferme et habile de l'éminent secrétaire de la Propagande, Mgr. Sibour ne fit plus de réclamations.

À la mort du Cardinal Franzoni en 1856, il fut promu à la charge de Préfet de la Propagande. Il devint par suite le Cardinal Protecteur de notre Institut; et comme son digne prédécesseur, il daigna conserver toujours pour notre Cong^g les dispositions les plus favorables. Dans les occasions où nous avons eu à recourir à son autorité, nous n'avons eu qu'à nous louer à la fois et de sa prudence et de sa bonté. Durant son séjour à Rome, à l'occasion du Concile, le C. R. Père lui fit encore plusieurs visites à la Propagande; il en reçut toujours le meilleur accueil.

Tout dévoué au bien des missions, cet Eminent Prélat a travaillé avec ardeur à leur extension. C'est spécialement sous sa direction, d'abord comme secrétaire, puis comme Préfet de la Propagande, qu'ont été établies nos différentes missions d'Afrique. Et ce ne sera pas là sans doute un de ses moindres titres à la récompense éternelle.

— Nous ajoutons ici quelques extraits d'une Notice biographique de l'Eminent Cardinal qui nous a été envoyée de Rome par le P. Frey.

« L'Eglise vient de perdre un de ses membres les plus illustres, un de ses bien-faiteurs les plus dévoués; le Cardinal Alexandre Barnabò, Préfet de la S. C. de la Propagande a terminé sa longue et laborieuse carrière, le 24 février.

« Né à Toligno, patrie de St. Angèle, le 2 Mars 1801, il partit dès sa première jeunesse pour l'école militaire de la Flèche, où Napoléon I^{er} envoyait les jeunes gens nobles des pays conquis; c'est là que le jeune marquis connut le Cardinal Latrugi et le Cardinal Régnier, qu'il appelait depuis

ses vaillants compagnons d'armes, ou plutôt pour me servir de sa propre expression, ses commilitons. Pendant trois ans il étudia à l'école de la Flèche, et de retour en Italie, il abandonna bientôt la carrière des armes pour entrer dans les rangs de la milice sacrée. Très-souvent, dans ses conversations, il rappelait son séjour en France : « J'ai été soldat, disait-il, et je le suis encore un peu. » On remarquait en effet chez lui une grande énergie de caractère, de l'ardeur, de la franchise, du courage militaire.

« Ordonné prêtre en 1827, il se distingua par son zèle pour le salut des âmes. Quatre ans plus tard, il fut nommé Consultant de la S. C. de la Propagande, et se dévoua tout entier au bien des missions, auxquelles il devait consacrer 43 années de travaux assidus. L'épiscopat lui fut offert, mais son humilité et son attachement à la Propagande, à laquelle il ne cessait de travailler comme Consultant, le lui firent refuser.

« Le 2 juillet 1847, Pie IX le nomma Secrétaire général de la Propagande, c'était peu de temps après la création de plusieurs Vicariats dans les Indes et dans l'extrême-Orient; les missions prenaient un développement considérable, et avaient besoin d'une direction plus active; le nouveau Secrétaire était l'homme choisi par la Providence pour occuper ce poste difficile.

« A la mort du Cardinal Franzoni, Préfet de la Propagande, Pie IX le manda au Vatican et fit mettre dans sa voiture un paquet qui renfermait divers insignes du Cardinalat, avec ordre d'accepter le mystérieux cadeau et de renvoyer le paquet que de retour à la Propagande. Le bon Secrétaire tomba ingénument dans le piège; mais dès qu'il s'en aperçut, il se hâta de retourner au Vatican, se jeta aux pieds du St-Père et le conjura, les larmes aux yeux, de ne point changer sa condition. Quelques jours plus tard, le 16 juin 1856, eut lieu le consistoire, et bon gré malgré, le Secrétaire était créé Cardinal et Préfet de la Propagande.

« Cette haute dignité ne changea point ses habitudes de travail, mais augmenta, si cela était possible, son zèle pour la missions; c'est de cette époque que date leur développement. De concert avec Pie IX, qui avait pour lui une profonde estime et une vive affection, il subdivisa les Vicariats, et créa de nouvelles Préfectures apostoliques; il inspira au St-Père la fondation d'une Congrégation spéciale pour les Rites Orientaux, et travailla activement au rétablissement de la hiérarchie dans les pays où le protestantisme commençait à perdre son empire.

« Les missionnaires du monde entier, l'aimaient comme leur père; sa haute dignité ne les troublait pas; ils recueillaient de sa bouche de sages et précieuses conseils qui les soutenaient puissamment dans leurs peines et leurs fatigues.

« Affectueux mais ferme, il avertissait et commandait quand il y était contraint; toutefois, il y mettait une douceur qui rendait l'avertissement

moins pénible? Il n'y a personne qui n'ait connu le Cardinal sans s'attacher à cette âme généreuse, à ce cœur affectueux, qui ne battait que pour l'Église et son auguste Chef.

« Malgré ses nombreuses occupations, il ne négligeait pas les devoirs du saint ministère; beaucoup de nouveaux convertis s'adressaient à lui pour recevoir des conseils de direction; son bonheur était de rompre le pain de la parole divine, ou de passer de longues heures à entendre des confessions dans les Communautés; c'était là ce qu'il appelait ses relâchements.

« Son assiduité au travail était extraordinaire: il venait lui-même aux bureaux tous les matins, pour expédier plus rapidement les affaires, et c'était presque toujours lui qui y arrivait le premier. Pendant les vacances de la Propagande, il travaillait comme de coutume, se faisait copiste au besoin, et quand un Vicaire apostolique lui disait qu'il n'était pas nécessaire d'écrire de sa propre main de très-longues pièces, il répondait spirituellement: « elles seront ainsi plus authentiques. »

« La perte de la vue, pénible infirmité dont il souffrit pendant les dernières années de sa vie, ne l'empêcha pas de continuer ses travaux; il se faisait lire les pièces importantes, et conservait la direction générale des affaires. Le 19 mars 1871, il eut un premier accès de goutte; Pie IX voulut alors profiter de cette circonstance pour l'engager au repos; il le nomma Préfet de la Vatie, dignité plus élevée qui exigeait moins de labeurs; mais l'infatigable Cardinal supplia le St-Père de ne pas l'arracher à ses chères occupations, et ajouta qu'il « préférerait quitter la pourpre, plutôt que d'abandonner la Propagande, sans pouvoir mourir sur la brèche » c'était toujours l'ancien soldat de la Flèche.

« Après huit jours seulement de maladie, il a succombé à un accès de goutte le 24 février, vers 4 h. 1/2 du soir, en offrant à Dieu, pour le salut de l'Église, une prière qui s'est achevée dans le ciel.

« Sa mort a causé une vive douleur à l'âme affectueuse de Pie IX; depuis quelque temps, le bon Cardinal ne pouvait se séparer de lui et multipliait ses visites au Vatican, comme s'il avait prévu l'avenir. — C'est le 102^{ème} Cardinal qui meurt sous le Pontificat de Pie IX.

Rome, 2 mars 1874.

F. G.

Le Cardinal Franchi,
nouveau Préfet de la S. C. de la Propagande.

Ainsi qu'on l'a vu par les feuilles publiques, la charge importante de Préfet de la S. C. de la Propagande a été confiée par le Souverain

(1) Plusieurs noms avaient été d'abord mis en avant pour cette charge, notamment ceux du Card. Monaco della Tallotta, de M^{gr} de Luca etc.

Mai 1874.

57.

Pontife à S. Eminence le Card. Franchi, par acte du 11 mars 1874. Dès la nouvelle de sa nomination, le C. R. Père s'est empressé d'écrire au nouveau Préfet pour lui exprimer tous nos sentiments de respectueuse et filiale soumission. Nous reproduisons ici cette lettre, comme étant écrite au nom de la Congrégation tout entière.

Paris, le 19 mars 1874.

Eminence Révérendissime,

« Je viens d'apprendre par les feuilles publiques votre nomination à la charge importante de Préfet de la S. C. de la Propagande, et je m'empresse de venir vous présenter, avec l'hommage de mes félicitations et de mes vœux, le tribut de notre humble obéissance, au nom de notre Congr. tout entière, et en celui de nos Missions, ainsi que des colonies françaises dont le soin spirituel nous est confié.

« Comme Votre Eminence Révérendissime le sait déjà sans doute, nous dépendons de la S. C. de la Propagande, non seulement quant à nos œuvres dans les pays de missions, mais encore quant à notre Société elle-même. Et c'est un lien particulier dont nous sommes heureux, comme étant spécialement voués à l'évangélisation des peuples encore assis à l'ombre de la mort.

« Par suite de votre élévation au titre de Préfet de cette S. Congr., Votre Eminence devient après le Souverain Pontife, comme notre premier supérieur et notre Cardinal Protecteur. Nous ne doutons pas que nous ne trouvions auprès d'Elle la haute bienveillance et le puissant appui que nous avons toujours rencontrés dans ses Eminents prédécesseurs, et spécialement dans le Cardinal Barnabò, de vénérée et regrettée mémoire. De notre part, nous nous efforcerons de mériter cette bienveillance par notre humble soumission, notre généreux dévouement, et notre filial attachement. Chaque jour aussi nos prières s'élèveront vers le Ciel, afin de demander pour Votre Eminence, avec la conservation d'une vie si précieuse à l'Eglise, les grâces et les lumières qui peuvent lui être nécessaires pour sa charge si importante.

Daignez agréer, Monseigneur, avec l'expression de tous nos vœux, l'hommage des sentiments de profond respect avec lesquels je suis,

de Votre Eminence Révérendissime,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

signé: Schwindenhammer, Sup: g^{ral}

— Son Eminence a daigné répondre au C. R. Père par la lettre suivante:

Rme Domine ;

In litteris Dominationis tuae die 19 martii exaratis te gratulari mihi peroptexi propterea quod SSmō Dnō Nostro me in Praefectum S. Congrōis

de Propaganda. Fide eligere dignatus sit.

Grates plurimas propter hoc tibi refero, simulque rogo quatenus in tuis ad Deum precibus Deum enixe precari velis, ut me assidue sua gratia et in-
tule adjuvet ad tantum onus dignius quo fieri possit, sustinendum.

Intera omnia tibi fausta ac felicia a Deo adprecor.

Roma ex ad. S. C. de P. Fide die 14 aprilis 1874.

Dom. tua

Adiectus

Alexander Card. Franchi, Praef.

Joannes Simonini Secretus

— Nous ajoutons ici sur le nouveau Préfet de la Propagande une
courte Notice, extraite des Missions Catholiques. (n° du 20 mars 1874. p. 141.)

« Mgr^e Franchi est né à Rome le 25 juin 1819. Il entra fort jeune
au Séminaire Romain où il fit de très-brillantes études. Reçu Docteur en
théologie en 1841, il travailla dès l'année suivante à la secrétairerie d'Etat.
Vers la même époque il était nommé professeur de philosophie au Séminaire
Romain. Il devint titulaire de la secrétairerie d'Etat, en 1847. — professeur
de diplomatie sacrée à l'Académie des Nobles, et d'histoire ecclésiastique à
l'Université, en 1848, — chargé d'affaires en Espagne, en 1853, — Arche-
vêque de Thessalonique et internonce à Florence, le 19 juin 1856, — Secrétaire
des affaires ecclésiastiques extraordinaires, en 1859, — nonce en Espagne, en
1868, — secrétaire de la Commission chargée, pendant le Concile du Vatican,
d'examiner les propositions des évêques, — ambassadeur extraordinaire au-
près du Sultan, en 1871, pour traiter l'affaire des arméniens.

« Voilà la carrière suivie par l'éminent Cardinal que le choix du St-
Père vient d'appeler aux importantes fonctions de Préfet général de la
Sacrée Congrégation de la Propagande et de la Congrégation spéciale des
affaires du rite oriental. »

« Nos lecteurs savent que la Propagande est chargée de tout ce qui
concerne la propagation et la conservation de la foi catholique dans les
pays hérétiques ou infidèles. C'est elle qui envoie des missionnaires dans les
différentes parties du monde, qui assigne les missions aux corporations reli-
gieuses vouées à l'apostolat, qui présente au St-Père les nominations aux
évêchés, aux vicariats et aux préfectures apostoliques, et qui résout les dif-
ficultés relatives à l'administration spirituelle ou temporelle des missions. »

Le rétablissement de la liturgie romaine
dans le diocèse de Paris,
et le Cérémonial du R. P. Le Tavasœur.

Le rétablissement de la liturgie romaine définitivement effectuée dans le diocèse de Paris le 1^{er} Dimanche de Carême, 22 fév. 1874, est un événement remarquable. Déjà M^{gr}. Sibour, puis S. E. le Card. Morlot avaient eu l'intention de revenir à l'unité liturgique; ils avaient été arrêtés par les difficultés et les oppositions que rencontrait cette mesure même au sein du clergé. La douce fermeté de S. Em. le Card. Guibert a su mener les choses à bonne fin.

Le mandement publié à ce sujet par M^{gr}. l'Archevêque, en date du 1^{er} novembre 1873, portait à l'art. 6 la disposition suivante au sujet du manuel à suivre pour les cérémonies: « En attendant que nous puissions donner un Cérémonial pour l'Eglise de Paris, nous conseillons de consulter et de suivre le Cérémonial du R. P. Le Tavasœur de la Cong^g. du St. Esprit. » — L'article 7 annonçait un Directoire qui serait donné pour faciliter dans les premiers temps la transition du rite Parisien à la liturgie Romaine.

On comprend que l'Eglise de Paris désire faire elle-même son Cérémonial; mais le digne Archevêque comprenait bien aussi que s'il eût attendu la composition de cet ouvrage, la liturgie Parisienne aurait pu vivre encore assez longtemps pour célébrer ses funérailles. Aussi s'est-il contenté d'en accepter le projet, qui peut-être ne sera jamais réalisé.

Son Eminence en avait d'abord chargé M. l'abbé Bayle, Vicaire g^l, de concert avec M. l'abbé Lassaigue, directeur au séminaire de St Sulpice, mais avec recommandation de communiquer le travail au P. Léon. M. l'abbé Bayle était venu le voir en effet pour lui en parler, quand il fut enlevé, au bout de quelques jours, par une mort inopinée le 25 sept. 1873. M. l'abbé Lassaigue restait donc chargé du soin de l'ouvrage; et il vint également en conférer avec le P. Léon. Mais dès les 1^{ères} ouvertures, celui-ci s'aperçut qu'il ne s'agissait de rien moins, dans l'esprit de l'auteur, que de faire une liturgie romaine plus ou moins mélangée de Parisien, comme cela se pratique à l'Eglise de St Sulpice.

depuis le 1^{er} dimanche de l'Avent 1871. Notre confrère eut devoir en parler à M. l'abbé Lagarde, avec lequel il est depuis longtemps en rapport. M. le Vicaire g^{al} voulut bien se charger de recevoir ses observations pour en faire part à Son Eminence selon qu'il y aurait lieu.

Le Directoire en question a eu bien de la peine à arriver à temps. Sa publication, exécutée d'urgence au dernier moment, n'a eu lieu que le samedi 21 février, le jour même où les Vêpres devaient être récitées selon le Rit Romain par tous les ecclésiastiques du diocèse. Et le P. Léon n'a pu en avoir communication que huit ou dix jours auparavant. Ses observations, bien que non acceptées sur tous les points, n'ont pas cependant été sans résultat pour le maintien des véritables règles liturgiques. C'est ainsi par exemple, qu'on a modifié l'article qui permettait la continuation de l'adoration du St-Sacrement au reposoir pendant toute la journée du Vendredi-St., un autre qui appuyait le maintien de quelques usages peu réguliers sur l'autorité des Archevêques précédents etc. En outre, au lieu de porter le titre de Directoire sous lequel il était annoncé, l'opuscule n'a reçu que le titre plus modeste d'Instruction provisoire. Et enfin S. E. le Cardinal, qui d'abord avait la pensée de mettre un mot en tête de l'ouvrage pour le recommander, a cru plus prudent de se borner à un simple imprimatur.

Maintenant ce sont des consultations qu'on vient adresser fréquemment au séminaire. M. l'abbé Chennailles Chanoine titulaire et premier maître des Cérémonies du Chapitre métropolitain, vient souvent dans ce but à la Cité, afin de bien établir les choses à Notre-Dame. C'est un zèle assurément bien digne d'éloge de la part d'un vieillard de 75 ans, qui a passé toute sa vie dans le diocèse de Paris, où il a été successivement curé de trois paroisses. M. l'abbé Duby, curé de St-Nicolas-du-Chardonnet et parent du P. Duby, est venu aussi communiquer quelques travaux liturgiques dont il a été chargé par Son Eminence.

Selon le mandement du Vénéralé Prélat, le Cérémonial du P. Le Vavas seur est maintenant suivi dans toutes les églises du diocèse de Paris. Cet ouvrage est, on le sait, à sa 4^{ème} édition; et celle

nouvelle édition s'écoule rapidement. Depuis deux ans, il s'en est vendu environ 3000 exemplaires : avec ceux qui ont été achetés depuis la première publication de l'ouvrage, c'est un écoulement de plus de 20,000 exemplaires.

Le Cérémonial à l'usage des petites églises de paroisse vient aussi d'être réimprimé, ainsi que celui de la Consécration des évêques. L'écoulement de ces ouvrages ne pouvait pas égaler celui du Cérémonial. Le premier a été édité pour la première fois en 1861; il en a été vendu 6000 exemplaires; le deuxième a paru en 1865 et il s'en est écoulé 3000.



Nécrologie

Le D^r Cruveilhier et M^r Roux-Lavergne.

Nos confrères ont pu apprendre par les journaux la mort du Docteur Cruveilhier, décédé à Paris au mois de mars dernier, à l'âge de 88 ans. Les soins bienveillants et dévoués qu'il a bien voulu donner pendant longtemps au membres de notre Cong^g, Pères, Frères et Scolastiques, qui allaient assez souvent le consulter, nous font un devoir de le recommander aux prières de nos C^{lé}. Mo^destin de Louis-Philippe et de la haute société Parisienne de l'époque, le D^r Cruveilhier consacrait aux pauvres une large part de son temps. Les membres des C^{lé} religieuses, et surtout les missionnaires, trouvaient aussi chez lui libre entrée et cordial accueil. Mais un souvenir que nous devons spécialement consigner ici, à sa mémoire, c'est que lors de la dernière maladie de notre Vénéral Père, il s'empressa de venir près de son lit de souffrances, lui apporter les secours de son art. Le V^{ré} Père sans doute ne l'aura pas oublié du haut du Ciel.

— Mentionnons aussi à cette occasion le nom de M^r Roux-Lavergne, mort à Rennes le 16 février dernier, et que quelques-uns de nos confrères ont connu à N. D. du Gard. Après avoir été Professeur dans l'Université, rédacteur à l'Univers, député à l'Assemblée constituante.

De 1848, M. Roux-Laverigne prit le parti de renoncer au monde, entra dans l'état ecclésiastique, et alla, en 1854, frapper à la porte du Gard. Il fut chargé d'y professer la philosophie, lorsqu'au bout de quelques mois il fut rappelé par les instances de l'Evêque de Rennes.

Clé de Rome.

Oct. 73 - Mai 74.)

1. Médailles à la distrib: des prix. Reentrée. Nombre. Retraites. — 2. Install: p: les Cours des Jésuites. Langue italienne au séminaire. — 3. Asile aux Dominicains. — 4. Audience du S: Père. Gages d'affection. Evénements. — 5. Statue de N.-D. de Lourdes. Noël. — 6. Evêques reçus. 7. Religieux et autres hôtes. 8. M: de Corcelles. 9. Impôts arriérés à payer. 10. P. Frey] [Consultez de la Propagande]

— 1. Le précédent Bulletin de la Clé indiquait les grades obtenus l'an dernier par nos élèves (t. IX. p. 671.) Pour la distribution des prix faite au Collège Romain le 3 Septembre, nous n'avions parmi les nombreux concurrents que deux de nos séminaristes. Néanmoins nous avons eu trois récompenses: la 2^{ème} médaille du cours de Théologie du soir, (S: R. P. Franzelin) décernée à M. Auguste Lorain, du diocèse de Bourges la 1^{ère} médaille de sciences et la 2^{ème} de Logique, décernée à M. Joseph Marseille du diocèse de Vannes.

« Le nombre des élèves se ressent toujours des crises que nous traversons; il est cependant plus élevé que l'année dernière. Des anciens, il ne nous restait que cinq: l'arrivée des nouveaux a porté ce nombre à dix-huit. Nous sommes loin, comme on le voit, des belles années du séminaire; espérons pour l'avenir des jours plus favorables.

« Le jeudi 30 oct., le R. P. Supérieur a ouvert p: les élèves les exercices de la retraite. Celle des Frères prêchée par le P. Daum avait été close le 26 du même mois. Le S: Evêque renouvela alors ses vœux pour cinq ans.»

— 2. « A la suite de l'énergique protestation des Recteurs des séminaires nationaux de Rome contre l'envahissement des bâtiments du collège romain, le gouvernement subalpin avait promis de fournir un local pour la continuation des cours, en ajoutant que si

On n'en trouvait pas de convenable parmi ceux qui seraient offerts, on n'aurait qu'à louer un aux frais de l'Etat. (C. IX. p. 676.) Sans se laisser abuser par ces promesses, dont on pouvait à bon droit suspecter la sincérité, les recteurs prièrent les R. P. Jésuites de donner leurs leçons dans des salles mises à leur disposition par les collèges eux-mêmes. De cette façon, il n'y eut qu'un retard de huit jours dans la reprise des cours. En effet, le 12 nov. au lieu du 5, les classes de théologie s'ouvrirent au Collège Germanique-Hongrois (Palais Borromeo), et celles de Philosophie au collège Pie-Latin-Américain, connu sous le nom de Collège Américain du Sud et situé près du Quirinal.

— « Comme il est bon que les élèves profitent aussi de leur séjour à Rome pour apprendre la langue italienne, rien n'est négligé au séminaire pour leur faire atteindre ce but. Deux fois par semaine, on ne parle que cette langue pendant la récréation de midi. De plus, à partir du mois de janvier, on a commencé pendant le souper la lecture d'un livre italien, la vie de St Paul de la Croix, fondateur des religieux Passionistes. Cette mesure a été parfaitement accueillie des élèves qui s'efforcent aussi de bien apprendre l'italien. »

— 3. « Nous avons été heureux de pouvoir offrir un asile aux P. P. Dominicains du Couvent de la Minerve, voisin de notre établissement. Depuis l'entrée des Italiens à Rome, ces religieux avaient déjà été dépouillés d'une partie de leur demeure, mais au commencement de novembre, on leur signifia d'avoir à quitter les quelques appartements qu'ils occupaient encore, et où ils continuaient l'enseignement de la théologie. Le 12 au soir, à l'heure de l'Ave Maria, après un délai bien court pour se pourvoir ailleurs, ils devaient avoir complètement évacué leur couvent pour ne plus y rentrer. Afin de ne pas retarder eux non plus l'ouverture de leurs cours, ils s'entendirent avec le R. P. Supérieur qui mit à leur disposition une trentaine de Chambres du 4^{ème} et du 5^{ème} étage de notre maison, le réfectoire des Frères et la grande salle de récréation des élèves. C'est dans cette salle qu'ils donnent leurs leçons de théologie, mais elle nous reste toujours pour les récréations. Ils sont environ une vingtaine, tant Pères que scolastiques et Frères. Les bâtiments du séminaire renferment ainsi

en ce moment deux Communautés distinctes, et d'ailleurs vivant séparément l'une de l'autre.

« Les Pères Dominicains continuent à desservir leur église de la Minerve. Au mois de mars, ils ont célébré avec une pompe merveilleuse le sixième centenaire de l'illustre Docteur qui est la gloire de leur ordre, St. Thomas d'Aquin. Nous nous sommes associés à cette solennité, autant qu'il nous a été possible. »

— 4. « Le 16 nov. N. S. P. le Pape a daigné recevoir en audience spéciale les élèves du séminaire. Le Souverain-Pontife les a accueillis avec cette bienveillance que ceux-là seuls qui l'ont vu sont à même de connaître. En entrant, il a de suite reconnu le R. P. Supérieur qui les conduisait et lui a dit quelques mots affectueux au sujet de l'accueil fait aux R. R. P. P. Dominicains de la Minerve; puis il a passé devant les séminaristes en donnant à chacun sa main à baiser et adressant la parole à plusieurs. Revenu au milieu du groupe: « les apôtres, dit-il, étaient douze et ils ont converti le monde; vous êtes dix-huit, vous convertirez bien la France. » Il fit ensuite des vœux pour que leur nombre s'accrût encore, tout en les félicitant de le voir déjà assez sensiblement augmenté. Sa Sainteté se retira après les avoir bénis avec une paternelle effusion. Plusieurs de nos séminaristes ont plus tard obtenu d'être reçus en audience particulière, et leur qualité d'élèves de Santa Chiara⁽¹⁾ leur a toujours valu quelque parole bienveillante, ce qui dénote la sympathie marquée du St. Père pour le séminaire français.

« Le 2 février, fête de la Purification de N. D. le R. P. Supérieur s'est rendu au Vatican, accompagné de deux séminaristes pour offrir un cierge au St. Père, comme c'est l'usage à Rome. Le R. P. Forestier, procureur des Maristes, le R. P. Delarue, procureur de la Compagnie de St. Sulpice; M. l'abbé Faquet, veyen de l'Université Saval à Québec, tous les trois alors chez nous, ont voulu eux aussi présenter leur offrande à sa Sainteté, comme gage de leur dévouement filial. Ils s'étaient également fait accompagner de deux élèves qui ont dû à cette circonstance de voir une fois de plus le Chef vénéré de

(1) C'est le nom donné habituellement à Rome à notre maison, parceque c'était un ancien couvent de Clarisses, et que c'est encore le nom de la rue.

de la *St^e Eglise*. Le Pape était rayonnant de santé et plein de gaieté; pour chacun il eut une parole affectueuse.

« Ce bon *St^e Père* nous avait lui-même donné auparavant nos étrennes, en nous envoyant à Noël un panier de bonbons et de gâteaux. »

5. « En souvenir de l'hospitalité qu'il avait reçue l'an dernier au séminaire pendant son séjour à Rome, le R. P. Sempé, Supérieur des missionnaires de N. D. de Lourdes, nous avait envoyé une fort belle statue de la vierge miraculeuse. On avait pensé à la placer au fond du chœur, dans une niche imitant la grotte si renommée. Mais comme cette disposition présentait des inconvénients assez considérables, on s'est contenté de l'entourer de tentures de velours rouge, qui forment d'ailleurs un encadrement bien réussi. Le 4 déc. la statue fut placée sur son socle, mais couverte d'un voile. Le 7 Décembre eut lieu l'inauguration. On commença par le chant de l'*Ave Maria Stella*; à la strophe *Monstra de esse Matrem*, le P. Freyd s'avança vers la statue, enleva le voile qui la cachait aux yeux du public. Une pieuse émotion couvrit dans l'assistance, lorsqu'on aperçut la statue de la Reine du Ciel dans son attitude extatique. Le P. Zigliara, Supérieur des jeunes religieux dominicains prononça un discours sur les Glories de Marie. Ces religieux donnèrent aussi le salut du C. S. Sacrament. Une grande partie de la colonie française assistait à cette cérémonie dont le journal de Florence a donné le récit. (N.º du 10 déc.)

« Cette année, pour la première fois depuis trois ans, on a eu au séminaire la messe de minuit. Vers 10 heures une foule empressée commençait à remplir notre chapelle. L'office fut chanté par les R. R. P. P. Dominicains. A minuit, se fit la procession du *Sacro Bambino*, à laquelle prirent part les membres des deux familles que la main de la divine Providence a réunies sous le même toit. On fit au chant du *Te Deum* le tour de la chapelle, et avant le sacrifice de la messe, le clergé et les fidèles altèrent dévotement vénérer le *Sacro Bambino*, exposé à la chapelle de *St^e Claire*. »

6. « Depuis l'automne dernier grand nombre de personnages marquants sont venus demander l'hospitalité au séminaire français. Le

3 octobre est arrivé le nouvel Evêque de Nevers, M^{gr} de Laouë, ancien vicaire général d'Amiens, accompagné de M. Dubachier, son vicaire général et de M. Voelin, curé doyen de Moreuil, diocèse d'Amiens. Le 31 du même mois est venu M^{gr} Suivet, évêque de Mende, avec M. Costes son vicaire général. A son retour dans son diocèse ce digne Prélat nous a envoyé un de ses meilleurs élèves de philosophie, qui doit faire ici toutes ses études.

« Le 22 janvier, nous recevions M^{gr} de Cabrières, ancien vicaire général de Nîmes, évêque préconisé de Montpellier, qui tenait à faire sous la direction du R. P. Frey sa retraite de consécration. Un autre Prélat, M^{gr} Richard, évêque de Belley, a fait aussi au mois de février une retraite de 10 jours dans la C^{té}, et nous a bien édifiés par ses vertus et sa simplicité. Sont aussi descendus au séminaire M^{gr} Bataille évêque d'Amiens (le 20 fév.); puis M^{gr} Sebaux, évêque d'Angoulême (le 15 mars); venus l'un et l'autre à Rome pour leur visite ad limina apostolorum. M^{gr} Bataille s'est montré bien sympathique à notre œuvre, et il a manifesté l'intention d'envoyer un ou deux élèves au séminaire, où déjà l'un de ses diocésains fait ses études théologiques.

« Plus tard, au mois d'avril, nous sont arrivés M^{gr} Bécél, év. de Vannes et M^{gr} Hailion, récemment sacré pour le siège du Cap-Haïtien. Avec eux se trouvait le F. Cyprien, Supérieur général des Frères de Ploërmel. M^{gr} l'évêque de Versailles étant à Rome à la même époque, a demandé à venir dire la s^te messe au séminaire; il logeait près de chez nous à l'hôtel de la Minerve.

« Nous venons aussi de recevoir M^{gr} Meaglia, nommé Nonce en France, en remplacement du Cardinal Chigi. Son Excellence remplissait déjà ces fonctions près la cour de Munich, et avant de quitter cette ville, elle nous avait demandé par lettre à descendre chez nous en arrivant à Rome. (Lett. 16 avril 74)

« A ces marques d'estime et d'affection de ces divers Prélat, ajoutons en une autre bien touchante de M^{gr} d'Outremon, évêque d'Alger, et notre ancien élève. Sa Grandeur nous a fait parvenir un billet de 1000^{fr} avec ce bon mot d'envoi: « les fils doivent venir au secours de leurs parents en détresse. » (Lett. 29 mars 74.)

— 7. « Le Supérieur général des Maristes nous avait également

demandé l'hospitalité durant le séjour qu'il a fait dans la ville sainte, du 2 au 18 décembre. Il avait amené le R. P. Forestier, qu'il a laissé à Rome en qualité de procureur de sa Compagnie, et qui est resté au séminaire jusqu'au 14 février.

Le 9 décembre, le R. P. Ange le Doré, supérieur général de la Société des Eudistes, est arrivé de Bretagne pour faire définitivement approuver les Constitutions de sa Cong^g. C'est le P. Daum qui, en sa qualité de Consultant de la Cong^g des Evêques et Réguliers, est chargé de l'examen de ces Constitutions. Citons encore parmi nos hôtes de cette année M. l'abbé Raul, vicaire général et supérieur du grand séminaire de Sièx, M. l'abbé Taquet, ancien élève de la maison et Doyen de l'Université Laval à Québec. Il avait avec lui M. Roussel, secrétaire de cette même Université.

« M. Louis Veillot a fait une courte apparition à Rome pendant le mois de décembre; plusieurs fois il est venu dîner au séminaire, et de retour à Paris, il nous a envoyé divers ouvrages qu'il savait manquer à notre bibliothèque. (lett. du 26 déc. 73)

« Le 21 avril, nous avons encore une brillante couronne de convives. C'était d'abord le bon Card. de Cambrai, M^{gr} Regnier, avec son Vicaire général, M. Bernard, et le supérieur de son grand séminaire, un Lazariste; puis le nouveau Préfet de la Propagande, S. Em. le Card. Franche, avec M^{gr} Mloysi et M^{gr} Roncetti du Secrétariat de la Propagande; ensuite deux des secrétaires de Sa Sainteté, nos amis, M^{gr} Mercurelli et M^{gr} Nocella; et enfin M^{gr} Kirby, Recteur du collège irlandais et M. l'abbé Taquet. (lett. 25 av.)

— 8. « Nous sommes aussi en très-bons rapports avec l'Ambassade. Le 1^{er} janvier, le R. P. Supérieur, accompagné d'une députation des élèves du séminaire, est allé offrir ses vœux au Représentant de la France auprès du St-Siège. M. de Corcelle s'est montré très-sensible à cette démarche.

« L'ambassade a de son mieux défendu nos intérêts contre le fisc italien dans la grosse question des impôts qui nous menaçaient. Ses démarches, malheureusement, ont été sans succès; et aujourd'hui nous voilà obligés de payer un arriéré d'imposition de 6000 f. pour les 3 dernières années 1872, 73, 74. C'est une rude épreuve pour les

finances du cher P. Brichet. (Lett. 13 fév. 74.)

— 9. Au moment où nous terminons ce Bulletin, une lettre de Rome annonce au C. R. Père, que le P. Freyd vient de recevoir du Card. Antonelli un billet en date du 6 mai, qui le nomme, par ordre du S^t Père, Conseiller de la S. C. de la Propagande. C'est là un nouveau gage des sentiments d'estime et de confiance que l'on a pour nos Pères de Rome et en même temps pour la Cong^o. Depuis un certain temps du reste le P. Freyd remplissait déjà cette fonction sans en avoir le titre. On le consultait assez souvent de la Propagande, et dans ces derniers mois, on lui a confié diverses affaires importantes à examiner.



C^{té} de Blackrock.

Nov. 73-Mai 74.

1. Elèves. Nombre. Succès à l'Université. — 2. Cours et affiliation à l'Université. Maison des Jésuites. — 3. Retour du C. Ebenrecht. M. Langel à Langonnet. — 4. Morts d'un élève, d'un Scolast., du P. Ryan. — 5. Baptêmes d'enfants protestants. Oblation de scol^s. — 6. Ferme achetée. — 7. Description topographique de Blackrock.

— 1. « Le dernier Bulletin évaluait à 180 environ le nombre des pensionnaires que nous espérons réunir pour cette année scolaire. En effet, notre moyenne tient entre 170 et 180 élèves internes, auxquels il faut ajouter 25 externes.

« Cette augmentation est due surtout à nos succès au concours de l'Université catholique. Le résultat en a été connu quelques jours avant Noël, et bientôt nous avons reçu grand nombre de demandes. C'est qu'en effet presque tous les prix ont été décernés à nos élèves. Ces prix nous ont valu la somme de 775[£]. Ils étaient d'une valeur réelle beaucoup plus considérable; mais pour la recevoir intégralement, il aurait fallu suivre les cours de l'Université. Un de nos anciens élèves qui nous a quittés pour suivre ces cours, a remporté dans le courant de l'année dernière des prix qui lui ont valu de 1500 à 2000[£].

« A l'examen que les jeunes gens passent pour être affiliés à l'Université, nos élèves ont encore cette fois figuré au premier rang. Plusieurs des principaux journaux de Dublin ont, à cette

occasion, parlé de notre collège dans les termes les plus flatteurs.

— 2.^e Une modification a été adoptée à l'Université catholique dans le courant de l'année dernière. Il ne sera plus nécessaire désormais d'en suivre les cours pour obtenir sinon toute la valeur des prix, au moins une valeur approchante. Mais d'un autre côté tous les collèges de l'Irlande ont été récemment affiliés à l'Université. Nos succès, par suite, ne seront plus aussi faciles, vu qu'il y aura un plus grand nombre de collèges à concourir, mais ils n'en seront que plus glorieux.

« Ajoutons qu'à l'Université catholique, la pension, e. à. d. une maison où logent un certain nombre d'étudiants, a été confiée aux Pères Jésuites. Avant de recevoir la direction de cette œuvre, ils avaient l'intention de fonder, sur une propriété dont ils ont fait récemment l'acquisition, à une lieue environ de Blackrock, une maison de hautes études, puis un collège ordinaire. Mais ils durent renoncer à ce double projet, S. E. le Cardinal Cullen ne l'ayant pas approuvé. » (Lett. 5 Janv. 74)

— 3.^e Nous parlions au dernier bulletin de la maladie du Père Ebenrecht et de son séjour en Alsace pendant environ 3 mois. Ce temps de repos a contribué à le remettre, sans toutefois lui rendre une aussi parfaite santé qu'auparavant. Ses enfants étaient tous bien désireux de revoir ce cher Père; aussi à son arrivée, vers la fin de novembre, recut-il une sorte d'ovation. « Ils m'attendaient depuis plus d'un mois, dit-il, le bruit de mon arrivée avait plusieurs fois couru et chaque fois ils se trouvaient déçus. Le matin de ma venue, tous, nouveaux comme anciens, étaient également curieux de me voir, et de constater que cette fois du moins c'était une réalité. J'arrivai pendant qu'ils étaient au déjeuner, et je me rendis presque aussitôt à la chapelle pour offrir le st. sacrifice en action de grâce pour mon heureux retour. La chapelle fut littéralement inondée par les enfants qui n'avaient rien de plus pressé que de me revoir. »

« Au commencement du mois de mars, M. Laugel, scolastique titulaire, qui se trouvait employé au collège, nous a quittés, pour aller continuer sa théologie à St. 19. de Langonnet. »

— 4. La mort, qui jusqu'ici nous avait assez épargnés, nous a, cette année, cruellement frappés dans l'espace de trois mois. A la fin de février, pendant la récréation, un élève fut atteint à la tempe d'une balle à jouer qui rompit l'artère. L'accident semblait d'abord sans gravité; mais dans la nuit l'état du pauvre enfant empira considérablement; le matin le délire le prit, et à 2 h. du soir il expirait. Ce fut, comme on le pense bien, une grande consolation dans toute la maison. Nous craignons beaucoup que ce malheur ne nuisît à notre Etablissement dans l'esprit du public. Jusqu'ici cependant, grâce à Dieu, nos craintes ne se sont pas réalisées; et même, chose vraiment surprenante, le père de l'élève décédé, nous a annoncé pour la rentrée prochaine un de ses autres enfants.

« Au commencement de février, un de nos meilleurs Scolastiques M. Carmody, a succombé, au sein de sa famille, à une fièvre gastrique qui le minait depuis assez longtemps. Le R. P. Supérieur est allé le voir avant sa mort et a été très-consolé de trouver en lui des sentiments admirables de foi et de résignation. Il a reçu à cette occasion ses vœux perpétuels.

« La troisième victime que le Bon Dieu s'est choisie, c'est le P. Ryan. L'état désespéré de sa santé nous avait préparés depuis longtemps déjà à une séparation plus ou moins prochaine. La veille du Dimanche des Rameaux, il dit pour la dernière fois la s^{te} messe. Le lundi de la semaine s^{te} il éprouva une violente crise, après laquelle on jugea prudent de lui administrer les derniers sacrements. A la suite d'une nouvelle crise, il recut le lendemain l'indulgence plénière. Le cher Père continua à décliner rapidement, nous édifiant tous par sa pieuse résignation. Enfin le samedi saint 4 avril, à 5 h. $\frac{3}{4}$ du soir — il rendit le dernier soupir. Il a été inhumé le lundi de Pâques dans un des caveaux que nous avons fait disposer au-dessous de la chapelle, lors de la construction. »

— 5. « Le 1^{er} jour de l'an, le P. Supérieur a eu la consolation d'administrer le s^{te} Baptême à deux de nos enfants qui avaient été

élevés dans le protestantisme, jusqu'à leur entrée au collège. (5 janv.)

« Nous avons de plus reçu d'une même famille, cinq enfants qui bien que baptisés dans le catholicisme avaient une éducation protestante et auraient mené une vie toute protestante également, si une circonstance providentielle ne les avait conduits chez nous.

« Au baptême, dont nous venons de parler, ajoutons, comme cérémonie particulière, celle de l'oblation et prise d'habit de deux petits scolastiques: M. M. Thomas Yneaney et Thomas Coyle. Leur réception a eu lieu le 5 avril. »

— 6. « Mentionnons avant de finir l'acquisition autorisée par la Maison-Mère, d'une ferme située à Leixlip, à 4 lieues de l'établissement. Elle comprend une maison de maître, 4 de domestiques et une superficie de 94 arpents de bonne terre. Le père d'un de nos enfants qui l'avait achetée au mois d'oct. 1873 pour 15,000[£], nous en a fait cession deux mois après pour 11,250[£]. Cette ferme en favorisant l'élevage des bestiaux, nous permettra de faire une économie considérable chaque année sur les dépenses annuelles de viande, sans parler des autres produits du sol qu'on pourra utiliser avantageusement. » (Informat. 24 déc. 73)

— 7. En parlant des récentes constructions faites à Blackrock, nous annoncions, dans un précédent Bulletin (t. ix. p. 425) une petite description de l'établissement. Voici ce qu'écrivait à ce sujet le P. Ehrenrecht au Père Barillec, en lui envoyant le plan ci-contre :

« Mon bien cher Père,

« Lors de mon passage à Paris, je vous ai promis quelques détails topographiques sur notre Etablissement. Je viens aujourd'hui remplir la promesse que j'ai dû retarder forcément, des travaux plus pressants s'étant accumulés pendant mes six mois de maladie et d'absence et attendaient mon retour.

« Le Collège de Blackrock se trouve à l'extrémité d'une petite impasse appelée avenue de Castle Dawson, longue de 2 hectomètres environ, et se détachant, dans le petit village de Williamstown, de la grande route de Dublin à Kingstown et Wexford. Dublin est à environ

une tiende du Collège; une voie ferrée qui relie Dublin et Wexford (Sud Est de l'Irlande) passe à 3 ou 4 hectom. de l'Établissement en longeant les bords de la mer. Grâce à ce voisinage de la mer, nous pouvons prendre des bains pendant la belle saison.

« En 1860, les bâtiments du collège se réduisaient à ce qu'on appelle le château de M^r Dawson, nom du propriétaire qui l'avait fait construire, conservé encore aujourd'hui à l'impasse qui suit la clôture de notre maison. Ce bâtiment (N^o 1.) nous donne en ce moment au sous-bassement les caves et les magasins; au rez-de-chaussée les parloirs, au 1^{er} une belle salle pour la bibliothèque de la Clé et deux chambres. Dans la partie postérieure du même bloc de bâtiments, se trouvent, au bas, la salle de communauté des Frères, près de la cuisine (N^o 7), la buanderie et les bains. — Au 1^{er}, le réfectoire des scolastiques et des frères et une belle chambre qui en ce moment sert de dortoir. — Au 2^{ème} se trouvent les infirmeries complètement isolées. La basse-cour (N^o 10) existait également dès notre arrivée. Elle nous sert encore telle quelle, et il y a de plus une menuiserie et une boulangerie (N^o 9.)

« Dès 1860, on comprit la nécessité d'élever un bâtiment pour les salles de classes et les dortoirs. Il fut construit (N^o 2) sur l'impasse, près de l'entrée. Nous y avons 7 salles de classe et deux études pour les moyens et les petits. Au 1^{er} se trouve un dortoir sur toute la largeur et presque toute la longueur du bâtiment, tandis que le grenier sert de dortoir pour les agrégés et autres étrangers: tailleurs, menuisiers etc. Il y a de plus un compartiment spécial pour les ouvriers tailleurs.

« Dans l'automne de 1865, on fit la salle St-Patrice (N^o 3) qui sert de lieu de récréation quand le temps est froid et humide. C'est là que se donnent les représentations, les soirées amusantes etc. Au-dessus, sur la majeure partie de la longueur, se trouve un beau dortoir qui aboutit avec celui du N^o 2, à un très-beau lavoir. Il donne également accès à la tribune de l'orgue à la chapelle (N^o 4), qui fut bâtie, comme vous le savez en 1867-68. Le mur de cette chapelle, du côté de l'Évangile, est mitoyen avec la salle

St-Patrice, qui sert de lieu de réunion avant les offices; la sacristie se trouve derrière le sanctuaire, à l'angle de la salle St-Patrice et du nouveau corridor récemment construit.

« En 1870 on éleva dans un coin de la cour de récréation un petit bâtiment (N° 5) qui vient d'être affecté au scolasticat depuis que le nouveau grand bâtiment est terminé.

« Le grand bâtiment, qui s'étend de la vieille maison (N° 1.) jusqu'au scolasticat (N° 5), invisible sur le dessin pris à vol d'oiseau, vaut à lui seul presque autant que les bâtiments N° 2, 3, 5. — Au rez-de-chaussée; nous avons un magnifique corridor qui avec la salle (N° 3) relie tous les bâtiments et sert de plus de salle de récréation aux scolastiques dans le mauvais temps. Le rez-de-chaussée est partagé entre le réfectoire et la salle d'étude. Ces deux appartements sont séparés par une double porte qu'on ouvre pour la distribution des prix ou autres occasions semblables, et nous donnent une seule pièce de 55 m. de long, sur 9 de large et presque 6 m. de haut.

« Dans ce nouveau bâtiment, il y a deux escaliers; l'un, entre le réfectoire et la vieille maison (N° 1.), il sert à la C^{te} religieuse et aux infirmeries, l'autre est entre la grande étude et l'extrémité de la salle (N° 3). Au bas de cette salle se trouve la bibliothèque des élèves, à l'entresol, un dortoir; au 1^{er} la lingerie et le dépôt des livres de classes; au 2^e tous les pianos et une salle de chant; au 3^e (point culminant de l'extrémité du grand bâtiment) une salle pour la musique instrumentale. Le grand escalier donne accès à tous ces appartements, non moins qu'aux deux dortoirs qui se trouvent au 1^{er} et au 2^{im} immédiatement au dessus de la grande étude. La séparation, mobile au bas, entre le réfectoire et l'étude, existe jus qu'au haut du dernier étage. Et de même qu'au dessus de la grande étude il y a deux étages de dortoirs, ainsi au dessus du réfectoire il y a deux étages de chambres à double rangée avec un corridor au milieu et un autre corridor de croix pour donner de l'air et du jour. Nous avons 9 magnifiques chambres dans chaque étage. Le grenier est divisé en 30 cellules pour les Frères, 15 de chaque côté, ayant chacune une fenêtre à mansarde.

« L'escalier entre le N° 6 et le N° 1. conduit à la tour. La première

chambre de la tour domine déjà complètement la vieille maison 11:1. Le compartiment supérieur est muni de fenêtres basses à l'endroit où l'horloge se trouve; les grandes fenêtres au-dessus sont à la hauteur des cloches. Un petit escalier nous conduit un peu plus haut sur une terrasse extérieure, au haut de la tour. Aux quatre coins de cette tour s'élèvent autant de belles statues. S. Pierre et S. Paul regardant vers la mer, S. Patrick tourné vers la chapelle, et S. Joseph qui protège la cour de récréation. Par un beau jour, nous pourrions presque voir les montagnes du pays de Galles au-delà du canal de S. Georges. Jugez de la vue que nous avons sur la baie de Dublin, la ville, la campagne, les montagnes et le magnifique port de Kingstown. Je vous laisse du haut de cette éminence contempler les splendides beautés de la verte Erin et celles plus resplendissantes du ciel étoilé quand l'astre du jour aura disparu pour aller saluer nos confères de l'Ohio.

J. H. Ebenrecht.

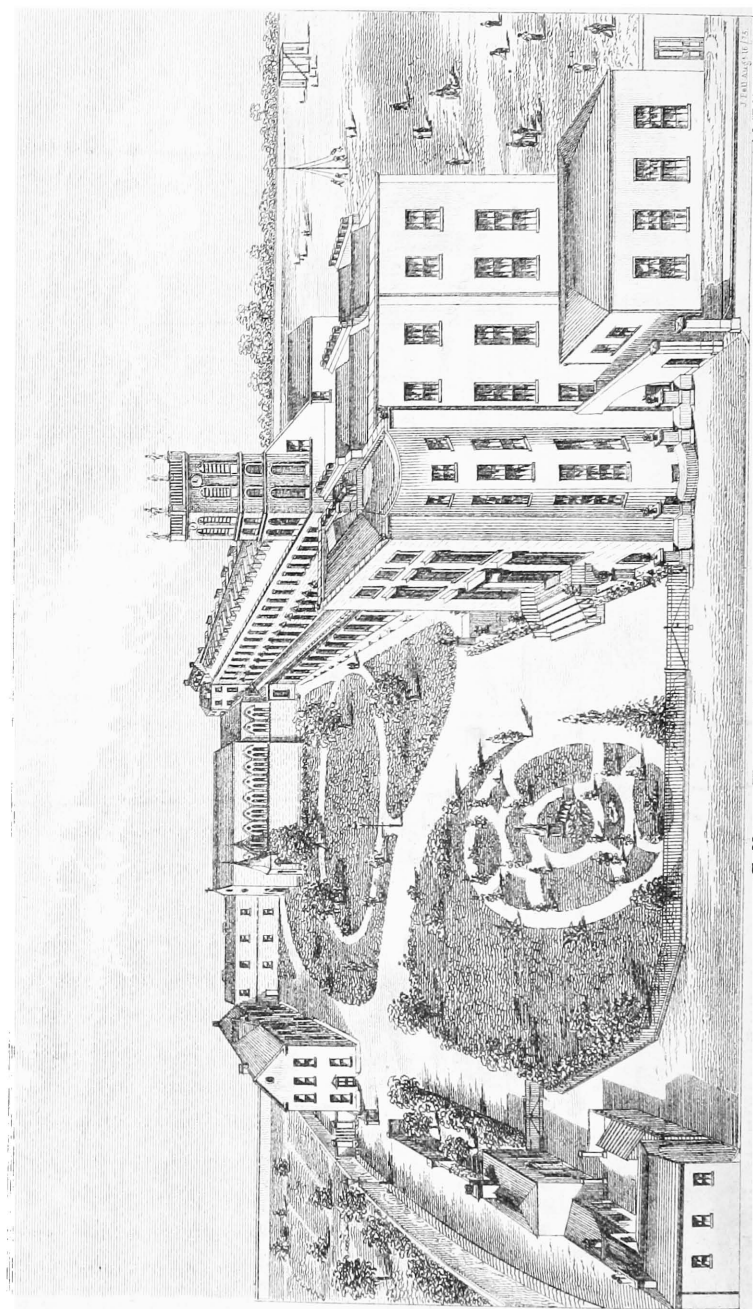
C^{té} de Rockwell.

Nov. 73 Mai 74.

1. Négociations avec les Sr. d'Ecosse. Trois offres de vente par eux. — 2. Actes conclus. Bon résultat. — 3. Bons sentiments des jeunes écossais. — 4. Retraite P. Leman. — 5. Soirée Articles de journaux relig^z p^r l'Établ^t.

— 1. La suppression du séminaire écossais et l'acquisition par notre Institut de la propriété de Rockwell, déjà décidée depuis quelques mois, comme on l'a vu plus haut (p. 51.) seront bientôt des faits accomplis. Il serait superflu d'entrer ici dans le détail des longues négociations poursuivies à cet égard avec les Evêques d'Ecosse auprès de l'Eminent Card. Archev. de Dublin, choisi pour arbitre en cette affaire par la S. C. de la Propagande. En voici seulement le résumé succinct.

La Maison-Mère proposait, pour tout concilier et conserver l'œuvre écossaise comme Petit séminaire seulement. Le principe de la fondation aurait ainsi été respecté, nos propres droits sauvegardés, et les évêques d'Ecosse auraient pu, suivant leur désir, donner



Collège Français Blackrock, 1874.

(Clareville)

Dominicaines (Sion-Hill)

Willow Park.

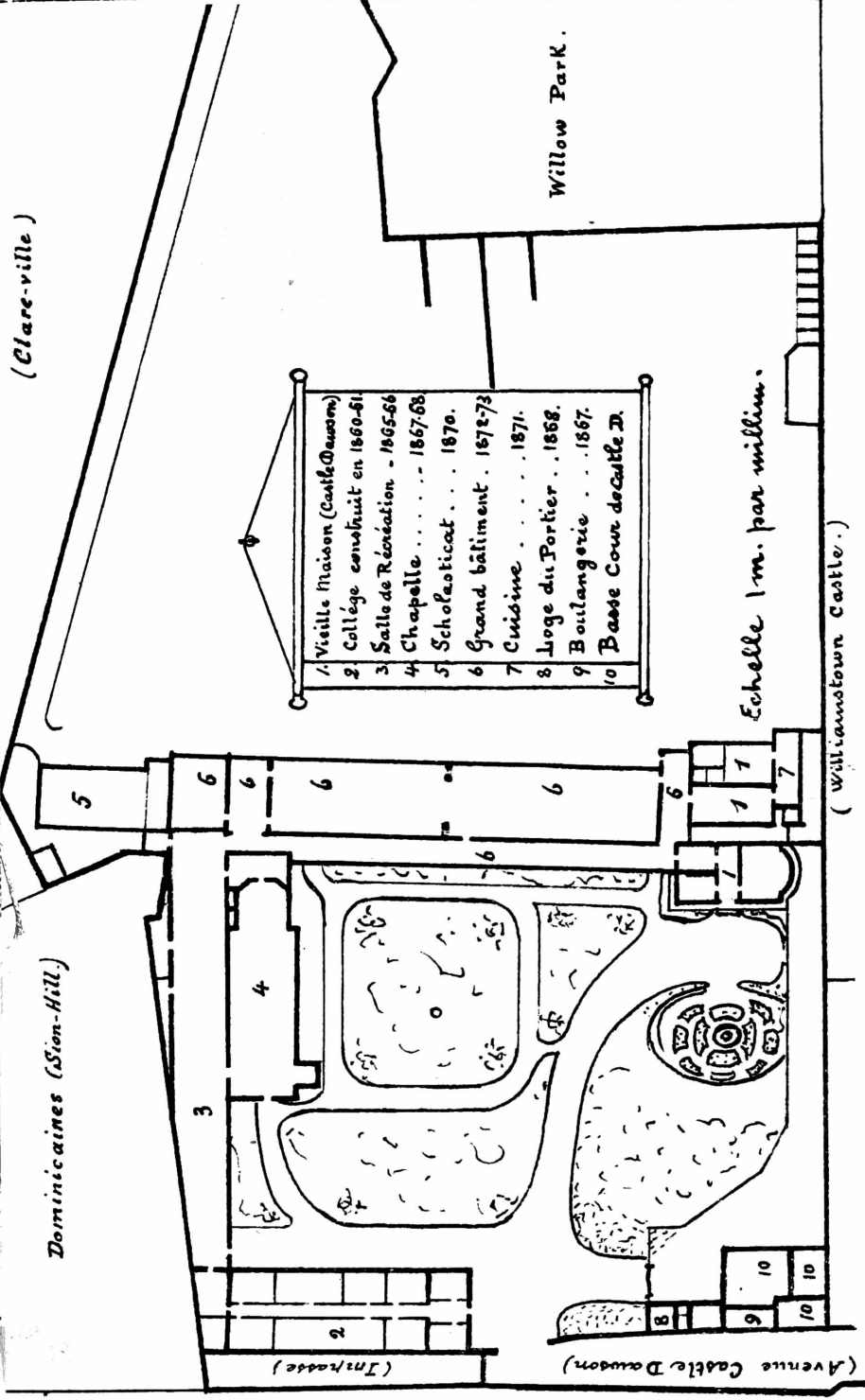
- 1. Visite Maison (Castle Dawson)
- 2. Collège construit en 1860-61.
- 3. Salle de Récréation - 1865-66
- 4. Chapelle 1867-68
- 5. Scolasticat 1870.
- 6. Grand bâtiment . 1872-73
- 7. Cuisine 1871.
- 8. Loge du Portier . . 1868.
- 9. Boulangerie . . . 1867.
- 10. Basse Cour de Castle D.

Echelle 1 m. par millim.

(Williamstown Castle.)

(Intracée)

(Avenue Castle Dawson)



eux-mêmes à leurs sujets la formation ecclésiastique, puisqu'ils les auraient eus, à partir de la Rhétorique ou de la philosophie. (Conseil du 26 août 1873). C'est dans ce sens que le C. R. Père avait écrit à Rome. Ce fut aussi ce qu'il écrivit ou fit écrire à S. E. le Card. Cullen par nos Pères d'Irlande. (Lett. du 5 août et du 3 sept. 1873)

Mais les évêques d'Ecosse se refusèrent absolument à ces propositions. Il y avait alors deux partis à prendre: ou nous retirer moyennant compensation, ou bien acheter la propriété à un prix convenable.

Dans une première lettre à l'Eminent Cardinal de Dublin, en date du 5 juill., les évêques d'Ecosse nous offrirent la cession de l'immeuble; mais, sans tenir compte des droits qui nous étaient acquis, ils demandaient, payée comptant, une somme de 300,000[£] ou un minimum de 250,000. Nos Pères d'Irlande répondirent le 5 août à Mgr Cullen que ces conditions étaient inacceptables, et ils insistèrent de nouveau pour le maintien de l'œuvre, selon les intentions premières des fondateurs.

Les Prélats écossais nous offrirent alors la propriété au prix d'un capital dont les intérêts leur permettraient d'élever 12 étudiants en Ecosse. (Lett. du 22 août 73) Cette offre était évidemment trop vague pour servir de base à un arrangement; et du reste elle ne tenait encore aucun compte de nos droits. On y fit donc à peu près la même réponse que précédemment. (Lett. du 3 sept. 73)

Enfin les évêques d'Ecosse des cédèrent au chiffre plus équitable de 200,000[£]. (Lett. du 23 sept.) Et alors, sur l'avis unanime des Pères des deux Ctés de Rockwell et de Blackrock, et du Conseil de l'Em. Cardinal de Dublin, la Maison-Mère consentit à traiter de l'achat. (Conseil du 14 nov. 74.)

— 2. Relativement à la valeur de la propriété, le dernier prix était en effet, au dire de tous les experts, très-avantageux. Cependant eu égard à nos droits sur l'établissement, le P. Leman a pu en obtenir encore la réduction à 175,000[£]: chiffre que les évêques d'Ecosse ont fini par accepter par lettre du 31 janvier dernier. Nos Pères espèrent pouvoir facilement acquitter cette somme au moyen des ressources mêmes de l'établissement. On s'occupe en ce moment de la réduction du contrat de vente. (Lett. du P. Leman aux Ev. 30 déc. 1873. Leur rép. 31 janv. 74 — Lett. du Card. 18 fév. 74)

Ainsi se trouve enfin terminées, à la grande joie de nos Pères d'Irlande, cette longue période de difficultés, qui, dans ses phases diverses, a duré près de 10 années. S. E. le Card. Cullen s'est empressé d'écrire à Rome l'issue des négociations dont il avait été chargé, avant même de nous annoncer... l'acceptation des évêques. Et à la Propagande, on a été satisfait de cette conclusion. (Lett. du P. Frey 13 fév. et 21 mars 74)

— 3.^a Nos élèves écossais, dit le Bull. local, se préparent à nous quitter. Nous perdons en eux des jeunes gens bien vertueux, dociles et intelligents. Jusqu'au dernier jour, ils continuent leur vie d'étude et de régularité, comme s'ils devaient rester toujours avec nous. Au milieu des difficultés entre M. Thiébault, les évêques d'Ecosse et nous, il faut leur rendre ce témoignage, ils ont su en général très-bien concilier le respect, l'affection et la reconnaissance qui étaient dus à tous. Ils seront sans doute dispensés dans les différents séminaires d'Ecosse. Puissent-ils persévérer tous généreusement dans leur s^te vocation!

— 4.^a Cette année nos élèves ont eu leur retraite immédiatement avant la fête de la Purification. C'est le P. Leman qui la leur a prêchée. Le 2 février, il nous fit aussi la conférence d'usage sur le V^{tr}e Père. Elle était d'un intérêt d'autant plus grand pour les auditeurs qu'il a eu le bonheur de vivre pendant plusieurs années avec notre S^t Fondateur.

— 5.^a Notre dernière soirée récréative, comprenant une tragédie, un concert et une comédie, a eu un succès extraordinaire et des plus avantageux pour l'Etablissement. Plusieurs journaux de Cork, Tralee, Cloumel, Limerick et Dublin en ont rendu compte avec éloge. Le Vindicator de Limerick terminait ainsi un long article fait à ce sujet. « Nous avons déjà fréquemment et toujours avec un nouveau plaisir, assisté aux représentations et aux concerts donnés au Collège de Rockwell, mais jamais nous n'en sommes revenus aussi charmés que cette fois. Nous devons, à cette occasion un juste tribut d'admiration et d'éloges aux savants et zélés Directeurs de cet établissement pour l'éducation vraiment solide et les bonnes manières qu'ils savent si bien donner à leurs élèves. Ce collège germe humblement, il y a dix ans à peine, dans le sol fertile de

la province de Munster; et depuis plusieurs années déjà, il a occupé un rang éminent parmi les institutions catholiques les plus florissantes. Puisse-t-il se développer de plus en plus, et puissions-nous, bien d'autres années encore, avoir le bonheur d'accepter l'invitation de nos amis les élèves de Rockwell.» (Limerick Vindicator du 10 av. 74.)



Portugal.

Cité de Braga.

Nov. 73 - Mai 74

1. Nombre des élèves. — 2. Piété. Bon esprit. — 3. Vocations. Vœux du St. Gérard.
 — 4. Local insuffisant. — 5. Difficultés des examens. Succès
 — 1. « Notre petit collège du St. Esprit continue grâce à Dieu, à se développer d'une manière bien consolante. De 31, le nombre des élèves internes s'est élevé, depuis le commencement de l'année, au-delà de la cinquantaine. Nous en avons 52, et nous pouvons au maximum en admettre encore 6 autres, dont 4 sont attendus. Le nombre des externes a suivi à peu près la même progression. Nous en avons maintenant 46, dont quelques-uns sont demi-pensionnaires. Ce qui donne un chiffre complet de 98 élèves. Et il faut remarquer que dans l'admission des sujets, nous ne nous sommes jamais départis des conditions du programme, de sorte qu'un grand nombre de demandes ont dû être refusées. »

— 2. « L'action de la divine Providence, si palpable dans le développement si rapide de l'œuvre, n'est pas moins manifeste dans les excellentes dispositions qui animent tous nos enfants. Obéissance prompte et complète, application soutenue, respect et amour pour leurs maîtres, piété vive et d'une simplicité charmante, tels sont les principaux traits qui les distinguent. Aussi peut-on dire que l'établissement

(1) Voici en particulier, ajoutez ici le bulletin de la Cité, un petit trait d'un de nos élèves externes connu sous le nom de do Sanchinho (le petit saint) lequel paraît vraiment prévenu de grâces privilégiées, tant il est pieux, simple et innocent. Dernièrement on lui fit cadeau d'un petit livre de prières; l'enfant le reçut avec son calme et son sourire habituel, car jamais la joie bruyante n'entre dans cette âme innocente. Il se met à le feuilleter; mais voilà qu'un nuage de tristesse vient à voiler son habituelle sérénité. C'est qu'en parcourant les images du chemin de la Croix ses yeux ont reconnu Jésus représenté au milieu des juifs hideux qui l'outragent et le tourmentent. A cette vue, notre bon

ressemble plutôt à un petit-scolasticat qu'à un collège. Presque tous ceux qui ont fait leur 1^{ère} Communion, s'approchent régulièrement de la Table-Sainte chaque dimanche. Ils ont aussi à remplir de petites charges, dont ils s'acquittent avec la plus grande exactitude.

« De telles dispositions sont évidemment le fruit de l'éducation chrétienne que ces enfants ont reçue auprès de leurs parents. La province du Minho dont Braga est la capitale est éminemment religieuse, elle possède encore un bon nombre de ces anciennes familles de vieille roche qui firent l'antique gloire du Portugal. (Lett. 25 nov. 73 et 4 mars 74.)

« Nous avons pu envoyer au P. Duparquet pour l'achat d'un petit noir une somme de 50^{fr}. Cette offrande, qui ne sera pas la dernière, en attendant que nous puissions fournir des sujets à la Mission du Congo, témoigne du vif intérêt avec lequel nous suivons les travaux et nous associons aux peines et aux espérances de nos confrères de Lundana. »

— 3. « Quant aux vocations religieuses, nous avons de bonnes espérances pour l'avenir. Il nous est arrivé trois postulants Frères, qui paraissent animés de bons desirs. (Lett. 20. 29 déc. 73.)

« Le 1^{er} janvier, à la fin de la retraite annuelle remise jus qu'aux vacances de Noël, à cause des occupations qui l'avaient fait différer, le Fr. Gérard a pu renouveler ses vœux pour cinq ans. » (Lett. 4 mars 74.)

— 4. « Mais pour le développement de nos œuvres, la première condition, c'est celle d'un local convenable. Nous sommes ici un peu comme l'oiseau sur la branche. La « Casa das Hortas » dont nous louons une partie, appartient, comme vous le savez, à une dame qui peut mourir d'un instant à l'autre. Or, le futur héritier, jeune homme de l'école libérale, dit à qui veut l'entendre, qu'aussitôt qu'il en sera maître, son premier acte sera de nous chasser.

« Il y a bien à Braga un établissement qui nous conviendrait. C'est une maison spacieuse, avec une belle chapelle publique, et du terrain pour bâtir. Mais il s'agirait d'acheter et non pas de louer; Nepomuceno, c'est le nom de l'enfant, ne peut se contenir; d'abord ses lèvres se collent affectueusement sur l'image du divin Maître qu'il couvre de ses baisers, puis comme transporté d'une sainte colère contre les bourreaux, il reprend une à une chaque image de la vie douloureuse et inflige, sans égard pour son joli petit livre, une décapitation en effigie aux cruels ennemis du Sauveur. »

et les ressources nous font défaut. Peut-être que dans peu de temps un des grands couvents de Braga condamnés à disparaître à la mort des dernières religieuses qui y sont encore, viendra à être en vente.

Mais c'est toujours la même difficulté, le manque de fonds pour faire une si utile acquisition. Enfin espérons que la divine Providence, nous viendra en aide. (Lett. 10 déc. 73 - 2 et 10 janv. 74.)

« Là où nous sommes, nous n'avons point de chapelle, et par conséquent point de fêtes et point de dimanches pour ainsi dire. Tous nos offices se réduisent chaque jour de l'année, à une simple messe basse dans le plus pauvre des oratoires. Et puis nulle possibilité non plus de conserver le St. Sacrement, c'est là pour nous une bien dure privation. »

— 5. Une de nos grandes et constantes préoccupations, nous vient désormais des examens publics et officiels. Le Gouvernement paraît décidé à les rendre de plus en plus sérieux et difficiles. Cette mesure aura le grand avantage de stimuler puissamment les enfants; car mal passer l'examen officiel, c'est perdre infailliblement son année d'étude. Mais de l'ensemble de ces résultats d'examen dépend aussi pour un collège sa bonne renommée et toute sa prospérité. De là, par conséquent pour nous, la nécessité d'un labeur considérable afin de bien préparer nos élèves.

« Grâce à Dieu, nos efforts n'ont pas été stériles. A la session d'examen qui vient d'avoir lieu et s'est terminée le 12 mai, nous présentions 15 élèves, 8 internes et 7 externes. Ils devaient être soumis à deux épreuves. L'une écrite, l'autre orale. Nos huit internes ont tous subi la double épreuve avec distinction, de manière même à être remarqués des assistants et des examinateurs. Des 7 externes 2 ont échoué, mais seulement à l'examen oral; et pour l'un son insuccès est venu d'une infirmité organique des yeux, laquelle ne lui permet pas de lire couramment. En somme 28 examens sur 30, couronnés de succès, c'est un beau résultat, et nous ne pouvons manquer d'en rendre à l'Esprit-Saint de vives actions de grâces. La proportion des admissions a été de 30 sur 100 présentations. » (Lett. 12 mars 74.)

Nouvelles récentes des C^{tés}.

Comme nouvelle se rattachant au Bulletin du Séminaire français, insérée dans le présent Numéro, nous ajoutons ici que S. Em. le Card. Guibert se proposait, à l'exemple de plusieurs autres Prélats, descendre dans notre C^{té} pendant le séjour qu'il doit faire à Rome. Il avait envoyé, le 15 mai, le secrétaire général de l'Archevêché, M. l'abbé Petit, demander au C. R. Père si on pourrait le recevoir, en faisant remarquer qu'il ne voulait qu'un appartement des plus simples. Mais peu de jours après, l'Ambassade ayant appris le prochain voyage de l'éminent Prêlat, lui adressa une invitation qu'il a dû accepter. Son Eminence a exprimé au C. R. Père son regret de ne pouvoir demeurer dans notre C^{té}, avec tous ses remerciements pour l'hospitalité qu'on lui avait promise.

— Sont arrivés à la Maison-Mère : le 13 mai, le C. Marie-Liguori rentrant de Sierra-Léone ; — le 23, le Père Barthel, de Chandernagor ; — le 28, le P. Ruy, de la Guadeloupe et les P. P. Maître Jean et Contoz, de la Martinique. Ces trois derniers se trouvent encore assez fatigués.

— Le 20 mai est arrivé à Paris le P. Thomas, auquel les médecins avaient conseillé, durant l'hiver, le séjour de Toulon. Il est retourné le 28 reprendre ses fonctions à St-Ilan.

Bulletin Général.



Actes administratifs.

Indult autorisant le C. R. Père à accorder aux Préfets apost. la faculté de communiquer les pouvoirs ecclésiastiques aux prêtres étrangers et de passage (Indult du 12 avril 1874) — Observations au sujet des feuilles de missionnaire apost.

La feuille de pouvoirs des Préfets apostoliques, porte au n° 26 la clause suivante. *Communicandi has facultates in totum vel in parte presbyteris (et pour les religieux Fratribus) duce missionis quos S. C. de P. F. destinaverit et approbaverit et non aliis. . .* — On pouvait croire à cet égard que par le fait même que le S^t Siège confiait une mission à un Institut religieux, les prêtres de cet Institut se trouvaient dès lors suffisamment approuvés d'une manière générale pour cette mission, sans qu'il y eût besoin pour chacun d'une approbation individuelle.

La difficulté que la S. C. de la Propagande mettait dans ces derniers temps à délivrer des feuilles de missionnaire apostolique appuyait cette interprétation, confirmée d'ailleurs par diverses consultations privées. Cependant la question étant grave et importante, le C. R. Père crut devoir adresser à Rome une consultation officielle, en date du 7 avril 1873; et la S. C. de la Propagande, après mûr examen des doutes proposés, a répondu le 11 juillet que l'approbation était nécessaire dans tous les cas pour chaque prêtre individuellement, et cela, non seulement au point de vue de la convenance morale ou de la licéité, mais encore quant à la validité des pouvoirs.

C'est là cependant une restriction assez gênante, en

plusieurs cas. Souvent, en effet, il arrive que des prêtres sont appelés à passer d'une colonie ou d'une mission à une autre, et il est difficile de leur envoyer à temps des feuilles de missionnaire apostolique. De plus des prêtres qui viennent à passer pour- raient rendre service; et la restriction dont il s'agit empêche de leur donner des pouvoirs. Aussi les Supérieurs de l'ancienne Société du St. Esprit avaient-ils obtenu d'autoriser les Prêtres apostoliques des missions coloniales à accorder en pareil cas les pouvoirs nécessaires. (M. Broulet par Indult du 15 Dec. 1827; et M. Turdunier par Indult du 15 Juin 1845.)

Le C. R. Père a demandé les mêmes facultés; et le St. Siège a daigné les lui accorder pour trois années, par l'Indult suivant:

Ex audientia Ssmi, diei 12 aprilis 1874.

Ssmus D. N. Pius Divina Providentiâ P. P. IX. referente me infra- scripto S. C. de Propaganda fide Secretario, benigne facultatem concessit ad triennium Superiori Congregationis Sli Spiritus et Imm. Cordis B. M. Virginis, ut Præfectis et vice-Præfectis rite deputatis in Missionibus Colonialium⁽¹⁾ potestatem communicare possint extendendi facultates quas a Sede obtinuerunt non solum ad externos presbyteros qui in Missionibus prædictarum Colonialium morari solent (pro quibus peti debent a Supradicto Superiori patentes litteræ presbyteris Missionariis concedi solite) verum etiam ad externos presbyteros, qui aliquo temporis spatio in prædictis Missionibus fortasse versabuntur. Quæ tamen potestate Præfecti et vice-Præfecti (onerata eorum conscientia) erga eos tantum externos sacerdotes utentur, quos et probitate et scientia salis præstare intelligunt.

Datum Romæ ex ædibus dicte S. C. de Prop. die et anno prædictis.

Gratis sine ulla solutione quovis titulo.

Loco sigilli.

Jeanes Siniconi, Secretarius.

En vertu de cet Indult, le C. R. Père déclare autoriser les Prêtres et Vice-Prêtres des colonies, et aussi, selon l'extension du même Indult déjà demandée, ceux de nos autres missions, à donner aux prêtres étrangers ou de passage les pouvoirs qu'ils jugeront à propos de leur conférer.

(1) C'est par négligence que dans la rédaction de l'Indult on n'a parlé que des missions des colonies. Le C. R. Père a demandé l'extension du même pouvoir aux autres Præfectures apostoliques qui nous sont confiées.

1^o. Il est à remarquer que les feuilles de missionnaire apost. ne sont nécessaires que pour les Préfectures. Les Vicaires apostoliques peuvent donner des pouvoirs à tous les prêtres qu'ils jugent aptes, sacerdotibus idoneis.

2^o. Quant au passé, il n'y a pas à s'inquiéter pour les cas ou de bonne foi l'on n'aurait pas été en règle, l'église suppléant alors la juridiction.

3^o. Pour le présent tout est d'ailleurs régularisé. Les noms de ceux de nos Tères et des prêtres du séminaire qui sont employés dans les Préfectures apostoliques ont tous été envoyés à la Propagande.

4^o. Le C. R. Père a reçu de Rome des patentes de missionnaire apostolique en blanc. On en remettra à tous ceux qui en auront besoin à l'avenir.

Admissions à l'oblation.

Les décisions diverses du C. R. Père, ont été admis comme aspirants titulaires :

Au Grand Scolasticat, le 24 mai 1874 (par Véc. du 24 avril)
 M. M. Guyon, du dioc. de Bordeaux, Pat. de rel. St Joseph,
 Pressevaux, du dioc. de Lyon, Pat. de rel. St Joseph,
 Ridet, du dioc. d'Autun, Pat. de rel. St Jean l'Ev.,
 Carré, du dioc. de St-Brieuc, Pat. de rel. St Franc.-Xavier,
 Grés, du dioc. de Rodez, Pat. de rel. St Joseph,
 Le Bonne (Guillaume), du dioc. de Tannes, Pat. de rel. St Joseph.

Au Petit scol^t de N. D. de Langonnet, le même jour:
 M. M. Paris, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. St Joseph,
 Houde, id. id., Pat. de rel. Marie-Joseph,
 Kunemann, id. id., Pat. de rel. St Franc.-Xavier
 Krafft, id. id., Pat. de rel. Jean-Marie.

Au Petit scol^t de Cellule, le 5 juin (par Véc. du 12 mai)
 M. M. Pascal (fr. Baptiste), du dioc. de Clermont, Pat. de rel. Marie-Louis,
 Fricks, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. Marie-François.

Au Noviciat de Blackrock par déc. au 24 avril.
 Les Postul. Mac Cartby, en rel. et Patrick, du dioc. de Kerry,
 Sword, en rel. et Berckmans, du dioc. de Kildare.

Nouvelles de la Maison-Mère.

S. E. le Cardinal Chigi,
 et le nouveau Nonce, M^{gr} Meglia.

Nous avons été amenés à parler incidemment de l'élevation au Cardinalat de S. E. M^{gr} Chigi, à son départ de Paris, nous lui devons dans les pages de notre Bulletin un hommage d'humble et affectueuse reconnaissance. Bien des fois, en effet, le nom de ce digne Prélat a trouvé place ici, et toujours uni à quelque témoignage d'une bienveillance spéciale.

M^{gr} Chigi avait appris, et par ses prédécesseurs et par la renommée publique, le dévouement dont nous faisons profession pour le S. Siège, et notre attachement aux doctrines romaines. Et de là ces relations toutes particulières et pleines d'intimité. Ainsi que de fois ne voyait-on pas, stationnant à la porte du séminaire, l'équipage du Nonce ? C'était S. Excellence qui venait faire visite au T. R. Père, l'entretenir d'affaires importantes, lui confier ses difficultés, souvent même demander des avis. Avait-il à présider quelque cérémonie particulière ; soit à la chancelle de la Nunciature, soit dans une église de Paris. M^{gr} Chigi, qui ne voulait officier qu'à la condition que les cérémonies romaines fussent exactement observées, avait toujours à avoir auprès de lui le R. P. Léon Le Vavasseur et des séminaristes du St. Esprit.

Aux fêtes de la Pentecôte, l'illustre représentant du St. Père, aimait à se trouver au milieu de nous. D'ordinaire sa journée tout entière nous était alors consacrée ; et quand ses occupations y mettaient obstacle, il savait se ménager au moins quelque loisir, soit pour nous chanter la grand'messe, soit pour donner le salut.

Pendant la longue maladie du T. R. Père, S. Excellence daigna s'intéresser vivement au rétablissement de sa santé. Plusieurs fois Elle vint en personne s'enquérir Elle-même des nouvelles de notre bien-aimé malade, et lui exprimer la part qu'Elle prenait à ses souffrances.

Aussi tout en nous associant à la joie causée par l'élévation de M. gr. Chigi au Cardinalat, nous n'avons pu ne pas éprouver quelque regret en pensant que cette dignité exigerait son retour à Rome. Il en était d'ailleurs question depuis quatre ou cinq ans déjà. Mais la situation des affaires religieuses en France demandait jusqu'ici le maintien à Paris d'un représentant du S. Siège déjà bien à même, par son expérience et son crédit, de faire face à toutes les difficultés qui pouvaient surgir. M. gr. ne faillit pas à la confiance qu'avaient inspirée son zèle et sa prudence. Voici sur ce Digne Prélat une courte Notice :

M. gr. Chigi, de l'ancienne et illustre famille de ce nom, est né à Rome le 31 mai 1810. Par sa mère, il appartient aux princes de la maison Barberini. Après une éducation aussi complète que brillante, il entra comme garde noble au service des Papes Grégoire XVI et Pie IX. En 1848, il était de l'escorte fidèle qui accompagna le S. Père à Gaète. Il quitta sa profession des armes pour la cléricature, et s'en alla en 1850 étudier à Civita la Théologie au Collège des Jésuites. En 1853, il reçut un titre de chanoine à la Basilique Vaticane, avec dispense de résider, et fut cette même année, n'étant pas encore prêtre, député auprès de M. gr. l'Archevêque de Bordeaux, alors nommé Cardinal, pour lui porter, en qualité d'abbat, la bannette cardinalice. Son ordination à la prêtrise eut lieu en 1855. Peu après il remplaçait auprès de la personne de Pie IX, M. gr. Calbot, alors absent, dans les fonctions de Camérier secret. En 1856, le S. Père le sacra évêque de ses mains, en lui conférant le titre archiepiscopal de l'Eglise de Myre in partibus infidelium. En même temps M. gr. Chigi était nommé Nonce en Bavière, et, avant de prendre possession de son poste, envoyé à S. Pétersbourg auprès de l'Empereur Alexandre II, avec la délicate mission de féliciter ce souverain de son avènement au trône. Ce fut en 1861 que M. gr. Chigi fut appelé à être en France le représentant du S. Siège. C'est par conséquent pendant 13 années que S. E. a exercé les importantes et difficiles fonctions qui lui étaient confiées. Deux choses capitales et du plus haut intérêt pour l'Eglise restèrent le but constant de ses efforts : l'extirpation des dernières racines du Gallicanisme, et l'appui du bras de la France à ménager au S. Siège. Ainsi la seconde expédition française en Italie, couronnée par la victoire de Montana, fut en grande partie due au

zèle que déploya en cette circonstance M^r Chigi en habile et dévoué diplomate. (Voir à ce sujet un article du Journal l'Univers, du 20 déc. 1873.)

Un journal essentiellement bonapartiste, et d'un esprit plus que suspect au point de vue religieux de Gaulois, a publié sur M^r Chigi, lors de son élévation au Cardinalat, un long article dont les railleries et les attaques sont en réalité le meilleur éloge. Cet article, en effet, peut se résumer en ces termes. Le Pape avait choisi M^r Chigi, comme l'homme le plus propre à combattre en France le grand ennemi de l'Eglise, la révolution. Ce prélat l'a en effet combattue avec prudence et habileté, en prenant garde de froisser personne, mais avec constance et fermeté. La feuille révolutionnaire rappelle elle-même, comme preuve, les faits suivants: le soutien donné aux Evêques de France dans leurs réclamations en faveur des droits temporels et spirituels du s^t Siège, lors de la guerre d'Italie; la résistance aux prétentions de M^r Darbois contre les privilèges des Réguliers et le pouvoir immédiat du Souverain Pontife dans les diocèses; l'obstacle à la préconisation de plusieurs Evêques nommés par l'Empire, M^r Maret, à Tournai, M. Jérin à Agen, M. Mounier, à la Martinique, sans parler, dit le Gaulois, avec un point d'exclamation, de bien des nominations impérialistes empêchées, et des plus ultramontaines inspirées, M^r Guibert à Paris, M^r d'Outremont à Agen, M^r de Cabrières à Nîmes!... (Le Gaulois, N^o du 17 mai 1874).

Tandis que S. E. M^r Chigi quittait Paris dans la seconde moitié de mai, son successeur M^r Meglia, qui se trouvait pendant ce temps à Rome au séminaire français, comme nous l'avons annoncé déjà (t. x. p. 66) venait bientôt prendre possession de son poste dans la première semaine de juin. Voici quelques indications biographiques qui peuvent avoir leur intérêt.

M^r Meglia est né à s^t Etienne de la Mer, diocèse de Vintimille, voisin de celui de Nice, le 3 novembre 1810. Il fit ses études à Rome et fut nommé bientôt Secrétaire de la Nonciature au royaume de Naples. De là il fut envoyé pour remplir les mêmes fonctions en France, et nous le voyons, dès avant 1850, Secrétaire du Nonce à Paris, jusqu'en 1856. A cette époque, il remplaça comme auditeur de notre Nonciature M. le Chanoine Farès, et exerça ces fonctions successivement sous M^r Garibaldi, M^r Sacconi et M^r Chigi, Nonces apostoliques à Paris. Nommé nonce apostolique à Mexico, M^r Meglia fut préconisé archevêque de Damas in partibus, le 29 septembre 1864; il était déjà camerier secret, surnuméraire de Sa Sainteté et Docteur in utroque jure.

Ce fut le Pape Pie IX qui donna la consécration épiscopale à M^{gr}: Meglia, et en même temps à M^{gr}: Mermillod, évêque d'Écône, vicaire apostolique de Genève et à M^{gr}: Strain, vicaire apostolique de l'Écosse occidentale. Cette cérémonie eut lieu dans la chapelle privée du Vatican, le 28 sept. Sept jours après, M^{gr}: Meglia quittait Rome pour se rendre à son poste. On sait qu'il passa peu de temps au Mexique, d'où il fut envoyé en Bavière.

« M^{gr}: Meglia est un prélat fort connu à Paris et fort apprécié, plein d'intelligence et de piété, conciliant, et connaissant parfaitement la diplomatie. Ce choix est des plus heureux à tous égards, pour remplacer M^{gr}: Chigi. »

Le T. R. Père remit à dessein de quelques jours sa visite au Nonce, voulant laisser passer le premier flot de visiteurs, pour pouvoir causer plus à loisir avec S. Excellence. Il se rendit le 9 juin à la Nonciature, ayant avec lui M. l'abbé Rapp, vicaire général de Strasbourg et M. l'abbé Simonis son cousin, nommé, comme on le sait, député au Reichstag dans le courant de l'année par l'Alsace catholique, tous les deux alors de passage à la Maison-Mère.

S. E. le Cardinal de Bonnechose était en ce moment avec le Nonce. Mais il ne tarda pas à partir, accompagné par S. Excellence jusque dans la salle d'attente. M^{gr}: Meglia reconnut aussitôt le T. R. Père, et l'introduisant dans son cabinet de réception, il l'embrassa avec une véritable effusion de cœur. Le T. R. Père fut touché de cette vive démonstration d'amitié à laquelle il ne pouvait s'attendre. Puis le Nonce le faisant asseoir: « Mais c'est un mort ressuscité que je revois, lui dit-il. » Son Excellence en effet avait connu par les quelques nouvelles qu'en avaient données l'Univers et le Monde, la grave maladie à laquelle il avait failli succomber, et Elle se plut à rappeler au T. R. Père la part qu'Elle avait prise à nos inquiétudes d'alors. M^{gr}: Meglia lui parla aussi de l'accueil plein d'égards qu'il avait reçu de nos Pères du séminaire français, et le T. R. Père voyait avec bonheur combien S. Excellence était véritablement touchée de ce qu'Elle appelait la si bonne et si délicate charité de nos confrères de Rome.

Après l'échange des premiers souvenirs, le T. R. Père demanda la permission d'introduire M. Rapp et M. Simonis, qui étaient restés dans l'antichambre avec le Card. de Bonnechose.

Le Prélat leur fit également l'accueil le plus affable. Il fut particulièrement heureux de voir M. Simonis, avec lequel il avait eu à correspondre de Munich, quelque temps auparavant, au sujet des Sœurs de Niederbrunn, dont ce dernier est le Supérieur ecclésiastique.

Sur la demande du Très-Révérend Père, Monseigneur Meglia, dit quelques mots de la réception qu'il avait eue au Maréchal de Moac-Maubon. Le Président de la République avait exprimé son dévouement à la cause du St-Père, son désir de lui prêter l'appui désirable, mais aussi son regret de l'impuissance à laquelle la situation le condamnait. Le Nonce parla de même de l'Empereur d'Autriche, comme étant animé d'excellentes dispositions pour Rome et pour l'Eglise, mais impuissant lui aussi contre l'esprit révolutionnaire qui domine partout.

La conversation s'était prolongée assez longtemps, et comme la voiture du Nonce était attelée pour le conduire quelque part, le T. R. Père mit fin lui-même à cette première visite. Son Excellence lui serva la main en exprimant de nouveau son affectueux dévouement.

La fête de la Pentecôte.

à la Maison Mère.

Arrivée cette année entre le départ de Mgr Chigi et l'arrivée de son successeur, notre fête patronale de la Pentecôte n'a pas eu pour la rehausser, comme les autres années, la présence du Représentant du St-Père. Elle n'en a été cependant ni moins touchante, ni moins féconde, nous l'espérons, en fruits de grâces pour tous.

La veille, aux premières Vêpres, le T. R. Père officia comme les années précédentes, et le lendemain il dit la messe de C^{te}. Pour la grand'messe et les secondes Vêpres, nous avions M^r l'abbé Rapp, vic. général de Strasbourg. Enfin le salut solennel a été donné par M^r Terraud, de l'Oratoire, évêque préconisé d'Autun.

Le dîner avait été fixé à 6 h 1/2. Sauf Mgr de Marquenne, Mgr Gaume, M. Benoist-Vazy et M. Faucon chargés des affaires ecclésiastiques au ministère des colonies, qui n'avaient pu répondre à l'invitation du C. R. Père, presque tous les autres invités s'y étaient rendus avec bonheur. Outre Mgr Lemaud, nous avions l'Archevêque de la Trinidad, Mgr Gonin, rentrée en France depuis le 24 février pour soigner sa santé. Il est de tradition très-ancienne que la Confirmation ait lieu au petit-séminaire de Paris dans l'après-midi du jour de la Pentecôte. Cette circonstance ne nous permettait pas de compter sur Mgr l'Archevêque ni sur Mgr de Cérème, mais pour représenter l'Archevêché nous avions M. l'abbé Lugarie, vic. gal du diocèse et archidiacre de St Geneviève. Étaient aussi des nôtres : Mgr Capri auditeur de la nonciature, le R. P. Pélétot, Supér. des Oratoriens, M. l'abbé de Girardin, Directeur général de l'Œuvre de la St^e Enfance, le R. P. Monsabré que ses conférences à Notre-Dame de Paris rendent le grand prédicateur du jour, M. le Curé de St-Jacques, M. l'abbé Bonnefoy, vicaire de St^e Geneviève ; puis M. Ozanam, dont le nom nous reste toujours cher pour les soins qu'il a donnés à notre C. R. Père et pour le dévouement qu'il a montré durant le siège à l'ambulance établie au séminaire. Tout se passa très-bien, avec beaucoup d'aisance, de cordialité, et en toute simplicité, selon les convenances religieuses.

Bref du St-Père
à M. l'abbé Rapp.

Nous avons nommé plus haut M. l'abbé Rapp, vic. gal de Strasbourg. De tous nos concives de la Pentecôte, nul, par sa position, ne provoquait un aussi sympathique intérêt. Venu à Paris le 18 mai, à l'occasion du mariage de la fille de M. le baron Tron, ancien Trésorier du Bas-Rhin et de M. Georges de Martignac, mariage que devait bénir Mgr Pic évêque de Poitiers, M. Rapp, sur l'invitation du C. R. Père, était descendu.

directement au séminaire où il est encore depuis. Nous avons été heureux de profiter de cette circonstance pour témoigner au vénérable exilé de l'Alsace nos plus vives sympathies et en sa personne, l'intérêt particulier que nous portons à un diocèse d'où sont sortis tant de membres de l'Institut, en même temps que notre reconnaissance envers l'administration épiscopale, toujours bien disposée pour favoriser avec bienveillance les vocations nouvelles.

De plus M. l'abbé Rapp est personnellement connu de plusieurs de nos Pères, du R. P. Burg en particulier. Le C. R. Père avait eu lui-même, en dehors des rapports administratifs, des relations très-amicales avec lui. Ainsi lors de son voyage en Alsace, en quittant N. D. des Victoires pour entrer à la Neuville, il prêcha dans la paroisse où M. Rapp était alors curé, aux environs de Mulhouse, et y établit l'archiconfrérie, ce qui produisit un bien notable parmi les fidèles du lieu. C'est ce que M. le vicaire général s'est plu à rappeler lui-même.

« Celui qui reçoit le juste au nom du juste, aura la récompense du juste ». C'est ce que récemment Sa Sainteté Elle-même daignait écrire à M. l'abbé Rapp dans un Bref dont l'initiative est due à la sollicitude du Cœur de Die IX. Cette parole du St Père est précieuse à recueillir pour nous-mêmes, et nous sommes d'ailleurs heureux de consigner ici ce témoignage si glorieux rendu à l'énergique attitude de M. Rapp, par l'auguste Vicaire de Jésus-Christ; car il honore mieux que toute parole humaine, la vertu et le courage des généreux défenseurs de l'Eglise.

Voici ce bref que nos confrères liront avec intérêt:

Pius P. P. IX.

Dilecte Fili, salutem et apostolicam benedictionem. Si dolere cogimur exilium rerumque tuas, dilecte Fili, nequimus simul non gratulari tibi qui persecutionem pateris propter justitiam. Cum enim in vineam Domini immittas vidisti bestias ad devorandum, noluidi te eum exhibere speculatum aut canem mutum latrare necium; sed minime formidans potentium faciem erecta fronte locutus es ad eos quocumque preceperat tibi, mirusque cunctis stetit pro Ecclesie juribus.

Opera ergo, quae sustines, pro Domino sustines, qui propterea tecum erit ut liberet te. Id vero non obscure jam experiris in observantia, pietate et affectu quibus fideles leniunt exilium tuum: quis dum in gloriam et in procerum tantum vertitur, in eorum simul emolumentum cedit, qui te hospicio exceperunt, sive ob firmitatis exemplum, sive quia qui recipit iustum in nomine iusti mercedem iusti accipiet. Fidente itaque animo viriliter agere perge et sustine Dominum qui certe veniens veniet et non tardabit. Interim vero tibi et universis, qui te suis prosequuntur officiis lotique, in qua versaris parociae adprecamur, eorum que auspiciem et paternae Nostrae benevolentiae insignis apostolicam Benedictionem peramanter impertimus.

Palatium Romae apud S. Petrum die 4 augusti. Anno 1873.

Pontificatus nostri anno vicesimo octavo.

Pius IX.

Don du S^t Père Actes et histoire du Concile du Vatican.

Don de l'histoire de S^{te} Cécile, par le R. P. abbé de Sigüé.

La Bibliothèque de la Maison-Mère vient de s'enrichir d'un très-bel ouvrage, qui nous est un nouveau témoignage de la paternelle bonté et de la munificence du S^t-Père à notre égard. Cet ouvrage a pour titre Actes et histoire du Concile œcuménique de Rome, 1^{er} du Vatican. Il se compose de 6 vol. in folio, reliés en chagrin et dorés sur tranche. Chaque volume renferme des reproductions d'autographes, des gravures sur bois et sur métaux, des photogravures de toute beauté: on ne l'estime pas à moins de 1200 £. L'impression ne laisse rien à désirer, et l'on peut dire, quant à la partie matérielle de l'ouvrage, que c'est une œuvre d'art du plus haut prix. Les éditeurs en ont voulu faire un monument artistique digne sous tous les rapports du grand événement du Concile. Le Souverain-Pontife avait daigné bénir leur projet par un Bref du 22 fév. 1868. Cette bénédiction en a assuré le succès.

Comme valeur intrinsèque, l'ouvrage a aussi son mérite. Le 1^{er} volume est consacré à l'histoire de Pie IX. Le 2^{ème} renferme les biographies de tous les membres du sacré collège; le 3^{ème}

la description des fêtes et grandes cérémonies de Rome, le 4.^{me} résume l'histoire de tous les Conciles œcuméniques antérieurs; le 5.^{me} donne les portraits et les biographies des Pères du Concile du Vatican; et enfin le dernier tome contient tous les actes et décrets du concile, ainsi que les documents officiels relatifs à cette grande assemblée.

L'ouvrage a été imprimé à Paris sous la direction de M. Victor-Orond.

Sur le nombre des exemplaires offerts au S.^t-Père par les éditeurs, Sa Sainteté en a laissé une douzaine à M.^{gr} Chigi pour être offerts de sa part aux principales C.^{tes} religieuses de Paris. Nous avons eu les prémices de cette gracieuse offrande, faite par S. Eminence Elle-même. Le 17 mars en effet, l'illustre prince de l'Eglise vint voir le T. R. Père, et ne l'ayant pas trouvé, il s'enquit auprès du R. P. Provincial et avec cette exquise amabilité qui le distingue, de la Commission du S.^t-Père.

Pour exprimer sa gratitude à Pie IX, le T. R. Père s'est d'abord empressé de rendre visite à M.^{gr} Chigi, puis d'écrire à Sa Sainteté une lettre latine de remerciements en son nom et en celui de toute la Cong.^e.

— Avec don doublement précieux, nous devons ajouter celui de la nouvelle édition de la Vie de S.^{te} Cécile par le R. P. Dom Prosper Guéranger, abbé de Solomes. C'est le R. P. Bastide, abbé de Ligué, qui en a fait hommage au T. R. Père, en reconnaissance de l'hospitalité que nous sommes heureux de continuer aux bons Pères Benedictins de cette abbaye, quand leurs travaux les amènent à Paris.

Cet ouvrage n'est pas simplement la réédition de la première Vie de S.^{te} Cécile; c'est un travail tout nouveau et des plus intéressants au point de vue de l'histoire de la Société chrétienne des deux premiers siècles de l'Eglise.

Ce livre forme un volume in-4° de 590 pages; il est orné de 2 chromolithographies, de six planches en taille douce et de 150 gravures sur-bois

M^r. de Montaignac,
Ministre de la Marine.

Nos confrères ont vu à l'avènement du nouveau ministère, le 23 mai, figurer le nom de M. de Montaignac au département de la Marine et des colonies. C'est donc un successeur donné à M. le Contre-amiral d'Hornoy, qui avait, le 16 mai, joint sa démission à celle de M. le Duc de Broglie et des autres membres du Cabinet. Nous ne pouvons que regretter la retraite de M. d'Hornoy, auprès duquel nous recommandaient des relations particulières. Cependant les renseignements qui nous sont donnés au sujet de son successeur nous font aussi bien espérer de ses dispositions favorables.

M. le Marquis de Montaignac appartient à une ancienne famille du Bourbonnais, des mieux posées quant à ses opinions religieuses et politiques. Dans sa carrière de marin, M. de Montaignac s'est surtout distingué par une grande énergie, sans parler des autres qualités qui ont pu favoriser son avancement assez rapide. Pendant le siège de Paris, il commandait un des Secteurs des fortifications de la capitale. Il était aussi à la tête d'une organisation de volontaires, jeunes gens de famille pour la plupart, qui restaient à la disposition spéciale du Gouverneur de Paris. Après le siège, il fut promu au grade de Contre-amiral; porté comme candidat aux élections du département de l'Allier, il fut nommé député. Le Contre-amiral a siégé dans cette fraction de la droite dite modérée, au sein de laquelle ont été pris presque tous les ministres, à la reconstitution du Cabinet.

C'est de M. G^r. Guame que nous tenons les détails relatifs à la famille et aux dispositions personnelles de l'amiral de Montaignac. Il était et il est encore accueilli au sein de cette famille comme un ami et un père, et il a connu tout enfant, nous disait-il, le ministre actuel.

Secours à nos Missions par les œuvres de la Propagation de la Foi et de la St^e Enfance.

Les Conseils centraux de la Propagation de la Foi ont fait récemment la répartition des aumônes de l'œuvre recueillies pendant l'exercice de 1873. Voici les subsides attribués à nos différentes missions :

| | |
|------------------------|-----------------------|
| Sénégalambie | 33,000 ^f . |
| Sierra-Léone | 20,000 |
| Guinée | 18,000 |
| Congo | 16,000 |
| Zanguebar | 24,000 |

Pour quelques-unes ils sont inférieurs à ceux de l'année dernière : (x. ix. p. 492). Le Président de l'œuvre explique ainsi cette réduction, dans une lettre adressée aux Sup^{rs} ecclésiastiques des missions, en date du 4 juin 1874.

« Les recettes s'étant opérées plus tardivement que d'habitude à la suite des désastres de 1870 et de 1871, nous avions eu, en 1872, d'une manière tout exceptionnelle un reliquat important de fonds qui était venu grossir le montant des aumônes de cette même année, et qui nous avait permis de subvenir plus largement aux besoins des missions. Cette heureuse circonstance n'était pas de nature à se renouveler, et rentrant dans nos limites ordinaires, nous avons dû, sans qu'il y eût en réalité de décroissance dans l'œuvre, réduire le chiffre de toutes les allocations concédées l'année dernière. »

— Les ressources de l'œuvre de la St^e Enfance ont été aussi, cette année, au-dessous de celles de l'année dernière de plus de 80,000^f, par suite de circonstances particulières; et la répartition a dû également s'en ressentir. Voici ce qui revient à nos missions :

| | |
|------------------------|-----------------------|
| Sénégalambie | 35,000 ^f . |
| Sierra-Léone | 9,000 |
| Guinée | 15,000 |
| Zanguebar | 35,000 |
| Chandernager | 2,000. |

On a aussi sollicité l'admission de la Préfecture au Congo au nombre des missions soutenues par la S^te Enfance. Cette demande a été favorablement accueillie par l'œuvre, mais la diminution des recettes a obligé de remettre à l'an prochain toute concession d'allocation nouvelle.

Aux subsides de la Propagation de la foi et de la S^te Enfance, doivent être ajoutés pour quelques-unes de nos missions, des offrandes particulières qui leur ont été attribuées, conformément aux intentions spéciales des donateurs. La mission du Languebar en particulier se trouve avoir par là ses ressources considérablement augmentées. C'est un fruit des lettres du P. Horner dans les Annales de la Propagation de la foi et de la S^te Enfance. D'autres missions au contraire ne reçoivent que peu ou point d'offrandes. La cause en est sans doute qu'elles ne se font pas assez connaître. Si, de temps en temps, quelques lettres des missionnaires venaient exposer leurs œuvres, rappeler leurs besoins, elles ne manqueraient pas d'exciter aussi l'intérêt.

Nos confrères des missions nous permettent à ce sujet de les rendre attentifs au Post-scriptum de la lettre qu'ils ont reçue de la Propagation de la Foi, demandant avec instance l'envoi du Compte-rendu annuel pour le 1^{er} Déc. de chaque année. La même recommandation s'applique aux Comptes-rendus à envoyer à la S^te Enfance. Il a été arrêté qu'aucune allocation ne serait versée qu'après réception de ces comptes-rendus.

— L'œuvre de la Propagation de la foi, a depuis le mois d'octobre dernier un nouveau Président, au lieu du respectable M. Gaudry, auquel son âge et sa santé ne permettaient plus de remplir cette fonction. C'est M. L. de Verdière, vice-Président honoraire au tribunal de la Seine. Peu après sa nomination, il est venu faire sa visite au C. R. Père, et nous espérons que nos relations avec lui, au sujet de nos missions, seront aussi bienveillantes qu'avec ses prédécesseurs.

Sénégal.

Ct^e de St-Louis.

Déc. 73 - Juin 74

1. Réception de M^{gr} Duret à St-Louis. Lettre des habitants. — 2. Lettre au Ministère sur la position officielle de S. G. — 3. Couronnées dans la mission. — 4. St-ministère Frances-maçons. — 5. Eucl. Sépulture refusée. — 6. L'Amiral Du Quilio. — 7. Santé. Mutations. — 8. Réparations au presbytère.

— 1. — Le dernier Bulletin de la Ct^e de St-Louis (t. ix. p. 706) annonçait le départ de M^{gr} Duret pour la Sérégambie. Après une heureuse traversée, le nouveau Vicaire apostolique débarquait le 15 Nov. à Dakar, d'où il repartit le 18 pour St-Louis. « Nous y arrivâmes dès le lendemain, écrit sa Grandeur. La barre du Sénégal, jusque-là très-mauvaise depuis longtemps, s'ouvrit juste à point pour nous laisser libre passage. Aussi nos bonnes signaux publièrent-elles que j'avais dû jeter de l'eau de N. D. de Lourdes sur les flots pour les apaiser.

« Je fus reçu processionnellement par toute la population chrétienne. Les mahométans eux-mêmes encombraient les rues et les places. Arrivé à l'Église, je montai en chaire pour remercier toute cette foule et lui exprimer en quelques paroles combien j'étais sensible à ces démonstrations. Les jours suivants, presque tous les habitants, noirs et autres sont venus me faire visite. » (Lett. du 7^e déc. 73)

Le P^r Guérin ajoute les détails suivants: « Monseigneur nous a surpris presque à l'improviste. A peine a-t-on eu quelques heures pour se préparer à le recevoir. Heureusement nous avions là les enfants de l'école qui eurent bientôt répandu la bonne nouvelle dans tous les quartiers de la ville. Le navire qui portait notre bien-aimé Pasteur abordait le mardi dans la soirée. Le mercredi matin Monseigneur mettait pied à terre. Nous sommes allés le chercher en procession jusqu'au débarcadère. Il y avait une foule immense; et toutes les figures rayonnaient de joie. On pleurait, on riait: c'était un enthousiasme

impossible à décrire. Après les prières et les chants indiqués au Pontifical Monseigneur fit une allocution courte, mais bien sentie, où il nous rappella ce que c'est qu'un évêque. — (Lett. 9 Janv. 74)

Déjà avant l'arrivée de Monseig. Duret dans la colonie et dès l'annonce de son sacre, une lettre collective couverte de signatures, avait été adressée au C. R. Père par les habitants de St-Louis, à l'effet de le remercier de ce choix. Nous la donnons ici comme témoignage d'attachement de la population à l'égard de la Cong.^e.
St-Louis, le 10 nov. 1873.

« Très-Révérénd Père,

C'est avec les plus grands sentiments de respect et de reconnaissance que nous venons vous témoigner toute la joie que nous avons éprouvée en apprenant le sacre de notre bien-aimé Père.

« Recevez, Révérénd Père, ces quelques lignes comme l'expression bien faible de la gratitude que ressentent les habitants de Saint-Louis pour la faveur inestimable que vous leur avez faite, en désignant M. g^e Duret, évêque d'Antigone, Vicaire apostolique de la Sénégambie et surtout Préfet apostolique du Sénégal, ce qui lui permet de revenir au milieu de son troupeau qui a tant craint de le perdre. Et qui mieux que lui pourrait en être le pasteur et le Père

« Nous avons pu l'apprécier pendant les dix-huit années qu'il a passées parmi nous; nous avons été témoins des actes de son dévouement et de sa charité, surtout aux jours d'épreuve que nous avons eu à traverser.

« Qu'ose le Ciel bénir la Cong.^e du St-Esprit et du St-Cœur de Marie et bénir en même temps les efforts et les fatigues des Pères zélés qu'elle nous envoie en leur faisant récolter une abondante moisson dans cette pauvre Afrique que depuis long-temps ils arroseront de leurs sueurs et de leurs larmes.

« Nous vous prions, Révérénd Père, de votre haute influence pour que Monseig. Duret réside le plus souvent à St-Louis même.

« Nous terminons, Très-Révérénd Père, en vous recommandant à vos prières et en vous disant que nous nous associons de tout notre cœur à la propagation de la foi dans la Sénégambie.

« Nous sommes avec respect, vos dévoués enfants. »

Suivent de nombreuses signatures.

— 2 — Dès avant le départ de France de M. g^e Duret, le ministère de la Marine avait préparé une lettre pour le Gouverneur du Sénégal, afin de le faire reconnaître officiellement avec son nouveau titre dans cette colonie. (t. ix. p. 707.) Le chef du bureau

chargé des affaires ecclésiastiques des colonies, M. Faucon, voulut même lui en communiquer le projet. Cette lettre des plus favorables fut expédiée au Sénégal par le paquebot qui portait M. g^r Duret. Nous la reproduisons ici comme un document pour l'avenir:

Paris, le 13 nov. 1873.

„ Monsieur le Gouverneur,

„ J'ai l'honneur de vous informer que M. l'abbé Duret, Préfet du Sénégal a été nommé Evêque d'Antigonine in partibus infidelium et que la publication de la bulle de nomination a été autorisée par un Décret en date du 27 septembre dernier, dont vous trouverez ci-joint copie.

„ M. g^r Duret a été, de plus, appelé par le S. Siège à succéder à M. g^r Robès comme Vicaire apostolique de la Sénégambie; mais il conserve en même temps ses fonctions de Préfet apostolique du Sénégal. C'est en cette double qualité que vous devez le considérer comme étant désormais accrédité auprès de vous; et c'est cette situation qui devra servir à régler les rapports administratifs que vous aurez à entretenir avec lui, dans l'intérêt des affaires du culte.

Je ne doute point d'ailleurs que cette réunion de pouvoirs dans les mains d'un ecclésiastique qui a donné jusqu'ici des preuves de son esprit de conciliation et de dévouement ne soit aussi avantageuse au développement de l'influence française sur la côte d'Afrique, qu'elle sera profitable aux intérêts religieux; le Gouvernement n'a pu, à ce point de vue, que se féliciter de voir le Préfet apostolique actuel du Sénégal revêtu de la dignité épiscopale. Vous voudrez bien donner des instructions pour que ce Prélat soit, pour les honneurs civils et militaires, traité de la même manière qu'un évêque français. — Vous vous inspirerez, à cet égard, des prescriptions organiques du 3 février 1851 sur les Evêchés coloniaux.

„ M. g^r Duret résidera sans doute, le plus souvent à St. Louis, mais il sera tenu de visiter les différents points de son vaste diocèse et d'y séjourner, suivant qu'il le jugera utile au bien du service. L'administration coloniale lui facilitera, par les moyens de transport dont elle pourra disposer, l'accomplissement de ces tournées pastorales. De plus, j'ai décidé que le Préfet apostolique du Sénégal, en tant que chargé du Vicariat apostolique de la Sénégambie, recevra une allocation annuelle de 3000^{fr} pour frais de bureau et de tournées. Je vous prie de la faire payer à M. g^r Duret, à dater du jour de son arrivée dans la colonie, la dépense sera imputable au budget colonial (Chap. 19.)

signé: J. Flornoy.

— 3 Peu de temps après son arrivée à St. Louis, M. g^r Duret

quittait cette ville pour une première tournée dans les différentes Ctés de la Mission. Le 4 déc. un aviso de la station le transporta à Gorée et à Dakar, d'où il repartit le 11 pour St-Joseph. Arrivé dès le lendemain dans cette Cté, il se rendit le 15 à Joal, et le soir, il s'embarquait avec le P. Speisser et le F. Marie pour Gambie. Après deux nuits et un jour passés en mer, Sa Grandeur descendait à St-Marie. Le 18 janvier, il arrivait de nouveau à St-Louis, à bord de l'Espadon, après avoir visité une seconde fois à son retour les Ctés de St-Joseph et de Gorée.

Du 20 au 30 avril, Sa Grandeur quittait St-Louis pour une nouvelle tournée et après une quinzaine de jours passés dans nos Ctés de St-Joseph et de Joal, elle rentrait le 20 mai à Dakar. (Lett. du 26 mai 74.)

— 4. Par rapport au ministère de nos confrères à St-Louis, voici quelques faits que nous glanons çà et là dans la correspondance. « Je viens de baptiser, écrit le P. Blanchet, le 14 déc., une vieille negresse de 75 ans. Cette conversion me cause d'autant plus de joie que c'est une vraie victoire sur le démon, contre lequel je bataillais depuis cinq ans pour lui enlever cette âme. » (Lett. 14 déc. 73)

« Nous devons avoir environ 3000 chrétiens à St-Louis, écrit le P. Planeix; plusieurs sont bien fervents. Aux fêtes de Noël les communions ont été nombreuses.

« Deux ou trois jours après mon arrivée à St-Louis, le P. Guérin me conduisit dans les cases des noirs; nous rencontrâmes une mère païenne, tenant dans ses bras une enfant à moitié brûlée. Nous l'avons baptisée à l'insu de la mère, et le lendemain Marie recevait dans le Ciel celle qui avait pris son nom sur la terre. » (Lett. 8 fév. 74)

« Les exercices du Carême ont été bien suivis, ajoute le P. Guérin. Grand progrès chez les jeunes gens; un bon nombre ont fait leurs Vâques.

« Une loge franc-maçonnique s'organisait à la soudaine sous la direction d'un officier du Commissariat. Mgr Duret, dans une instruction adressée aux mères de famille, leur a bien expressément

rappelé leurs devoirs touchant la conduite qu'elles devaient tenir par rapport à leurs enfants, pour les prémunir contre le piège où l'on voulait les attirer. » (Lett. n. 18 mai 74.)

— 5. « Les Européens, malheureusement, sont loin de donner tous le bon exemple. Au mois de mai, écrit M. gr. Duret, deux officiers, M. G... et M. F..., neveu de M. gr. B... év. de Perigueux, en partibus, se sont battus en duel; et ce dernier a été tué sur le coup. Le Gouverneur et les officiers d'infanterie firent des instances pour obtenir un enterrement ecclésiastique; je n'étais pas alors à St Louis, et le P. Blanchet refusa énergiquement, comme il le devait. Je lui écrivis de Dakar pour le louer de sa fermeté. Il y a eu cependant bien des craintes à ce sujet. La fête de l'Ascension arrivait quelques jours après; les officiers voulurent alors protester à leur façon. Ils accompagnèrent le Gouverneur jusqu'à la porte de l'Eglise, puis, au lieu de venir avec lui à la messe, ils se retirèrent sans entrer. Le calme s'est depuis rétabli, et il n'est plus question aujourd'hui de cet incident. » (Lett. 26 mai 74)

— 6. Vers la fin de mai, ajoute Sa Grandeur, nous est arrivé l'Amiral du Quilio, accompagné de M. Duperré, son chef d'état-major. Le jour de Pâques, il a fait la quête avec M^{me} la Gouvernante; cette quête a été des plus fructueuses pour notre église. L'amiral m'a beaucoup parlé de nos confrères du Gabon. Il apprécie tout particulièrement les travaux de culture effectués à la Mission, le savoir-faire et l'activité du F. Charles pour le jardinage, les plantations, etc. (L. 13 av. 74)

— 7. Avec M. gr. Duret étaient partis de Bordeaux le P. Boyer et le P. Planeix. Le premier, pris immédiatement par les fièvres, fut sur le point d'être renvoyé une seconde fois en Europe. Comble malade dès les premiers jours du carême, il ne put dire la messe que le dimanche Pâques; et quelques heures après son action de grâces, un nouvel et terrible accès de fièvre faillit l'emporter. Depuis, il a été envoyé pour quelque temps à St Louis; et ce changement d'air a eu pour sa santé les meilleurs résultats.

Le P. Guérin a été chargé en attendant de le remplacer à Grèce.

A St-Louis, où il a été dès son arrivée, le P. Francis est chargé, en dehors des soins du St-ministère, de la petite classe de latin, confiée auparavant au P. Chouet. Quelque temps, une affection de poitrine dont il était atteint, a donné de vives inquiétudes. Des soins attentifs ont heureusement produit une salutaire amélioration.

Pour le P. Chouet, de St-Louis il a été envoyé à St-Joseph, puis à St^e Marie de Gambie. (Lett. 11 fév. 74.)

— 8. Des réparations assez urgentes ont été effectuées dans la maison occupée par nos Pères à St-Louis. Jusqu'ici le Préfet apostolique avait été contraint de recevoir dans sa chambre à coucher les premières autorités de la colonie. On a disposé un salon convenable pour la réception des étrangers. (L. 14 déc. 73 - 21 jan. 74)

Clé de Gorée.

Déc. 73 - Juin 74.

1. P. Renoux à Gorée. Retraite aux Sœurs. 1^{re} Communion. — 2. Dévotion à St-Joseph. — 3. Pâques. Conversions à l'hôpital — 4. Ordin^{er} de M. Diouf. Confam. — 5. P. Guéim. Retour du P. Le Penneec.

— 1. Au départ du P. Le Penneec pour France, le P. Renoux avait été placé provisoirement à Gorée avec le P. Gabriel Sène. Dans le commencement de février, il a prêché la retraite aux Sœurs de St-Joseph.

Peu auparavant les enfants des écoles avaient fait, au nombre de 34, leur 1^{re} Communion, précédée d'une petite retraite de 3 jours. (Lett. P. Meyer 16 fév. 74.)

— 2. La fête de St-Joseph, écrit le P. Renoux a été célébrée avec une ferveur toute nouvelle. Pendant le mois de mars, des personnes pieuses faisaient brûler soir et matin des bougies en l'honneur du St-Patriarche. Chaque mercredi la st^e messe était célébrée à son autel, et bon nombre de fidèles venaient l'invoquer. La veille de la solennité, je passai toute la journée au confessionnal. Malheureusement le P. Meyer était alors très-malade; il n'y avait personne pour entendre les

confessionis des Wolofs; et ces bons noirs n'ont pu, malgré leur v^ou, s'approcher de la s^te Table.

« Cette fête se célébrait les années précédentes, comme fête de dévotion, dans la chapelle des sœurs de St-Joseph; mais cette chapelle est si petite qu'il n'y avait pas de place pour les personnes du dehors. De l'avis de M^{gr} Duret, nous l'avons faite cette année à l'église paroissiale. Il y a eu messe solennelle, avec exposition du S^t. Sacrement toute la journée. Les offices ont été suivis comme aux grandes fêtes. Durant tout le jour, les fidèles se succédaient aux pieds de Notre-Seigneur. L'illumination autour de l'exposition et de la statue du St-Patriarche fut vraiment splendide. Les noirs avaient offert des centaines de bougies. Puis se le Bon St-Joseph récompenser leur piété et ramener au bercail tant de pauvres âmes plongées encore dans les ténèbres de l'infidélité! »

— 3. « Dès le commencement du Carême, juste au moment où les forces lui auraient été le plus nécessaires, le P. Meyer fut pris de la fièvre. De sorte que je me suis trouvé seul pour le S^t-ministère pendant tout le Carême et les fêtes de Pâques. J'ai dû, tout en faisant l'instruction ordinaire, biner chaque dimanche, et même le dimanche des Rameaux, malgré la longueur de l'office. Le P. Sène est seulement venu de Dakar confesser les Wolofs, les trois premiers jours de la semaine-S^te.

« Le Bon Dieu a béni mes fatigues par bien des consolations. A l'hôpital tous les malades et convalescents ont fait leurs Pâques. Des matelots, des disciplinaires, des soldats de l'infanterie de marine etc, ont rempli leurs devoirs. J'ai rencontré de vieux militaires, autrefois prisonniers en Prusse et qui n'avaient pas, selon leur expression, « nettoyé la giberne » depuis 5, 8, 10 ans. Trois disciplinaires ont demandé à renouveler leurs Pâques (sic) car ils avaient communié huit jours auparavant. J'ai administré tous les sacrements à un jeune artilleur, autrefois postulant à N. D. de Langonnet et a fait une confession générale de toute sa vie, a reçu le S^t. Viatique avec une grande piété et après trois jours de délire pendant lequel il demandait à

baptiser des enfants noirs, il a rendu son âme à Dieu. Il y avait là aussi un vieux grognard protestant, natif de Besançon et d'une humeur que sa maladie rendait plus repoussante encore. Nous avons prié, et la Bonne Mère a changé le cœur de cet infortuné; je l'ai baptisé sous condition, et il est mort bien repentant. Un autre disciplinaire, intraitable tout d'abord, fut atteint de paralysie; la sœur le frotta avec de l'eau de Lourdes et le lendemain il put marcher quelque peu, au grand étonnement des médecins, et mouvoir son bras jusqu'alors insensible. Un autre qui voulait bien, disait-il, se confesser à la sœur, mais non au prêtre, se rendit enfin, grâce à l'intervention de St. Charles Borromée invoqué spécialement pour lui. D'autres qui ne s'étaient pas confessés depuis leur 1^{re} Communion, ont réglé leurs comptes avant la mort. Des gratias et Mariae! (Lett. 10 et 13 av. 74)

— 4. « Le jour de la Pentecôte, écrit M. g^r. Duret, il y a eu à Gorée deux belles cérémonies qui ont rebaissé la solennité de la fête. Ce fut l'ordination à la prêtrise de M. Léopold Diouf, puis une confirmation que le P. Guérin avait préparée. L'église était trop petite pour contenir tous les assistants. J'ai tenu à faire cette ordination à Gorée, parce que le jeune ordinand, natif de cet endroit, y a sa famille, et dans le but également d'encourager parmi les jeunes gens des vocations à l'état ecclésiastique. » (Lett. du 26 mai 74.)

Pour remplacer le P. Meyer appelé en changement d'air à St. Louis, M. g^r. Duret avait envoyé pour quelque temps le P. Guérin à Gorée. Ce Père y est depuis le 24 avril; et le travail dit-il, est loin de lui manquer à lui et au P. Renoux.

Le mois suivant est arrivé très-heureusement le P. Le Pennec. Ce cher Père a été assez longtemps à se remettre. Ce n'est qu'au mois de janvier qu'il a pu recommencer à dire la 3^e messe et son bréviaire. Parti de Bordeaux le 5 mai, il abordait le 14 à Gorée, à la grande joie de toute la paroisse.



Ct^e de Dakar.

Dec. 73. Juin 74.

1. Personnel. Étrangers. — 2. Projet d'Église. — 3. Chapelle. Chapelle de Rufisque domiée. — 4. Ecole des garçons. Id. Des filles. — 5. Catéchismes. Paques. Conversions. — 6. Mois de St Joseph. Écrits édifians.

— 1. « Plusieurs fois, dit le Bulletin de la Ct^e, nous avons eu le bonheur de recevoir M^g Luret dans la Ct^e, à son arrivée d'à-bord, puis avant et après ses tournées sur la côte.

« Le c^t. Henri, arrivé de France le 16 janvier avec le Fr^{re} Thomas d'Aquin, est resté quelque temps avec nous en attendant de pouvoir continuer son voyage pour le Gabon. Il nous a bien rendu service pour différents travaux.

« Nous avons reçu également quelques étrangers: trois P. P. Jésuites, un Mariste, un Lazariste, et M. l'abbé Costory, Chanoine de St-Venis revenant de la nouvelle Calédonie, où il était allé accompagner des déportés, puis des aumôniers de marine. Deux fois l'amiral du Quilio est venu faire visite au P. Supérieur, qui s'est empressé d'aller à bord lui rendre à son tour ses devoirs. »

— 2. « On parlait au dernier Bulletin d'un projet d'église pour Dakar. A l'arrivée de M^g Luret, le Commandant de Gorée, M. Canari, a proposé au Gouverneur d'allouer, dès cette année, au budget de la colonie une somme de 25,000 ^{fr} pour achat de matériaux, et autant l'an prochain pour l'exécution des travaux. Il est à regretter que rien n'ait été fait jusqu'ici en ce sens. Ce projet, M^g L. recommanda à l'amiral du Quilio, peu avant son départ, pour le faire appuyer à Paris auprès du Directeur des colonies, M. Benoit d'Azay, favorable lui-même à ce dessein. » (Lett. de M^g Luret des 12 janv. et 26 mars 74.)

— 3. Pour Rufisque, la chapelle et le presbytère avaient été donnés à la Mission par un des principaux traitants du lieu M. Armand de St-Jean. Mais cet immeuble était hypothéqué pour dettes contractées envers un négociant américain. Le donateur, ayant fait faillite, la chapelle, à la demande du

créancier, a été venue. Fort heureusement que le Gouvernement s'en est porté acquéreur — et en a fait concession à la cession. Déjà le 28 août 1871, l'administration de la colonie avait concédé le terrain à nos missionnaires, au lieu et place de M. de St-Jean, avec suppression de la redevance annuelle. (Bull. t. VIII. p. 530 et suiv. Lett. Mg.

■ Duret 10 janv. et 11 fév. 74.)

Cette localité reste toujours desservie par le P. Kieffer principalement. Il y passe presque toute la belle saison, époque où les traitants affluent. Le temps de la traite passé, il rentre à Dakar, où lui ou l'un des autres Pères visite quelquefois cette localité. (Lett. 26 mai 74.)

— 4. On a vu dans un précédent Bulletin (t. IX. p. 152.) que les Frères de Plœrmel, chargés de la petite école de garçons de Dakar ayant dû renoncer à cette œuvre, les enfants étaient restés livrés à eux-mêmes et privés de toute instruction. En 1872, le P. Sène se mit à leur faire une petite classe, continuée pendant quelque temps par le Frère Vatore, puis de nouveau suspendue. Dès son retour au mois de novembre, notre confrère s'est remis à l'œuvre et chaque jour, matin et soir, il réunit autour de lui, pendant une heure, bon nombre d'enfants. Cette école, grâce aux soins du P. Supérieur, s'est assez bien montée quant au matériel: tables, bancs, commode et livres classiques. Mais il est à regretter que les fonctions du St-ministère ne permettent pas au Père Sène de consacrer plus de temps à ses jeunes écoliers. Les absences qu'accidentellement il est obligé de faire, soit à Gorée soit à Rufisque, amènent aussi de regrettables interruptions.

Les jeunes filles de Dakar sont à ce point de vue mieux partagées que les garçons. En effet, outre la crèche tenue par les Filles du St-Cœur de Marie il y a l'école que dirigent les Sœurs de l'Immaculée-Conception. Le dévouement de ces pieuses institutrices, leur zèle à secourir depuis 30 ans l'œuvre de nos missionnaires, leur méritent la reconnaissance et les sympathies de tous. (Lett. de Mg. Duret 26 mai 74.)

— 5. Quant aux catéchismes et aux enfants du St-ministère, voici ce que dit le Bulletin local. « Outre les catéchismes journaliers

dans les deux Clés des Sœurs, le P. Sène en fait aussi à des jeunes personnes et à des ouvriers, désireux de recevoir l'aumône de l'instruction religieuse qu'ils n'ont jamais eue ou qu'ils ont plus ou moins oubliée. Malheureusement l'inconstance de ses néophytes ne lui permet pas toujours toute la régularité désirable pour ces catéchismes. Ce n'est pas à dire qu'ils soient sans fruits. Ainsi le jour de Pâques, le P. Sène a eu le bonheur de régénérer dans les eaux du baptême un jeune homme de 18 ans qu'il avait instruit des premières notions de notre Ste religion lors de son séjour à Gorée, l'année dernière.

« Le Carême à notre grande consolation, a été suivi par les paroissiens avec une assiduité et une ferveur peu communes. Plusieurs d'entre ceux qui ne venaient que rarement à l'église, ont eu à cœur de ne manquer aucun des exercices de la Ste quarantaine. Le P. Lossedat les a publiquement félicités en les encourageant dans leurs bonnes dispositions. C'était en même temps un reproche indirect pour les personnes moins zélées; quelques-unes de celles-ci ont compris cet avis et ont fait leurs Pâques. Le bon résultat obtenu pour les communions montre qu'il y a encore malgré tout, des ressources pour le bien.

« Entre autres faits bien consolants, mentionnons le retour au bercail de cinq personnes converties enfin après plusieurs années d'égarement. Deux d'entre elles vivaient dans des unions criminelles depuis 6 ans. Une autre depuis 25 ans et au-delà, ne fréquentait plus l'église; une quatrième était connue comme pécheresse publique. Pour toutes il y a eu amendement et conversion sincère, ce qui nous donne l'espoir de leur persévérance.

— 6. « Le mois de St-Joseph a été suivi avec dévotion. Les exercices avaient lieu à la messe, ou le soir, les jours de salut. Quelques personnes se sont approchées de la Ste Table le jour de la Fête. Alors aussi a fait sa première communion le fils d'un sous-lieutenant, et celui-ci, malgré son état de souffrance, a tenu à assister à la messe pour partager en quelque manière le bonheur de son enfant; il ne se sentait plus de joie après l'office.

« Dans les mois de Décembre et de Janvier, deux corvettes sont restées mouillées sur notre rade pendant quelques semaines. Nous avons été édifiés de la gr^de exactitude de l'équipage à la messe basse du dimanche: tout le temps de leur séjour, matelots et officiers, le Commandant en tête, venaient religieusement remplir le précepte de l'Eglise.

« Le 5 février eut lieu l'enterrement d'un soldat irlandais mort à bord d'un paquebot anglais, que des avaries avaient contraint de relâcher sur nos côtes. Tous les soldats catholiques du bord accompagnaient ses restes mortels et lui faisaient un cortège militaire. Par leur religieux silence, leur démarche grave, ils excitaient l'admiration des chrétiens et des infidèles, et devaient sans doute couvrir de confusion nos Européens résidents, en général si peu soucieux des pratiques de notre St^e religion. Toutout, dans les rues on s'arrêtait pour les voir défiler. Et l'église, ces hommes se tinrent à genoux avec une grande piété, priant le Bon Dieu pour leur compagnon défunt. »



Clé de St- Joseph de Ngaxobil.

Déc. 73 - Juin 74.

1. 1^{ère} visite de Mgr Duret. - 2. Retraites. Santé. - 3. 2^{ème} visite de Mgr. Ordinat^r. - 4. Chapelle rebâtie. - 5. Disposit[?] vers la religion. - 6. Catéchismes. Bap^têmes. - 7. Influence des musulmans. - 8. Leur empire dans le haut Sénégal.

— 1. « Le premier et principal fait que nous avons à signaler, dit le Bulletin de St- Joseph, c'est la visite de Mgr Duret. Sa Grandeur nous l'avait annoncée d'avance. Aussi dans la matinée du 15 décembre, dès que nous vîmes un bateau s'approcher de la côte, toute la Clé fut immédiatement réunie au son de la cloche, et l'on se rendit au débarcadère où Monseigneur fut reçu sous le dais, puis conduit processionnellement à l'église selon le rit. du pontifical.

« Sa Grandeur a passé trois jours avec nous. Le 15 au matin elle se rendit à Joal, et s'embarqua le soir pour St^e Marie de Gambie, d'où Elle revint le 29 du même mois.

« A ce second passage, Monseigneur visita la petite Cité des Savaus indigènes établies à St-Benoît ou Abodim. Il donna la confirmation tant à Toul qu'à St-Joseph, et le 2 janvier au matin il reprit la route de Gorée. » (Lett. de Mgr Ducet 10 janv. 74. et au P. Kiehl 26 déc. 73)

— 2. « Le Dimanche 4 janv., se fit l'ouverture de la retraite annuelle. Tout le personnel de la Cité y prit part, excepté les Pères dont la retraite annuelle a lieu ordinairement dans la semaine de la Pentecôte. La cérémonie du renouvellement des vœux pour les frères termina ces pieux exercices.

« Les F. F. Florentin et Juvénal de la Cité de St. Marie de Gambou vinrent aussi à St-Joseph faire, chacun à son tour, les exercices de leur retraite annuelle. Le P. Jouga, dont la santé est sensiblement fatiguée, a passé un mois au milieu de nous pour réparer un peu ses forces.

« A la fin de l'hivernage, les santés ont été un peu éprouvées. Un mois durant, le F. Claude eut à souffrir d'une fièvre intermittente accompagnée de violents maux de tête. En octobre le F. Flavien, après une atteinte de fièvre bilieuse, fut envoyé en changement d'air à Dakar. Adjoint comme compagnon au P. Le Penne pour son retour en France, il est enfin rentré dans la mission dans le courant de décembre.

« Dans les premiers jours de janvier le F. Urbain, pris aussi de la fièvre, se trouva si mal qu'on dut lui donner les derniers sacrements. Depuis cependant ce cher Frère s'est peu à peu remis.

— 3. « On a vu que Mgr Ducet avait ordonné prêtre à Gorée M. Léopold Diouf. Il a en outre conféré la tonsure, dans l'Établissement de St-Joseph, lors de sa seconde tournée en mai, à M. Bambara du Gabon, et les deux premiers ordres mineurs à un scolastique, natif de Gorée, puis à Joul à un autre aspirant de cette localité même.

« L'Établissement de St-Joseph compte en ce moment 5 scolastiques, 4 latinistes et 15 élèves à l'école primaire. » (Lett. de Mgr Ducet 10 janv. et 26 mai 74.)

— 4. « A son passage, à St-Joseph, continue le Bulletin de la Cité, Monseigneur voulut bien autoriser la construction d'une nouvelle chapelle

La chose était urgente, car l'ancienne menace ruine. Les travaux ont commencé en mars, sous la direction du F. Marie, et sous les auspices de St-Joseph, auquel l'église sera dédiée. Ils avancent d'une manière satisfaisante, et nous espérons que cette chapelle pourra être prête avant la saison des pluies.

« L'année dernière nous avons eu une grande sécheresse. Cette année la récolte a été excellente : toutes les principales cultures, pistaches, mil, ont réussi. »

— 5. « Quant au ministère extérieur, les catéchismes n'ont pu être repris en novembre et décembre, c.-à-d. au retour de la bonne saison, comme nous nous l'étions proposé. Nous n'étions alors que trois Pères. Puis le P. Speisser, qui a accompagné M^r. Guet à St-Marie de Gambie, est demeuré absent pendant plus d'un mois, du 15 déc. au 24 janv. Les catéchismes n'ont donc pu être repris qu'au commencement de février, et encore d'une manière insuffisante, vu les autres occupations.

« Cependant les dispositions des habitants de nos villages sont bonnes. Il reste sans doute beaucoup de préjugés à dissiper, mais il n'y a pas d'hostilité. « Il est très-rare, écrit le P. Riéhl, que nous rencontrions un refus formel d'embrasser le christianisme, sinon de la part de vieux nègres enracinés dans les pratiques païennes. Quant aux hommes mûrs, tous promettent de se faire chrétiens; peu cependant s'y décident. Mais pour la jeunesse, elle veut à nous si nous pouvions l'instruire comme il le faudrait. Ce n'est pas sans doute un ministère sans peines et sans fatigues. Il faut avec ces pauvres gens une patience à toute épreuve. Ce sont de vrais enfants par le caractère, légers, oublieux, inconstants. Ils ont sans cesse besoin de stimuler leur fidélité, de leur rappeler leurs promesses.

« De partout l'on nous demande des missionnaires : à Mboïen, à Wyanda, devenu aujourd'hui un beau village au lieu du misérable amas de cases mal entretenues qu'il présentait autrefois; ces deux localités sont distantes d'une demi-lieue de St-Joseph; à douzi, appelé encore Boulit ou Pointe de Cyat, à une demi-lieue sur la route de Soal; à Éanna, à une lieue et demie, à la Pointe de Sarène etc. » (Jull. 26 déc. 73)

« Une différence très-sensible se fait remarquer entre les dispositions des noirs de Dakar et de ceux d'ici. Les gens de Dakar sont mahométans obstinés, ceux qui seraient disposés en faveur de notre Ste religion n'osent l'embrasser. On leur jetterait des sorts, on les empoisonnerait etc. : mille préjugés les arrêtent. Ici la situation est différente. Les noirs ont en horreur les marabouts et tous les mahométans en général, par suite des maux qu'ils leur ont fait souffrir : incendie de leurs greniers, dévastation de leurs villages, expulsion forcée loin de leur pays. D'autre part ils ont gardé le souvenir de la grande charité avec laquelle les missionnaires les accueillirent, cherchant à subvenir à leur détresse autant que leur permettaient leurs ressources. » (Lett P. Riehl, 26 déc. 73.

— 6. « La petite chrétienté de Mboïon ou St-Benoît se développe, ajoute notre confrère dans une lettre au P. Duby du 13 avril dernier. Je viens d'y faire faire les Pâques à treize chrétiens adultes, tous résidant en cet endroit. Sur le nombre, il y a deux familles entièrement chrétiennes, deux autres où seules les femmes ont reçu le baptême, ce qui reste est composé de jeunes gens de 15 à 25 ans. Avec la Clé des Sœurs, il y a 20 chrétiens. Le St-Sacrement réside presque habituellement dans le petit oratoire des religieuses, bien que tout y soit très-pauvre : Le ciboire est sans dorure, et je suis obligé de me servir d'une petite custode que je place dans le ciboire.

« Dans ce village l'instruction se développe. Un ancien élève de la mission, Thaddée, s'y est marié avec une fille élevée chez les sœurs. Nous avons construit un hangar et c'est là qu'il apprend le catéchisme aux enfants. J'ai promis un gamba⁽¹⁾ à tous les garçons qui sauraient le catéchisme et un touba aux filles. J'ai déjà distribué plus d'une demi-douzaine de gamba et demain j'en distribuerai encore d'autres. C'est chez les Sœurs qu'a lieu tout ce que je vous dis là. Ils s'apprennent les uns aux autres le Pater, l'Ave, le Credo. L'autre jour Thaddée m'a dit qu'en allant au village

(1) On nomme gamba une pièce d'étoffe dont les hommes se ceignent le milieu du corps. Le touba est un vêtement long, descendant des épaules aux talons.

il entendait de plusieurs côtés répéter ces prières en langue indigène. Il y a plusieurs jeunes gens, de 15 à 25 ans, de jeunes filles du même âge, ainsi que des femmes, qui savent ces prières.

« M. Léopold se rend à la Pointe une fois par semaine avec un autre scolastique. J'ai aussi visité cette localité et y'ai constaté que la plupart apprennent et que plusieurs savent déjà leurs prières. Une quinzaine de jeunes gens de 15 à 25 ans sont venus à trois ou quatre reprises différentes à St-Joseph y passer le dimanche

« Personne n'a le temps de s'occuper de la Fama; nous avons baptisé 6 jeunes gens de K'ra danti à Taques, il y en aura d'autres à la Pentecôte. » (Lett. 14 avril 74)

— 7. « Malheureusement les progrès que les marabouts accomplissent, sont menaçants pour l'avenir. Ils s'étendent, en effet, de plus en plus en ce moment, écrit M^g. Duret dans une lettre du 26 mai, et du côté du Bad et dans le royaume du Saloum. Ils viennent aussi de saccager plusieurs villages dans les environs de Gambie. Il ne reste en dehors de leur domination que le seul royaume de Sine. Mais, cerné de toute part, il ne pourra se soutenir que si la France vient à son secours, ce qui est plus que problématique. Quand on voudra prendre des mesures énergiques, ce sera peut-être trop tard. Nous ne sommes pas sans quelques inquiétudes sur le sort futur de nos établissements de St-Joseph pour un avenir plus ou moins éloigné. » (Lett. de M^g. Duret, 26 mai 74.)

Cet état de choses ne fait que fortifier les appréciations portées par M^g. Duret dans un article inséré aux Missions Catholiques (n^o du 27 fév. 6 et 13 mars 74) reproduit par le Monde du 10 avril dernier, et où il montre que les faveurs prodiguées aux musulmans du Sénégal, la construction d'une mosquée à St-Louis, l'institution d'un tribunal mahométan etc, loin de les attacher à la France, n'ont eu pour résultat que de les fortifier de plus en plus dans leur fanatisme essentiellement antipathique au nom français comme au nom chrétien.

— 8. Un des chefs mahométans de l'intérieur; El Hadj-Omar; a fondé par la guerre, il y a quelques années, un empire assez considérable dans le haut-Sénégal. Voici sur l'état actuel de ce

pays quelques renseignements tirés de la Revue coloniale :

Ahmadou, titulaire actuel du royaume et l'un des fils de El-Hadj, a établi la capitale de son empire à Ségou, ville relativement importante, située sur la rive gauche du Niger, dans le pays des Bambaras. Son despotisme avait provoqué une révolte générale dans le pays des Bambaras, révolte qui n'a été comprimée, en 1873, qu'à la suite d'une guerre impitoyable dans laquelle les révoltés ont été exterminés, faits esclaves ou dispersés.

À la suite de ce succès, Ahmadou est rentré dans sa capitale où il était arrivé dans les derniers jours de septembre. Il pouvait craindre d'y être mal accueilli par son frère Aguibou à qui il avait laissé le commandement de la ville; mais il était d'ailleurs difficile à celui-ci de résister à une armée enthousiaste et qui rentrait avec le prestige de son triomphe.

La situation cependant était fort compromise. Si Ségou n'était pas en pleine révolte, Sansanding, ville située à peu de distance en aval sur la rive droite du Niger était insurgée: Ahmadou avait appris en outre que Aguibou et un autre de ses frères, Mokhtar, avaient provoqué des troubles à Nioko dans le Kuarté. Son premier acte fut de les faire prisonniers et de les traîner à sa suite dans l'expédition qu'il vient d'entreprendre pour réduire Sansanding. Mais il paraît avoir été touché de leur soumission, et, soit qu'il leur ait fait généreusement grâce, soit qu'il ait eu la main forcée par leurs partisans, il leur donnerait à chacun une province à gouverner.

Il paraît cependant animé d'une haine implacable contre son cousin Eïdjani, roi du Moïna. C'est contre ce dernier qu'il dirigea ses armes après la réduction du Sansanding. Ces expéditions qui seront suivies sans doute de quelques troubles suscités par Aguibou et Mokhtar, attestent que le pays est loin d'être pacifié. D'autre part, les musulmans, qui se sont prêtés de bonne grâce à la répression des Bambaras qu'ils considéraient comme infidèles, semblent peu disposés à secourir Ahmadou dans les guerres qu'il projette. Beaucoup semblent même prendre parti en faveur de Eïdjani et l'avenir du royaume de Ségou paraît singulièrement assombri.

Une défaite, la mort d'Ahmadou peuvent amener une dislocation de l'empire El-Hadj Omar, et donner lieu à des guerres générales dans les 10 ans entre le Niger et le Sénégal. (Revue maritime et col. avril 74, p. 361.)

Clé de Jéal.

Départ - d'...

1. Visites de Mgr Lurzel - 2. F. Thomas d'Arquin - 3. Grammaire Série du P. Lamore

— 1. La Clé de Jéal a eu trois fois la visite du nouveau Vicaire apostolique. Lors de sa première tournée sur la côte. Monseigneur

y passa la journée du 15 déc. . A son retour de Gambie, il vint encore le premier jour de l'ay et donna la confirmation aux enfants et aux nouveaux chrétiens de l'endroit.

Enfin à son second voyage, au mois de mai, sa Grandeur conféra les ordres mineurs à un jeune clerc natif du lieu même, M^r: Simon.

« Le P. Lamoise, écrit Monseigneur lui-même, a été bien heureux ce jour-là et nous a donné un sermon en Wolof en quatre points, » (26 min.)

— 2. Ce cher Père a enfin un aide et un compagnon dans le Frère Thomas d'Aquin. Arrivé à Dakar le 16 janv., ce Frère en est reparti le 23 pour Joal. Il s'est mis aussitôt à la classe des enfants. Il en a 30 ou 35 dont il s'occupe avec bonheur et avec zèle.

— 3. Le P. Lamoise vient de terminer la publication de sa grammaire sérère, imprimée, comme celle de la langue Wolof, ce M^r: Robès, à l'imprimerie de la mission. L'an dernier avait paru la grammaire ponguée du P. Le Berre. C'est donc le troisième ouvrage de ce genre publié par nos missionnaires sur les langues indigènes de l'Afrique. Ce sont là assurément des travaux bien précieux non seulement au point de vue de la linguistique, mais surtout au point de vue de l'évangélisation de ces contrées infidèles. La grammaire du P. Lamoise forme un volume in-8° de 360 pages, suivies de trois tableaux synoptiques. L'impression en est très-belle. Au commencement du livre est une préface intéressante sur le caractère propre de la langue sérère et les pays dans lesquels elle est parlée. L'ouvrage, sous une seule série de chapitres, embrasse trois parties. C'est d'abord un exposé des éléments de l'alphabet et de la langue sérère, suivi d'une étude de chacune des parties du discours. Puis vient la syntaxe où sont données les règles qui, dans cette langue, président à la formation des propositions et des phrases. L'œuvre se complète enfin d'une manière fort intéressante par des exercices et des modèles sur divers genres de compositions en sérère: prières, dialogues, récits et traditions du pays, chants de guerre, lamentations usitées aux funérailles.

Ces exercices, tout en faisant connaître la langue sérère, initient en même temps aux habitudes de ce peuple intéressant, qui seul à peu près entre toutes les tribus africaines de ce pays,

a jusqu'ici énergiquement résisté à l'influence doublement funeste de la conquête et de la propagande mahométane.

Le P. Lamoise a placé en tête de son ouvrage la véricace suivante: « A l'Immaculé Cœur de Marie, pour la gloire de l'Esprit-Saint en Dieu le Père, et en Jésus-Christ Notre Seigneur. Tel doit être en effet le but suprême de tous les travaux du missionnaire.

C^{té} de Ste Marie de Gambie.

Déc 73 - Juin 74.

1. Visite de M^{gr} Durck. - 1^{ère} Comm. Conf.^{on} - Conversions. - 3. Ecole de garçons. - 4. Ecole des filles. Sœurs. - 5. Ministère. Prières p^r le Pape.

— 1. La C^{té} et les pieux fidèles de Ste Marie de Gambie ont eu, le 17 déc., le bonheur de voir à leur tour le nouvel évêque de la Sénégambie. M^{gr} Durck ne pensait rester parmi nous que cinq ou six jours, mais le P. Lacombe insista si bien pour le retenir durant les fêtes de Noël que sa Grandeur se rendit à nos vœux.

« Le 22 déc. s'ouvrit une retraite préparatoire aux belles cérémonies de 1^{ère} Communion et de Confirmation. Le recueillement, l'assiduité de ceux qui y prenaient part édifièrent tout le monde. La fête s'ouvrit avec la solennité de la messe de minuit et se continua tout le saint jour de Noël. M^{gr} Durck qui avait célébré l'office de la nuit, officia encore pontificalement à la grand'messe du jour. Ce fut à cette messe qu'eut lieu la 1^{ère} Communion, suivie aussitôt après de la confirmation de 43 enfants ou adultes. Le soir, autre cérémonie de Consécration à Marie et de renouvellement des promesses du baptême.

« Grande a été la joie de tous en cette belle journée. Parmi les privilégiés du jour, deux surtout attiraient les regards et devaient aussi sans doute réjouir les anges du Ciel. C'étaient deux convertis du protestantisme¹⁾ »

— 2. « Nous avons dit précédemment (Bull. t. ix. p. 463.) que la reconstruction de notre école de garçons ayant été résolue, on avait écrit en France pour faire venir des matériaux. En octobre arrivaient effectivement plus de 60,000 briques et 4 millions

1) un vieillard, protestant d'origine, et une jeune personne qui avait précédemment apostrophié la foi catholique.

de tuiles. Ces matériaux furent portés du débarcadère à la mission par les femmes et les enfants, qui rivalisèrent d'empressement en cette circonstance. Les personnes qui ne pouvaient prendre une part active à ce travail, se firent remplacer par des manœuvres loués par elles à la journée.

« Mais il fallait de plus une certaine quantité de pierres pour les fondations et un exhaussement d'un mètre à opérer au-dessus du sol. Ce que nous avions était insuffisant, mais la Providence, qui prend toujours soin des siens, y pourvut. Le bateau, qui nous amenait Monseigneur, en avait pris une bonne quantité à St-Joseph comme lest, dans le but de nous les donner ensuite comme matériaux. De plus, arrivait de France un grand trois-mâts, ayant pour lest une quantité bien plus grande encore de grosses et belles pierres. Il devait les mettre au débarcadère à la disposition du gouvernement local. Le P. Lacombe demanda au Gouverneur l'autorisation d'en prendre ce qui nous était nécessaire. La réponse faite aussitôt, fut des plus favorables. Et à cette occasion, nous devons ici un hommage de reconnaissance à la bienveillance du Gouvernement de Bathurst, à l'égard de la Mission catholique. Ainsi il nous a dispensé pour nos approvisionnements de tous les droits d'entrée, dont le taux est exorbitant. Cette concession de pierres nous est très-avantageuse. Elle nous permettra de mettre de côté une bonne réserve de briques pour la construction de la future maison des missionnaires.

« Le 22 déc. les fondements de l'école furent jetés, et le 26, fête de St-Etienne 1^{er} martyr, M^g Duret fit la bénédiction de la 1^{re} pierre. A cette cérémonie ont été invités par Sa Grandeur les principales autorités de la ville et les notables d'entre les commerçants français et anglais. Le Gouverneur ne put y assister, mais il écrivit à Sa Grandeur une charmante lettre d'excuse, où il formait d'ailleurs les meilleurs souhaits pour la réussite de l'entreprise. Quant aux négociants et autres principaux habitants de Gambie, ils ont bien répondu à l'invitation. De plus, ils ont fait un très-sympathique accueil à une souscription patronnée par le Gouverneur en faveur de l'école,

et dont M. Pron, après en avoir le premier soumis l'idée à M. g^r. Duret, a pris l'initiative, avec l'aide d'un autre négociant, M. Guin. (Lett. de M. g^r. Duret 10 janv. 74.)

« Le bâtiment, situé vis-à-vis de l'église du côté nord, mesure 20 mètres de long sur 6 de large, avec une galerie de 2^m, 50^c. Les classes sont spacieuses et bien aérées. Les Frères logent dans ce bâtiment, où ils ont un dortoir de 6 m. de long. C'est au F. Marie, amené en Gambie par M. g^r. Duret, qui a été confiée la direction des travaux de construction et de ceux de la menuiserie. Nous sommes heureux de voir notre école debout, car depuis son ouverture les enfants se présentent plus nombreux. (Lett. du P. Lacombe 17 av. 74.)

— 4. « Les bonnes religieuses de l'Immaculée-Conception, chargées de l'école des filles, nous prêtent toujours un concours bien dévoué. Le 26 nov, nous sont arrivées de Dakar deux Sœurs, nouvellement venues de France, afin de remplacer celles que l'épidémie de fièvre jaune nous avait enlevées l'an dernier. (B. t. ix. p. 467.) La R. M. Aloysia, supérieure de la Ct^e de Dakar, les accompagnait, déléguée en même temps par la R. M. Supérieure générale pour visiter leur Ct^e de Gambie. Ce renfort permit aux Sœurs d'ouvrir leurs classes dès le 1^{er} décembre. Avant cette réouverture de l'école, elles avaient fait leur retraite annuelle, dont les exercices avaient été prêchés par le P. Lacombe. » (4^e Bull. mai 74.)

— 5. « Pour ce qui est du ministère, signalons le pieux empressement qu'ont eu nos fidèles de Gambie à s'associer aux prières demandées par Pie IX pour les besoins de l'Eglise. Un triduum, pendant lequel trois fois par jour on se réunissait à l'église pour prier, assister à la messe, entendre une pieuse exhortation, chanter des cantiques, a été suivi régulièrement, dans la première semaine d'octobre. Les fidèles couronnèrent pieusement ces exercices en se confessant et en communiant, afin de gagner l'indulgence plénière accordée. » (4^e Bull. mai 74.)

« En somme, notre mission marche assez bien, les âmes se convertissent, et l'instruction religieuse est de plus en plus goûtée. Les sacrements sont assez fréquentés. Pendant le Carême nous avons eu lieu d'être satisfaits. Plusieurs pécheurs obstinés, nous

sont revenus. Les Pâques ont été très-satisfaisantes; nous ne pouvions pas mieux demander.» (Lett. 13 mars et 17 avril 74.)

— 6. « La C^{te} se compose maintenant des P. Lacombe, Jouga et Chuel, et des F. F. Marie, Florentin et Juvénal. En quittant St-Louis, le P. Chuel avait fait un séjour de quelque temps à St-Joseph.

« En nous quittant, le 26 déc. Mgr Luret prit avec lui le P. Lacombe, qui alla passer une quinzaine de jours à Dakar. Pour le remplacer, il nous laissa le P. Speisser, dont le séjour se prolongea un mois environ parmi nous. Le P. Jouga a fait également une absence d'une certaine durée, son état d'épuisement exigeait un changement d'air, dont les résultats n'ont pas été tout ce qu'on espérait. »

Nouvelles récentes des C^{tes}.

— Le R. P. Provincial vient enfin d'obtenir de l'administration pénitentiaire l'allocation plus équitable qu'il sollicitait depuis longtemps pour nos deux colonies de Langonnet et de St-Élan, c. à. dire 0, 80^e au lieu de 0, 70^e comme prix de journée de chaque enfant. Un secours spécial de 15, 000^{fr} est en outre accordé à St-Élan, pour y faire les constructions nécessaires. — C'est un résultat dont nous devons bien remercier St-Joseph.

— La malle de Bourbon a ramené en France M. l'abbé Curminé, 1^{er} vic. g^{al} de Mgr Delannoy; il est arrivé aujourd'hui, 30 juin, à la Maison-Mère.

— Les nouvelles reçues par cette malle de nos confrères de Maurice nous apprennent que l'état de leur santé laissait bien à désirer, notamment pour le P. Garmy et le P. Dubois. Espérons qu'ils se trouvent mieux en ce moment.

— Le 2 juin, le P. Horner et le F. Suitbert sont heureusement arrivés à Zanzibar, bien que la traversée ait été assez pénible.

Avis — Prière aux C^{tes} d'Amérique d'envoyer sans faute
leurs Bulletins pour le commencement du mois d'août.

Bulletin Général.

Maison - Mère.

Cause du V.^{ic} Père.

Dispense pour son examen immédiat.

Les nouvelles que nous avons données de la Cause de notre Vénéré Père datent du 6 février de cette année. (t. IX. p. 827.) Depuis lors, les travaux de cette procédure ne sont pas restés stationnaires.

« Le 27 février, écrit le P. Freyd, M. gr. Bartolini, secrétaire de la S. C. des Rites a parlé au St-Père de l'introduction de la Cause de notre Saint Fondateur. A cette occasion, il a fait connaître à Sa Sainteté ce que notre V.^{ic} Père écrivait dans une de ses lettres au sujet des concessions libérales faites par le Pape au commencement de son règne. Le St-Père en a été frappé et très-favorablement impressionné. » (Lett. 2 mars 74)

La lettre dont il est ici question est de 1847. Elle était adressée par le V.^{ic} Père à M. Gamon, de la Compagnie de St-Sulpice, lequel lui avait demandé son appréciation sur les événements d'Italie et sur le gouvernement de Pie IX, qui venait de succéder à Grégoire XVI. Notre S. Fondateur, après avoir justifié les actes du nouveau Pape, en raison des circonstances, ajoutait ces paroles remarquables: « Cependant, humainement parlant, notre bon Pape aura de la besogne pour de longues années, avant de se tirer d'affaire. Ce qui me console le plus, c'est la pensée que Dieu mène son Eglise et la soutient contre toute puissance ennemie. Les hommes remuent, s'agitent et s'épuisent autour de cette forteresse. Elle reste

« debout, et eux passent et s'évanouissent avec toute leur puissance. Ils ne comprennent pas cela! Ils devraient penser qu'il leur arrive ce qui est arrivé à tant d'autres plus puissants qu'eux. Mais non: ils ne veulent pas voir; leur orgueil les aveugle. » (Lett. du 8 oct. 1847. - Cab. IV. n. 172)

M^r Bartolini avait à demander au S^t Père deux dispenses importantes, nécessaires pour l'introduction immédiate de la Cause. En effet, d'après un Décret d'Innocent XI de 1678, les procès faits par l'autorité ordinaire ne peuvent être ouverts que 10 ans après leur présentation à la S. C. des Rites. Puis suivant les prescriptions d'Urbain VIII en 1625, il faut encore l'examen préalable des écrits du Serviteur de Dieu, avant de donner suite aux procédures. (Benoit XIV. De beatif. sanct. lib. II. cap. 25 et 36.) Ces formalités nous auraient remis à une douzaine d'années au moins. M^r le Secrétaire de la S. C. des Rites voulut bien, à la prière du P. Freyd, en demander la dispense au Souv. Pontife, qui daigna l'accorder tout aussitôt avec la plus grande bienveillance. Le texte de ces deux dispenses doit être imprimé à la suite du Rapport fait sur la Cause par l'avocat Minetti, et dont nous avons déjà parlé. (Lett. du P. Freyd du 19 mars)

Cet avocat, qui jouit dans ces sortes d'affaires d'une grande expérience, nous fait espérer que dans deux ou trois ans Notre saint Fondateur pourra être déclaré Vénérable. Puisse ces espérances se réaliser!

(1) Les R. R. P. P. Eudistes viennent d'obtenir ce titre pour leur pieux fondateur. Leur procès a été fait à Coutances à peu près en même temps que le nôtre à Paris. Mais les témoins ne pouvant avoir que peu de choses à dire, tout peut être achevé et porté à Rome dès la fin de 1869. Malgré certaines oppositions, la Cause du V. P. Eudes a été introduite par Décret du 26 février. Nous ne pouvons que nous réjoindre avec la pieuse Cong^g. de Jésus et de Marie, de cet heureux résultat, vu les rapports si intimes que notre Vénéré Père a eus avec cet Institut.

Témoignages

au sujet des écrits de notre V^{re} Père.

Lettres de M^r Caval, Sup^r gal de la Société de St Sulpice — de M^r l'Archev. de Toulouse — de M^r le Comte de Chambord etc.

Dans la préface, mise en tête de l'édition des Lettres spirituelles de notre V^{re} Père, nous disions l'estime si grande qu'avaient conçue de ces précieux écrits, le petit nombre de personnes auxquelles avaient été communiqués les cahiers autographiés. C'était en même temps l'expression du désir partout manifesté de voir ces Lettres livrées à la publicité comme une richesse spirituelle qu'il conviendrait de mettre à la disposition de tous. On peut dire que l'attente commune n'a pas été déçue. D'après les témoignages qui nous arrivent chaque jour, la lecture de ces pieux écrits qui contiennent des avis de direction si sages et si utiles, opère un grand bien auprès des âmes, en même temps qu'elle contribue à placer notre saint Fondateur plus haut encore dans la vénération des fidèles, et plus spécialement, des ecclésiastiques et des personnes consacrées à Dieu par la vie religieuse. De cette estime pour sa sainteté naît aussi la confiance dans son intercession; on se plaît à l'invoquer, à solliciter des grâces par des neuvaines faites en son honneur ou par l'application de ses reliques.

L'expression de ces sentiments de vénération et de confiance nous arrive de bien des côtés à la fois : ce sont des personnes du monde, des prêtres séculiers, des membres des Congrégations religieuses, et aussi plusieurs Evêques, qui tiennent à nous les manifester comme un hommage rendu à la mémoire bénie et vénérée de notre St Fondateur.

Voici à ce sujet quelques citations qui ne seront pas sans intérêt pour nos confrères.

« Merci de ce cher envoi, (les Lettres spirituelles et le Commentaire) écrit au C. R. Père un pieux laïque de Rouen, C'est un des plus délicieux présents que j'aie jamais reçus. Je n'ai pu encore que parcourir rapidement ces écrits, et cet examen

« Superficiel m'a déjà révélé en eux un suave parfum de douceur, de piété et de
 « sainteté exquise, qui ne pouvait du reste, manquer d'être tel, émanant de
 « votre digne et vénérable premier Supérieur. » (Lett. 17 janv. 74.)

— « Ces ouvrages sont pour nous d'une bien grande valeur, dit la R. Mère
 « Supérieure des religieuses de Souvencourt, par cela seul qu'ils viennent du V^{re}
 « P. Libermann. » (26 av. 74)

— « Merci, mon Très-Révérénd Père, de la précieuse relique du V. Père
 « Libermann, écrivent les Visitandines d'Amiens. Aussitôt la réception de votre
 « lettre, nous avons commencé une neuvaine au Bienheureux pour notre
 « Mère générale malade. Maintenant son état s'améliore, et nous espé-
 « rons que ce fidèle serviteur de Marie nous obtiendra sous peu de notre divine
 « Mère son complet rétablissement. » (Lett. 20 mai 74)

— « Les Ursulines de Clermont se distinguent d'une façon particulière
 par leur confiance en l'intercession du V^{re} Père et leur admiration
 pour ses héroïques vertus. On peut dire qu'elles ont parfaitement sai-
 si l'esprit même, aussi bien que la marche de la direction spirituelle
 du V. Père, esprit de pleine abnégation, par une voie paisible et douce
 de perpétuels renoncements. L'extrait suivant d'une de leurs lettres per-
 met d'en juger :

« La précieuse relique (celle du V. Père), m'ayant-elles au P. Hubert, a été
 « une joie pour tout le monastère, elle sera aussi une bénédiction. Nous lisons
 « sa vie et nous entretenons de ses héroïques vertus. » (Lett. 14 Déc. 74.)

« Nous avons enfin reçu les précieuses lettres... Nous sommes dans le
 « ravissement; après l'Imitation de J. C., on ne peut rien trouver de plus admi-
 « nable. On relit la même lettre dix fois, et toujours on y découvre de nouvelles
 « richesses. Quel homme que le P. Libermann et quel saint! S^r L.... me
 « disait: le P. Libermann me paraît le Directeur par excellence; il élève l'âme
 « et la dégage d'elle-même; il lui montre ses faiblesses sans la décourager, les
 « luites à soutenir sans l'effrayer. Il conduit comme par une pente invisible
 « au détachement, à l'esprit de sacrifice, à l'amour de la croix. On ne s'aperçoit
 « pas qu'il ôte tout pour laisser Jésus seul, tant il remplit le cœur de cet amour
 « unique. Il fait sentir l'obligation, on dirait presque le bonheur de mourir
 « à la nature pour ne vivre qu'en Dieu et par Dieu. Chaque lettre est un
 « trésor. On aime le saint qui a su écrire de si consolantes paroles, donner des
 « enseignements si forts: on sent qu'il a pratiqué tout ce qu'il a dit. »

Et plus loin la même religieuse voulant prouver que la doc-
 trine de Notre St. Fondateur ne reste pas à l'état de lettre morte
 dans ce monastère si édifiant, ajoute: « Depuis le 25 janvier on a fait
 au Noviciat près de Onze mille actes de renoncement. »

— Le C. R. Père s'était empressé d'offrir lui-même les lettres et le Commentaire à M. l'abbé Caval, Supérieur général de la compagnie de St-Sulpice. Ce digne ecclésiastique a répondu sans retard à l'envoi du C. R. Père par la lettre suivante :

St-Sulpice, le 7 mars 1874.

« Mon Très-Révérend Père,

« A mon retour de voyage, on me remet les trois volumes du R. P. Libermann, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous remercie de tout cœur.

« Personnellement, je connaissais peu le R. P. Libermann ; mais ce que m'en avait dit, plusieurs fois, M^r. Mollevaut m'avait donné de lui la plus haute idée.

« Je m'étais confirmé dans cette idée, dans trois ou quatre circonstances, où je m'étais trouvé en rapport avec lui ; et lui-même, probablement à cause de M^r. Mollevaut pour lequel nous avons les mêmes sentiments de confiance et de vénération, avait bien voulu me témoigner une estime et une affection que je ne méritais pas, en me parlant de ses projets, de ses travaux et de ses espérances. Aussi est-ce avec la plus vive reconnaissance que j'ai reçu votre présent, et que je lirai ses œuvres, bien persuadé que j'aurai à y profiter beaucoup, comme il arrive toutes les fois qu'on lit les écrits des saints, car c'est là qu'on trouve la lumière, la force et l'unction. Leur parole a une vertu qu'on cherche vainement dans les écrits des savants, si bien raisonnés et si éloquents qu'ils soient.

« Je vous renouvelle tous mes remerciements, qui viennent bien du Cœur, je vous l'assure. Veuillez en agréer l'expression, aussi bien que des sentiments de très-profond respect, avec lesquels je suis,

Mon Très-Révérend Père,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,
Caval, sup. de S. S.

— A cette énumération de précieux témoignages et d'hommages de pieuse vénération rendus à notre V^re Père, nous pouvons ajouter ceux de plusieurs évêques, notamment de M. M. SS. de St-Pierre et de Fort-de-France, de Vannes et de Toulouse. Bornons-nous à la lettre de ce dernier Prélat :

Toulouse, le 10 mars 1874.

« Très-cher et Révérend Père,

« En recueillant avec une religieuse sollicitude, pour les donner au public, les lettres de votre Vénération Fondateur, vous avez rempli tout à la fois et les devoirs de la piété filiale et les devoirs de la charité.

« Je ne sais pas de monument plus digne à élever pour honorer la mémoire de ce grand Serviteur de Dieu, que ces écrits à travers lesquels on sent passer, comme un souffle vivifiant, le véritable esprit des Saints.

« Je ne sais pas pour le chrétien de nourriture plus substantielle, plus fortifiante, plus utile que la lecture de ces lettres. Le nom de leur auteur est la recommandation la meilleure. Inutile de les louer, inutile de faire du bruit autour de ces volumes pour éveiller l'attention. Instinctivement les âmes y voleront d'elles-mêmes, comme les abeilles volent aux fleurs.

« Veuillez agréer, Très-cher et Révérend Père, l'assurance de mes sentiments aussi respectueux que dévoués,

+ Florian, Arch. de Toulouse.

A ces lignes de Mgr Desprez ajoutons une autre hommage bien précieux rendu à la mémoire de notre St-Fondateur, c'est une lettre écrite de Frohsdorf au C. R. Père. Voici à quelle occasion. — Depuis quelque temps déjà le C. R. Père pensait à faire parvenir à Mgr le Comte de Chambord divers écrits qu'il n'était pas indifférent au prince de connaître, et aussi, une Vie et des Reliques du V. Père. Un de nos anciens Frères, entré depuis longtemps dans le corps des Louveaux pontificaux, et qui après avoir accompagné le général de Charette pendant la campagne de l'ouest, est devenu son homme de confiance, le sergent-fourrier Schmoderer, se rendait à Frohsdorf avec une mission particulière. Il vint, selon ses habitudes, en passant par Paris, offrir ses respects au C. R. Père. On ne pouvait désirer meilleur commissionnaire, et le C. R. Père s'empressa de profiter de la circonstance pour faire, par son entremise, hommage au Comte de Chambord de ce qu'il lui destinait. Le brave Schmoderer fut reçu le 25 avril au château de Frohsdorf et repassant par Paris quelque temps après, il vint nous rendre compte de sa visite. Le Prince avait accepté avec satisfaction l'envoi du C. R. Père, et s'adjudgeait avec bonheur la relique de notre St-Fondateur. M^{me} la Comtesse de Chambord l'avait placée, comme gage de protection, dans sa chambre à coucher.

Enfin, peu de temps après, le C. R. Père recevait directement de M. du Bourg, un des gentilshommes attachés à la personne du Prince, la lettre suivante écrite au nom de Thémis V. Nos confrères seront frappés sans doute de la justesse des vues et des appréciations qu'elle exprime, en une forme pleine de dignité à la fois noble et simple.

Cette lettre exprime en même temps le vœu de voir introduire la Cause de notre V^{re} Père; et à cet égard, elle sera inscrite au rang qui lui convient, parmi les lettres postulatatoires que nous avons à présenter au St-Siège.

Troisdorf, le 18 mai 1874.

« Mon Révérend Père,

« Ses grandes vertus et les œuvres fécondes du R. P. Libermann avaient souvent excité l'admiration de Monseigneur le Comte de Chambord, toujours attentif au progrès du bien dans sa chère France. Aussi sera-ce avec une vive satisfaction et un pieux intérêt qu'il trouvera tous les détails de cette vie si sainte dans l'intéressant ouvrage, dont vous lui avez fait hommage. On y suit l'action de la grâce de Dieu, qui dans sa miséricordieuse bonté, enlève le voile cachant la vérité catholique à l'esprit prévenu du Juif, qui développe dans cette âme d'élite, les plus sublimes ardeurs, et qui, obtenant de sa générosité le complet abandon du monde et l'entière conquête de son être, l'embrase de l'amour de Dieu et du zèle de l'apostolat. Dans les temps malheureux que nous traversons, la perfection de cette vie n'en est que plus éclatante et que plus utile à être connue; elle contraste avec l'égoïsme général par la charité et l'abnégation la plus dévouée, avec l'abus effréné des jouissances par les mortifications les plus sévères et la constance la plus énergique à vaincre tous les obstacles menaçant ses fondations; enfin avec l'orgueil du siècle par la plus profonde humilité. Ses œuvres sont là; leurs différentes phases s'unissent à cette admirable existence, et mettent ses vertus au grand jour; elles parlent elles-mêmes avec de nombreux fidèles pour demander que les reliques de ce pieux serviteur de Dieu soient placées sur les autels et offertes à la vénération de tous. L'Eglise jugera cette question dans sa sagesse. Monseigneur le Comte de Chambord fait des vœux ardents pour que cette Cause soit examinée et pour que, publiquement, l'Eglise glorifie Dieu dans un saint de plus.

« C'est avec cet espoir, mon Révérend Père, que je vous prie d'agréer l'expression des sentiments distingués de votre respectueux serviteur,
J^h du Bourg.

Discours de M: Simonis au Reichstag.

Extrait concernant notre expulsion d'Allemagne.

25 avril 1874.

Nous avons rapporté en leurs temps diverses protestations des catholiques d'Allemagne contre l'injuste expulsion de nos Pères de ce pays. Une autre, plus solennelle encore, a été portée récemment au

sein même du Reichstag et en face de M. de Bismarck, par M. l'abbé Simonis. Nos confrères en effet savent que ce digne ecclésiastique, cousin du T. R. Père, a été choisi dans les élections d'Alsace-Lorraine, avec cinq autres prêtres, sans parler de M. M. de Strasbourg et de Metz pour défendre dans l'Assemblée générale de l'empire germanique, les droits et les intérêts des deux nouvelles provinces annexées. M. l'abbé Simonis n'a pas failli à la mission qui lui était confiée. Le 25 avril, il a fait à ce sujet un remarquable discours, où le sentiment patriotique s'alliait à une argumentation solide et pressante. Le Gouvernement de Berlin, chargé d'administrer directement ces deux pays, avait dû rendre compte au Reichstag de cette administration. Prenant point par point ce compte-rendu, le courageux député a fait ressortir avec force les injustes et odieuses vexations du pouvoir despotique qui pèse aujourd'hui sur l'Alsace-Lorraine. Parmi ces actes arbitraires, il s'est fait un devoir de flétrir surtout la loi contre les jésuites, loi dont toutes les autres Congrégations religieuses, et notamment la nôtre, ont fini par être victimes. Il a pris de là occasion d'exprimer hautement son dévouement et aussi l'attachement des Alsaciens en général à notre Institut, où ils comptent un grand nombre de leurs compatriotes. Voici du reste le passage de ce discours qui nous concerne :

« On nous a gratifiés de la loi contre les jésuites. En sa faveur on n'a même fait valoir aucune situation exceptionnelle : n'est-ce pas une grande générosité ? Mais peut-être ne savez-vous pas combien profondes ont été chez nous les atteintes de cette loi ? Sur les quatre Congrégations d'hommes proscrites, la loi contre les jésuites en a atteint trois dans notre pays. D'abord les jésuites et les Rédemptoristes qui avaient des maisons en Alsace même. Je puis vous dire, Messieurs, que si quelque part ces prêtres ont travaillé avec fruit, c'est bien en Alsace ; car on y compte peu de commune où ils n'aient rendu heureux de nombreuses familles en leur procurant des consolations et des lumières, la joie et la paix. Une troisième Cong. a été aussi atteinte par cette loi ; c'est celle des missionnaires du St-Esprit. Cette Cong. n'avait pas de maison en Alsace ; mais elle a pour fondateur un Alsacien, pour supérieur général un Alsacien ; une grande partie de ses membres sont Alsaciens. Ces missionnaires vont chez les sauvages de l'Afrique, sur la côte orientale et occidentale du continent africain ; ils vont en Amérique, à la Martinique, à la Guadeloupe et en d'autres îles encore à la recherche des pauvres nègres, pour les convertir au christianisme. Et quand, après de longues années, ils reviennent

épuisés dans leur pays, après avoir sacrifié leur santé et leurs forces pour le bien de l'humanité, alors à la frontière de l'Alsace-Lorraine, on leur dit: « Arrière! vous êtes proscrits! » — Cette Cong. aussi, qui compte plus de 100 missionnaires alsaciens, a des racines profondes en Alsace, et sa proscription nous a blessés au vif. »

— Il est à regretter que les journaux français n'aient pas parlé de ce discours, qui méritait à tous égards d'être connu. M. l'abbé Simonis l'a fait imprimer en brochure et s'est empressé d'en envoyer un exemplaire au C. R. Père. Dans le courant de juin, il est venu à Paris et à séjourné au séminaire. Ce qu'il nous a dit alors du Reichstag n'est qu'une flatterie pour cette Assemblée. Parmi ces députés protestants, rien absolument, disait-il, des hautes idées d'ordre moral, de justice, de droit; ces principes supérieurs ne sauraient être compris. Tout se borne à l'intérêt matériel. Aussi, M. Simonis n'hésitait-il pas à mettre l'Assemblée nationale de la France, même dans ses mauvais jours et malgré les fausses théories qui égarent tant d'esprits, bien au-dessus du Reichstag: supériorité provenant sans doute de cette empreinte ineffaçable que laisse encore le catholicisme dans les cœurs et dans les mœurs publiques.

Sierra-Léone.

Ct^e de Free-Towne.

Déc. 1873 - Juin 1874.

1. Bâtiment des Sœurs. — 2. Ecole des filles. Piété. — 3. Id. des garçons. F. Marie-Liguori. — 4. Ministère: conversions marquantes. — 5. Id. auprès des soldats catholique. — 6. Guerre des Achantas. M. Bonnat, leur captif. — 7. Voyage à Porto-Loko. — 8. Jalousie des protestants. — 9. Visite du roi de Porto-Loko. — Rapport du P. Gommen-ginger sur son exploration à Porto-Loko.

— 1. Le bâtiment commencé pour les Sœurs de St-Joseph peu après le retour du P. D'hyèvre dans la mission, a été poussé assez activement. « Nous avons eu cependant, écrit le P. D'hyèvre beaucoup de désagréments dans ce travail. Les commandes faites ne sont pas arrivées à temps, et l'on a dû employer d'autres matériaux. Mais

je puis dire que le bâtiment, malgré tout, sera solide et bien construit. Je l'ai fait visiter plusieurs fois par deux ingénieurs de mes amis qui n'y trouvent aucun défaut. Le mérite en revient à M. Eugène qui m'en a fait le plan, et dont j'ai suivi les indications les plus minutieuses. La toiture a été terminée dans la première moitié de mai, et j'espère qu'au mois de juillet, juste pour le commencement des grandes pluies, les Sœurs pourront prendre possession de cette maison. Mais tout ne pourra être livré qu'au mois d'octobre prochain. » (Lett. 14 janv. 23 avril 74)

— 2. A mesure qu'avance le nouveau bâtiment des Sœurs, à mesure aussi s'élève le chiffre de leurs élèves, pensionnaires, demi-pensionnaires, externes etc. On en promet un grand nombre, quand l'installation sera terminée.

Ces enfants montrent en général de bonnes dispositions. A l'exemple de leurs pieuses maîtresses, elles s'unissent aux prières de tous les catholiques, pour demander au Ciel le triomphe de la St^e Eglise. Le jour de la fête du Sacré-Cœur, plusieurs ont fait à cette intention la St^e Communion, ainsi que d'anciennes élèves. (Lett. de la Sup.^{re} 8 juin 1874)

— 3. Quant à l'école des garçons, tenue par nos Frères, elle comptait dans ces derniers temps une trentaine d'élèves, dont dix ou onze catholiques. On pourrait les baptiser en plus grand nombre, mais on est obligé d'aller avec prudence, à cause des mauvais exemples que ces pauvres enfants trouvent auprès de leurs parents protestants.

Le F. Marie-Liguori, qui s'occupait de cette école a dû quitter Sierra-Léone le 18 mars pour venir remettre en France sa santé fatiguée.

— 4. Parmi les adultes le St ministère a eu des fruits bien consolants, qui annoncent un véritable mouvement vers le catholicisme. Pendant le Carême dernier, les exercices ont été plus suivis que les années précédentes. Le mardi, il y avait prédication par le Père Gommenginger, et le vendredi, exercice du Chemin de la Croix. Le P. Supérieur adressait les dimanches, de quinze en quinze jours, une instruction destinée surtout aux résidents français.

De plus, des catéchismes ont été ouverts pour les adultes. Le Père

D'hiver a trouvé pour auxiliaire un catholique zélé qui amène à la C^{té} des gens à instruire. Ce sont souvent des personnes âgées que le vice a quittées, comme on dit, plutôt qu'elles n'ont quitté le vice. Mais on peut du moins les préparer à une bonne mort.

Il y a eu plusieurs conversions éclatantes. M^r Samba, arrivé en décembre dans la C^{té} de Sierra-Léone s'est appliqué avec zèle à ces catéchismes, et voici les résultats qu'il relate en écrivant au C. R. Père.

« Parmi ceux, écrit-il dans une lettre du 28 mars, à qui Notre Seigneur a fait la grâce de rentrer au bercail de la s^{te} Eglise, nous avons la joie de compter un ministre protestant. Il était venu à nos catéchismes avec plusieurs autres ministres de différentes sectes: attiré par la curiosité et le goût de la discussion, il y a trouvé le salut, tandis que les autres s'en sont retournés plus obstinés dans l'erreur. Cependant son abjuration est encore différée. Le P. Supérieur l'a sagement mis à l'épreuve plus que tout autre.

« Nous avons encore eu la consolation d'assister à la cérémonie d'abjuration d'un allemand luthérien, à l'occasion de son mariage avec une jeune personne française d'origine, fille unique de M. le Capitaine Despuyol, homme pieux et très-attaché aux missionnaires. Ce M^r Thomas Rosenbusch, nom du jeune homme) né à Stettin en Prusse, le 31 décembre 1848, est arrivé sur la côte d'Afrique le 1^{er} avril 1867 comme négociant. Il était resté dans le Mellacoré jusqu'en 1873, vivant en honnête homme, mais se souciant peu de religion. Une semaine avant son mariage, il me fit appeler et me demanda s'il ne pouvait pas faire la s^{te} communion chez nous avant le mariage, selon la coutume dans leur religion. Je lui répondis que ce n'était pas possible, et il me fallut dans une longue discussion réfuter son objection capitale que toute religion était bonne, et que protestant par sa famille et son éducation, il pouvait et devait vivre et mourir protestant. Je l'invitai à venir me trouver le lendemain pour achever de dissiper ses doutes. Il me répondit qu'en réalité il n'avait plus rien à me dire sur ces questions, car il se trouvait parfaitement bien convaincu de la vérité de la doctrine romaine et de la fausseté

de la doctrine protestante luthérienne; puis il me demanda de prier Dieu de lui donner l'énergie nécessaire pour rompre les liens qui le retenaient dans le protestantisme. Je le lui promis, et pris congé de lui en recommandant à M. Despujol, son futur gendre, de suppléer à tout ce que j'avais pu lui dire, en l'encourageant dans son héroïque dessein. Le lendemain matin il me fit appeler, et m'annonça à ma grande joie qu'il était déterminé à embrasser la religion catholique. Je lui fis observer qu'il ne suffisait pas de renoncer aux pratiques protestantes, mais qu'il lui fallait faire son abjuration. Il la fit en effet la veille de son mariage devant toute la Cité et la famille Despujol. C'est le P. Supérieur qui la reçut. Quisse cet exemple être utile à nos pauvres protestants de Sierra-Léone.

Le Samedi-saint, ajoute M. Samba dans une autre lettre du 20 avril, nous enrégistrions deux nouvelles conquêtes sur le protestantisme. Ce jour-là en effet reçurent le baptême, William Small, jeune homme dans la force de l'âge et Sophie Valentin, mulâtresse de 18 à 20 ans. Le premier est revenu à l'occasion de son mariage avec une jeune personne catholique. La seconde, bien que née d'un père catholique, avait été baptisée dans la religion protestante. Le P. Gommenginger fut chargé par le P. Supérieur de faire le baptême solennel. L'impression produite par une si touchante cérémonie ne fut pas stérile, car le lundi de la Pentecôte, ajoute encore M. Samba à la date du 24 mai, quatre de nos frères séparés faisaient aussi leur abjuration.

Parmi eux se remarquait un gentleman d'une instruction et d'un esprit distingués, Sir-Mac-Lond. Avant de devenir catholique, il était preacher, en d'autres termes ministre protestant et ancien pasteur de la paroisse Lady-Huntington, à Free-Town. Un des effets du protestantisme sur ses adhérents, c'est de leur laisser sur leur propre salut des inquiétudes qui augmentent avec le degré d'instruction et de sincérité dans les croyances. Notre cher ministre converti en est une preuve récente. Voici en effet comment il m'exposa son état dès notre première entrevue. — a Je ne puis être en paix tant que je ne serai certain de posséder la vraie foi; mais plus j'éprouve le besoin de connaître sûrement la vérité

plus je me sens désolé de ne trouver partout dans le protestantisme que doutes et incertitudes. J'interroge ma raison, et ma raison abandonnée à elle-même, erre de doute en doute; j'interroge la bible; et ce livre sacré lui-même ne force pas ma croyance. Si gémissant de ne pouvoir trouver ni dans mon jugement propre, ni dans les Stes Ecritures, une certaine règle de foi, je la cherche au dehors, le protestantisme ne me répond que par une effrayante confusion d'opinions contradictoires qui me plongent dans de plus profondes ténèbres.»

« Bien différentes furent les paroles qu'il m'adressait après son baptême. « Ah! me disait-il, en me serrant la main avec joie et reconnaissance, grâces soient rendues à Celui qui, fidèle à ceux qui le cherchent, m'a retiré de l'abîme où j'étais. J'ai toujours eu en horreur cette indifférence aussi insensée que coupable dans laquelle s'endorment tant d'âmes. Dieu m'a fait la grâce de le chercher et de le trouver; mon cœur est maintenant dans la paix! »

« Les ministres protestants qui n'avaient pu réussir, malgré leurs efforts à le détourner de sa résolution, n'épargnèrent rien pour diminuer ou détruire l'estime dont il jouissait dans le public. A cet effet ils ne trouvèrent rien de mieux que de répéter partout que Mac-Land était fou, qu'il avait perdu la tête, et mille autres qualifications de ce genre, tendant à le présenter comme un esprit peu solide. Mais si c'est devenir fou que de se convertir, il s'en suit que parmi nos frères séparés règne une grande disposition à la folie, car les conversions relativement marquantes se sont multipliées cette année, sans parler de celles que nous aurons plus tard.

« Nos protestants se sont aussi offensés de ce que nous rebaptisons ceux qui les quittent pour rentrer dans le giron de l'Eglise catholique. Pour avoir une explication satisfaisante de cette pratique, quelques-uns des plus zélés me posèrent un jour la question suivante: « Comment se fait-il que l'Eglise romaine, reconnaissant pour valide le baptême des protestants, vous avez rebaptisé Mac-Land comme s'il ne l'eût jamais été? » Je leur expliquai les prescriptions de l'Eglise à ce sujet en leur montrant comment aujourd'hui, que beaucoup de sectes protestantes

nient la vertu du baptême, la réitération conditionnelle de ce sacrement était plus qu'en tout autre temps nécessaire. Ils partirent sinon convaincus, du moins réduits au silence. » (Lett. 24 mai 74)

— 5. Le retour des troupes anglaises après l'achèvement de la guerre contre les Achantis, a fourni encore à nos confrères l'occasion d'un fructueux ministère. Parmi ces troupes se trouvaient bon nombre de catholiques, sinon abandonnés, du moins bien négligés pour leurs intérêts spirituels. On était alors au temps de Lague. Le P. Gommenginger obtint du Colonel la faculté de visiter les casernements, pour engager les soldats catholiques à remplir le devoir pascal. De plus, dans les rues mêmes, il accostait ceux qu'il rencontrait, pour leur dire un mot du Bon Dieu et de la religion. Il réussit si bien à les gagner, que tous se sont confessés; et plusieurs ont pu faire la 5^e Communion.

« Mais outre les soldats campés à terre, il y en avait à bord des transports mouillés en rade. Un soir on vint chercher notre confrère pour administrer un malade sur l'un des navires. Il ne manqua pas de s'y rendre; et à cette occasion il adressa à tous quelques paroles également bien goûtées des protestants qui se pressaient pour l'entendre. Il obtint pour les catholiques la permission de descendre à terre afin d'assister à la messe, se confesser et communier. Heureux et reconnaissants de cet intérêt, ces hommes ne manquèrent pas à cet appel, et le dimanche on les vit, bravant fièrement tout respect humain, se succéder pendant trois quarts d'heure au sacré tribunal. Quel sujet d'édification ne fût pas aussi leur maintien grave et religieux pendant la célébration des saints mystères! Quisse la divine Providence conserver les bonnes dispositions produites alors dans les cœurs de tous. » (Lett. de M. Samba 20 av. 74.)

— 6. Cette expédition contre les Achantis a eu, on le sait, un plein succès. Le 4 fév. les Anglais, sous la conduite de Sir Garnet Wolseley, faisaient leur entrée victorieuse à Comassi, qu'ils livraient bientôt après aux flammes; le 22 ils rentraient à Cap-Coust. Un traité de paix signé avec Koffi Calcalli, roi des Achantis, assure avec la liberté du commerce, l'abolition

des sacrifices humains. (V. Revue marit. et coloniale, N^o de mai 1874. p. 705.)

— A la fin de cette guerre, nos confrères de Sierra-Léone ont eu quelque temps avec eux l'un des cinq prisonniers blancs retenus à Comassi depuis quatre années environ, M^r. Marie-J^b Bonnat. C'est un jeune homme du Département de l'Ain, qui, après avoir exploré le Niger et le Nouveau-Calabar, se livrait à des opérations commerciales. En 1869 pris entre les deux armées des Achantis et des Aoulous, alors en guerre, il vit massacrer à ses côtés deux de ses compagnons et fut lui-même acheminé sur Comassi. Là il fut témoin des abominables sacrifices humains pratiqués par les Achantis. Enfin à l'approche des Anglais, le roi Koffi-Calcalli l'adjoignit à une ambassade qu'il envoyait demander la paix. C'est avec les troupes anglaises que M. Bonnat est arrivé à Sierra-Léone. Son séjour a été pour les fidèles un sujet d'édification. D'une foi vive et active, il a montré aux noirs par son exemple, qu'il y a parmi les blancs des chrétiens zélés et pratiquants. Le 19 mai, M^r. Bonnat est venu nous visiter en passant par Paris. Son désir ardent serait de voir une Mission s'établir chez les Achantis. Il se propose lui-même de retourner prochainement dans ce pays, avec le désir de contribuer de tout son pouvoir à y propager la vraie religion.

— 7. Nous avons vu que le C. R. Père avait autorisé nos confrères à faire une exploration dans l'intérieur. C'est le P. Gommenginger que le P. D'hyèvre, alors retenu par les travaux de construction qu'il dirigeait, a chargé de cette excursion. Parti le 28 octobre de Free-Town, notre confrère y rentra le 4 novembre. Il avait visité dans l'intervalle divers villages situés sur les bords de la rivière de Sierra-Léone et de celle de Porto-Loko, l'un de ses affluents. Ce fut principalement à Porto-Loko et à Robiz qu'il s'arrêta quelque temps. Porto-Loko tire son nom des Lokos qui l'occupaient autrefois, et qui ont dû céder leur territoire aux Timnés. C'est la capitale d'une des deux grandes tribus formées par ce peuple, les Timnés de Porto-Loko et ceux du Makillé.

A Porto-Loko, où il arriva le 30 oct., notre confrère fut très-bien accueilli par le vice-roi Kondeta. Le roi était alors

à Robitz, village distant d'une demi journée de marche de Porto-Loko, et il ne devait rentrer dans sa capitale qu'après plusieurs mois d'absence. Le P. Gommenginger voulut pousser jusqu'à cette localité et le 1^{er} nov. fête de la Toussaint, il était reçu à Robitz par le roi Alikali, avec toutes les marques les moins équivoques de la plus vive sympathie. Alikali lui exprima avec d'instantes prières le désir qu'il avait de voir les missionnaires catholiques s'établir au milieu de son peuple; et il lui fit les offres les plus avantageuses, le laissant maître de choisir où il voudrait, tant à Robitz qu'à Porto-Loko, tout le terrain qui serait à sa convenance. Le 2 novembre, le P. Gommenginger regagnait Porto-Loko; et le 3 il arrivait à Free-Town, enchanté de son voyage et concevant pour l'avenir de la mission, dans la nation des Timnis, les plus belles espérances. Au point de vue de la salubrité, et eu égard à d'autres conditions, un établissement dans cette contrée paraîtrait en effet offrir d'heureuses garanties de succès. Quisse la divine Providence permettre de donner suite aux vœux pressants de Kondeto et d'Alikali, vœux qui sont plus encore les nôtres et ceux de nos confrères de Sierra-Léone.

— 8. « Mon voyage, ajoute le P. Gommenginger, a mis en émoi les protestants. J'étais à peine de retour à Free-Town, que Kondeto, vice-roi et principal chef des Timnis de Porto-Loko reçut de l'interprète du gouvernement, lui-même ministre protestant et ami intime de l'évêque anglican, une lettre de reproches pour avoir ainsi donné des terres aux missionnaires catholiques. Kondeto fit répondre aussitôt qu'il était bien libre de donner à qui bon lui semble n'importe quelles terres. Cependant, quelques mois après, l'évêque anglican craignant de se voir devancer par nous, est monté à Porto-Loko, a pris possession d'un terrain, et il fait presser les constructions, afin de pouvoir y envoyer des ministres dans deux mois

« Mais le roi ne nous conserve pas moins ses meilleures sympathies, comme il l'a bien montré dans une visite qu'il vient de faire à Free-Town au mois de juin pour traiter une affaire avec le Gouvernement. Il était monté en cortège solennel au

palais du gouverneur; là, en pleine audience, l'évêque anglican s'avisa de lui reprocher encore l'accueil fait aux missionnaires catholiques et la concession du terrain. Koudeta, blessé, répliqua fièrement: « je suis bien maître dans mon royaume. Je puis y recevoir qui je veux et donner à qui je veux les terres qu'il me plaît. » - Puis s'adressant directement à l'évêque: « Vous étiez déjà établis à Porto-Loko, ajouta-t-il; je vous avais donné pour vous et pour vos œuvres, le terrain que vous aviez désiré; vous y avez élevé une maison à votre convenance, et aucun de mes sujets ne vous a suscité le moindre obstacle. Et puis, vous êtes reparti sans même nous prévenir. Bien plus, vous nous avez fait l'injure d'envoyer des charpentiers démonter votre maison jusqu'aux fondements. Cependant vous pouvez revenir si vous le désirez; mais vous n'aurez pas d'autres terres que celles que je vous ai concédées précédemment. J'ai donné ma parole au missionnaire catholique, je ne la rétracterai pas. Et d'ailleurs celui-ci n'est-il pas autant que vous l'envoyé de Dieu? Sa prière n'est-elle pas aussi efficace que la vôtre? Son désir n'est-il pas uniquement de nous faire du bien? » - (Lett. du P. Gommenginger, 15 juin 74.)

— 9. a Pendant cette visite du roi de Porto-Loko à Sierra-Léone, ajoute le P. Gommenginger, nous l'avons plusieurs fois vu et entretenu. — Une de ses grandes occupations est toujours notre établissement dans son royaume. Dès la première visite que je lui fis avec le P. Supérieur, il me reçut avec une parfaite cordialité en me disant: « A peine arrivé ici, j'ai de suite pensé à toi; mais je n'avais pu encore savoir où tu demeurais. » - Puis, faisant allusion aux promesses qu'il me fit lors de mon voyage, il ajouta: « Je garde toujours dans mon cœur la parole que je t'ai dite. » - A la seconde visite, il se montra encore beaucoup plus intime. Samedi dernier, 13 juin, il est venu lui-même accompagné de quelques chefs, visiter notre Communauté et celle des sœurs. Il partit avec nous, et en se séparant de nous il me dit: « Tu viens de me procurer un grand bonheur, mais il faut que tu le rendes complet en venant vivre chez nous, et que tu commences tout de suite à apprendre notre langue. » - Cette recommandation, il me l'a faite

déjà plus de dix fois. Hier j'allai le remercier de sa visite; il vit, en me montrant de la main aux chefs: « Voilà celui qui aime notre peuple, » Nous causâmes ensuite long-temps avec une grande familiarité, et de nouveau il me fit promettre que sans retard je me mettrais à l'étude de la langue timnée. »

— La R^{de} Mère Supérieure des sœurs a ajouté sur la visite du roi à leur C^{te} les détails suivants :

« Le roi et la reine de Torto-Loko sont venus nous visiter avec les principaux chefs de la nation timnée. Le P. Supérieur et le P. Gommenginger les accompagnaient. C'est notre ministre protestant, converti depuis peu, qui leur a servi d'interprète. Il parle parfaitement d'idiome timné, et peut être pour cette mission d'une grande utilité aux Térés. On nous a fait toutes sortes de demandes sur notre costume, notre genre de vie, les motifs qui nous ont fait quitter notre patrie. A chaque réponse, grande surprise et admiration de tous. Le roi a exprimé son vif désir de nous voir au plus tôt dans son royaume avec les Térés, pour soigner les malades et instruire les petites filles. Le P. Gommenginger a tout à fait conquis son amitié. — « Celui-ci, dit le roi en lui tendant la main, c'est mon vrai ami; il aime mon peuple; il veut notre bien. » — Nous avions dans la salle l'image de Notre-Seigneur en croix. Le roi, en l'apercevant, fit de lui-même cette remarque: — « Ah! c'est comme chez les Térés. On m'a bien dit que les catholiques avaient partout les mêmes croyances. » — Une peinture à l'huile représentant N. St. Père le Pape intéressa beaucoup notre royal visiteur. Nous détachâmes ce portrait de la muraille pour lui montrer plus près les traits si doux de notre vénéré Pontife. Le roi le salua avec respect.

« Nous avons dans notre école trois enfants timnées, l'une fille d'un vice-roi, l'autre nièce du premier prince. Nous les avons présentées ainsi que nos autres élèves. On a beaucoup admiré leurs petits ouvrages. Nous avons à l'autel de la St. Vierge de beaux bouquets de fleurs artificielles. Le roi a voulu les toucher du doigt pour bien s'assurer que ce n'étaient pas des fleurs naturelles. Mais quand on lui a dit que c'était l'ouvrage des sœurs et des enfants, et que deux des petites timnées avaient aidé à les faire, son admiration a été au comble, et il a redoublé d'instances pour nous avoir au plus tôt.

« Arrivait le tour de présents. J'ai fait remettre à la reine un joli bracelet noir avec de petites chaînes d'argent ou argentées que nous lui avons passées au cou. Elle en a été ravie.

« Le Prince premier chef, n'avait pas accompagné le roi. Il a voulu à son tour venir nous visiter quelques jours après. Il était déjà venu à Sierra-Léone en 1872, et avait assisté à une petite pièce la veille de

des prix, ce qui l'avait émerveillé. Aussi à son retour n'eut-il rien de plus pressé que de parler au roi de la mission catholique. Et depuis il nous est resté véritablement dévoué. (Lett. de la R. M. M^{ie} Thérèse, 16 juin 1874.)

Rapport du P. Gommenginger au C. R. Père,
sur son voyage à Porto-Loko.
(Oct. et Nov. 1873.)

1. Topographie. Rivières. — 2. Tribus diverses. Religion —
3. Ile de Beno-Island. Factorerie de Rotumba. — 4. Ile Combo. Orage.
Village de Mofaré. — 5. Porto-Loko. Description. — 6. Familles royales. Mode de
succession au trône. — 7. Visites: Sankrifa. Prince royal. — 8. Kondeto. Vice-roi.
Vieilles d'avoir des missionnaires. — 9. Questions religieuses, politiques. — 10. Présents.
Dispositions générales des habitants.

Sierra-Léone, le 21 janvier 1874.

Mon Très-Révéré et bien-aimé Père;

Ce rapport ne sera, qu'un récit fidèle du voyage que je viens de faire à Porto-Loko⁽¹⁾; mais avant d'entrer dans des détails, il n'est pas sans utilité de donner un aperçu général sur les contrées et les peuples qui avoisinent à l'Est et au Nord-Est la colonie anglaise de Sierra-Léone.

— 1. Les différents peuples qui se partagent cette partie de la Guinée septentrionale, se sont chacun établis sur les bords de quelque fleuve important qui forme comme le centre de leur royaume. — Vous faire connaître ces fleuves, c'est donc vous indiquer déjà ces différents peuples.

D'abord deux grandes rivières viennent se jeter dans la mer au Nord et à proximité de Sierra-Léone: 1^o La rivière appelée Sierra-Léone, qui baigne la frontière Nord du territoire anglais et à l'embouchure de laquelle est bâtie Freetown, chef-lieu de la colonie, et 2^o la rivière du Scarcis, à quelques lieues seulement plus loin, dans la direction du Nord.

La rivière de Sierra-Léone proprement dite n'a un cours que de six lieues environ. A cette hauteur elle se divise en deux grands embranchements qui s'enfoncent, l'un vers le Sud-Est, l'autre vers le Nord-Est. — La branche Sud-Est s'appelle la Rokelle, nom d'un village indigène bâti sur les bords de ce fleuve, ou bien encore la rivière du Mabilé, nom qui lui vient du royaume de ce nom, et de sa ville capitale que cette rivière

(1) Les indigènes disent Baké-Loko, ce qui signifie: Port des Lokos. Les Lokos habitaient autrefois le territoire occupé aujourd'hui par les Linnés; ces derniers, venus de l'Est, les en ont chassés. Les débris de la nation Lokos sont dispersés sur quelques points de la côte et aux îles de Loos.

traverse. L'autre rivière s'appelle la rivière de Porto-Loko, parce qu'elle vient du royaume de Porto-Loko. C'est cette dernière rivière que j'ai explorée, jusqu'au delà de la ville de Porto-Loko, située au haut de la rivière à une distance de 25 lieues environ de Freetown.

La Rokelle est une belle et grande rivière, mais son cours rapide la rend difficile à remonter.

La rivière de Porto-Loko au contraire a un courant très-calmes la marée qui se fait sentir jusqu'à Porto-Loko même, aide beaucoup la navigation. Mais à partir de cette ville, la rivière se divise en plusieurs torrents impétueux qui se précipitent des collines de l'intérieur, et cesse d'être navigable. Les bords de cette rivière, sur tout son parcours, sont d'une beauté remarquable.

La rivière du Scarcis se divise, elle aussi, et presque à son embouchure, en Grand-Scarcis et Petit-Scarcis. Le Petit-Scarcis à cause de son lit de roches à fleur d'eau n'est guère navigable. — Le grand-Scarcis est une rivière dans le genre de celle de Porto-Loko. Comme celle dernière il se divise à une hauteur de 25 lieues environ, à Gambia même, en plusieurs torrents qu'on ne peut plus remonter.

Le grand-Scarcis et la rivière de Porto-Loko forment les deux grandes artères commerciales reliant Sierra-Léone avec l'intérieur et Gambia ainsi que Porto-Loko, situés au haut de ces fleuves sont les têtes de route de toutes les caravanes qui apportent, jusque-là, depuis le Niger, les produits des pays plus reculés encore.

— 2. Quatre nations se divisent le territoire de ces quatre rivières : la nation du Mabilé et la nation de Porto-Loko au Sud; ces deux nations forment la masse du peuple Timné. Elles parlent la même langue, sont de même origine, mais différent de mœurs. Les Sousous, au Nord du royaume de Porto-Loko, sont établis dans les deux Scarcis et forment deux royaumes bien distincts; le royaume du petit-Scarcis au Sud et le royaume du Grand Scarcis au Nord. Les Sousous sont à peu près tous musulmans. Ils ont une langue à eux.

Les habitants du Mabilé, tous païens, sont sauvages, remuants et pillards, tandis que leurs voisins de Porto-Loko sont doux de caractère, tranquilles, hospitaliers et doués d'un degré de civilisation qui leur vient de leurs relations avec les Musulmans du Nord. Ils achez eux un mélange de mahométisme et de paganisme; le roi et tous les chefs sont musulmans, mais pas musulmans hostiles: le paganisme domine dans les villages.

Le Mahométisme se propage malheureusement avec une assez grande rapidité par le moyen de l'esclavage. A-t-on un esclave nouveau, on le circoncite, on lui apprend à faire Salam, on ne lui donne pas à manger à l'époque du Ramazan, et voilà un sectateur de Mahomet de plus.

Quant aux païens timnés, ils reconnaissent un Être Suprême dont ils ne s'occupent pas, parce que disent-ils, il ne se mêle pas des affaires d'ici-bas. Ils ne rendent un culte qu'à des espèces de génies, bons et mauvais, qu'ils appellent *Krissis*; il y en a des deux sexes. Ce culte consiste à leur élever dans les fourrés les plus épais de la forêt, de petites huttes de deux à trois pieds de hauteur, à l'entrée desquelles ils viennent déposer en offrandes des boulettes de riz, des pierres, des cornes de bouc, des squelettes d'animaux et autres choses de ce genre, dont la simple vue remplit d'horreur et de dégoût: c'est bien le culte du diable. Ils adorent aussi de grosses pierres brutes, qu'ils fixent en terre au centre même du village. Ce sont les dieux tutélaires de la localité. Les amulettes, les *gris-gris* sont de toutes formes et sans nombre, on en trouve partout. — Voilà à peu près tout ce que j'ai pu observer de la religion des Timnés; je ne suis pas resté assez longtemps pour pouvoir m'informer à fond de l'ensemble de leur culte.

Il va sans dire, que l'esclavage et la polygamie sont répandus parmi tous ces peuples, comme ils le sont dans tout le reste de l'Afrique.

Au Nord des deux principales rivières dont je viens de parler, s'échelonnent à courtes distances: la *Mallécorée*, le *Rio-Dungo*, le *Rio-Nunex* qui forme la limite Nord du Vicariat apostolique de Sierra-Léone. La nation *Mandingue* habite le territoire de ces différentes rivières et plus au Nord vers l'intérieur commence le *Foutah*, dont les habitants sont en fréquentes relations commerciales avec Sierra-Léone. Tout ce que je connais des peuples de ces rivières, c'est que, à plusieurs reprises déjà, ils ont demandé des missionnaires catholiques et que jusqu'ici on n'a pu encore leur en envoyer. En 1859, quand le roi du *Rio-Nunex* eut appris la fondation d'une mission catholique à Sierra-Léone, il envoya immédiatement au Vicaire ap⁷ M^{gr} Marion de Briedillac, une demande de missionnaires. Monseigneur lui en promit, et les missionnaires allaient partir, quand la fièvre jaune vint enlever le prélat et tout son personnel; ce projet n'eut donc pas de suite. Un autre chef du *Rio-Nunex* vint de nouveau, il y a deux ans, insister pour avoir des missionnaires. Cette fois on ne pût même lui en promettre. Le T. Supérieur pour le consoler, lui offrit quelques médailles que cet homme reçut avec la plus grande joie. Malheureusement, les protestants ont maintenant pris la place; ils ont profité des tendances de ce peuple vers le christianisme pour établir le long de ces différentes rivières des chapelles, des écoles et le reste. Les rois les ont acceptés avant qu'il valait mieux les avoir que de n'avoir personne. Ce ne serait pas encore trop tard, si on pouvait dès à présent y envoyer des missionnaires; car selon que me disait dernièrement un français qui fait le commerce dans ces rivières; les ministres protestants ne sont pas capables de soutenir la concurrence contre les catholiques.

— 3. Ces quelques notions préliminaires données, j'entre maintenant dans le récit de mon voyage : J'attendais depuis quelque temps une bonne occasion pour partir, quand j'appris, le mardi 28 oct., qu'une embarcation allait remonter la rivière dans la direction de la factorerie de Rotumba, où M. Réal, l'agent en chef à Sierra-Léone de M. Verminch de Marseille, tenait généreusement à ma disposition un canot, de bons rameurs, et un interprète Timié. Je m'empressai de profiter de la circonstance et je m'embarquai avec un de nos enfants que j'emmenais avec moi pour me servir la messe durant le voyage. Il était 5 h. de l'après-midi, à 10 h. du soir, je descendis dans la petite île de Bens-Island pour y demander l'hospitalité à un français de mes amis, agent d'une factorerie.

Bens-Island n'est qu'un îlot de quelques centaines de mètres de long. À son extrémité, on admire les grandes et belles ruines d'un vaste fort. On est tout étonné de rencontrer là les restes d'anciennes casernes, une place d'armes et des souterrains, des batteries parfaitement installés, où gisent encore dans leurs embrasures à moitié écroulées des canons de gros calibre. Bens-Island domine à l'Ouest les passages entre les îles, et à l'Est l'embranchement du fleuve : c'est cette position avantageuse qui la fit choisir par les négriers comme entrepôt d'esclaves et lieu de défense, long-temps avant la fondation de la colonie anglaise de Sierra-Léone.

On m'avait dit qu'à l'autre extrémité de l'île se trouvait un ancien cimetière. Je me mis aussitôt à la recherche, et je finis par découvrir, dans un épais fourré de lianes et de citronniers, une pierre tumulaire à moitié renversée sur le sol, puis une seconde, une troisième et ainsi de suite jusqu'à huit ou dix. Toutes ces pierres sont parfaitement sculptées et de provenance européenne. Les épitaphes sont très-lisibles. Toutes les autres tombes, qui sont en très-grand nombre, ne sont marquées que par une pierre grossière plantée perpendiculairement sur le sol. Je ne me retirai pas sans avoir récité une prière pour ces pauvres défunts, dont les sépultures n'ont probablement jamais été sanctifiées par la bénédiction d'un prêtre.

Je repris le canot dans la matinée pour passer sur la rive gauche du fleuve, à la factorerie de Rotumba : c'est une traversée de vingt minutes environ. M. Thomassen, agent de cette factorerie, me reçut de la façon la plus cordiale. Comme j'avais à passer là tout le reste de la journée, je profitai de mes loisirs pour m'enfoncer dans l'intérieur du pays et visiter quelques villages. On s'y trouve déjà en plumes mœurs africaines. Ses habitudes, la langue, la religion sont celles des indigènes de l'intérieur ; néanmoins on rencontre par-ci par-là quelques habitants qui comprennent un peu d'anglais. Plusieurs aussi sont protestants et se

rattachent à la mission anglaise établie à une lieue plus haut sur les rives du fleuve. Le sol me parut extrêmement fertile, comme il l'est du reste presque partout, près de ces rivières de la côte d'Afrique.

— 4. A 8 h. du soir, je remontai en canot et en moins de 20 minutes, notre embarcation pénétrait dans la rivière de Porto-Loko. L'entrée de cette rivière est gardée par deux îles: l'île Zombo à droite, et à gauche l'île verte, ainsi appelée de sa luxuriante végétation qui s'étend en forme de corbeille jusque sur les eaux du fleuve. Un magnifique clair de lune permettait de ne rien perdre de ce splendide tableau. Cependant peu à peu je m'étais laissé gagner par le sommeil, quand tout à coup je fus éveillé par ce cri d'alarme de mon interprète: « Vite, vite, disait-il, un orage, sauvons-nous au village. » Le vent, en effet, commençait déjà à souffler avec violence; plus de temps à perdre. Mes rameurs consolident l'embarcation, d'autres enlèvent les bagages; et lestement nous remontons la berge à travers les roches. Enfin nous touchons à la première habitation du village appelé Mofaré. Les gens étaient déjà debout pour nous secourir. Ils tenaient allumées des poignées d'herbes sèches. Nous avançons au reflet de la flamme, et je me trouve bientôt au milieu d'une famille nombreuse de noirs qui se pressaient autour de moi avec beaucoup de sympathie. Quand j'eus pris un peu de nourriture, la maîtresse de la maison vit que l'homme blanc était fatigué; elle me conduisit à l'endroit où je devais passer la nuit: une natte, c'était toute la couche qui m'était destinée. Pas de meilleur réveil-matin qu'un mauvais lit: aussi sur pieds de bonne heure, j'occupai une partie de ma matinée à prendre quelques dessins, installée sur une pierre ou un vieux tronc d'arbre. La moitié des gens du village venaient ébahis regarder par-dessus mes épaules et suivaient du regard chaque coup de crayon que je traçais. C'est à Mofaré que j'ai vu un croquis du fleuve; à cet endroit il présente un coup d'œil des plus pittoresques, surtout au lever du soleil.

Je quittai Mofaré à 8 heures par une matinée splendide. Dès que la chaleur du jour commença à se faire sentir, notre petite embarcation quittant le milieu du fleuve, se rapprocha des rives glissant à l'ombre des mangliers jusqu'à Porto-Loko.

— 5. Il était midi et demi quand, débouchant tout à coup du bois, nous nous trouvâmes en face d'une longue suite de grandes cases rondes, échelonnées depuis le bord de la rivière jusqu'au sommet d'une colline, sur une longueur d'une demi-lieue environ. — « Voilà Porto-Loko, me cria mon interprète. » — « Porto-Loko, répétai-je avec un ^{tr.} sautaillement de joie. Mille réflexions et mille sentiments de... se pressaient dans mon

âme. Je me recommandai avec ferveur à la *S^{te} Vierge*, et avant de descendre sur ce rivage que jamais peut-être n'avait foulé un prêtre catholique, je l'invocai sous le titre glorieux de *Regina Sanctorum omnium*, à cause de la proximité de la fête de la *Toussaint*. Je lui promis même, autant que cela dépendait de moi, qu'en reconnaissance de la protection qu'elle alluit m'accorder auprès du roi et des chefs de Porto-Loko, le premier établissement fondé dans ce royaume, lui serait consacré sous le titre de N. D. de tous les Saints.

Bientôt mon canot s'arrêta au débarcadère royal; c'est là que le roi perçoit l'impôt sur tous les produits qui descendent la rivière. Mais de là il faut encore traverser, sur une longueur de 100 mètres environ, un terrain détrempé par les eaux. Je fus contraint de me hisser sur les épaules d'un de mes noirs; et c'est ainsi monté que je fis mon entrée dans la capitale du royaume de Porto-Loko, précédé et suivi d'une bande de curieux.

M. Thomassen de Rotumba m'avait donné une lettre de recommandation pour un traitant noir de Freetown, établi depuis plusieurs années à Porto-Loko. Je la lui avais fait expédier par un de mes hommes, et il vint aussitôt au-devant de moi m'offrir l'hospitalité dans sa maison ou plutôt dans sa case. La meilleure chambre me fut généreusement donnée par la famille. Chaque matin je convertissais de mon mieux mon bois de lit en autel pour célébrer les saints mystères.

J'appris en arrivant à Porto-Loko que le roi était allé quelques jours auparavant assister aux funérailles de son frère, mort dans un village éloigné d'une demi-journée de marche de sa capitale. Or, d'après les coutumes du pays, il ne lui était pas permis de rentrer à Porto-Loko avant la fin du deuil; et ce deuil dure plusieurs mois. Cette nouvelle me contraria beaucoup; mais réflexion faite, je me dis que si j'allais moi-même voir le roi, il serait extrêmement flatté de ma démarche, et par conséquent plus disposé à m'accorder ce que je lui demandais. Je résolus donc de pousser plus avant au bout de quelques jours; et je profitai du reste de cette journée pour me délasser l'esprit et le corps en faisant une promenade dans la campagne.

À partir de Porto-Loko, dans la direction de l'intérieur, le pays n'offre plus qu'une suite non interrompue de collines et de vallées, qui arrosent de nombreux cours d'eau. En certains endroits le sol est d'une fertilité prodigieuse; une partie du terrain est cultivée et produit de belles récoltes de riz, de mil, de maïs, d'arachides et autres produits de ces contrées. Le reste est abandonné. Ce ne sont plus que bois et savanes dont les herbes atteignent jusqu'à 12 et même 15 pieds. — L'eau de toutes ces rivières, qui convergent vers Porto-Loko, est parfaitement claire,

très-fraîche, et d'une excellente qualité. J'ajoute de suite que le climat à Porto-Loko est au moins aussi bon, sinon meilleur qu'à Sierra-Léone, où presque toute l'année on a à souffrir des changements brusques de température. C'est l'avis de tous ceux, noirs et blancs, que j'ai consultés là-dessus, et qui connaissent parfaitement la différence des deux climats.

— 6. Au retour de cette petite promenade, je trouvai la cour de la maison où je logeais encombrée de monde. Les uns étaient accourus pour me souhaiter la bienvenue et me demander si j'allais rester parmi eux, les autres uniquement pour voir la première fois de leur vie un homme blanc. Ces derniers étaient pour la plupart des gens de l'intérieur; ils étaient tout yeux et tout oreilles pour voir et entendre. La physionomie de ces noirs de l'intérieur est douce et ne répond nullement à cette idée de sauvagerie qu'on se plaît généralement à leur attribuer.

Le lendemain matin, vendredi, il fallait songer aux visites. Je me proposais de voir seulement ce jour-là les trois premiers personnages après le roi. C'était d'abord le vice-roi, qui gouverne en l'absence du monarque; il s'appelle Souvi-Kondéto, il est le chef de la première famille du royaume après la famille royale. Il gouverne en l'absence du roi, et quand le trône est vacant, mais ni lui, ni personne de sa famille n'a le droit de ceindre la couronne.

Après lui vient le prince royal, Sankrifa Benkoura Eliéz, "Boubou, chef de la famille royal des Benkouras. — Il faut savoir qu'à Porto-Loko il y a deux familles royales qui montent alternativement sur le trône. Les Kamaras et les Benkouras. Le roi actuel Sadsoo-Kamara Alieali est de la famille des Kamaras; à sa mort ce sera un Benkoura qui régnera et ainsi de suite. C'est un moyen terme imaginé pour concilier les intérêts des deux familles royales; et il faut leur rendre le témoignage qu'elles vivent en parfaite harmonie. Les lois du pays défendent d'ailleurs aux membres de la famille non régnante d'occuper aucune fonction administrative importante.

Le troisième personnage que je me proposais de voir était un certain M. Sawyer, natif de Freetown. Il serait difficile d'indiquer d'un seul mot les attributions de cet homme; on peut l'appeler le bras droit du roi, ou Ministre fac-totum. A l'extérieur, c'est lui qui tient les correspondances avec le Gouvernement de Freetown; à l'intérieur, il règle les questions financières du roi et de l'Etat: toute la journée au soleil sur le bord de la rivière, il rançonne les pinogues, répare les ports, fait la police, badigeonne la case royale; ceci constitue seul sans doute ses attributions de Ministre des beaux-arts. De plus, on pourrait très-bien

lui décerner le titre de grand camérier secret, car il est le seul homme du royaume qui sache où couche le roi. Chaque nuit, en effet, sa Majesté échange de case et de coin. J'ai oublié bien d'autres fonctions de M. Sawyer; et certes ce n'est pas faute d'en avoir entendu de sa bouche la pompeuse énumération.

— 7. Je commençai mes visites escorté de mon interprète et de deux de mes plus forts rameurs. Il les avait à mon insu réquisitionnés pour la circonstance, et les avait endimanchés d'une chemise fraîche, luxe que je ne leur connaissais pas encore. Dans les visites officielles on commence toujours par les personnages les moins importants; et ceux-ci doivent ensuite s'adjoindre au cortège du visiteur, pour se rendre avec lui chez ceux de leurs chefs qu'il désire voir. En conséquence nous nous dirigeâmes par les sentiers tortueux de la capitale vers la demeure de M. Sawyer. Il m'attendait déjà en tenue officielle: pantalon blanc, blouse bleue, chapeau de paille; il m'offrit son harnac, me fit voir sa case, et puis nous nous adiminâmes vers la case du prince Sankrifa.

Sankrifa avait été prévenu de ma visite. Il vint au devant de moi pour me souhaiter la bienvenue: « Sene » que Dieu te bénisse. Et, à la façon des Cimnis, il me donna une petite tape sur le plat de la main, sans la prendre ni la secouer. — Je lui répondis en anglais. — Sankrifa m'introduisit ensuite dans l'intérieur de la case et me fit asseoir au milieu d'un cercle de chefs qui formaient sa petite cour. Quant à lui, il resta debout devant moi, appuyé sur une colonne au centre de la case. Il est petit de taille et porte de 60 à 70 ans environ. Je dis environ, car quand je lui demandai son âge, il me répondit ingénument qu'il l'avait oublié depuis longtemps. Il est aussi actif d'esprit que de corps; sa langue est toujours en mouvement aussi bien que ses jambes, qui ne peuvent rester un instant sans remuer. Il est éminemment de ceux qui pensent tout haut de sorte que sa conversation n'est qu'une série de réflexions naïves et plaisantes. Au premier abord il est timide, mais bien vite il s'enhardit et devient familier et questionneur comme un petit enfant. Au fond, c'est une âme ouverte et un excellent cœur. Si jamais nous nous établissons à Porto-Loko, il sera certainement un de nos amis les plus dévoués. Sankrifa avait exhibé pour la circonstance tout son costume princier: turban à calotte rouge et gland d'or, ample manteau en beau drap noir, allant de la tête aux genoux, et pour chaussure une vieille paire de bottes déjà bien avancée, qui laissait librement au grand air le bout des pieds de son maître. La partie ornementale de son costume se composait d'abord d'un foulard rouge noué négligemment autour du cou et d'où pendait une troussée de petites clefs que le prince rejetait élégamment tantôt sur une épaule tantôt sur l'autre; puis d'un collier d'amulettes, d'un sabre suspendu à

l'épaule gauche - façon de porter - cette arme chez les Timnés; - et enfin d'une corne à poudre, d'un pistolet d'arc et d'un petit sac de voyage à l'euro péenne, pendant aussi à l'épaule gauche. A la main droite, le prince avait une canne ornée d'une poignée et de larges cercles en argent massif. De la gauche il maintenait appuyé sur son épaule le parapluie de parade qui ne le quitte jamais.

Le prince s'embrouilla d'abord dans les compliments: mais sa langue ne tarda pas à se dégager. On commença par la religion. Sankrifa, ainsi que tous les autres chefs, est musulman. - « Ta religion et la mienne, me dit-il, sont à peu près la même chose, nous honorons tous les deux le même Dieu qui est là-haut. » - N'ayant pas bien compris, je me hâtai un peu trop de répondre machinalement « Oui, - Tout aussitôt, deux des plus respectables personnages qui se tenaient assis l'un en face de l'autre se lèvent et viennent me faire une inclination profonde et me donnent une petite tape sur la main, en murmurant en leur langue quelque formule de politesse. - « Qu'est-ce donc que cela, dis-je à mon interprète » - « Ce sont, me répondit-il, deux grands marabouts mandingues, qui vous félicitent de votre réponse. » - Je n'étais pas fier du Oui qui m'avait échappé, ni de l'approbation qu'il m'avait value. Mais ce n'était ni le lieu ni le moment d'entamer une discussion religieuse - Religion et politique se touchent; aussi Sankrifa, sans transition aucune, me posa ex abrupto la question suivante: « Es-tu anglais ou français? » - « Français » - « Et bien! dis-moi lesquels sont les plus forts, les Anglais ou les Français? » - « Les Français » - « donc, répliquai-je vivement, tout le monde sait cela. » - Il fallut ensuite décliner mes noms et prénoms, les noms de mes père et mère, mon âge, avec de longues explications sur ma généalogie, et celle des blancs en général. On parla de tout, même des chemins de fer qui courent tout seuls sans qu'on les pousse.

Durant la conversation, je vis une natte, masquant l'ouverture d'une porte au fond de la case, s'écarter tout doucement, pour laisser passer d'abord une tête d'enfant, puis une jambe, puis l'autre et enfin de compte le petit bambin tout entier. Un second le suivit, puis un troisième; un quatrième; et bientôt j'en eus tout une bande devant moi. Les mamans, dont la curiosité était depuis une demi-heure mise à une rude épreuve derrière la cloison en torchis, suivirent cet exemple; et bientôt la case fut encombrée de femmes et d'enfants. - « Ah! prince Sankrifa, lui dis-je en changeant de conversation, c'est là ta famille; je t'en félicite, elle est nombreuse. » - « Nombreuse, » répliqua le vieux prince, en riant avec un air de dédain, mais ça n'est rien; resterais-tu dix ans dans ce pays que tu n'aurais pas le

« temps de connaître toute ma famille ; y'en ai partout. » Puis se redressant fièrement : « Oui, vivrais-tu cent ans à Porto-Loko, que tu ne pourrais pas les connaître tous. » — Cette fois, par mon silence, je m'avouai vaincu. »

— 8. S'il n'avait tenu qu'à Sankrifa, la conversation durerait encore. Mais y'en avais assez, et je me levai en disant : « prince Sankrifa, je veux maintenant aller voir le vice-roi Rondetto. » Et aussitôt chacun de prendre son rang de marche. Sankrifa, en équipement complet, ouvrait gravement la marche et réglait le pas, en l'allongeant autant que le permettaient ses courtes jambes. Je venais immédiatement après lui, en m'efforçant, comme les autres, de me donner une certaine tournure de gravité.

Nous cheminions en silence, quand Sankrifa se retourna brusquement et nous dit : « Rondetto est peut-être descendu à la rivière, je vais l'appeler. » — Et sans un mot de plus le voilà qui disparaît à la course dans les replis du sentier. « Marchons toujours, dit M. Saunoy, nous trouverons bien le chemin sans lui. » Alors en tête du cortège je pénétrai le premier sous le hangar de réception du vice-roi. En arrivant je commençai par m'adjuger une peau de mouton, sur laquelle je m'installai sans façon, et tous les autres au fur et à mesure qu'ils arrivaient en firent autant autour de moi.

Le vice-roi ne s'était pas du tout absenté ; au bout de quelques instants, il sortit de sa maison, et se dirigea vers nous. « Tiens-tu au milieu de nous en ami ou en ennemi, me dit-il en m'abordant. » — « Je viens, lui répondis-je, pour établir des relations d'amitié entre les missionnaires catholiques de Sierra-Léone, le roi et le peuple de Porto-Loko, » — « C'est ce que j'ai pensé, reprit Rondetto ; aussi mon cœur a-t-il été heureux quand j'ai appris ton arrivée et les chefs comme le peuple en ont été contents avec moi. » — Puis il me fit apporter une chaise, et peu après nous arriva Sankrifa, tout désappointé de sa mésaventure.

Je manifestai d'abord à Rondetto mon intention d'aller voir le roi. « Très-bien, me dit-il, le roi sera content de te voir, je te donnerai des messagers qui parleront en ta faveur. Ils sont dès maintenant à ta disposition ; mais tu es fatigué, tu ferais bien de te reposer deux ou trois jours. » — Il me questionna ensuite sur l'objet de mon voyage et manifesta la plus grande joie quand je lui fis part de la pensée que nous avions d'établir une mission à Porto-Loko. Il aurait voulu que je restasse dès cette fois. — « Oui, oui, me dit-il, il faut venir ; reste ici en attendant des compagnons, car il faut instruire nos enfants, il y en a qui ne savent pas ce que c'est que l'instruction, mais moi

je le sais; c'est un bien pour tout notre peuple. Nous autres, nous ne savons rien.» - Depuis long temps j'attends quelqu'un qui veuille nous instruire, mais personne ne vient. Aussi quelle n'a pas été ma joie, quand on est venu m'annoncer qu'un prêtre blanc était arrivé. J'ai pensé tout de suite qu'il venait pour nous. - Tu auras tous les enfants des chefs, et le premier, je te donne tous les miens.» - Il m'indiqua en même temps une bande d'une vingtaine de petits garçons et petites filles qui m'observaient d'un coin de la case. Le premier jour, ces enfants avaient l'air tout intimidés, mais une fois que je leur eus fait quelques petites caresses, ils m'entouraient comme leur père; et quand ils savaient que je devais arriver, ils étaient toujours à m'attendre pour me dire: « Sene », puis les derniers à me quitter. La physionomie des enfants de l'intérieur est beaucoup plus candide que celle des enfants de Sierra-Léone; je crois qu'ils sont plus accessibles au bien que ces derniers.

Le vice-roi interrompit un instant la conversation pour donner une verte admonestation à mon interprète, parce qu'il m'avait laissé prendre logement chez M. Thomassen: « Comment, dit-il, il est allé, contre tous les usages de la nation, te conduire chez un étranger, quand tous les chefs, et moi plus que tout autre, nous aurions été si heureux de te recevoir? Regarde, ajouta-t-il, je t'aurais donné la plus grande et la plus belle de mes cases. Que dirons-nous au roi, quand il apprendra que nous ne t'avons pas donné l'hospitalité? » J'excusai de mon mieux mon interprète, en ajoutant que je ne pouvais plus quitter l'hôte qui m'avait invité; et l'incident en resta là.

9. Durant ma conversation avec Kondetta, Sawyer et mon interprète, tous deux protestants, cherchaient avec emphase à expliquer aux chefs la différence de la religion des Français avec celle des Anglais. Cette discussion ayant attiré l'attention, j'en demandai l'objet. « Nous disons, répondirent nos deux prédicants, que votre religion et la nôtre sont la même chose, sauf cette petite différence que nous autres nous mettons Dieu au-dessus de tout et n'adorons que lui, tandis que vous autres catholiques, vous mettez la Vierge avant Dieu et l'adorez comme une déesse; mais le vice-roi ne comprend pas cela.» - Je protestai vivement par signes de la tête et des mains et m'adressant à ces hommes: « Vous n'avez fait là, leur dis-je, que répéter une absurde calomnie, et j'entends qu'elle soit rétractée immédiatement: vous allez répéter mot à mot ce que je vais vous dire.» - Ils firent un peu la mine, mais bon gré mal gré il leur fallut s'exécuter. Je leur fis alors la profession de foi suivante: « Ces deux hommes ne connaissent pas la

« religion des Français, leur religion à eux n'est pas la même. Les Français, ainsi que tous les catholiques, n'adorent qu'un seul Dieu, Créateur du Ciel et de la terre, et Jésus-Christ son Fils unique, fait homme dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie. Nous n'adorons point Marie, car quoique Mère de Dieu, elle n'est qu'une pure créature comme nous; mais nous l'honorons, nous la respectons plus que n'importe quelle autre femme, parce qu'elle est la Mère de Jésus-Christ. » — Les chefs écoutèrent dans le plus profond silence et Kondetto reprit: « Mais c'est tout naturel qu'on honore la Mère du Christ; cela doit être ainsi. » — Mes deux protestants restèrent tout ébahis. — « Comment, dirent-ils? Vous n'adorez pas Marie, mais on nous avait toujours dit cela! » — Je leur fis comprendre que ce n'était là qu'une absurdité, comme tant d'autres, qu'on leur fait accroire contre les catholiques. Kondetto me raconta ensuite d'après le Coran et les traditions mahométanes l'histoire d'Israël, (Abraham) de Mousa (Moïse), l'Incarnation de Notre-Seigneur etc., le tout mêlé d'un long tissu d'absurdités.

Nous eausâmes aussi longtems sur les mœurs des Timnés et leur manière de se gouverner dans le royaume de Porto-Loko. Au sujet des guerres, Kondetto me dit. « Il y a très-longtems que nous n'en avons plus eue; la guerre est un mal et nous n'en voulons pas. Nous ne cherchons de difficultés à aucun de nos voisins, s'ils nous en cherchent, nous en appelons à l'arbitrage du Gouverneur de Sierra-Léone. Au besoin cependant, nous saurions défendre nos droits. » — Je questionnai le vice-roi sur leur singulier ordre de succession au trône, il me répondit: « Cela est établi ainsi depuis longtems dans notre nation, et chacune des deux familles royales prend à son tour dans rivalité ni querelles les rôles du gouvernement. »

Cependant il était midi passé; ces visites m'avaient pris par conséquent plus de deux heures. Je remerciai Kondetto de son bon accueil; il me serra la main dans les siennes, ce qui parmi les Timnés est une marque de haute estime; puis il m'accompagna jusqu'au dehors de la cour de sa maison, en me recommandant de nouveau à plusieurs reprises de fonder une mission à Porto-Loko.

J'ai emporté de cette première visite au vice-roi les meilleures impressions; et les jours suivants elles n'ont fait que se confirmer. Ce qui frappe en Kondetto dès le premier abord, c'est sa tenue noble, rehaussée par une belle taille et une physionomie franche et intelligente. Sa conversation grave et intéressante, plaît surtout par la forme orientale qu'il sait donner à l'expression de ses idées. Ses remarques dénotent une rectitude de jugement remarquable. Je n'ai jamais vu rire Kondetto, même quand

tous les autres n'iaient; mais il exprimait souvent son contentement par un sourire très-expressif, et tout paternel. Les autres chefs paraissaient-lui être très-attachés. Il est certain que même parmi les blancs il serait difficile de trouver un homme doué de plus belles qualités naturelles que Kondetto, le chef noir de Porto-Loko.

— 10. Il y avait fort peu de temps que j'étais rentré chez moi quand on vint m'annoncer un message du vice-roi et du prince Sankrifa. C'était encore le fac-totum royal Sawyer qui remplissait cette fonction d'ambassadeur extraordinaire; je le trouvais dans la cour suivi de quelques-uns de ces noirs qu'on m'avait donnés le matin pour l'honneur. Ils avaient avec eux un mouton, une calabasse de riz et d'autres comestibles qui m'étaient destinés. Une foule de curieux se pressaient à la suite du cortège. Mr. Sawyer, de son ton le plus solennel, leur débita en tinné une longue harangue. Il fallut patienter jusqu'à la fin de ce verbeux compliment, et ensuite entendre la traduction. Conclusion, c'est que le mouton, le riz et tout le reste m'appartenait, c'était-là le plus positif de tout le discours.

Il fallut répondre par une improvisation qu'on traduisit de suite en tinné. Je remerciai publiquement les chefs et le peuple de Porto-Loko de la bonne réception faite au missionnaire blanc, et je leur promis, autant que cela dépendrait de moi, de venir un jour vivre au milieu d'eux. Pour montrer que je n'étais pas un ingrat, je remis publiquement à quelques-uns de mes hommes des présents pour les chefs. C'étaient des verroteries, des breloques en cuivre doré et autres bagatelles de ce genre provenant d'un fond de loterie que la R. Mère Sup^{re} des Sœurs de St. Joseph à Freetown m'avait cédé avant mon départ. On les trouva magnifiques. Sankrifa quand il les vit, manifesta sa joie en véritable enfant. « N'est-ce pas, dit-il, aux personnes de son entourage, que je serai joli les jours de fête, tout le monde me regardera. » Kondetto m'envoya un exprès tout de suite pour me remercier.

Je profitai du reste de cette journée pour voir une autre partie de la campagne de Porto-Loko, et pour faire quelques visites aux principaux habitants. Partout on me reçut de la manière la plus affable; et tous sans nulle exception insistèrent pour que je restasse à Porto-Loko. Le dernier jour, mon interprète me dit: « Je ne puis plus sortir sans que de tout côté on m'adresse des reproches: « Pourquoi n'as-tu pas fait entrer le prêtre blanc dans notre maison? Pourquoi ne nous as-tu pas procuré l'honneur de lui parler à lui etc. » — Cela prouve avec quelle sympathie ce peuple s'attache au missionnaire.

Guinée.

Cté de Ste Marie du Gabon.

Déc. 73 - Juil. 74.

1. Mort du P. Welty. - 2. Mgr Bessieux. Sa santé. - 3. Rentrée du P. Klaimist et M. F. Kemi. Départ du S. Nicomède par France. - 4. Œuvre des enfants. Résultats. Vocations rares. Apprentis. - 5. Caser-hôpital. Consolations. - 6. Œuvres des baptêmes à domicile. - 7. Affaire avec un chef. Boulou. - 8. Irregularité des communications avec l'Europe. Pénurie de vivres.

— 1. Nos confrères connaissent déjà la douloureuse épreuve qui, cette année, a frappé notre Cté de Ste Marie du Gabon, la mort du regretté P. Welty. Les Missions catholiques (N^o du 12 juin 74.) ont donné de notre cher défunt une courte notice nécrologique. Elle présente en quelques lignes le caractère dominant et les principales phases des 23 années de cette vie apostolique si bien remplie : un admirable esprit de douceur et de simplicité qui le faisait aimer de tous ceux qui l'approchaient, un zèle et un dévouement infatigable à l'œuvre importante, mais aussi bien difficile de l'éducation des enfants et de la formation d'un clergé indigène.

Voici en quels termes le P. Le Berre annonçait au C. R. Père cette perte si douloureuse :

a Nous sommes dans une grande affliction : il a plu à Dieu d'appeler à lui le 2 de ce mois notre bon P. Welty. Comme vous le savez, ce cher Père avait depuis plusieurs années un asthme et une affection pulmonaire. Il en souffrait plus sensiblement toutes les fois qu'il était pris de quelque rhume : c'est ce qui lui arriva à la fin de décembre. Malgré nos soins et nos précautions, cet état maladif parut devenir plus sérieux que de coutume. Le 1^{er} janvier, vers les 9 h. du matin, l'oppression et la fièvre devinrent plus fortes : nous lui donnâmes les derniers sacrements. Leur réception le soulagea beaucoup. Le médecin en chef de la colonie qui vint le voir, le trouva un peu calmé, et crut que ce n'était qu'un fort accès d'asthme. Nous espérions un peu nous-mêmes que cette amélioration continuerait. Il n'en fut pas ainsi. L'oppression avait diminué ; mais la fièvre ne cessa pas, et la phthisie fit des progrès. Le lendemain 2 janvier, vers midi, nous perdimos tout espoir de conserver notre cher malade, et bientôt nous fûmes même convaincus qu'il ne passerait pas la journée. Quoique ce bon Père ne parût pas encore avoir

le sentiment de son état, il nous dit qu'il n'avait jamais été si fortement pris. Vers les 4 h., je crus devoir lui proposer de lui donner l'indulgence de la bonne mort; en lui disant que son état nous paraissait assez grave. Il y acquiesça en toute simplicité: il était temps, car à peine avais-je fini les prières de la bénédiction apostolique, qu'il déclina subitement.

« Le cher Père fut, depuis le commencement jusqu'à la fin, bien édifiant par sa patience inébranlable; mais il le fut encore davantage dans ses derniers moments: il prononça de son mieux presque constamment les saints noms de Jésus, Marie et Joseph, ou les invocations et prières que lui suggéraient alternativement le P. Stoffel et le P. Hoosenlopp. A 4 h. 3/4 il rendit sa belle âme à Dieu, tout paisiblement et sans efforts.

« Ses funérailles eurent lieu le lendemain à 4 h. 1/2. M. le Commandant, les principaux employés de l'Etat et la plupart des commerçants européens y assistèrent; ainsi qu'un grand nombre de nos fidèles. M. de Bessieux, par affection pour ce cher défunt, voulut, malgré ses infirmités, présider la cérémonie. Sa grandeur lui fit, aux derniers moments de sa vie, ses adieux d'une manière bien touchante. »

— 2. Les fatigues qu'a voulu s'imposer Monseigneur pour officier en cette circonstance, ont eu sur sa santé, déjà si chancelante, un fâcheux contre-coup. « Le 4 janvier, écrit le P. Le Berre, à la suite d'un mauvais rhume que Monseigneur avait depuis une quinzaine de jours, il cracha un peu de sang. Le médecin qui voyait là, ainsi que dans son abattement, un mauvais symptôme, lui prescrivit un régime, dont il se trouva bien.

« Cependant dans la nuit du 15 au 16 mars nous avons pensé le perdre d'une attaque d'apoplexie. Il perdit connaissance, et pendant une heure au moins, resta dans une sorte d'agonie, avec commencement de râle. Nous nous empressâmes de lui donner l'Extrême-Onction. Mais grâce, heureusement, à la vertu spéciale de ce sacrement, comme nous nous plaisons à le reconnaître, et grâce aussi aux soins du médecin de la marine, appelé en toute hâte à 9 h. de la nuit, il parvint à dominer cette nouvelle crise. Depuis, notre cher et vénéré Prélat a recouvré ses forces ordinaires, et il peut encore dire la 8^{te} messe. Toutefois, il a toujours la main droite engourdie, et ne peut plus écrire ni même mettre sa signature. » (Lett. 11 nov. 73, et 2 av. 74.)

— 3. Le P. Klaine, parti le 5^e et dernier de Bordeaux à bord

du Sénégal, pour rentrer au Gabon, a dû prendre passage à Dakar le 5 nov. sur le Loiret, et le 23 il descendait à la Mission. La traversée a été pour lui très-pénible, mais il s'est vite remis des fatigues qu'il en avait ressenties. (Lett. 16 oct. et 30 nov. 73.)

Par le retour du Loiret, le P. Nicomède est revenu à la Maison-Mère, où il se trouve depuis le 2 janvier. Le P. Henri, envoyé pour le remplacer, est heureusement arrivé au mois de mars.

— 4. Les élèves et les apprentis de la mission sont toujours nombreux. Parmi eux, surtout dans la catégorie des apprentis, il y a beaucoup d'enfants païens.

Malheureusement, écrit le P. Le Berre, une fois sortis de l'établissement, il y en a peu qui soient fidèles à ce que nous leur avons enseigné; et c'est là un de nos sujets d'affliction. Cependant il leur reste toujours quelque chose de ce qu'on leur a appris; et plus tard ils reviennent plus facilement à Dieu. En outre les idées religieuses dans lesquelles ils ont été élevés, influent nécessairement sur leur manière de penser et d'agir; se mêlent à leur conversation; et ainsi se dissipent peu à peu les préjugés païens de la population.

« Puis un avantage que nous obtenons, grâce à nos élèves, c'est de pouvoir donner une certaine solennité aux cérémonies du culte. Une fois un peu formés, nous pouvons les utiliser pour la musique et le chant. ce qui donne du relief au culte divin et ajoute au prestige de la Mission dans l'esprit des infidèles.

« Ce que nous voudrions surtout parmi nos élèves, ce sont de bonnes vocations pour la formation d'un clergé indigène. Mais c'est là par-dessus tout, une œuvre de temps, de patience et de prudence. Si partout dans les missions les vocations sont rares, elles doivent l'être plus encore dans ce pays où la première semence de l'évangile vient à peine d'être jetée. Et en effet, après avoir essayé auprès de beaucoup d'enfants, nous avons toujours à recommencer.

« Aussi, pour épargner à la Mission d'inutiles sacrifices et aux missionnaires des fatigues sans résultats, nous avons résolu d'un avis unanime de ne faire passer au latin que les enfants qui montrent véritablement de bonnes dispositions, et de les fortifier plutôt jusque-là dans l'étude du français. » (Lett. 7 et 11 nov. 73 et 2 fév. 74.)

« Quant à nos apprentis, nous obtenons des résultats assez importants au point de vue matériel : ainsi nos jeunes menuisiers, cordonniers et autres, nous permettent de faire des économies sur ces genres de travaux. De même pour notre basse-cour, c'est avec l'aide des apprentis que nous pouvons si bien l'entretenir » (Lett. 11 nov. 73).

— 5. « Notre œuvre des pauvres malades, ajoute le P. Le Berre, nous donne toujours de douces consolations. Les infirmes abandonnés de leurs maîtres ou de leurs parents ne cessent de nous arriver. Ils savent que chez les missionnaires ils trouveront dans la modeste case destinée à les recevoir, un gîte, un lit et chaque jour une portion d'aliments. Mais ils semblent soupier par-dessus tout après la grâce de connaître le Bon Dieu et de devenir chrétiens, pour mériter ainsi, après les quelques moments de souffrances ici-bas, le bonheur d'aller au Ciel.

« A ceux qui se présentent d'eux-mêmes, il faut ajouter aussi ceux que nous obtenons de leurs maîtres ou de leurs parents moyennant la modique somme de 5 ou 6 \$, ou moins encore. Ce prix payé, ils sont à nous, et nous pouvons aller les prendre pour nos hôpitaux indigènes. Quant à leur entretien, il ne coûte que peu de choses, car outre qu'il est très-simple, ces pauvres gens ne tardent pas à mourir. Mais nous avons du moins le temps de les préparer au St-Baptême; ce qui fait notre joie, c'est que tous reçoivent les sacrements en de bonnes dispositions et meurent en d'excellents sentiments.

« Il ne se passe guère de quinzaine entière sans qu'il y ait parmi eux deux ou trois décès; et ce sont des morts bien chrétiennes. Ainsi au mois de janvier, nous avons enterrés de ces pauvres, tous baptisés, et deux ou trois ont eu une fin très-édifiante. Le 15 mai nous enterrions encore trois petits enfants régénérés par le baptême, grâce inappréciable que leur avait procurée leur admission dans notre case-hôpital.

« Nous avons deux de ces cases d'infirmes : l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Elles sont l'une et l'autre bien pauvrement aménagées; nous comptons, pour donner un logis plus confortable à nos chers malades, sur la générosité des bonnes âmes d'Europe qui ont encouragé nos débuts avec tant de

bienveillance.

« Les Sœurs de l'Immaculée-Conception, qui ne sont plus que sept maintenant, ont le mieux possible organisé leur service, malgré leur dénuement. L'une d'elles en particulier s'emploie auprès de ces pauvres infirmes avec un grand dévouement. » (Lett. des 11 et 15 nov. 73-2 fév. et 18 mai 74.)

— 6. « A cette œuvre, il faut ajouter celle des baptêmes à domicile des enfants et adultes en danger de mort. Nous avons un catéchiste qui va de temps en temps chez les Boulous, pour baptiser s'il est possible les personnes mourantes. Au retour d'une de ces excursions il nous a fait un exposé bien touchant des dispositions des noirs de cette tribu. Un grand nombre de personnes, surtout parmi la jeunesse et les femmes âgées, désiraient d'être instruites de notre st^e religion. Une femme entre autres, en l'entendant parler des fins dernières, ne fait que verser des larmes. » (Lett. 18 mai 74.)

« Depuis le mois de janvier jus qu'au 1^{er} juin, nous comptons 112 baptêmes. C'est un résultat bien beau et bien consolant. » (1^{er} juin)

— 7. « A l'occasion d'une des visites de notre catéchiste chez les Boulous, il s'est produit un fait assez grave, sans suites fâcheuses fort heureusement. Ce catéchiste, accompagné de deux de nos apprentis, allait visiter à la rivière Monda, à une douzaine de lieues de St^e Marie, le père d'un de nos élèves gravement malade. Ils s'arrêtent chez un chef Boulou, pour prendre leur repas; mais celui-ci, en procès justement avec le beau-frère du catéchiste, ne voit nul meilleur expédient pour s'assurer un résultat favorable, que de saisir comme otage un des deux apprentis qu'il met immédiatement aux fers. Or, c'était un jeune Tabouin que le Commandant du Gabon avait pris lui-même à un chef de cette tribu, déjà en qualité d'otage et qu'il avait confié à la Mission. Grand fut notre embarras, au retour de notre catéchiste, quand nous apprîmes l'arrestation du jeune Tabouin; et grande fut aussi l'indignation du Commandant de la colonie M^r Lanon du Hazard, lorsque nous lui exposâmes l'affaire. Sans retard, il envoya un de nos vieux chefs Gabonais vers le chef Boulou pour lui représenter que dans son différend il n'avait nullement droit de s'en prendre

à la Mission et encore moins au Commandant du Gabon ; qu'il le priait en conséquence de rendre au plus vite le jeune Tabouin, sinon, il allait avoir affaire au Commandant lui-même. Le chef Boulou montra d'abord la plus grande obstination : « me couperait-on la tête, » disait-il, « je ne lâcherai pas le Tabouin, avant qu'on m'ait donné satisfaction dans mon procès. » — soit dit en passant, ce chef n'avait pas le droit qu'il s'adjugeait. Nous étions assez inquiets, car la plupart des indigènes nous disaient que ce chef était très-méchamment, qu'il pouvait dans un moment d'exaspération, tuer notre élève ou l'emporter bien loin dans les forêts : si un pareil malheur était arrivé, quel n'eût pas été notre embarras et celui de M^r. le Commandant vis-à-vis des Tabouins. . . . Nous fîmes une neuvaine de prières au bon S^t. Joseph, et il vint à notre secours. L'envoyé gabonais revint sans avoir obtenu de résultat et annonçant que le Boulou était résolu à tout plutôt que de se rendre à la demande du Commandant, M^r. Taron du Hazard aussitôt fait armer son vapeur et part avec une cinquantaine d'hommes. Arrivé à 2h. d'une nuit obscure près du village de notre chef Boulou, il fit ébranler les cases. Le chef qui ne s'attendait pas à une pareille surprise, est assez heureux pour s'évader, mais avec le bras droit abîmé par une balle. On lui prend 3 de ses femmes et une fille, un de ses esclaves est tué, et on livre aux flammes tout son village. Jamais pareille affaire n'avait eu lieu dans le pays, disaient ensuite les indigènes. L'essentiel fut que le Commandant recouvra le jeune Tabouin resté sain et sauf. En outre, il emmena au Gabon les 3 femmes et la fille, comme garantie des conditions qu'il imposa au chef Boulou, lui faisant dire que s'il tardait à les accomplir, il livrerait ses femmes aux Tabouins, ce qui dans ce pays est le plus grand des châtimens. Aujourd'hui l'affaire est entièrement terminée, et tout le monde est satisfait de la bonne leçon que l'autorité a bien voulu donner à ce chef tracassier et arrogant. Inutile de dire que nous avons exprimé notre vive reconnaissance à M^r. le Commandant pour l'intérêt qu'il nous a porté en cette circonstance. » (Lett. 3 mars 74.)

— 8. Aux dernières nouvelles reçues du Gabon, nos confrères se trouvaient dans une gêne extrême pour les vivres. « Depuis près de deux semaines écrit le P. Le Verre, nous vivons au jour le jour. Les denrées indigènes, le manioc principalement, que nous apportent des femmes de la tribu des Boulons, nous permettent à peine de réunir une avance de deux jours d'approvisionnement pour 200 bouches à nourrir. De sorte que nous nous voyons toujours à la veille de renvoyer tout notre monde

« Les paquebots anglais, qui doivent nous apporter et nos correspondances et des vivres sont très-irréguliers. Aujourd'hui 1^{er} juin, les dernières nouvelles qui nous soient arrivées de la Maison-Mère datent du 29 janvier.

« Pour comble de malheur, nous avons perdu au mois de février une centaine de canards empoisonnés par un reste de colle mêlée d'arsenic, que l'on avait préparée pour sauvegarder contre les insectes les livres de la bibliothèque. Quelque temps auparavant un énorme serpent boa nous en avait aussi dévoré plusieurs. On l'aperçut regagnant la forêt et on put le tuer à coup de fusils. On retrouva dans son estomac, avec plumes, becs et pattes, 6 ou 7 canards et poules qu'il avait avalés. Les indigènes, quand il fut tué le dépecèrent et se firent de sa chair un grand régal. (Lett. 6 fév. 74)

« Nous avons nos arbres à pain qui sont une précieuse mais faible ressource. Aussi toute notre espérance est-elle en Dieu, qui nous a déjà admirablement secourus en plus d'une circonstance analogue. Ici, plus que partout ailleurs, nous avons besoin d'avoir confiance en la divine Providence, car nous sommes, croyons-nous, dans le pays le plus pauvre du monde, en fait de ressources alimentaires. Le poisson frais est rare autour de nous; le lait plus rare encore, et quand nous en avons, c'est tout au plus un litre par jour pour une douzaine de personnes. Durant la saison pluvieuse, en laquelle tombe le Carême, nous ne pouvons réussir à avoir que quelque peu de légumes. Quant à la viande, on ne peut en avoir facilement, et elle est loin de valoir celle que l'on a en Europe. » (Lett. 3 mars et 1^{er} juin 74)

« Il nous est arrivé du Sud, depuis le commencement de l'année,

une importation qui ajoute encore aux malheurs du pays. Ce sont les Chiques (pullex penetrans). Ces insectes imperceptibles pénètrent dans les chairs, aux pieds principalement, et s'y développent en causant de très-vives démangeaisons. Malgré les plus grandes précautions, on ne réussit pas toujours à s'en garantir. Il y a de nos indigènes qui en sont tellement rongés qu'ils ne peuvent plus marcher. Nous aussi nous avons continuellement à en extraire de nos pieds. » (Lett. 6 ju. 74.)

— 9. La grave question dont nous avons entretenu nos confrères au dernier Bulletin du Gabon, l'abandon de cette colonie par la France, a été plus tard sinon décidée en sens contraire, du moins en attendant-mise de côté. C'est ce que M. Benoist d'Azay a déclaré lui-même au R. P. Provincial; et en effet on ne parle plus de ce projet, assez mal accueilli d'ailleurs en général dans l'opinion publique.

Par contre, d'après les bruits que nous apportent les dernières lettres du Gabon et du Sénégal, l'on reviendrait, paraît-il, au dessein autrefois conçu, d'échanger cette colonie contre la Gambie. On ne sait encore quelle valeur peuvent avoir ces bruits. (L. 18 mai 74) Cependant d'après ce qu'écrivait M. g^r Duré il auraient pris au Sénégal une certaine consistance. (Lett. du P. Le Verre 18 mai - M. g^r Duré 21 juin 74)

Ce qui semblerait cependant, d'autre part, une garantie pour le maintien du statu quo, ce sont les relations nouvelles que le Gouvernement français paraît disposé à ouvrir avec les tribus des bords de l'Ogowé. L'un d'elles, en effet, au mois de juillet (20 juill. e. - 6 août 73) le Contre-amiral du Quilib, Commandant en chef de la division navale de l'Atlantique Sud, a remonté le fleuve jusqu'à 160 milles de son embouchure, visité beaucoup de villages, distribué des cadeaux aux chefs, et reçu, par traités signés avec quelques-uns d'entre eux, la cession de leur territoire à la France. Ces chefs ont exprimé le désir de voir les français ouvrir des relations de commerce avec eux et leurs sujets, établir des factoreries dans leurs villages, sur les bords du fleuve et dans les îles. En un mot, ils ont manifesté d'excellentes dispositions que l'amiral s'est plu à encourager (1).

(1) Son rapport publié dans la Revue maritime contient des renseignements géographiques très utiles sur l'Ogowé et les populations des tribus riveraines. (V. n. 1. 1. d. mil 1874. p. 25)

Plus tard néanmoins il paraît que les chefs indigènes de l'embouchure de ce fleuve ont tenu un conseil, dans lequel a été prise d'un commun accord, la détermination d'interdire à tous les Européens la navigation sur l'Ogooué. Un commerçant du Gabon, pour avoir enfreint cette défense, a été arrêté et il a dû, pour être élargi, payer 4,000 £ de rançon. Il est à espérer que le Gouvernement français prendra des mesures afin de concilier — à la fois, dans les transactions avantageuses pour tous, les intérêts des indigènes, et ceux des négociants de la côte gabonaise. (lett. du 3 mars 74.)

Mission du Congo.

Clé de St-Jacques de Landana.

Déc. 73 — Juillet 74

1. Maisons achetés. — 2. Ecole. Catechisme. Diete franc. Cacongo. — 3. Fétichisme. J. Carie atteint. Ebiques. — 4. Culture. Jardin — 5. Les Ganga. — 6. Relations avec les indigènes et les chefs. — 7. id. avec les commerçants européens

— Nous donnons ici en substance, pour le Corps du Bulletin, les faits principaux relatifs au nouvel établissement de Landana. à la suite on trouvera les détails, d'après les lettres intéressantes du P. Duparquet.

— 1. Les pourparlers mentionnés au dernier Bulletin (t. ix. p. 76^o et suiv.) pour l'acquisition de deux maisons ont heureusement abouti, et le P. Duparquet a acheté pour 3000 £ l'ancienne factorerie Addise, et pour 6000 £ celle appelée Régis. Nos Pères occupent la première; tout y est installé aussi bien que possible pour la vie de Clé, la seconde est destinée aux Sœurs qu'ils se proposent d'appeler dans la mission pour l'éducation des Filles. (lett. 10 et 11 nov. 73 — 31 janv. 2 fév., 2 mars 74.)

— 2. Nos confrères ont commencé par établir une école. Elle comprend trois catégories. 1^o celle des enfants mulâtres, nés de pères européens et de négresses du pays; 2^o celle des jeunes noirs de famille libre, laquelle se compose en général des fils de princes

et seigneurs des environs; 3: celle des enfants rachetés de l'esclavage; il n'y en a encore que deux, et ils ont été donnés par M. Lafaye, agent général de la maison française à Banane.

Le P. Carrie a ouvert en outre un catéchisme pour les adultes; il y assiste - une vingtaine de personnes. C'est une œuvre qui portera ses fruits. Il s'occupe en même temps de préparer un dictionnaire français. cacongo, qui ne sera pas sans utilité. (Lett. 31 janv. et 4 fév. 74)

— 3. La petite-vérole a sévi à Landana. Malgré la précaution que nos Pères prirent aussitôt de vacciner eux-mêmes les enfants, plusieurs ont été atteints. L'un d'eux était le fils du Gouverneur de Malemba; mais pour lui heureusement le mal n'était pas grave. Un autre en est mort. Celui-ci avait été baptisé et ses derniers moments ont été pleins d'édification pour ses jeunes compagnons. « Peu m'importe de mourir, leur disait-il après son baptême; je veux aller au Ciel. »

Le P. Carrie a lui aussi été atteint. Il avait éprouvé auparavant une fièvre assez forte. Le P. Duparquet a fait venir aussitôt le médecin de l'expédition allemande établie à Chinchos⁽¹⁾ et dont nous avons parlé au dernier Bulletin. Le Docteur a reconnu tout de suite une atteinte de l'épidémie régnante. Heureusement, notre confrère a pu se remettre bientôt. (Lett. 4 fév. 2 et 30 mars 74.)

— Nous avons parlé au Gabon d'une invasion de Chiques venues du Sud de l'Afrique. Il paraît qu'elles ont été importées d'Amérique par un navire lesté avec du sable rempli de ces animalcules et déposé à Banane. De là elles ont rayonné tout au tour sur la côte. Le P. Fortunat est resté une huitaine de jours et le P. Duparquet une quinzaine, ayant les pieds dans un déplorable état et contraints de garder la chambre faute de pouvoir marcher. Avec les pluies, fort tardives cette année, cette funeste engence d'insectes parasites a fini par disparaître. (Lett. 4 fév. 74.)

— 4. Le P. Duparquet donne un soin spécial à la culture. La sécheresse de cette année lui a permis de faire effectuer des

(1) Les Portugais écrivent Chinchosso, mais prononcent comme s'il y avait Ch, Chinchochos. Ce n'est pas Chinchoco, comme on a écrit au dernier Bulletin, tome IX, p. 764.)

défrichements dans la grande et belle vallée achevée l'an dernier de Poga Matenda. Le jardin cultivé dans un terrain d'une très-grande fertilité, donne des légumes en abondance, ce qui est d'un précieux secours. Dans cette vallée se trouvent aussi des bois, en assez grande quantité et pouvant être employés pour des constructions, des palmiers à huile, dont la culture est très-rémunératrice sans presque rien exiger de soins. (Lett. 12 fév. et 2 mars 74)

— 5. La sécheresse a été très-prolongée cette année à Landana; et nos confrères ont eu quelque temps sujet de s'en alarmer. En effet les Gungas ou prêtres du pays, exploitaient la crédulité du peuple en profitant de cette circonstance pour présenter les missionnaires comme la cause de ce fléau. Mais les populations, heureusement, ne se sont pas prêtées à leurs excitations. Les chefs eux-mêmes ont fait observer aux Gungas, que la sécheresse s'étendait partout sur la côte, en des lieux où ne se trouvait nul missionnaire, et non pas seulement à Landana. L'observation était juste et péremptoire. (Lett. 31 janv. et 4 fév. 74)

— 6. Les relations de nos confrères avec les princes du pays sont des meilleures. Le 30 sept. le P. Duparquet et le P. Carrie ont fait visite au Gouverneur de Malembe. Ils furent très-bien accueillis de ce personnage qualifié du titre de Mangove (gouverneur) dans le langage du pays. De Malembe ils poussèrent le lendemain jusqu'au village de Kilonga, près duquel les missionnaires français, à la tête desquels était M. Descourvières, avaient au siècle dernier, établi leur résidence dans une vallée que leur avait donnée le roi du Kacongo. On comprend le religieux attrait qui portait nos confrères à visiter ces lieux sanctifiés par les travaux de ces fervents apôtres et devenus leur tombeau. Ils sont en effet leurs successeurs sur cette terre infidèle, comme ils l'avaient été eux-mêmes, de 1766 à 1770, des Pères Capucins. L'accueil reçu des indigènes fut excellent et rentra à Malembe, les Pères retournèrent le soir même à Landana.

Quelque temps après, ils ont reçu dans la même la visite du Mambouque ou premier-ministre du royaume. Il s'est retiré très-satisfait de ce qu'il a vu. (Lett. 31 janv. 74.)

Le 23 fév. c'était Dom Pedro Vjine, dont nous avons parlé au dernier Bulletin (t. IX. p. 774.) qui allait en personne les visiter. Il est depuis 12 ans régent du royaume; c'est le seul des grands seigneurs de la contrée dont nos confrères n'avaient pas encore reçu la visite. Ils lui ont fait une réception en rapport, le plus possible, avec ce que demande son rang. Aussi les bonnes grâces du Régent leur ont-elles été acquises plus encore qu'auparavant (Lett. 2 mars)

— 7. Les relations entretenues avec les négociants européens de Landana et des environs sont aussi des meilleures. M. de Rouvre, chef de la maison française a envoyé gratuitement ses esclaves à nos Pères pour défricher une partie de leur terrain. Plus tard, M. Lafage, l'agent général de toutes les factoreries françaises du Congo, a offert au P. Duparquet un des vapeurs de la Compagnie, le Tornado, pour explorer le Zaïre jusqu'à Koki. La proposition a été accueillie avec bonheur, et le voyage de notre confrère ne doit pas durer moins d'un ou de deux mois.

Extraits des lettres du P. Duparquet.

1. Terrain de la Mission Jaxim. — 2. Maisons achevées, par les missionnaires et par les Sœurs. — 3. Factoreries. Vivres à bon marché. — 4. Ouvriers. Travail de l'homme et de la femme dans le pays. — 5. Sécheresse. Excitations des Ganga. Leur confusion. — 6. Visites des chefs. — 7. Excursion à l'ancien etabl. des missions franç. du XVIII^e siècle.

Landana, de nov. 1873 à mars 1874.

Mon Très-Révérénd et bien-aimé Père,

Vous avez suivi avec un intérêt tout paternel notre voyage jusqu'à Landana, notre arrivée, notre prise de possession, les débuts de notre œuvre. Vous vous demandiez sans doute avec anxiété si cette pauvre mission du Congo, jusqu'ici si éprouvée, pourrait enfin se rétablir. Je crois pouvoir vous le dire aujourd'hui, mon E. R. Père, l'avenir cette fois s'annonce avec les meilleures espérances.

— 1. Vous savez l'acquisition avantageuse que nous avons faite le 19 sept. dernier de Peça Matenda, le plus gr^d seigneur de la contrée et notre ami dévoué. C'est une très-magnifique vallée d'un quart de lieue environ de longueur, sur un peu moins de largeur. Elle présente un sol fertile pour le jardinage, et couvert de très-riches pâturages et de bois magnifiques. J'ai voulu moi-même, aidé principalement du F. Fortunat, diriger les tra-
vaux

de culture. Tout d'abord un hectare environ de la vallée a été défriché pour devenir un jardin potager. Quand ce jardin sera achevé, ce sera la merveille du pays, et le plus beau, j'en ai la conviction, de toute la côte occidentale d'Afrique. Tous les Européens viennent le visiter, et nous sommes heureux de pouvoir leur offrir des légumes et des fruits qu'en vain ils chercheraient ailleurs: salades, concombres, melons, pastèques. Au reste, ils nous rendent au centuple ce que nous leur offrons. Ainsi dernièrement en retour d'une caisse de concombres, l'un d'eux nous a envoyé deux petits cochons. M. de Rouvre, le chef de la factorerie française, met gratuitement à notre disposition ses esclaves pour défricher le bois qui doit agrandir notre jardin. (Lett. 31 janv. 74)

Nous avons planté également beaucoup d'arbres fruitiers, dont profiteront ceux qui viendront après nous. « Insere, Daphni, pinozua cur-pant poma nepos. » Nous avons eu une grande sécheresse qui n'a rien fait périr de sa beauté à notre jardin. Aussi les noirs s'étaient imaginés que nous avions employé la sorcellerie pour obtenir ce résultat si extraordinaire. L'un d'eux pour m'exprimer la fertilité de notre jardin me disait dernièrement « Le matin vous jetez la semence, à midi les plantes sont déjà grandes, le soir les fruits mûrissent. » (Lett. 2 mars 74)

— 2. Quelque temps après avoir acheté notre propriété de Sandana, nous avons aussi fait l'acquisition de deux maisons. La première est destinée aux Sœurs que nous comptons appeler dans la mission, quand nos ressources nous le permettront. C'est celle que nous avons d'abord occupée nous-mêmes. Avec le mobilier qu'elle renfermait et qui peut être évalué à 1000 £, elle nous a coûté 250 livres sterling, environ 7000^{fr}. C'est une très-belle maison avec vaste jardin bien enclos et de l'eau en abondance. Elle est tout près de la plage et des factoreries européennes, à 6 ou 7 minutes de chez nous. Les jardins sont par un côté contigus à nos terres, ce qui nous laisse la facilité de donner aux Sœurs tout le terrain qu'elles désireront sans sortir de chez elles. Elles seront très-bien dans cette maison qui est toute meublée et prête à les recevoir. C'est l'ancienne factorerie Régis.

La seconde maison que nous avons achetée est celle que nous appelons ordinairement maison Assise, du nom de son ancien propriétaire. Elle est située au milieu de cette belle vallée que nous avons acquise. Elle est dans une situation admirable et fort jolie, avec une étage et des galeries couvertes au rez-de-chaussée et au-dessus. Malheureusement elle manque de solidité, du moins pour la partie où il y a un étage. Les poutres qui supportent l'édifice sont plantées dans la terre et commencent à pourrir. Je crains bien qu'elle ne puisse aller plus de 2 ans. Mais les matériaux nous resteront toujours avec la salle à manger et les magasins qui n'ont qu'un étage.

Cette maison, avec le terrain qui en dépend et qui est enclos de haies vives, nous a coûté 130 livres sterling (3225^{fr}). C'est plus, à proportion, que

la première, mais cependant ce n'est pas bon, car M. Assise l'estimait 18000⁵, et naguère encore un américain en avait offert 12000⁵. Nous habitons cette nouvelle maison depuis le 29⁸^{me}. Ses deux chambres du bas sont occupées par le P. Carrie et le P. Fortunat. J'habite une des chambres du premier étage, et l'autre sert de chapelle. Viennent ensuite le réfectoire et les magasins.

Outre la baie vive qui enclose le terrain dépendant de la maison, nous avons établi la clôture régulière pour notre C^{te}. En-dehors sont installées les habitations des gens de service de la mission: ceux qui sont mariés ont pu faire venir leurs femmes. Les petites cases sont bien alignées, et forment maintenant un joli petit village.

— 3. Voilà pour notre installation. Quant aux conditions d'existence et de sécurité, elles sont excellentes à Landana.

Il est à remarquer d'abord que toute cette partie de la mission depuis Sette jusqu'à Ambrix, n'est pas, comme beaucoup se le figurent, un pays inexploité et presque ignoré des Européens. Le littoral et les rives des fleuves sont parsemés de nombreuses factoreries européennes qui s'y livrent à un commerce très-actif d'huile de palme, de concondes, d'arachides et de gomme élastique. Quatre nations se partagent ce commerce, à savoir la Hollande, la France, l'Angleterre et le Portugal. Je crois qu'on ne serait pas éloigné de la vérité en estimant à une centaine le nombre de ces maisons de commerce; car la maison hollandaise, à elle seule, possède 40 factoreries, dirigées par deux maisons centrales, l'une et l'autre établies à Banane à l'embouchure du Zaïre!

Les moyens de subsistance sont en outre très-faciles; et c'est ce qui nous permettra, nous l'espérons, d'entretenir un assez grand nombre d'enfants. Les vivres, en effet, sont ici à très-bon marché: nous nourissons tout le personnel de la mission moyennant 3 sous par jour et par personne. Encore n'avons-nous pas à nous inquiéter des approvisionnements. Nous avons eu l'avantage de rencontrer un excellent cuisinier qui s'occupe de tout cela et qui nous prépare une nourriture aussi confortable qu'en Europe. Chaque matin on lui donne une quantité d'eau-de-vie (c'est la monnaie du pays) représentant une demi-bouteille par personne (la bouteille nous coûte 0,30⁵), et il se charge de nourrir tout notre monde: enfants, domestiques etc. (mouliques, moços, manimgambes, cavadiros etc.). Une poule coûte 5 ou 6 sous, un gros cochon 7⁵, une chèvre 3⁵, un beau mouton 15⁵, un gros canard de barbarie 17⁵ 50. Quant au poisson, il est à vil prix et en abondance. Les légumes et les fruits sont aussi à un bon marché extraordinaire.

— 4. Cette facilité pour l'alimentation est un avantage vraiment appréciable. Joignez à cela que vous avez tout espèce d'artisans à

(1) V. relatif d'après ceci le passage du dernier bulletin (t. IX, p. 77^o) sur les factoreries hollandaises établies depuis le Soar 20 jusqu'à Soanda (et non Landana.)

très-bon marché. cuisiniers, blanchisseurs, charpentiers, matelots, porteurs, contre-mâtres etc. etc.. Tout cela rend ici la vie très-facile aux européens;

— Au sujet de ces différentes professions, il est un fait particulier à noter; C'est que la principale sinon l'unique occupation des femmes, dans cette partie de l'Afrique, c'est l'agriculture. Les hommes se réservent la cueillette de l'huile de palme et du couatebouc, la chasse la pêche, la navigation, le commerce, la construction des maisons, la charpenterie, tous les métiers en usage auprès des blancs. Cette répartition du travail me paraît tout-à-fait équitable et en rapport avec les besoins du pays. La culture des terres en effet n'est pas ici pénible comme en Europe. Il n'y a ni voitures, ni chevaux à conduire, ni charue à diriger, ni aucuns de ces lourds travaux qui en Europe font de l'agriculture le partage obligé des hommes. Les femmes n'ont ici pour tout matériel aratoire qu'une petite houe ou binette qui leur sert à sarcler les terres et à y enterrer les semences. Toute l'industrie agricole se borne à cela, et le travail n'exécute nullement les forces de la femme. Enlèvez-lui cet ouvrage, il ne lui restera ici rien du tout à faire.

Aussi les femmes sont-elles formées à l'agriculture dès leur enfance. Toutes les petites filles accompagnent et aident leurs mères dans leurs travaux des champs, et c'est selon moi l'occupation la plus utile et la plus innocente à laquelle elles puissent se livrer. Tendre à renverser cet état de choses parmi ces peuples, pour faire de toutes ces jeunes filles des couturières, des blanchisseuses, des cuisinières, ce serait les exposer au danger de se perdre. En effet, elles ne trouveraient guère à exercer leur état que dans les maisons des blancs, et quelle serait alors leur conduite! Le mieux est de laisser ces emplois aux hommes, comme cela existe maintenant. Aux femmes les champs et l'agriculture, c'est leur sauvegarde; c'est aussi pour la famille une source de richesse. Les en tirer, c'est les conduire tout droit à la misère et au libertinage.

— 5. Les mœurs des indigènes sont par ailleurs douces et paisibles, et nos relations avec eux ne sont jusqu'ici que nous affermir dans le pays. Quelque temps néanmoins j'ai eu lieu d'être inquiet. Voici à quelle occasion. A notre arrivée à Landana, lors de la grande réunion qui eut lieu relativement à notre établissement dans le pays, les ganga, ou prêtres du démon, avaient déclaré au peuple que les fétiches ou génies du lieu étaient irrités de ce que l'on nous recevait; et que par conséquent, il ne pourrait plus tomber de pluie dans la contrée, de sorte que toute la population allait mourir de faim. Par une disposition de la divine Providence qui voulait sans doute éprouver notre confiance, il survint en effet une longue sécheresse qui n'a cessé que le 4 février, et qui a menacé de la famine toutes ces imprévoyantes populations. On aurait dû avoir de la pluie pendant les mois d'oct.

de novembre, de décembre et de janvier, mais la pluie n'arrivait pas, et les terres ne purent être ensemencées. Voyant cela, les garras prescrivirent au mois de janvier des prières publiques pour fléchir les génies irrités. Inutile de dire qu'ils eurent soin de se faire largement payer des populations pour l'exercice de leur ministère. Cependant ils débitaient de tous côtés que nous seuls étions cause de cette calamité publique, et que le P. Carrié en renversant son livre de catéchisme avait bouleversé l'ordre des saisons. Les esprits alors s'échauffèrent peu à peu, et çà et là parmi le peuple on émit l'avis que pour échapper à la famine et à la mort dont on était menacé, il fallait nous chasser du pays. Ce fut alors que je fus véritablement inquiet, mais tous les européens qui connaissaient mieux que moi le pays, se moquèrent de mes frayeurs en disant qu'il n'y avait rien à craindre. Enfin, grâce à Dieu, la pluie nous est arrivée le 14 février au matin, après une sécheresse de huit mois. Alors se trouvèrent confondues les assertions des garras, et nous fûmes délivrés d'une position qui nous fut plus ou moins pénible, quoique nous n'ayons eu qu'à nous louer du bon esprit des populations dans cette affaire ainsi que dans toutes les autres. En effet, malgré toutes les excitations des garras, pas la moindre démarche désagréable n'a eu lieu à notre égard. Les chefs se sont parfaitement montrés et ont réfuté les impostures des garras en faisant voir qu'il y avait sécheresse non seulement à Landana, mais sur tous les autres points de la côte où il n'y a cependant pas de missionnaires. Dans une réunion publique un homme exalté, armé d'un fusil s'étant mis à parler contre nous, on lui a arraché cette arme qu'on a déposée dans une factorerie.

6. Plusieurs des chefs indigènes et des plus importants, sont venus nous faire visite. Ainsi nous avons reçu le Mambouque ou premier ministre. Nous l'avons accueilli de manière à le laisser pleinement satisfait de notre réception.

Plus tard nous avons l'honneur de voir chez nous le régent du royaume, Don Pedro Ozime fils du roi défunt. C'était le seul de tous les grands seigneurs du pays qui ne fût pas encore venu à la Mission. Sa visite a eu lieu le 23 février, et elle n'a pas duré moins d'une heure et demie. Le prince pendant tout ce temps a été très-aimable. Il nous a demandé si nous ne désirions rien de lui. Nous avons répondu que non, vu que nous n'avions aucune difficulté avec les gens du pays. Il a été très-satisfait de notre bonne réception et des petits cadeaux que nous lui avons faits et pouvant monter à une valeur de 50^{fr}. En nous quittant il nous dit gracieusement : « Vous avez été bon pour moi, je veux l'être aussi pour vous; je vous enverrai un mouton en cadeau. » — Le mouton cependant est encore à venir. Ce pauvre prince est atteint d'une

affection de l'amyx, qui lui ôte presque l'usage de la parole; Je erois bien qu'il n'en guérira jamais.

L'an dernier nous avons reçu une ambassade du gouverneur de Moalembe, Don Fernando et Nazounga, qui, par le passé déjà avait parfaitement accueilli nos Pères. Désireux de renouer les bonnes relations d'autrefois, nous résolûmes, et dunt du reste à ses instances, de lui faire visite et de profiter de cette excursion à Moalembe pour nous rendre à Kilonga, ancienne résidence de M. Descouvrières et de ses compagnons. En étudiant de plus en plus la géographie du pays et les récits des anciens missionnaires, j'ai acquis la conviction que M. M. Descouvrières et Joly ont demeuré d'abord à Landana, lors de leur arrivée dans la contrée. Ils habitaient sur la montagne St Pierre ou sur la montagne St Marie. Ensuite ils pénétrèrent un peu dans l'intérieur. Je désirais beaucoup visiter leur établissement. Laissez-moi, mon très-Rév. Père, vous raconter cette petite excursion.

— J. Après avoir pris jour avec le gouverneur pour le lundi 30 sept., dès le matin, nous nous acheminâmes vers Moalembe. Le trajet fut d'abord assez monotone. De Mvoula jusqu'à Moalembe, nous suivîmes le rivage resserré entre la mer et des rochers, des falaises élevées, contre lesquelles les flots viennent se briser à la marée haute. Arrivés au pied des montagnes de Moalembe, nous descendîmes de nos hamacs, pour visiter une maison de campagne construite dans les gorges de la montagne. C'est l'œuvre d'un Sicilien qui est venu terminer ses jours dans cette belle contrée. Il a surnommé Palerme ce lieu de plaisance, du nom de sa ville natale « et dulces moriens re. » a miniscule Argo. » Cependant le Mangove (gouverneur) nous attendait avec impatience. Et l'aide de sa longue vue, il nous avait aperçus sur le rivage, et nous envoyait messenger sur messenger pour hâter notre arrivée. Pour atteindre le village, il nous fallut gravir une haute falaise qui du côté de la mer est presque accore et d'une montée assez pénible. Le village est très-élevé. Il est situé sur un beau plateau et domine toute la rade, ainsi qu'une grande vallée qui s'étend à l'Est jusqu'à Kilonga.

La demeure du Mangove est faite en planches et en roseaux de papyrus, mais elle ne laisse pas d'être élégante et très-propre. Tout le monde avait été mis sur pieds pour nous faire une bonne réception; et le Mangove se donnait une peine infinie pour les apprêts de son dîner. Il nous fit servir à l'Européenne dans de l'argenterie, et nous fîmes surpris du grand nombre de plats dont il parvint à couvrir sa table. Parmi ces plats figuraient des légumes européens provenant de son jardin et auxquels nous fîmes grand honneur, car c'est chose

rare en Afrique, chez les indigènes.

Mais la bonne réception du Mangrove, ne nous faisait pas oublier le but principal de notre voyage, qui était un pieux pèlerinage au tombeau des saints Missionnaires qui nous avaient précédés. Que de souvenirs en effet nous rappelait ce lieu qui dans le siècle passé avait été le théâtre principal de leurs travaux apostoliques! C'est là, il y a juste un siècle, qu'à deux reprises successives, 19 missionnaires, 10 prêtres et 9 laïques, sans se décourager de l'insuccès de deux précédentes missions, étaient venus sacrifier leur vie pour le salut des ces pauvres peuples. Je n'ai pu retrouver les noms que de six d'entre eux. M. Mo. Descourvières, Joly, Racine, Guillié de Lubigny, Chatelein et de la Roche.

Comme Kilonga n'est qu'à une lieue de Malombe, nous voulions dès le jour même satisfaire notre pieuse curiosité; mais le Mangrove parut embarrassé de notre désir. « Jamais, nous dit-il, Européen n'a coutume d'aller dans ce village; votre arrivée subite va causer une perturbation très-grande. Ignorant le motif de votre voyage, les noirs se figureront que vous allez pour prendre le pays. Afin d'éviter cet embarras, il faut avertir préalablement le chef de votre arrivée et de vos intentions pacifiques » — Nous nous rendîmes à ces raisons et fixâmes notre départ au lendemain à la pointe du jour. Un courrier fut donc aussitôt expédié à Kilonga pour traiter cette affaire avec le Ramador ou chef de l'endroit. Malheureusement il était absent, et grands furent l'embarras et l'effroi des notables qui le remplaçaient, et en particulier celui d'un vieux Gongga nommé Longa, qui paraissait tenir après lui, le premier rang dans le pays. Pendant toute la nuit, on tint palabre, et les messagers se succédèrent à Malombe, sans interruption jusqu'au point du jour. Le tapage que faisaient tous ces gens nous empêcha de dormir. Enfin l'affaire s'arrangea selon notre désir, et de grand matin nous pûmes nous acheminer vers Kilonga. Nous descendîmes d'abord dans une grande et profonde vallée, de toutes parts environnée de collines boisées. Elle est d'une grande fertilité et parsemée de nombreux villages. Ça et là on rencontre des bois de palmiers, à travers lesquels les noirs ont tracé de jolis chemins parfaitement ombragés. Après une marche de 3/4 d'heure environ, nous arrivâmes à un petit lac presque entièrement couvert de roseaux de papyrus. Nous ne tardâmes pas à gravir une haute colline située au Sud de la vallée, et bientôt nous nous trouvâmes sur un vaste plateau, tout couvert de petits villages que nous mîmes plus d'un quart d'heure à traverser. C'était Kilonga.

La première impression que produisit notre arrivée sur la population, ce fut évidemment celle de la frayeur. Tout le monde s'enfuyait

à notre approche ; et ce fut ainsi que nous arrivâmes à la case du vieux Ganga. Là des sièges et une espèce de salle en roseaux nous avaient été préparés. Nous descendîmes de nos hamacs et nous attendîmes tranquillement assis que la première impression de frayeur fut dissipée. Q. q. vieillards vinrent d'abord en tremblant nous saluer ; puis les enfants attirés par la curiosité ne tardèrent pas à arriver en foule. Les femmes en furent autant ; et en moins de 10 minutes le P. Carrie et moi nous fûmes environnés d'une foule immense. Nous exposâmes alors le but de notre visite ; nous leur dîmes qu'il y a un siècle des prêtres blancs comme nous étaient venus de fixer dans ce village et y avaient habité plusieurs années, que nous aimions à revoir les lieux où ils avaient vécu. Un des vieillards dit alors qu'effectivement il y avait encore quelques souvenirs de ces hommes blancs qui avaient vécu parmi eux. Mais ce souvenir paraissait bien vague et presque effacé. Evidemment cette population est redevenue entièrement païenne, et n'a plus conservé aucun vestige du christianisme.

Nous manifestâmes l'intention de visiter tout le village ainsi que le lac domié par le roi de Kacongo aux missionnaires et qui, au rapport de M. l'abbé Proyar, était renfermé dans leur propriété. La défiance avait disparu ; on commençait à se familiariser avec nous, et l'on accéda sans peine à notre désir. Un guide s'offrit aussitôt pour nous conduire et nous fit parcourir toutes les parties de cet immense village. On se dirigea ensuite vers le lac. Dans la saison des pluies il communique avec le premier que nous avions déjà rencontré. Il est situé à l'extrémité de la vallée au Nord de Kilonga. Je ne croispas qu'il faille plus de 10 minutes pour y descendre. Deux chemins y conduisent, je m'engageai dans le premier qui se présenta, mais je fus bientôt arrêté par les exclamations de la multitude : « c'est là, criait-on, un chemin interdit aux hommes » — Comme la population a coutume d'aller se baigner dans ce lac, je compris tout de suite le sentiment de convenance qui avait inspiré cette mesure de décence publique. Le lac est vaste et très-profond. Les eaux en sont fraîches et très-limpides. Les rives ne sont point boueuses, mais bordées et couvertes de sable. Ce lac est rempli de poissons, mais ne renferme ni hippopotâme ni crocodile, ni aucun animal dangereux. Aussi comme je manifestai le désir d'avoir quelques fleurs d'un magnifique nénuphar qui flottait à la surface, une véritable nuée d'enfants se précipita sans crainte à la nage pour m'apporter le précieux végétal.

Des bords du lac, nous nous rendîmes parfaitement compte de

l'emplacement qui occupait la demeure des anciens missionnaires. Elle devait être sur le bord septentrional du plateau, ayant devant elle la vue du lac et de la vallée qui se prolonge jusqu'à Malembe, et par derrière la plaine avec le village Kilonga. C'est vraiment un des plus magnifiques endroits que l'on puisse imaginer, et la proximité de Malembe, alors le grand port de commerce de la Côte, assurait une certaine facilité de communications avec l'Europe. Il me semble que pour tous cet endroit était bien choisi et eût offert des conditions avantageuses. Mais il y a un siècle les missions étaient loin d'être organisées comme elles le sont aujourd'hui. Les prêtres zélés qui s'étaient alors dévoués à cette œuvre, n'étaient appuyés en Europe par aucune association religieuse; ils n'avaient que des ressources très-précaires et insuffisantes, et se trouvaient sans moyens de recruter le personnel nécessaire. En outre ils ne paraissent pas s'être beaucoup occupés de l'éducation des enfants, œuvre si importante et si nécessaire pour établir la religion d'une manière solide. Il est vrai que le manque de ressources leur rendait ce soin impossible. L'insuccès de ces anciennes missions ne doit donc en rien diminuer notre confiance pour l'avenir.

Notre présence au bord du lac avait été aperçue aussitôt par les populations de l'autre rive, et elles nous saluaient de loin des plus bruyantes acclamations. Au lieu du silence qui régnait à notre arrivée, de tous côtés se manifestait la joie la plus accentuée. Aussi à notre retour dans le village, chacun ambitionnait l'honneur de nous recevoir dans sa case et de nous offrir quelques rafraîchissements. On nous avait également préparé des présents en fruits et en volaille, mais nous ne voulûmes rien accepter.

Notre départ fut un véritable triomphe. La population ne voulut point souffrir que nos hommes prissent nos hamacs. Ce furent les jeunes gens du village qui tinrent à honneur de nous porter sur leurs épaules jusqu'aux limites du territoire. La foule était si pressée sur notre passage que bon nombre de gens étaient montés sur le toit des maisons pour nous voir plus à loisir. Plusieurs même ont tenu à nous accompagner jusqu'à Malembe et jusqu'à Sandana; et à peine étions-nous arrivés chez nous que le Kamador, alors de retour, nous envoya un courrier pour nous exprimer ses regrets de n'avoir pu nous recevoir lui-même et nous offrir des présents. Comme son peuple n'est qu'à trois heures de Sandana, nous comptons bien y retourner plus tard pour lui annoncer la parole de Dieu. En remontant la rivière Chilwango jusqu'à Chivuma, on n'aurait pas plus d'une demi-heure de chemin à faire depuis cet endroit, pour arriver à Kilonga. Ce serait la voie la plus facile.

Cependant le Mangove attendait notre retour avec une grande impatience. La joie et surtout l'appétit le plus prononcé présidaient à l'excellent dîner qu'il nous avait préparé. Avant de nous séparer, il nous pria de recevoir chez nous son fils pour l'instruire, et de notre côté nous lui

fîmes quelques petits présents, dont il parut fort satisfait. Nous promîmes quelques morceaux d'étoffe à de pauvres enfants qui excitèrent grandement notre compassion et notre intérêt. C'étaient de petits mulâtres, issus de l'union en usage parmi les blancs avec les femmes du pays. Ces pauvres enfants abandonnés de leurs pères, étaient revenus au village avec leurs mères également abandonnées, et le Mangrove en avait adopté six auxquels il prodiguait des soins vraiment paternels. Par respect pour les blancs, il faisait manger ces enfants à sa table et les habillait à l'Européenne. Ces pauvres petits dont quelques-uns pouvaient avoir déjà 5 ou 6 ans, étaient accourus au devant de nous, à notre arrivée et ne voulaient point nous quitter. Qu'il est triste de voir ces enfants de chrétiens élevés ainsi dans le paganisme! Si nos moyens nous le permettaient, nous les recevions à la mission, mais nous en avons déjà autant que nous pouvons en entretenir.

Le soir approchait. Nous fîmes nos adieux au Mangrove et prîmes la route de Landana, mais par la voie de terre: ce qui me procura le plaisir de parcourir cette magnifique contrée. C'est une suite de vallées et de collines aux sites les plus variés et les plus agréables. Partout sont des prairies, tantôt des forêts, et plus loin de vastes plaines couvertes des plus riches cultures. Un voyageur a appelé cette contrée le paradis de la côte. Mais hélas! au point de vue spirituel qu'il est loin d'en être ainsi! Peut-être n'y a-t-il pas une seule âme dans ces vastes pays qui soit digne de compter parmi les saints de Dieu! Oh! prions et faisons prier afin que ces terres, à la nature si belle, mais jusque-là si stériles pour le Ciel deviennent dans la sainte Eglise un champ fertile et fécond.

Ch Duparquet.

Nouvelles récentes des Ets.

— Le 13 juill. a succombé à Condon, à la maladie de poitrine dont il était atteint depuis longtemps, le cher P. Metz. Bien qu'il n'ayant pas achevé sa 29^e année, il comptait 12 ans de vie de Ets, dont 5 et 10 mois de Profession, et avait les vœux perpétuels. Ses derniers moments ont été pleins d'édification.

— Le P. Maître Jean, en ce moment aux eaux de Barèges, a éprouvé dans son état une amélioration sensible. Depuis Pâques il n'avait pu quitter la 3^e messe, à cause d'un herpès digital ou mal aux mains. Il a maintenant le bonheur de la dire chaque jour depuis le 12 juill.

— Le 25 juillet est arrivé à la Mission. Mère le P. Etienne, venant de la Trinidad.

— Nous apprenons à l'instant la mort d'un Scolastique de Blackrock M. Pilkington, il a eu le bonheur de faire sa Profession avant de mourir.

N. B. Prière d'expédier au plus tôt les bulletins des Ets d'Amérique qui n'ont pas encore été envoyés.

Bulletin Général.

Actes administratifs.

Indult.

Autorisant le C. R. Père à accorder aux Préfets apostoliques de nos Missions, comme à ceux des colonies, la faculté de donner des pouvoirs aux prêtres de passage. (Ind. du 3 juill. 1874.)

Nous avons donné dans l'avant-dernier Bulletin (p. 81) un Indult conférant au Supérieur Général de notre Institut, pour les Préfets et Vice-Préfets apostoliques des colonies françaises, la faculté d'admettre les prêtres étrangers et de passage à l'exercice du S^t ministère. Ce même privilège est expressément étendu aux Préfets et vice-Préfets de nos diverses missions, par l'Indult suivant:

R^{mo} Padre,

Nell' Udienza del 12 aprile 1874, concessa al Segretario di Propaganda, la S. V. si degnò autorizzare per mezzo del Superiore della Congregazione dello Spirito Sancto, i Prefetti e vice-Prefetti di d. Congiè a dare ai preti che sarebbero di passaggio nelle loro Missioni facultates exercendi ministerium; ma siccome nel foglio di concessione non si parla che de Praefectis rite deputatis in missionibus coloniarum Gallicarum, concepito in questi termini l'indulto escluderebbe i Prefetti e vice-Prefetti cæterarum missionum predictæ Congiè concretarum. S'implora quindi che la S. V. si degni estendere l'anzidetto indulto anche per quest'altre missioni.

Ex audientia S. S. mi diei 5 julii 1874.

S. S. m^o D. N. Pius divina Providentia P. P. IX, referente me infrascripto S. C. de Propaganda Fide secretò, benigne annuit ut praefata facultate concessa Praefectis et vice-Praefectis coloniarum

Gallicanum uti possint etiam superiores cœterarum Missionum Congregationi Spiritus Sancti et Immaculati Cordis Mariæ conceditarum.

Datum Romæ ex Aed. die S. P. die et anno prædictis.

gratis sine ulla solutione quavis titulo.

Joannes Simon, Secretus.

Legs à la Cong^e en Alsace,
annulé par les autorités allemandes.

Lettre du Ministère des Cultes à cette occasion,
constatant l'existence et les droits civils de l'Institut.

Il y a quelques années, un pieux laïque d'Ammerschwir, parent d'un de nos Pères d'Alsace, fit un testament par lequel, entre autres dispositions, il donnait à la Cong^e 3000 f; à la charge d'acquitter 2000 messes pour le repos de son âme. Il mourut après la guerre, en 1871, et l'exécution du legs se trouva ainsi subordonnée au bon vouloir de l'administration allemande: ce qui ne pouvait guère donner d'espérance. La validité du testament fut cependant reconnue par le tribunal de Colmar, et l'on se borna à demander un acte d'acceptation du Supérieur général, avec une attestation de l'Archevêché constatant notre existence légale en France. Le G. R. Père s'empressa d'envoyer ces pièces en date du 8 Déc. 1872. Mais le Kreis-Directeur ou sous-préfet de Ribeauvillé ne les trouva pas suffisantes, et il fit demander la copie authentique des actes établissant les droits de notre Cong^e comme personne juridique. Sur les instances de M. le Curé de la paroisse d'Ammerschwir, intéressée aussi pour sa part dans l'exécution du testament, on envoya encore les nouvelles pièces demandées. Depuis lors, nous étions sans nouvelles de l'affaire, lorsque le digne Curé d'Ammerschwir, M. Bucher, a annoncé dernièrement au P. Duby, pour la transmettre au G. R. Père, la décision des autorités prussiennes. Elle est telle qu'on l'avait prévu. « Nous avons jus qu'ici, écrit ce digne ecclésiastique, peu d'espoir de profiter des charitables dispositions de François Spindler (nom du testateur). ... Aujourd'hui tout

est consommé. Voici pour ce qui vous concerne la décision du Gouverneur de Strasbourg :

« L'autorisation de recevoir le legs de 3000^{fr} fait en faveur de la Cong^g du St-Esprit doit être refusée, vu que la dite Cong^g n'a aucune possession dans l'Alsace-Lorraine, et qu'en outre elle est comprise dans les ordres apparentés aux jésuites. »

« Voilà donc la chose décidée avec une omnipotence, dont nous n'avons nulle idée en France. Pour notre église, le même Ober-Président a réglé qu'elle n'aura que 1000^{fr}; attendu que déjà elle est bien assez riche. » (Lett. du 29 mai 1864)

— A cette occasion cependant, nous avons reçu du Ministère des Cultes une lettre importante pour nous, alors surtout que nous n'avions pas encore obtenu, comme au jourd'hui, l'approbation de nos Frères. On se souvient, en effet, des graves difficultés suscitées autrefois contre notre Institut par M. M. Rouland et de Chasseloup-Laubat, à l'occasion du refus par Rome de la préconisation de M. Mouricq à l'évêché de la Martinique. (L. V. p. 622. — IX. p. 612. — X. p. 4.) Une commission nommée à l'Administration des Cultes, avait émis, dans un rapport, communiqué depuis au S. R. Père, des conclusions qui tendaient à nous faire retirer notre existence légale. (Rapport du 8 mai 1861) La Providence cependant ne permit pas qu'il fût donné suite à ces mesures. Peu à peu l'orage se dissipa; les hommes qui l'avaient excité disparurent eux-mêmes de la scène politique, et depuis longtemps il n'était plus question de ces difficultés.

Toutefois les conclusions formulées par la Commission pouvaient encore à un moment donné être exhumées contre nous; et il importait par conséquent de les faire, autant que possible, annuler et rétracter par des actes et des documents officiels constatant la continuation de l'existence et des droits civils de notre Institut.

La question du legs Spindler nous offrait une occasion des plus favorables pour obtenir une attestation de ce genre. Et en effet, on voulut bien nous adresser à ce sujet du Ministère

des cultes la lettre suivante, en réponse aux demandes des autorités allemandes de Colmar. Cette lettre a d'autant plus de valeur qu'elle a été rédigée et signée au nom du ministre, par l'un des membres les plus importants de la Commission dont il a été parlé plus haut. M. Gardif, nommé depuis Directeur des Cultes et Conseiller d'Etat.

Paris, le 31 mai 1874.

Monsieur le Supérieur-général,

J'ai l'honneur de vous adresser l'expédition du décret du 2 germinal an xiii, que vous m'avez demandée. Ce décret ne contient, pas plus que l'ordonnance du 3 février 1816, la mention expresse que votre Cong^g forme une personne civile ou juridique. Cette mention est inusitée en France : elle ne se trouve dans aucun des décrets d'autorisation des autres congrégations ou associations reconnues. on ne la rencontre pas davantage dans les lois ou autres actes constitutifs des Etablissements publics, ou d'utilité publique, tel que les départements, les communes, les évêchés, les chapitres, les séminaires, les cures et succursales, les fabriques. Les uns tiennent implicitement leur existence juridique et leur personnalité civile du fait de leur création; les autres la tiennent de leur autorisation. Quelque fois on mentionne dans cet acte le droit d'acquiescer, qui constitue, au point de vue de l'Etat; le droit le plus important de tous ceux qui découlent de la reconnaissance d'un être moral. Cette disposition surrogatoire se trouve dans le décret du 2 Germinal an xiii, et elle suffirait à elle seule pour établir la personnalité légale de la Cong^g du S^t Esprit personnalité absolument indépendante du siège de la maison-mère. Le changement de résidence du Supérieur-général, de ses assistants et du séminaire ne pouvait en effet modifier la capacité juridique de la Cong^g, et en prenant possession des bâtiments de la rue des Postes, aujourd'hui l'honneur votre Cong^g est restée exactement dans les conditions légales où elle se trouvait précédemment; aucun doute ne saurait s'élever à cet égard.

Agrez, Monsieur le Supérieur-général, l'assurance de ma considération distinguée

Le Ministre de l'Instruction publique et des cultes,

Pour le Ministre et par autorisation,

Le Conseiller d'Etat,

Chef de la 1^{re} Division de l'Administration des cultes,

M. Gardif

Province de la mer des Indes.

Maurice.

Cité de St- Louis.

Déc. 73 - Août 74.

1. Retraite et vœux. — 2. Rentrée des élèves. Nombre. Discipline. — 3. Cyclone. Dégâts causés. — 4. Nouveau collége. Install. — 5. 1^{ère} Com^{te} Ordin^{re}. de M. M. Clarke et Halais. — 6. Bienveillances de M^{gr}. — 7. Fêtes du C. R. Père et du C. Sup^{er}.

— 1. Quelques jours après la fin de l'année scolaire 1873, terminée le 10 déc., avoient lieu au collége les exercices de la retraite annuelle pour tous les Pères et Frères des Cités de Maurice. Les P. P. Roserot et Burg, nouvellement arrivés, remplissaient pendant ce temps les fonctions du st^e ministère, le premier à Mahébourg, et le second aux Cassis. A la clôture de la retraite, le samedi 20 déc., le P. Garmy a prononcé ses vœux perpétuels, et le P. Hacquard ainsi que les C. F. Vital et Marie-Benoit ont fait les vœux de cinq ans. »

— 2. « La rentrée des classes s'est faite exactement le 15 janv. Bien que les cas de rougeole fussent encore assez fréquents, le nombre des élèves a, dès les premiers jours, atteint la centaine, et bientôt il s'est élevé à 150.

« La marche de l'établissement est aussi très-satisfaisante; nous nous plaisons spécialement à constater l'esprit de soumission qui anime les enfants et favorise la discipline.

« Voici la répartition de nos fonctions pour l'année courante: Supérieur: le P. Dubois. Professeur de mathématiques et de sciences physiques et naturelles dans les différentes classes, le P. Jouan. Préfet des études et professeur de 3^e, le P. Garmy; qui remplit en outre, comme par le passé, les fonctions d'Econome Professeur de 4^e et chargé de la musique instrumentale; le P. Kempf; de 5^e, le P. Mauger; de 6^e, le P. Hacquard, chargé en outre du latin dans la classe de 7^e Préfet de discipline et professeur d'histoire ainsi que d'instruction religieuse,

le P. Roserot. Surveillant d'études, de récréations et professeur-suppléant, le P. Burg. Le F. Trénée enseigne le français en 7^e et 8^e et surveille la petite étude. Le F. Marie-Benoit est chargé du cours préparatoire, et le F. Vital de la classe de dessin. L'école primaire élémentaire est confiée à un jeune professeur plein de zèle et d'aptitude.

« Les cours d'anglais ont eu cette année, sur la demande des familles, un développement considérable; ils entrent pour moitié dans le programme des études en 7^e et en 8^e. Les professeurs sont M. M. Clarke et Kalaï, plus deux autres du dehors.

« La maison des Filles de Marie, adjointe précédemment au collège pour les plus petits élèves et le soin de l'infirmerie, a été supprimée. Nous y suppléons de notre mieux. »

— 3. « Le premier trimestre allait se terminer paisiblement, quand nous avons été assaillis, à la fin du mois de mars, par un cyclone des mieux caractérisés, qui a duré du 25 au 27; c'était un véritable déluge, accompagné de rafales terribles, qui ébranlaient arbres et maisons. Tous nos pensionnaires nous étaient restés, et grâce à Dieu aucun accident ne leur est arrivé.

« Nous n'étions pas sans crainte pour nos nouvelles constructions, où le mortier n'avait encore guère eu le temps de bien prendre; mais tout a tenu bon.

« Dans la ville et les faubourgs, les dégâts ont été considérables. On n'a pas compté moins de 208 maisons de renversées, et le relevé immédiat du nombre des personnes réduites à un complet dénuement montait à 435. (Le Pays, 4 avril 1874)

« Les pertes pour la colonie entière ont été très-sérieuses; l'un des bons propriétaires du pays, nous disait que la récolte serait réduite au moins de moitié. Espérons que ces désastres matériels ne paralyseront pas le développement de nos œuvres, de celle du collège surtout qui donne de si belles espérances. » (Lett. 2 av. 74.)

— 4. « Le dernier jour de la tourmente, comme l'eau fortement chassée à travers les fissures et les joints des portes et des fenêtres, finissait par envahir nos dortoirs, nous sommes allés occuper le nouveau bâtiment dont on n'avait pas voulu prendre

jusqu'à la possession à cause des peintures encore trop fraîches.

« Le bâtiment devait nous être livré plus tôt, au moins pour une partie déterminée. Mais l'entrepreneur n'a pu faire face à ses engagements, et il a fallu patienter. Les vacances de Tâques nous offraient une excellente occasion pour compléter notre installation, nous en avons profité; et quelques jours après la rentrée nous prenions possession des nouvelles salles de classes et d'études ainsi que de nos nouvelles chambres. Il nous tardait d'échanger nos anciennes chambrettes basses et étroites contre ces appartements élevés, bien aérés et répondant de tout point aux conditions avantageuses que doit présenter à divers points de vue, un établissement scolaire. Le dortoir surtout fait l'objet de l'admiration générale; 14 fenêtres, 7 de chaque côté, y versent à flots l'air et la lumière. Un ingénieur protestant disait, il y a quelques jours, en le parcourant: « Il n'y a que les catholiques qui fassent des choses semblables! » Le Journal Le pays, dans son No: du 25 juin destiné à l'Europe, écrit ces lignes sous la rubrique Education: — « L'instruction catholique est bien représentée à Maurice. Le collège diocésain, dirigé par les Pères du St. Es. prit, est un magnifique bâtiment, symbole du soin que l'on met à élever les âmes. » — Ces paroles résument assez bien l'impression favorable produite par la vue de nos constructions. »

— 5. « Le 24 mai, jour de la Pentecôte, a eu lieu notre cérémonie de première Communion: Les enfants, au nombre de 20, avaient été préparés par le P. Supérieur lui-même; mais il ne put continuer ce ministère jusqu'à la fin. Huit jours avant la fête, un abcès qu'il eut au fond de la bouche, l'obligea à garder la chambre. Il en a beaucoup souffert; et le mal n'a pas encore entièrement disparu. Le P. Garmy fut pris en même temps de vomissements opiniâtres; et le P. Jouan qui devait donner les instructions de la retraite, en fut empêché par la fièvre. Bien que souffrant lui-même, le P. Mauger se dévoua pour le remplacer. Cette retraite a été suivie par tous les élèves du collège et a produit des résultats consolants.

« On avait travaillé activement depuis le commencement de

mai la transformation de l'ancienne salle d'étude en chapelle, afin de pouvoir y faire la cérémonie de éloture. Quand tout sera terminé, nous aurons là, grâce à l'ingénieuse disposition imaginée par le *E. Vital*, une chapelle aussi élégante que commode. On a pu y faire le 24 mai la 1^{re} Communion. L'autel en bois sculpté et peint que l'on a fait venir de Paris, a été inauguré ce jour-là.

« *Mgr* *Searnsbrick*, retenu le matin à la Cathédrale par les offices pontificaux, vint dans l'après-midi présider la Renovation des promesses baptismales et donner le salut du *S. Sacrement*.

« Le soir, un dîner de trente personnes réunissait autour de sa Grandeur les principaux membres du clergé, tant régulier que séculier, et quelques laïques des plus dévoués à notre œuvre du collège. Ce n'était pas simplement la solennité de la 1^{re} Communion que nous avions ce jour-là, il s'agissait de plus de célébrer aussi et la fête patronale de notre Cong^o et l'inauguration des nouveaux bâtiments. Au dessert, le *P. Supérieur* exprima à Monseigneur le désir de voir le concours énergique et constant de l'administration ecclésiastique secourir nos efforts dans l'œuvre importante mais difficile du collège diocésain. La réponse du Prélat fut des plus bienveillantes. Il se plut à reconnaître le bien opéré depuis longues années par nos Pères dans la Colonie; il exprima la confiance que lui inspirait notre Cong^o pour le collège dont le succès était à ses yeux assuré, et il termina en disant qu'en toute circonstance nous trouverions en lui l'appui désirable.

« Le lendemain de la 1^{re} Communion, le 1^{er} pasteur du diocèse se prêtait encore chez nous à une cérémonie d'ordination d'un de nos aspirants *M. Clarke*. Sa Grandeur qui l'avait ordonné diacre le jour de l'Épiphanie dans la chapelle du palais épiscopal, lui conféra alors la prêtrise. Un autre de nos professeurs, *M. l'abbé H. A. Lais*, reçut le diaconat. »

— 6. « On a pu voir en ces diverses circonstances que *Mgr* *Searnsbrick* était bien revenu des sentiments de froideur et de réserve qu'il avait précédemment témoignés à notre égard. Il nous a depuis en différentes occasions donné des marques particulières

liens

de sa bienveillance. Ainsi le jour de la Fête-Dieu, au moment où la procession défilait devant le collège, Sa Grandeur fit arrêter le vais pour bénir avec le S^t-Sacrement nos bâtiments. Quelques jours après, lors de la grande cérémonie de la Consécration du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus, le Prélat accordait à nos élèves une place d'honneur dans le sanctuaire, place qu'il ne laisse ordinairement occuper par aucun laïque. Ce même jour Sa Grandeur était entourée, sur sa demande, d'élèves du collège, en costume d'enfants de chœur, portant les insignes épiscopaux. Enfin, pendant le temps que le P. Supérieur est resté souffrant, Monseigneur est venu prendre en personne de ses nouvelles; et le 23 juin, il s'excusait par lettre de n'avoir pu, à cause de ses occupations, revenir au collège voir notre cher malade. »

— J. « Le 10 février l'anniversaire de l'élection de notre G. R. Père a été célébré par un congé pour les externes et une promenade en mer pour les internes, avec goûter à la Poêle du Tombeau. Ce nom se rattache comme on le sait au poétique récit de Bernardin de St-Pierre dans Paul et Virginie.

« Ilustard, le 6 juin, je faisais la fête du R. P. Supérieur. Nos élèves avaient organisé entre eux une petite loterie pour lui offrir un calice de 350^{fr}. Le vendredi 5 juin, à l'issue des classes, la musique instrumentale ouvrit cette petite fête de famille. Un compliment, lu par un de nos grands élèves, accompagnait l'offrande du calice, suivie du tirage de la loterie. Le samedi, après la messe, un kîfm général réunissait tous les élèves sous la varangue des nouveaux bâtiments. Puis les pensionnaires et les musiciens furent conduits pour le reste de la journée à l'Espoir, maison de campagne située aux Tamplemousses.

« Nos musiciens avaient, à un titre spécial, bien mérité cette petite récompense. En effet, leur concours a rehaussé l'éclat de la procession de la Fête-Dieu et de la cérémonie de Consécration du diocèse au Sacré-Cœur. M^{gr} qui les avait fait demander pour ces circonstances, s'est plu à leur témoigner sa vive satisfaction.

« Les diverses cérémonies, qui ont attiré au collège une

assistance aussi nombreuse que choisie, ou qui ont donné à nos élèves l'occasion de paraître en corps dans la ville, ont eu pour résultat d'augmenter la confiance qu'inspire l'établissement, et l'on peut dire que l'opinion nous devient de plus en plus favorable et sympathique.»

C^{té} de la Cathédrale.

Janv. à Août 1874.

1. P. Chevaux souffrant. — 2. 1^{ère} Com^m. Com^m Pâscuales. Confir^m. Catechismes. — 3. Diocèse consacré au St. Coeur de J. — 4. Ministère. prison. Paroisse. Conversions. — 5. Lazaristes. Jésuites.

— 1. Parmi nos confrères de la Cathédrale, le P. Chevaux a été assez éprouvé par la maladie. Longtemps travaillé par la fièvre et souffrant des maux de cœur, il est allé prendre quelques semaines de repos à Cure-Pipe, point le plus élevé et le plus frais du pays, sur l'invitation de M. Charles d'Arifat, frère du Docteur de ce nom si dévoué à nos Pères. Avec le retour de la saison fraîche, qui a lieu à Maurice au mois de juin, ce cher Père a heureusement éprouvé une sensible amélioration. (Lett. du P. Chevaux, 5 mai 74.)

Quant aux P. Véaud et Callu, qui composent avec le Père Chevaux la C^{té} de la Cathédrale, ils ont pu vaquer à leurs travaux habituels.

— 2. « Nous avons fait, dit le Bulletin de la C^{té}, une 1^{ère} Communion très-peu nombreuse à cause d'une épidémie de rougeole qui est venue fondre sur les enfants au moment où les exercices allaient s'ouvrir. Monseigneur a bien voulu présider la cérémonie et distribuer le pain eucharistique à ces pauvres enfants.

« Immédiatement après la 1^{ère} Communion, les Pères ont pu donner les exercices de la retraite aux jeunes filles des Congrégations de la St. Vierge et de St. Cécile. Elle n'a duré que quatre jours et s'est terminée, comme d'habitude, par une procession solennelle, suivie d'une consécration.

La cérémonie a toujours lieu à la S^{te} Croix.

« Après la rougeole, le coup-de-vent, qui a eu lieu pendant la Semaine-S^{te}, est venu à son tour mettre encore le désarroi parmi nos pauvres gens. Ils ont été bien frappés dans cette catastrophe; mais on s'est empressé généreusement de les secourir, et pour cela on a ouvert des listes de souscription.

« Au lieu d'environ trois mille et quelques cents communions pascals, comme pour les années précédentes, nous avons dû nous contenter du chiffre de 2100.

« Nous venons de terminer les exercices de la confirmation. Nous avons présenté pour recevoir ce sacrement 120 personnes tant adultes qu'enfants.

« Pour soulager un peu le P. Supérieur, le P. Beau a été chargé du catéchisme des adultes. Il continue aussi d'entendre les confessions des Sœurs de Bon-Secours. »

— 3. « Ce cher Père a été chargé également de donner aux blancs la neuvaîne préparatoire à la Fête du Sacré-Cœur de Jésus. Les exercices avaient lieu le matin et aussi pendant quelques jours matin et soir. Le P. Supérieur s'était réservé de les faire lui-même à nos chers enfants (aux noirs).

« Nous avons été bien consolés du magnifique élan de foi et de piété qui s'est produit dans toute la colonie, à l'occasion de cette pieuse consécration du diocèse au S^{cr} Cœur de Jésus. Monseigneur avait préparé les fidèles à cet acte solennel par un mandement de circonstance. Partout la parole du premier pasteur a été accueillie avec les sentiments de la plus religieuse adhésion. Pas une voix discordante, même parmi les incroyants antés ou les protestants, pour critiquer le pieux dessein du prélat. A Port-Louis surtout la solennité a été très-belle. Espérons que ce reveil de l'esprit chrétien sera durable et fructueux.

« Le jour même du Sacré-Cœur, il est d'usage de faire une procession du S^t Sacrement chez les Filles de Marie. Cette année la procession n'a pu avoir lieu à cause du mauvais temps: ce qui n'a pas empêché cependant les fidèles de se rendre en grand nombre à la cérémonie. Le sermon qui se prêchait

les autres fois en plein air devant le reposoir, a eu lieu, ainsi que l'amende honorable, à la chapelle du couvent.»

— 4. « Un mot, avant de finir, sur notre ministère à la prison et sur quelques conversions. Le gouvernement nous a concédé un joli buffet qui nous sert d'autel au fond d'un immense corridor, lequel malheureusement est inondé pendant la saison des pluies. Il a fait venir aussi tous les ornements nécessaires pour l'exercice du culte. Ces ornements fort simples, mais bien conditionnés quant à la solidité, ne coûtent pas moins de 200^{fr} chacun.

« Dans le courant de mai, nous avons fait faire la première Communion à quelques prisonniers. Le premier était un prussien très-instruit, dont nous avons auparavant obtenu l'abjuration. Le second un luthérien Suédois, qui venait aussi d'abjurer, le troisième un Italien, et le quatrième un créole. Depuis quelque temps, nous avons souvent de huit à dix communions à la messe du Dimanche.

« Un autre fruit précieux de notre ministère à la paroisse, c'est la mort édifiante d'un des vénérables de la Loge maçonnique. Cet homme, gagné depuis longtemps à la franc-maçonnerie, ne laissait pas cependant d'être d'une grande honorabilité aux yeux du monde. Dieu a eu pitié de son âme à ses derniers moments.

Après une longue maladie, gardant encore sa pleine connaissance, il a pu recevoir tous les sacrements et il est mort dans les sentiments d'un chrétien qui déplore ses égarements. — « Ah! dit-il au P. Beaud, qui fut appelé près de lui; j'avais été, à Lyon, dans ma paroisse, membre d'une confrérie pendant cinq ans. J'ai tout profané!... Mais, grâce à Dieu, ajoutait-il, avec l'accent d'une joie inexprimable, je sens que tout m'est rendu. »

« Messieurs les Maçons ont fait l'impossible pour avoir le corps et le transporter à la Loge; mais la famille s'y est refusée absolument. Pour empêcher qu'ils ne fissent quelque manifestation en opposition avec les sentiments catholiques du défunt, elle a prié le P. Beaud d'accompagner le corps au cimetière afin d'y accomplir les dernières cérémonies religieuses,

ce qui n'a jamais lieu, vu l'éloignement de ce cimetière). Le gendre du défunt insistait auprès du Père, désirant qu'il dit quelques mots sur les dispositions édifiantes qu'il avait en mourant; mais notre confrère ne crut pas la chose prudente. Les Francs-maçons étaient-là; c'eût été les inviter inutilement et peut-être occasionner quelque scandale.

« Par une perfidie vraiment maçonnique, ces gens ont cherché à tirer parti de la mort chrétienne de leur ex-vénérable, pour prouver au public que le maçonisme, comme on affectait de le dire, ne pervertissait pas les âmes. »

— 5. « Nous parlions au dernier Bulletin du ministère commencé par les Lazaristes dans la colonie. (t. 18. p. 794) Il est arrivé en janvier de nouveaux membres de cet Institut, et l'on en attend encore trois autres, ce qui portera leur nombre à 7. Monseigneur leur destine deux paroisses ainsi que l'œuvre de la conversion des Chinois. C'est l'un d'eux qui a prêché cette année le Carême à la cathédrale. Sa Grandeur nous avait auparavant offert ces prédications pour toute la station; mais, vu le travail qui nous absorbe tous, le P. Duboin n'avait pas cru devoir accepter.

« Les P. Jésuites ont, paraît-il, bien des précautions à prendre pour mener à bon terme leur essai de résidence au Port-Louis Monseigneur; en effet, ne semble guère disposé à les secourir. »
(Lett. du P. Duboin, 4 février 74.)

Ctè de Ste Croix.

Janv - Août 1874.

1. Dégâts du Coup-de-vent. — 2. D'esserte.

— 1. Le Coup-de-vent n'a pas entièrement épargné l'église de Ste Croix; le P. Duboin estime à un millier de francs les réparations qu'il y aura à faire. (Lett. 2 avril 74)

— 2. Le P. Lambert toujours à résidence fixe dans cette localité, sent bien ses forces baisser. Le P. Mauger va du collège l'aider pour le ministère:

Ctè du St-Sacrement

Janv. - Août 1874.

1. Travaux de l'Eglise - 2. St. ministère.

— 1. On continue, mais non aussi rapidement qu'il serait désirable, la construction de l'église paroissiale. C'est toujours la famille d'Arifat qui contribue de ses deniers à cette coûteuse entreprise. Elle y met aussi tout son dévouement et plaise à Dieu de lui donner pour récompense ici-bas de voir bientôt s'achever cette église qui sera dans le pays un véritable monument.

Le coup-de-vent du mois de mars y a causé quelques dégâts. (Lett. 7 janv. et 2 avril 74)

— 2. Nous ne savons rien de particulier relatif au ministère. Le P. Guilmin s'y applique avec son zèle accoutumé. Pendant le mois de Marie, le P. Jouan allait deux fois par semaine prêcher dans la localité. (Bull. du Collège)

Ctè du Grand-Port.

Janv - Août 1874.

1. Chemin de Croix à la Mare d'Albert. Consécration au St-Cœur.

— 2. Dengue Rougeole. Coup-de-vent. Victimes. Chapelle rebâtie. —

3. Ecoles des quartiers. Encouragements de l'Evêque et du Gouverneur.

— 4. P. Laimé se casse le bras. Santé du P. Ghiesse.

— 1. « Notre ministère n'a pas changé depuis l'année dernière. Il y a à peu près le même nombre de confessions et de communions.

« Une cérémonie d'une date antérieure au présent bulletin, mais qui mérite d'être mentionnée, c'est l'érection d'un chemin de croix à la Mare d'Albert, le dimanche du Rosaire 5 oct. Afin de pouvoir confesser ses nombreux pénitents, le P. Stervennou avait invité le P. Limbour à prêcher et à ériger le chemin de croix, et le P. Hocquard à chanter la messe. Il y eut foule à la cérémonie, et tout se fit dans le plus grand recueillement.

« Le dimanche 14 juin, nous nous sommes unis à toutes les paroisses de l'île pour la Consécration du diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. Sa Grandeur, en prescrivant une neuvaine avec une indulgence de 40 jours à chacun des exercices, avait laissé au zèle de chaque curé le soin d'organiser les choses pour le mieux. Le P. Chiersé se conforma avec bonheur aux Ordonnances de Monseigneur et aux désirs des fidèles. Avant la grand'messe on chanta le Veni Creator; après la messe le S. Sacrement fut exposé, et le célébrant fit, au nom de tous les fidèles, la Consécration solennelle, en lisant l'acte préparé à cet effet. Le S. Sacrement resta exposé tout le jour jusqu'à près Vêpres. Nous voilà donc une fois de plus consacrés au Cœur adorable de notre divin Maître; c'est pour nous une consolation dont nous avons besoin. »

— 2. « La fièvre continue toujours à désoler notre pauvre pays. Une autre maladie non moins violente, la rougeole, lui tient compagnie et fait beaucoup de victimes surtout parmi les enfants. Elle avait disparu quelque temps; mais elle reparait dans certains quartiers.

« Le coup de vent est venu encore augmenter la misère de nos pauvres noirs. Au Grand-Port plusieurs personnes ont même péri dans ce cyclone. Quelques-uns se sont noyés en voulant sauver ceux qu'ils voyaient exposés à la mort.

« La chapelle des Cent-Gaulettes a été renversée. Mais par les soins du P. Chiersé et moyennant de fortes dépenses, elle a été relevée en 15 jours. Elle a 78 pieds de long sur 30 de large. Comme le coup de vent avait détruit les vases et les plantations des pauvres, ceux-ci se trouvaient sans ressources. Tout en leur venant en aide pour les nourrir, le P. Chiersé a utilisé leur travail, et c'est grâce à leur concours qu'il a effectué si promptement cette reconstruction. »

— 3. « Notre confrère vient aussi de fonder deux nouvelles écoles l'une à Bel-Oix, l'autre au Bouchon. Elles ont été ouvertes le 26 janvier. Mgr Scarrisbrick a tenu à encourager le zèle du P. Chiersé pour ces œuvres, si utiles, en mettant

à sa disposition une somme de 500 £. (Lett. 2 fév. 74). Pour les pauvres du quartier, Monseigneur nous a donné aussi un appoint qui n'est pas à dédaigner: d'abord il nous a laissé le produit de notre quête destinée à l'Evêché; puis il a ajouté aux 115 £ qui en étaient le montant, un don de 25 piastres (175).

« S. E. le Gouverneur de la colonie Sir Gordon, a bien voulu témoigner aussi de l'intérêt qu'il porte aux écoles du Grand-Port. Le surintendant de l'enseignement primaire s'opposait au paiement de la subvention due pour le 1^{er} trimestre en faveur des deux nouvelles écoles dont nous venons de parler. Sur ces entre-faites, le Gouverneur arrive à Mahébourg; et le P. Thiersé, invité à dîner chez le Président de la Fabrique, lui dit un mot de l'affaire. Sir Gordon demande aussitôt un bout de papier et un crayon, et fait jeter un billet à la poste. Le lendemain, par le premier train, arrivait un mandat, envoyé par le surintendant, cette fois devenu plus docile. »

— 4. « Ici, ajoute le P. Thiersé, se termine le bulletin rédigé par le P. Lainé. Aujourd'hui 21 juin, ce cher confrère vient d'avoir un fâcheux accident de voiture. Une des roues étant sortie de l'essieu, il a eu peur, a sauté à terre et s'est cassé le bras droit. Le domestique, craignant lui-même que le cheval ne s'emportât, l'a poussé dans un fossé où la voiture s'est renversée et s'est brisée. Je ne sais comment cet homme n'a pas été tué.

« Aujourd'hui 24, le P. Lainé ne souffre plus autant, mais il n'aura pour 40 jours avant de pouvoir dire la 5^{te} mess.

« Le P. Dubois a eu la bonté de nous envoyer le P. Bourg pour la durée des petites vacances du collège, c. à d. 15 jours environ.

« Le P. Strevencou se porte bien. Pour moi, ma santé serait bonne, sans cette malheureuse fièvre Dengue qui me fait toujours souffrir, surtout quand je dois aller voir des malades dans les montagnes ou dans des ravines un peu profondes; alors les jambes refusent leur service. Je crois que la Dengue sera

pour moi un compagnon de voyage jusqu'à la tombe : que la
St^e volonté de Dieu soit faite ! » (Lett. 24 juin 74.)

Réunion.

Cité de la Providence.

Janv - Juill. 1874.

1. Procès. Tribunal civil incompétent. Recours au Contentieux administratif.
— 2. Etat de l'hospice. — 3. Conseil g^l. Elections. M. Drouhet, président. —
4. Dispos^{ns} de M^{gr} Delannoy. Bannière à Taray. — 5. Instances p^o: un collège
eccl^g. — 6. 25^e annivers^{aire} des Filles de Marie. — 7. P. Adam remplace P.
Wauil. Frais de troussseau du clergé réduits.

— 1. Le procès qu'on s'est vu contraint d'ouvrir l'an dernier contre
l'administration coloniale (t. IX. p. 797.), suit lentement sa marche,
avec les résultats prévus jusqu'ici. Portée d'abord au tribunal
civil de 1^{re} instance, la cause a été, le 4 janvier, l'objet d'un
jugement par lequel ce tribunal se déclarait incompétent. C'est
la sentence à laquelle on s'attendait — « Si nous avions, écrit
le P. Stoffel, formulé nos conclusions autrement que nous ne
l'avons fait, en nous bornant à solliciter des dommages et
intérêts, sans demander le rétablissement de nos œuvres, nous au-
rions sans doute amené le tribunal à prononcer. Mais il fal-
lait montrer à tous que pour nous il ne s'agit pas seulement
d'intérêts matériels, mais d'une question d'un ordre plus élevé,
celle du maintien ou plutôt du rétablissement d'œuvres importan-
tes que nous avons acceptées, d'après des conventions positives,
en vue du bien moral et religieux du pays, et qu'on nous a
ensuite injustement enlevées, contrairement à ces conventions.
Et sous ce rapport, l'affaire est du ressort, non des tribunaux
civils, mais du contentieux administratif » (Lett. du 7 fév. 74.)

« Toutefois avant d'aller plus loin, nous avons voulu tenter
encore un moyen de conciliation ; et M. Coussaint de Quièvre-
court, notre avocat, a fait dans ce but des démarches auprès
du Gouverneur. Celui-ci répondit, comme on devait s'y attendre.

que le Conseil gal ayant émis un vote, il n'avait lui qu'à l'exécuter. C'est là en effet en tout, malheureusement, la ligne de conduite de M. de Lormel (Lett. du 7 mars 74.)

« Les choses étant ainsi, notre avocat a rédigé une nouvelle requête, vers le 27 mars, pour entamer le procès au contentieux. Notre cause, il est vrai, n'a guère de chance ici, car le Conseil qui doit nous juger se compose, en grande partie, des membres de l'Administration, de sorte que les mêmes hommes sont à la fois juges et partie. Mais heureusement nous aurons ensuite le Conseil d'Etat. Or, autant nous avons bon espoir en cette haute Cour, autant nos adversaires la redoutent, et non sans raisons, car tout récemment encore ils ont perdu devant le Conseil d'Etat un procès contre le Crédit foncier, dans une affaire de deux millions, et cela malgré les jugements contraires de tous les tribunaux du pays.

« Aussi l'Administration ne se presse-t-elle guère de rendre son jugement au contentieux. Aujourd'hui (26 juin) notre requête repose encore dans les cartons du Gouverneur. M. de Lormel tient sans doute à remettre cette épineuse affaire à son successeur, car dans 6 mois il doit rentrer en France pour aller jouir de ses 12,000 £ de retraite. » (Lett. des 7 mars, 29 mai, 26 juin 74.)

— 2. En attendant, nos œuvres autre fois si florissantes ne font plus que végéter. A l'hospice de la Providence, de réduction en réductions on est arrivé à ne laisser que 17 vieillards. Qui sait si tous ne finiront pas par être enlevés? — Et les œuvres de St. Bernard et de l'Îlet-à-Guillaume, ne sont guère dans une situation plus rassurante.

— 3. Le 19 avril, le Conseil gal de la colonie a dû se renouveler partiellement. Mais il paraît encore plus mal composé qu'auparavant⁽¹⁾. Ce qui montre assez d'ailleurs l'esprit qui y domine, c'est l'élection ou la réélection comme président du fameux M. Droubot. A la 1^{ère} séance du 20 juin, il a été choisi au troisième tour de scrutin par 12 voix contre 10.

(1) A propos de cette réélection du conseil gal l'Enfant Terrible a soulevé une question d'une piquante actualité. Les anciens esclaves d'origine étrangère, affranchis en 1848, ont-ils ou non le droit de voter? Il conclut pour la négative, soutenant que la loi sur l'abolition de l'esclavage n'a pu par elle-même conférer aux esclaves une telle liberté et que la loi sur

Depuis longtemps l'adversaire connu du clergé et de toutes les institutions saines de la colonie, M. Diouhet, cherche aujourd'hui à propager ses idées antireligieuses, à l'aide d'une méchante petite feuille, le Nouveau Salazien. Heureusement que l'Enfant Terrible, journal critique et charivarique de St-Denis, le tient assez en respect. C'est ainsi qu'il lui a fait payer chèrement des petites équipées au sujet de nos œuvres, de la Léproserie en particulier. (Enf. Terrible, 23 mai - malle du 25 juin 74)

— 4. Dans nos difficultés avec l'administration, Mgr De-
lannoy continue toujours à se montrer bien dévoué pour nous. Auprès du Gouverneur, comme auprès des autres principaux fonctionnaires, il ne manque jamais, à l'occasion, de prendre notre défense. Il écrivait dernièrement au R. P. Le Tavasœur les lignes suivantes. « Je l'ai dit à qui voulait et ne voulait pas l'entendre, les Pères du St. Esprit resteront à Bourbon, « du sé-jé partager ma chambre avec eux (!) » (Lett. 7 fév. 74)

— 5. Parmi les œuvres diocésaines dont se préoccupe tout spécialement la sollicitude de Mgr Delannoy, il faut placer celle de la fondation d'un collège ecclésiastique. Tout le monde, écrit le P. Stoffel, sent la nécessité de cet établissement. La faiblesse des études et l'immoralité sont à un tel point au Lycée que les pères de famille, même les plus indifférents, demandent à grands cris à Monseigneur d'ouvrir un séminaire-collège. Du reste, M. Viant, l'inspecteur envoyé de France, a constaté lui-même le faible niveau des études, surtout jusque en troisième. « C'est triste, dit-il, dans son rapport, « qu'avec tant de sacrifices l'on soit arrivé à un résultat si minime.

« M. l'abbé Bouton, vicaire genl, qui assistait l'an dernier aux examens du baccalauréat certifiait que les lauréats du Lycée étaient à peine de la force de bons troisièmes en France. Quant au point de vue moral et religieux, inutile de dire que c'est plus triste encore. » (Lett. du 23 juin 74)

(1) Le digne Evêque se plaît d'ailleurs à s'associer, avec son lointain diocèse aux grandes œuvres de la piété catholique: celle du vœu national pour laquelle il a réunie déjà une somme assez importante; l'œuvre de réparation et de prières qui s'accomplit chaque jour à Paray-le-Monial. Ainsi le 2 juillet, une députation de écoles de Bombay déposaient près du tombeau de la B. M. Arguerille-Marie une bannière offerte par la colonie tout entière et portant, avec les armes de Mgr Delannoy, les noms des 12 principaux quartiers de l'île. On y lisait aussi cette inscription dédicatoire: « à l'île Bourbon au Sacré Cœur de Jésus. » (Univers. 20 juin 74)

Cet état de choses a déterminé Sa Grandeur à faire tout son possible pour commencer au plus-tôt un collège ecclésiastique, comme étant l'un des besoins les plus pressants du pays. Dans ce but, Monseigneur a déjà fait pour 80,000^s l'acquisition de l'ancien collège des P. Jésuites, en utilisant à cette fin un legs de 100,000 domié au diocèse par M. G. Maupoint. Et c'est spécialement aussi pour traiter cette importante affaire que le prélat a envoyé en France l'un de ses grands vicaires, M. l'abbé Carméné. Déjà l'an dernier, M. G. Delannoy en avait écrit lui-même au C. R. Père; on ne crut pas, bien qu'à regret, pouvoir accepter. Aujourd'hui, M. l'abbé Carméné revient, avec de nouvelles propositions, faire aussi de nouvelles instances. On se bornerait à commencer par les plus basses classes, en augmentant ensuite successivement. Il nous est difficile de nous refuser à ses pressantes instances. L'affaire n'est pas cependant entièrement terminée. On attend la réponse de Sa Grandeur.

— 6. On connaît aussi l'intérêt tout paternel que M. G. Delannoy porte à la Cong^g des Filles de Marie fondées et dirigées par nos Tères. Ces dispositions ne font que se confirmer. Le 19 mai, ces bonnes religieuses comptaient le 25^e anniversaire de leur fondation. C'était en 1849, à pareil jour, que le R. P. Le Tasseleur avait en effet béni, à la Rivière-des-Pluies, les commencements de l'œuvre. Elle se composait à cette époque de 13 membres zélées, les deux fondatrices: la R. M. Madeleine et la Mère Marie-Ehérése, celle-ci passée à une meilleure vie, plus onze autres personnes leurs pieuses collaboratrices. De ces 13 membres, 7 se sont trouvées réunies auprès de la R. Mère Madeleine, Supérieure générale pour fêter ce 25^e anniversaire à leur C^{té} de la Providence devenue leur Maison-Mère.

Monseigneur a voulu que ce devînt pour elles l'occasion d'une petite fête de famille, et il a tenu à la présider lui-même, entouré de ses vicaires généraux, de son secrétaire et des P. Stoffel, Le Bozec et Lineau. Sa Grandeur a célébré la 1ste messe dans la chapelle de la C^{té}, pour rendre grâces à Dieu des bénédictions répandues sur cette pieuse Cong^g. Toute pleine encore de l'émotion de cette fête, la R. Mère Fondatrice écrivait au R. P. F. Le Tasseleur, à la date du 22 mai :

« Mon Révérend et bien-cher Père, Voyez la bonté du Seigneur, Il a permis qu'au 19 mai 1874, les sœurs survivantes qu'Il a voulu prendre pour fonder la Cong^o, fussent toutes dans le pays, afin de les réunir pour cette anniversaire de leurs 25 ans de Cong^o. A ces pauvres créatures si ignorantes, si faibles, sans éducation, sans instruction, appartenant aux différentes classes de la société, n'ayant aucune connaissance de la vie religieuse, par conséquent ne sachant pas ce qu'elles seraient appelées à faire, c'est à elles qu'on a dit, il y a 25 ans : venez et essayez. Elles ont obéi ; elles ont essuyé de la part de bien des gens, mépris, humiliations, moqueries, blâmes ; on n'a pas craint de leur dire que cette œuvre ne tiendrait pas ; la fusion des blanches, noires et mulâtreses, qui était la base de la fondation, exaspérait les familles. Néanmoins le pauvre petit troupeau a continué à vivre au milieu de cette tourmente. Il ne faut pas parler de la st^e pauvreté dans laquelle il a vécu. Que lui importait-? il était heureux, vivant abandonné entre les mains de Dieu, et se soutenant par cette parole de son fondateur : « Jésus tout seul ! »... Il a grandi le grain de sénévé, et apprésent il commence à étendre ses branches..... »

— 7. Dans deux précédents bulletins nous avons annoncé le départ du P. Adam pour Bourbon, et l'obédience donnée pour Zanzibar au P. Daull. Le P. Adam est arrivé en bonne santé dans la colonie au commencement de février. Dans les premiers jours de mars, le P. Daull se rendait à sa nouvelle destination, et après une heureuse traversée il rejoignait nos confrères du Languebar. (Lett^{es} 7 fév. et 7 mars 74)

— C'est ici le lieu de mentionner une réduction opérée par le Ministère sur les frais de trousseau accordés aux ecclésiastiques destinés aux colonies de l'Inde et de la Réunion. Ces frais de trousseau fixés à 600 \$ pour les autres colonies, avaient été primitivement élevés pour celle de Bourbon à 800 \$ et pour celle de Pondichéry à 900 \$, en compensation du retard que la longueur du voyage apportait à la jouissance du traitement. Maintenant que la rapidité de la navigation a de beaucoup abrégé ces longs voyages, et qu'on cherche à faire sur toute

chose des économies, le ministère a réglé que toutes les allocations pour frais de trousseau seraient ramenées au taux uniforme de 600 ₣.
(Lett. du Ministre 26 janv. 74.)



Clé de St-Bernard.

Janv.-Août 1874.

1. Nouvelle organisation par le Conseil génl Réclamations de l'Enfant-Terrible. — 2. Lettre des Sœurs. Enquête peu sérieuse du médecin en chef. Réclamations d'une contre-enquête. — 3. Retour du Gouvern. L'admⁿ éclairée. Critique du rapport du médecin en chef — 4. Projets d'arrangements agougnés. Retour de M. Langier P. Pineau Direct. Etat de la Léproserie. Extrait de l'Enf. Terrible.

— 1. Après avoir à peu près anéanti nos deux œuvres de l'Aspice des vieillards et du Pénitencier, l'Administration avait cherché l'an dernier, à nous enlever la direction de la Léproserie. Mais l'Enfant-Terrible a crié si haut et si fort que nos démocrates ont dû jusqu'ici battre en retraite. Voici le résumé de cette curieuse campagne, ouverte au mois d'octobre dernier. (Lett. du P. Stoffel, 18 janv. 74.)

La pensée du Directeur de l'Intérieur, M. Langier, était d'établir à la Léproserie une direction laïque. La Commission du budget, présidée par le fameux M. Drouhet, entra pleinement dans ses vues; et son Rapporteur, après un pompeux éloge d'un médecin athée placé près des lépreux, terminait par ces conclusions:

« Pour donner à cet établissement hospitalier son organisation définitive, votre Commission vous propose de mettre à sa tête un Directeur comptable aux appointements de 2,400 ₣. En attendant que ce fonctionnaire puisse être logé à la Léproserie, on lui donnerait une maison dans les environs. Le Curé de la Montagne ne serait plus qu'aumônier et recevrait à ce titre une indemnité de 1200 ₣.

« Voici, si vous approuvez ces propositions, quel serait le personnel de la Léproserie: 1 médecin résidant 3000 ₣ — 1 Directeur comptable 2400 ₣ — 1 aumônier 1200 ₣ — 1 surveillant 1200 ₣ — 6 Filles de Marie à 1000 ₣ = 6000 ₣ — gens de service (nourriture comprise) 2750 ₣ — Total 16,550 ₣.

Ce projet de réorganisation porté au Conseil général fut aussitôt voté dans la séance du 23 oct. 1873. Ce fut un cri unanime de triomphe parmi les radicaux, tandis que les hommes de bien étaient attristés. Mais aussitôt l'Enfant terrible de commencer ses sifflets et ses cris.

Le rédacteur, M. Victor Grenier, qui sans être un clercal, a du moins des sentiments de justice et d'honnêteté, était allé, après le vote, demander des renseignements au P. Stoffel. Dès le lendemain, il lance un premier article, parfaitement rédigé, où il montre clairement par des faits et des chiffres, combien la nouvelle combinaison est préjudiciable à la fois aux intérêts des malades et à ceux du trésor. Huit jours plus tard, il revient à la charge; et pour empêcher l'administration d'exécuter le vote du conseil général, il établit que cette assemblée n'a dans ses attributions que le vote du budget; mais que, pour la question de savoir si le personnel de l'établissement sera laïque ou ecclésiastique, c'est une affaire qui appartient uniquement au pouvoir administratif ou exécutif dans la colonie. (N^o 137. 1^{er} nov. 73)

— 2. Cependant les pauvres lépreux, avertis du coup qui les frappe, ne restent pas indifférents. Ils savent que leur médecin, M^r Cericier, dont ils ont eu déjà tant de motifs de se plaindre, est au fond de toutes ces manœuvres. Ils écrivent une lettre collective pour réclamer une enquête. Et l'Enfant Terrible de redire aussitôt à tous les échos de la colonie, en les appuyant, leurs plaintes et leurs réclamations. (N^o 138. 8 nov. 73)

Grand émoi alors à l'hôtel du Gouvernement. Refuser l'enquête, c'était se condamner; la faire d'une manière sérieuse et contradictoire, c'était s'exposer à une déconvenue. On choisit pour l'examen le médecin en chef de la colonie, M. Cotholendy, qui a placé et qui protège à la léproserie M. Cericier, et on l'envoie seul. Sa visite avait lieu le 10 nov. et dès le lendemain paraissait son rapport dans le journal officiel. Tout cela peut montrer combien l'enquête avait dû être sérieuse et impartiale. Aussi n'est-il pas besoin d'en dire le résultat.

La-dessus cependant, on accuse l'aumônier des Lépreux d'avoir suscité ces difficultés, et le P. Stoffel est mandé à ce sujet auprès du

Directeur de l'Intérieur par intérim, M. d'Esmeinard. Notre confrère propose alors une nouvelle enquête, et en attendant il demande au P. Daull, à la Supérieure des Filles de Marie et aux malades des rapports détaillés.

Sur ces entrefaites, nouvelle lettre des Léproux adressée à M. Grenier et beaucoup plus forte que la première. Avant de l'imprimer, le rédacteur de l'Enfant-Terrible la communique au Père Stoffel, au Directeur de l'Intérieur et au Gouverneur par intérim, M. Laborde. Ces derniers le prient de ne pas livrer cette lettre à la publicité pour ne pas leur susciter de plus grands embarras. M. Grenier y consent par déférence, mais à la condition acceptée sur l'honneur par M. Laborde, qu'il use de toute son influence auprès de M. de Lormel à son retour, pour que le vote du Conseil général ne soit pas exécuté; que le Doct^r Cericier soit révoqué à la 1^{re} occasion et que les Pères du St-Esprit restent à la Léproserie.

L'Administration cependant commençait à ouvrir les yeux sur le compte de M. Cericier. Ayant reçu les rapports demandés à St-Bernard, le P. Stoffel les porte chez le Directeur de l'Intérieur, puis chez le Gouverneur par intérim, M. Laborde; et d'après ces rapports, il demande de nouveau une contre-enquête qui offre les garanties voulues de justice et d'impartialité. M. Laborde ne put s'empêcher de reconnaître, avec le Directeur de l'Intérieur, la gravité des faits reprochés au Doct^r Cericier. Ils convinrent que c'était un homme impossible à la Léproserie. Mais ils ne purent se résoudre à une nouvelle enquête, parce que ce serait, dirent-ils, condamner le médecin en chef et se condamner eux-mêmes. Il fut convenu qu'on attendrait le retour du Gouverneur.

— 3. Ce fut vers la fin de novembre que M. de Lormel rentra dans la colonie. L'Enfant-Terrible dans son N^o du 29 nov. (N^o 141.) ne tarda pas à reprendre la question de la Léproserie. Voyant la marche que prenait l'affaire, le P. Stoffel avait fidèlement tenu au courant de tout M^{gr} Declanoy. Le Gouverneur ayant sollicité de Sa Grand^e quelques explications au sujet de la Léproserie; le Prélat lui fit

une visite le 4 déc., et il n'eut pas de peine à lui faire reconnaître et les torts du médecin, et les fâcheux inconvénients qui résulteraient de la mesure adoptée par le Conseil général. Toutefois il ne put obtenir de lui la contre-enquête demandée, et cela pour les raisons présentées par M. Laborde.

C'est alors que l'Enfant Terrible se met de nouveau en campagne. Il prend à partie le médecin en chef, discute son rapport et le réfute péremptoirement (N^{os} 142 et 143); si bien que le pauvre Doct^r, renouvelant une demande faite précédemment, sollicite à la fois du Gouverneur et le changement du P. Daull auquel il imputait tous ces tracas, et la suppression du journal de M. Grenier. Le Chef de la colonie qui avait entendu les deux parties lui répond que le P. Daull n'est pour rien dans l'affaire; et quant à supprimer l'Enfant Terrible, la chose n'était pas facile. Enfin sur les instances du médecin en chef, qui demandait du moins un témoignage de satisfaction, ou son départ immédiat pour France, M. de Lormel lui adresse un satisfecit sous forme de lettre, datée du 16 Déc et que le Doct^r Cotholendy s'empressa de faire publier. C'était du moins une fiche de consolation.

— 4. Cependant le Gouverneur se préoccupait d'un arrangement possible pour la Léproserie; et M. d'Esmeinard eut mission d'exposer au P. Stoffel la pensée de M. de Lormel à cet égard. C'était de confier la direction de l'établissement à notre Cong^o aux mêmes conditions ou à peu près que l'hospice de la Providence: c'est-à-dire avec une allocation déterminée à tant par jour et par malade. (Lett. 10 janv. 74.)

La question étudiée en ce sens par le P. Stoffel permit au Directeur de l'Intérieur, M. d'Esmeinard, de remettre entre les mains du Gouverneur un rapport qui nous était favorable, et l'on espérait que le Conseil privé s'en occuperait; mais les nouvelles élections ont tout fait ajourner. (Lett. 29 mai 74)

Sur ces entrefaites, le Directeur de l'Intérieur, M. Saugier est rentré dans la colonie. Parlant de la Léproserie à M^g Delannoy le soir même de son arrivée, il a avoué qu'il se repentait d'avoir placé là M. Cericier, et que les articles de l'Enfant Terrible,

qu'il avait reçus en France, l'avaient bien fait revenir à d'autres idées. La visite qu'il a faite au P. Stoffel a satisfait également notre confrère, et généralement on augure avantageusement des dispositions actuelles du Directeur de l'Intérieur. Le bruit court qu'au départ de M. de Lormel il serait nommé Gouverneur dans la Colonie.

— 5 Comme on l'a vu au Bulletin de la Providence, pendant que toutes ces affaires se poursuivaient, le P. Daull quittait St-Bernard et la colonie, à l'effet de se rendre à Zanzibar. Le P. Pineau, que le C. R. Père destinait à le remplacer, put presque aussitôt entrer en fonctions.

Quant aux pauvres lépreux, ils sont maintenant 80. L'état précaire des choses et le nouveau régime alimentaire récemment introduit leur rendent la position pénible.

Ils en souffrent, et ce n'est pas seulement leur moral qui en reçoit un fâcheux contre-coup: on a remarqué, en effet, que depuis quelque temps la mortalité a doublé parmi eux.

(Lett. 10 janv. et 27 juin 74)

— Voici pour terminer un extrait d'un article de l'Enfant Terrible, publié le 3 janv. 1874. Le rédacteur se représente l'apparition de la Léproserie, sous la forme d'une Fille de Marie, versant des larmes; et il lui fait ainsi exhaler ses plaintes, au sujet de tout ce qui s'est passé dans l'année.

« Hélas! depuis longtemps vouée à cette mission que personne ne pouvait nous envier ici-bas, voilà que par la fatalité la plus étrange nous serons peut-être obligé de renoncer à servir les pauvres malades que nous aimions. L'esprit de vertige et d'irréligion vient nous disputer l'asile des Lépreux, et dans ces lieux où la religion seule peut encore apporter un reste de consolation, vite que les libres-penseurs vont faire régner la doctrine du néant et du désespoir. Les malades se plaignent, le personnel de l'hospice est dans l'effroi; mais la conspiration du mal marche toujours et nous ne savons pas ce que l'administration supérieure décidera dans les questions qui nous intéressent.

« Chose inouïe, Dieu a permis dans tout ceci une confusion étrange! Le Conseil général, dans un moment de trouble a voté une décision aussi préjudiciable aux intérêts du trésor qu'à ceux des malades.

« Des réclamations énergiques se sont fait entendre; on a demandé la lumière sur des faits faciles à prouver. Et cependant que veut-on? —

Pourquoi changer un ordre de choses qui jusqu'à présent a donné les meilleurs résultats?

Les malades, d'abord aigris et désespérés par les souffrances qu'ils éprouvent, s'étaient montrés dans l'origine rebelles à toute espèce de discipline; mais peu à peu, grâce aux efforts persévérants des Pères du St-Esprit, ils avaient fini par accepter la douce influence de la religion, leur seule consolation ici-bas. Ils vivaient comme dans une grande famille, les malheureux, acceptant avec résignation leur sort en vue d'un monde meilleur. Voilà le résultat qui avait été obtenu par le dévouement des révérends Pères du St-Esprit, héroïquement secondés par les Filles de Marie: le Trésor Colonial n'avait à payer que 3200 \$ pour un Directeur, qui était en même temps aumônier et pour un médecin visiteur. Les choses marchaient ainsi et personne ne se plaignait parce que personne n'avait à se plaindre. Mais voilà un beau jour, qu'on s'avise de remplacer le médecin visiteur qui ne coûte que 1200 \$, par un médecin résidant à qui on donne 3000 \$ avec un logement dont la construction absorbe le chiffre de 13 ou 14,000 \$. Et pourquoi cela? pourquoi un médecin résidant à la Léproserie? Est-ce pour guérir la lèpre qui est incurable? si le médecin résidant soutient le contraire nous lui demanderons quels sont les lépreux qu'il a déjà guéris. La présence du médecin résidant qui coûte relativement très-cher est sans avantage pour la Léproserie, mais on peut ajouter qu'elle est pleine d'inconvénients quand le médecin se trouve dans des conditions spéciales de caractère, et d'opinions philosophiques ou religieuses.....

« Des faits d'une grande gravité ont été publiés. L'Administration s'est émue. Un rapport officiel a été fait par M. le médecin en chef; mais la question n'est pas résolue pour cela. Il reste toujours à savoir si l'Administration supérieure, faisant acte d'abdication devant un vote du Conseil général qui n'a nullement le droit de s'immiscer dans le choix des fonctionnaires publics, consentira à sacrifier aux exigences de l'opinion radicale les vrais intérêts du Trésor et des malheureux malades. »

Ct^e de St- Guillaume.

Janv. - Juill. 1874.

1. Mutation. - 2. Retraité. Prof: du F. Olivier. - 3. Cyclones. - 4. Enfants. Nombre. - 5. Fête - Dieu à St-Bernard. Bonne tenue des enfants

— 1. « Peu après son arrivée dans la Colonie, dit le Bulletin de l'Îlet, le P. Adam a été placé dans cette Ct^e; et au départ du P. Pineau pour St-Bernard, il l'a remplacé dans ses fonctions. Le F. Olympie a suivi aussi le P. Pineau à la Léproserie. Notre personnel se compose donc du P. Adam et des F. J.

Amable, Faustin, Michel, Olivier; celui-ci nous est resté après sa profession. »

— 2. « La retraite annuelle des Frères de l'Îlet, auxquels est venu s'adjoindre le Fr. Héribert de la C^{te} de St Bernard, a commencé le 26 janvier, pour se terminer le 2 février. Elle a été prêchée par le P. Pincau. Le P. Supérieur qui désirait la présider, n'a pu venir qu'au milieu des exercices et encore par un temps affreux, car nous étions au plus fort d'un cyclone.

« Le 2 février il y eut grand'messe chantée par le P. Sup^{er} et exposition du S. Sacrement. Le soir, notre petite famille religieuse de Bourbon, si éprouvée de toute façon, eut la joie de compter un membre de plus. Le Fr. Olivier, créole de la colonie, fit en effet sa profession ce jour-là. Le Fr. Olympe renouvela ses vœux pour 5 ans, et les autres Frères firent la rénovation de leurs engagements. Tous les cœurs étaient à la joie, car cette petite solennité rappelait les beaux jours d'autrefois. La retraite a eu ses fruits et tout promet qu'ils seront durables. » (Lett. du 7 fév. 74.)

— 3. « Cette année-ci encore, le Bon Dieu a bien éprouvé la colonie de la Réunion; elle a subi deux cyclones terribles. Le premier a eu lieu du 28 au 29 janvier; c'est celui dont nous avons le plus souffert, pour nos plantations de café principalement; nos vanilliers toutefois n'ont été que légèrement atteints. Le second coup de vent eut lieu au mois de mars; il a causé beaucoup de dégâts dans toute l'île et dans la colonie de Maurice. Pour nous, grâce à Dieu, nous avons été cette fois épargnés, ou du moins les pertes que nous avons faites ont été insignifiantes. Mais aussi, la veille des premières indices avant-coureurs du sinistre, nous avons prié avec beaucoup de ferveur St-Joseph de nous protéger et le bon saint a exaucé nos vœux. Qu'il daigne toujours veiller ainsi sur nous! Nos voisins de la Plaine des Affouches, à une demi-lieu environ de la Communauté, n'ont pas eu le même bonheur: leur jardin a été entraîné dans la rivière du Bras-Guillaume. » (Lett. 7 fév. 74 av. 74)

— 4. On a vu au dernier bulletin que le nombre de nos enfants avait été porté de 13 à 15. En ce moment nous en comptons 24. La piété de ces enfants nous est un sujet de consolation. Beaucoup

s'approchent fréquemment des sacrements, et depuis 3 mois nous n'avons pas eu à donner des pénitences tant soit peu extraordinaires.

« Il y a eu ainsi dans leur conduite une heureuse amélioration, car on avait pu remarquer quelque temps parmi eux un certain esprit d'insubordination et de cabale qu'il avait fallu réprimer énergiquement en punissant avec sévérité l'un des meneurs. » (Lett. du 7 fév. 74.)

— 5. « Nous sommes allés avec nos enfants à la procession de la Fête-Dieu à St-Bernard; tous les assistants ont été édifiés de leur bonne tenue. Voici un extrait d'une relation publiée par la Malle sur cette cérémonie: (N^o du 10 juin 1874)

Cette année, comme les années précédentes, les habitants de l'intéressante localité de la Montagne St-Denis ont tenu à célébrer avec solennité la Fête-Dieu, sous la direction de l'excellent curé de la paroisse de St-Bernard. Dès le point du jour, un grand nombre de fidèles arrivaient de tous les côtés. Ils assistèrent d'abord à l'office divin avec un recueillement qui prouvait leur sincère et profond attachement à la religion catholique. Ce concours de population témoignait en même temps de l'universelle sympathie des habitants de la Montagne pour les R. R. P. P. du St-Esprit, qui sont leurs seuls et bien-aimés pasteurs presque depuis la création de la paroisse.

Après la messe, le cortège s'est formé dans un ordre parfait; vers 10 h. 1/2 la procession quittait l'église et se mettait en marche au son des pieux cantiques. Le St-Sacrement était porté par le R. P. Adam.

En tête de la procession l'on a remarqué les enfants du Pénitencier correctionnel de l'Îlet-à-Guillaume, la bonne tenue, la physionomie ouverte et cependant sérieuse de ces jeunes détenus ont attiré l'attention des assistants; on sentait à ces simples signes, l'effet moralisateur de l'excellente direction imprimée à l'éducation de ces pauvres enfants, et naturellement on en rapportait le mérite au dévouement des Pères du St-Esprit. Ce n'est pas ici le lieu de faire connaître par quels miracles de bonté et de soins paternels cette transformation a pu s'accomplir et comment les jeunes condamnés soumis à la discipline du pénitencier, contractent en peu de temps de nouvelles habitudes de moralité. Les bienfaits de cette éducation moralisatrice sont de ceux que la Colonie ne doit jamais oublier. Le Pénitencier des Pères du St-Esprit, il ne faut pas se laisser de le dire, est un des établissements les plus dignes d'intérêt de notre île; c'est une digue opposée à la contagion éminelle du vice. Comment se rait-il possible, de bonne foi, de contester la valeur des services rendus par ces hommes si modestes et si dévoués?

Venaient ensuite les enfants des deux sexes des écoles de St-Bernard, dans lesquelles une centaine de petits garçons et de petites filles reçoivent avec l'instruction, l'exemple et les préceptes de la première éducation. L'école

des garçons est dirigée par un Frère du St-Esprit. Le caractère doux et affable de ce bon Frère, son affectueux dévouement pour les enfants confiés à ses soins lui ont attiré la reconnaissance des familles. — L'école des petites filles est tenue par des religieuses de la Cong^g des Filles de Marie, qui se recommande à la colonie comme une œuvre exécl^e.

Après les enfants des écoles marchaient les membres des sociétés de St-François-Xavier et de N. D. de Bon-Secours; le reste de la population suivait la procession avec recueillement.

Le premier de ces reposoirs était dressé devant la maison des Sœurs, le deuxième, à l'école des garçons. L'autel, inondé de lumières, était placé sur une estrade, au-dessus de plusieurs degrés couverts d'un tapis de verdure; il était encadré de colonnes de fougères entrelacées de guirlandes de fleurs. Les formes de ce petit édifice, entouré de frais bouquets et de légers arbustes, se détachant sur un fond de draperies blanches, étaient des mieux réussies. — On a entendu, avant la bénédiction, plusieurs morceaux de chant; et notamment un *Cantum ergo*, parfaitement exécuté par les écoliers; on voit que le Frère de l'école sait mêler les enseignements de l'art aux leçons plus sérieuses de l'instruction primaire.

Zanzibar.

Ct^e de St-Joseph à Zanzibar.

Janv - Août 1874.

1. Arrivée des P. F. Mallet et Saul. P. Homer. Passage à Rome
- réception à Zanzibar. — 2. Signes de vapeurs anglais. Pénurie de vivres. — 3. Cimetière catholique. — 4. Convent anglais p. i. — 5. Don de 40 enfants capturés. — 6. État et avenir de la traite. — 7. Station navale française d'opprimée. — 7. Mort de Livingstone. Ses restes en Europe. Expédition du Dr Cameron —
8. Les missionnaires anglais jugés par Livingstone

— 1. D'après les nouvelles publiées au dernier Bulletin de Zanzibar (t. IX p. 308) le P. Mallet et le Fr. Jéron avaient dû séjourner avec dix religieuses des Filles de Marie, venues de Bourbon, près d'un mois à Aden, attendant une occasion favorable pour continuer leur voyage. Ils sont enfin arrivés à leur destination le 11 janv, non sans avoir eu à souffrir de la traversée. Le P. Baur alla les

conduire à Bagamoyo, où l'on avait surtout besoin de renfort.

Trois mois après, le 9 avril, débarquait le P. Daull, dont nous avons annoncé au Bulletin de Bourbon le départ pour le Zanzibar. Il fut également envoyé à N. D. de Bagamoyo.

Enfin le P. Koorner, si impatiemment attendu touchait le 2 juin, accompagné du F. Suitbert, aux rivages de sa chère Mission. Pour arriver à temps à Aden et éviter d'avoir à y faire un long séjour, il crut devoir, avec l'autorisation du C. R. Père, prendre la malle anglaise partant de Brindisi et correspondant avec celle de Zanzibar : ce qui lui procurait en même temps l'avantage de passer à Rome. Voici d'après ses lettres au C. R. Père quelques détails sur son voyage.

« Arrivé à Rome, dit-il, le samedi 2 mai, j'eus la faveur, grâce au P. Bricchet, de célébrer le lendemain la messe dans la chapelle des reliques de la St^e Croix, et le soir du même jour, la faveur plus grande encore d'obtenir une audience privée du St^e Père. M^{gr} Siméoni, secrétaire de la Propagande, sur la recommandation du bon P. Freyd, voulut bien venir lui-même au Séminaire français me prendre dans sa voiture et m'introduire auprès de Sa Sainteté ⁽¹⁾.

« Le St^e Père a été on ne peut plus aimable et gracieux. En arrivant je me prosternai à ses pieds sacrés. Il me dit peu après debout, et ajouta en me serrant affectueusement la main : « M^{gr} ! c'est une belle mission que d'aller convertir l'Afrique ; il faut prendre St^e Augustin, ce grand africain pour votre modèle. Il faut cerner l'Afrique et surtout entrer dans l'intérieur ; il faut engager beaucoup de jeunes prêtres à venir avec vous. »

« Après quelques détails sur la mission qui intéressèrent beaucoup Pie IX, voyant sa grande bonté, je me permis de lui dire en souriant : — « Très-St^e Père, est-ce que la civilisation qu'on fait autour de Votre Sainteté, ne lui donne pas l'envie d'aller à Zanzibar ? » — « Hélas ! répondit le St^e Père : mais c'est trop loin, je suis trop vieux, c'est bon pour vous qui êtes encore jeune, mais mes bénédictions vous suivront. »

« Je rendis compte ensuite à Sa Sainteté, de l'impression produite sur le cœur de S^r Bart^{le} Frère, par l'audience qu'il obtint du St^e Père, l'année dernière, impression qui n'a pas été assez remarquée par les catholiques et qui cependant fait un si bel éloge de notre glorieux Pontife.

« Ne voulant pas abuser de la bonté de Pie IX, je lui demandai

(1) Le Journal de Florence (N^o du 8 mai), et après lui divers journaux catholiques, ont publié le récit de cette audience.

sa bénédiction pour la Mission, pour l'Alsace, — Au mot Alsace le St Père m'arrêta et me dit en riant: « Ah! vous êtes prussien » — « Non, Très-Saint-Père, répliquai-je, avec empressement, je ne suis pas prussien, mon pays l'est devenu, mais moi je suis resté français. » — Le bon St Père insista en plaisantant: — « Ah oui! vous êtes prussien, vous avez beau dire, vous êtes prussien! »

« Sa Sainteté me demanda ensuite si c'était pour la 1^{ère} fois que je venais à Rome, et sur ma réponse affirmative, il me donna un magnifique médaillon en argent, portant d'un côté son portrait et de l'autre la basilique de St Jean de Latran. J'implorai de nouveau sa bénédiction apostolique pour tous les membres de la mission, et pour tous nos bienfaiteurs. — « Si mis caro, reprit le Pape avec une bonté touchante, je vois la domo pour-tous et de grand cœur. »

— Une troisième faveur, ajouta le P. Horner, que m'a procurée St Joseph dans mon voyage de Rome, c'est celle de pouvoir faire partie de la grande députation du 5 mai. J'ai été heureux de signer avec ces fervents catholiques, leur belle protestation d'amour et de profonde vénération pour Pie IX.

— Le 8 mai, écrit-il dans une autre lettre, je quittais Rome; je m'embarquais à Brindisi avec le F. Suitbert; et enfin le 2 juin, nous étions à Zanzibar, après 19 jours de traversée. J'ai jamais voyagé ni été aussi pénible. quatre jours durant j'ai eu le mal de mer, moi qui ne l'avais pas éprouvé depuis 20 ans. Mais aussi, nous avons compté 6 jours de tempête au Cap Guardafui et 2 d'une mer affreuse dans la Méditerranée: si bien que le Capitaine, un vieux loup de mer à barbe blanche, a été plus longtemps malade que moi. Tous les démons de l'Afrique semblaient s'être déchaînés pour empêcher mon retour. Je suis arrivé très-fatigué avec une petite fièvre dont je me suis cependant bientôt remis. Le F. Suitbert a été lui aussi fort éprouvé par le mal de mer.

« A mon débarquement, les musiciens étaient venus sur la plage en jouant de leurs instruments: ce qui attira un monde immense. Nous avions peine à fendre la foule; c'était comme une marche triomphale. Le Sultan m'a fait aussi un accueil très-gracieux, m'exprimant d'une façon bien chaleureuse, ses sentiments à mon égard. Il m'a dit qu'il avait été très-heureux de m'apercevoir de loin, sur le navire, à l'aide de sa longue-vue. Nous avons fort longuement causé du St Père, de Bismarck, etc. Son Altesse lit les journaux et se tient tout à fait au courant des nouvelles d'Europe. On peut augurer de bons résultats de cette bienveillance marquée et de la joie avec laquelle, à mon retour, j'ai été accueilli

par le Sultan Saïd-Bargach. » (Lett. 21 5 juin 74)

— 2. Zanzibar est aujourd'hui fréquemment visité par les paquebots anglais. Il y a trois lignes de vapeurs qui y passent chaque mois : celle d'Aden ; celle du Cap, touchant à Natal et Mozambique ; celle de Madagascar, relâchant successivement à Mayotte, Nossi-Bé, les Comores et Anjouan. Il n'y a toutefois que la Malle d'Aden qui puisse être à la Mission de quelque avantage pour les voyages et les approvisionnements. Du Cap, tout reviendrait très-cher, s'il fallait en faire venir des vivres.

Malgré ces nombreux paquebots, nos confrères ont été quelque temps, vers les premiers mois de cette année, dans de grandes inquiétudes. Le navire à voiles qui leur portait des commandes de France, subit de fortes avaries dans le canal de Mozambique, et dut relâcher à Nossi-Bé pour être réparé. « Par suite de ce retard, écrivait le P. Baur au mois d'Avril et de mai, nous sommes dans une vraie détresse ; nous manquons de tout. Nos enfants n'ont plus de linge. Depuis assez longtemps nous sommes privés de vin ; pas moyen d'en trouver par ici. Et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'il ne nous reste plus aujourd'hui, 9 mai, que 12 bouteilles de vin de messe ; si par la malle prochaine nous n'en recevons pas, plus possibilité pour nous de célébrer le St. Sacrifice. » (Lett. 10 avril, et 9 mai 74) Mais peu après heureusement nos confrères recevaient de nouveaux et nombreux approvisionnements.

Du reste, grâce à la divine Providence, la santé de nos confrères de Zanzibar n'a pas eu trop à souffrir de ces pénibles privations. Le P. Baur, que les incommodités du climat ont le moins épargné cette fois, en a été quitte pour quelques jours de fièvre. (Lett. 10 mars 74)

— 3. La petite chrétienté de Zanzibar voit maintenant satisfait un vœu qu'elle formait depuis longtemps. A la demande de M. Guillou, gérant du Consulat de France, le Sultan a donné à la Mission un petit morceau de terrain que Son Altesse a elle-même acheté dans la ville et qui doit servir de cimetière pour les catholiques. (Lett. 10 mars 74)

Les œuvres de la Mission sont toujours dans un état consolant.

Le jeune noir, Ferdinand, que le P. Horner avait amené avec lui en France, est resté sur sa demande au noviciat des Frères au St-Cœur de Marie. Cette nouvelle a fait parmi les autres enfants de Zanzibar une bonne impression et pourra contribuer à procurer d'autres vocations de Frères indigènes.

— 4. Le Consul anglais si dévoué à nos Pères, le 10^r Kirk, est parti pour l'Europe par la malle de décembre. Son remplaçant intérimaire est arrivé le 15 à Zanzibar; c'est le Gouverneur en second de la station anglaise d'Aden. Il a amené avec lui un médecin attaché au Consulat. Quelques jours après son installation, le nouveau consul a fait visite à nos Pères, et il semble devoir continuer les bonnes relations et les procédés obligeants du 10^r Kirk.

— 5. Nos Pères n'ont pas tardé à avoir une preuve de sa bienveillance à laquelle ils devaient être bien sensibles. — En effet, écrit le P. Baur, les navires de guerre anglais ayant capturé dans les eaux de Madagascar, un bouter chargé de noirs, ces infortunés ont été conduits à Zanzibar pour être ensuite transférés à Natal. Cependant comme ils étaient dans un état pitoyable, mourant de misère et d'épuisement, on les a débarqués et logés en ville dans des magasins. Je fis part au capitaine du navir qui avait pris le bouter, de mon désir d'avoir de ces pauvres noirs libérés, ce qu'il accueillit très-bien, en m'engageant à adresser ma demande au Consul. Elle eut également un plein succès, et le bon Consul m'accorda 30 enfants, 15 garçons et autant de filles, en me disant dans sa lettre de passer chez lui. Au consulat, il me donna encore 10 de ces malheureux en me laissant pleine liberté de choix, et il me fit accompagner du médecin pour que je pusse prendre plus sûrement ceux qui étaient dans les conditions de santé les moins mauvaises.

« Sur les 40 qui m'ont été dévolus, je n'ai pu prendre que 13 filles et 27 garçons; c'était tout ce qu'il y avait en fait d'enfants; les autres plus âgés vont être dirigés sur Natal. Mais, mon Dieu quelle misère! et combien la vue de leur triste état faisait compassion! J'ai photographié en groupe les quarante enfants que j'ai

choisis, et j'enverrai prochainement ce dessin en France.

Ma demande avait devancé celle des ministres anglicans, de sorte qu'ils n'ont pu avoir que de ceux dont je n'ai pas voulu.»
(Lett. 10 avril 74)

— 6. Par ailleurs, ajoute notre confrère, la traite baisse beaucoup. Les navires anglais continuent leurs croisières, mais ils ne trouvent point de boutres chargés de nègres, comme au paravant.» (Ibid)

Est-ce à dire cependant que la traite sera de si tôt, complètement abolie et éteinte? L'avenir le montrera; mais les hommes les plus autorisés croient qu'il faudra encore bien du temps pour cela. Elle est notamment la pensée émise par le St-Père lui-même dans son entretien avec le F. Horner.

Chose à noter ici en passant, pendant que l'Angleterre renforce la station navale des côtes orientales d'Afrique, la France, au contraire, la supprime. Il ne doit plus y avoir en effet dans toutes ces mers de l'Afrique orientale et de l'Asie, qu'une seule station placée sous le commandement en chef du Gouverneur de la Cochinchine, et ayant son siège à Saïgon. (Monde, 16 juillet, 74) C'est dommage pour l'influence française sur cette côte africaine. Celle de l'Angleterre s'exercera désormais sans contrepois et toujours au profit de ses intérêts matériels et de sa prépondérance.

— 7. Une autre nouvelle venue ces temps derniers de Zanzibar, et dont le monde savant tout entier a été vivement ému, c'est la mort du célèbre Dr Livingstone. En janvier 1868, le hardi voyageur se trouvait à Zanzibar faisant ses préparatifs pour son aventureuse exploration des sources du Nil. (Bull. t. VI, p. 1009). En 1871, il était rejoint et ravitaillé par Stanley, sur les bords du lac Tanganyka. Depuis cette époque diverses expéditions, dont la dernière et la principale conduite par M. M. Murphy et Cameron, avaient été envoyées à son secours. (t. VIII, p. 770 - t. IX, p. 167 et 816) Pendant ce temps, continuant ses travaux, Livingstone studiait cette fameuse région des lacs découverte par lui, et dont

la complète exploration livrera à la science le dernier mot de l'intéressante question des sources du Nil.

C'est le 4 mai 1873 qu'il est mort à Muñhala des atteintes d'une dysenterie chronique. Les noirs qui l'accompagnaient ont ouvert le corps et après l'avoir débarrassé des entrailles, l'ont mis dans le sel et fait sécher 12 jours au soleil, afin de le mieux conserver. Puis il a été porté à Zanzibar. « Nous avons fait le cercueil et la caisse en plomb destinés à recevoir le corps, écrit le P. Baur, et aujourd'hui 10 mars, la malle qui est en partance va le ramener en Europe. » — En Angleterre, ces restes de l'illustre voyageur ont eu les honneurs de la sépulture dans la royale abbaye de Westminster.

Quant à M. Cameron, bien qu'abandonné de M. Murphy, et réduit à un état voisin de la cécité, il a voulu pousser jusqu'à Njiji, sur les bords du lac Tanganika, pour entrer en possession des caisses renfermant les papiers de Livingstone. (Lett. 10 mars 74)

— 8. On ne peut s'empêcher d'admirer le courage de ces hommes. Les prédicants de l'église anglicane sont loin d'imiter leur exemple. Livingstone lui-même dans une lettre du 9 avril, datée de l'Unyanyembie, après avoir loué le zèle des missionnaires catholiques, raillait ainsi ses coreligionnaires :

« Lorsque les missionnaires protestants de Zanzibar ont la fièvre et des frissons, ils s'en vont faire un gentil petit voyage d'agrément aux îles Seychelles sur un navire de guerre. Sans doute ces braves gens le méritent, et personne ne voudrait leur reprocher le soin qu'ils prennent d'une existence aussi précieuse que la leur.

« Mais la nature humaine est fragile ; Zanzibar est plus malsain que la terre ferme ; et le gouvernement, en plaçant des bâtiments de guerre à la disposition de ces missionnaires, tout en ayant l'excellente intention de les aider dans leurs travaux, les aide en réalité à ne rien faire. Huit ans se sont écoulés ; de braves chrétiens ont versé chaque année leur souscription en faveur de l'Afrique centrale, et le diocèse du centre de l'Afrique est encore au pouvoir de l'ange du mal. C'est avec douleur que je le déclare ; mais les événements récents ont prouvé que ceux qui depuis longtemps jouent aux missionnaires et regardent leur diocèse du fond de leur île à l'aide d'un télescope, auraient pu être mieux employés. » (Univers, 24 avril 1874.)

Cité de Bagamoyo.

Janv.-Juill. 1874.

1. Le P. Scheuermann pris de fièvre. — 2. Mort de M^{lle} Marie des Anges.
— 3. Baptesmes. 1^{ère} Com^m. — 4. Lion tué. Hippopotame pris vivant. Tru-
vaux du J. Oscar. — Appendice. — La chasse au lion

— 1. Le P. Scheuermann a dû rester seul, avec les Frères à Bagamoyo, pendant quelques mois; et durant ce temps, il a failli être emporté par une fièvre bilieuse. « Voyant la gravité de son état dit le P. Baur, les Frères m'écrivirent d'arriver au plus tôt. La lettre subit un retard de deux jours; je partis en toute hâte, appréhendant d'arriver trop tard. Mais heureusement on était parvenu à couper l'accès; et à mon arrivée le Père était hors de danger. Il avait déjà fait son sacrifice. La veille, il avait appelé tous les enfants autour de son lit et leur avait adressé ses adieux en leur recommandant de prier pour le repos de son âme. Les sœurs disent qu'il n'a pu revenir que par miracle. » (Lettre 17 Vie. 73)

— 2. Le Bon Dieu cependant devait demander une nouvelle victime, à la mission de Bagamoyo; et cette victime il la choisissait parmi les Filles de Marie. C'était la R. M^{lle} Marie des Anges, arrivée tout récemment de Bourbon comme visitieuse des sœurs de cet Institut, et débarquée à Zanzibar avec le P. Mallet. Voici ce qu'écrivit à ce sujet le P. Baur: « Le 24 avril, la chère Marie des Anges m'avait appelé à Bagamoyo pour une de ses sœurs bien malade de la fièvre. J'y allai en même temps pour accompagner le P. Daull. Nous fûmes, en vue de la côte, jetés sur un récif, et je ne sais ce que nous serions devenus, sans une embarcation que nous avions par hasard amenés avec nous. Enfin nous entrâmes dans la Cité à 11 h. du soir. Grande fut notre surprise de trouver presque toute la Cité sur pieds. On était à veiller auprès du corps de la M^{lle} Marie des Anges!.. Elle avait succombé dans l'après-dînée du 18 avril, à un accès de fièvre bilieuse au bout de deux jours de maladie. Voilà donc une nouvelle victime! Pauvre M^{lle} Madeleine, quel sacrifice pour elle! »

— 3. Au milieu de ces cruelles épreuves, il y a cependant bien

des consolations. « Le samedi de la Pentecôte, écrit le P. Scheuermann, j'ai eu le bonheur de conférer solennellement le St-Baptême à près de 40 enfants, tant garçons que filles. 40 autres l'avaient déjà reçu l'un dernier le jour de l'Assomption. A cette même fête avait lieu la 1^{ère} Communion de vingt enfants. » (Bull.)

— 4. Autres nouvelles qui ont aussi leur intérêt. Nous parlions au dernier Bulletin d'un lion fameux par maintes prouesses dans tous les environs de Bagamoyo. Il était plus que temps de mettre fin à ses déprédations. En effet, il avait déjà tué 3 hommes, 34 vaches, 11 ânes et 14 porcs, sans parler des sangliers et autres bêtes de la forêt. Le P. Scheuermann et le Cf. Osear ont enfin réussi à délivrer la contrée de ce redoutable animal, qui en était devenu la terreur. On trouvera plus loin le récit de cette chasse

Une autre capture intéressante, c'est celle d'un jeune hippopotame. « Le Cf. Osear, écrit le P. Baur, a pu le prendre vivant, après en avoir tué la mère dans le fleuve du Kingani. La Société zoologique de Londres offre 30000[£]. pour un jeune hippopotame qu'on apporterait vivant en Angleterre. Un négociant de Zanzibar a déjà offert 3000[£] de celui-ci; et 7000 dans le cas où il arriverait vivant en Angleterre. Une autre offre de 5000[£] a été faite à Bagamoyo même; mais nous avons préféré attendre pour connaître l'intention du G. R. Père et nous y conformer. » (Lett. 9 mai 74)

« Outre l'honneur de ces captures qui revient principalement au Cf. Osear, ajoute le P. Horner, ce frère a aussi le mérite d'avoir élevé sur un baobab, un magnifique pigeonnier. Il a 8 mètres de long et 5 de large : on dirait une forteresse aérienne. Il a aussi construit une canarderie, où il élève 200 canards. » (Lett. 29 avril 74)

La chasse au lion.

(Récit du P. Scheuermann — Bagamoyo le 1^{er} mars 1874)

Depuis longtemps on parlait d'un lion qui rôdait dans les campagnes de Koaoli, et qui déjà avait dévoré plusieurs hommes et quantité d'animaux.

On l'a vu, au mois de juin, à un voyageur allemand, M. Hildebrand, au prix de 1000 piastres du pays (5,318

Le 31 juillet il vint nous faire sa première visite et tua un jeune bœuf. Cette même nuit il avait pris également un âne à Bagumoyo et l'avait traîné, ainsi que le bœuf jus qu'àuprès de notre porte d'entrée sur le bord de la mer. M. M. Hagenbeler et Heildebrand deux voyageurs allemands, se trouvaient alors chez nous. Le second était un ancien chasseur de lions et en avait déjà tué deux en Abyssinie. Ne doutant pas que l'animal ne revînt la nuit suivante chercher sa proie, nous allâmes en compagnie de ces Messieurs, nous postés sur le toit du parc pour attendre sa majesté. Le F. Oscar prétendait que le lion mangeait les restes des viandes; aussi il empoisonna les oreilles du pauvre boutriquet, morceau exquis, pensait-il, qui devait affriander le roi des animaux, plus que les oreilles de porc arséniciées l'année dernière. Cependant Sir-lion jugea prudent de ne pas s'exposer à nos balles et ne fit que nous saluer de loin de son formidable rugissement.

Il nous laissa alors tranquilles durant environ un mois; puis nouvelles apparitions. Cette fois ce fut dans la campagne du Scheik Schébanne, où toutes les nuits il ravaageait le parc. Une fois il laissa deux vaches intactes après les avoir tuées; et l'on vint nous les offrir le lendemain matin. L'avant-veille, j'avais empoisonné plusieurs morceaux de viande, mais il jugea ces morceaux dignes seulement des seigneurs de sa cour. Un superbe tigre et deux belles hyènes payèrent de la vie leur imprudence glou-tonnerie.

Mais revenons à nos deux vaches: comme je les avais achetées pour notre approvisionnement, les enfants les portèrent à la maison. Or, qu'arriva-t-il, c'est que pendant la nuit, le lion suivant la proie qu'on lui avait enlevée, vint chez nous, fit sauter 3 ou 4 planches du parc des ânes, en tua 2 et en blessa un qui mourut quelque temps après. L'une des trois victimes était le pauvre Phyllogrote, ce vieux serviteur de la mission.

Nous installâmes à la hâte un système de bariques défoncées qu'on pouvait à l'aide de poulies hisser sur des cocotiers à une hauteur voulue, et la nuit suivante, blottis dans ces quérîtes aériennes d'un nouveau genre, nous nous mêmes, le F. Oscar et moi, à guetter la venue du terrible visiteur. Comme appât, nous avions déposé les restes d'un des ânes laissés la veille par le lion. Je puis certifier, et l'on me croira sans peine, que je ne fermai pas l'œil de toute la nuit.

Vers minuit, j'entendis à une certaine distance un léger craquement de branches de moukuma; puis plus rien. Silence complet. Vers 3 h; je descends de mon poste de vigie et quel n'est pas mon étonnement en constatant que l'âne avait été emporté et mangé. A peine si je pouvais en croire mes yeux. Je compris alors combien on avait eu raison la veille de me dissuader de rester à terre, posté à côté de l'appât. La nuit était si

obscur, et le lion avait marché si doucement que certainement j'eus eu affaire à ses griffes avant d'avoir pu même remarquer sa présence.

Nouveau répit pour 15 jours, après lesquels le lion revenait chez Schébanne, tua encore une vache qu'il ne put emporter. Je l'achetai à raison de deux piastres et on en rapporta la viande à la maison. C'était un samedi. Le dimanche matin de bonne heure on vint m'annoncer que nous avions eu la seconde visite du lion. En effet il avait pénétré dans le porc à porcs et en avait tué 14, plus 2 ânes que j'avais fait abriter là.

Je fis immédiatement installer une trappe; mais dans la nuit du dimanche seigneur-lion ne parut pas. Le lundi il tua dans la forêt voisine un sanglier qu'on vint nous offrir. L'expérience nous ayant appris que chaque fois le lion suivait la proie qu'on lui avait ravie, je résolus de profiter de cette occasion pour l'attirer dans un piège. Mon stratagème, on va le voir, allait réussir à souhait. Je fais donc porter le sanglier chez nous, après l'avoir débarrassé de sa peau, que je donnai ordre de laisser traîner tout le long du chemin jusqu'au parc où se trouvait le piège. Le soir je m'assure bien que la trappe et les appâts sont en de bonnes conditions et je place les F. F. Oscar et Eucher en embuscade. Pour moi, je fus obligé cette nuit de prendre du repos, car je n'avais pas dormi la nuit précédente. Ce ne fut toutefois qu'après avoir bien recommandé de m'appeler si le lion paraissait. Vers deux heures, de grands cris m'éveillent en sursaut. « Le lion, le lion!!! Il est pris et cherche à s'évader! » — Les enfants, garçons et filles, entendant tout ce bruit et sachant ce dont il s'agissait, se mettent spontanément en prières pour implorer sur nous la protection divine. Pour moi, me recommandant à Dieu, je m'arme de mon fusil et vais résolument ouvrir la porte de la trappe. L'opération n'était pas sans danger. En effet le lion fait un bond pour sortir, mais au même instant la balle du F. Oscar et la même lui labourent le crâne, et il tombe frappé à mort. Vainqueurs de ce terrible animal, nous pouvions enfin respirer à l'aise; notre premier mouvement fut d'entourer en actions de grâce un *Seigneur* et un *Magnificat*.

Ce jour paraissait à peine, que de Bagamoyo, du Koole et d'ailleurs plus de 10,000 personnes venaient contempler le monstre étendu sans vie, et nous féliciter de notre succès. Pour moi, ce qui me réjouissait le plus c'était la mort de notre redoutable ennemi; car je commençais vraiment à craindre pour le personnel de la mission et pour les enfants.

La nuit, en effet, on ne pouvait plus se hasarder au-dehors. Ce lion avait tué 3 hommes à Koole, plus 5 ânes et au moins une vingtaine de vaches, chez le Schéik Schébanne, il en avait pris 14 et aussi une à

nous ; à Bagamoyo, il avait encore dépécé six ânes dont 5 de notre troupeau ; sans parler de nos 14 porcs.

J'ajoute, avant de finir, quelques observations que l'expérience m'a fournies et qui peuvent avoir leur utilité. 1° A-t-on à chasser le lion, qu'on ne s'aventure pas à le chercher la nuit, surtout s'il fait bien noir, qu'on se contente alors de le guetter, mais d'un lieu sûr où l'on ne peut être atteint ; 2° Enlever au lion sa proie pour la porter chez soi, c'est y attirer aussi le redoutable animal. C'est donc fort dangereux ; mais ce peut être aussi un excellent stratagème quand il s'agit de conduire le lion à un piège pour le prendre par surprise.



Inde.

Ct^e de Chandernagor.

Janv. - Août 1874.

1. Distribⁿ des prix dans le bâtiment neuf. — 2. Rentrée. État des écoles. Retributions. — 3. Retraite aux Soeurs. Baptêmes. Deserté de Chinourab. Mariages l'indigènes élevés par la mission. — 4. Voyage en France du P. Barthet. Cour. née de recrutement dans l'Est. — 5. Visite de l'Inspect^r à Chandernagor. — 6. Plan de la future église. Devis. Projet d'hospice à plus tard.

Bull. de la Ct^e. — 1. « L'année 1873 s'est close pour la Ct^e par les examens des élèves et la distribution solennelle des prix. Cette cérémonie a eu lieu vers la mi-décembre ; elle s'est faite dans les nouveaux bâtiments, dont la vue a produit sur le public la meilleure impression. Voici comment en rendait compte un journal catholique de Calcutta *L'Indo European Correspondence* (n^o du 3 janv. 1874)

« Le nouveau collège St^e Marie de Chandernagor, construit à l'aide des fonds réalisés par la dernière loterie étant presque entièrement achevé, le R. P. Barthet, supérieur du Collège, en a profité pour faire la distribution des prix dans la vaste salle qui sert de dortoir. Cette salle est, à notre connaissance, une des plus vastes que l'on puisse trouver dans l'Inde, car elle mesure 34 mètres de long sur 8 de large, et elle est très-bien aérée de tous les côtés. Ses fenêtres du bâtiment sont du style ogival. Le R. P. Barthet peut s'enorgueillir à la vue d'un édifice élevé sous sa direction avec une promptitude merveilleuse, et nous en avons la ferme confiance, les amis de l'éducation dans le Bengale couronneront ses efforts infatigables, en l'assistant dans la poursuite de sa noble entreprise.

La séance de la distribution des prix fut ouverte par le chant d'une romance, le vieux Noël-mâts. Le R. P. Barthet se levant ensuite exprima

sa joie à la vue d'une si nombreuse assemblée. L'un, dans un discours, le Digne supérieur montra les avantages de l'éducation chrétienne sur l'éducation athée, faisant voir comment la première apporte au foyer la joie et le bonheur, développe le bien-être temporel et spirituel de la société, tandis que la seconde devient la source de tous les maux dont nous sommes les témoins et tend à la destruction de toute société. Il exprima la ferme espérance que parmi les enfants sortis de l'établissement, aucun ne servira à grossir les rangs des tristes phalanges ^{du mal}, mais que tous, au contraire, fidèles aux principes qu'ils reçoivent, seraient le soutien et la consolation de leurs familles aussi bien que l'honneur du collège. Le R. P. Barthel, en terminant son discours, remercia le public et spécialement le Colonel Durand, du concours qu'on lui avait prêté dans l'érection de l'édifice où ils se trouvaient réunis.

Après que les applaudissements eurent cessé, la pièce française, *Pyrrhus et Damon*, fut admirablement exécutée par les élèves de l'école. Les tableaux vivants entre chaque acte, étaient des plus beaux, et un morceau comique : l'Avocat à 2 francs, servant d'intermède, eut un vrai succès, marqué par une hilarité continuelle. Cette pièce fut suivie de l'Expiation, drame anglais en trois actes. Chaque rôle a été exécuté avec tant de perfection qu'il serait injuste de refuser la louange quand elle est si bien méritée ! La facilité avec laquelle chacun jouait son rôle, les gestes gracieux et la parfaite prononciation, nous diaient que les jeunes amateurs avaient passé par des mains expérimentées.

Après ces exercices dramatiques, M. le Colonel Durand, fit approcher les enfants et leur adressa quelques paroles de félicitation sur les succès qu'ils avaient remportés dans le courant de l'année. Il était heureux de remarquer le grand accroissement de leur nombre, de 150 à 300 ; c'est en effet la meilleure preuve que les parents sont entièrement satisfaits des résultats du système d'éducation adopté au collège St. Marie.

— 2. A la suite de nos petits succès de fin d'année, ajouté le Bulletin de la Cité, le Gouverneur a bien voulu, sur la demande du R. P. Supérieur, accorder une augmentation d'allocation pour les livres de prise (200^{fr}. au lieu de 100^{fr}), ainsi que pour l'entretien du matériel de l'école gratuite (150^{fr} au lieu de 50^{fr}). Lett. 23 janv. 74)

« Vers la fin de janvier avait lieu la réouverture des cours ; la rentrée a été bonne, bien que tous les élèves ne soient pas revenus dès le commencement. Le pensionnat s'est doublé depuis l'année dernière. Pour l'école des natifs, elle avait d'abord perdu un bon nombre d'élèves, à cause de la rétribution mensuelle exigée

cette année; mais elle se relève de jour en jour. Espérons que nous finirons par atteindre le chiffre de l'année dernière, et nous aurons réalisé cette amélioration d'avoir de moins à notre charge 175^{fr} par mois. (Lett. 27 fév. 74)

« Cette rétribution était établie en principe des 1867, d'après le règlement rédigé à cette époque par le P. Barthet et approuvé par le Gouverneur de Pondichéry; mais on avait attendu jusqu'ici pour en exiger le paiement. Elle varie selon la condition des familles et les classes suivies par les enfants, de 0^{fr}60 à 4^{fr} par mois. On admet gratuitement ou avec réduction les enfants pauvres, sur des bons délivrés par le Supérieur et distribués par les notables. Mais les deux tiers paient une rétribution plus ou moins élevée. »

— 3. — Le P. Barthet avait profité des premiers jours de vacances pour donner aux Sœurs de St Joseph les exercices de la retraite annuelle. Ces bonnes religieuses nous prêtent toujours un concours très-dévoûé pour le bien à réaliser dans la mission. Ainsi grâce à leur coopération nous avons pu pendant la famine envoyer au Ciel bon nombre de petits indiens. Quant à cette famine qui désole le pays depuis plus de six mois, espérons que la prochaine récolte viendra enfin y mettre un terme.

— « Dès le commencement de l'année 1873 Steins, Vic. apst de Calcutta, a demandé au P. Barthet de vouloir bien faire desservir une petite station voisine de Chandernagor du nom de Chimmurals, et où se trouvait autrefois un poste de troupes anglaises avec un chapelain. Le P. Supérieur a pu jusqu'à son départ, envoyer M. Newport y dire la 5^{te} messe tous les dimanches.

« Le P. Supérieur a eu la satisfaction de faire trois mariages d'orphelins indigènes, qui tous avaient été baptisés dans la mission. Il en avait déjà béni un autre l'année dernière. Ce sont les premiers fruits de l'œuvre de la 5^{te} Enfance dans la colonie.

— 4. Ses intérêts de la mission demandant pour quelque temps du moins la présence en Europe du P. Barthet, il s'est embarqué le 14 av. et le 23 mai, il arrivait en bonne santé à la Maison-Mère. Depuis, les membres de la Cité de Chandernagor se trouvent tous assez fatigués par suite d'un surcroît momentané d'occupations et surtout à cause des chaleurs excessives des mois de mai et de juin, qui ont été cette année plus grandes encore que de coutume. Aussi tout le monde soupire après le retour du P. Barthet. — Pendant son séjour en France, ce cher Père a été chargé par le C. R. Père

de parcourir quelques diocèses de l'Est pour faire connaître les œuvres de la Cong^e et attirer des sujets. La semence qu'il a jetée portera son fruit à son heure.

— 5. D'après les dernières lettres arrivées de Chandernagor, l'établissement a eu la visite de M. Nesty, Commissaire de la Marine et inspecteur colonial. Il n'a fait que quelques questions aux petits Bengalais; et il s'est montré satisfait de leurs réponses. En quittant nos confrères, M. l'Inspecteur leur dit agréablement: «je ne suis pas venu pour inspecter les écoles, mais plutôt toute la colonie; rien cependant n'est à voir en dehors des écoles: les Frères et les Sœurs seuls travaillent; les autres fonctionnaires ne font que dormir, et M. l'Administrateur leur donne tous les jours l'exemple de midi à 4 h.»
Le Administrateur intérimaire, M. Coussard-Lucor, accompagna l'Inspecteur; il s'est défendu comme il a pu, sur le même ton badin, mais au milieu des éclats de rire de tous ceux qui étaient présents.

— 6. D'autres lettres reçues récemment de l'Inde par le P. Barthel lui annoncent que le plan de la nouvelle église projetée, fait par un ingénieur du Gouvernement à Pondichéry, vient enfin d'être envoyé à l'approbation du conseil de fabrique. Le devis estimatif s'élève à 85,000^f. Or, notre confrère a encore en réserve à la banque une somme de 40,000^f. C'est un reliquat de la grande loterie faite pour les écoles; cet argent est destiné à commencer les travaux de l'église.

Le Gouverneur a promis en outre au P. Barthel de lui venir en aide sur les fonds du service colonial. Ce cher confrère espère qu'il pourra poser la 1^{re} pierre du nouvel édifice lors de son retour dans l'Inde.

Quant à l'hôpital, on en a remis la construction à une autre époque. (Ecl. 13 mars 74.)

Nouvelles récentes des Ct^{es}.

Le P. Scheuermann, de la Ct^e de Bagamoyo, vient d'arriver, le 13 août, à la Maison-Mère.

— Le Sr. P. Provincial vient de visiter les deux maisons de St-Jean et de Langonnet, à l'occasion de la question des colonies pénitentiaires. (13 juill. 1721)

— Le Sr. Père a reçu le Rapport de M. l'avocat Moineau sur le procès du Sr. Père. Ce Mémoire contient 436 pages in folio; il lui est à espérer un résultat favorable en faveur de cette cause qui nous est si chère.

— Le Sr. Père se propose de donner lui-même les instructions de la retraite annuelle des Pères de la Maison-Mère.

Bulletin Général.

Maison - Mère.

Admissions de Pères.

Ont été admis, par décision du Conseil en date du 10 août 1874.

1^o. Aux vœux perpétuels :

les P. P. Wurenburger, de la C^{té} de Langonnet,
 Gerret, de la C^{té} du St-Cœur de Marie,
 Oster, de la C^{té} de Blackrock,
 Kientzler, de la C^{té} de Cellule,
 Esuet, de la Mission de Sénégalie;
 Contoz, de la vice-Prov. de la Martinique, act^l en France.

2^o. Aux vœux de cinq ans :

les P. P. Le Douarin, de la C^{té} de St-Martial (Haïti), (Déc. 14 nov. 1873),
 Stoll, de la C^{té} de St-Tierre et Miquelon,
 Binder, revenu l'an dernier de Chandernagor,

3^o. A la Profession, les 15 novices suivants

M. M. Martin (Emmanuel), du dioc. de Strasbourg,
 Ditner (F^{ois}. Xav.), du dioc. de Strasbourg,
 Gachon (Jean), du dioc. de Clermont,
 Richartz (Robert), du dioc. de Breslau,
 Bosc (Jean), du dioc. de Strasbourg,
 Runtz (Joseph), du dioc. de Strasbourg,
 Jaworski (Antoine), du dioc. de Breslau,
 Dubail (Victor-F^{ois}), du dioc. de Strasbourg,
 Cotté (Jacques), du dioc. de Limerick,
 Jarles (Jean), du dioc. de Clermont,
 Kraemer (Guillaume), du dioc. de Cologne,

M. M. Favrat (César-JB), du dioc. d'Annecy,
 Picarda (Louis), du dioc. de Tarnnes,
 Allain (Armand), du dioc. de Paris,
 Jauny (Gustave), du dioc. de Verdun.

N. B. Les jours du mois attribués aux nouveaux Profès pour la messe à dire à l'intention du S. R. Père ont été fixés comme il suit:

P. Martin le 17 — P. Dittner le 18 — P. Gachon le 19 — P. Richartz le 20 — P. Boscch le 21 — P. Runtz le 22, — P. Jaworsky le 23 —
 P. Dubail le 24 — P. Cottet le 25 — P. Jaries le 26 — P. Kraemer le 26
 — P. Favrat le 27 — P. Picarda le 28 — P. Allain le 29 — P. Jauny le 30.

Admissions parmi les Frères.

Ont été admis également parmi les Frères, par-décision du 2 juill. et du 25 août: 1^o Aux vœux perpétuels:

les S. F. Erasme Weber,
 Jean-Marie Wagner, } de la C^{té} de N. D. de Langonnet,
 Ehomasi Auffret, }
 Albert Vaty, } de la C^{té} de St. Etan,
 M^{ie}. Guillaume Le Quellec, }
 Denis Wortelé, } de la C^{té} Eouloir,
 Louis-Stanislas Contoz, }
 Guédon Mackin, } de la C^{té} de Blackrock,
 Gaspard Reilly, }
 Aidan Ryan, } de la C^{té} de Rockwell.

2^o Aux vœux de cinq ans:

les S. F. Basile Matisse, } de la C^{té} de Langonnet,
 Malo Guillou, }
 Wolfgang Blattner, } de la C^{té} de St. Etan,
 Cunibert Hillecke, }
 Marie Abel Schaeffer, }
 Emilien Florian, }
 Hermann-Joseph Jordans, } de la C^{té} de Cellule.
 Vincent Ja,

3^o A la Profession:

les S. F. Louis-Joseph Florian, du dioc. de Strasbourg,

Thierry Bussmann, du dioc. de Strasbourg.

id. au Nov. de Blackrock.

les F. J. Sennan Mulligan, du dioc. de Clogher,
Honorius Mac-Geever, du dioc. de Raphoe,
Marie-Colman Haran, du dioc. de Clogher.

id. au Nov. de Rockwell. :

le F. François-de-Sales O'Connell, du dioc. de Cashel.

4: à l'oblation, au nov. au St Cœur de Marie (2^oic. du 1^{er} Sept.)

les P. P. Salcilles, du dioc. de Rhodéz, en rel. F. Melchisade,
Héritte, du dioc. de Paris, en rel. F. Eleuthère,
Montialoux, du dioc. de St-Claude, en rel. F. Gimolion,
Robin, du dioc. de Quimper, en rel. F. Prosper,
Lang, du dioc. de Strasbourg, en rel. F. Apollinaire,
Jurser, du dioc. de Cologne, en rel. F. Chigène.

Nouvelles de la Maison-Mère.

Retraite annuelle des Pères — Les Pères qui cette année ont assisté à la retraite annuelle de la Maison-Mère étaient au nombre de 35. C'étaient, outre le E. R. Père, les R. R. P. P. Le Tavasseur Fr., Burg, Collin, Gravière, Delaplace, Libermann; les P. P. Penneux, Le Tavasseur-Léon, Freyd, Guyot, Barillec, Houbert, Lejeune, Dauger, Barthel, Hervé, Orinel, Müller, Grizard, Ban-gratz, Limbour, Scheuermann, Besserat, de Courmont, Ray, Clauss, Bertock, Wenger, Wunenburger, Gerres, Oster, Kientzler, Binder, Contoz. Les novices, dont les noms ont été cités plus haut portaient à 50 le nombre total des retraitants.

Plus heureux que les années précédentes, nous avons pu recevoir cette fois du E. R. Père lui-même le pain de la divine parole. On sait que depuis 1868, époque de sa grande maladie, il s'était vu dans l'impuissance de nous donner les exercices de la retraite. Sa santé, qui est loin d'être bien affermie, l'en avait empêché, et cette année encore, une crise de sa maladie de cœur, éprouvée le jour-même de l'ouverture des exercices, nous a fait craindre que le travail nécessité par les conférences et les directions, ne fût trop

au-dessus de ses forces. Mais heureusement cette indisposition ne s'est pas prolongée, et ayant commencé la retraite malgré son état de souffrance, le E. R. Père a pu la mener à bon terme, à la joie et à la satisfaction de tous.

Le dimanche 16 août au soir, dans l'instruction préparatoire le E. R. Père nous donna à méditer, après les avoir développés, ces deux passages de la St. Ecriture, réunis par notre V. Père dans un de ses écrits « *Ducam eam in solitudinem et loquar ad eam* » (Job II-14) et « *Trabe, Fili mi, cor tuum mihi.* » (Prov. XXII 26.) — Sans doute, nous dit-il, nous avons depuis longtemps déjà donné à Jésus-Christ notre cœur, mais peut-être d'une façon plus affective qu'effective et réelle. Et là pour les uns des infidélités à réparer, pour d'autres une fidélité plus grande à avoir dans l'accomplissement de cette donation. Et dès lors obligation pour tous, d'entrer dans cette solitude intérieure où Dieu nous appelle pour parler à nos cœurs.

Dans les conférences des jours suivants, le E. R. Père nous a entretenus de la vie surnaturelle, dont les membres de l'Institut doivent être animés. Il se servit, comme base de ces instructions, de la Circulaire N.º 39, publiée de já sur cette matière. Après la lecture de quelques passages choisis par lui d'avance, il revenait sur chaque point particulier, en y ajoutant des réflexions et des avis pratiques.

Il s'était proposé d'abord de prendre pour la retraite une nouvelle Circulaire qu'il a préparée sur cet important sujet et qui doit faire suite à celle qu'il a donnée en 1865. Mais désirant approfondir davantage certaines questions difficiles qui se présentent sur cette matière, si élevée et cependant si pratique pour des religieux, il a préféré attendre encore. Il a d'ailleurs, nous a-t-il dit, la pensée de publier cette nouvelle Circulaire dans le cours de l'année. Prions le Ciel de lui permettre de mener ce travail à bonne fin.

Le E. R. Père a clos ses conférences par d'utiles conseils sur les moyens de conserver les fruits de la retraite. Il a surtout engagé et c'était là un des résultats pratiques qui découlaient de ses différentes instructions, sur la vie surnaturelle — il a engagé à se prémunir contre un double écueil : l'inexpérience, pour ceux qui sortent du

novicial, et, pour les autres, des habitudes plus ou moins contractées dans le sens de la nature. Que faire donc pour se maintenir dans ses bonnes résolutions à cet égard? Veiller à être toujours présent à soi-même et présent à Dieu dans son âme. Être présent à soi, c'est avoir une conscience réflexe et, autant que possible, raisonnée de ses actes, pour ne pas céder dans l'action à une sorte d'entraînement aveugle, sous l'influence de l'imagination ou des sens. Être présent à Dieu, c'est par une vue de foi, considérer N. S. vivant dans nos âmes par son divin Esprit, et en même temps, soumettre autant qu'il dépend de nous chacune de nos facultés à l'influence de la grâce. Il est pour chacun une attitude intérieure; un état d'âme, où il se retrouve ainsi plus aisément lui-même, en présence de N. S. C'est cet état intérieur qu'il faut tâcher de bien saisir, et dans lequel il faut se conserver autant que possible, avec l'aide de la grâce.

Le samedi 22 août, les 1^{ères} Vêpres de la Fête du St Cœur de Marie furent chantées par le E. R. Père. Le P. Leman officia à la Messe du lendemain, et le soir on suppléait au chant des secondes Vêpres par la cérémonie de Profession.

Le E. R. Père prit alors une dernière fois la parole pour suggérer à tous quelques bonnes dispositions. Il les ramena à deux principales: regrets que tous devaient éprouver de n'avoir pas correspondu suffisamment à toutes les grâces reçues soit pour se disposer à la vie religieuse, soit pour en remplir saintement les obligations; résolutions nouvelles de fidélité que tous également avaient à prendre et à mettre sous la protection du Cœur immaculé de Marie.

Le E. R. Père montra en même temps à ceux qui allaient émettre les 1^{ers} vœux et à ceux qui allaient prononcer leurs vœux perpétuels, et enfin aux autres profès, la manière dont ils devaient former ces dispositions pour ce qui les concernait spécialement.

La cérémonie de Profession eut lieu ensuite et fut suivie de l'émission des vœux perpétuels des P. P. Limbour, Wunonburger, Gevier, Oster, Kientzler et Contoz. Le P. Binder renouvela ses vœux pour cinq ans et tous les autres Pères firent ensemble la rénovation de leurs saints engagements.

Le lendemain, selon l'usage, à 8 h. 1/2, messe pour les défunts de

l'Institut, chantée par le P. Hubert. La réunion pour la tenue du Chapitre eut lieu à 10 h. et le soir à 5 h, après deux séances, tout fut terminé.

La consécration des nouveaux Profès à l'apostolat se fit le soir même à 5 h $\frac{3}{4}$. Le P. Freyd avait été chargé par le C. R. Père d'adresser quelques mots d'édification. Après avoir rappelé aux nouveaux Profès la grande grâce de leur vocation religieuse, il commenta rapidement ces paroles: « Ecce ego mitto vos. » Le moment est arrivé où, à toutes les grâces reçues, vient s'en ajouter une nouvelle, celle de l'apostolat. C'est Dieu lui-même qui appelle à ce ministère apostolique, mais en se servant de celui qui est son organe pour le religieux, le premier Supérieur de l'Institut. Donc confiance et fidélité dans l'obéissance. Que sommes-nous cependant pour avoir été ainsi choisis de Dieu? Nous pouvons bien dire, à la vue de la grande œuvre qui nous est confiée: « infirma mundi » « elegit Deus; mais ajoutons avec St-Paul « omnia possum in eo qui me confortat. »

Tenant ensuite ces paroles de l'Apôtre à Timothée « Discipulo » « tibi... ut serves mandatum sine macula », il termina en rappelant l'obligation qui a le religieux de remplir le mandat qui lui a été imposé à sa Profession. Pas plus qu'au disciple de l'Apôtre, la grâce ne lui manquera pour cela, « gratia recum. Amen. »

La cérémonie qui suivit fut comme toujours bien touchante et elle marqua la fin de ces jours bénis et précieux à tant de titres.

Martinique.

Cité de St-Pierre

Fév. Août 1874.

1. Reentrée des élèves. Nombre. Fêtes. Retraite pascale. Piété. — 2. Examen du 1^{er} sem. Satisfaction. — 3. La St-Louis de Gonzague. — 4. La St-Amand. Décoration de Mgr. — 5. Demande de bourses au Cons. municipal de St-Pierre rejetée. — 6. Retour en France. — 7. Adieux au Collège. Offrande au St Père. — 8. Retour des P. P.

Mailrejean, Contoz, du F. Adrien et du P. Grassier. — 8. Mort de M. Beuzé scolier.

— 1. La rentrée de nos élèves, dit le Bulletin local, s'est effectuée le 14 janvier. Leur nombre est d'environ 270. Mgr. Fava nous a dit le 19, la messe du S^t-Esprit. Sa Grandeur, en cette circonstance, s'est montrée comme toujours, pleine de bienveillance. (Lett. 21 fév. 74.)

« La fête de la Purification de la C. S^{te} Vierge, jour anniversaire de la mort du Très Père, est aussi la fête patronale de nos grands Congréganistes. Presque tous les élèves ont fait ce jour-là la S^{te} Communion.

« Le 1^{er} mai, nos pieux Congréganistes accomplissaient comme l'an dernier, un pèlerinage sanctifié par une communion générale à N. D. de la Délivrande.

« Une retraite de trois jours prépare chaque chaque année nos enfants à la Communion pascale. Le R. P. Supérieur et les P. I. Le Belley, Suidhauser, Robo et Tallier leur ont parlé tour à tour sur les vérités éternelles. Le recueillement et la piété des élèves montraient assez le travail et le triomphe de la grâce dans leurs jeunes cœurs. La Communion pascale s'est faite le dimanche des Rameaux. Peu auparavant, à la fête de S^t-Joseph, il y avait eu déjà une communion générale.

« Comme les années précédentes, toutes les paroisses de la ville se sont réunies pour la 1^{ère} procession de la Fête-Dieu. Monseigneur portait le C. S^t-Sacrement et les Pères qui n'accompagnaient point les élèves étaient revêtus d'ornements sacrés.

Le P. Supérieur était premier diacre d'honneur. Malgré la fatigue occasionnée par un long parcours, nos enfants se sont bien tenus; la musique du Collège a été remarquée parmi les autres.

— 2. « Nos examens du 1^{er} semestre ont duré près de trois jours; Le 20 juin au matin, en séance solennelle, on proclamait les résultats. Le R. P. Supérieur a eu lieu de témoigner publiquement sa grande satisfaction au sujet du travail et de la conduite des enfants durant cette première partie de l'année. Et en effet, ils sont devenus, grâce à la bénédiction divine donnée à nos efforts, dociles, respectueux, studieux, et surtout pieux, ce qui est le plus grand sujet de joie qu'ils puissent nous donner. Ils remplissent souvent et avec toute la ferveur désirable leurs devoirs religieux. Nous avons d'ailleurs

autant qu'on peut le désirer, la confiance des familles. » (S^étt. 8 mai 74)

« Ces exercices précédèrent immédiatement la fête de St-Louis de Gonzague, Patron de l'Établissement. M^{gr} Fava a bien voulu, sur l'invitation du P. Supérieur, venir relever par sa présence la solennité.

A 9 h., on reçoit sa Grandeur sous le dais à l'entrée du collège et la procession se met en marche pour se rendre à la chapelle; pendant le parcours notre musique militaire joue ses plus brillants morceaux. Monseigneur eut à l'autel et au trône; comme prêtre assistant, M. l'abbé Collière, vicaire général et curé de St-Etienne du Centre, pour diacres d'honneur les P. P. Brunetti et Renaud; les P. P. Babet et Kéruec firent diacre et sous-diacre d'office. Il y eut une très-jolie messe en musique et plusieurs morceaux de musique militaire bien exécutés. Monseigneur fit le panégyrique de notre Bienheureux Patron, et montra comment la sainteté seule a procuré à Louis de Gonzague la gloire qui environne aujourd'hui son nom. Le soir, après le salut du St-Sacrement s'ouvrirent les petites vacances, et les membres de la C^{té} en profitèrent pour aller se reposer une quinzaine de jours au Morne-Rouge. »

— 3. « Deux fois le collège entier, Directeurs et élèves, se sont transportés solennellement et musique en tête, à l'évêché, pour rendre leurs devoirs à M^{gr} Fava. Ce fut d'abord à l'occasion de la fête de sa Grandeur, la St-Amand, qui tombe le 6 février, puis le 23 mars lorsqu'on apprit la nouvelle de la décoration du Prélat comme Chevalier de la Légion d'honneur. Aux compliments que lui ont alors adressés nos élèves, sa Grandeur a répondu avec beaucoup d'à-propos et d'amabilité. Monseigneur a reçu d'ailleurs dans ces deux circonstances les félicitations de toute la ville. »

— 4. « On a vu au précédent Bulletin de St-Pierre (t. IX, p. 230) les démarches faites inutilement par M^{gr} Fava pour obtenir du Conseil général quelques subides en faveur de ses deux collèges diocésains. Une demande du même genre a été apostillée et communiquée par sa Grandeur aux membres du Conseil municipal de St-Pierre, dans le but de leur faire voter un certain nombre de bourses ou demi-bourses, dont les enfants de la ville même devaient seuls bénéficier. »

C'est le P. Supérieur qui adressait lui-même cette requête sous forme de rapport à Monseigneur. Il y faisait parfaitement ressortir tous les avantages que le collège assure à la ville de St-Pierre, et au point de vue de l'éducation, mise à la portée des plus humbles fortunes, et à cause du mouvement assez considérable d'affaires que l'Établissement procure au commerce et à l'industrie du lieu, pour une valeur d'environ 150,000^s. Il ajoutait en outre qu'une remise de 14,000[£] était faite aux élèves de la ville, reçus à prix réduits ou même gratuitement, et concluait en demandant la fondation de 32 bourses, 10 de demi-pensionnaires et 22 d'externes, fondation équivalente à une allocation annuelle de 9,850[£]. (Les antilles du 22 janv. 74.)

« Mais les conseillers municipaux de St-Pierre ne se sont pas montrés mieux disposés que les membres du Conseil général, et la demande a été repoussée. »

— 5. Le 10 août, Mgr Fava a quitté la colonie pour rentrer en France. Il est arrivé le 24 à la Maison-Mère avec M. l'abbé Collière, son vicaire général, et son secrétaire M. Mèresse. Comme il l'a annoncé dans une lettre circulaire à ses diocésains, en date du 25 juillet, Monseigneur se propose de faire prochainement son pèlerinage ad limina apostolorum. Un autre but de son voyage, c'est de traiter directement avec le ministère de plusieurs questions d'un intérêt sérieux pour son diocèse, et notamment de la restauration de son église cathédrale.

« C'est M. l'abbé Gosse, 1^{er} vicaire général de Mgr Fava, qui administre le diocèse durant l'absence du Prélat. »

— 6. Avant de quitter la Martinique, Mgr Fava avait voulu faire le 4 août une dernière visite au séminaire-collège. Sa Grandeur fut complimentée par un élève de Rhétorique, lequel sut parfaitement unir dans un discours bien senti, l'expression des regrets causés par cette séparation et celle des vœux dont le Prélat devait transmettre à Dieu le filial hommage.

« Monseigneur, disait-il, lorsque vous aurez le bonheur d'être admis en la présence du Chef vénéré de l'Église, vous n'oublierez pas vos enfants bien-aimés du séminaire-collège. Vous direz à Dieu, que loin de lui, par-delà les mers, sur un rocher baigné par l'Atlantique, il a des enfants qui l'aiment, le vénèrent et l'admirent; des enfants qui partagent ses souffrances et prient

Dieu d'y mettre un terme. Nous serions si heureux de voir Pie IX ne quitter la terre qu'après avoir assisté au triomphe de l'Eglise dont il dirige depuis si longtemps les combats, console les douleurs et ranime l'espérance!

« Demandez-lui, Monseigneur, non seulement pour nous, et pour cette maison où nous avons appris à aimer Jésus-Christ et son Vicaire; mais pour nos parents et tous ceux qui nous sont chers, demandez-lui une bénédiction spéciale qui nous affermisser dans l'amour du bien, nous fortifie dans la lutte contre le mal et nous console dans les heures d'épreuve!

« Comme symbole et gage de notre amour filial et de notre dévouement, nous vous prions, Monseigneur, de déposer aux pieds de notre Saint-Père, cet emblème avec la faible obole qu'il contient. Quisse cette modique offrande unie aux dons généreux du reste du diocèse agréer au cœur du vénéré Pontife et nous mériter de sa part une pensée et un souvenir particulier.»

L'emblème auquel faisait allusion dans son discours le jeune rhéteuricien, c'était un cœur en velours rouge richement orné d'étoiles et de broderies en or avec cette inscription: « Amour filial à Pie IX » Il contenait la somme de 1000 \$, composant l'offrande du séminaire collégial ainsi que l'adresse suivante :

Beatissimo Patri Nostro

Pio Nono

Magistri et Alumni Seminarii Minoris Sancti Aloysii,

(In insulâ Martinicâ).

— ignora nulla magis delectant Corda Parentis

Gratias natozum quam pietatis honos

— insula nostra, jacens longè, quam nemine dicunt

Martinicam, eunctis præstat amore Pii.

— et Dominus tandem dissolvat vincula quæ fers

Iustitiam propter, fundimus usque preces

— summe Pater, placeat modicum illud sumere donum

— Divite sacra piis dona repende manu !⁽¹⁾

— 7. Par le même paquebot que Mgr Fava, est arrivé en France le Sr. Adrien attaché depuis 14 ans à la Cité de St-Pierre comme

(1) Et Notre Saint Père le Pape Pie IX

Les Professeurs et les Elèves du Petit-Séminaire de St-Louis de Gonzague (île Martinique)

Nulle joie plus douce au cœur d'un père que la parfum de la piété filiale — Cette île, notre patrie; si loin de Vous, la Martinique; brûille entre toutes par son dévouement à Pie IX. — Aussi nous ne cessons d'invoquer le Seigneur par qu'il brise en fin les liens que la désuete de la justice vous condamne à porter. — Daignez, ô Père Souverain, agréer notre modeste offrande, et rendre en retour à vos enfants dévoués les dons célestes dont votre main abonde.

F. Portier. Il avait été pris d'une très-forte dysenterie contre laquelle le séjour du Moine-Rouge n'a pu opérer suffisamment pour lui permettre de reprendre ses fonctions sans un retour en Europe. Espérons que ce bon Frère ne tardera pas à se remettre à la Maison-Mère où il se trouve depuis le 23 août.

Avant lui étaient rentrés en France, ainsi que nous l'avons annoncé, les P. Maîtrejean et Contoz. Celui-ci était également atteint d'une dysenterie des plus graves que les soins et un changement d'air n'avaient pu arrêter. Peu après son arrivée à Paris, il est allé en Savoie et sa santé s'est bien trouvée de ce séjour. Toutefois la guérison n'est pas encore complète.

Quant au P. Maîtrejean, comme on l'a dit dans un précédent Bulletin (p. 170), dès son arrivée à Barèges, où il avait été envoyé par le médecin de la marine, l'herpès digital dont il était atteint, ne tarda pas à diminuer, de manière à lui permettre de célébrer la st^e messe. On espérait que l'action prolongée des eaux amènerait une entière guérison, et dans ce but il lui fut accordé de passer à Barèges une nouvelle saison thermale. Mais malheureusement l'amélioration qui avait eu lieu ne s'est pas maintenue, dans une lettre du 3 sept. notre confrère écrit au G. R. Père que le mal commence à reparaître. Espérons néanmoins que N. D. de Lourdes, qu'il est allé saluer en passant, rendra plus efficace, quelque nouveau traitement.

Enfin un dernier et récent départ de la Martinique, nécessité aussi par la maladie, c'est celui du P. Grasser lui-même. Vu la réduction si grande du personnel, il avait voulu, avant de consentir à ce retour en France, essayer dans la colonie de tous les remèdes. Mais son état de fatigue et d'épuisement persistant toujours, il a dû, sur l'avis du médecin, prendre passage sur le paquebot transatlantique du 8 septembre.

Le P. Brunetti a été appelé par lui de Fort-de-France pour le remplacer provisoirement à St-Pierre; et le P. Robo a été chargé de la direction de l'Institution st^e Marie à Fort-de-France. (Lett. du P. Grasser, 24 août 74)

— 8. Nous avons parlé dans un précédent bulletin de l'envoi à la Martinique de deux Scolastiques créoles de cette colonie: M. M. Maisonneuve et Beuze. Le premier gravement atteint de la

poitrine, voit son état empirer chaque jour. Mais sa résignation douce et patiente le rendent un vrai modèle d'édification pour toute la C^{té}. (Lett. P. Grasser 8 mars 74.)

Tout ce qui est de M. Beuze, ce cher scolastique, a succombé à la maladie dont il souffrait déjà avant son départ de France. « Le Bon Dieu, écrit le P. Grasser, lui a fait la grâce d'une bien s^te mort. Il était couvert d'ulcères et souffrait de douleurs très vives. Les personnes qui l'ont soigné ont admiré son angélique patience, et sa mort, au sein de sa famille, a été considérée dans tous les environs comme celle d'un saint. Je regrette de n'avoir pas été averti à temps dans les derniers moments de sa maladie; j'aurais été heureux de lui faire émettre ses vœux de religion et de lui procurer ainsi l'immense consolation de mourir membre de la Cong^g, faveur qu'il avait tant désirée. » (Lett. 8 fév. 74.)

C^{té} de N. D. de la Délivrande.

Fév. - Août 1874.

1. P. Buisson. Mo. l'abbé Roussilhe retraité. — 2. Retraites par le P. Blampin à la Guadeloupe. — 3. Visites: Gouvern. Directeur de l'Intérieur. — 4. Conférences maçonniques démasquées. Nouvelle société poeuse et de secours mutuels établie. — 5. Jeunes-gens de la persévérance. 1^{ère} Com^g. — 6. Pèlerinages. — 7. Visites de N. D. de Fava, Poirier et Blangier. — 8. Tableau obtenu. — 9. Service pour M^l. Poiry-Papy.

— 1. Le P. Buisson, devenu disponible par suite de la suppression du Grand séminaire, est venu pour quelque temps au Morne-Rouge, afin d'y remettre un peu sa santé fatiguée. La température fraîche du quartier lui a été en effet favorable, mais il n'a pu en jouir longtemps. Après les fêtes de Pâques il est parti pour la Guyane ou l'attendait impatiemment le R. O. Emonet.

« Nous avons dans la paroisse un digne prêtre qui a été autrefois Professeur de dogme au séminaire du St-Esprit; M. l'abbé Roussilhe, après de longues années de ministère à la Martinique, il a voulu se fixer, pour sa retraite, au Morne-Rouge. Nous lui avons donné quelque temps l'hospitalité, en attendant qu'il sût trouvé une maison dans le bourg. Il vit ici tranquillement. »

— 2. Le 11 janvier, le P. Blampin s'embarquait pour la Guadeloupe

où il devait prêcher les retraites annuelles des religieuses de St-Joseph et de St-Paul de Chartres. Le 29 du même mois, nous le voyions revenir de son voyage, plein de force et de santé. « A cause de son mal de larynx, écrit le P. Grasser, le P. Guilloux ne pouvait prêcher ces retraites, de sorte que les sœurs se trouvant dépourvues de prédicateurs, m'ont demandé inotamment, avec l'autorisation de M. gr. Blanger, de leur envoyer le P. Blanpin. Son ministère a été grandement béni et les Sœurs ont été bien reconnaissantes. » (Lett. 21 janv. et 8 fév. 74)

« Ajoutons à ce ministère exceptionnel de notre confrère, continue le Bulletin, une retraite de 1^{re} Communion qu'il est allé prêcher aux Anses-d'Arlet, l'une des paroisses de la colonie, à la demande du curé, M. l'abbé Auxionnaz. »

— 3. « Pendant le séjour du P. Blanpin à la Guadeloupe, nous avons reçu quelques visites dont il faut faire mention.

« Le 17 janvier le Contre-Amiral Thomasset, en faisant une excursion matinale aux environs de St-Pierre, est arrivé par hasard au Morne-Rouge. Il a visité avec grand intérêt l'hospice des pauvres de Nazareth, ainsi que la C^{te} des Sœurs de la Délivrande. Après un léger déjeuner pris dans notre C^{te}, il nous a quittés bien satisfait de sa visite.

« Quelques jours après arrivait M. gr. Fava, accompagné de l'aumônier de l'avisu la Magicienne, M. l'abbé Gilbert. Des officiers du bord avaient manifesté le désir, qu'ils ne purent au reste réaliser, de faire un pèlerinage à N. D. de la Délivrande et Monseigneur s'était offert à leur dire lui-même la Ste messe.

« Le 23 janvier, nous recevions le Directeur de l'Intérieur, M. le Comte de St-Halle, qui se rendait dans le Nord de la Colonie pour voir, comme il le disait, les choses par lui-même. Et en effet, il a voulu tout examiner en détail: presbytère, église, hospice de Nazareth. Il a paru enchanté de ce qu'on fait pour les pauvres noirs dans ce dernier établissement. Une chose surtout lui a beaucoup plu, c'est de voir ceux de ces pauvres qui ne sont pas entièrement impotents, occupés soit à entretenir les routes qui conduisent à l'hospice, soit à cultiver chacune son petit coin de terre, dont les revenus lui appartiennent. Il a témoigné le regret de ce que

le Conseil général ou le Conseil municipal de St-Tierre n'ait pas voulu contribuer cette année à l'entretien et à l'achèvement de cet asile. En effet, ces Messieurs ont préféré ajouter aux 70,000 \$ déjà votés pour l'entretien des rues de la ville, les 5000 \$ qui restaient disponibles d'après le projet de budget, et que nous avions demandés pour l'achèvement des bâtiments de l'hospice. M. le Directeur nous a promis en nous quittant, de favoriser autant qu'il dépendra de lui cette œuvre si intéressante due au zèle du P. Dufrien, et dont il reconnaît toute l'utilité. »

— 4. « Il existait depuis longtemps à la Martinique, et particulièrement à St-Tierre, diverses associations affiliées aux sociétés secrètes, et qui avaient fort habilement réussi à donner le change aux fidèles et même au clergé, sur le caractère et les fins de leur institution. Entre autres moyens de déguisement, elles choisissaient pour patron celui du Curé de la paroisse et en faisaient pompeusement célébrer la fête. Ces sociétés, comme but principal, semblaient se proposer des œuvres de charité, surtout en venant en aide à leurs propres membres. Grâce à ces beaux dehors de religion, nul ne pensait à soupçonner une parenté quelconque de ces prétendues confréries avec les sociétés secrètes.

« Cependant M. l'abbé Gorse, curé de la cathédrale, ayant fini par mettre la main sur un de leurs régléments, a tout de suite dénoncé aux fidèles ces sortes d'associations, et il a ouvert contre elles, tant en chaire que dans le Bulletin religieux de la Martinique, dont il dirige la rédaction, une campagne qui a fait beaucoup de bruit, et dont le résultat a été de démasquer complètement ces coupables artifices. Saisie de la question, l'autorité religieuse s'est prononcée; et dans le dernier synode, M. gr. Étava a déclaré ces sociétés abolies, du moins sous le rapport religieux; il a interdit en même temps au clergé de leur prêter aucun concours.

« Pour suppléer à ces associations, Sa Grandeur a établi pour tout le diocèse une société de secours mutuels qui jouit en même temps du caractère et des privilèges d'une confrérie autorisée. Sa Grandeur a tracé elle-même le réglément détaillé et l'a proposé au dernier synode à l'approbation du clergé, qui a applaudi à ce dessein et a pleinement

approuvé tout ce qui lui était soumis.

« Deux exemplaires de ce règlement ont été immédiatement distribués dans les paroisses, où l'on s'est occupé aussitôt d'organiser les choses. Il y a pour chaque paroisse, deux associations : l'une pour les hommes, sous le patronage de St-Joseph ; l'autre pour les femmes, sous le vocable de N. D. de Bon-Secours. Moyennant une légère cotisation de 1^{fr} par mois, la société assure à ses membres, en cas de maladie, 3 francs par semaine, sans compter les visites du médecin, les frais de pharmacie, etc. Elle contribue même pour la somme de 60 \$, aux frais d'enterrement. La Confrérie de St-Joseph existait déjà dans la paroisse où elle avait été fondée par le P. Dufrien, et moyennant quelques modifications elle continue de fonctionner comme auparavant. Celle de N. D. de Bon-Secours s'est bientôt organisée : la première réunion avait lieu le 2 février, fête de la Purification de la E. Ste Vierge, et déjà elle comptait plus de 90 membres inscrits. Ce nombre s'augmente chaque jour, et comme on voit mettre à exécution les promesses faites par l'association : malades secourus, assistés par le médecin, etc., nous espérons que l'œuvre ira prospérant, et que sous ce rapport aussi, N. D. de la Délivrande tiendra un rang distingué parmi les paroisses de la colonie. »

— 5.° A l'occasion des prières des Quarante heures, nous avons donné une petite retraite aux jeunes gens de la Persévérance, pour les préparer à la Communion générale, qui a lieu le mardi avant le Carême. C'est un moyen depuis longtemps établi, pour détourner les jeunes gens des amusements dangereux et resserrer les liens qui les retiennent dans l'association de persévérance. Le 21 juin, fête de St-Louis de Gonzague, nous célébrions encore, aussi solennellement que possible la fête patronale de la Persévérance. Cette fête qui a réellement été très-belle, ne contribuera pas peu, nous l'espérons, à consolider cette œuvre si utile.

« Le 1^{er} Mars, nous avons eu une magnifique première Communion de 31 enfants et 18 adultes. Rien n'a laissé à désirer ni pour l'ordre et la régularité extérieurs, ni pour les dispositions

intérieures. Nous sommes en cela, il est vrai, puissamment secondés par les Frères et les Sœurs chargés des écoles, et qui nous ont toujours prêté le concours le plus dévoué. »

— 6. « Le 19 mars, fête de St-Joseph, devait avoir lieu la seconde Communion; ce même jour aussi, la paroisse de la cathédrale de St-Pierre devait venir en grand pèlerinage à N. E. de la Délivrante. Tout avait été convenu d'avance pour que rien ne souffrit de la coïncidence; et en effet la véritable piété y trouva une occasion de se manifester. Parmi les enfants de la paroisse qui devaient pour la seconde fois s'unir à leur Dieu, pas un ne manqua à l'appel, et les pèlerins arrivèrent aussi en grand nombre, bien que plusieurs eussent été retenus par la crainte du mauvais temps. Pendant toute la journée ces braves pèlerins nous ont édifiés par leur piété et leur résignation. Ils ont tous communie en arrivant; à 10 h., ils ont chanté la grand'messe; et vers 2 h. de l'après-midi, ils ont repris la route de la ville, sous des torrents de pluie.

« Parlons encore de trois pèlerinages importants que nous avons eus à la Délivrante. Le 7 mai, c'était celui des Congréganistes du Séminaire-collège. Leur piété et leur tenue ont fait bonne impression. — Le lundi de la Pentecôte, arrivait la paroisse du Prêcheur, conduite par son zélé pasteur. Favorisés d'un beau temps exceptionnel, les pèlerins avaient franchi en peu d'heures les 15 à 16 kilomètres qui les séparaient de leur but, et dès 5 h. du matin, ils entraient en procession dans l'église de N. E. de la Délivrante qu'ils remplirent tout entière. Malgré la longueur du voyage, la plupart s'approchèrent de la Table-St., et toute la journée, pas le plus petit désordre ne s'est remarqué.

« Le dernier jour du mois de Marie, les filles de la Délivrante établies à la paroisse du Mouillage ont aussi organisé un pèlerinage des vieilles gens dont elles s'occupent dans cette localité, et elles ont réussi à en réunir un bon nombre. »

— « Le sanctuaire de N. E. de la Délivrante a été encore honoré, le 30 avril, de la visite de deux prélats, Mgr l'évêque de Roseau (Dominique) et Mgr Tava qui ne manque pas l'oc-
sion.

de nous amener d'illustres visiteurs. M^{gr} Dozier a fait l'ouverture du mois de Marie dans ce sanctuaire qui lui rappelle de bien consolants souvenirs. En effet, lors du couronnement de N. D. de la Délivrande au nom du Souverain Pontife, en 1868, il avait été délégué par Rome pour cette mémorable cérémonie. Dans son allocution, le Prélat rappela avec émotion cette circonstance, dont le souvenir lui est si cher.

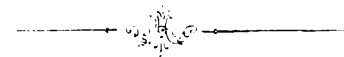
« Trois jours après, nous revenait M^{gr} Fava; sa Grand^e commençait par le Morne-Rouge la visite pastorale qu'elle fait chaque année dans toutes les paroisses de l'île. Aussi on se mit en devoir de lui faire une réception splendide, avec arcs-de-triomphe, bannières etc. Monseigneur donna la Confirmation à environ 120 de nos paroissiens, disposés pour cela par une retraite de trois jours.

« Le 29 juin, nous avions encore le bonheur de voir aux pieds de N. D. de la Délivrande, avec notre premier Pasteur, M^{gr} Blanger, évêque de la Basse-Terre. Arrivé à St-Pierre le 29 juin, il avait voulu que sa première visite fût pour notre sanctuaire. Une foule considérable, avide de voir et d'admirer ce bel Monseigneur, comme disent les noirs, s'était réunie au Morne-Rouge à l'annonce de cette visite. M^{gr} Blanger dans son allocution rappela son dévouement pour la Délivrande et félicita la Martinique de posséder un sanctuaire si privilégié; puis il donna la Bénédiction solennelle du C. S. Sacrement. Le lendemain, les deux évêques sont redescendus à St-Pierre, après avoir visité les C^{tés} et les écoles. »

— 8... On se rappelle que pendant son séjour à Paris le P. Le Belley avait sollicité du Gouvernement la concession d'un tableau pour l'église du Morne-Rouge. Cette demande n'est pas restée sans succès comme on l'avait craint d'abord. (Bull. T. IX p. 331) Grâce à M. Torry-Lapy, député de la Martinique qui s'était chargé de présenter la requête au Ministre des Beaux-Arts, le tableau a été obtenu. C'est une copie, faite par M^{lle} Zaleski, d'une toile de Murillo, la Nativité de la C. S^{te} Vierge. Malheureusement ses grandes dimensions (4 mètres de large sur près de 3 de haut) ne

nous ont pas permis de lui donner une place qui le mette bien en vue. On a dû le placer au fond du sanctuaire où il est masqué par le maître-autel. Bien que les personnages semblent trop peints sur nature, l'œuvre ne laisse pas d'avoir son mérite; ce tableau est en outre richement encadré. »

— 9. « Au moment où nous apprenions l'arrivée de ce don à Fort-de-France, nous recevions la nouvelle de la mort de celui qui nous l'avait obtenu, M. Torry-Tapy. Comme il était paroissien de N. D. de la Délivrande, et qu'il nous avait rendu des services pour notre église, nous avons tenu à faire célébrer à ce titre, une messe solennelle de requiem pour le repos de son âme. Le Père Grassier a voulu venir officier lui-même dans cette circonstance. Nous nous attendions à voir à l'église une nombreuse assistance; mais à peine a-t-on pu compter une dizaine de personnes en dehors des enfants de l'école. C'est que M. Tapy avait perdu pendant ces derniers temps les sympathies de ses électeurs, s'étant montré à l'assemblée trop bon catholique pour ceux qu'il avait mission de représenter. Quant aux blancs, ils n'ont pu oublier les souvenirs de 1848 et pardonner à M. Torry-Tapy le rôle regrettable qu'il a joué alors, mais que depuis sa conversion il a su noblement réparer. »



Clé de Fort-de-France :

Fév. - Août 1874.

1. Maladie du P. Brunetti. — 2. Projet de vente du collège. — 3. M. g^e Blanger à Fort-de-France. — 4. Election du Cons. gal. Départ de M. Cloué Gouvez.

— 1. « Le Bon Dieu, écrit le P. Brunetti, nous a bien éprouvés dans ce commencement d'année. Aussitôt la rentrée effective, j'ai été atteint d'une fièvre bilieuse qui m'a retenu 22 jours au lit. Après moi ou plutôt en même temps, le P. Kéruel a été pris de fièvre; puis est venu le tour des PP. Jeannet et Duss, en sorte qu'au mois de février, nous étions tous les quatre alités ou incapables de remplir nos fonctions. » (Lett. du 10 mars 74)

Le P. Brunetti dut être transporté à l'hôpital de Fort-de-France,

pour recevoir les soins que nécessitait la gravité de son état; et quand il fut capable de supporter le trajet de St-Pierre, il alla au collège l'abord, puis dans une campagne voisine sur le bord de la mer, pour continuer sa convalescence.

Quant au P. Jeannet, à la demande de M^{gr} L'orier, évêque de Roseau, qui désirait avoir un de nos Pères pour l'aider un peu dans la quinzaine de Taques, il a été envoyé à la Dominique, et ce changement d'air a favorisé son rétablissement. (Lettre du P. Graner 8 fév. et 8 avril 74.)

— 2. L'Institution St^e Marie a atteint cette année; comme les précédentes, son effectif ordinaire de 70 élèves. Dans les conditions actuelles on ne peut espérer mieux, car c'est tout ce que sauraient fournir Fort-de-France et ses environs.

Nous avons parlé dans le temps (T. IX. p. 300) du projet de M^{gr} Tava de vendre le nouvel établissement, et de se borner pour le collège; à un simple externat à établir dans l'intérieur même de la ville. Sa Grandeur a d'abord proposé l'immeuble à la municipalité pour servir d'hospice; puis par lettre du 8 mai au Directeur de l'Intérieur, pour un ouvrage, moyennant la somme de 100,000^f. Aucune de ces propositions n'a été acceptée. Monseigneur néanmoins tient toujours à son projet de vente, à cause des charges considérables que cet établissement et celui de St-Pierre imposent à l'administration diocésaine. Cependant avant de prendre une décision définitive, il a voulu en conférer avec le C. R. Père. Pour nous, vu les nombreux besoins de nos œuvres, il y aurait avantage au point de vue du personnel. Car pour l'externat projeté, au lieu du collège actuel, il suffirait d'une Cl^e de trois Pères

— 3. Nous avons parlé au Bulletin du Morne-Rouge du voyage de M^{gr} Blanger à la Martinique. Ce Prélat avait été invité par M^{gr} Tava, à bénir à Fort-de-France un très-beau Calvaire qu'il avait fait élever étant curé. Sur la fin de juin, il se rendait à Fort-de-France, où il descendit chez nos Pères. Il n'a quitté la Martinique que le 22 juillet pour rentrer dans son diocèse. Le dimanche 5 juillet, écrit le P. Brunetti,

jour où l'on célébrait la solennité des 55 Apôtres Pierre et Paul, M^{gr} l'Evêque de la Basse-Terre a officié pontificalement à la messe dans la cathédrale de Fort-de-France. Le soir, à 5 heures, a eu lieu la bénédiction de la chapelle du Calvaire. M^{gr} Fava était venu de St-Pierre dans l'après-midi, pour participer avec M^{gr} Blanger à cette splendide cérémonie. Il y avait au moins 10,000 personnes à la fête. C'est M^{gr} Blanger, tout resplendissant d'or, qui a béni le sanctuaire, et M^{gr} Fava a porté la parole. Le soir, toutes les autorités du chef-lieu prenaient part, au presbytère, à un banquet offert à l'évêque de la Guadeloupe. Il y a eu toasts, compliments, etc. Le lendemain, M^{gr} Blanger a dit la première messe dans la chapelle. Demain, 7 juillet, grand dîner offert par le Gouverneur aux deux évêques.

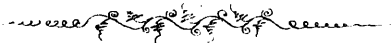
« M^{gr} Poirier est aussi resté 12 jours avec nous, et quant à M^{gr} Fava, il est assez souvent notre hôte. » (lett. du 7 juill. 74)

— 3. Les nouvelles politiques laissent voir cette fois une situation un peu plus calme au sein de la colonie. Les élections du Conseil général, dissous par ordre du Gouverneur le Contre-Amiral Cloué, se sont opérées au mois de mars. « Les 24 conseillers élus, écrivait M. Schoelcher dans un article inséré au XIX^{ème} Siècle, y appartiennent à la classe autrefois privilégiée, et jouissent de l'estime générale. » Il paraîtrait donc, d'après M. Schoelcher lui-même, que les 15 autres ne jouissent pas de cette estime. Il faut remarquer d'ailleurs que sur 35,665 votants, il n'y a pas eu moins de 30,504 abstentions. Et voilà le suffrage universel à la Martinique ! (Univers du 6 juin 74)

Les élections pour donner un successeur à M. Torry-Lapuy, comme député de l'Assemblée nationale, se sont faites à peu près de la même manière : M. Godissard, l'ex-maire de Fort-de-France révoqué par le Gouverneur, se présentait seul, sans concurrent, et cependant il n'a été élu, faute de votants, qu'au 2^e tour de scrutin, le 9 août. (Monde 17 et 18 sept.)

Par le paquebot du 10 mars, l'amiral Cloué est rentré en France. Les services rendus par lui à la cause de l'ordre, font vivement désirer son retour dans la colonie par la

partie saine de la population. Mais il paraît à peu près certain qu'il ne rentrera pas à la Martinique. C'est M. Léonce Michaud, précédemment Ordonnateur à Pondichéry, qui administre le pays comme Gouverneur intérimaire. C'est un excellent catholique et un ami de nos Pères. (Lett. du 10 mars 74)



Guadeloupe.

Cité de St-Pierre.

Fév - Août 1874.

1. Rentrée nombreuse. — 2. 8,000 fr . du conseil g^l p^r cabinet de physique. Succès au baccalauréat. — 3. Rapports avec Mgr. Blanger. — 4. P. Guilloux Conseiller épiscopal. Voyage à la Dominique. — 5. Ministère. — 6. Santé. Retour du P. Ray. — 7. Mandem^t de Mgr. contre la Franc. maçonnerie. — 8. Conseil g^l. Ex. Député Abelvil-Bloncourt.

— Bull. et Correspond. de la C^{té} — 1. „ Le 2 fév., fête de la Purification de la C. St^e Tierge, était le jour fixé pour la rentrée des classes. Mais, à cause de la difficulté des communications, elle n'eut réellement lieu que le lendemain. A la messe de C^{té} célébrée par le P. Sup^r, les élèves étaient au nombre de 140. C'est peut-être la plus belle rentrée qu'on ait vue depuis la fondation du séminaire Collège de la Basse-terre. Le chiffre des pensionnaires et des externes a depuis dépassé 150. „

— 2. L'établissement est très-bien posé dans l'estime publique. Nous avons obtenu du Conseil général 8000 fr . pour monter un cabinet de physique. (Lett. du P. Guilloux, 23 mars 74) Une demande de 10,000 fr . avait été, mais sans succès, faite en 1871 pour ce même but. (Bull. t. VIII, p. 370)

„ Ce qui a été une bonne recommandation en faveur de la maison, c'est le résultat satisfaisant obtenu par nos candidats au baccalauréat. On a mentionné déjà (t. VIII, p. 318) la faculté accordée aux colonies, de conférer les grades de bacheliers, comme en France. En novembre 1873, 6 de nos élèves du cours de philosophie ont tenté cette épreuve, et 4 ont été reçus avec la note

assez bien. Un autre élève du collège, M. Camille Couturier, s'est présenté à Paris, et il a été admis. Le jury d'examen de la Guade. loupe était composé de 3 membres laïcs et de deux Professeurs du collège nommés à la demande du Gouverneur, les P^r. Ray et Morin. Disons en passant que nos jeunes gens ont bien gagné leurs éperons, car M. M. les membres laïcs du jury, bien qu'un peu rouillés eux-mêmes sur les matières d'examen, n'en étaient pas pour cela mieux disposés, surtout le président.

« Quant aux avantages de ce baccalauréat passé dans le pays même, ils sont rendus inutiles pour une certaine catégorie de candidats, par un récent décret qui exige la licence en droit des jeunes gens qui veulent entrer dans l'administration de la marine. »
(Note du P. Ray)

— 3^e. Le 5 fév., M. J. Blanger fit sa visite officielle au séminaire-collège, accompagné de son secrétaire et de ses deux vicaires généraux. Le P^r Supérieur lui adressa un compliment auquel Sa Grandeur répondit avec à-propos. Ensuite eut lieu la messe du S^t-Esprit. La chapelle était parée comme pour un jour de fête. Monseigneur était assisté à l'autel par ses deux grands vicaires. Après la messe, il dit aux élèves quelques paroles vraiment paternelles. Après déjeuner, il leur parla encore à l'étude et leur accorda un congé pour le mardi suivant. La musique joua à peu près tout le temps que le Prélat resta au milieu de nous. Sa Grandeur a été enchantée de la réception qui lui a été faite.

.. Le 18 mars, à l'occasion de la S^t-Joseph son patron, nous nous rendîmes nous-mêmes avec tous les élèves en grand uniforme et musique en tête, au palais épiscopal pour lui offrir nos hommages. Le Prélat nous reçut tous dans un des salons de l'évêché, où il nous attendait avec M. l'abbé Canappe, son secrétaire. Après un premier morceau de musique, un élève de philosophie adressa au premier-Vicairé du diocèse le compliment d'usage, auquel sa Grandeur fit une réponse pleine de bienveillance. La musique joua alors un second morceau qui fut, ainsi que le précédent, trouvé fort bien. Monseigneur accorda aux élèves un

jour de congé et mit 200^{fr.} à la disposition du R. P. Supérieur pour leur faire servir un rafraîchissement. »

— 4. « Le 1^{er} de l'un, le P. Guilloux a été nommé par Mgr Blanger conseiller épiscopal, avec les droits et privilèges de chanoine titulaire.

« Dans une visite que le Prélat a faite à la Dominique à Mgr Lévrier, il a désiré avoir avec lui le R. P. Supérieur. Ils partirent le 23 mai à bord de l'Estafette, aviso de la station, et le 25 ils rentrèrent à la Guadeloupe. Monseigneur avait invité aussi le P. Guilloux à l'accompagner dans sa tournée pastorale à St-Barthélemy et à St-Martin, deux îles voisines dont l'une dépend de la Guadeloupe; mais il ne fut pas possible de répondre à ce désir de sa Grandeur. »

— 5. « A l'enseignement, les Pères de la Cité ont souvent à ajouter l'exercice du St-ministère. La Passion a été prêchée cette année au Vieux-Fort par le P. Tambour; au pensionnat de Versailles par le P. Trinault, à l'hôpital militaire, par le P. Cadoret, qui dessert toujours cet établissement comme aumônier. Le Père Degressol, qui peu après son arrivée dans la colonie, avait prêché une retraite aux élèves des sœurs de St-Joseph, a donné celle du collège en préparation à la communion pascale et une troisième de première communion et de confirmation dans la paroisse du Carmel. Le P. Jaouen a aussi fait des instructions tant au Vieux-Fort qu'au pensionnat des sœurs. »

— 6. « Pour ce qui est du R. P. Supérieur, les médecins lui ont défendu la prédication pour une année, à cause d'une affection du larynx que lui a occasionnée une retraite de première communion donnée chez les sœurs de St-Joseph. (Séss. 8 mai 74.)

« Le P. Ray était, comme on le sait, chargé de l'aumônerie du pensionnat de Versailles; mais son état de souffrance l'a bien souvent obligé d'interrompre ce ministère, et finalement les médecins ont décidé pour lui un second retour en France. Il s'est donc embarqué le 9 mai, et le 28 il arrivait à la Maison-Mère. Sa santé s'est assez bien rétablie.

« Le P. Jaouen a été chargé de le remplacer du moins partiellement; mais souffrant lui aussi, il a dû passer un cer-

temps de convalescence au Camp Jacob. En attendant le R. P. Supérieur remplit, avec l'aide de quelques Freres, les fonctions d'aumônier. (lett. 8 mai et 28 juill. 74.)

— 7. Les sociétés secrètes avaient cherché à s'établir à la Guadeloupe comme à la Martinique. Dans un mandement daté du 6 mai, Mgr Blanger a de nouveau rappelé et promulgué les condamnations portées contre ces sociétés par le St-Siège.

À l'occasion des élections partielles du Conseil général, on craignait dans la colonie un grand triomphe des radicaux. Quoiqu'il en soit de ce conseil, on peut dire que c'est celui qui a le moins donné dans les errements systématiques suivis à la Martinique et à Bourbon. Ainsi, dans la séance du 24 déc. 1873 il a repoussé l'institution du jury dans les colonies. (La Malle du 31 mai et Gazette officielle de la Guadeloupe du 17 fév. 74)

— On sait qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre M. Melvil-Blancourt ex-député de la Guadeloupe à l'Assemblée nationale; il vient d'être condamné à mort par contumace par le 3^e Conseil de guerre. (Univers 7 juin)

Trinidad.

Cité de Port - d'Espagne.

Évén. - Août 1874.

1. Succès p^r les examens. — 2. Ministère des vacances. — 3. Chapelle infer-
Nouveau parloir. — 4. Mort de M. Le-Roy, bienfaiteur, testament. — 5. Mgr Guin
en France. Sucre de Mgr O'Connell, condy. — 6. Membres rentrés en France.
— 7. Santé du P. Corbet.

— 1. « La dernière année scolaire, écrit le P. Corbet, a été marquée pour notre collège par une brillante victoire. On sait qu'à la fin des classes, au mois de décembre, a lieu un concours général avec le collège de la Reine. Cette fois, la correction des copies a beaucoup traîné en longueur, mais nous n'avons rien perdu à attendre: le succès de nos élèves a été complet. Nous avons eu tous les prix et tous les accessits, moins un. Les élèves du collège royal n'ont

obtenu qu'un accessit, et dans une seule classe, en 3^{ème}. Dans cette classe ils ont eu deux noms parmi les six premiers, mais dans les autres classes les six premiers ont été de nos élèves et les six derniers des leurs. Le succès est donc entier.

« Nous avons organisé une petite fête à l'occasion de la proclamation des places et des notes d'examen. Plusieurs amis du collège ont assisté à cette proclamation. Les élèves et les parents catholiques sont fiers et contents. Pour nous, nous ne songeons pas à nous enorgueillir, mais nous en remercions sincèrement le St. Cœur de Marie.

« En revanche les élèves du collège royal l'ont emporté sur les nôtres à l'examen de Cambridge. Plusieurs d'entre eux ont obtenu le diplôme et deux avec honneur. Deux seulement de chez nous ont obtenu le diplôme, mais sans mention honorifique. (Lett. du 26 avril 74) La somme qui nous a été soldée à la suite du succès de nos élèves, a atteint le chiffre rond de 12,500 £. (Lett. du 10 mai 74) C'est une véritable ressource pour l'établissement. »

— 2. Durant les vacances de fin d'année, après la retraite annuelle (1), le P. Corbel envoya le P. Browne remplacer dans sa paroisse un curé bien malade depuis plusieurs mois. Il y fut rejoint par le P. Conyngham et le P. Auguste, envoyés pour l'aider et profiter aussi des avantages d'un changement d'air.

Au commencement de la nouvelle année scolaire qui s'est ouverte le 15 janvier, le P. Tower a pris le cours de mathématiques.

— 3. On annonçait au dernier Bulletin la commande faite à Paris d'une chapelle en fer pour l'établissement. Le travail n'est pas encore terminé. Cette chapelle devant être placée au lieu qu'occupait le parloir, il était nécessaire de faire un nouveau bâtiment pour la réception des personnes du dehors. Le C. R. Père en a autorisé la construction au prix de 6000 ou 7000 £. (Lett. 26 juin 74)

— 4. Nous parlions, dans l'avant-dernier Bulletin de la Trinidad,

(1) A la fin de cette retraite, le 24 déc. 1873, ont émis leurs vœux perpétuels le Père Conyngham et les P. F. Régis et Théodore (et non Sotodore), comme il a été écrit par erreur au dernier bulletin de la Trinidad, l. 1. x. p. 843.)

(t. IX. p. 558) d'un bienfaiteur de la maison, M. Le Roy, lequel avait fait au P. Corbel l'avance des fonds voulus pour l'acquisition d'un terrain nécessaire à l'établissement. C'est excellent-homme rentré en France en juillet 1873, est mort à Marseille, au mois de septembre suivant, d'une fluxion de poitrine. Après avoir été embaumé, le corps a été transporté de Marseille à la Trinidad et placé dans le caveau de famille à Port-d'Espagne.

Corse d'origine, M. Le Roy avait fait ses études au petit séminaire de Paris, sous la direction de M^g Dupanloup, et était allé jeune encore à la Trinidad. Là, il acquit par son travail sur une habitation sucrière, une honnête fortune. Mais ce qui vaut mieux encore, il sut conserver toujours ses sentiments chrétiens. Catholique dévoué, il portait à nos Pères et à leur établissement un sincère intérêt. En quittant la Trinidad, il avait fait un testament où il léguait sa fortune à sa femme, mais en exprimant son intention de laisser au collège le terrain dont il avait procuré l'acquisition. Cette Dame dévouée elle-même à l'établissement, s'occupe d'exécuter les intentions de son mari.

— 5 Nos confrères savent que M^g Jonin, archevêque de Port-d'Espagne est arrivé en France dans le courant de février. On s'est demandé dans la colonie si le Prélat rentrerait dans son diocèse. Quoi qu'il en soit, un Coadjuteur a été donné à M^g Jonin; c'est le R. P. Guillaume Carral, des Frères-Trêcheurs, et Irlandais d'origine. Nommé par Bref du 3 fév., il a été préconisé dans le consistoire du 4 mai et enfin sacré, avec le titre d'évêque d'Alabanda in partibus, le jour de la Pentecôte, 24 du même mois, dans l'église métropolitaine de Port-d'Espagne. Il y avait quatre évêques à cette belle cérémonie. L'Archevêque de Caracas, M^g Sylvestre Juevara, était le Prélat consécrateur et les évêques assistants, M^g Ithenidge et M^g Toirier, des deux sièges de Demerari et de Roseau. M^g Crava, invité lui-même à cette Consécration, a prononcé le discours de circonstance. Déjà avant son sacre, le P. Corbel avait eu deux fois occasion d'exprimer ses sentiments au futur-coadjuteur. Nos Pères ont alors donné l'hospitalité à quatre prêtres, dont l'un M. l'abbé

Mère, neveu et secrétaire de Mgr. Fava. Ils ont été également pleins d'attention pour ce dernier prélat, qui une fois rentré à la Martinique, a écrit au P. Corbel une très-affectueuse lettre de remerciements.

Quant à Mgr. de Caracas, voilà des années déjà que le Bulletin de la Trinidad mentionne son séjour à Tort-d'Espagne. C'est que ce vénérable Prélat est toujours exilé de la république de Vénézuëla, où l'usurpateur Gusman Blanco, à l'imitation de ce qui se passe en Allemagne, en Italie et au Brésil, supprime les séminaires, expulse ou emprisonne les évêques. Dans une lettre datée du 8 sept. 1873 et envoyée à l'Univers, qui l'a publiée dans son N.º du 23 mars dernier, Mgr. Guevara dénonce à tout le monde catholique les indignes agissements d'un pouvoir, champion avoué du libéralisme, et comme disent les libéraux de ce pays, de la nationalisation. (Univers, 23 mars 74.)

— 6. Dans le courant de cette année plusieurs retours de Teres et de Frères se sont opérés. Le 5 février, le P. Müller et le Fr. Edmond, (Bull. p. 50) ont pris passage sur le paquebot français, à bord duquel s'embarquait en même temps Mgr. Jonin. Le 5 juillet s'effectuait le départ du Fr. Théodore, dont l'arrivée à la Maison-Mère a eu lieu le 25 du même mois. (Bull. p. 170.)

C'est le P. Supérieur lui-même qui a voulu remplacer le P. Müller pour la desserte de la paroisse de Diego-Martin. L'exercice lui était recommandé par le médecin, et en effet, sa santé s'est bien trouvée de ce nouveau genre d'occupations. Il a lui-même quitté la Trinidad le 5 août, et après son arrivée à la Maison-Mère il est allé de nouveau prendre les eaux de Contrexeville. A son départ, le P. Browne a été chargé de se rendre à Diego-Martin pour le service religieux de la paroisse. Le retour du P. Corbel a été motivé par la pensée qu'à le C. R. Père de lui confier la direction du collège que nous devons commencer à l'île Bourbon.

Guyane.

Ct^e de Cayenne.

Fév. - Sept. 1874.

1. Arrivée du P. Buisson. P. Kraenner à Mana. - 2. Ecurie du P. Delpuech au pays contesté. - 3. Route du Maroni bénite. Denier de St. Pierre. - 4. Jésuites partis. Relations. Don de leur chapelle à la Mission. Prévisions de l'admⁿ. pénit^{nc}. Arrangement. - 5. M. Godobert et le Gov^t. Dispositions. - 7. Voies de fait contre un prêtre, M. Cortivel.

— 1. Le P. Buisson, dont nous annonçons au Bulletin de la Martinique le départ pour Cayenne, est arrivé à la fin d'avril dans cette colonie. Il aide spécialement le R. P. Emonet pour les écritures, devenues assez considérables depuis que la direction de l'œuvre des pénitenciers est confiée aux soins du Préfet apost^{ol}.

Le P. Kraenner a été envoyé au mois de mars reprendre son ancien poste à Mana. Le P. Ledhui est destiné à lui être adjoint pour la desserte de la Léproserie de l'Occarouany. Mais auparavant il a dû être envoyé, pour quelque temps, d'abord au Canal Corcy, puis à l'Oyapock. Le P. Delpuech a été placé dans la cure de Matoury, voisine de Cayenne.

— 2. Avant d'occuper ce poste, le P. Delpuech a été envoyé en tournée de Mission, à Mapa, sur le Terrain Contesté. Comme le Gouvernement s'occupe avec soin des moyens d'étendre l'influence française dans ces parages, le R. P. Emonet a proposé au sein de la commission nommée dans ce but et dont il fait partie, de favoriser les missions dans ce pays entièrement privé de secours religieux. Les populations en effet, comme le faisait remarquer notre confrère, ne manqueront pas de s'attacher aux prêtres, qui se dévoueront pour elles, et de cette façon ses sympathies seront à l'avance toutes gagnées à la France pour le cas où elles seraient appelées à se prononcer par option sur la nationalité à laquelle elles voudraient appartenir. Cette idée a beaucoup plu au Gouverneur, M. Loubère, qui en a écrit sans retard au ministère. (Est. 1^{er} fév. 74)

Parti le 1^{er} mars avec un nouveau prêtre de la colonie, M. l'abbé

Seichan, le P. Delpuech a été de retour le 11 avril. Sa santé et celle de son compagnon se sont très-bien maintenues. (Lett. 1^{re} mai 74)

— 3. Le jeudi de la Fête-Dieu, le R. P. Préfet a fait solennellement la bénédiction d'une belle route allant de Cayenne au fleuve Mahway et ayant 15 kilomètres de parcours. On avait dressé un autel sur le bord du fleuve, sous un hangar élevé pour la circonstance; et le R. P. Emonet y célébra une messe solennelle.

— Les œuvres de la Propagation de la Foi, de la 5^{te} Enfance et du Denier de St-Pierre ont fourni l'année dernière, la première 500^{fr}, la seconde 1,500^{fr}, la troisième 1000^{fr}. Cette dernière somme a été adressée au Souverain Pontife par l'entremise du Card.^e Franchi, Préfet de la Propagande, et le St-Père a daigné accorder en retour sa Bénédiction apostolique: (Lett. de S. S. le Card. Franchi 17 avril 74.)

— 4. Les Rév.^{es} Pères Jésuites des pénitenciers ont tous quitté la Guyane; le dernier est parti en février. Leur Supérieur, le R. P. de Monfort, écrit à ce sujet le R. P. Emonet, m'a exprimé, à son départ, ses sentiments pleins d'estime et d'affection. Jamais séparation n'a été si amicale et accompagnée de regrets réciproques si sincères. Il nous a donné pour plusieurs milliers de francs d'objets, et il me laisse 3,000^{fr} dont je puis disposer pour les enfants des transportés, moyennant certaines conditions. Il a laissé également 2,000^{fr} entre les mains des Sœurs. » (L. 1^{re} mars 74)

— 5. Une donation plus importante, c'est celle de leur chapelle sise à Cayenne, rue de Berry, et placée sous le vocable de N. D. du Sacré-Cœur. Cette chapelle, construite par eux, du temps de Mgr^s Dossat, sur un terrain loué, est assez grande et bien montée; on en estime à 5,500^{fr} le mobilier. Craignant que l'Administration n'élevât des prétentions sur l'édifice, comme ayant aidé pour la construction, et que la donation ne fût pas approuvée, si elle était faite à la Mission ou à la Préfecture, le R. P. de Monfort en fit cession au R. P. Emonet personnellement, par acte notarié en bonne et due forme. Les craintes n'étaient pas sans fondement. A peine, en effet, les P. P. Jésuites étaient-ils partis, que M. Godébert, Directeur

des Pénitenciers, faisait réclamer les clefs de la chapelle comme propriété du service pénitentiaire. (Lett. des 12 et 17 fév. 74) En cela il n'était que trop secondé par le Gouverneur, M. Soubère, dont la femme avait des vues sur cette chapelle pour un ouvrage. Tout en accordant provisoirement l'usage de cette église pour l'œuvre en question, le R. P. Emonet signifiâ, comme donataire, ses droits et ses titres à la propriété de l'édifice; et alors le Gouverneur nomma une Commission arbitrale pour examiner l'affaire. (Lett. à l'ordonat. des 18, 24 et 25 fév. 74) La solution fut que le R. P. Emonet et l'Administration pénitentiaire étaient co-propriétaires. Restait à déterminer dans quelle proportion. Une seconde Commission fut nommée à cet effet; mais sans résultat. Le R. P. Emonet consentit alors à une transaction, mais à la condition expressément reconnue que la chapelle serait à perpétuité affectée au culte divin. La condition fut acceptée, et un arrangement à l'amiable, signé dans ce sens, le 4 juillet. En voici la teneur:

« Le R. P. Emonet, Préfet apostolique de la Guyane française, donataire personnel de la chapelle bâtie par les R. R. P. P. Jésuites, avec le secours du service pénitentiaire, dans la rue de Berry, sous le vocable de N. D. du Sacré-Cœur,

« Voulant, à perpétuité, assurer à la population de la ville de Cayenne les avantages spirituels qui résultent pour elle de l'existence de la dite chapelle,

« Fait donation pleine, entière et irrévocable de la chapelle de N. D. du Sacré-Cœur au service local, pour être annexée à la paroisse de Cayenne,

« De son côté, le Directeur du service pénitentiaire, pour les motifs ci-dessus, fait également abandon entier et irrévocable de tous les droits qu'il a sur cette chapelle pour matériaux fournis et participation quelconque à sa construction.

« Le tout, de la part des deux parties, sans approbation et acceptation de qui de droit, et à la condition expresse que l'édifice de la rue de Berry aura à perpétuité une destination exclusivement religieuse. »

— O. Ce M. Godebert, dont il est parlé plus haut, est le même qui a visité l'ancien notre colonie pénitentiaire de St-Michel. (p. 31) « C'est à la fin de janvier, écrit le P. Emonet, qu'il est rentré en Guyane, et dans la visite qu'il m'a faite, il m'a parlé de

son voyage à Langonnet, des honneurs qu'il a reçus, de la bonne tenue des colons, de l'affection qu'ils ont pour les Pères, de la bonne nourriture qu'on donne à ces enfants; bref il s'est montré enchanté de tout. Je suis bien content qu'il ait visité cet établissement; il a pu ainsi constater que nous nous entendons plus qu'eux tous à diriger des œuvres comme celle-là. » (Lett. du 1^{er} fév. 74.)

Les relations du R. P. Diefel avec M. le Gouverneur sont toujours bonnes. Ce n'est pas cependant qu'il ne se rencontre quelquefois des questions épineuses de nature souvent à créer des dissentiments. Mais jusqu'ici tout a pu s'arranger heureusement!

— 7. Le bien se fait aussi dans les différents quartiers de la Guyane. Ce n'est cependant pas sans peines ni difficultés, comme le montre le fait suivant arrivé à M. Cartivel.

« Peu après son arrivée, écrit le P. Emonet, je l'ai nommé curé à Sinnamary. Il était installé depuis peu de temps, lorsque quatre hommes se sont présentés successivement au presbytère demandant à se confesser. Chaque fois il se rendit immédiatement à l'église; mais ces malheureux se mirent alors à l'attaquer. Une première fois il reçoit en arrivant un violent coup de pied au bas ventre. Une autre fois on lui donne sur le dos un si fort coup de pied, qu'il roule par terre. Dans une troisième attaque, on lui applique un violent coup de poing sous le menton, et il a failli en avoir la bouche tout abîmée. Chaque fois, le bon abbé, qui a vaillamment combattu à Loigny comme Zouave pontifical et qui porte de glorieuses cicatrices, a réussi à dompter son individu, et selon son expression, chacun a reçu de lui une bonne ractée. Vient le quatrième agresseur qui lui saute à la gorge comme pour l'étrangler. Saisi d'indignation, M. Cartivel le saisit des deux mains et le lance à quelques pas de l'autre côté de la rue. Notre homme de se relever furieux et de revenir avec plus d'impétuosité à la charge. Mais comme les précédents, le bras vigoureux de M. Cartivel le met à la raison. Cette dernière scène fut aperçue des gendarmes qui appréhendèrent ce malfaiteur et l'enfermèrent à la geôle. Les trois autres s'étaient tout de suite dérobés aux poursuites; et les recherches faites par la gendarmerie, sur des ordres exprès du Gouverneur, n'ont amené aucune arrestation. Quant au coupable saisi et emprisonné, il a été condamné à 2 ans de réclusion et six mois de surveillance de la haute police. » (Lett. 1^{er} fév. et 1^{er} août 74.)

Clé de Mana.

Fév. - Sept. 1874.

1. Reprise de Mana. - 2. État des pénitenciers du Maroni. - 3. Bière jaune. Ministère. Visite du R. P. Emonet. Bien opéré par nos Pères

— 1. Lors du dernier voyage du P. Kræmer en France en 1871, on avait dû, faute de Pères disponibles pour le remplacer, abandonner pour un temps, la desserte de Mana. (t. VIII. p. 923). M. l'abbé Cyprien fut alors chargé de ce ministère qu'il a continué avec zèle jusqu'au mois de mai dernier. Mais ses forces l'ont enfin trahi et il a été contraint de prendre un congé pour France. Le 28 mai il est arrivé à la Maison-Mère, où il réside toujours quand il se trouve à Paris. L'occasion s'offrait ainsi d'elle-même de reprendre pour nos Pères la desserte interrompue de Mana et de la Léproserie de l'Accarouany; et le R. P. Emonet y a envoyé de nouveau le P. Kræmer. Ce Père est arrivé le Jeudi-Saint dans son ancienne paroisse, et il n'a pas dû tarder à être rejoint par le P. Léchui, spécialement chargé du service religieux de la Léproserie.

Malgré le zèle de M. l'abbé Cyprien, l'exploitation aurifère établie dans les environs a été cause de bien du mal au sein de la population de Mana. Plaise à Dieu que les efforts de nos confrères ne soient pas infructueux!

— 2 Nous n'avons pas eu à parler dans le Bulletin de Cayenne des Pénitenciers de la ville et des îles voisines sur lesquels nous n'avons d'autres détails que ceux déjà fournis précédemment. (Bull. I. IX. p. 847.) Voici quelques renseignements sur ceux de St-Laurent et de St-Maurice que desservent nos Pères et que leur position rattache naturellement à la Clé de Mana:

Les 2 Pénitenciers du Maroni portent le nom de St-Laurent et de St-Maurice. Les anciens pénitenciers de St-Jean, St-Louis, St-Pierre, Sparrowine n'ont plus de chapelle. St-Laurent est le chef-lieu, et St-Maurice en est distant de 6 kilom.; on s'y rend par une route parfaitement entretenue. — A St-Laurent il y a le village composé d'anciens transportés libérés et mariés; 5 ou 6 familles riches. Il y a ensuite quelques concessions établies le long de deux grandes routes. Sa circonscription de St-Laurent s'étend tout au tour à une bonne lieue de rayon. général-
ment

les concessionnaires sont pauvres.

« Il y a en 3^e lieu le camp, composé des transportés qui ne sont ni libérés ni concessionnaires; en 4^e lieu l'hôpital, où 14 Sœurs de St-Paul de Chartres sont employées; la moyenne des malades dépasse 150; en 5^e lieu l'établissement des Sœurs de St-Joseph, au nombre de 7, qui élèvent les filles des concessionnaires, de 30 à 40, et qui gardent les femmes transportées veuves ou non encore mariées, de 30 à 35; en 6^{ème} lieu l'école des Frères de Floërmel, au nombre de 3 qui élèvent de 80 à 40 garçons fils de concessionnaires; enfin une compagnie de soldats composant la garnison, et l'interminable série d'employés, de surveillants, de distributeurs etc, et qui forment un grand nombre de ménages.

« Les Sœurs de St-Joseph et de St-Paul ont une chapelle où est gardée la sainte réserve. A St-Maurice, il y a des concessionnaires formant une centaine de ménages; ils sont espacés sur une étendue de une à deux lieues de rayon; il n'y a pas de village, mais les maisons sont toutes isolées sans être à une grande distance les unes des autres. Il y a de plus à St-Maurice une usine qui prend tous les jours du développement. Elle se compose principalement des condamnés noirs des Antilles. Son personnel dépasse 300.

« Le trajet du Maroni à Mana peut se faire entièrement par eau, ou bien partie par eau et le reste par terre. Dans le 1^{er} cas, on a 7 à 8 lieues à faire dans le fleuve du Maroni, et quelques kilomètres en mer pour doubler la pointe de Mana. On met de 8 à 12 heures à faire ce trajet en canot, suivant la force de l'équipage. Dans le 2^e cas, on va en canot jusqu'aux Hattes situées à l'embouchure du Maroni; des Hattes à Mana, il y a 6 lieues par terre. »
(Lett. du 1^{er} avril 74.)

— 3. Comme il a été dit au dernier Bulletin, ce sont les P. P. Le Strat et Coquet qui ont été placés à St-Laurent; à St-Maurice se trouve le P. Kérambrun. Voici sur le ministère quelques renseignements fournis par le P. Coquet dans une lettre au E. R. Père:

« Depuis le 8 janvier, jour de notre arrivée à St-Laurent, le P. Kérambrun et moi, la colonie n'a cessé d'être en quarantaine à cause de la fièvre jaune. Et sur une population de 1600 âmes, j'enregistre aujourd'hui le 73^e décès. Néanmoins je puis vous dire que la fièvre a beaucoup diminué, et aujourd'hui les cas sont plus rares. La mortalité s'est surtout étendue sur les Arabes plus jeunes et plus forts; cependant, il est encore mort plus de français parce qu'ils sont plus nombreux⁽¹⁾

(1) Depuis le 1^{er} avril, écrit à ce sujet le P. Emonei, la fièvre jaune a entièrement disparu de partout. Et grâce à Dieu, parmi le clergé et les états religieux, personne n'en a été atteint.

« Vous connaissez l'état-maladif du P. Le Strat. Il ne peut confesser, à cause de sa surdité, néanmoins son courage est si grand qu'il prêche quelque fois à l'hôpital où il va tous les jours dire la s^{te} messe pendant la quarantaine; car les Religieuses n'ont pas la facilité de venir à l'église. A la fête de St-Joseph, ce bon Père a prêché deux Triduum, aux religieuses de St-Joseph qui sont au nombre de 7, et aux Sœurs de St-Paul qui sont à 12 pour desservir l'hôpital.

« Les Religieuses de St-Joseph s'occupent des femmes condamnées et font l'école aux petits enfants. c'est une œuvre bien ingrate et qui donne peu de consolation. Encore l'Administration cherche-t-elle des difficultés aux Religieuses et parle-t-elle de réduire leur nombre de 6 à 4: car 6 seulement sont reconnues par l'Etat.

« Le temps de Tâques est commencé depuis huit jours, je crains qu'il ne reste en arrière bien des hommes et plusieurs femmes. Cependant déjà près de 40 hommes et 15 femmes ont fait leurs Tâques. C'est à peu près sur moi seul que vont retomber les confessions. Puisse-je, malgré mon indignité et mon peu de zèle, puisse-je ne pas rebuter ces hommes si peu décidés déjà par avance à approcher des sacrements. Cependant j'ai confessé un certain nombre d'hommes qui n'avaient pas rempli leur devoir pascal depuis plusieurs années.

« A l'article de la mort, j'ai baptisé un Juif et un Arabe. Les Musulmans n'aiment le prêtre que pour le tabac ou les oranges; aussi il est très-rare d'en convertir même à leur lit de mort. Dans toute la colonie il n'y en a que cinq ou six qui soient baptisés, ils sont à cause de cela détestés des autres Arabes.

« Ici, parmi les personnes de l'Administration, il n'y a guère que le Commandant et deux ou trois autres qui soient bons chrétiens. Mais il faut le reconnaître, ce Commandant est un de ces hommes religieux comme on en rencontre peu surtout dans l'Administration. Jamais il ne manque un office public, et quelque fois même il assiste à certains exercices tout privés qui ont lieu dans l'église paroissiale. » (Lett. du 23 mai 74)

— « A St-Maurice, écrit à son tour le P. Kérambrun, l'ouvrage ne manque pas. Dire deux messes et faire deux instructions chaque dimanche, visiter les concessionnaires dans leurs cases, s'occuper de l'hôpital, voilà de quoi bien remplir son temps. Cet hôpital renferme maintenant (12 fév.) 145 malades. » (Lett. du 12 fév. 74.)

« Je viens, ajoute le R. P. Lmonet, de visiter dans le courant d'avril, nos Confères du Maroni, et j'ai lieu de bénir-Dieu du bien déjà réalisé. J'ai pu le constater par moi-même pendant mon voyage dans les pénitenciers. Ce bien a été plus grand qu'il ne l'a jamais été du temps

des P. P. Jésuites. Le P. Le Strat est en vénération et il opère beaucoup de conversions. Son énergie et son zèle, dans un corps mourant, font pleurer ceux qui l'entendent parler. Sa position, vu son infirmité et son état de souffrance, a été et est encore bien pénible; mais Dieu bénit son sacrifice et l'en récompense.

Les P. P. Kérambun et Coquet travaillent aussi beaucoup et avec fruit.

(Lett. du 1^{er} mai 74)

Nouvelles récentes

des C^{tes}.

— Nous recommandons aux prières des C^{tes} un scolastique ^{partit de} Rockwell, M. Sullivan, décédé le 9 août dans sa famille, dans les dispositions les plus consolantes de piété. Il a eu le bonheur de faire, avant de mourir, sa Profession et ses vœux perpétuels.

— Outre le P. Corbet et le F. Adrien, dont le retour est annoncé dans le corps du Bulletin, le P. D'Hyèvre, rentré de Sierra-Léone, est arrivé le 27 août à la Maison-Mère.

— Est parti le 30 août de Marseille pour Chandernagor, le P. Barthet; il a été autorisé, par le C. P. Père, à s'arrêter une quinzaine de jours à Rome en passant. — Le 13 sept. s'est embarqué pour le rejoindre à Naples, le F. Honorius destiné à la même C^{te}.

— Sont partis pour Bourbon, à la même date que le P. Barthet, les P. P. Ditner et Allain;

— Pour Haïti, le 20 sept., de St-Maxime, les P. P. Runtz et Jarles, nouveaux profès comme les deux précédents, plus un scolastique, M. Prono.

— De plus, les départs suivants vont avoir lieu incessamment:

Le 25 sept. du Havre, pour St-Pierre et Miquelon, le P. Oster et le F. Marie-Liguori;

Le 27, de Marseille: pour Bourbon les P. P. Corbet, Kiengler, Janny et le F. Edmond;

Pour Maurice, le P. Dubail

Divers autres départs doivent encore s'effectuer dans le cours du mois prochain.

— Nota: Prière aux C^{tes} de France d'envoyer au plus tôt leur Bulletin.

Bulletin Général.



Maison-Mère.

Décret portant acceptation de la direction
du Séminaire-College fondé à St-Denis, (Réunion)
par M^{gr} Delannoy (8 sept 1874.)

On a parlé au dernier Bulletin de Bourbon (p. 189) du projet de M^{gr} Delannoy de fonder dans son diocèse un collège ecclésiastique, et des pressantes instances de sa Grandeur pour nous faire accepter la direction de cette œuvre. Précédemment déjà, différentes propositions nous avaient été faites dans ce même but de la part de M^{gr} Maupoint; mais on n'avait pas cru pouvoir accepter, en égard aux circonstances particulières dans lesquelles ces projets se présentaient alors. Cette fois encore, bien que les conditions offertes par le nouvel Evêque de St-Denis fussent plus favorables, la Maison-Mère eût sincèrement désiré, si la chose eût été possible, décliner la charge de ce nouveau collège, soit à cause des difficultés que présente la situation en face du Lycée, soit surtout à cause du personnel relativement nombreux qu'exige un établissement de ce genre et des besoins de nos œuvres déjà existantes. Pour le C. R. Terre en particulier, nous pouvons dire que cette affaire a été véritablement un sujet de préoccupations et comme d'anxiétés. Mais c'est un sacrifice auquel il était impossible de se soustraire.

Chargés, en effet, du soin religieux des colonies françaises, c'est pour nous un devoir de pourvoir autant que possible à leurs

besoins spirituels. Or, pour l'île de la Réunion, l'œuvre en question est certainement, comme l'a très-bien compris M. gr. Delannoy, l'une des plus nécessaires et des plus urgentes; car c'est le seul moyen de préserver la foi et les mœurs de la jeunesse de la classe instruite contre les dangers du Lycée universitaire de St-Denis.

Du reste, si nous n'avions pas accepté, M. gr. Delannoy aurait été nécessairement amené à faire appel à une nouvelle corporation religieuse en dehors des trois qui se trouvent déjà dans la colonie. Ce qui aurait pu tourner par ailleurs contre les intérêts de la Cong^e par rapport à l'œuvre coloniale qui nous est confiée.

Une autre considération enfin qui a surtout décidé la Maison-Mère à accepter cette œuvre, c'est qu'elle a paru providentielle-ment préparée pour nous ménager à l'île Bourbon une position plus assurée. On sait en effet à quel état sont actuellement réduites nos autres œuvres dans cette colonie. D'un moment à l'autre, elles peuvent être entièrement supprimées par le mauvais vouloir de l'Administration, dominée de plus en plus par l'influence des idées révolutionnaires. Et alors nos Pères se seraient trouvés sans emploi, sans asile, et obligés peut-être de quitter le pays. Le coll. légal diocésain qui nous est confié par Monseigneur Delannoy nous donnera désormais une position plus sûre, indépendante de l'Administration civile, et à l'abri de toutes les difficultés auxquelles nous avons été jusqu'ici exposés.

En outre cet établissement pourra peut-être procurer quelques bonnes vocations non seulement pour le diocèse, mais encore à la Cong^e. Les R^{es} Pères Jésuites en ont recueilli plusieurs par le passé; et depuis la colonie en a également fourni quelques-unes pour le séminaire du St-Esprit. Il est à croire que les souvenirs et l'exemple du R. P. Le Tavasseur ne resteront pas sans résultats auprès de ses jeunes compatriotes.

Pour ces diverses considérations, le conseil a cru devoir accepter l'œuvre que nous proposait M. gr. Delannoy, après en avoir délibéré dans la séance du 2 juillet. C'est à régler les conditions. Sa Grandeur nous avait d'abord offert de prendre l'établissement à notre charge, moyennant une subvention déterminée. Mais on

a cru plus opportun de s'en tenir simplement aux conventions déjà fixées pour nos autres établissements de la Martinique et de la Guadeloupe. M. l'abbé Carnié, envoyé par Monseigneur pour traiter l'affaire en son nom, fut aussi entièrement de cet avis, et voulut bien en écrire à sa Grandeur. Le Prélat accepta lui-même cet arrangement, et il s'empressa d'envoyer sa réponse par le retour de la Malle, en faisant expédier une dépêche d'Aden, et pressant le départ du personnel. Cette dépêche, partie de Bourbon le 21 août, nous est parvenue le 1^{er} septembre.

Le C. R. Père a rendu en conséquence, sous la date du 8 sept. Fête de la Nativité de la Ste Vierge, le présent Décret, acceptant la direction du séminaire-collège de St-Denis, et érigeant à cet effet une nouvelle C^{té}. On ne doit avoir en commençant que les classes inférieures jus qu'à la 4^e inclusivement, sauf à ajouter ensuite successivement les classes plus élevées.

Nominations et placements.

Par diverses décisions du C. R. Père, rendues dans le courant du mois de septembre, ont été effectués, dans le personnel des Pères, des Frères et des aspirants, les nominations, mutations et placements qui suivent :

Nominations de Supérieurs... — Le P. Corbet, précédemment Supérieur à la Erinidad, a été nommé Supérieur Provincial de nos Établissements de l'île Bourbon, en même temps que Supérieur local du séminaire-collège de St-Denis. (Déc. du 24 sept.)

Le P. Danger, provisoirement employé à la Maison-Mère depuis la suppression des C^{tés} d'Allemagne, a été envoyé comme Supérieur à St-Jean, en remplacement du Père Thomas, auquel sa santé ne permettait plus de continuer cette charge. (Déc. du 30 août 74)

À Sierra-Léone, le P. Gommenginger a été nommé par le C. R. Père Supérieur de la C^{té} et en même temps Vice-Préfet de la Mission, selon le Recueil ap^o du 28 avril 1872,

en remplacement du P. Ohyèvre, revenu en France.

Conformément aux Constitutions, ces différentes nominations sont faites pour trois années.

Placements des nouveaux Profès. — Voici les destinations données aux nouveaux Profès :

Le P. Kraemer a reçu son obédience pour la C^{te} de N. de Langonnet, où il doit professer la philosophie au 3^e Scolasticat.

Le P. Collet est placé, du moins jusqu'à nouvel ordre, à Rockwell ;

Le P. Javorski, à Braga ;

Les P. P. Martin et Bosch, en Sénégambie ;

Le P. Gachon, au Gabon ;

Les P. P. Dubail et Favrat, à Mawrice ;

Les P. P. Ditner, Allain et Jauny, à Bourbon ;

Le P. Picarda, à la Martinique ;

Les P. P. Runtz et Jarles, en Haïti ;

Le P. Richartz reste encore en réserve jusqu'à nouvel ordre

Mutations parmi les Pères. — Le P. Brunetti (centaine) a été appelé de Langonnet à la Maison-Mère ; il doit provisoirement professer la philosophie au séminaire des Colonies. (V. n. 24 sept.)

Le P. Thomas est attaché à la Maison de Beauvais, où il pourra encore, on l'espère, malgré sa mauvaise santé, aider aux autres Pères, en complétant le personnel de la C^{te}.

Le P. Scheuermann, revenu récemment de la mission du Zanguebar, ayant besoin pour refaire sa santé, de passer une année en France, est attaché pour ce temps, à la C^{te} de Langonnet.

Le P. Ohyèvre a sa destination pour la C^{te} de Bordeaux, où il doit remplacer le P. Richard décédé.

Ont leur obédience pour Eoulon, le P. Bangratz, précédemment à St-Etan, et le P. Dessaint à Cellule — Le P. Walter, qui était également à Cellule, doit remplacer le P. Bangratz à St-Etan.

En retour, sont placés à Cellule le P. Claus, précédemment à Langonnet, et le P. Ray, revenu de la Guadeloupe — Celui-ci remplace en cette C^{te} le P. Kientzler envoyé à Bourbon avec le P. Corbet.

Le P. Oster, placé depuis sa Profession à la C^{te} de Blackrock.

a reçu son obédience pour l'établissement de St-Tierre et Miquelon.

Les P. P. Heizmann et Mooney, de la C^{te} de Rockwell, ont également une nouvelle destination, l'un pour les C^{tes} des Etats-Unis, l'autre pour Chandernagor.

Enfin le P. Müller, rentré l'an dernier de la Trinidad, a reçu sa destination pour Sierra-Léone.

Placement des Frères. — Le F. Vincent, auparavant à Cellule, est placé à la Maison de Paris.

Sont envoyés à St-Ilan, le F. Nicomède rentré du Gabon, et le F. Sixte, de la C^{te} du St-Cœur de Marie;

À Braga, le F. Gatien, de la maison de Paris;

À Cellule, les F. F. François-d'Assise, de St-Ilan, et Louis-Joseph, nouveau Profès;

En Sénégambie, les F. F. Fridolin, de la C^{te} du St-Cœur de Marie, et le F. Wolfgang, de St-Ilan;

Au Gabon, le F. Chierry, nouveau Profès;

À Sierra-Léone, le F. Sabinus, de la C^{te} de Blackrock, en remplacement du F. Marie-Figuori.

Au Congo, le F. Hilaire, de la C^{te} de Langonnet;

À Maurice, le F. Posithie de la C^{te} de Paris, et le Frère Gaétan, de la C^{te} de Blackrock;

À Bourbon, le F. Edmond, auparavant à la Trinidad;

À Chandernagor, le F. Honorius, nouveau Profès;

À la Guyane, le F. Benno, de la maison de Beauvais;

À St-Tierre et Miquelon, le F. Marie-Liguori;

Aspirants placés en maison. — M. Newport, novice, est envoyé de Chandernagor à l'île Maurice;

Un autre novice, M. Julien, est placé provisoirement à Blackrock.

Quant aux Scolastiques, ont été envoyés en Haïti, M. Diono; à Cellule, M. M. Hennebois, Laval, Laurent et Sigelin.

— Les Novices-Frères Cyprien et Paul de la Croix ont été également envoyés en maison: le premier à Coulon, et le second à Langonnet.

Haïti.

Ct^e de St- Martial.

Fév - Sept. 1874.

1. Ministère aux grandes vacances. — 2. Nombre des élèves. Etudes. — 3. Costume.
- 4. Moyens d'émulation. Cercles. — 5. Soirée littéraire Ecole normale projetée.
- 6. Dérèglement du P. Weick et des élèves dans un incendie. — Remerciements du Sénat.
- 8. Exercices de pompiers organisés. — 9. Personnel. Ordin^o: de M. Schuster. —
10. Ministère. Conversion du médecin de l'hôpital. — 11. Relations avec le clergé. Mgr Billion en Haïti jésuites. — 12. Démission du Président Nissage. Elect^o: de Domingue. — 13. Situation religieuse. Examinés.

— Bulletin de la Ct^e. — 1. ^o Durant nos vacances de fin d'année, nous nous sommes livrés à divers travaux du St- ministère. Ainsi outre la station d'Avant prêchée à st^e Anne avec les P. Le Douarin et Caragnat, le P. Audrin a préparé une 1^{ère} Communion dans la même paroisse, et après avoir donné aux frères de Floënnel leur retraite annuelle, il est allé visiter Léogane, le Grand-Goave, le Petit-Goave, Miragoane, la Petite-Rivière et l'Anse-à-Teau — Le P. Le Douarin a eu de son côté à donner les exercices de la retraite aux Sœurs de St-Joseph, réunies des différents quartiers, à Port-au-Prince, au nombre de 22. — Le R. P. Supérieur a fait, avec le P. Finot, une mission dans le quartier du Fond-Ferrier, section dépendante de st^e Anne — Et enfin le P. Weick est allé à l'Arcabaie.

„ J'avais été envoyé là, écrit-il lui-même au E. R. Père, pour prêter secours à un prêtre malade. Je fis à cheval et sans fatigue le trajet de 15 lieues qui sépare Port-au-Prince de cette ville. Sans nul retard j'ouvris la retraite de 1^{ère} Communion qui eut lieu à la fête de Noël. Il y eut 34 premiers communicants, et de plus 500 personnes s'approchèrent alors de la st^e Table. Les fatigues ne me manquèrent pas pendant ce séjour à l'Arcabaie: faire les instructions et le catéchisme, confesser, visiter les malades quelques-uns à 2 ou 3 lieues de distance; tout cela ne laissait nul repos. Mais c'est alors qu'on sent de quelles consolations Dieu remplit l'âme du missionnaire. (Lett. du 19 janv. 74)

— 2. „ Notre rentrée, continue le Bulletin, nous donnait dès le premier jour,

(3 février,) 125 élèves. Une semaine après était célébrée par M. l'Archevêque la messe du St-Esprit et nous pouvions en présenter 166 à Sa Grandeur. Enfin en mars, nous en comptons 204, nombre qui tend toujours à s'accroître.

« L'Établissement est, on ne peut mieux posé dans l'opinion. Et bien que par suite du prix croissant des denrées alimentaires, nous ayons été obligés d'augmenter celui de la pension, de la demi-pension et de l'externat, les enfants nous arrivent en masse. Nous avons perdu très-peu d'anciens, et nous avons beaucoup de nouveaux dont plusieurs viennent des établissements réputés les meilleurs : lycée national, école polynatique de M. Villevalaix, école supérieure de M. Hyacinthe Jacob.

« Du reste, voici encore qui montre l'estime qu'on fait de l'éducation reçue au petit séminaire. La rétribution mensuelle pour les externes est de 3 piastres (15^f, 99^e.); au lycée au contraire, ils sont admis gratuitement, en nombre illimité, paraît-il. Or, ce lycée n'est qu'à trois minutes de chez nous. Qu'arrive-t-il cependant? c'est que nous avons 120 externes qui suivent nos cours, moyennant la rétribution scolaire sus-indiquée, alors que sans dépenser un seul cope (un sou), les familles pourraient les placer au lycée. »

— 3. « Depuis la fête de St-Louis de Gonzague nos élèves ont revêtu un costume uniforme spécial. pantalon blanc avec lisérés bleus; lévite bleu-foncé, avec parements bleu-céleste, casquette galons d'or, ornée du chiffre de la maison, (croix d'or entre deux palmes); ceinturon et boutons portant la même marque. Nos enfants sont tout fiers de ce gracieux costume, qui les fait assez bien ressembler à de petits officiers. »

— 4. « Pour les stimuler — dans l'amour de l'étude et de la vertu, nous avons favorisé parmi eux deux cercles, comme ils disent, le cercle littéraire, ouvert aux élèves des classes supérieures, et le cercle d'Espérance, pour les enfants moins avancés qui montrent de la docilité, du travail et de la piété. Ces deux cercles ont pour ainsi dire pris naissance spontanément: ils tiennent leurs réunions hebdomadaires; et chacun d'eux s'est abonné à une revue de France,

le cercle d'Espérance au Rocher et le cercle littéraire à la semaine des familles.

« Les Petites lectures comptent quelques abonnés; notre bibliothèque s'est beaucoup augmentée, et une petite feuille bi-mensuelle; Le Messager de St. Martial, rédigée par les élèves de seconde; ouvre ses colonnes à tous les bons devoirs qui lui sont présentés, sans parler du cahier d'honneur de chaque classe, où sont inscrits les devoirs que les professeurs jugent dignes de cette marque de distinction.

« L'instruction religieuse prend aussi des développements. Nous avons mis l'abrégé du catéchisme de Persévérance de Mgr. Gaume entre les mains des élèves de seconde, 3^{ème} et 4^{ème}; c'est une distinction qui les flatte et les stimule dans l'étude des vérités religieuses.

« Les séances de diligence toujours présidées par Mgr. l'Archevêque, les examens semi-publics, les fêtes de famille consistant en soirées scientifiques ou en soirées littéraires; tout cela met de la vie parmi notre petit monde, et donne à notre Etablissement un relief qui nous attire la confiance des familles et augmente le nombre de nos élèves,

— 5. « Le jour de St. Martial (30 juin), fête patronale du Petit-séminaire, nous avons eu une de ces soirées littéraires. Voici comment en rend compte une feuille de Port-au-Prince, le Peuple, dans son N^o du 11 juillet:

« Parmi les nombreux invités, on remarquait M. M. S. l'Archev. de Port-au-Prince et l'évêque du Cap, récemment arrivé en Haïti, plusieurs membres de l'Assemblée nationale constituante, le doyen du tribunal civil, le directeur de l'école secondaire, des négociants, etc. Aussitôt que les invités eurent pris place dans la grande salle d'études, ornée pour la circonstance, de draperies et de feuillage, le corps de musique se fit entendre. Nous avons constaté qu'il a fait de notables progrès, et nous en félicitons nos jeunes artistes. La séance littéraire a commencé par un discours-programme, composé par le jeune Ed. Lespinasse. Après avoir remercié l'auguste assemblée de l'intérêt et de la sympathie qu'elle témoigne aux études de cette jeunesse; l'orateur s'adressant à Mgr. Hoillon, év. du Cap: « Maintenant, dit-il, que vous êtes appelé à un poste plus élevé, nous espérons, Monseigneur, que malgré la sollicitude si grande que réclame la lourde charge de l'épiscopat, vous garderez toujours au fond de votre cœur une prière et un souvenir pour les enfants du Petit-séminaire St-Martial, »
Ce qui nous plaît surtout dans ces exercices littéraires, c'est que chaque pièce se termine par une allusion patriotique. C'est l'éloge d'Haïti que prononce

Malbranche; en parlant de Charlemagne et de Clovis, le jeune Légaud demande à Dieu de faire naître de tels hommes pour le bonheur de la patrie. L'année dernière, la distribution des prix se terminait par un hymne à l'indépendance d'Haïti. Ce n'est pas seulement le sentiment religieux et moral que les R.^{es} Pères du séminaire cherchent à développer dans les cœurs de nos jeunes enfants, c'est cet amour sacré de la patrie, sans lequel les peuples ne peuvent faire de grandes choses....

« Nous ne terminons pas, sans remercier ces bons Pères et nos jeunes et intéressants élèves de nous avoir procuré une si agréable soirée, et sans leur demander de vouloir bien de temps en temps nous gratifier de ces innocents plaisirs.

signé: Un ami de la littérature.

— C'est, continue le Bulletin, de la C^{te} la première soirée littéraire de ce genre qui ait eu lieu au séminaire Collège. Nous pouvons croire que les assistants ont été vraiment satisfaits. A la fin de la séance, un membre de l'assemblée constituante disait avec chaleur à l'un de ses collègues: « Mon cher, ce sont des institutions comme celle-là qu'il nous faut! aussi quand j'entends parler défavorablement du petit séminaire, le sang me bout dans les veines. »

« Partout en Haïti l'on cherche à donner une sérieuse impulsion aux études. Mgr Guilloux se préoccupe d'établir une école normale pour la formation d'instituteurs catholiques. Dans ce but sa Grandeur a recommandé, dans son allocution synodale du 25 janvier, l'œuvre des écoles catholiques, destinée à concourir à cette fondation. Cette œuvre a été inaugurée le 2 fév. à la cathédrale. (Bull. relig.^e avril et mai 74)

« De son côté, le Gouvernement exerce une surveillance attentive sur les écoles et les institutions établies dans les divers quartiers du territoire de la république, mais il y a beaucoup à faire pour mettre partout les choses sur un bon pied. (Moniteur du 9 mai. Rapport sur les écoles.)

— 6. « Nous parlions au dernier Bulletin, du concours prêté par nos jeunes élèves dans un des incendies dont Port-au-Prince est si souvent le théâtre. Ils ont eu depuis l'occasion de se signaler d'une façon plus remarquable encore, tant pour l'habileté déployée dans les manœuvres que pour les résultats obtenus. L'incendie, on peut le dire, est en quelque sorte le fléau endémique de Port-au-Prince. Depuis 1820, on en a compté plus de quarante, dont une dizaine des plus désastreuses. Celui du 12 avril menaçait de s'étendre au tiers de la ville; il s'était déclaré pendant la nuit. A 1h. du matin, 25 de nos élèves s'élançent vers le lieu du sinistre, équipés en vrais sapeurs pompiers, casque entête, hache sur l'épaule, et munis de trois pompes avec 500 mètres de tuyaux, d'échelles, de cordes, de seaux etc. Ils

traversent la ville au pas de course et au son du clairon, disciplinés et soumis. A leur arrivée, cinq grandes maisons s'embrasaient déjà, d'autres allaient être atteintes. Cependant l'attaque est si prompte et si bien conduite de leur côté que la flamme s'arrête sur toute la ligne, ils lui arrachent même une maison déjà entamée. Au fort de l'action se présente le Président Nissage; il a vu le P. Weik donner des ordres, et mettre souvent la main à l'œuvre; il va droit à lui et lui tend affectueusement la main. Le P. Weik s'excuse, étant tout couvert de boue.

« Ecla ne fait rien, dit le Président, donnez-moi cette noble main, » et il la serre fortement dans les siennes. Peu après, le général Brice, président de la chambre des députés, rencontre notre confrère et l'embrasse devant tout le monde. Enfin après 6 heures de fatigues, nos jeunes élèves rentraient au séminaire, heureux et fiers d'avoir si bien et si utilement payé de leur personne. Une souscription s'est tout de suite ouverte en ville dans le but d'offrir à l'établissement un témoignage de reconnaissance pour la belle conduite des élèves; au bout de 6 jours elle réalisait 8000 \$, et on estimait qu'elle allait monter en un mois à 15000 \$, » (Lett. du P. Audrim., 20 av. 74)

— J. & Le Sénat de la République a voulu s'associer officiellement à ces démonstrations publiques de gratitude en adressant un Message à l'Archevêque de Port-au-Prince. Voici cette pièce et la réponse que M^r. Guilloux s'est empressé de faire

« Maison nationale du Port-au-Prince, 17 avril 1874.

« Sénat de la République.

— « Message à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Port-au-Prince.

« Monseigneur.

« Le Sénat a été informé, dans sa séance du 13 courant, de la belle conduite qu'a tenue dans le récent incendie du Port-au-Prince, le corps des jeunes pompiers du séminaire-collège. Il a décidé à l'unanimité, sur la proposition du sénateur Boisson Canal, que son bureau adresserait un message à Votre Grandeur pour lui exprimer combien cette conduite de vos jeunes élèves lui a saisi de satisfaction, et pour lui prier de vouloir bien transmettre l'expression de ce sentiment tant à ces jeunes gens qu'aux Pères qui les dirigent.

« Le Sénat est heureux de constater qu'ils apprennent ainsi, au séminaire-collège, non seulement les éléments des lettres, des sciences et leurs devoirs de religion, mais encore les devoirs et le dévouement envers la chose publique.

« Le Sénat profite de cette occasion, Monseigneur, pour vous remercier

des sentiments élevés que vous portez dans l'exercice de vos hautes fonctions. Il rend également justice au dévouement du nouveau clergé qui a recruté et que dirige votre Grâce. Le Sénat apprécie tant d'efforts et de dévouement, qui tendent à développer dans nos populations, au moyen de l'éducation religieuse, les bonnes mœurs, les vertus et la civilisation chrétiennes.

« Le Sénat vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de sa plus haute considération.

Le Président du Sénat,

A. Moénard.

— Monseigneur a répondu: — « Port-au-Prince, le 15 avril 1874.

« A. Moonsieur A. Ménard, Président du Sénat.

« Monsieur le Président,

« Je suis profondément touché du Message en date de ce jour, dont vous venez de m'honorer au nom du Sénat.

« Le témoignage de haute satisfaction que ce grand Corps de l'Etat veut bien accorder aux chers élèves de mon Petit-Séminaire-Collège, ainsi qu'aux respectables Pères à qui j'en ai confié la direction, pour le dévouement intelligent dont ils ont fait preuve dans l'incendie du 12 de ce mois, sera pour les uns et les autres un encouragement dont ils seront comme moi heureux et fiers. En ouvrant cette maison à la jeunesse haïtienne, Nous avons eu pour but de préparer au pays une génération intelligente et dévouée, sous la puissante influence du principe religieux.

« Appuyés sur vos suffrages, nous ne cesserons de diriger tous nos efforts vers ce noble but.

« Je ne suis pas moins sensible, Monsieur le Président, à la bienveillante appréciation que le Sénat a bien voulu faire de mes faibles travaux et du dévouement de mon clergé. C'est avec une grande joie que nous consacrons ensemble tout ce que nous avons de forces et de santé, pour répandre autour de nous la lumière et la vie catholique pour propager par l'éducation religieuse de nos populations, comme le Sénat le dit si bien, les bonnes mœurs et les vertus chrétiennes, les plus fermes soutiens de l'ordre domestique et social. Si quelque chose était capable de nous dédommager en ce monde des labeurs incessants de notre tâche, ce seraient assurément des marques de sympathie aussi touchantes que celles dont le Sénat nous honore aujourd'hui.

« Veuillez donc me permettre, Monsieur le Président, de vous prier d'être auprès de vos collègues, l'interprète de ma reconnaissance et de celle de mon clergé.

« Et agréer l'hommage de nos sentiments aussi respectueux que dévoués.

+ Alexis, Archev. de Port-au-Prince.

— Voici la lettre par laquelle Sa Grandeur a communiqué au R. P. Simonet Supérieur du Petit-Séminaire, le Message du Sénat:

« Port-au-Prince, le 16 avril 1874.

« Au R. P. Simonet, Supérieur du Petit-Séminaire-Collège.

« Mon bien Révérend et cher Père,

« Je suis heureux de vous transmettre copie du message que je viens de recevoir du Sénat à l'occasion de la belle conduite de nos jeunes pompiers dans l'incendie du 12 avril

« Je me réjouis et je suis fier du bienveillant témoignage rendu par un des grands Corps de l'Etat aux maîtres et aux élèves de mon Petit-Séminaire-College, et je renouvelle aux uns et aux autres les remerciements que je me suis empressé d'aller leur porter du fond du cœur, le lendemain du sinistre où ils se sont si noblement signalés

« Je vous bénis bien affectueusement, cher et Révérend Père, ainsi que vos dignes collaborateurs et vos chers enfants en N. S.»

+ Alexis, Archev. de Port. au Prince.

— 8. « Pour répondre au vœu unanime des habitants de Port-au-Prince, et favoriser aussi l'établissement, en ville même, d'un corps de pompiers dont le concours serait si utile, le P. Supérieur laisse continuer au séminaire les manœuvres propres à former nos jeunes élèves à l'art d'éteindre les incendies. C'est là un exercice hygiénique et en même temps avantageux à un point de vue moral, dans un pays où, en souvenir de l'esclavage, toute occupation manuelle est réputée avilissante. Cependant pour assister à ces manœuvres il faut une autorisation écrite des parents, laquelle déclare les directeurs exempts de toute responsabilité en cas d'accidents, et permette aux enfants de suivre en ville le corps des pompiers, supposé que dans un incendie, le P. Supérieur autorise cette sortie (1). Avis aux familles, inséré au Moniteur haïtien du 11 avril 74.)

— 9. « Dans le courant de l'année, un de nos professeurs, M. l'abbé Rüscher, rédacteur-gérant du Bulletin Religieux d'Haïti, a dû nous quitter à l'effet d'aller en Europe remettre sa santé. Le départ de ce bon et digne ecclésiastique a fait un vide que nous n'avons pu que difficilement combler. » — M. l'abbé Rüscher arrivé le 22 mai à Paris est resté à la Maison-Mère jusqu'à son départ, le 11 juin, pour le Tyrol, son pays natal; il est bien attaché à la Cong. et tout dévoué à la Clé de Port-au-Prince. —

« La Clé se compose maintenant des PP. Simonet, Supérieur, Le Douarin, Lang, Audrin, Weik, Caragnat et Schlewöck; des F. F. Marie-Stanislas, Claver, et Bénédicte; de M. M. Schuster et

(1) Ces raisons spéciales, avec les réserves établies, expliquent seules ce qui ailleurs paraîtrait déplaire.

Vatran, Scolastiques. Nous avons en outre trois Postulants-Frères du pays, nommés : Mathurin, Joseph et Pierre-Paul.

« Le jour de la Pentecôte M. Schuster, autorisé à cet effet par le E. R. Père, a reçu les ordres mineurs des mains de Mgr Guilloux, dans la cathédrale de Port-au-Prince. Un concours immense de fidèles remplissaient les trois nefs de l'église. »

— 10. Nous prêtons, autant que possible, notre concours pour le st ministère, soit au clergé de la cathédrale soit à nos Pères de st Anne. Ses détails trouveront mieux leur place au Bulletin de cette dernière C^{te}.

« Le P. Le Douarin est toujours chargé du service religieux de l'hôpital militaire, et il s'en acquitte avec fruit.

« Ainsi, la nuit de Noël, tous les habitants de Port-au-Prince ont été bien édifiés de voir le Docteur Marchand, médecin en chef de l'établissement, venir s'asseoir à la st^e table. Ce bon vieillard à cheveux blancs avait eu le bonheur, il ya 50 et quelques années, de faire sa 1^{re} Communion, mais il avait cessé presque aussitôt de s'approcher des sacrements. Dès que le P. Le Douarin fut nommé aumônier de l'hôpital, il remarqua cet homme vénérable qui assistait assez régulièrement à la st^e messe et écoutait attentivement les instructions. Il y eut plus tard des relations plus intimes : la femme et la fille du docteur aidant, la question religieuse fut mise sur le tapis. La réponse du médecin en chef était invariablement la même : « Ça viendra, ça viendra, j'y pense, à plus tard. » M. Marchand est un blanc, il est né en Haïti au moment où Jacques Dessaline faisait partir ou périr tous ceux de cette couleur. Il se plaît à parler de sa mère et à raconter avec des larmes d'attendrissement, par quel hasard il a échappé avec elle au massacre. Bref, après bien des ajournements, il a voulu fêter le 69^{ème} anniversaire de sa naissance par un retour sincère au bon Dieu : plus d'un mois à l'avance, il venait chaque semaine au séminaire trouver son aumônier, avec lui il repassait ses prières, son catéchisme, ses actes d'avant et d'après la Communion ; il se confessait aussi, et tout cela avec la simplicité d'un enfant. Enfin est arrivé le beau jour. Non seulement il a fait sa Communion, mais il a aussi voulu être confirmé.

Mgr Guilloux, après avoir chanté pontificalement des Vêpres de Noël, l'a fait venir au pied de son trône et lui a donné la confirmation, en présence d'une foule immense de fidèles bien touchés de ce spectacle. Le bon Docteur pleurait d'émotion. Le P. Le Douarin n'a fait que moissonner ce que d'autres avaient semé avant lui ! En effet, M. Marchand avait eu des rapports pleins de cordialité avec Mgr Du Cosquer, Mgr Guilloux, jadis aumônier de l'hôpital, ainsi qu'avec les P. P. Pascal, Chenay, Maistre et Hymonin qui l'avaient souvent rencontré dans l'exercice de leur st^e ministère. »

— 11. « Nous avons mentionné plus haut l'arrivée de M^{gr} Hüllion évêque du Cap-Haïtien et du Port de Paix. Déjà en avril, M. l'abbé Le Maître, son vicaire général, débarqué à Port-au-Prince, était allé prendre possession des deux diocèses au nom de M^{gr} Hüllion, après avoir été agréé par le Gouvernement. Le 27 avril, M^{gr} Guilloux nous avait conduit lui-même M. l'abbé Le Maître pour lui faire visiter le séminaire, en même temps que quatre sénateurs, dont le nouveau-président, M. Dupont et deux députés.

« Quant à M^{gr} Hüllion, le 25 juin, aussitôt après son débarquement, les Pères se sont empressés d'aller à l'Archevêché lui offrir leurs hommages. Le jour de la fête de S^t Martial, sa Grandeur assistait à notre grand messe, y prêchait, et le soir donnait le salut. Avec lui et M^{gr} Guilloux, a pris part alors à notre dîner, une nombreuse réunion d'ecclésiastiques.

« Le 2 juillet, M^{gr} Hüllion a prêté à la Constitution le serment d'usage, en présence du nouveau Président d'Haïti, le général Dominique. (Moniteur haïtien du 4 juill. 74.)

— « Nous avions annoncé le placement de deux Pères Jésuites, arrivés de Cayenne en Haïti, à Saltrou et au Marigot; ces religieux ont depuis été rappelés en France par leur supérieur, ainsi qu'un de leurs Frères, dont M^{gr} Guilloux comptait se servir pour la formation de son école normale.

« Quant aux Missionnaires de la Société de Marie, leur Sup^l local, le R. P. Rupin, curé de Port de Paix, a prêché cette année la retraite ecclésiastique; le jour de l'ouverture des exercices (20 janv.) M^{gr} l'Archev. l'a nommé chanoine honoraire. »

— 12. « Un mot, avant de finir, sur l'avènement du nouveau président de la République Haïtienne. C'est le 15 mai que les pouvoirs conférés au Président Nissage touchaient à leur terme, et son successeur devait être élu par l'Assemblée nationale, formée des Sénateurs et des représentants des Communes. Beaucoup de membres de cette dernière assemblée voulaient absolument Dominique après Nissage; et craignant que si l'élection suivait une marche régulière et toute constitutionnelle, il n'arrivât que Dominique ne fût pas nommé, ils empêchaient par leur abstention la chambre des Communes de se constituer

en majorité. Le Sénat fit alors des démarches auprès de Nissage, le priant de rester aux affaires, même après l'expiration régulière de ses pouvoirs et, puisque les députés actuels trahissaient leur mandat, de convoquer par de nouvelles élections une assemblée nationale, pour ne se retirer enfin qu'après la nomination faite par cette assemblée, de son successeur légitime. (Moniteur du 25 av. 74)

La situation alors inspirait bien des craintes. D'autant plus que le 19 avril, Dominique était arrivé à Port-au-Prince avec les troupes du Sud qu'il commandait.

Cependant Nissage ne jugea pas opportun de se prêter à la combinaison proposée par le Sénat; et le 14 mai, après avoir nommé Dominique général en chef de toutes les troupes de la République, il remettait le pouvoir aux mains du Conseil des Secrétares d'Etat. (Moniteur du 16 mai 74)

Jamais depuis la conquête de leur indépendance, les Haïtiens n'avaient vu pareil exemple de désintéressement. Aussi, en recevant cette démission, le conseil des Secrétares d'Etat a voulu rendre hommage à cette noble conduite de Nissage. Une pension de 4,000 piastres (20,000^f) lui a été assurée, et il conserve une garde d'honneur de 15 hommes, plus trois officiers d'ordonnance et un secrétaire attaché à sa personne. (Moniteur du 23 mai 74.)

Un arrêté du 20 mai convoquait aux élections d'une Constituante, laquelle devait avoir pour mission de nommer un nouveau Président et de réviser la Constitution, conformément aux mœurs et aux aspirations du peuple haïtien. (Ibid)

Malgré quelques appréhensions de désordres, tout se passa tranquillement. Aussi le 11 juin, l'assemblée élue et organisée, nommait à l'unanimité absolue le général Dominique président de la République en Haïti.

Le lendemain, Dominique prêta un premier serment. L'élaboration de la nouvelle Constitution fut poussée activement, et le 11 août, dans une séance solennelle de l'Assemblée, elle était définitivement promulguée. C'est la Constitution de 1846, sauf quelques modifications.

Dans cette même réunion, Dominique prêta solennellement

serment à la nouvelle Constitution. Après la cérémonie civile, l'Assemblée et le Président se transportèrent à l'église pour assister au chant du *Ce Deum*. (Moniteur Haïtien du 15 août 1874)

— 13. Voilà donc un Gouvernement définitif constitué en Haïti. Mais, écrit le P. Simonet en date du 17 août, à mesure que l'horizon politique se rassérène, l'horizon religieux s'assombrit au contraire. La nouvelle constitution décrète la révision du Concordat à l'effet surtout d'avoir pour Haïti, un clergé national. Dans le public il n'est question que de la rupture du Concordat. Le ministre des cultes a écrit dernièrement à M^{gr} Guilloux de ne plus faire venir de l'étranger d'autres prêtres que ceux qui sortent du grand séminaire haïtien de Pont-château, où l'Etat ne paie plus que 10 bourses.

« Dans le discours que M^{gr} Guilloux a prononcé devant le nouveau Président, à l'occasion du *Ce Deum* chanté après la prestation du serment, le Prélat a dit qu'il appelait les bénédictions de Dieu sur les choses utiles et bonnes contenues dans le nouveau pacte fondamental. Mais, a-t-il ajouté, il y a d'autres lois supérieures à celles qui viennent de la volonté changeante des hommes, les lois de Dieu et de l'Église; et c'est en vue du respect de ces lois que je vais donner la bénédiction. » — Or, il est à remarquer que dans le Compte-rendu de la cérémonie, le Moniteur n'a parlé ni de la présence de M^{gr} Guilloux ni de son discours. D'ailleurs, bien que la célébration de la messe figurât au programme de la solennité, elle n'a pas eu lieu. (Lett. du 17 août 74)

De toutes parts dans les quartiers et paroisses du territoire haïtien, on se préoccupe des modifications projetées au Concordat, et les fidèles sollicitent, par des neuvaines publiques, qu'il soit intégralement maintenu.

Quant au nouveau ministre des cultes dont parle le P. Simonet dans sa lettre, c'est M^r Thomas Madiou. On craignait que le porte-feuille des cultes ne fût confié à un protestant, M^r Doco. Grâce à Dieu, dans la nomination qu'il a faite, dès le 15 juin, du Conseil des secrétaires d'Etat, le président Domingue n'a pas commis cette faute. On augure d'ailleurs assez favorablement de M. Madiou pour ses relations avec le clergé.

Clé de St^e Anne.

Fév. - Sept. 1874.

1. Sacraments conférés. — 2. Missions au Fond-Ferrier. Bénédiction de cloches, statues et du magasin de l'Etat. — 3. Carême prêché à la Cathédrale par P. Moricet. — 4. Maypolie du P. Maistre. — 5. Francs-Maçons. Protestants. — 6. Besoin d'écoles — Bâth. local. — 1^{er}. Pour 1873, le nombre de nos premières Communions s'est élevé à 180. Le 2 fév., nous en avions encore 112, total: 292 — Il faut compter en outre de 10 à 12 mille autres Communions, 1,001 baptêmes, 94 mariages, 250 malades administrés.

« Le 8 mars, M^{gr} Guilloux devait faire sa visite pastorale à St^e Anne. Mais un érysipèle à la jambe droite empêcha sa grandeur de quitter le palais épiscopal; et c'est dans la grande salle de l'Archevêché, que les fidèles préparés pour la confirmation, reçurent ce sacrement. Ils y avaient été conduits processionnellement par les P. P. François, Moricet et Finot. » (Bull. relig^e mars 74.)

« Pendant la petite mission que le P. Supérieur et le P. Finot firent dans les mornes du Fond-Ferrier, et dont nous avons parlé plus haut, ils obtinrent comme fruit de leur zèle 105 confessions, 4 premières Communions d'adultes, 102 autres Communions, 1 baptême, 2 mariages.

« Le mardi de Tâques, profitant des petites vacances, le P. Simonet accompagné des P. P. Caragnat, Finot et de M. Vatrian, scolaste commençait une nouvelle excursion apostolique dans ce quartier montagneux. Ils s'arrêtèrent successivement à Clémenceau, Chauffard, Laval, tous lieux où la mémoire des P. P. Chenay, Tascal et Maistre, est conservée avec vénération.

« Outre les confessions, Communions, visites aux malades, mariages, qui, grâce à Dieu ne leur ont pas manqué, ils ont béni solennellement une cloche à Clémenceau, une autre à Chauffard et une belle statue de St^e Joseph à Laval. Les cloches sortaient de la fonderie nationale de Port-au-Prince et étaient données par le Gouvernement: la jolie statue de St^e Joseph était un don particulier de M^{me} Nissage.

— A cette occasion, rappelons aussi la bénédiction du nouveau magasin général de l'Etat, faite précédemment la veille de Noël, le

mercredi 24 déc., par le P. Couragnat, alors à S^te Anne. Le Président de la République assistait à la cérémonie avec le Secrétaire d'Etat de la guerre et de la Marine. Il y a eu toasts et speeches, etc. »

— 3.^e Comme ministère en dehors de la paroisse S^te Anne, il faut mentionner aussi la station de Carême à la cathédrale, prêchée par le P. Moricet. Mgr Guilloux, ne pouvant faire lui-même ces prédications, vu son état de souffrance, a prié notre confrère de vouloir s'en charger. Il a eu à donner par semaine deux grands sermons. Sa parole vibrante, surtout dans ses instructions sur les grandes vérités de la religion, a fait beaucoup d'impression sur les hommes de la classe plus éclairée. Cette station, donnée par le P. Moricet à la cathédrale, laissait plus de travail au P. Finot à S^te Anne. Les P^res du séminaire lui sont venus en aide. Les P^rs. Le Douarin, Audin et Couragnat ont prêché les dimanches, et le premier a donné en outre le sermon de la passion le Vendredi-Saint.

— 4.^e Le 21 avril, dans le cimetière intérieur qui entoure l'église S^te Anne, a eu lieu l'inauguration d'un monument funéraire élevé à la mémoire du P. Maître par la piété et la reconnaissance des fidèles de la paroisse. Ils ont concouru aux frais à l'aide de généreuses souscriptions dont les enfants de Marie et spécialement leur présidente, ont pris l'initiative. Ce monument est très-beau ; il revient à plus de 2000 \$. On a célébré à cette occasion un service solennel auquel Mgr Guilloux a assisté, ainsi que M. l'abbé Lemaitre, grand vicaire de Mgr Gillion. Il y avait aussi de nombreux fidèles, et surtout beaucoup de personnes pieuses qui venaient prier pour leur Père défunt. »

— 5.^e Si le bien s'opère en Haïti, et notamment dans la paroisse qui nous est confiée, le mal cependant est encore immense. De nos 35 à 40 mille âmes, il y en a de 1500 à 2000 qui pratiquent, les autres vivent dans le concubinage ou restent plongés dans la superstition. Francs-Maçons et protestants étendent cette corruption par leur propagande. Depuis quelque temps, les francs-Maçons cherchent de toute manière, employant tour à tour la ruse et la force, à faire pénétrer dans l'intérieur de l'église leurs morts, conduits avec tout l'appareil maçonnique : bannières, fleurs d'acacia,

char funèbre orné d'oriflammes, musique militaire. Surtout ils seraient fiers si l'on consentait à faire précéder de la croix ce cortège tout païen. Mais voyant qu'ils n'obtiennent rien, ils ont résolu d'enterrer en loge, leurs membres défunts, morts ou non entre les bras d'un prêtre. C'est ainsi que l'on vit conduire au cimetière, le soir à la lumière des flambeaux et avec tout le cérémonial maçonnique, un de nos conseillers de fabrique, décédé chrétiennement. Cependant plusieurs familles catholiques ont protesté énergiquement en quelques circonstances semblables; et pour les enterrements qui ont suivi, Messieurs les Francs-Maçons ont été obligés de dépouiller leurs insignes et se sont contentés de défiler sur deux lignes devant le char funèbre attendant à la porte de l'église la fin de la cérémonie religieuse.

« Sur notre paroisse nous avons 4 loges; et sur les deux autres, la Cathédrale et St-Joseph, il ne s'en trouve qu'une seule. Chose triste à dire, presque toutes les personnes un peu aisées, jeunes gens ou hommes faits, y sont affiliés.

« Les protestants de leur côté se mettent aussi à l'œuvre. Ils possèdent sur notre paroisse quatre ou cinq temples; et dernièrement encore, une nouvelle secte d'Anabaptistes vient de se fonder près de nous. Elle compte environ 8 ou 10 adeptes qui se réunissent assidûment deux fois le jour, le matin vers 4 h et le soir vers 6 h pour chanter des cantiques et assister au prêché du Révérend. Cette secte tient aussi une école de petits enfants dont le nombre n'est guère que de 4 ou 5. Depuis qu'elle s'est installée près de nous, le nombre des disciples s'est fort peu accru; la population de ce quartier semble très-indifférente du reste à toute initiative de ce genre. »

— 6. — Et pour combattre toutes ces mortelles influences de l'esprit de mensonge, nous n'avons sur la paroisse aucune école franchement catholique. Celles soi-disant catholiques, subventionnées par le Govt; n'offrent guère plus de garantie que les écoles protestantes, qui sont au nombre de huit sur la paroisse du Morne-à-Eau: trois de filles et cinq de garçons. Voici du reste un extrait du compte-rendu fait par le P. Moricet à Mgr. Guilloua, lors de sa visite dans ces différents établissements: — « 371 enfants, dont 172 filles. Voilà le relevé des enfants qui fréquentent les écoles de la paroisse St^e Anne. L'autorité peut juger

par-là du besoin urgent d'écoles religieuses établies dans de meilleures conditions, et sur une plus grande échelle, appelant dans leur sein tant d'enfants délaissés et vagabonds. Chose navrante pour le cœur du pasteur et en même temps triste à dire, sur ce nombre d'enfants, très-peu seulement ont fait la 1^{ère} Communion ! »

« Cela montre combien serait nécessaire l'établissement de deux bonnes écoles de Frères et de Sœurs. »

Cité de Pétionville :

Pentecôte. Visite de Mgr Quilloux. — Nous n'avons, à notre regret, sur cette Cité que l'extrait suivant du Bulletin du séminaire-collège :

« Le lendemain de la Pentecôte, d'après une louable coutume, nous avons eu à Pétionville une petite fête de famille. Les P. François et Aymonin nous ont reçus bien cordialement. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, l'un de ses chanoines et un vicaire de la Cathédrale nous ont honorés de leur présence : nous étions du séminaire-coll. 6 Pères, 1 scolastique, 1 Frère, 2 postulants. »

Etats - Unis.

D'après le dernier Bulletin d'Amérique, la nouvelle Province des Etats-Unis, se composait de trois maisons, toutes les trois dans le diocèse de Cincinnati, état de l'Ohio. (V. ix. p. 332 et 372.) Mais afin de faciliter le développement de la Cong: dans ce pays, nos Pères ont eu plus opportun de renoncer à la paroisse de Berlin qui leur avait été donnée dans ce diocèse, et d'en accepter une autre dans un des Etats voisins, la Pensylvanie, dans la ville et le diocèse de Pittsburg. Le P. Strub, sup: Provincial des maisons des Etats-Unis est chargé lui-même de cette œuvre avec le P. Fichet. Les circonstances montreront plus tard ce qu'il y aura lieu de décider par rapport à ce nouvel établissement et aux œuvres à entreprendre en cet endroit. En attendant, nous commençons ce Bulletin comme

les précédents, par les C^{tes} de Tiqua et de St- Remy

C^{te} de St- Boniface à Tiqua.

Mars - Sept. 1874.

1. Recensement de la paroisse. Conversions - 2. Desserte des environs Versailles - 3. Ferme de Pontiac. Cultures. Visite de M^{gr} Purcell - 4. Relations avec Sa S^{te} Lettre du Prélat.

— 1. « La paroisse qui nous est confiée à Tiqua, écrit le P. Schwab, se compose de 220 familles, soit en tout 1,600 âmes. J'ai fait moi-même le recensement qui m'a donné beaucoup de travail. Car il fallait se transporter successivement dans chaque maison et prendre les renseignements soi-même pour être sûr d'avoir une statistique exacte.

« Le jour de Pâques, j'ai reçu dans le sein de l'Eglise notre médecin, un protestant, que nous avons préparé à son abjuration. Cet excellent homme nous a toujours soignés avec le plus grand dévouement, et jamais il n'a voulu accepter le moindre honoraire.

« Il y a d'autres protestants, dont cinq femmes et trois hommes, se préparent aussi à embrasser le catholicisme; nous espérons pouvoir les compter parmi nos fidèles dans 6 mois. De plus, au mois de mai nous pouvions annoncer à M^{gr} de Cincinnati la revalidation de 10 mariages contractés devant le ministre protestant. » (Lett.

du 26 juin)

— 2. « Autour de Tiqua et comme missions dépendant de notre paroisse, nous avons Eroy, Eipcanoe et Versailles. C'est le P. Kayser qui visite ces localités où il trouve des consolations et où son ministère fait du bien.

« Versailles, ajoute le P. Richert, est une petite ville de construction récente. Là, comme partout en Amérique, on trouve réunis des catholiques, des protestants de toute nuance et des Francs-Maçons. Les enfants fréquentent les écoles protestantes: aussi l'on n'entend point parler dans l'endroit de protestants qui se convertissent, mais bien de catholiques qui se marient avec des protestants. La langue anglaise est parlée par la plupart des catholiques. Or, avant l'arrivée du P. Kayser, ce poste n'avait jamais été desservi par un prêtre pouvant convenablement se faire comprendre

dans cette langue. Pendant le curième j'y ai donné un certain nombre d'instructions en anglais. Des catholiques et aussi des protestants assez nombreux formaient une bonne assistance. » (Lett. du 23 juill. 74.)

— 3. Pour ce qui est de l'établissement de St. Joseph à Pontiac qui se rattache à la Cité de Piqua, c'est là toujours que se trouve la majeure partie des Frères occupés aux travaux de la ferme. La première récolte promet d'être assez bonne, et l'on croit qu'un nombre assez restreint de bras pourrait bien attendant faire valoir cette propriété.

« Le 19 juillet, M. gr. Turcel, Archev. de Cincinnati, fidèle à la promesse qu'il avait faite en janvier, a visité l'établissement. Sa Grandeur y est arrivée le soir avec le P. Ott, et a passé la nuit. Le lendemain, Monseigneur a dit la Ste messe dans l'humble, oratoire de la maison et après un modeste repas auquel sont venus assister tous les Pères des maisons environnantes, Sa Grandeur a repris le chemin de sa ville épiscopale. » (Lett. 24 juill. 74.)

— 4. M. gr. Turcel est heureux du bien que nos confrères font dans son diocèse. A l'occasion de la fête de St. Jean-Baptiste, Patron du digne Prélat, le P. Schwab lui a écrit pour lui exprimer ses vœux et ceux de ses confrères. Monseigneur lui a fait une réponse des plus affectueuses. (Lett. du P. Ott. 17 juill. 74.)

« Le mois précédent à l'annonce que lui faisait le P. Schwab de la revalidation des mariages dont nous avons parlé plus haut, Sa Grandeur répondait par les lignes suivantes :

« Gratias Deo ago ex eo quod tot animæ quæ a religione defecerunt nunc penitentibus reconciliantur. Perge in opere tam difficili cum consueto zelo et animo agere ad lucrandas Deo et Ecclesiæ animas, quas jam inimicus suo ministerio vindicavit. Quomodo per longum adhuc tempus angeli mei esse possitis! quia in meâ diœcesi revera angeli estis. Cum lætitiâ magna semper nuntium operum et laborum tuorum accipiam. Saluto omnes Confratres tuos. Lotus tuus etc.

Cité de St. Remy.

Mars - Sept 1874.

1. Personnel. P. Steurer remplace P. Richard. — 2. Mission à Frenchtown. —
 3. 1^{ère} Com. — 4. Baptême d'une adulté à Newport.
- 1. « Ce fut le 31 janvier que les P. P. Ott et O. Richard quittèrent avec

le P. Baptiste la maison de Ligua, où ils avaient jusque-là leur demeure habituelle, pour aller s'établir à St-Rémy. Compatriotes et condisciples, les deux Pères étaient heureux de se retrouver et d'aller travailler ensemble après 10 années de séparation. Mais un mois d'avril, peu de temps après les fêtes de Pâques, le P. Richert recevait du R. P. Strub une nouvelle obédience pour la Pensylvanie, où il devait prêter son concours à la fondation d'une nouvelle maison. Le départ de ce cher confrère attrista bien tout le monde. Les catholiques de Frenchtown, et surtout ceux de Versailles regrettent aujourd'hui encore ce bon Père, qu'on ne leur a laissé, disent-ils, que le temps de gagner l'estime, l'affection et la confiance de tous.

« Le P. Ott est resté seul avec le P. Baptiste jusqu'au 15 mai, époque où le P. Steurer, précédemment à Berlin, est venu se fixer à St-Remy, pour desservir ainsi plus facilement la mission de Frenchtown. »

2. « Cette Mission avait été confiée dès le commencement au zèle du P. Richert. C'est un quartier habité surtout par des français, généralement catholiques, qui l'appellent d'ordinaire la Champagne. C'est le dimanche de la Septuagésime que le Père Richert y débuta. Pendant le Carême, nous résolûmes d'y donner ensuite une petite mission. Nous travaillâmes à cœur joie, et nous fûmes tout émerveillés et consolés du résultat de nos efforts, visiblement bénis du Bon Dieu.

« En effet, dès le 1^{er} jour de la mission, contre toute attente, nos confessionnaux ont été comme assiégés par une foule de pénitents, pour la plupart ; jeunes gens de 16 à 24 ans. Vers la fin, les gros poissons se sont aussi laissés prendre dans nos filets, et nous avons tout lieu de remercier Dieu de la pêche abondante et quasi miraculeuse que nous avons faite : il y a eu des personnes éloignées, depuis 10 ans et plus, de la pratique de leurs devoirs de chrétiens, qui sont revenues à Dieu. (Lett. 23 juill. d'Ann. 74.)

« Il a été donné au P. Steurer d'avoir la consolation de préparer les enfants de Frenchtown à la 1^{ère} communion. Ce n'est pas sans beaucoup de peine et de patience qu'il y est parvenu. Pour les 34 enfants qu'il y avait, il lui a fallu faire le catéchisme en Français, en Alle-

en Anglais. Grâce à Dieu, tous les enfants, (il y en avait plusieurs de 16 à 17 ans) ont profité des grâces que le Bon Dieu leur a faites, comme on a pu le constater à leur piété exemplaire..»

— 3. « A Newport, autre localité que nous desservons, le Père Steurer a eu la consolation de baptiser une jeune fille de 16 ans. Issue d'un mariage mixte, cette pauvre enfant avait été livrée à elle-même par ses parents plus qu'indifférents en matière de religion. Mais assistant à Newport à la 1^{re} communion, elle fut touchée par la grâce et alors elle manifesta le désir d'être catholique, afin de pouvoir elle aussi, avoir le bonheur de s'asseoir au banquet divin. Comme le P. Steurer ne se rend qu'une fois tous les quinze jours dans cette mission, il confia le soin de l'instruire à une personne pieuse, et bientôt, après un sérieux examen, il l'admit au baptême qu'elle sollicitait avec de vives instances.

Maison de Pittsboug.

Mars - Sept 1874.

1. Voyage du P. Strub à Wheeling, Pittsboug, Cumberland. — 2. Offre de l'Ev. de Pittsboug. Voyage avec P. Ott. Acceptation provisoire. — 3. Paroisse desservie. Orphelinat.

— 1. En dehors des paroisses desservies par nos Pères aux Etats Unis, il est à désirer que nous ayons quelque maison spécialement destinée au recrutement et à la formation des vocations que la Providence pourra nous envoyer en ce pays. Mais avant de rien établir pour cela, il importait d'examiner et de rechercher avec soin le lieu qui pouvait offrir le plus d'avantages. Le P. Strub s'en occupa dès son arrivée, et fit dans ce but quelques voyages dans les diocèses voisins

« Je partis de Tiqua le 9 mars, écrit-il au C. R. Père, et jeme dirigeai d'abord sur Wheeling ville épiscopale située sur les bords de l'Ohio dans la Virginie. J'y ai été reçu avec beaucoup de bienveillance par l'Evêque du lieu Mgr de Wheelan s'exprime parfaitement en français. Comme je témoignais à sa grandeur ma satisfaction de l'entendre parler si bien cette langue, Monseigneur m'apprit qu'il avait

fait ses études théologiques à Paris au séminaire de St-Sulpice et qu'il y avait connu le Vénéré Père. Le Prélat me dit même qu'il avait été son intime ami et que notre St. Fondateur avait eu l'idée de se rendre avec lui en Amérique pour s'y faire ordonner prêtre et se dévouer aux missions abandonnées, mais que ses directeurs, à cause du mal caduc dont il était atteint, l'en avait détourné!

« Monseigneur désirerait bien nous avoir dans son diocèse, surtout pour y fonder un collège. Il nous confierait aussi volontiers son grand séminaire (2). » (Lett. 3 av. 74)

« De Wheeling, je me rendis à Pittsburg, grande ville de la Pensylvanie de 200,000 habitants. L'évêque du lieu, M. Domenech, me fit aussitôt de vives instances pour nous attirer dans son diocèse, en exprimant son regret de n'avoir pas plus tôt connu la Cong^g. C'est un ancien Lazariste d'origine espagnole, mais parlant bien le français. Entre autres propositions il m'a offert une grande paroisse située dans la banlieue, mais devant bientôt faire partie de l'enceinte de Pittsburg. Elle est appelée Schapsbourg et compte de 4 à 500 familles catholiques, la plupart allemandes. Ce Prélat porte dans ses armoiries l'Esprit saint, sous la forme d'une colombe, avec langues de feu rayonnant au-dessous; et pour devise ces paroles: « Veni Sancte Spiritus ». N'y a-t-il pas là, comme une indication providentielle? Toutefois je ne voulus rien promettre, et y allai de là à Cumberland, dans le Maryland diocèse de Baltimore. C'est dans cette ville que les Liguoriens avaient établi leur premier scolasticat. » (Lett. des 3 et 16 av. 74)

— 2. De retour à Tiqua, le P. Strub y trouva une lettre de M. Domenech, en date du 30 mars, qui insistait de nouveau vivement pour attirer nos confrères dans son diocèse, en faisant des offres les plus avantageuses. Il consulta à ce sujet les Pères des diverses maisons des Etats-Unis, et répondit au digne Prélat qu'il retournerait après les fêtes de Pâques pour conférer de nouveau avec sa Grandeur.

Le 9 avril, en effet, le P. Strub se dirigeait une seconde fois sur Pittsburg avec le P. Ott. M. Domenech fut envers eux d'une bonté et d'une affabilité toutes particulières. Nos Pères lui exposèrent leur désir de fonder quelques œuvres pour le recrutement et la formation

(1) C'est là pour nos maisons d'Amérique surtout, un détail intéressant, sur lequel nous nous proposons de donner un jour de plus amples renseignements.

(2) Et seul professeur actuel de ce séminaire cet ancien postulant scolastique de Liguori, M. Desnoyers.

de scolastiques et de Novices-Frères. Sa Grandeur leur promet spécialement tout son concours pour faciliter l'établissement d'un collège que toute la population catholique désire depuis longtemps. Et dans ce but; il leur déclara qu'il profiterait de la première occasion pour leur donner dans la ville une des principales paroisses afin d'aider ainsi à la fondation de l'œuvre.

Voyant ces bonnes dispositions du Vénérable Prélat, nos confrères crurent devoir accepter, provisoirement du moins et avec réserve de l'approbation de la Maison-Mère, la desserte du quartier de Scharpsbourg, afin d'être à même d'examiner de la plus mûrement les œuvres qu'il pourra y avoir lieu de fonder en vue des vocations.

Le climat de Pittsboug est d'ailleurs très-bon; et un grand avantage surtout pour l'œuvre des vocations, c'est qu'il y a là un centre considérable de catholiques. A Pittsboug seul, il doit y en avoir plus de 80,000. Les Marianites ont trouvé déjà plusieurs bons sujets dans cette ville.

— 3. Monseigneur voulut en personne installer nos Pères, dès le lundi suivant, 20 avril. Le P. Strub s'est chargé lui-même de cette nouvelle œuvre, avec le P. Richert, détaché de St-Rémy, et les F. F. Arnold et Moyses.

« Scharpsbourg, écrit le P. Richert, touche à la ville de Pittsboug, laquelle se développe rapidement. Sa situation sur les bords du beau fleuve Allegheny qui se joignant à Pittsboug avec le Monongahelo, forme l'Ohio, est charmante. De belles collines bordent le fleuve des deux côtés. L'église catholique allemande est à une extrémité de la ville au pied de jolis vignobles. Le presbytère est en face. L'église est très-vaste, bien tenue, pourvue de gaz et de calorifère, mais il n'y a point de style. Nos nombreux paroissiens viennent de différentes contrées de l'Allemagne; il y a aussi beaucoup d'Alsaciens et des Lorrains. Nos catholiques sont bons et généreux. Le climat est excellent. » (Lett. 23 juill. 74)

— Une des œuvres que Mgr. Domenech a en vue de confier à nos Pères, c'est un orphelinat de garçons. Il existe déjà pour cette œuvre un comité qui dispose d'un capital d'un million et demi. Au

commencement de mai les membres de ce Comité ont été renouvelés par élection, et le P. Strub, mis en avant par Mgr Domenech, a été choisi par les catholiques pour en faire partie. Le Président est le Prieur des Bénédictins de Lüttsbourg, lequel est très-bien disposé à l'égard de nos confrères. L'avenir fera connaître quelle suite il y aura lieu de donner aux différents projets d'œuvres qui se présentent.

Clé de St-Pierre et Miquelon.

Janvier - Octobre 1874.

1. Voyage du P. Stoll à Terre-Neuve. — 2. Elèves anglais. Nombre. — 3. Examens. Rapport de la Com^{te}. — 4. Distrib. des prix. Retraité. Voyages. — 5. Dispositions de M. Joubert, Comm^{te}. Allocation réduite. — 6. Difficultés p^r l'œuvre. Arrangement: un Père vicaire. — 7. Curé à l'île aux Chiens.

— 1. Son dernier, au mois d'août, le P. Stoll a effectué un petit voyage à St-Jean-de-Terre-Neuve. Voici comment il raconte lui-même la réception qu'il a reçue de l'évêque du lieu, et le ministère exercé à cette occasion:

« Je puis dire que l'ensemble de mon voyage a été satisfaisant. A St-Jean j'ai été très-bien reçu par Mgr l'évêque. Sa Grandeur était aux petits soins pour moi et cherchait de toute façon à me rendre aussi agréable que possible mon séjour en cette ville. Elle m'a conduit en voiture à la campagne pour me faire voir les sites les plus remarquables des alentours. Dans les différentes familles que j'ai visitées, j'ai reçu également une réception bien cordiale. Par suite d'un manque de prêtres suffisants, Monseigneur et le clergé de l'en-droit, m'ont invité à faire du ministère. Ainsi j'ai chanté deux fois la messe, sa Grandeur y tenait beaucoup; j'ai prêché une fois, mais surtout j'ai entendu beaucoup de confessions. Lors du triduum de prières qui se faisait avant l'Assomption, pour le souverain Pontife et les besoins de l'Eglise, il y avait chaque jour des centaines de personnes à vouloir se confesser, et tous les prêtres restaient jusqu'à 10^h au Confessionnal. Comme prêtre étranger, j'avais toujours le plus de monde. Lors de mon départ de St-Jean, Monseigneur m'a invité à revenir.

« En ville, j'ai constaté que jusqu'alors notre œuvre n'était pas connue. Les premiers prospectus que nous y avions envoyés n'avaient pas été répandus, dans la crainte que Monseigneur qui a établi un collège à St-Jean ne s'en trouvât formalisé. Toutes les familles considèrent notre étab^l comme pouvant leur offrir de précieux avantages parce que celui de St-Jean ne leur plaît pas et ne remplit pas les conditions qu'elles en attendaient. Aussi la plupart des enfants de cette ville ont-ils été dirigés l'an dernier sur d'autres collèges en Amérique.

Plusieurs regrettent de ne pas nous avoir connus plus tôt, car ils auraient préféré avoir leurs enfants à St-Pierre, qui est bien moins éloigné. De plus il est certain que dorénavant les parents envoient de préférence leurs enfants à St-Pierre principalement à cause de l'enseignement du français qui manque à St-Jean, ou du moins qui est par-tout considéré comme insuffisant. Là en effet, toujours dans un milieu anglais on a moins souvent occasion de s'exercer pratiquement à parler cette langue. (Lett. du 20 sept. 74.)

— 2. Comme le faisait espérer le P. Stoll dans sa lettre, le petit collège de nos Pères à St-Pierre a reçu divers sujets venant de Terre-Neuve et d'autres s'annoncent encore. « En mai, écrit le P. Payen, nous en avons six. Cela nous fait avec six autres élèves de St-Pierre même, 1^{er} pensionnaires. Le nombre total de nos enfants est de 55. » (Lett. 30 mai 74.)

— 3. Le 23 mars, ajoute le P. Payen, a eu lieu l'examen de nos élèves. La Commission se composait, outre M. Le Cournoix, curé de St-Pierre, de M. Augier de Maintenon, qui a connu M^{rs}: Duval étant au Sénégal, d'un notaire dont nous avons les deux fils, et d'un commerçant très bon chrétien. Je trouve que ces Messieurs ont été en général indulgents dans leur appréciation sur la force de nos élèves. Il faut le dire néanmoins, les élèves de 7^{ème} ont parfaitement expliqué le De viris. Bref la moyenne générale des notes a été de 13, le maximum étant 20. » (L. 8 av. 74.)

« Le collège qui vient d'être fondé, disait la Commission dans son rapport, est dirigé par des professeurs pleins de zèle et qui dans un très-court espace de temps ont réussi à faire faire des progrès rapides aux quelques élèves doués d'intelligence et de bonne volonté qui suivent leurs cours. »

— 4. « Notre distribution des prix, écrit le P. Payen, a eu lieu le samedi 1^{er} août. Nous l'avons avancée afin de profiter des préparatifs qui avaient été faits dans la salle d'audience du Tribunal, pour la distribution des prix du pensionnat des sœurs de St-Joseph. Nous y étions invités par l'administration qui a bien voulu prendre à sa charge une partie de ces préparatifs. Le journal officiel a rendu compte de ces distributions. Quant à moi, mon E. R. Père, je me contente de vous dire que le petit drame la « Malédiction » joué par nos élèves des plus hautes classes a parfaitement réussi. Les deux chœurs n'ont pas eu le même succès. Notre rentrée ne doit avoir lieu que le jeudi 1^{er} octobre

« Ce soir (14 août), je pars pour Langlade, l'une des deux îles Miquelon, où j'ai dû promettre d'aller passer deux jours afin de procurer au personnel du Gouvernement et à certains nombre d'autres

personnes rendues là pour changer d'air et prendre quelques distractions, le bonheur d'entendre la 5^e messe le jour de l'Assomption et le lendemain dimanche. Je rentrerai ce jour-là dans l'après-midi pour commencer tous ensemble notre retraite annuelle, en union avec la Maison-Mère. Après la retraite, le P. Stoll, accompagné du F. Eugène, se rendra à la baie de St-Georges. Ce petit voyage, d'une quinzaine de jours, sera tout à l'avantage de notre œuvre. » (Lett. du 14 avril 74)

— 5. Au nombre des élèves qui ont le mieux répondu à nos examens du mois de mars, il faut citer, écrit le F. Eugène, le fils du Commandant de la colonie, le jeune Joubert, qui est dans ma classe. Aussi M^r et M^{me} Joubert m'ont-ils fait appeler au Gouvernement, et ils m'ont entretenu pendant trois quarts d'heures, tant ils étaient heureux du succès de leur fils. (Lett. du 23 mars 74)

« Le mardi de Pâques, ajoute le P. Payer, nous avons dîné, le P. Stoll, le F. Eugène et moi, chez le Commandant. M. Joubert le désirait absolument nous avoir, et je n'ai pu éluder l'invitation. » (Lett. 8 avril 74.)

Pour ce qui est des dispositions de M. Joubert à l'égard de notre œuvre de St-Pierre et Miquelon, elles sont bienveillantes, et il désire nous voir le plus tôt possible complètement établis dans la colonie. Quant au collège néanmoins, un souci excessif d'économie, l'empêche de donner à nos Terres tout le concours désirable. Ainsi il a réduit de 5000 à 2000 £ la subvention annuelle accordée par M. Crien à l'Établissement. (Lett. 14 fév. 74.)

— 6. Cette réduction d'allocation a occasionné pour l'œuvre de grandes difficultés. M. l'abbé Le Goumoux, qui avait pris l'initiative de la fondation de l'établissement, et qui s'était chargé de pouvoir à tous les frais, solde du personnel, dépenses pour le matériel etc., s'est déclaré par suite de cette mesure, dans l'impuissance de satisfaire à ses engagements. (Lett. du 6 déc. 1873) D'autre part, nos confrères demandaient une augmentation de personnel pour faire face aux exigences de l'œuvre : ce qui devait encore ajouter aux charges.

Cependant pour le bien de la colonie, et en vue du retour à venir de la Préfecture apostolique à la Cong^o, selon les désirs de

la Propagande, il importait de conserver autant que possible cet établissement. Un moyen, qui pouvait aider à concilier les choses, en offrant quelques ressources et pour l'œuvre et pour la Congr., c'était que l'un des Pères du collège eût le titre de vicaire de St Pierre. A cette condition, le E. R. Père voulut bien consentir à prendre l'œuvre à notre charge. (Rép. à M. le Gouverneur 8 mai 74.)

Le Commandant de la Colonie accepta tout aussitôt cette combinaison; et la fit accepter également par M. l'abbé Le Gouverneur (Lett. 5 mai 74.) Les conditions de l'arrangement se traitent encore en ce moment, mais on espère que tout se terminera d'une façon satisfaisante.

Le contingent de personnel désiré a été envoyé à nos Confrères. Comme on la vit au dernier Bulletin (p. 249), le P. Oster et le F. Marie Liguori se sont embarqués le 25 septembre sur un vapeur du Havre, pour Terre-Neuve d'où ils se rendront ensuite à St Pierre.

— 7. Une affaire déjà entamée de son vivant par notre Vénéré Père lui-même, auprès du Ministère de la Marine et des Colonies, la nomination, à l'île aux Chiens, d'un prêtre à résidence avec le titre et les appointements de curé, vient d'être récemment reprise et heureusement terminée.

L'île aux Chiens, appelée encore île aux Têchuns, est un îlot jeté de l'autre côté de la rade, à un kilomètre environ de St Pierre. Sa population de 6 à 7 cents âmes l'hiver, atteint l'été le chiffre de 1500 à 2000 personnes. (Lett. du P. Fagen 11 oct. 78.)

Deux premières lettres du V. Père (4 fév. et 8 nov. 1849) pour obtenir l'érection d'une paroisse dans la localité, furent sans résultat. (Lett. du 28 déc. 1849.) Par une troisième lettre du 17 nov. 1851, il obtint du gouvernement l'adoption de ce projet et l'inscription sur le cadre du clergé de la colonie d'un 4^e prêtre comme desservant de la paroisse. C'était à la condition toutefois que le propriétaire d'une chapelle établie à l'île aux Chiens, le Capitaine d'Anigremont, de Granville, en ferait cession à l'Etat. M. d'Anigremont s'y refusa et le gouvernement maintint le statu quo (Lett. des 16 mars et 22 nov. 1852.)

La question reprise cette année par le E. R. Père et par

L'administration locale elle-même, a eu une solution favorable. En effet, par lettre du 28 mars dernier, S. Ex. le Ministre de la Marine annonçait au E. R. Père, l'acceptation d'un 4.^{ème} prêtre pour être affecté à la paroisse de l'Île-aux-Chiens. Au lieu de l'ancienne chapelle dont nous parlions plus haut et qui ne pouvait guère contenir qu'une soixantaine de personnes, la paroisse possède aujourd'hui une vaste église de 33 mètres de long sur 12 ou 15 de large. Il y a une école de garçons tenue par les Frères de Plœrmel. Les jeunes filles vont en classe chez de pieuses personnes qui, à défaut de sœurs, s'occupent de leur éducation.

(lett. du Comm.^{te} Gervais, 6 oct. 1852 et du P. Pagan 11 oct. 1873.)



V. B. Prière aux C^{tés} de France qui n'ont pas encore envoyé leurs Bulletins, de les expédier au plus tôt à la Maison-Mère.

— Les autres C^{tés} d'Europe sont priées d'envoyer également leurs Bulletins, pour le 1^{er} novembre au plus tard.

— Il sera temps aussi, pour les C^{tés} des Côtes occidentales d'Afrique (Sénégal, Sierra-Léone, Gabon et Congo) quand elles recevront ce n^o de préparer aussitôt leurs Bulletins, pour l'expédier par le premier packet.

Bulletin Général.

Actes administratifs.

Traité conclu avec le Ministère de l'Intérieur
au sujet des colonies pénitentiaires de Langoune et de St-Ilan (28 juill. 1874.)

Plusieurs fois déjà, nous avons eu occasion de parler des démarches entreprises par le R. P. Le Tavasseau dans le but d'obtenir pour nos colonies pénitentiaires de St-Michel et de St-Ilan des conditions plus favorables. Il était difficile en effet, malgré tout l'intérêt qui s'attache à ces œuvres si utiles, de les continuer dans la situation où elles se trouvaient jusqu'ici. D'une part, l'Administration avait successivement réduit ses secours; et d'autre part, sans cesse elle augmentait les charges, en se montrant plus exigeante. De plus, on se trouvait sans garanties pour l'avenir, et exposé par conséquent à voir, peut-être, ces colonies supprimées d'un moment à l'autre, par suite d'un changement dans les dispositions du Ministère. Aussi en 1872, à l'occasion d'un rapport presque injurieux d'un inspecteur général, la Maison-Mère, prit-elle spontanément la détermination de renoncer à l'œuvre de St-Ilan; et pour celle de St-Michel, on se demandait également si l'on devait la continuer en de telles conditions. (Bull. t. ix. p. 37.)

Ce fut alors que le R. P. Provincial, prenant comme point de départ la mesure relative à St-Ilan, entreprit la campagne dont nous avons à exposer aujourd'hui l'heureux résultat.

Le Ministère de l'Intérieur avait autrefois établi pour base de son allocation aux colonies pénitentiaires privées, ce que l'État

dépendait lui-même dans ses propres établissements. (Lett. du Min. de l'int. 6 oct. 1848) Retournant ce principe contre l'Administration, le R. P. Le Tavasseau, à l'aide des notes que lui fournissait le P. Guyot, fit ressortir, d'après les statistiques officielles elles-mêmes, d'un côté, les sommes considérables absorbées par les colonies publiques, en comparaison de l'allocation insuffisante accordée à nos établissements, et d'un autre côté, la supériorité incontestable que présentaient au point de vue du résultat moral auprès des enfants, nos deux maisons de Langonnet et de St-Élan, et en général les colonies dirigées par des religieux.

Il fit valoir à ce sujet ses réclamations auprès de la Commission du budget et de la Commission d'enquête sur les établissements pénitentiaires, en les faisant appuyer à la fois par les députés de la Bretagne et autres personnages influents, et en même temps par les Directeurs des autres colonies privées. Tous en reconnurent l'équité: les faits et les chiffres parlaient d'eux-mêmes.

L'Administration toutefois ne se rendit pas si facilement. Le Directeur Général, M. Jaillant, après avoir vu l'an dernier nos établissements de Bretagne, se montra tout disposé à les favoriser. Mais son conseil, composé des inspecteurs généraux, faisait une vive opposition. Cependant le R. P. Le Tavasseau devint de si près l'Administration qu'elle dut enfin céder.

L'an dernier déjà, le Ministère de l'Intérieur nous avait accordé un secours de 25,000 £, dont 15,000 pour la colonie de St-Michel, et 10,000 pour St-Élan. (Lett. du Min. 17 oct. 73 - 3 janv. 74.)

Quelque temps après, sur les instances du R. P. Le Tavasseau, soutenues par celles qu'il avait provoquées de la part des autres colonies privées, le Gouvernement, par une mesure générale appliquée à tous les établissements, éleva le taux de l'allocation journalière accordée pour chaque enfant, de 0,70^c à 0,75. (Lett. du 21 nov. 1873)

Mais ces concessions n'étaient pas encore suffisantes. Le R. P. Provincial demandait que l'allocation fut portée, pour nos établissements à 0,80^c au moins. Et de plus, il réclamait un traité qui garantît l'avenir de nos œuvres. Ce fut là encore l'occasion de lettres et de démarches multipliées, de nombreux projets et contre-projets

que nous n'avons pas à exposer ici. Mais enfin, après bien des difficultés, l'Administration a fini par accorder la subvention demandée, avec un secours de 15,000^{fr} pour St-Ilan, afin d'aider à agrandir la colonie. L'effectif de la maison de St-Michel est fixé à 400 enfants, et celui de St-Ilan doit être porté à 250 ou 300. Nous avons en outre la liberté d'établir des ateliers industriels : ce que nous n'avions pas auparavant. Un traité a été convenu sur ces bases pour une durée de 25 années, avec faculté cependant pour les deux parties de le résilier de 5 en 5 ans.

Voici la lettre ministérielle qui établit les conditions de ce traité. Le G. R. Père, d'après l'avis du conseil, a déclaré les accepter par une lettre du 28 juillet :

Ministère de l'Intérieur. " Paris, le 21 juillet 1874.

" Monsieur le Supérieur Général,

" Par diverses communications, notamment par une lettre du 5 mars 1873, accompagnée d'une note explicative, vous avez entretenu mon administration des embarras financiers des colonies pénitentiaires de Langonnet et de St-Ilan, en affirmant l'insuffisance du prix de journée alloué à ces deux établissements et l'impossibilité, pour la Cong^g du St-Esprit, de continuer la tâche qu'elle a entreprise.

" Afin de remédier à cette situation, vous avez proposé différentes combinaisons dont l'adoption eût entraîné, pour le trésor, des sacrifices pécuniaires hors de proportion avec les ressources du budget des prisons et avec les conditions qui régissent les établissements du même genre.

" J'ai fait connaître à M. l'abbé Le Tavasseur, votre représentant à Paris, par une dépêche du 4 juin dernier, que mon Administration était disposée à venir en aide à la Cong^g du St-Esprit dans la mesure du possible, sous la réserve que la colonie de St-Ilan serait réorganisée et que les constructions seraient agrandies, de manière à recevoir de 250 à 300 jeunes détenus.

" Après de nombreux pourparlers, les arrangements ci-après ont été convenus entre M. l'abbé Le Tavasseur, agissant en votre nom, et mon Administration.

1^o Les domaines de N. 19. de Langonnet (Morbihan) et de St-Ilan (Côtes-du-Nord), comprenant, le premier 255 hectares, le second 61 hectares, ainsi que les bâtiments construits ou à construire, sont et demeurent affectés, savoir :

Celui de Langonnet, à une colonie pénitentiaire de 400 jeunes détenus;

Celui de St-Ilan, à une autre colonie de 250 à 300 jeunes détenus.

2^o La durée du traité est fixée à 25 années, divisées en 5 périodes égales, qui se continueront par voie de tacite reconduction, dans le cas où l'une ou l'autre des parties contractantes n'usenait pas du droit qu'elles se réservent réciproquement de faire cesser les effets de la présente convention, en se prévenant un an avant l'expiration de chaque période quinquennale, à l'exception de la première.

3^o Les deux colonies sont dirigées et régies conformément aux dispositions

législatives et aux règlements administratifs actuellement en vigueur, ou qui pourraient être ultérieurement adoptés, en ce qui concerne l'éducation pénitentiaire des jeunes détenus.

4°. Les colonies de Langonnet et de St-Ilan restent, sans préjudice des droits et du contrôle de l'Administration centrale, sous l'autorité du Supérieur Général de la Cong^g du St-Esprit le quel est tenu de présenter un principal Directeur (qui peut être le même) pour chaque établissement, à l'agrément du Ministre, conformément aux dispositions de la loi du 5 août 1850. (art. 7.)

La nomination des Sous-Directeurs sera soumise à l'approbation de l'autorité préfectorale; par application de l'art. 12 du Règlement général du 10 avril 1869.

5°. Le prix de journée reste fixé à 0^{fr} 75^c, à partir du 1^{er} janvier 1874.

Il sera, néanmoins, alloué à la Cong^g, à raison de chaque jeune détenu présent à Langonnet et à St-Ilan, une indemnité supplémentaire et quotidienne de 0^{fr} 05^c, payable seulement pendant la durée de la 1^{re} période quinquennale.

Ce paiement sera effectué sur la production d'états nominatifs conformes à ceux qui servent au règlement annuel des prix de journée.

6°. Le prix sus-mentionné de 0^{fr} 75^c ne pourra être augmenté pendant la durée du traité, que si une mesure générale fixait un taux supérieur pour la majorité des autres Colonies pénitentiaires.

7°. L'Etat alloue à la Cong^g 15,000^{fr} pour contribuer aux frais de construction et d'appropriation nécessaires pour élever l'effectif de St-Ilan, de 130 enfants (chiffre de 1869) à 250 ou 300 au maximum. La subvention dont il s'agit sera payée, savoir: la 1^{re} moitié (7500^{fr}) en 1874; l'autre moitié, après l'achèvement des constructions dont les plans auront été préalablement soumis à l'approbation ministérielle.

8°. Si la colonie de St-Ilan venait à être fermée avant l'expiration du traité, pour cause imputable à l'établissement, ou sur une demande volontaire de la Congrégation, sans justifier d'un cas de force majeure ou de l'insuffisance de ses ressources pour suffire à l'entretien des jeunes détenus, la subvention ci-dessus serait remboursée à l'Etat.

9°. La Congrégation du St-Esprit est autorisée à former des ateliers industriels, à ses frais et pour son compte, dans les colonies de Langonnet et de St-Ilan, aux conditions exprimées dans les articles 76, 77 et 78 du Règlement général du 10 avril 1869.

Elle pourra, en outre, réunir les enfants de St-Ilan, reconnus aptes aux travaux industriels, à ceux de Langonnet se trouvant dans la même situation. Mais, comme cette dernière colonie ne doit pas comprendre plus de 400 jeunes détenus, les enfants occupés dans les ateliers devront former un quartier séparé, construit ou aménagé aux frais de la Communauté et confié aux soins d'un sous-Directeur.

Les envois de jeunes détenus de St-Ilan à Langonnet seront à la charge de la Congrégation. Elle devra donner avis de ces déplacements au Ministre.

et aux Préfets des Côtes-du-Nord et du Morbihan. —

Si les arrangements ci-dessus vous paraissent pouvoir être adoptés par vous, je vous invite à me le faire savoir en reproduisant textuellement dans votre réponse les stipulations dont il s'agit, et en prenant l'engagement d'assurer leur stricte exécution à Langonnet et à St-Élan.

Recevez, Monsieur le Supérieur général, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général,
signature illisible.

Admission de Scol? et novices-Frères.

Ont été admis à l'Oblation. 1^o Au C^g? Scolast^t. (Déc. des 12 et 22 oct.)

M. M. Dubourg, du dioc. du Tury, Pat. de rel. St-Benoît,
Renault, du dioc. de Nantes, Pat. de rel. St-Joseph,
Sommier, du dioc. de St-Claude, P. de rel. St-François d'Assise,
Souffrant, du dioc. de Nantes, P. de rel. St-Ephéphanie,
Augouard, du dioc. de Poitiers, P. de rel. St-François de Sales,
Baur, du dioc. de Strasbg., P. de rel. St-Joseph,
Guillet, du dioc. de Nantes, P. de rel. St-François-Xavier,
Deleclaux (Jacques), du dioc. de Cahors, P. de rel. B. Pierre Claver,
Deleclaux (Auguste), du dioc. de Cahors, P. de rel. Marie-Joseph.

2^o Au Petit-Scolasticat de N. D. de Langonnet:

M. M. Matt, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. St-Ignace de Loyola,
Merchy (Alphonse), du dioc. de Strasbg., Pat. de rel. St-Basile,
Jouan (Jean-Mie), du dioc. de Vannes, Pat. de rel. St-Joseph,
Amouroux, du dioc. de St-Flour, Pat. de rel. St-Stanislas Kostka,
Wolf (Joseph), du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. Jean-Marie,
Nobilet, du dioc. de Rennes, Pat. de rel. St-François-Xavier.

3^o Au Noviciat des Frères à N. D. de Langonnet:

Les Postulants Guillou, en rel. F. Sosthènes, du dioc. de Quimper,
Le Roch, en rel. F. Ernest, du dioc. de Vannes,
Caudan, en rel. F. Armel, du dioc. de Vannes,
Syberil, en rel. F. Eustache, du dioc. de St-Brieuc.

4^o Au noviciat de Blackrock (Déc. du 15 août):

Le Post^t Anchealeck, en rel. F. Rumold, du dioc. de Kilmore.

5: Au Noviciat de Rochecell (Déc. du 15 août)

Le Post. O'Donnell, en rel. St. Ehéonas, du dioc. de Cassel

Retraites aux Cl^{es} religieuses.

Les mois d'août, septembre, octobre ont ramené pour plusieurs de nos confrères les travaux habituels de cette partie de l'année, les prédications de retraites. Comme toujours, c'est surtout dans les Cl^{es} des sœurs de St. Josephs que ces retraites ont été prêchées. Les trois principales ont été celle de la Maison-Mère à Paris, celle de Senlis et celle de Cluny.

La Paroisse a été prêchée, du 8 au 15 sept. par le P. Eschbach, qui a pu fort heureusement suppléer le P. Corbet désigné d'abord par le C. R. Père pour donner aux sœurs ces exercices, mais que son état de santé contraignait alors de se rendre aux eaux de Contrexeville. De même que les années précédentes, le C. R. Père a pu prendre dans cette retraite une part principale par la direction et la confession d'un très-grand nombre de religieuses.

On aurait bien désiré lui voir faire une instruction chaque jour, mais il n'a pas eu le temps, à cause de la fatigue qui en serait résultée, d'acquiescer à ce désir. Il s'est efforcé cependant d'y suppléer en partie par un important entretien sur les fins de la Cong^e de St. Joseph et les habitudes de vie surnaturelle propres à les faire atteindre. Il assistait aussi à cette retraite le R. P. Delaplace, et les P. P. Barillec et Orinel pour entendre les confessions, ainsi que M. l'abbé Chicotot, aumônier de la Maison.

La cérémonie de clôture a emprunté une solennité toute particulière de la présence de S. E. Mgr. Méglia, Nonce apostolique, et de celle de Mgr. de Bourguery, ancien évêque d'Autun.

La retraite de Senlis a été prêchée par le P. Hubert, 30 août - 6 sept. Le C. R. Père a pu y assister quelques jours (2-6 sept.) pour les mêmes soins spirituels qu'à la Maison de Paris. Il a fait aussi une instruction sur la vie religieuse et a reçu les vœux, tant pour les renouvellements qui devaient avoir lieu, que pour la cérémonie générale de rénovation. Outre le P. Hubert, il y avait encore comme confesseur le P. Eschbach.

Celle de Cluny, prêchée par le P. Orinel, a eu lieu du 22 au 29 sept

Il suffit pour se rendre compte de l'importance de ces retraites de se rappeler que celle de Paris réunissait 326 religieuses ; celle de Senlis 214 ; à Chmy il y en avait aussi 200 environ.

Les autres retraites, moins importantes quant au nombre, que nos confrères ont encore prêchées aux Sœurs de St-Joseph, sont : celle de Gournay où se trouve un noviciat (8-14 août) et celle de Rouen (30 août-6 sept.), données toutes les deux par le P. Le Jeune ; celle d'Alençon (30 août-6 sept.) par le P. Ray ; celle de Quevilly (20-27 sept.) par le P. Limbourg ; celle de Chateaubourg (17-24 sept.), puis celle de Ebblais (27 sept.-1^{er} oct.) par le P. Brunetti. A Ebblais, le E. R. Père a fait l'examen canonique des novices, présidé la cérémonie de vêtue d'une 15^{me} de postulantes, et adressé une courte exhortation.

Le P. Orinel a donné, en outre, les exercices de la retraite à la C^{te} des Sœurs de l'Im^{ée}-Conception à Paris. (26 août-2 sept.)

A cette énumération, il convient d'ajouter encore la retraite de l'École normale des jeunes aspirantes au brevet d'institutrice, dirigée à Beauvais par les Sœurs de St-Joseph, (1^{er}-6 sept.) et celle du pensionnat de ces mêmes religieuses à Maisons-Alfort. (11-15 oct.). Elles ont été prêchées toutes les deux par le R. P. Delaplace, dont la parole est toujours si appréciée et fait tant de bien parmi ces jeunes personnes. A Beauvais se réunissaient en effet aux élèves de l'établissement beaucoup des institutrices sorties les années précédentes, et, chose bien consolante, sur ce nombre il y en a qui pendant ces retraites entendent l'appel de Dieu et se font religieuses.



C^{te} du St-Cœur de Marie.

Avril - Oct. 1874.

1. Pèlerinage à Longpont. (Note historique) — 2. Orphelinat. 1^{ère} Com^{te} — 3. Mort du curé d'Orly. Desserte. — 4. Id. à Villejuif. Mort de M^{re} Bruvost, curé (Notice biog. Don de 500 vol.) Succès, M. Savard. — 5. P. Müller. Remerciements de l'archev. p^{re} ces services.

— Bull. de la C^{te}. — 1. ^o Le 16 juin, fête de N. D. Auxiliatrice, tous les membres de la C^{te} se sont rendus en pèlerinage au célèbre sanctuaire de N. D. de la Bonne-Garde, à Longpont. Nous partîmes à 3 h 40 m., et

et à 7^h nous étions rendus aux pieds de la madone bénie. La pluie vint dans l'après-midi contrarier notre pèlerinage; mais elle n'aura servi, nous l'espérons, qu'à le rendre plus méritoire (1).

— 2. « Le nombre des orphelins Alsaciens-Lorrains est maintenant de 38, déduction faite de deux aspirants entrés au Noviciat des Frères. Cinq de ces enfants ont fait, le dimanche 20 sept., leur première Communion. La retraite leur avait été donnée par le P. Boscq. Le R. P. Supérieur leur distribua la S^{te} Eucharistie, après quelques paroles ferventes, sorties de son cœur-paternel; et le soir, à la suite d'une petite exhortation du P. Jerrer, on fit la cérémonie de rénovation des vœux du baptême, et de consécration à la S^{te} Trêve. Le C. R. Père se trouvant ce jour-là au S^t-Cœur de Marie pour la clôture de la retraite des Novices-Pères, on lui présenta les enfants à la récréation d'après le souper. Il fut heureux de les encourager et de les bénir, surtout les cinq premiers communicants. »

— 3. « Le ministère extérieur a été cette année plus considérable, à cause du fait exceptionnel de la maladie et de la mort de deux curés des environs, celui d'Orly et celui de Villejuif, dont il a fallu quelque temps resservir les paroisses.

« C'est vers le commencement du temps pascal que M. l'abbé Abalo, curé d'Orly, est tombé malade. Il se faisait illusion sur son état; mais M. l'abbé Caron, archidiaque de St-Denis, vint lui-même nous prier de préparer ce bon prêtre à la mort et de le suppléer en attendant, car ordinairement on ne remplit aucune fonction dans cette paroisse.

(1) Ce pèlerinage, dont l'origine se perd dans la suite des âges, remonte, selon toute apparence, au temps même de S^t Julien, disciple de S^t Denis, qui fut l'apôtre de cette partie de la contrée.

Suivant l'inscription qui existe sur un marbre noir, la première pierre de l'église actuelle a été posée par le roi Robert, le jour de l'Annonciation, en l'an 1000. Depuis ce jour un grand nombre de rois, entre autres Louis VI, Louis VII, saint Louis, Philippe le Bel et Charles VIII, comptent parmi les pèlerins ou bienfaiteurs. — Plusieurs Souverains Pontifes ont témoigné de leur dévotion envers ce sanctuaire célèbre; on peut citer Eugène III (1155), Alexandre III, Alexandre VII, qui accorda par sa bulle de 1665, de nombreuses indulgences à la confrérie, et enfin notre Gr^{de} saint-Père le Pape Pie IX, par son bref du 24 mars 1851.

Mais ce qui fait l'admiration de tous ceux qui le visitent, c'est dans contredit la grande quantité de reliques qui y sont conservées. Tous ces pieux souvenirs, dont le nombre dépasse 500, et 40 chasses d'un travail remarquable, sont réunis dans une chapelle spéciale, dite le Trésor.

Indépendamment du fragment du voile de la très. S^{te} Trêve, cet antique sanctuaire possède de plusieurs morceaux de la sainte Croix et un morceau de la tunique dans laquelle N. S. J. Christ

C'est le P. Guizard, aidé des novices, qui s'est chargé de ce soin. Le dimanche et même plusieurs fois dans la semaine, on se rendait à Orly, à une heure et demie de marche au-delà de Chevilly.

« Notre ministère dans cette paroisse composée de 700 à 800 habitants, n'a pas été sans fruits. Le bon curé a eu une mort bien édifiante ; c'était un ancien Louave d'Afrique. Ordonné prêtre en 1847, il fut plus tard aumônier en Crimée, puis placé dans une petite paroisse de la banlieue de Paris. C'est le Vendredi-Saint qu'il a succombé à l'âge de 54 ans, plein de confiance en Marie, qu'il avait toujours aimée et servie.

« Dans la paroisse il n'y a eu que peu de communions pascales ; mais parmi ceux qui ont alors rempli cet important devoir, il y avait plusieurs convertis, personnes éloignées de Dieu depuis nombre d'années. Notre ministère à Orly a duré jusque vers la fin d'avril. »

— 4. « Pour ce qui est de Villejuif, le bon curé de cette paroisse, M. l'abbé Truvost, tomba malade aussitôt après la 1^{re} Communion des enfants de la localité. Il était atteint d'une affection de cœur qui pouvait l'enlever subitement. Cependant il ne se rendait pas compte de la gravité de son état, et personne n'osait l'en instruire, pas même un curé de ses amis qu'on avait prié de l'avertir. Sur ces entrefaites le médecin, dans une visite faite au R. P. Directeur, lui exposa la crainte qu'on avait à Villejuif de voir M. l'abbé Truvost mourir subitement et sans avoir pris des dispositions testamentaires, qui missent à l'abri des revendications des héritiers, une école tenue par les sœurs de St-Joseph et fondée avec des dons particuliers. Alors, le R. P. Burg se décida à faire connaître lui-même au bon curé la gravité de son état, ce que ce digne ecclésiastique entendit avec calme, résignation, et en remerciant le R. P. Supérieur de sa charité. Aussitôt il manda son confesseur, un Sulpicien de Paris, ainsi que son notaire, et peu après il fit appeler le R. P. Burg lui-même, pour recevoir de sa main les derniers sacrements. Le R. P. Supérieur se rendit aussitôt à Villejuif avec quelques novices. Le bon curé, assis dans un fauteuil, était entouré d'une nombreuse assistance de fidèles. Aux quelques paroles que lui adressa le R. P. Supérieur, il répondit en remerciant de nouveau ; puis il demanda pardon à ses paroissiens, pour lesquels il offrait à Dieu ses souffrances, désirant, leur disait-il, qu'elles

leur-procurassent la grâce d'une bonne mort. Quelques semaines après, le lundi 27 juillet, il expira subitement, par suite sans doute de la rupture d'un anévrysme. Selon le désir qu'il avait exprimé, les novices veillèrent à tour de rôle pendant trois jours auprès de sa dépouille mortelle, et l'enterrement eut lieu avec un nombreux concours de prêtres. M. l'abbé Caron vic. g^{al}, fit l'absoute⁽¹⁾.

« Le successeur de M. Truvost est M. l'abbé Savard, vicaine de N. D. de Clignancourt et précédemment vicaine à St-Etienne-du-Mont. Il a été le 5 oct., installé dans sa cure: c'est encore M. l'abbé Caron qui a fait cette cérémonie. »

— 5. Pendant toute la maladie de M. Truvost et surtout après sa mort, le service religieux de Villejuif exigeait une assiduité qui eût été bien gênante s'il avait fallu pourvoir à cette situation à l'aide du seul personnel de la Ct^e. Heureusement que le C. R. Père a bien voulu adjoindre au P. Geener à qui revenait ce travail, le P. Müller, alors de passage au St-Cœur de Marie. Du 2 juin au 22 septembre celui-ci a desservi Villejuif. Après lui ce ministère a été, jusqu'au 5 oct., continué par les nouveaux Profès qui attendent encore à Chevilly leur départ pour les missions.

« Ces services nous attirent la sympathie du clergé et la reconnaissance hautement témoignée de l'Archevêché. Ainsi lors de l'installation du nouveau curé d'Orly, M. l'abbé Caron, qui présidait aussi la cérémonie, nous a, du haut de la Chaire, plusieurs fois remerciés, au nom de M^{gr} l'Archevêque comme étant les apôtres dévoués de

(1) Né en 1811, et ordonné prêtre en 1836, M. l'abbé Truvost succéda dans la cure de Villejuif à M. Chanal, nommé en 1856 curé de N. D. des Victoires. Lors de la dernière insurrection de Paris, il fut arrêté par une bande de communards, traîné au fort d'Inry, et traduit par eux en conseil de guerre. On l'accusait notamment de garder dans son église l'aigle impériale; il lui fallut prouver que c'était tout simplement l'aigle du lutrin et que ce lutrin était bien antérieur à l'Empire.

Doté d'un grand esprit de modération et de prudence, il avait l'estime et la confiance du clergé des environs. Son zèle, malheureusement, n'a guère eu de résultats auprès de l'indifférence religieuse de ses paroissiens. Et le bagin qu'il en avait joint aux souffrances qu'il eut à endurer, sous la Commune, n'a pas peu contribué à hâter sa mort.

Quant à ses relations avec nous, elles ont toujours été, de part et d'autre, pleines de cordialité. Dès son arrivée à Villejuif, M. l'abbé Truvost demanda le secours des Pères et des novices alors à Monsivry, en priant d'accepter le titre de vicariat que l'on a consacré depuis. En reconnaissance de ces services, il nous a légué en mourant 300 volumes à prendre après sa mort, à notre choix, parmi les livres de sa bibliothèque. Nous y avons trouvé un certain nombre de bons ouvrages.

cette partie de la banquette. Une autre fois, un des Pères ayant dû se rendre à l'Archevêché pour les affaires de cette paroisse, M.^r l'archidiacre voulut le présenter au Cardinal, et S. Eminence daigna Elle-même lui exprimer toute sa gratitude.»

Maison du Noviciat.

Avril - Oct. 1874.

1. Statue du S^c-Cœur béni. Procès-verbal. — 2. Nombre des novices. Retraite. Ordre.
— 3. Réparations Chapelle. Indult.

Bull. de la C^{té}. — 1. Le 11 juin nous avons eu la bénédiction d'une belle statue du Sacré-Cœur. On l'a placée devant le Noviciat, au centre de la petite pelouse ménagée entre le bâtiment et la rue. Elle repose sur un élégant piédestal en maçonnerie. Un campanile en zinc surmonté d'un lanternon avec croix, et supporté par quatre colonnes rustiques en fer forgé et imitant le bois, sert à l'abriter. Chacune des faces du lanternon sera plus tard fermée à l'aide de vitraux peints, aux armes de la Cong^e et portant l'emblème du Sacré-Cœur. Nos ressources, en effet, nous permettent d'ajouter cet ornement. La statue, en terre cuite, peinte en blanc, est estimée 300^f. Elle est de grandeur naturelle. La main gauche du Sauveur écarte un pan de son manteau et découvre le Cœur. Il y a tant d'unité dans l'ensemble, tant d'expression et de beauté dans les traits, qu'en les regardant l'on se sent pour ainsi dire attiré.

« Ce fut le 11 juin qu'eut lieu la bénédiction. Le C. R. Père voulut bien venir faire lui-même la cérémonie. Tous les membres de la Communauté, Pères, Frères et orphelins, réunis à la chapelle, se rendirent processionnellement, au chant d'hymnes et de cantiques, au lieu où s'élevait la statue. Quelques novices, réunis à la salle de C^{té} du Noviciat, firent entendre le motet: « O Cor voluptas cordium. Le C. R. Père prit ensuite la parole et nous montra brièvement la beauté du culte rendu au Sacré-Cœur de Jésus. Il l'envisagea successivement sous ce triple point de vue: cœur matériel, principe de vie de la nature humaine unie à la nature divine, dans la personne du Verbe; — cœur sensible, siège de toutes les affectious saintes, de tous les transports ecclésiastiques de l'âme du Sauveur; enfin cœur spirituel: symbole de l'amour

procedant de la volonté éclairée par l'intelligence et accomplissant, dans le plan divin de l'Incarnation et de la Rédemption, tous les actes qui devaient composer la vie et l'œuvre entière du Dieu Rédempteur.

Le C. R. Père parla ensuite du culte à rendre au S. Cœur : oration religieuse, affection tendre ; puis pour les Novices, surtout, culte d'imitation : devenus missionnaires, ne seront-ils pas en effet rédempteurs des âmes ? Malheureusement comme le vent fraîchissait et qu'on était en plein air, le C. R. Père se trouva avoir la voix un peu gênée et ne put, comme on l'aurait désiré, développer ces dernières pensées.

— 2.^e Il semble que nous ressentions, dès le commencement de cette nouvelle année, les effets de la bénédiction du Sacré-Cœur. Il nous a envoyé en effet, outre ceux qu'on attend encore, vingt-cinq novices, chiffre que n'a jamais atteint le noviciat, depuis la fondation de la Cong.^e. Espérons qu'il continuera à nous bénir, et comme l'a dit le C. R. Père, qu'il daignera ajouter la qualité à la quantité !

« Le P. Hervé chargé, comme les deux années précédentes, de prêcher la retraite, nous a donné des instructions pleines de conseils pratiques. Elle fut suivie d'une ordination de 20 diacres, faite le 19 sept., par M. J. Verolles, aux Missions Étrangères.

« Le lendemain, le C. R. Père voulut bien venir présider la cérémonie de clôture, à laquelle eut lieu la rénovation des engagements des novices. Il fit, à cette occasion, une instruction des plus utiles sur le but unique du Noviciat, celui de travailler surtout à sa propre sanctification. »

— 3.^e Les réparations des dégâts occasionnés durant la guerre au bâtiment du Noviciat sont à peu près achevées. Le petit oratoire qu'on avait provisoirement ménagé au 2.^e étage, a dû être converti en chambres et l'on a pris pour chapelle la grande salle du rez-de-chaussée, selon la destination première qu'elle avait reçue au début de notre établissement à Chevilly. L'autel est celui de la Neuville, auquel se rattachent de si précieux souvenirs. Il est placé, non comme autrefois, vis-à-vis de la porte d'entrée, mais contre le mur de gauche : ce qui donne plus d'espace. Mais comme on est obligé d'avoir au-dessus de la chapelle, des chambres habitées, il fallait, pour y conserver le St-Sacrement, une permission spéciale du St-Siège. Le Souverain Pontife a daigné l'accorder à la demande du R. P. Friend, par autorisation

verbale du 12 oct. 1874, à la condition seulement d'établir au-dessus du tabernacle un petit baldaquin. Ce nouveau sanctuaire a été inauguré le 22 oct.

— « Voici le Procès-verbal d'érection de la statue du Sacré-Cœur; on l'a placé dans la maçonnerie intérieure du monument :

« Anno Domini millesimo octingentesimo septuagesimo quarto ; vigeimo octavo pontificaliis Dii Papæ 12, novem Petri tot tantisque agitatum procel-
lis totius orbis applausu feliciter gubernantis, Congregationis Sancti Spiritus et
Immaculati Cordis B. M. Virginis, Superiore Generali R. R. P. Ignatio
Schwindenhammer, Provinciali R. P. Frederico Le Tavassein, hujus Domus dictæ
à SS. Cordis Mariae, Superiore locali, R. P. Joanne Bapt. Burg, Novitiato-
rum Clericorum prædictæ Congreg. Magistro R. P. Joanne Maria Grizard; spe-
ciali Novitiorum industria et efficaci cooperatione tum Fratrum Coadjutorum,
tum orphanorum, qui in Croatia nati, sed relicta patriâ, sub ferreo iugo in-
dignis Ecclesiæ persecutoris moerente, in hâc domo refugium curamque tum
animæ tum corporis invenerunt; in unione cum omnibus in variis regio-
nibus diffusis Societatis sodalibus, et innumeris fidelibus, qui, ex universo orbe
terrarum, assiduis peregrinationibus ad pagum vulgo Paray-Le-Monial, aman-
tissimi Cordis Jesu manifestationibus illustratum, affluentè concurrunt, ut in ea-
lamitatibus Ecclesiæ societatque agitantis salutem efflagitent, Erectum fuit
in honorem SS. Cordis D. N. J. Ch. prædicens monumentum, Testimonium Grati-
tudinis et Spei.

O Cor Jesu Sacratissimum, rividus apostolici Spiritus, Fons et Exemplar.
Divini amoris Ignem, quem in terris amantissimè mittere venisti, in cordibus
omnium, coram hâc effigie supplicantium infundere dignare, ut possint et
ipsi, auxiliante dulcissimo Corde Matris Mariae, divino illo igne accendere
animas, quæ, licet pretioso sanguine tuo redemptæ, hætenus in umbrâ mortis
sedent.

In ædibus SS. Cordis Mariae, Die XI Junii MDCCCLXXIV.

Suivent les signatures des Pères, de tous les novices, de plusieurs frères
et de quelques orphelins.

Noviciat des Frères.

Avril - Oct. 1874.

1. Nombre. — 2. Retraites de septembre. Vœux.

— 1. « Depuis la retraite du mois de mars dernier sont arrivés au
Noviciat 10 aspirants dont deux titulaires venus de Cellule, les F. F.
Ausone et Austremoine, et un postulant que nous avons reçu de
l'orphelinat de St-Jean.

« Aujourd'hui (12 oct.), nous comptons en tout 29 aspirants dont 19 novices titulaires et 10 postulants. »

— 2. « La retraite de septembre (1-8) a été prêchée par le R. Père Provincial. Combien tous étaient heureux d'assister à ses instructions à la fois si pratiques et si pressantes par les vives exhortations dont il les entremêlait. La fuite du péché, l'observation des saints vœux de religion, la fidélité à la Règle, la pratique assidue de l'oraison et des autres exercices religieux, tels furent les sujets que le R. Père Provincial s'appliqua à traiter.

« Le 8 sept. fête de la Nativité, le C. R. Père vint présider la cérémonie des vœux; et fit aux Frères une paternelle allocution pour les engager à travailler avec zèle aux fins de la Cong^g. Il reçut ensuite les vœux perpétuels du Fr. Denis, venu à cet effet de la Cl^é de Coulon, et les vœux de cinq ans des Fr. Vincent et Hoermann-Joseph. Les Fr. Louis-Joseph, Honorius et Etienne é mirent aussi entre ses mains leurs premiers vœux de religion; et 6 postulants leurs engagements de novices sous le nom de Frères Abelchiade, Eleuthère, Siméon, Prosper, Apollinaire et Théogène. »

Séminaire du St-Esprit.

Août-Oct 1874.

1. Retraite et ordin^g de juill^t. Salut de départ prêché par M. Carment. — 2. Vacances. — 3. Entrée. Personnel — 4. Œuvres ext. Imm. Concept. St Famille — 5. Casernes. — 6. Deux 1^{ers} Com^g d'enfants pauvres. — 7. Patronage. Distal. des prix. — 8. N. D. Prévotatice. Succès de l'œuvre. — 9. Visites: M^g de Marguerite, le Nonce, M^g Fava — 10. M. Rapp. P. Mortara. — 11. Réparations (ville à la chapelle. 1^{er} escalier) restant. — 12. Passage des vignes repaire — 13. Mort de M. Dutilleul.

Bulletin de 1874 — 1. « L'année scolaire s'est terminée avec une assez notable augmentation du nombre des élèves, soit 56 au lieu de 44 qu'il y avait en 1873.

« La retraite et l'ordination de la Trinité ont été remises aux jours qui précèdent immédiatement les vacances, de manière à pouvoir faire dès lors avancer à la prêtrise les diacres qui avaient terminé leurs cours.

Déjà retardés d'une année pour leurs ordinations par suite des événements de 1871, il n'y avait pas lieu de les faire attendre encore jusqu'à Noël ; en outre, dans les différentes colonies, on demandait des prêtres au plus tôt, afin de pourvoir aux vides occasionnés dans le cadre du clergé. La retraite fut prêchée par le R. P. Delaplace. sa parole, avait pour les élèves. l'avantage d'une certaine nouveauté, n'étant entendue que rarement des séminaristes: aussi a-t-elle fait du bien à leurs âmes. Tous, ordinands et autres, suivaient cette retraite. Elle se termina le dimanche 22 juillet par une ordination que fit à la chapelle même du séminaire M. gr. de Margueroye, ancien évêque d'Autun. On y comptait 8 prêtres, 15 sous-diacres, 4 mineurs et 10 tonsurés.

« Le soir, M. l'abbé Carment, vicaire général de Bourbon, dont nous avons annoncé le retour en France et le passage à la Maison-Mère, (p. 117 et 190.) donna le salut de départ et fit l'allocution. Il commenta avec beaucoup de doctrine ces paroles de l'apôtre St. Paul à Timothée: « noli negligere gratiam quæ est in te, » faisant voir que l'ordination conférerait au prêtre une grâce qui, loin de s'affaiblir, devait toujours aller se développant pour féconder les travaux de son ministère. »

— 2. « Les vacances des séminaristes, ouvertes le 13 juillet, se sont continuées jusqu'au 13 oct., jour fixé pour la rentrée. Dès l'ouverture des cours, le séminaire comptait 66 élèves, et ce nombre s'accroîtra, il faut l'espérer. Comme les années précédentes, c'est la Bretagne, et surtout les diocèses de St-Brieuc et de Tanneo, qui ont fourni le plus de sujets. L'Alsace a aussi donné cette fois son contingent.

« Quant au personnel des Tères, on sait déjà que le P. Brunetti a été appelé de la maison du Grand Scolasticat pour faire ici cette année la philosophie. Le F. Vincent, qui était l'an dernier à Cellule, a été attaché après la retraite à notre etc. »

— 3. « Quant aux œuvres dont les Tères s'occupent à l'extérieur, mentionnons une retraite de 1^{ère} Communion et de confirmation (17-21 mai) faite aux enfants du pensionnat et de l'ouvrier des Sœurs de N^{tr}e-Conception, par le P. de Courmont, chargé du soin de cette œuvre depuis le mois de Mars. Il y avait 12 premières -

communiantes Mêmes exercices donnés par le P. Barthol à l'Orphelinat des sœurs de St-Joseph dans la rue d'Ulm (10-15 août).

« Pour ce qui est de l'Orphelinat de la St^e Famille établi par le Père Delaplace, cette œuvre se soutient et se développe : Dans ces derniers temps surtout le nombre des aspirantes s'est notablement accru : on y compte 25 directrices et une quarantaine d'enfants. »

— 4. « L'œuvre des casernes, à laquelle se dévoue spécialement le P. Hervé, n'a pas donné jusqu'ici des résultats en rapport avec son zèle ; et pourtant, dit-on, c'est encore ici beaucoup mieux qu'ailleurs. A Louvaine, sur un effectif de 500 hommes environ, il n'a pu obtenir que 21 communions pascales. Dès le commencement de la semaine sainte cependant, il s'était appliqué à préparer ces soldats par des conférences qui en réunissaient chaque jour près de 80. Le P. Hervé n'a eu d'ailleurs qu'à se louer du Commandant, M. le Comte des Garets, qui lui a donné l'appui moral et le concours nécessaires. Ce bataillon, le 9^e de chasseurs à pied, vient d'être changé, et notre confrère augure mieux du 18^e, celui qui le remplace. Le nouveau commandant paraît aussi bien disposé.

« A la caserne des Célestins dans la rue de Sully, où l'on ne va du reste que pour le temps des vacances, l'assistance à la messe laisse bien à désirer également. Aussi le P. Hervé recommande aux prières de tous nos confrères, cette œuvre difficile, et en général celle des aumôneries militaires nouvellement établies. »

— 5. « Au Patronage de St^e Mélanie, ce sont les mêmes bons résultats ou de meilleurs encore que les années précédentes. Il y a eu, dans un intervalle de quatre mois, pour les enfants pauvres du quartier, deux cérémonies de première communion, précédées chacune d'une retraite préparatoire. La première comptait 41 premiers-communiants ; la retraite avait été prêchée par le P. Barthol (31 mai-3 juin). La seconde, faite spécialement pour 99 retardataires, en réunissait 15. Le P. Binder et le P. Brunetti ont aidé, par quelques instructions, à les préparer (4-7 oct.). Le Vénérable Evêque de Columbie, Mgr^e Verolles, vic. ap. de la Mandchourie, voulut bien venir, dans ces deux circonstances, donner lui-même à ces enfants et le Pain des Anges et le sacrement des forts, dont ils ont tant besoin dans le milieu où ils vivent. Selon l'usage établi depuis

plusieurs années, les enfants avaient été gardés à la maison du Patronage durant les trois jours de retraite; et le jour de la 1^{ère} communion, on leur a fait servir du séminaire un petit repas de fête auquel ont pris part avec eux le T. Barillec et les séminaristes qui s'en étaient occupés sous sa direction, M^o. M^o. Frayssinet et Morel.

« Cette œuvre des 1^{ères} Communions est d'autant plus intéressante et utile que la plupart de ces pauvres enfants, obligés dès leurs jeunes années de gagner par leur travail le pain de chaque jour, se trouvent dans l'impossibilité de suivre les catéchismes des paroisses; et si l'on ne s'occupait d'eux, ils resteraient sans doute, comme il n'y en a déjà que trop à Paris, sans instruction religieuse et sans 1^{ère} communion. Aussi, malgré certaine opposition de la part de quelques-uns des curés de la capitale, cette œuvre est-elle aujourd'hui encouragée par l'Archevêché, qui en comprend toute l'importance et qui nous a donné à cet égard toute autorisation. »

— 6. « L'an dernier, M^o. le Comte de Bourgoing avait présidé la distribution des prix du Patronage; cette année encore le 12 juillet, un personnage marquant, M^o. l'Amiral Fourichon la rehauscée par sa présence et par ses paroles :

Le Journal Le Monde, du 19 juillet, a donné de cette distribution de prix une relation dont nous extrayons le passage suivant :

« Un amiral de France venir en grande uniforme, récépser à l'humble artisan, au pauvre enfant du peuple, une modeste récompense, et y joindre ses hauts encouragements, n'y a-t-il pas, dans ce rapprochement opéré par un sentiment chrétien de charité, quelque chose de beau et de touchant? Voilà, en effet, la véritable fraternité dont l'Eglise seule a révélé au monde le secret, et que seule encore elle peut faire sincèrement pratiquer. Véritablement animé de ces sentiments chrétiens, l'illustre amiral mit une exquisite bonne grâce à accepter l'invitation portée au nom de tous ses anciens confères du Patronage et au sien propre, par M^o. l'abbé de Broglie, autrefois officier de marine très-apprécié de M^o. Fourichon, sous lequel il a servi.

« A la droite de l'Amiral, sur l'estuade d'honneur, on remarquait une tête vénérable ceinte d'une couronne de cheveux blancs et de l'aurole des persécutés pour la justice: c'était M^o. l'abbé Rapp, vicaire général de Strasbourg, l'exilé d'Alsace. Là aussi se trouvaient M^o. l'abbé Ebenon, supérieur de l'établissement des hautes études des Carmes, et ancien Président du Patronage de St^e. Mélanie; les R. R. Tères du St^e. Esprit et du St^e. Cœur de Marie, exerçant auprès de cette nombreuse jeunesse les fonctions d'aumôniers; plusieurs présidents des conférences de St^e. Vincent-de-Paul, et dans l'assistance, au milieu des parents, beaucoup de

patrons et d'anciens ouvriers Rien n'avait été négligé pour donner à cette fête l'éclat, la gaieté vive de ces réjouissances qui laissent de vives émotions au fond des cœurs. Une musique militaire et des chants exécutés par les jeunes orchestristes du Patronage, avaient pour mission d'égayer agréablement l'assistance en servant d'intermèdes; et le tout, en effet, réussit à merveille.

Après le morceau d'ouverture, le vice-Président du Patronage, M.^r le comte d'Aréizourt, lut le rapport d'usage. Cet exposé fort intéressant, était un relevé de l'Etat de l'œuvre, le compte-rendu fidèle des progrès de l'année. Le tout venait à propos de bons avis et d'encouragements pour les enfants et leurs parents, et de remerciements pour les personnes qui veulent bien s'intéresser à l'œuvre. Ces remerciements devaient tout d'abord s'adresser à l'amiral. « Si votre nom, dit le rapporteur en s'adressant à M. Fourichon, est connu comme celui d'un des officiers les plus distingués de la marine française, il ne l'est pas moins comme celui d'un chrétien dévoué et convaincu. Toutes les fois où, devant vous, la religion a été attaquée, vous avez lutté pour elle, et pour ne citer qu'un exemple, (tout le monde le connaît) par votre éloquente protestation lors de la discussion de la loi sur l'aumônerie militaire, vous avez relevé le drapeau de l'église, insultée dans ses ministres, et vous avez combattu pour elle avec cette ardeur de soldat qui rappelle celle que, dans votre glorieuse carrière, vous avez toujours montrée pour la défense de la patrie. » C'était un souvenir heureusement rappelé des sentiments manifestés par M.^r Fourichon dans la discussion du projet sur l'aumônerie militaire.

Prenant après lui la parole, M. l'Amiral remercia le rapporteur, il rendit hommage au dévouement des Pères du St. Esprit, qui sont le cœur et l'âme de l'œuvre, selon que s'était plu à l'exprimer M. le vice-président; ensuite, s'adressant aux enfants, qu'il avait plus particulièrement en vue, il leur fit admirer le dévouement de ces jeunes gens, lesquels sacrifient si généreusement leurs loisirs et se sacrifient eux-mêmes pour leur faire du bien. « Pour moi, ajouta-t-il, j'ai toujours aimé les œuvres qui, de même que celle de St. Nélémie, ont pour but de rendre l'ouvrier chrétien. Sans la religion, en effet, il sera le jouet de ses passions et deviendra mauvais sujet et mauvais citoyen; avec elle et par elle il apprendra à pratiquer les grandes vertus sociales. » En terminant, l'Amiral assura les enfants que jamais il ne les oublierait. « Mais en retour, dit-il, je vous demande une chose c'est une place dans votre affection et un petit souvenir dans vos prières. » (St. Monde, 19 juill. 57.)

— L'orphelinat de N. D. Préseratrice continue de prospérer. Sa piété des enfants, leur bon esprit, leur application au travail, sont autant de marques des bénédictions divines répandues sur cette œuvre. Aussi est-elle déjà appréciée des parents ou des protecteurs des enfants, et les demandes d'admission se succèdent-elles presque journellement.

« Le P. Besserat, à qui incombent la sollicitude et les soins divers qu'exige cet orphelinat, voudrait bien en ouvrir les portes au plus grand nombre d'enfants possible ; mais le local manque et les ressources pécuniaires sont toujours bien limitées et bien incertaines. De 70, le chiffre des orphelins s'est élevé depuis avril à 77, dont 30 apprentis, 30 élèves des cours français et 17 latinistes. Parmi ces derniers, 3 suivaient les classes du petit séminaire de St-Nicolas-du-Chardonnet ; cette année, il y en aura sept. Le Supérieur, M. l'abbé Hautin, qui d'ailleurs est d'une grande bienveillance pour l'œuvre, a écrit à notre confesseur pour lui faire part des résultats de l'examen des quatre nouveaux admis, et il ajoutait : « je souhaite que les enfants du St-Esprit obtiennent de beaux avantages dans leur classe. »

« Déjà l'an dernier, le souhait du digne Supérieur s'est bien réalisé, car, des trois enfants qui suivaient la classe de 6.^e, un a obtenu 4 premiers prix et 3 premiers accessits ; les deux autres, des premiers accessits. Pendant la distribution des prix, M. l'abbé Hautin présenta les enfants à S. E. le Cardinal qui présidait la solennité, et le vénérable Archevêque daigna témoigner tout son intérêt à l'œuvre. « C'est un petit commencement d'université catholique ; » se plut-il à dire avec sa bienveillance accoutumée.

« La section des apprentis donne également de précieuses consolations. L'un d'eux, âgé de 18 ans, arrivé au terme de son apprentissage, est parti au commencement de septembre pour Langonnet, comme postulant Frère. On espère que d'autres le suivront plus tard.

« Le 5 juillet, le P. Besserat a fait faire la 1^{re} Communion à 5 de ses plus jeunes enfants. Le 12 ils furent confirmés avec sept autres, par M. de Marqueroye, lors de l'ordination qu'il fit au séminaire. »

— 8. « L'ancien évêque d'Autun que nous venons de nommer, a eu l'occasion de voir assez souvent le C. R. Père, soit au séminaire soit chez les Sœurs de St-Joseph. Par attachement pour ses filles de Cluny, comme il se plaît à les appeler, le Prélat a désiré être le Supérieur ecclésiastique des communautés qu'elles ont dans le diocèse de Paris. M. l'Archevêque et M. l'abbé Lugarde qui avait cette charge, se sou-

empressés de déferer — à ce desir — »

— Nous avons dit ailleurs l'accueil que le nouveau Nonce apostolique à Paris avait fait au C. R. Père quand celui-ci alla, le 9 juin, lui offrir des hommages (p. 87) son Excellence est venue, en après rendre cette visite. Les sentiments du digne représentant de Dieu restent toujours empreints de cette affectueuse bienveillance que nous témoignait son vénérable prédécesseur. Ces jours derniers (dim. 18 oct.), le C. R. Père est allé, sur son invitation, dîner à la Nonciature. Là se trouvaient réunis en même temps, son Em. le Card. de Bonnechose, M. J. Bécélès de Tannes, l'évêque d'Ajaccio et le R. P. Bousquet, sup. g^{al} des Pieuviens. M. g^{al} le Card. archev. de Rouen, qui venait tout récemment de Rome, a beaucoup parlé du St-Père et de la Ville-S^{te}. Il était allé au séminaire français; mais personne ne s'y trouvait quand il se présenta.

« Avant de quitter Paris pour se rendre à la Haye en qualité d'Inténonce, M. g^{al} Caspi est aussi venu faire une dernière visite dans la C^{te}. Il emmène avec lui un prêtre du diocèse de Bourges, ancien élève du séminaire français.

« Nous avons eu également, en différentes circonstances, la visite de N. N. SS. Pie, d'Outremont, Freppel, de Ladoue et Bécél.

« Au Bulletin de la Martinique il a déjà été parlé de l'arrivée et du séjour de M. g^{al} Tava (p. 223). Le 27 sept. Sa Grandeur, rentrée au séminaire, après une quinzaine de jours passés dans son pays natal, nous quittait de nouveau avec son secrétaire, M. l'abbé Méresse, s'acheminant cette fois vers Toulouse, Lourdes, Rome, et comptant même de rentrer jus qu'à Jérusalem.»

— 9 « Nos confrères savent déjà l'hospitalité qu'a reçue à la Maison-Mère, M. l'abbé Rapp, vicaire g^{al} de Strasbourg, quelque temps après son expulsion d'Alsace (p. 89). Ce digne ecclésiastique est resté avec nous du 18 mai au 5 août. D'Angers, où il se rendit d'abord auprès de M. g^{al} Freppel, il écrivait au C. R. Père : il ne se passe pas d'heure sans que je reporte mes souvenirs, rue Elcomond. Le matin, en me réveillant, je suis presque triste de ne plus entendre le son de la cloche du séminaire. Je m'étais si bien fait à cette vie régulière de la C^{te}, que la liberté dont je jouis ici me gêne et m'est à charge

« Le G. R. Père s'était joint à M. g. Treppel, par des recommandations spéciales auprès de différentes personnes influentes et notamment de M. g. March primicier de St-Denis, pour demander en faveur du vénérable exilé un canonical dans la célèbre abbatale. Il n'a pas été plus tôt constaté que M. Rapp satisfaisait aux conditions requises sous le rapport du ministère précédemment rempli, qu'on lui a d'emblée accordé la préférence, en écartant tous les autres candidats. Tout le monde a applaudi à cette nomination qui récompensait 20 années de longs services rendus à la cause de l'Eglise par M. l'abbé Rapp, comme vicaire général de Strasbourg, lui assurait une position pour le reste de ses jours, et enfin était un nouveau témoignage de sympathie décerné à nos infortunés compatriotes de l'Alsace-Lorraine.

« Durant son séjour au séminaire, M. l'abbé Rapp a achevé un petit manuel de piété spécialement destiné aux Ctes de Sœurs dont il avait la direction en Alsace⁽¹⁾. Il s'est également occupé à Paris de diriger l'exécution d'un intéressant tableau que voulait offrir au St-Père un prêtre de ses amis, M. l'abbé Werner, attaché au pèlerinage de M. vrienthal et bien connu de nos confrères d'Alsace. Sous la figure d'un arbre symbolique, ce tableau représente la merveilleuse fécondité de l'Immaculée Conception de Marie dans le plan de la Rédemption. M. Rapp est allé lui-même porter ce tableau au St-Père; mais auparavant il en a fait tirer des photographies et nous en a laissé comme souvenir.

« Nous avons eu encore parmi les hôtes qui ont séjourné quelque temps au séminaire, M. Curméni, vic. gal de St-Denis, M. Collière vic. gal de la Martinique, Dom Chamard, bénédictin de Ligué. Celui-ci nous a procuré la connaissance du R. P. Tie, Mortara, dont le nom rappelle un souvenir si glorieux de la vie de Pieix⁽²⁾. Il est

(1) Vade mecum de la religieuse, par M. l'abbé Rapp, vic. gal de Strasbourg. 1 vol. in-18. Montbéliard 1874, chez Hoffmann.

(2) C'est ce petit juif baptisé en danger de mort par une servante, et qui, ayant survécu, fut par ordre du St-Père retiré de chez ses parents et élevé dans le catholicisme, pour que sa foi pût être aimée, jusqu'à l'âge voulu, préservée de tout péril du côté de sa famille. On se rappelle encore les fureurs et les invectives de la presse révolutionnaire et libérale, à l'occasion de cet acte de sotermergie du Souverain-Pontife.

aujourd'hui dans le diocèse de Soissons, au monastère des chanoines réguliers de St-Jean de Latrian dont il fait partie et que Mgr. Die a établis en France. Le S. R. Père lui a donné un exemplaire de la Vie de notre St-Fondateur et des commentaires sur St-Jean. Deux fois, le 16 et le 25 mai il a dîné avec nous et nous a bien intéressés et édifiés.

— 10. — Consignons ici pour-mémoire diverses améliorations ou réparations faites dans l'établissement. Et d'a bord, à la chapelle, l'on a fini de poser pendant la semaine St^e une nouvelle grille en fer du prix de 1200 £ et dont M. Eugène a donné le dessin et le plan. Tout en laissant les facilités voulues pour l'accès aux petits autels et pour la sortie directe du chœur dans la nef, elle sépare entièrement l'entrée du bas de la cour à la chapelle et celle de la petite sacristie de la partie réservée aux fidèles, et satisfait ainsi à toutes les conditions de clôture requises par la règle.

Le grand escalier, dont les étrangers ne laissent pas de trouver l'effet important, a été réparé au mois de septembre pour une somme de 1000 £. Les marches étant très-usées, on les a renouvelées jusqu'au 1^{er} étage, à une profondeur de 6^{te}, 50^e environ, avec des plaques de pierre de Bagnoux mesurant cette épaisseur.

Enfin l'hiver dernier, il a fallu faire renouveler le pavé du passage des dignes, dépense que nous avons dû partager, pour 800 £, avec les autres propriétaires riverains. Mais aussi à cette occasion on a fait interdire ce passage aux voitures étrangères qui l'aurait bientôt encore détérioré. C'était une mesure qu'il était d'ailleurs urgent de prendre sous peine de voir la prescription s'établir contre nous et le passage devenir public⁽¹⁾.

Clé de N. D. de Langonnet

Mai 1874.

1. Visite du Préfet. M. de Choisybays. — 2. Id. de Mgr. Bédet. Ordre, 1^{er} Com. Conf. — 3. Distrib. es prix. Vacances. — 4. Pèlerinage à St-Barbe. — 5. Passage du R. S. Provincial de M. Gabier, de M. Carmène. Reentrée. nombre.

— Bull. de la Clé — 1. L'antique abbaye de Saint-Maurice a reçu

(1) Au des plus anciens et plus fidèles employés de la maison, le meilleur ouvrier, vient de mourir le 10 oct. Il travaillait pour le séminaire depuis le temps de M. Berthou. R. J. P.

successivement, et à huit jours d'intervalle, deux visites dont elle gardera longtemps le souvenir.

« Le 31 avril au soir, le canon saluait l'arrivée du Préfet du département, M. de Rothays, accompagné de M. Lallement, conseiller de préfecture. Le R. P. Supérieur, entouré des autres Pères, reçut les illustres visiteurs à leur descente de voiture. Peu de temps après, les cloches annoncèrent le salut solennel du St Sacrement pour l'inauguration du mois de Marie. Les détenus de la colonie pénitentiaire devaient y assister. M. le Préfet témoigna le désir de les voir défilér au moment où ils descendaient de la colline de St-Michel pour se rendre à la chapelle de l'abbaye. Il se montra très-satisfait de la bonne tenue de ces enfants, de la précision de leurs mouvements et de l'ordre dans lequel ils s'avançaient au son du clairon, des tambours et de la musique instrumentale; il assista lui-même au salut, ainsi que M. le Conseiller de préfecture. Tous les deux prirent place sur des prie-Dieu au bas du chœur, et à leurs côtés se rangèrent M. de la Roncière, maire de Plouray, et M. les maires de Priziac et de Langonnet. Cet acte de foi et de piété a vivement édifié toute l'assistance.

« La chapelle avait été magnifiquement décorée: le sanctuaire étincelait de mille cierges. Un chœur nombreux, accompagné de plusieurs instruments, exécuta les litanies de la St^e Vierge, musique de Tambillote.

« M. le Préfet voulut bien ensuite prendre part au souper dans le réfectoire des élèves du collège. A la fin du repas, il leur adressa quelques joyeuses paroles très-goutées de tout ce petit monde; il s'agissait, en effet, de leur accorder un congé extraordinaire qui fut proposé par avis et levé, selon la forme parlementaire, au vote de la petite république. Il va sans dire que les suffrages en faveur du congé furent unanimes. » (Semaine religieuse de Vannes, N^o du 14 mai 1874)

— 2. « Huit jours après le pèlerinage, c'était la visite de Monseigneur. A 5 h. du soir, le signal de son arrivée mettait sur pied toutes les Classes de l'établissement. Pères, Frères, scolastiques et collégiens se placèrent le long de l'avenue qui conduit à la porte de la chapelle pour recevoir sa Grandeur. Après avoir baisé la croix que lui présenta le R. P. Supérieur revêtu de la chape, Monseigneur s'agenouilla sur un prie-Dieu disposé près du pont, en face d'un arc-de-triomphe portant les armes de Pie IX et celles de sa

Grandeur. Au même instant les chantres entonnèrent l'antienne *Ecce sacerdos*, et tout le monde, clergé et laïques, rangés sur deux longues lignes, se dirigea, au chant du *Benedictus*, vers la chapelle de l'antique abbaye. Le Pontife, précédé de 150 scolastiques en surplis, s'avança entre des haies d'aubépines et de lilas en fleur, et passa sous trois arcs de triomphe dont les élégantes décorations, la verdure, les guirlandes, les inscriptions disaient à tous les yeux que ce jour n'était pas un jour ordinaire, mais un présent spécial de Marie pendant son mois privilégié.

« A l'entrée de la chapelle, le R. P. Supérieur, au nom de l'établissement, exprima à sa Grandeur la joie de toutes les Clés. Monseigneur lui répondit, en témoignant lui-même le bonheur qu'il éprouvait de se trouver au milieu de nous, le remercia de l'accueil qu'il recevait à N. D. de Langonnet, le rapprochant de l'accueil également empressé dont il avait été l'objet à Rome, au séminaire français. Puis il parla de Pie IX et des nobles exemples de courage que le St-Père ne cesse de donner au monde. Tous les assistants écoutaient avidement.

« La journée du 8 devait encore l'emporter sur la précédente: Elle commença à 7 heures par une ordination de 52 scolastiques, 21 tonsurés, 13 mineurs et 18 sous-diacres.

« Le collège avait une 1^{re} Communion ainsi que la colonie pénitentielle. Ces enfants, préparés à ce grand acte par une fervente retraite, s'approchèrent de la S^{te} Table avec une piété et une modestie qui furent louées par sa Grandeur. M. Alléosse, curé-doyen d'Hennebont, disposa leurs âmes à la venue de l'Esprit consolateur par une chaleureuse exhortation. Monseigneur a terminé par la bénédiction apostolique, faveur inappréciable et digne couronnement de cette cérémonie religieuse, où tant de choses s'étaient accomplies en quelques heures.

« Dans l'après-midi, une séance réunissait de nouveau toutes les Clés dans une salle tapissée de verdure et décorée avec art. Sa Grandeur s'assit sur le trône qui lui avait été préparé, ayant à sa droite le R. P. Supérieur et à sa gauche M. le Curé de Clégourec, venu pour assister à l'ordination de ses deux neveux. Un évêque de rhétorique lut alors un compliment au Prélat. La France,

l'Eglise, Pie IX : tel était le sujet du discours. Monseigneur en fut charmé et félicita l'élève qui l'avait composé. Un grand-Scolastique vint à son tour, au nom des élèves de philosophie et de théologie, lire une pièce de vers latins. Puis un chœur d'enfants chanta une ode composée pour la circonstance. Le Prélat donna à tous des encouragements, puis, dans une causerie tout intime et familière, avec la simplicité d'un Père qui parle à ses enfants, il nous entretenit de nouveau du St-Père.

« Le lendemain, le bien-aimé Pasteur avant de nous quitter, sut trouver un mot d'adieu pour chacun de ses enfants rangés sur son passage ; mais quand il en vint aux Ordinand, il voulut leur marquer spécialement sa tendresse et son affection en les embrassant tous. Après nous avoir encore bénis, il monta en voiture et disparut. Il a pu entendre quelque temps les cris de Vive Monseigneur ! Vive Pie IX ! le salut du canon, les derniers concerts de la musique, et peut-être ce cri échappé de toutes les poitrines : Vivat ! Vivat ! demper ! demper ! in aeternum !!! » (Sem. rel. de Vannes, N.º du 21 mai 74)

— 3. « Ses jours de congés accordés par Monseigneur, ont été un grand contentement de tous, réservés pour l'accroissement des vacances. La distribution des prix, avancée de huit jours, a eu lieu le 28 juillet, sous la présidence du R. P. Supérieur. On commença par la pièce Thomas Morus. Mais au début du premier acte, le ciel se charge de nuages et une pluie abondante oblige les assistants à se chercher un abri. Malgré la coïncidence des distributions d'autres établissements et une grande foire au canton, l'assistance était relativement nombreuse, surtout en ecclésiastiques. »

— 4. « Nos vacances furent pieusement inaugurées par un pèlerinage à St^e Barbe, le dimanche 2 août. Tous les bretons avaient été invités à venir ce jour-là invoquer la Patronne des marins, des artilleurs et des agonisants, dans cet antique sanctuaire, élevé il y a bientôt quatre siècles par Coulbadou, sur le flanc d'une montagne stérile. Cet appel ne fut pas sans être entendu. Plus de 20 paroisses environnantes étaient représentées par de nombreuses députations venues, croix et bannières en tête. Il y avait au moins 15,000 pèlerins.

« La présence des Scolastiques et des Frères n'a pas peu contribué

à relever l'éclat de cette importante manifestation de foi et de piété. Sous assistèrent d'abord à une messe basse célébrée par le R. P. Supp., puis à la grande messe chantée en plein air au milieu du plateau. On avait pour cette cérémonie dressé deux estrades : l'une destinée aux prêtres du diocèse, l'autre aux Pères et aux scolastiques. L'autel, monument élégant et léger d'architecture agreste, était dû à l'activité et au travail patient des colons de St-Michel. Leur musique instrumentale fit aussi en grande partie les frais du chant durant la cérémonie. (1) (dem. rel. de Vannes N.º du 13 août 74.)

— 5.º La veille du pèlerinage de St^e Barbe, nous étai- arrivé le R. P. Provincial, venant de St-Élan. Nous eûmes le regret de voir ce bon Père arriver trop tard pour présider notre distribution de prix et partir plus vite encore que nous ne l'aurions désiré. Il nous quitta en effet le 10 août, rentrant à St-Élan pour retourner immédiatement à Paris.

Le 27 août nous avons reçu dans la Cité Mo. l'abbé Guhier, Supp. du Petit-Séminaire de Nantes, venu à Langonnet pour conduire des aspirants scolastiques. — Une autre visite marquante est celle de M. l'abbé Carminé, vicaire gen. de St-Denis. En venant revoir la Bretagne son pays natal, il s'est arrêté ici quelque temps : il a emporté de cette visite la meilleure impression.

— 6.º Nos rentrées ont été plus nombreuses que jamais pour toutes les catégories, dont se compose l'établissement, si bien que le local est partout devenu insuffisant.

Ainsi en dehors des Grands Scolastiques, le petit Scolasticat compte en ce moment 67 aspirants. Le passage du P. Horner dans les divers séminaires de France, nous a amené plusieurs nouveaux de l'École apostolique d'Amiens, des petits séminaires de Nantes et de St-Méen, etc. Espérons que ce courant continuera.

Le collège est lui-même plus nombreux qu'il ne l'a jamais été. Nous avons 138 élèves, et l'on compte encore sur plusieurs nouveaux

(1) A ce pèlerinage se rapporte une petite anecdote assez plaisante et qui montre comment on explit parfois la simplicité du pauvre peuple. Pendant la messe, les scolastiques chantaient le « Quid retribuam » si connu, du P. Lambillotte. quelques malveillants ou mauvais plaisants remarquèrent ces mots souvent répétés dans le chant : « Calicem salutaris » et l'as donna de Calicem avec Henri-Pem. trois jours après, on parlait des moines de Langonnet, comme ayant fait publiquement des vœux pour le retour de Henri V. (en Breton Henri Pem.)

Maison du Grand Scolasticat.

Mars - Oct. 1874.

1. Ordin. : Prise d'habit. - 2. Examens. Vacances. Pèlerinages. - 3. R. C. Provincial. P. P. Brunetti et Kraemer. - 3. Rentrée nombreuse. - 4. Cérémonie de départ des aspirants de Nantes. - 5. Aménagements.

Bill. de la C^{te}. — 1. « Le premier fait à relater ici est l'ordination dont il a été parlé dans le Bulletin précédent: Elle fut précédée d'une ferveur retirée de 5 jours que le R. P. Supérieur, malgré ses nombreuses occupations, voulut bien nous prêcher. Cette ordination, comme on l'a vu, compta 18 sous-diacres, 13 minorés et 17 tonsurés.

« En vertu d'un indult du S. Siège, elle se fit un simple jour de la semaine, le vendredi 8 mai, fête de l'Apparition de St-Michel Archange. Le C. R. Père avait fait demander pour cela une autorisation spéciale à Rome, afin de pouvoir profiter de l'occasion du passage de Mgr. l'évêque de Vannes dans sa tournée pastorale. (Indult. du 8 avril 74.)

« Bientôt après le R. P. Supérieur donna de nouveau les exercices d'une retraite de 3 jours à six postulants: M. M. Ridet, Guyon, Presevaux, Carré, Grès et Le Berre, qui eurent le bonheur de revêtir le St habit religieux le jour de la Pentecôte. »

— 2. « Les examens de fin d'année se sont ouverts cette fois le jeudi 16 juillet, pour finir le samedi. Le lundi suivant, nous allâmes mettre nos vacances sous la protection de la C. St-Vierge, en faisant un pèlerinage à Kernascléden.

« Le 2 août, les Grands-Scolastiques prirent aussi part au grand pèlerinage de St-Barbe. La veille était arrivé parmi nous le R. Père Provincial. Nous fûmes heureux de recevoir de sa bouche les recommandations et la bénédiction qu'avait bien voulu nous envoyer le C. R. Père.

« Nous avons vu s'éloigner de nous avec bien des regrets le P. Brunetti qui, depuis six ans, c. à d. depuis l'époque de sa Profession, était resté attaché au Grand-scolasticat comme vice-Préfet. Son remplaçant, le P. Kraemer, est arrivé dans notre C^{te} dès le 5 septembre. »

— 3. « Dans le bulletin qui précède, il a été parlé des vocations apostoliques que la parole du P. Hoerner a fait surgir dans divers séminaires. Dès le mois d'avril, en effet, nous avons vu arriver plusieurs nouveaux,

auxquels il avait fait connaître la Congrégation et ses œuvres; et depuis les vacances ils sont venus plus nombreux encore. Divers diocèses qui n'avaient pas de représentants au G^o Scolasticat, nous en ont fourni plusieurs cette année. Aussi à l'entrée d'ici nous eûmes un nombre de 108, chiffre qui s'est élevé depuis à 112, dont 80 théologiens.

— 4. — A ce propos nous devons aux Nantais une mention spéciale. Selon le mot du T. Thomer, on ne pourra plus dire d'eux dans la Congrégation « apparent rare nantes »; car ils nous ont fourni cette année de nombreuses vocations. M. l'abbé Gabriel, supérieur du Petit-Séminaire de Nantes qui a voulu venir lui-même, le 27 avril, nous conduire le premier contingent; nous dit que si l'on n'avait tempéré l'ardeur excitée par la parole du T. Thomer, c'eût été une véritable invasion de Nantais à Langonnet. Ce vénérable supérieur est du reste parfaitement disposé à notre égard.

« Le départ de ces esprits du Petit-Séminaire de Nantes fut célébré d'une manière particulière. — « On avait voulu, écrit l'un d'eux, que ce jour fût aussi celui de notre Consécration à Marie dans l'association de la St^e Vierge. La chapelle des Congréganistes, ornée par leurs soins, nous réunissait une dernière fois. Une place nous était réservée aux premiers rangs. Après notre acte de consécration à Marie; nous reçûmes de la bouche du prédicateur des paroles d'encouragement; puis les accents enus de nos compagnons répétèrent le refrain « Parlez amis etc. ». Les larmes étaient dans toutes les voix, et l'émotion gagna ensuite ceux mêmes qui n'avaient pas assisté à la cérémonie. Puis il fallut se séparer en se disant un dernier et touchant adieu. Tout cela nous faisait sentir le prix de notre belle vocation, et nous montrait aussi combien nos chers condisciples en avaient une grande idée. Quisse l'impression laissée par cette pieuse cérémonie, faire germer en d'autres cœurs cette vocation sainte! »

— 5. En prévision de ces nombreuses recrues, nous dûmes songer, dès la fin de la dernière année scolaire à agrandir notre local. Pour cela, on résolut de convertir en un dortoir pouvant contenir 14 lits, la classe de philosophie, sauf à faire ce cours et celui de sciences dans la salle d'exercices des Étrennes. Restait disponible un dernier local, relativement grand, situé au rez-de-chaussée de l'aile Sud-Est

de l'abbaye, entre la cour des Petits scolastiques et les jardins, et qui depuis quinze ans avait successivement servi de remise pour les outils de travail manuel, de chèvrière, de salle de chapitre pour les petits scolastiques, et en dernier lieu de salle de récréation. Pour en faire une belle salle de Communauté, il suffisait de pratiquer 4 grandes fenêtres, de mettre un plafond et un plancher et d'en crépir les pauvres et bistrés murs. Ce fut là le travail des vacances, et grâce au zèle du bon Père Econome et à l'activité des Frères, nous pûmes nous installer dans notre nouvelle salle d'exercices la veille même de notre retraite. Cette retraite a été donnée par le R. P. Supérieur. (27 sept. - 4 oct.) »

Maison de St- Michel.

Mai - Oct. 1874.

1. Visite de M. le Gréf. — 2. Vd. de Mgr de Tannes. Don d'une statue de St Jos. — 3. Inspection de M. Grolier — 4. Distrib. des prix. Vocations de Frères. — 5. Célébration à St- Barbe. — 6. R. P. Provincial. — 7. Oratoire de St- Joseph. — 8. Visite de diverses Colonies par O. Guyot. — 9. Récoltes. 10. Négociants du R. P. Provincial auprès de l'adm^{re} pénit.

Bull. de la C^{te}. — 1. Le bulletin principal de la C^{te} a déjà parlé des visites de Mgr Bétel et de M. le Gréf. à Langonnet. Nous nous bornons à ajouter ici quelques mots sur ce qu'il y a eu de particulier pour la Maison de St- Michel.

« Dès le soir de son arrivée, M. de Rothbays se rendit après le souper à la colonie. Il fut accueilli par les meilleurs morceaux de musique instrumentale et par des salves répétées d'artillerie, puis conduit dans la grande salle du bâtiment neuf où se trouvaient réunis tous les jeunes détenus.

« Alors commença une cantate en son honneur et à la gloire de la Vendée son pays natal. Touché des sentiments qu'elle exprimait, M. le Gréf. se mettant à la portée de son jeune auditoire, lui donna des conseils de père et d'ami. « Pourquoi, mes enfants, leur dit-il, pourriez-vous me donner ces témoignages de respect ? « C'est parceque je représente pour vous l'autorité, n'est-ce pas ? « Et cette autorité elle-même, d'où vient-elle ? De Dieu, et c'est

« Dieu seul qui la communique aux hommes. En obéissant à vos supé-
rieurs, vous n'obéissez donc qu'à Dieu. Cette autorité, vous devez
la respecter quand vous ne serez plus sous l'œil paternel des maîtres
qui vous dirigent, vous souvenant toujours qu'au-dessus de tous les
maîtres se trouve Celui qui vous jugera un jour sur le bien ou
sur le mal que vous aurez fait. »

« La soirée fut éclairée par un feu d'artifice et un feu de joie : M.
le Préfet alluma lui-même le bûcher, pendant que l'on exécutait
les feux d'artifice les plus brillants et que le canon annonçait au loin
la fête de la colonie. Il voulut encore être témoin dans un des dor-
toirs, de la manœuvre si intéressante du cuecher-des-colons. » (Semaine
rel. de Vanves N° du 14 mai 1874)

— 2. « Quelques jours plus tard, le 8 mai, arrivait Mgr Bédel.
Dès le matin, 44 de nos enfants avaient eu le bonheur de faire leur
1^{ère} Communion des mains de sa Grandeur, 57 leur seconde comm^{on},
et 133 avaient pris part à la confirmation. Pendant cette dernière cé-
rémonie, Monseigneur avait remarqué que la plupart des jeunes co-
lons portait le chapelet suspendu au bras; il en fut touché et profita
de cette petite circonstance pour en tirer une leçon d'une grande portée
pratique: « Mes enfants, leur dit-il, ce sont de saintes chaînes que
vous vous êtes choisies. Révisitez le chapelet tous les jours de votre vie
et sans avoir le droit de me faire prophète, je puis vous promettre
que ni en cette vie ni en l'autre, vous ne porterez d'autres chaînes. »

Dans l'après-midi, le Prélat monta à St-Michel. Nos jeunes
colons l'accueillirent avec enthousiasme, et dans quelque strophes
ils lui exprimèrent leur bonheur de le posséder, lui parlèrent de
leurs travaux agricoles et de la chapelle qu'ils construisaient à
St-Joseph etc. Sa Grandeur a voulu faire les frais de la statue du
saint patriarche. Elle est en pierre volcanique de Volvic (Puy-de-Dôme),
a 1m. 25^c de haut et coûte 230^f.

« Les colons se sont aussi exercés devant Monseigneur à
quelques jeux, comme mât de cocagne etc, et le soir à des cour-
ses et autres amusements autour d'un bûcher-pétillant. » (Semaine
relig. de Vanves N° du 14 mai 74)

— 3. « Le 1^{er} juin nous avions une visite d'un autre genre, celle de

l'inspecteur - M. Grollier. D'abord il a paru difficile et exigeant, mais peu à peu il est revenu de son apparente sévérité. Il a examiné dans différents réfectoires les aliments des enfants. Durant l'inspection générale de propreté faite dans la cour, nos jeunes musiciens exécutèrent leurs plus belles fanfares, ce qui a beaucoup plu à l'inspecteur. Mais ce qui a fini de le gagner, ce fut la précision avec laquelle une section prise à part fit la manœuvre militaire. M. Grollier s'est montré plein d'intérêt pour les jeunes détenus, s'informant en détail de ce qui concernait leur conduite morale et religieuse, leurs parents et leurs placements futurs. Il nous a exprimé le désir d'avoir pour domestique un des jeunes détenus libérés dans l'année.

« L'inspection terminée, on promena M. Grollier en voiture sur la propriété, depuis 2 h. 1/2 jusque vers les 7 h. où il nous a quittés satisfait de sa visite. »

— 4. « A la fin de juillet, nous avons eu notre distribution des prix, à laquelle ont pris part quelques ecclésiastiques venus pour celle du collège qui avait lieu le lendemain. De 454 enfants dont se composait alors notre effectif, 227, c. à d. juste la moitié, étaient au tableau d'honneur. Cela indique le bon esprit et la bonne marche de la colonie. »

« Le placement de nos jeunes libérés dans les meilleures familles des environs s'est fait sur une plus grande échelle que par le passé. Deux d'entre eux ont demandé et obtenu la faveur d'entrer au noviciat des Frères »

« Cette année, outre les enfants que nous remet à l'Etat, nous en avons aussi reçu quelques-uns qui nous ont été confiés par leurs parents ou leurs protecteurs; ils suivent d'ailleurs en tout le régime des colons. »

— 6. « Pendant sa visite à Langonnet, le R. P. Provincial n'a pas oublié ses enfants de St-Michel. Il les a félicités de leur bon esprit, les a encouragés à continuer dans leur bonne conduite, et leur a donné pour cela quelques conseils très-pratiques. Puis il leur a accordé un congé de la part du C. R. Père. Mais un avantage surtout apprécié par nos enfants, c'est la donation qu'il leur a faite au nom du C. R. Père et pour le fonds de famille, de la chapelle qu'ils viennent de construire en l'honneur de St-Joseph. »

— 7. « C'est le 27 sept. à l'issue de la grand'messe, qu'a eu lieu la bénédiction de ce sanctuaire. A cet effet, les Pères et tous les scolastiques en surplus sont montés à la colonie où s'est organisée une procession de près de 1000 personnes, y compris un certain nombre d'étrangers venus exprès pour la cérémonie. La bénédiction a été faite par le P. P. Supérieur. En finissant, il a fait dire les prières à la récitation desquelles Mgr Bécél avait attaché une indulgence de 40 jours. Après la cérémonie, l'oratoire s'est rempli, à différentes reprises, d'étrangers désireux de voir de près les décorations de ce petit sanctuaire, désormais si cher à nos jeunes colons. »

— 8. « Cette année, après la retraite annuelle de la Maison-Mère à laquelle il a pris part, le P. Gujot a visité les colonies pénitentiaires de St-Maurice (130 enfants), Meltray (300), Saint-Hilaire (450) et Fontevault, distant de cette dernière de 3 ou 4 kilom². Tout d'abord notre confrère a pu constater combien nos jeunes détenus, placés dans de meilleures conditions au point de vue moral et religieux que ceux de ces établissements. Donnent aussi, comme conduite et piété, des résultats bien supérieurs. « Quand j'ai raconté à l'aumônier de Meltray, écrivait-il à la date du 3 sept., comment les choses se passaient chez nous : direction constante des enfants par les Frères, confession mensuelle, empressement le dimanche dès 4 h. du matin, pour arriver les premiers au confessionnal, de 150 à 200 communions chaque semaine ; ce bon ecclésiastique n'en revenait pas. « Oh ! que nous sommes distancés, m'a-t-il dit ! et que j'ai hâte d'aller vous voir. » (Lett. du 8 sept. 74.)

— 9. « Un mot sur nos récoltes qui ont été, sauf pour le foin, celles d'une bonne année ordinaire. Nous avons obtenu 500,000 kilos de pommes de terre, c'est plus qu'il ne faut pour notre consommation, prouvant ainsi considérable. Cette année, pour la première fois, nous avons fait notre battage à la vapeur ; on en a été satisfait.

« Avec l'autorisation de la Maison-Mère, nous avons fait le 3 juillet, l'acquisition d'une nouvelle petite ferme de 8 hectares 1/2 environ, appartenant au village de Kérugan, et située près du parc ; puis le 7 juillet, un échange de terres contre des prairies enclavées dans notre propriété. Cet échange surtout nous est très-avantageux.

car il nous laisse la libre disposition d'une source abondante.

— 10. On a vu au commencement de ce Bulletin (p. 289) les clauses du traité passé avec l'Administration à la date du 28 juill. pour nos deux colonies de Langoumel et de St-Élan. Comment est-on arrivé à ce résultat ? C'est ce qu'il nous reste à dire ici en deux mots. La lettre du 15 avril de M. Jaillant, Directeur des prisons, mentionnée au dernier Bulletin (p. 33), assurait une allocation de 0,75^e. par jour et par enfant, et faisait espérer un supplément de 0,05^e. En retour cependant, l'Administration demandait certaines compensations. Le R. P. Provincial lui proposa la faculté d'établir à son compte des ateliers dans l'une et l'autre des deux colonies. Le 1^{er} mai, un premier projet de traité, rédigé dans ce sens, fut adressé au Ministère par le R. P. Provincial. Les enfants devaient, selon le désir exprimé par M. Jaillant, atteindre un effectif de 800 à St-Michel et de 300 à St-Élan ; et l'État aurait eu à se charger des constructions, sauf à se réserver des droits particuliers sur ces immeubles.

Mais ce projet, bien que concerté préalablement avec le Directeur Général des Prisons, ne fut pas admis, par suite surtout de l'opposition de son conseil ; et l'un des inspecteurs, M. Lallou, chargé de traiter l'affaire par le Ministère, proposa de nouvelles conditions inacceptables pour nous. Le R. P. Provincial les refuse énergiquement ; et sans tenir à l'agrandissement de nos colonies, dont le projet venait d'ailleurs de M. Jaillant, il maintient néanmoins la nécessité d'un supplément d'allocation avec la garantie d'un traité. Puis, pour justifier ses réclamations, il envoie à l'Administration la table des matières d'un long mémoire, en neuf paragraphes, où il faisait ressortir les avantages de nos colonies relativement à celles de l'État, tant au point de vue de l'économie pour le Gouvernement qu'au point de vue du résultat moral. (Lett. des 20 & 25 mai)

Sur ce mémoire l'Administration céda enfin, en nous laissant même toute facilité pour les ateliers. (Lett. du 10 juin 74.) Et de là le traité du 28 juillet.

Seul le R. P. Provincial peut dire tout ce que lui a coûté cette difficile affaire, depuis près de deux ans que durent les négociations. (fin 1872 - 28 juill. 74.) Mais le résultat enfin obtenu compense ces peines,

bien qu'il ne soit pas encore selon les vœux du R. P. Le Trévassier. Celui-ci n'a resté compte bien, dans quelques années, de mettre de nouveau en campagne, si l'Administration revenait sur ces concessions

N'ayant encore rien reçu de St-Flan, nous remettons au prochain n^o le bulletin de cette Clé.

Clé de Cellule.

Avril - Oct. 1874.

1. Mort de M. Picandet biographie. Id. du P. Bonjean. - 2. Moysootis. - 3. Séance académique. P. Ducourneau - 4. Pèlerinage à Paray. - 5. id. à N. D. du Retour. Clermont. - 6. Réunions des anciens Congréganistes. - 7. Chapelle embellie - 8. Constructions. - 9. Distrib. des prix - 10. Vacances. Ministère. Retraite des Pères. - 11. Rentrée. Retraite par le P. Maîtrejean. Rentrée au scolasticat.

Bull. de la Clé — 1. L'ordre des dates nous amène à mentionner tout d'abord la mort d'un de nos petits scolastiques, M. Picandet. C'est le 27 avril que nous avons eu le regret de perdre ce jeune aspirant, aussi remarquable par la rectitude de son esprit que par la docilité de son cœur. Déjà éprouvé par les premières atteintes d'une maladie de poitrine, il avait dû passer quelque temps chez lui. Mais vers la fin de février, le mal se déclara avec plus d'intensité; et après environ deux mois de souffrances, supportées avec une inaltérable patience, ce pieux aspirant remettait son âme entre les mains de Dieu et de la Ste Vierge pour laquelle il professait une tendre dévotion. Quelques instants avant de mourir, ses traits s'animent, et, comme si ses yeux se fussent subitement ouverts à quelque consolante vision, il répéta par trois fois à celui qui le veillait: « Ne voyez-vous rien là-bas?... »

Une notice succincte sur la vie et les derniers moments de cet excellent scolastique a été écrite par un de ses condisciples, élève du Petit-séminaire sous la direction du P. Costes. Elle fait suite à une biographie un peu plus étendue, composée également dans la Clé, sur le P. Bonjean, ancien élève de l'établissement. Ces deux notices font ensemble une petite

brochure in 8° de 50 pages. Ce sont les élèves de l'académie qui ont voulu la faire imprimer à leurs frais. Ils ont prié le R. P. Supérieur avec l'approbation du C. R. Père, d'en offrir un exemplaire à toutes les Ctes de la Cong. »

— 2. « A propos de cet imprimé, disons un mot sur une autre publication que les enfants de Marie et les élèves de l'académie ont également commencée.

« Depuis longtemps le R. P. Supérieur songeait au moyen de rattacher à la maison les anciens élèves, dans le but surtout de continuer parmi eux le bien si généreusement commencé et de perpétuer dans leurs rangs le bon esprit de Cellule. Elle est la pensée qui a donné naissance à cette publication, dont le 1^{er} numéro a paru au mois de juillet. Sa périodicité n'a pas encore été fixée d'une façon très-précise. Elle porte le nom de *Mnyosotis*, cette fleur qui est l'emblème du souvenir. Voici, d'après l'avis placé en tête des premières pages, l'esprit qui a guidé les élèves de Cellule dans l'accomplissement de ce travail : « Donner à nos frères absents le moyen de vivre de la vie intime du Petit-Séminaire ; entretenir parmi nos condisciples l'amour de l'étude, en offrant à leur émulation quelques-unes des productions de leurs devanciers ; resserrer les liens de commune affection qui nous unissent.

« Nous avons jugé que c'était le seul moyen sérieux de perpétuer l'esprit de famille, qui est le caractère propre de notre cher petit séminaire. »

— « Cette publication, encouragée, revue et corrigée par les Pères et renfermant diverses pièces de prose et de poésie, paraît sous le nom et la signature des élèves. Jus qu'à présent il nous a semblé que l'effet obtenu était excellent. Une partie même des frais a déjà été couverte par des souscriptions volontaires des anciens élèves. »

— 3. « Les usages du petit séminaire veulent que nous ayons tous les ans au moins une séance académique. Cette année, elle a été fixée au lundi de la Pentecôte, et célébrée de telle façon qu'elle a été qualifiée de brillante par la semaine religieuse du diocèse. Selon la coutume de notre établissement, la présidence de cette séance avait été dévolue à un vicaire général, M. l'abbé Beauregard, autrefois supérieur du collège de Billon, que son ancienne charge et son esprit

distingué, mettaient à même, plus que tout autre, d'occuper dignement ce fauteuil présidentiel. Un groupe d'ecclésiastiques, peu nombreux, mais choisis, accompagnait M. le Vicaire général, et chacun d'eux a paru très-satisfait de la séance. (voir le Mysosis p. 7 et 8.)

« La veille, saint jour de la Pentecôte, sur l'invitation du P. Supér., les P. P. Maristes étaient venus officier chez nous. Ce fut le R. P. Ducourneau, fondateur et Supérieur de la maison de Riom, ancien novice de la Congr. à N. D. du Gard, et de qui l'on tient de précieuses anecdotes insérées dans la vie de Notre vénéré Père Ebermann, qui célébra la grand'messe. Après les Vêpres, il fit à la C^{te}, sur le texte: « Repleti » dunt omnes spiritu Sancto. » un sermon approprié à la circonstance et qui fut très-goûté de l'auditoire. »

— 4. « Cette année-ci, comme l'année précédente, le diocèse de Clermont a organisé un pèlerinage aux lieux à jamais bénis que N. S. a sanctifiés par la manifestation spéciale des richesses de son Sacré-Cœur. Ce pèlerinage, moins nombreux que l'an dernier, avait un caractère plus pieux, et plus paisible; et si l'enthousiasme avait un peu perdu, la dévotion n'avait fait que s'accroître. Sur la proposition du R. P. Supérieur, 22 élèves s'étaient spontanément fait inscrire sur les listes des pèlerins; et ils partirent sous la conduite des P. P. Legenne et Morichorat. Nos enfants se firent distinguer par leur entrain, leur bonne tenue; ils contribuèrent puissamment par leur chants à relever le pèlerinage, et méritèrent que M. l'abbé Chardon félicitât les maîtres par une lettre adressée au R. P. Supérieur. Voici ces lignes:

« Je ne saurais, mon Révérend Père, laisser de vous dire un mot sur la conduite de vos pèlerins de Paray. Je les ai eus presque constamment sous les yeux, et je puis vous assurer qu'ils ont vraiment été des séminaristes édifiants et non des écoliers dissipés. Pas un seul ne s'est démenté du commencement à la fin. Tous se sont montrés simples, modestes, recueillis, pieux et d'une tenue parfaite. Leurs chants au Sacré-Cœur, exécutés avec une émotion toute religieuse, ont fait impression.

« Ce que je dis, je l'ai entendu dire à bien d'autres, et j'en ai été témoin. Ce sont de braves jeunes gens que Dieu ne peut manquer de guider et de bénir toujours, s'ils savent obéir plus tard comme aujourd'hui.

— 5. Le 21 juin devait avoir lieu à Clermont une solennité d'un genre

exceptionnel, au sujet de l'érection et de la bénédiction, sur le chevet de la cathédrale d'une statue de Marie, sous le vocable de N. D. du Retour. C'était un ex-voto promis à la Vierge du Ciel, lors de la guerre de 1870-1871, dans le cas où le diocèse serait préservé de l'invasion. On se rappelle (Bull. p. 86) que nous avions contribué à l'achat de cette statue. Le cortège devait être magnifique, et la C^{te} de Cellule avait été conviée à y prendre part à la fête, en occupant à la tête de la procession un poste d'honneur. En effet, c'étaient les Pères qui avaient été invités par M. l'abbé Rigodon, archiprêtre de la cathédrale, organisateur de la procession, à porter solennellement en tête la relique de la vraie croix & Vexilla Regis prodeunt. Nous nous rendîmes à cette invitation avec notre musique, et une députation de nos meilleurs élèves. Tout se fit parfaitement, et la procession eût été réellement magnifique, sans un terrible orage, accompagné d'un vrai déluge qui vint troubler une partie de la fête. Toutefois la manifestation avait eu lieu; et notre bonne Mère du Ciel n'avait pu qu'en être grandement honorée. »

— 6. « C'est le jour de la fête du Mont-Carmel qui a été choisi depuis plusieurs années pour la réunion des anciens Congréganistes de la S^{te} Trierge. Leur nombre s'accroît tous les ans, et ils comptent déjà beaucoup de leurs dans les rangs du clergé, spécialement de ce diocèse. Et si cette année répondirent-ils plus nombreux que jamais à l'invitation qui leur fut faite de venir se renouveler dans l'esprit des Congréganistes. Ils furent plus de quarante, dont un quart prêtres, réunis pour les offices dans la chapelle de N. D. de la Rédemption. A la grand' messe, après l'Evangile, M. l'abbé Darton, le plus ancien des prêtres sortis de la maison, monta en chaire, et dans un discours de circonstance félicita ses anciens condisciples en les engageant chaleureusement tous, clercs et laïques, à tenir bien haut le drapeau de Marie. Nul doute que ses paroles ne trouvèrent un chaleureux écho dans tous les cœurs. »

— 7. « Notre chapelle s'est embellie pendant les mois de juin et de juillet, grâce aux enfants de la Cong^g des S^s. Anges, qui ont voulu faire décorer leur autel et ont payé pour cela un peintre-décorateur très-distingué. On peut dire sans exagération que cet oratoire, dédié à N. D. des Anges, est un petit bijou. La chapelle de St-Joseph qui lui fait face exigeait la même décoration. Espérons

que quelques bonnes âmes en feront les frais.

« C'est aussi l'un de nos enfants qui a payé l'autel au Sacré-Cœur de Jésus, au fond de la petite nef latérale du côté de l'épître. La section des moyens avait depuis longtemps fait présent de la statue du S^c. Cœur qui surmonte l'autel. En sorte qu'en ce moment nous avons, outre le maître-autel, consacré à l'Enfant-Jésus, des autels dédiés au S^c. Cœur, à N. D. des Anges et à S^t. Joseph.

« Enfin ces jours derniers on a posé un Confessionnal très-bien conditionné. Il ne nous reste guère plus à désirer que la boiserie du chœur.

— 8. a Les constructions que le dernier bulletin avait annoncées comme autorisées par le S. P. Père, n'ont pas mis longtemps à s'effectuer. Nous avons vu en quelques semaines, surgir de terre une vaste salle de récréation, d'une architecture à la fois simple et noble, couronnée par une élégante charpente couverte en tuiles, et mesurant 37 mètr. en longueur, 10 m. de largeur et 5 m. de hauteur jusqu'à la corniche. Neuf arcades supportées sur des piliers en pierre de taille, y donnent accès du côté des cours. C'est, comme on le verra plus bas, lors de notre distribution des prix, que cette belle salle, dont la construction fait le plus grand honneur au talent architectural du F. Etienne, et à l'esprit d'organisation du Père Moïllorat, a été inaugurée.

« A cette salle, vers le sud, ont été adjoindës sept classes spacieuses et vaultées en briques, grâce auxquelles l'enseignement pourra désormais être donné d'une façon plus en rapport avec l'importance de notre maison.

« Il ne faut point omettre, pour être complet, un réservoir d'une contenance de 60 hectolitres, qui a été construit dans notre jardin potager, pour l'irrigation des différentes parties de ce jardin; l'eau est montée dans ce réservoir par le moyen d'une pompe à bras, et elle est ensuite distribuée dans les différentes parties du jardin par des tuyaux en plomb garnis de robinets.

« Enfin un kiosque d'une architecture toute rustique, mais non dépourvu d'une certaine élégance, a été élevé dans le jardin des Pères pour abriter des pigeons et autres volatiles. On désire, à la vue d'une semblable installation, quelque chose d'analogue pour

la 1^{re}, lorsqu'il pleut pendant la récréation.

Le chomin qui passe devant l'entrée de notre établissement a été un peu reculé, dans les premiers mois de l'année, par suite d'une rectification d'alignement. C'est pour nous un grand avantage.

— 9. Notre distribution des prix a eu cette année-ci un éclat et un relief insolites; d'abord parce que l'on inaugurerait à cet effet la belle salle de récréation dont il a été parlé plus haut, et dans le fond de laquelle avaient été placés des gradins destinés à recevoir les élèves. En second lieu, ce qui a contribué à relever singulièrement cette cérémonie, c'était la présence de notre digne Evêque, Mgr Féron. Malgré ses 80 ans, ce vénérable doyen de l'épiscopat du monde entier, n'avait pas craint d'affronter les fatigues inséparables de semblables journées, et il présida la cérémonie avec cette simplicité aimable qui le distingue. L'assemblée comptait, outre deux grands vicaires, bon nombre d'ecclésiastiques, et d'autres personnages marquants des environs. On joua avec assez de succès la pièce intitulée « Gilles de Bretagne »; la musique vocale fut très-réussie, et la musique instrumentale eut un succès incontestable, dû aux soins du bon Et. Sébastien. Au dîner qui suivit la distribution des prix, on ne comptait pas moins de 140 ecclésiastiques.

— 10. Nos vacances se sont passées sans incidents remarquables. Le jour de l'Assomption, le R. P. Supérieur partait pour la retraite de la Maison-Mère, avec le P. Rientzler qui devait prononcer ses vœux perpétuels. Nous ne savons pas au départ de ce cher confrère que nous ne devions pas le revoir cette année. Pendant l'absence du R. P. Supérieur, les P. Costes et Walter furent envoyés chez un curé de canton, grand ami de la maison, qui se trouvait momentanément fatigué. Là le P. Costes eut à faire une neuvaine de prédications préparatoires à la fête de la Nativité. Ce jour-là même, le R. P. Supérieur revenait de Paris, après avoir prêché à Senlis une retraite aux Sœurs de St-Joseph.

Le 13 s'ouvraient pour notre Collège les exercices de la retraite qui a été prêchée par le P. Supérieur, et à laquelle ont assisté les Pères, Frères et Grands-scolastiques de la maison, avec le P. Maître-jean, qui revenait des eaux de Barèges. Le dimanche 20, fête de N. D. des Sept-Douleurs, a eu lieu la clôture de ces pieux exercices, selon la forme accoutumée. Le St. Emilien y a renouvelé ses vœux de cinq ans.

— 11. « Notre rentrée s'est effectuée le 8 oct. dans de très-bonnes conditions. Le lendemain déjà 176 élèves répondaient à l'appel nominal, et cela malgré le prix de la pension que nous avons dû élever l'an dernier. Nous avons, dans ces derniers temps, trouvé au petit séminaire quelques bonnes vocations pour le scolasticat.

« A l'époque ordinaire, fin octobre, nous avons eu la retraite annuelle de nos élèves. C'est le P. Maîtrejean, revenu du Jura, où il était allé passer quelque temps dans sa famille, qui la leur a prêchée. Habitué à vivre au milieu des enfants, l'expérience ne lui fait pas défaut. Aussi il a su se faire goûter, et sa parole portera ses fruits.



Cl^é de Bordeaux.

Mar - Oct. 1874.

1. Pèlerinage à Verdun. — 2. Fête du St-Cœur de Marie. — 3. Retraites par le R. P. Cravière. — 4. Fêtes en passage. — P. Dhyèvre.

— 1. « Notre pèlerinage annuel à N.-D. de Verdun a été moins nombreux cette fois, soit à cause de celui de Lourdes qui attire spécialement l'attention, soit à cause également des pèlerinages que font désormais les diverses paroisses et œuvres de Bordeaux. Nous n'avions que 400 personnes environ; mais par contre tout s'est passé avec une grande piété. En effet, pendant les deux heures et demi de l'aller et du retour sur le bateau, les chants et les prières n'ont pas cessé.

— 2. « Rien de particulier pour la solennité du St-Cœur de Marie, fête patronale de notre chapelle en même temps que de la Cong^g. Notons toutefois l'accompagnement du chant, à la messe et aux vêpres, exécuté sur son ophicléide par le Cf. Ulrich. C'était un premier essai qui a bien réussi. »

— 3. « Comme de costume le R. P. Supérieur s'est transporté à Paris pour la retraite annuelle. Quelques jours après son retour, il a prêché celle des Sœurs de St-Joseph. Cette diversion à ses occupations ordinaires et l'air de la campagne ont eu sur sa santé un heureux effet. Il s'est senti de force à entreprendre immédiatement après, la retraite des Sœurs de charité de la St^e Agonie, puis les prédications d'une neuvaine pour les mères de famille. »

— 4. « Nous avons eu quelques heures à la C^{te} M. l'abbé Rapp, qui se rendait à Lourdes. Les P^{rs} Maîtrejean, Ohyèvre et Boscq, qui ont eu le bonheur d'accomplir ce même pèlerinage, sont aussi descendus à la Maison en passant à Bordeaux. Quant au P. Ohyèvre que le S. R. Père a eu la bonté d'ajouter à notre C^{te} en remplacement du P. Richard, il nous est venu le 26 octobre. »

C^{te} de Toulon.

Mai - Oct. 1874.

Merci du P. Metz. Détails. — 2. Œuvre militaire. — Visite de M^{gr} Jordany. — 3. Distrib. de prix chez nous. Externat. 1^{re} Comm. — 4. Comité cathol. — C^{te}. Ministère. — 5. Retraite. Venue perp^{te}.

Bull. de la C^{te}. On a déjà annoncé aux C^{tes} la mort du P. Metz (Bull. p. 170). Dès sa Profession, ce bon Père avait été placé à Toulon à cause de sa faible santé. Et en effet si ce climat ne lui a pas rendu les forces, il lui a permis cependant de résister plus longtemps à cette consommation lente de la phthisie dont il était atteint. Voici les détails transmis par le P. Suillaud sur les derniers moments de ce pieux et regretté confrère.

« C'est à dater du mois de mars, que le P. Metz ressentit une plus grande faiblesse; les remèdes, autrefois efficaces, opéraient peu. Cet état de langueur se prolongea sans s'aggraver bien sensiblement jusqu'au mois de juin dernier. Le 6, le Père ne put dire la 5^{te} Messe. Le 12, fête du Sacré-Cœur, il eut cependant encore la consolation de célébrer, mais ce devait être pour la dernière fois. Il ne put même descendre que deux fois à la chapelle pour communier. A dater du 15 juin, je lui portai chaque matin la 5^{te} Communion dans sa chambre. Son principal désir fut dès lors de purifier parfaitement son âme en recourant chaque jour au Sacrement de pénitence. (Est. du 8 juill. 1874.)

« Comme il souhaitait beaucoup de consulter un autre médecin que celui de la maison, jeus recours au D^r Delmas, médecin de la marine, membre de notre œuvre militaire et excellent chrétien. Notre cher malade en fut satisfait.

« Le huit juillet, à midi et demi, il éprouva une oppression assez forte, et je crus utile d'appeler le Docteur. Il faillit expirer entre ses bras. Je n'hésitai plus dès lors à lui administrer les derniers sacrements, et il les recut ainsi que l'indulgence de la bonne mort à 5h. 1/2 en présence de tous les membres de la Communauté et de quelques hommes du dehors: son esprit de foi fut pour toute une grande edification.

« Le 10 juillet, nous pûmes remarquer chez notre cher confrère les premiers signes avant-coureurs d'une mort prochaine : je le lui déclarai franchement, et il me remercia avec affection.

« Le dimanche 12, je lui donnai de nouveau le St-Viatique ! Ce même jour arriva une lettre du C. R. Père lui accordant sa bénédiction qu'il lui avait demandée. Je lui en donnai lecture. Il l'écouta avec bonheur ainsi que les avis que lui donnait le R. P. Provincial et qu'il y avait joints; puis il me dit : « maintenant je puis mourir tranquille ».

« A 6 heures du soir, le Père me fait appeler : « je suis accablé de sommeil, me dit-il; donnez-moi une potion et je vais dormir jusqu'à demain matin sans m'occuper de ceux qui me veilleront; aidez-moi à faire un acte de contrition » - L'acte récité, il ajouta : « In manus tuas Domine commendo spiritum meum; Jesus, Maria, Joseph, je vous donne mon esprit et ma vie ».

« Le lundi, 13, vers 1 h: 1/2 du matin, l'agrégé Treppel qui le veillait chaque nuit, vint m'appeler. Je courus auprès du cher malade, il n'avait plus de connaissance, il parlait néanmoins, mais nous ne comprenions rien de ce qu'il disait. Son habitude étant de prier en Allemand, nous supposâmes qu'il murmurait des prières en cette langue. Il était très-agité sans que l'excitation nerveuse qu'il éprouvait produisît quelque contraction des traits. Comme on lui appliquait le crucifix sur les lèvres, l'impression produite au contact du métal lui faisait faire des mouvements involontaires. Je lui dis alors en articulant fortement à son oreille : « Le P. Supérieur va vous donner une dernière absolution. » - Ce mot supérieur attira son attention; il me regarde durant 3 secondes et retombe dans son état. Tous les membres de la Clé étaient présents et l'on récitait le chapelet pendant que je disais les prières des agonisants. A 2 heures précises, notre pieux confrère remit son âme à Dieu.

« Nous l'habillâmes peu après, et exposâmes son corps au parloir d'en bas pour laisser un facile accès aux personnes qui voudraient le visiter. Beaucoup de monde vint en effet pendant la journée prier auprès de ses restes.

« Le lundi, à 5 h: 1/2 du matin, M. l'abbé Müller, aumônier des Sœurs de la Providence à Ribeauville, venant de Rome, arriva pour le voir. Il le trouva encore exposé dans la chapelle ardente. Ce pieux ecclésiastique voulut assister à son enterrement qui eut lieu le mardi 14, au milieu d'un concours notable de personnes. M. le curé de St-Louis, me pria de chanter la messe à la paroisse, ce que j'acceptai, et M. l'abbé Müller, compatriote du cher défunt, offrit pour lui le St sacrifice à la chapelle de la St^e famille. A 11 h: avait lieu l'inhumation : M. Holland, M. le Président de l'œuvre militaire, le R. P. Supérieur des Maristes et M. l'abbé Cros, aumônier de la marine tenaient les coins du poêle. J'avais pu obtenir de l'Administration, la faveur de l'enterrer auprès du R. P. Gauthier. Ils reposent maintenant à côté l'un de l'autre, après avoir souffert ensemble quelques mois dans notre Clé. Nous avons la Con-

qu'ils sont aussi réunis au Ciel.

« Ce pieux confère est mort en bon religieux du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. Il a laissé des regrets sincères à la Cité et dans la ville ».

— 2. « Quelques détails maintenant sur nos œuvres. Celle des militaires va prospérant. Les conférences et les classes sont bien suivies; les réunions ont lieu régulièrement. Chaque trimestre environ ces braves soldats donnent une petite représentation; ce qui leur procure un divertissement fort recherché, ainsi qu'une recette plus ou moins ronde, d'ordinaire affectée d'avance à quelque bonne œuvre. Cette année, l'œuvre a reçu les hauts encouragements de M^{gr}. Jordany, évêque de Fréjus. Le digne Prélat, en effet, voulut se transporter à la Cité pour assister à l'une des réunions. Plus de 300 soldats et un grand nombre d'officiers se trouvèrent ce jour-là chez-nous. (Cell^{es} des 13 et 21 janv. 74.)

« Voici du reste un compte-rendu publié dans la dentimelle du Midi :

« Le vénérable Prélat n'a pas voulu quitter Eoulon sans laisser un témoignage de haute sympathie aux R. B. P. P. du St-Esprit et aux hommes de cœur et de foi qui consacrent la meilleure partie de leur dévouement et de leurs loisirs à l'instruction et à la moralisation des jeunes soldats. Reçu par le Président de l'œuvre, M. Burel et par les membres du comité directeur, parmi lesquels nous avons vu un grand nombre d'officiers, Sa Grandeur a été introduite dans la chapelle toute pleine de soldats. Après la prière d'usage, Monseigneur ayant pris place au fauteuil, le Président le remercia d'abord de l'intérêt qu'il voulait bien témoigner à l'œuvre militaire; puis dans un rapport où l'honorable Commandant n'a su oublier que lui-même, il a exposé les origines de l'œuvre, son fonctionnement, ses ressources, le bien qu'il a accompli et les espérances qu'elle donne.

« Monseigneur écoutait ces détails avec une satisfaction visible. Aussi la lecture achevée, prenant à son tour la parole, ne put-il s'empêcher de donner les plus chaleureux éloges à tous ceux qui se dévouaient ainsi à l'œuvre éminemment patriotique des soldats, et s'adressant alors à son auditoire militaire, il lui recommanda d'aimer et de fréquenter toujours davantage ces réunions de la Cité-Montéty où le soldat trouve avec l'instruction qui élève l'esprit, les bons conseils, les nobles amitiés qui soutiennent le cœur, les délassements honnêtes qui préservent des dangers de la vie de garnison.

Après la bénédiction du S. Sacrement, Monseigneur visita le couvent, le local de l'œuvre, les salles de classe, de conférences, la bibliothèque, et fut amené dans la salle de récréation transformée en théâtre. Là une surprise charmante l'attendait. La toile se lève, un jeune sous-officier complimente sa Grandeur au nom de tous ses camarades, et finalement, on offre à Monseigneur la

représentation d'une petite scène où les acteurs, soldats pour la plupart, obtiennent un véritable succès. »

— 3. a Les Frères des écoles chrétiennes nous ont demandé l'autorisation de faire leur distribution des prix dans la cour de notre établissement. C'était une bonne occasion pour faire connaître notre cour, la plus belle de Toulon, et nos vastes bâtiments: aussi n'avons-nous vu nul inconvénient à accéder à leur désir. Ils avaient disposé deux mille chaises, des bancs et une estrade. Tout fut rempli. Sur l'estrade se trouvaient le sous-Préfet, le Maire et le général Dandel. Nous avons profité de l'occasion pour obtenir leurs signatures en témoignage d'adhésion à l'œuvre militaire.

« La distribution des prix pour nos enfants a eu lieu le 25 août, après celle des Frères. Les parents y assistaient. On a joué une pièce et fait une quête pour la ste Enfance. Tout le monde s'est retiré, satisfait. Le 21 septembre s'est effectuée la rentrée; elle a été bonne. Ce petit externat se soutient. Peut-être pourrions nous essayer plus tard d'un pensionnat, qui serait une sorte de développement de l'œuvre. »

« Notre 1^{re} Communion a été relativement nombreuse. Nous réunissons 29 enfants dont la piété et la bonne tenue nous ont valu des compliments unanimes. L'assistance remplissait la chapelle. »

— 4. a Le comité de l'union catholique fondée à Toulon en 1872 (Bull. IX. p. 654.) a renouvelé son bureau. On a jugé à propos de réunir pour l'élection tous les Directeurs d'œuvres. Ayant été nous aussi invités, nous avons pris part au vote. C'était une occasion de nous faire mieux connaître.

« A la Cité, nous demeurons à peu-près dans le statu quo. Le bien est difficile à opérer; nous ne perdons pas courage néanmoins. Cette année il nous sera plus facile d'arriver à quelque résultat en étendant un peu notre ministère au sein de la population du quartier. Nous aurons à cet égard un précieux avantage dans le concours des P. P. Bangratz et Dessaint que le S. R. Père a bien voulu attacher à notre C^{te}.

« Nous avons toujours avec nous M. Mac-Glinchy, ce séminariste d'Ecosse venu de Rockwell. Il a été bien dévoué au P. Metz pendant sa maladie. Profitant d'un pèlerinage des Toulonnais à Lourdes,

il est allé y représenter notre C^{té} et demander à Marie le rétablissement de sa santé. »

— 5. « Notre retraite a eue lieu du 31 août au 6 sept. On a vu que le F. Denis était allé assister à Chevilly à celle des Frères pour y émettre ses vœux perpétuels. Pour le F. Louis-Stanislas, il a renouvelé ses s^{ts} engagements entre les mains du P. Suillard, pour jusqu'au temps où il pourra aller les faire aussi à perpétuité à la Maison-Mère. »

C^{té} de St-Joseph de Beauvais.

Junin - Oct. 1874

1. Etat de l'Archev. Centres affiliés. Réunions. — 2. Le Messager. Evénement. Bien par lui, et p^r la Cong^g. — 3. Chapelle. — 4. Mois des pélerinages. Fête du 14 juill. — 5. Relations avec les Frères des Ecoles Chr.^{tes}. — 6. Œuvres à diriger dans leur établ^t. As. sociétés pieuses. A^{ss} Com^s et Conf.^s. — 7. Sympathie g^l. Bons reçus. Evêque. Clergé. — 8. Invités à la Pentecôte. Comité de l'œuvre. — 9. Visites d'Evêques et de religieux. — 10. Ministère ext^r. Allemands. Retraites. — 11. Voyages à Lourdes, Carancou. T. Contoz. Personnel.

— 1. « La direction de l'Archiconfrérie est, on le sait, notre œuvre principale à Beauvais. Cette association compte aujourd'hui, après 25 années d'existence, 650 centres ou confréries affiliées, et plus d'un million d'associés. L'œuvre jouit d'une puissante vitalité, grâce aux développements journaliers que prend dans l'Eglise la dévotion à St-Joseph, et grâce aussi à une correspondance très-suivie entretenue par les centres affiliés et les associés avec le centre principal.

« Nous avons trois sortes de réunions de l'Archiconfrérie. D'abord tous les dimanches, entre les Vêpres et le salut, se font les recommandations de la semaine. Puis tous les 1^{ers} mercredis du mois a lieu une réunion plus spéciale aux associés, avec instruction, salut, prières, cantiques à St-Joseph. Enfin, 4 fois l'an, savoir aux trois fêtes de St-Joseph et le 14 juillet, anniversaire du couronnement de notre statue, nous avons grande solennité. Il faut le reconnaître, ces réunions ne répondent pas, quant au concours des assistants, à l'idée qu'on peut s'en faire. Cela tient à diverses causes, et notamment au peu de piété des habitants de Beauvais.

— 2.^e L'œuvre a son organe de publicité bien connu, le *Messager de St-Joseph*. Tiré aujourd'hui à 4500 exemplaires, il peut bien compter, en raison de la collectivité de nos abonnés, 50.000 lecteurs. Il pénètre dans les séminaires, les collèges, les pensionnats, les Clés religieuses, les presbytères et les familles, non seulement en France, mais en Angleterre et dans les autres pays d'Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et jusque dans l'Océanie. L'accroissement du nombre de nos abonnés s'est notablement accentué depuis notre prise de possession.

« Le *Messager* paraît très-goûté et propre à faire beaucoup de bien. La semaine dernière encore, on rapportait au P. Supérieur le fait d'un jeune homme bien malade qui, rebelle jusqu'alors à toute sollicitation de la grâce, consentit à lire cette publication en guise de passe-temps; et après la lecture d'un seul numéro, il demanda de lui-même à se confesser puis reçut avec foi les derniers sacrements. — De l'île lointaine de Maurice, le P. Chevaux nous écrivait aussi que la personne alors gravement malade, qui s'était recommandée à nos prières, est aujourd'hui en parfaite santé; et ce qui est mieux encore, elle est revenue de tout cœur à l'accomplissement de ses devoirs religieux, qu'elle avait négligés depuis longtemps. C'est une conversion du *Messager*. . . »

« Le *Messager* contribuera aussi, nous l'espérons, à faire connaître notre Institut et à nous procurer des vocations. Nous avons soin d'y laisser une place convenable aux articles qui ont trait à nos œuvres et à nos missions. Et c'est aussi dans ce but qu'il a été fait un pressant appel à la coopération de nos confrères. Quelques-uns, notamment des Clés de Langonnet, de Port-Louis et de St-Joseph de Ngazobil, ont répondu à notre attente, comme on a pu le voir par divers numéros du *Messager*. Nous en sommes reconnaissants et nous souhaitons que d'autres les imitent. » (voir *Messagers* du 5 mai, 15 juill., 15 oct. 1874.)

— 3.^e La chapelle de l'Archiconfrérie est bâtie sur le terrain et même dans l'enclos du pensionnat des frères des Ecoles chrétiennes. Les frais de construction ont été supportés en partie par eux et en partie par les pieux associés de l'œuvre. Elle est en style gothique; mais les ornements, prodigués par la piété des fidèles, en relèvent surtout la beauté. On y remarque de nombreuses ex-voto et les écussons également en grand nombre des Confréries affiliées. Dans une série de

vitreaux, toute la vie, la mort et la glorification de St-Joseph, se trouvent représentés, ainsi que la fondation et la Consécration de l'Archiconfrérie. Les murs du transept et de la nef sont décorés de fresques, et dans les airs s'élançe une flèche légère. Un riche portique domine sur la cour du pensionnat des Frères; mais du côté de la ville l'accès laisse malheureusement à désirer. Et c'est aussi une des causes pour lesquelles notre chapelle est ordinairement peu fréquentée.

— 4. « Coutefois, il est des circonstances où les fidèles y viennent en grand nombre, notamment pendant le mois des pèlerinages célébrés du 14 juin au 14 juillet (Messager du 25 mai 74)

« Cette année, le Souverain Pontife a daigné, par un rescrit du 10 juin, nous accorder une bénédiction apostolique pour l'œuvre entière, son Fondateur et ses Directeurs, avec une indulgence plénière pour les associés qui, suivant les conditions ordinaires, visiteraient pendant ce mois des Pèlerinages un des sanctuaires ou l'une des chapelles dédiées à St-Joseph. (Mess. du 15 juin 74.)

« Partout dans les autres diocèses étrangers où l'œuvre est établie, on a répondu à notre pieuse invitation par un concert de louanges rendus pendant tout un mois au St-Patriarche. Nous avons vu nous-mêmes se succéder dans notre chapelle, les pèlerinages des deux paroisses de la ville et des localités environnantes. Les pensions et les Communautés y sont venues à tour de rôle. Le 12 et le 14 juillet furent les jours les plus marquants; ce dernier était l'anniversaire de la fête du Couronnement. Mgr Gignoux présida la solennité et il eut pour nous du haut de la chaire des paroles qui exprimaient sa joie de voir l'œuvre garantie quant à son avenir et déjà consolidée et accrue, depuis qu'elle nous a été confiée. Le P. Directeur prit à son tour la parole pour remercier sa Grandeur de sa paternelle bienveillance et de son généreux concours. (Messager du 15 août 74.)

— 5. « Le bien que nous essayons de faire nous concilie de plus en plus la confiance des bons Frères des Ecoles Chrétiennes. A la mort du C. H^e Frère Philippe, est l'assistant de leur Province de Beauvais, le C. H^e Frère Olympie qui a été choisi pour son successeur; et lui-même a été remplacé dans ses fonctions d'assistant pour Beauvais et le

Nord, par le E. cher Frère Joseph.

Nous ne pouvions, pour ce qui concerne nos relations avec cet Institut, résiner un meilleur choix. Membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, et très-distingué sous tous rapports, ce Frère comprend parfaitement les vrais besoins de sa Cong^g et de la Maison de Beauvais, et il est on ne peut plus heureux de notre établissement ici. Il désire beaucoup que les Frères du pensionnat s'adressent eux-mêmes à nous pour la confession. Jusqu'à présent, par délicatesse, ils n'ont pas, quant à la généralité, osé quitter M. l'abbé Adde. Connaissant les intentions de leurs supérieurs majeurs, les Frères de Beauvais se montrent très-souples à notre direction, et nous voient avec bonheur travailler à la bonne éducation de leurs élèves. Nous pourrions ajouter que la rentrée qui a été meilleure que de coutume, démontre visiblement que l'Établissement ne peut que gagner en réputation extérieure, comme en bon esprit à l'intérieur, en ayant des religieux pour directeurs spirituels. Les Frères eux-mêmes se sont plu à reconnaître que nous sommes pour beaucoup dans ce succès. »

— 6. « Il y a dans l'Établissement trois œuvres bien distinctes. C'est d'abord un pensionnat d'environ 180 élèves, ayant la plupart de 14 à 18 ans; il y a fort peu de petits enfants.

« Vient en second lieu une école normale qui compte 100 élèves de 16 à 20 ans. C'est là une œuvre des plus intéressantes; et l'on conçoit facilement le bien considérable qui peut résulter de la bonne éducation et des principes chrétiens inculqués à cette jeunesse. Enfin ce qui fait la réputation de l'Établissement, c'est surtout l'Institut agricole. Il est composé de 40 jeunes gens de 16 à 25 ans, tous appartenant à de grandes familles des diverses provinces de France.

On trouve aussi parmi eux des élèves de Belgique; d'Angleterre et d'Italie. Souvent il s'agit ici de réformer une instruction universitaire déplorable, et toujours de faire naître ou de développer la piété, de conduire à la vertu par la fréquentation des sacrements.

« Outre les moyens ordinaires d'instructions, conférences pieuses, exhortations au St-Sacrament, nous avons encore deux modes d'action sur ces jeunes gens. C'est d'abord un grand cours de conférences dogmatiques, pour les élèves de l'Institut agricole, de l'école normale,

et de la 1^{ère} division du pensionnat. Ce sont ensuite les Associations de piété. Elles sont au nombre de cinq dans la maison. Les Conférences de St-Vincent de Paul pour les Agriculteurs et les Normaliens; l'Association du Sacré Cœur, limitée à quelques élèves, les plus exemplaires de l'École normale; la Cong^g des Enfants de Marie, qui se recrute dans les différentes catégories et se trouve être aujourd'hui à peu près entièrement reconstituée; l'Association du St-Enfant-Jésus, qui prépare à la précédente; et enfin l'Association spéciale des enfants de Cœur.

« Le dimanche après l'octave de la Fête-Dieu, nous avons célébré celle du Sacré Cœur. Tous les élèves ont fait la st^e Communion ce jour-là. Ils y avaient été disposés par une retraite qui fut prêchée par le P. Limbour. Le jour de la fête, 12^e des élèves firent la 1^{ère} communion, et une trentaine reçurent le sacrement de Confirm^{on} ».

— 7. Nous n'avons aussi qu'à nous louer de nos rapports extérieurs. Notre établissement à Beauvais a été partout recueilli sympathiquement. Ainsi dans les lettres nombreuses adressées au P. Supérieur et à M. l'abbé Chaverie, à l'occasion de la transmission de l'œuvre après des regrets bien naturels sur la retraite du fondateur de l'archiconfrérie, on a exprimé de tous côtés la joie de la voir passer aux mains de notre Cong. et recevoir ainsi un gage assuré d'avenir.

« Une autre marque non équivoque de cette sympathie, ce sont les offrandes envoyées pour aider à notre installation. La septième liste en porte le montant à 8,802^{fr} 90. » (Messager du 15 oct. 74)

« Dans le diocèse de Beauvais, M^ge Gignoux n'a jamais laissé passer l'occasion de déclarer du haut de la chaire, aussi bien que dans les relations privées, que nous avons toute sa confiance et qu'il ne demandait qu'à nous voir plus nombreux dans son diocèse. Sa Grandeur est venue nous voir à différentes reprises, soit pour se rendre compte de notre situation, soit simplement pour causer paternellement avec ses bons Pères, comme elle nous appelle. Elle a aussi invité le P. Eschbach à prêcher au grand séminaire la retraite d'ordination de Noël. (Lett. du 6 oct. 74)

« Le clergé lui-même, et obéissant sur la réserve en face des premiers religieux s'établissant à Beauvais depuis la Révolution, se montre

très-bien à notre égard. C'est ainsi que M. le Curé de St-Etienne, notre paroisse, a tenu à ce que l'un des Pères portât le St-Sacrement à la procession de la Fête-Dieu « afin, nous dit-il, que tout le monde pût voir la bonne harmonie qui règne entre les religieux et le Curé. »

— 8. « A la fête de la Pentecôte, nous avons eu une petite réunion d'ecclésiastiques. La Grand-Messe a été chantée par M. Claverie, assisté du P. Supérieur et de M. Aude, comme diacre et sous-diacre. Le soir, après Vêpres, sermon par M. l'abbé Sabatier, curé d'Allonne, lequel fit en commençant l'éloge de notre Cong^o. Monseigneur alors en tournée de Confirmation, ne put être des nôtres. Parmi nos invités, on remarquait M^{gr} Obre', Protonotaire apostolique et 1^{er} Vicaire g^{al} de Beauvais et Président du Comité d'Administration temporelle de l'Archiconfrérie - Le Comité se compose, en outre, des deux Pères, de M. l'abbé Claverie et du cher Frère Directeur du pensionnat. »

— 9. « Outre la visite du C. R. Père et du P. Horner, relatées au dernier Bulletin, nous avons reçu le mercredi 10 juin, celle de M^{gr} Bataille, Ev. d'Amiens, qui a bien voulu faire une petite conférence aux élèves et donner le salut-solennel du C. S. Sacrement. Les Pères assistèrent au dîner de l'Evêché, bien que les invitations fussent restreintes au Chapitre de la Cathédrale.

« Le dimanche, 6 sept., c'était M^{gr} Manning, Archev. de Westminster, qui faisait à St-Joseph un rapide pèlerinage. - Outre le R. P. Delaplace et le R. P. Frey, nous avons reçu également divers ecclésiastiques et religieux, entre autres le R. P. Collette, Vice-Provincial des Picussiens à Cailli. » (Messager du 15 août 74.)

— 10. « Notre ministère s'est étendu hors de l'établissement. Ainsi à la demande de Monseigneur, le P. Eschbach est allé à Coursecamp, préparer une population ouvrière de plus de 200 allemands à la visite pastorale du digne Prélat, qui leur a donné, le 14 juin, la Confirmation. (Lett. 12 mai 74.)

« Aux confessions extraordinaires de 1^{er} de St-Joseph dont il était déjà chargé, sa Grandeur a aussi prié notre confrère d'ajouter celles de leur C^{te} de Beauvais. (Lett. 6 oct. 74.)

« Le P. Limbour de son côté a prêché deux retraites de 1^{er} Comm

l'une aux élèves des Frères, l'autre à celles du pensionnat des Sœurs de St-Joseph et quelques sermons aux paroisses de la banlieue et à la Société ouvrière de St-François-Xavier à Beauvais. De plus, notre confrère vient d'être adjoinct comme aide, par Monseigneur, à M^r l'abbé Clavier, chargé en qualité d'aumônier de la desserte de la prison. » (Lett. 6 oct. 74)

— 11. « Le P. Eschbachs a eu l'avantage d'aller à Lourdes vers la fin d'août, avec le pèlerinage du diocèse de Beauvais, pour y représenter l'Archiconfrérie. Un mois après environ, il était encore appelé, pour le même motif, à la cérémonie du couronnement de la statue de St-Joseph, au monastère des Trémontés, à St-Michel près Carascon. » (Messager des 15 août, 15 oct. 74)

« Après la retraite de la Maison-Mère, le P. Contoz a été envoyé à Beauvais par le E. R. Père, et il y a séjourné un peu plus d'un mois. La desserte de la chapelle se réduisait alors à peu de chose, les élèves du pensionnat étant allés en vacances. Aussi ce demi-repos accompagné du changement d'air, a-t-il contribué à réparer les forces de notre confrère qui nous a quittés le 7 oct. — quelques jours après nous arrivait le F. Lazare, remplaçant du F. Benno. — Nous attendons prochainement le P. Thomas, que le E. R. Père a bien voulu aussi adjoindre à notre C^{te}. »

Nouvelles récentes des C^{tes}.

— Depuis une quinzaine de jours, la santé du E. R. Père laisse assez à désirer. A la suite d'un refroidissement, il lui vint d'abord un rhume qui l'obligea à prendre certaines précautions (21 octobre). Puis il s'est produit, à la jambe droite, sous le genou, une enflure appelée par le médecin du nom de phlébite (enflure de la membrane interne des veines). Quoique gêné pour marcher, le E. R. Père a néanmoins suivi plusieurs jours encore les exercices communs, pensant que cette enflure disparaîtrait d'elle-même. Mais depuis le 28 oct., il a dû, sur les prescriptions du D^r Coffin, garder un complet repos, en restant

couché sur un fauteuil de malade. Le jour de la Coussaint cependant, trouvant une amélioration plus sensible, il a fait effort pour dire la Stémesse. Cette indisposition n'aura pas de suites, nous l'espérons; toutefois vu l'état si précaire de santé où se trouve le C. P. Père, c'est un mal qu'il importe de ne pas négliger. Prions toujours avec ferveur, afin que le Ciel lui conserve les forces dont il a besoin pour continuer et achever les travaux entrepris pour le bien de la Cong^g.

— Nous avons déjà annoncé à la plupart des C^{tés}, le décès, à Rockwell, du C^{té} Elzéar, dans le monde James Edwards, Profès des veuves de cinq ans il ne comptait que 25 années d'âge, 8 de C^{té}, dont 6 et 6 mois de profession.

— A la Martinique, un scolastique dont nous parlions à l'avant dernier bulletin (p. 225), M. Fernand Maisonneuve, a également succombé le 30 sept. à la maladie de poitrine qui le consumait. Décédé dans sa famille, il a pu être réuni, au Morne-Rouge, aux membres défunts de notre Cong^g. (Lett. 9 oct. 74.)

— Un autre Scolastique titulaire, M. Schacherer, élève de seconde à Cellule, est mort le 2 nov., des atteintes d'une fièvre typhoïde. Que tous ces chers défunts trouvent un souvenir spécial dans nos prières pendant ce mois consacré au soulagement des fidèles trépassés!

— Viennent de s'embarquer le 5 novembre, à Bordeaux:

Pour la Sénégambie, le T. Martin, nouveau Profès et les C^{tés} F. Fridolin et Wolfgang;

Pour le Gabon, le C^{té} Ebierry.

Bulletin Général.

Maison - Mère.

Admissions aux vœux.

Par décision du G. R. Père, rendue d'après l'avis du Conseil, en date du 13 nov. 1874, ont été admis :

- 1^o Aux vœux perpétuels : — le P. Glœckler, de la C^{té} de St-Pierre (Martinique.)
- 2^o Aux vœux de cinq ans : — le P. Coquet, de la Mission de la Guyane ;
 le P. Caragnat, de la C^{té} de St-Martial (Haïti) ;
 le P. Mauger, de la C^{té} de St-Louis (Maurice) ;
 les P. P. Kéruel, Duss et Cauët, de la vice-Prov. de la Martinique ;
 les P. T. Rivas, Tambour, Costes et Morin, de la C^{té} de la Guadeloupe ;
 le F. Léon Monoch, de la même C^{té} ;
 et le F. M^{re} Georges Monjotin, de la Mission du Zanguebar.

Placements et mutations.

Restaient encore en disponibilité le P. Binder, revenu l'an dernier de Chandernagor, et l'un des nouveaux Profes, le P. Richardt. Ils ont reçu, l'un et l'autre, leur obédience pour la C^{té} de Port-Espagne à la Trinidad, en remplacement des P. P. Corbet et Müller, appelés précédemment à d'autres postes. Ils doivent s'embarquer le 7 décembre à St-Nazaire.

Le rétablissement et l'accroissement de l'œuvre de la Colonie pénitentiaire de St-Jean, demandait aussi une augmentation du personnel des Frères. Ont été envoyés en conséquence dans cette maison, de la C^{te} de N. G. de Langonnet, les F. F. Victorin, Mathurin et Octave. (Juillet-sept. 74)

De plus quelque temps auparavant, le F. Eysimaque avait été également envoyé de St-Michel à St-Jean, et réciproquement le F. Marie-Abel de St-Jean à St-Michel.

Cause du V^{ie} Père.

Mémoire de l'avocat Minetti.

Nous avons reçu, il y a quelques semaines le Mémoire imprimé fait par l'avocat de la Cause de notre V^{ie} Père, M^r. Jean-Baptiste Minetti, et dont il a été parlé au commencement de cette année. (t. ix. p. 827.) Ce long et important travail comprend deux grands cahiers contenant: l'un 146 pages, et l'autre 436. C'est, comme on le voit, un ouvrage assez considérable.

Le premier cahier porte le titre d'Information: Informatio super dubio: An dignanda sit commissio introductionis Cause, etc. C'est un Rapport adressé au Cardinal Préfet de la S. C. des Rites, à l'effet de montrer qu'il y a lieu de signer l'introduction de la Cause du Serviteur de Dieu. Dès le prologue, l'auteur a soin de présenter tout aussitôt les deux points de vue qui donnent à la Cause de Notre V^{ie} Père un intérêt tout spécial: son origine du sein de la race juive, et sa providentielle conversion du judaïsme; puis la fondation, par ce nouveau Paul, d'une Congrégation dévouée au salut des âmes, œuvre toute surnaturelle et qui, d'après le Pape Clément II, offre déjà par elle-même un titre particulier en faveur de la Cause d'un Serviteur de Dieu.

Dans un 1^{er} chapitre, il retrace à grands traits, d'après les dépositions des témoins, la Vie de Notre Vénéré Père. Il montre ensuite, en s'appuyant sur les mêmes dépositions, comment le Serviteur de Dieu a pratiqué dans un degré éminent et vraiment

héroïque les vertus en général. Chacune de ces vertus du Vénéré Père remplit 11 chapitres. Les 4 derniers sont consacrés à montrer les dons surnaturels dont il était rempli, la réputation de sainteté qu'il avait déjà de son vivant, et qui s'est augmentée encore depuis sa mort, et enfin les grâces extraordinaires obtenues par son intercession. L'auteur termine en concluant qu'il y a pleinement lieu d'autoriser l'introduction de la Cause.

La seconde partie de son travail intitulée Sommaire (Summarium super dubio: an signanda sit commissio introductionis causae), n'est autre chose que le recueil des preuves à l'appui du rapport. On y trouve d'abord la liste et la qualité des 68 témoins qui ont déposé dans le procès, avec l'indication précise des relations que chacun d'eux a eues avec le V.^{re} Père et des sources ou fondements de leurs témoignages. L'auteur prend ensuite successivement chaque point de la vie et des vertus du Serviteur de Dieu; et sur chacun de ces chefs, il analyse ou reproduit ce qu'ont déposé les différents témoins, en citant textuellement les passages les plus remarquables. Dans ces citations le P. Delaplace occupe surtout une large place.

Les deux rapports sont en latin, mais les témoignages sont cités ou rapportés d'après la traduction italienne.

— A la fin de la seconde partie du mémoire se trouvent les autorisations spéciales qu'il a fallu obtenir pour arriver à l'examen du procès. C'est d'abord la dispense de la révision préalable des écrits, puis celle du délai de 10 années prescrit par les Souverains Pontifes et dont il a déjà été parlé dans un Bulletin précédent (p. 120) Mais outre ces dispenses il en fallait une autre qui n'est pas moins importante pour hâter la conclusion de l'affaire. D'après les règles établies, il est en effet requis que tout procès, avant d'être examiné par la Congrégation des Rites, soit préalablement soumis à un certain nombre de consultants, appelés à formuler leur avis sur la question: ce qui entraîne naturellement des délais plus ou moins considérables. Cependant quand la Cause n'offre pas de difficultés particulières, on omet ordinairement cet examen préalable des consultants. Mais il faut pour cela, comme pour l'omission des autres formalités exigées par le droit, une autorisation spéciale du St-Père. Le Souverain Pontife a bien

voulu nous accorder encore cette autorisation sur la demande de M^{gr} Bartolini, Secrétaire de la S. C. des Rites.

Il est à remarquer que les différentes dispenses ont été toutes les trois obtenues dans le mois de février, que notre piété filiale aime à consacrer spécialement à la mémoire de notre Vénéré Fondateur. La première est datée du 6 fév., et les deux autres du 26. Ces faveurs doivent nous exciter à prier de plus en plus avec ferveur, dans ce mois surtout, qui nous rappelle chaque année de si précieux souvenirs.

Lettre de M^{gr} Lejoubieux
sur le 1^{er} séjour du Vénéré Père à Rome.

Parmi les différentes époques de la vie de notre St- Fondateur, l'une des plus chères à nos cœurs est sans contredit celle de son premier séjour à Rome. Car c'est alors qu'il enfanta véritablement la Cong^e dans le vênement le plus complet, mais sous l'inspiration du Cœur Immaculé de Marie et les auspices des s. s. Apôtres. Nous avons donc pensé qu'on lirait avec intérêt la lettre suivante, qui ajoute quelques nouveaux détails sur cette période si importante de sa vie. Elle est de l'un des ecclésiastiques qui demeurait dans la même maison que lui. C'est M^{gr} Lejoubieux, alors secrétaire de M^{gr} l'Evêque de Vannes, et aujourd'hui Chanoine titulaire de la Cathédrale et Prêlat romain. Cette lettre est adressée au P. Barillec qui lui avait écrit de la part du V. Père.

Vannes, le 25 sept. 1874

Mon cher et Révérend Père,

J'ai passé en effet, quelques mois à Rome en 1840 dans la compagnie de votre St-Fondateur. Nous demeurions près de la Place Navone chez un certain Palciarca : moi, dans une assez jolie chambre au 3^{em} étage, et l'abbé Libermann dans une mansarde, où il pouvait à peine se tenir debout. C'est dans ce triste lieu qu'il a passé l'hiver de 1840-1841. Une petite table, deux chaises, une couchette, c'était tout son mobilier. Sur sa table, on voyait un crucifix, la bible en hébreu, le nouveau testament, et l'imitation de J. Ch. : c'était toute sa bibliothèque. C'est là qu'il a composé son Commentaire sur St- Jean.

Mais la pauvreté à laquelle il se condamnait ne nuisait en rien à sa santé. Il venait tous les jours dans ma chambre pour notre lecture

spirituelle; nous la faisions dans le livre italien de St. Eguori intitulé: *Théorie au S. Sacrement*. - Nous avions pour maître de prononciation italienne, l'illustre Patriarca. Soit avant, soit après notre lecture, notre hôte nous parlait du rang qu'il avait occupé dans l'armée française; il était arrivé au grade de sergent major; il se tenait pour certain que si sa mère ne l'avait pas obligé à quitter le service, il finit arrivé au grade de général. Ses ancêtres, du reste, avaient eux aussi été d'illustres guerriers l'un d'eux faisait partie de la première croisade et servait sous Candéde; on peut voir son nom sur les murs de l'église de St. Grégoire. Ces vanités de notre hôte faisaient rire aux éclats notre abbé Libermann. Sa piété si tendre, n'avait donc rien de morose; et dans les visites que nous faisions aux différents sanctuaires, il trouvait toujours moyen, en y allant ou en en revenant, de raconter quelques traits charmants.

Sa vie était des plus austères, il se levait de très-grand matin, entendait plusieurs messes, et restait, je crois, à jeun jusqu'à midi. A midi il se rendait à la porte de quelque monastère, et là se mêlait aux pauvres, il recevait avec eux l'aumône. Le soir, son dîner se composait d'un ou deux œufs à la coque, d'un morceau de pain et d'un verre d'eau.

Tous savez qu'à cette époque, l'abbé Libermann avait une cruelle maladie; il était épileptique. En décembre 1840 il fit à pied le voyage de Rome à Lorette pour obtenir de Dieu par l'intercession de la St. Vierge la guérison de cette maladie, qui mettait obstacle à ce qu'il recût les ordres sacrés et qu'il fondât un ordre religieux ayant pour objet la conversion des nègres. Ce voyage dura plus d'un mois, depuis son retour à Rome il n'éprouva plus les atteintes de cette maladie. Voilà, mon Rév. Père, tous les renseignements que je puis vous fournir. Je serais heureux, avant de mourir de voir la béatification d'un des plus saints prêtres que j'aie connus.

Agrégez....

signé: J. Le Joubieux

Sté de St-Ilan.

1. Traité avec l'adm. p: la colonie. Difficulté avec M. du Clésieux. - 2. Effet des colons. Constructions à faire - 3. Orphelin. Ecole agricole supprimée - 4. Inspecteurs. - 5. Ateliers de marquetise. M. Estlin. - 6. Visite du R. P. Provincial. P. D'Anger Sup: Visite à M. J. Tardonnell - 7. P. Banquet aux eaux d'Aix-la-Chapelle. 1^{re} Comm. préparée par lui.

— 1. Comme on l'a vu au dernier Bulletin (p. 287) les nouveaux arrangements conclus avec l'Administration pénitentiaire, ont fait revenir sur la résolution déjà prise de supprimer la colonie de St-Ilan. (t. ix. p. 37.)

Non seulement l'œuvre des jeunes détenus est conservée, mais le nombre en doit être porté à 300.

Rien ne pouvait mieux assurer l'avenir de l'Établissement, et nous n'avons qu'à bénir la divine Providence de l'heureuse issue des démarches qui avaient coûté tant de peines au R. P. Provincial. Ce résultat, toutefois ne répondait pas aux vues de M. Du Clésieux. L'on sait la part qu'il a eue à la fondation de St-Han, et le soin avec lequel il s'est constamment préoccupé depuis de la marche de l'œuvre, souvent même d'une manière qui laissait à désirer, quoique sans doute avec de bonnes intentions. Il lui sembla donc que c'était s'écarter du but, tel du moins qu'il l'envisageait, et il soumit à cet égard au R. P. Provincial différentes observations. Mais après quelques explications qui lui furent données, il a pu comprendre lui-même que le moyen pratique le plus efficace pour assurer l'avenir de l'Établissement, en lui créant les ressources nécessaires, c'était précisément l'œuvre de la colonie pénitentiaire, du moins dans les conditions nouvelles faites par le Ministère; et il a fini par se rallier aux mesures que l'on avait adoptées.

— 2. Le traité avec l'administration était à peine conclu que déjà au mois d'août elle dirigeait sur St-Han un contingent de 80 colons, retirés de l'établissement de St-Bernard. (Sept. 29 août) Il fallut pourvoir à un aménagement qui permit de les recevoir sans délai, et ce ne fut pas chose aisée. Maintenant le nombre de tous les jeunes détenus atteint le chiffre de 203. On ne pourra guère augmenter cet effectif que lorsque les constructions projetées seront faites, ce qui demandera bien une bonne année encore.

Le plan de ces constructions, après un long et mûr examen, se trouve aujourd'hui arrêté et approuvé par le Ministère de l'Intérieur; mais vu la saison avancée, il faudra attendre le printemps pour commencer.

— 3. Pour ce qui est de l'orphelinat, il réunit 43 enfants. Nous disions au dernier bulletin que trois postulants étaient entrés de là au Noviciat: leur exemple a été suivi, il y a deux mois environ par un jeune homme que le P. Thomas a envoyé alors à Chevilly. On est toujours bien satisfait du bon esprit des orphelins.

Quant à l'école agricole que l'on avait commencée, cette œuvre ne pouvait être continuée avec celle de la colonie. On y a renoncé. Il n'y avait du reste que quelques élèves.

— 4. « Le 4 août, écrit le P. Thomas, nous avons eu la visite d'un Inspecteur, ancien Directeur de la maison des aliénés de Rouen. Il s'est montré charmant. Il a trouvé que nous avions déjà de quoi loger 200 jeunes détenus. A plusieurs reprises il est revenu sur la question des enfants malades, dont il avait été question l'an dernier; le site de St-Flan lui paraît convenir admirablement pour un établissement de ce genre. (Lett. 5 août 74)

« Le 3 sept. eut lieu l'inspection officielle de M. André Boitel, inspecteur général de l'agriculture. Il l'a faite très-rapidement et comme à titre d'ami, visitant la basse-cour et les champs. Le Ministre l'a chargé de visiter toute la Bretagne au point de vue agricole. (Lett. 2 sept. 74.)

— 5. En dehors des travaux de culture, on a déjà commencé à établir des industries, selon la faculté que nous laissent les nouveaux arrangements faits avec le Ministère de l'intérieur. Dans ce but le R. P. Provincial s'est entendu avec un Patron, M. Lollivier, qui pouvait offrir toutes les garanties désirables; pour commencer à St-Flan un atelier de marqueterie. Cet atelier est d'ailleurs entièrement au compte du Patron, comme le sont ceux de l'œuvre de St-Nicolas à Paris. On lui donne un certain nombre d'enfants comme apprentis, sous la direction d'un Frère, moyennant une rétribution convenable pour leur travail. Quant au reste, il en est entièrement responsable. L'entreprise paraît déjà donner d'heureux résultats. (Lett. Lollivier, id. du P. Dauger, 12 sept.)

— 6. Le 13 juillet, dès l'ouverture des vacances, le R. P. Provincial s'est transporté à St-Flan pour l'examen, sur les lieux, des différentes questions qui intéressaient l'œuvre. Son séjour, à la grande satisfaction de la C^{te}, a pu se continuer assez longtemps, car après quelques jours passés à Langonnet, il est rentré à St-Flan qu'il n'a quitté que le 11 août pour retourner à la Maison-Mère.

A la fin du même mois, le lundi 31 août, le P. Dauger arrivait dans la C^{te} pour en prendre la direction. Le 5 septembre, il alla avec le P. Thomas présenter ses hommages à Mgr David. Sa Grandeur les recut immédiatement, bien que l'état de sa santé ne lui permit alors que de rares réceptions, et Elle se montra pour nos Tères pleine d'affabilité. (Lett. 12 sept. 74.)

Quant au P. Thomas, c'est le 11 nov. qu'il a quitté St Ilan pour aller à Beauvais selon l'obédience du E. R. Père. Il est arrivé le 12 à la Maison-Mère en compagnie du P. Dauger qui profitait d'une occasion pour venir traiter des intérêts de St Ilan, et le 14 il s'est rendu à son nouveau poste. Sa santé s'est bien améliorée dans ces derniers temps.

Le P. Walter, arrivé à St Ilan le 12 oct., seconde le P. Dauger pour les travaux de bureau et s'occupe des classes.

Le P. Bangratz, qui était l'an dernier dans cette C^{te}, l'a quittée au mois d'août pour venir à la retraite annuelle et aller ensuite aux eaux d'Aix-la-Chapelle qui lui étaient conseillées contre les douleurs rhumatismales, dont il souffrait beaucoup. A St Ilan, notre confère s'occupait spécialement des catéchismes et de l'instruction religieuse. Il a fait sous ce rapport un très-grand bien et s'est vu unanimement regretté à son départ. Au commencement de juillet avait lieu une nombreuse première communion tant de colons que d'orphelins préparés par ses soins.

Clé de Rome.

Jun - Déc. 1874

1. Fêtes et cérémonies. — 2. Douz p^{rs} la chapelle. — 3. Audience de Dieu au R. P. Freyd. Cierge donné par S. S^{te} — 4. Adresse du S. Freyd au nom des divers collèges.
5. Félérins franc^s du 5 mai — Evêques reçus. — 6. Anciens élèves : prêtres, relig^{es}. M^{rs} de Meneval. — 7. Succès des élèves & Vacances à Caprarola. P. Freyd en France. — 9. Retraite ann^{le}. Ordin^e. Reentrée.

— Bull de la C^{te} — 1. « Suivant l'usage des collèges de Rome, nos élèves ont passé en retraite les quatre premiers jours de la semaine sainte; le Jeudi-saint, après la Communion pascale et les deux jours suivants, ils sont allés aux offices à St-Ignace, l'église du Collège-romain.

Le 5 mai, avait lieu à la Trinité-des-Monts l'installation solennelle de l'Éminent^e Archevêque de Cambrai M^{rs} Régnier, dans son église Cardinalice. Son Éminence avait Elle-même demandé à être entourée de nos élèves dans cette cérémonie. Tous y sont allés avec.

empressement:

« Malgré notre petit nombre, nous avons tenu à célébrer la grand' messe le jour de la Pentecôte, ce qui n'avait pas été fait depuis le commencement de l'année. Le célébrant était M. Paquet, ancien élève du séminaire et doyen de l'université-Laval à Québec. Nous avons eu ce jour-là à notre table Mgr. Gevaudan, le R. P. Figliara, supérieur des Dominicains réfugiés chez nous, et plusieurs de ces Messieurs de la Propagande.

« Le 4 et le 23 août, à l'occasion des deux fêtes patronales de saint-Dominique et du St Cœur de Marie, nouvel échange avec les Rév.^{es} Pères Dominicains de témoignages d'affectueuse union. Le 23 août, au dîner, le R. P. Figliara et deux de ses confrères étaient avec nous, et nos Frères avec les leurs. Le soir, salut solennel donné par eux dans notre église. »

— 2.^e On sait que nous possédons maintenant dans cette église une statue de notre Dame de Lourdes. Vers la fin du mois de Marie, on a placé à ses côtés deux forts beaux vases en bois sculpté et doré, faits par le menuisier de la maison, et destinés à soutenir des candelabres. De plus, nous avons reçu de M. de Moeneval, un de nos anciens élèves, la somme de 3000 f. pour une balustrade en marbre. (Lett. 14 et 16 74.)

« Le peintre qui a fait une partie des fresques de notre église, M. Pasqualoni, nous a envoyé pour l'oratoire des Frères trois petits tableaux sur bois, représentant, le 1.^{er} la Mère admirable, à laquelle cet oratoire est dédié, et les deux autres, St Joseph et St-Jean l'Evangeliste. On les a placés le 24 avril. La Mère admirable est une très-belle copie de l'image miraculeuse de la Trinité des Monts tout le monde a admiré ces peintures et le bon goût de la grande boiserie sculptée par notre menuisier sur les dessins de M. Pasqualoni. Nous devons ajouter du reste que le F. Pierre sait plaider éloquemment la cause de ce petit oratoire: aussi, vases sacrés, ornements, tableaux, chaque chose vient à son heure. »

— 3.^e Le St Père est toujours bien bon pour nous, et de notre côté, nous ne négligeons aucune occasion de lui témoigner notre filial attachement. Le 16 et le 21 juin, nous avons pris notre part à la célébration des deux anniversaires de son élection et de son couronnement.

« C'est vers cette époque, dit l'Echo de Rome (N^o du 18 juill. 74.) que le P. Freyd, reçu en audience spéciale, a remis à Sa Sainteté, au nom de l'Evêque de Strasbourg, la somme de 65,000^s. pour le Denier de St-Pierre. Cette offrande était accompagnée d'une lettre du Vénéralé Prêlat au Vicaire de Jésus-Christ. Pie IX a reçu ce nouveau témoignage de l'Evêque de Strasbourg avec une vive émotion. Inutile d'ajouter que le Saint-Père a multiplié les plus paternelles marques d'affection au digne religieux, pour qui il a une tendresse toute particulière et une estime qu'il veut démontrer en le faisant nommer Consultant de la S. C. de la Propagande. Cette nouvelle rejoindra les anciens élèves et les nombreux amis que compte le séminaire français dans tous les pays du monde.

« Sa Sainteté vient de donner à ce séminaire un nouveau témoignage de sa bienveillance en lui envoyant en don l'un des objets qui lui ont été offerts par les artistes de Rome à l'occasion de l'anniversaire de son exaltation au trône pontifical. C'est un magnifique candelabre surmonté d'un cierge colorié aux armes de Pie IX. La base a la forme d'une élégante corbeille: des chaînes relient cette corbeille au cierge et donnent au candelabre une forme pyramidale. Le tout est en cire de couleurs variées. Les tresses de la corbeille sont si parfaitement imitées qu'on les prend à première vue pour des tresses de jonc. Ce petit chef-d'œuvre a été composé par l'artiste Giovanni Fratellini. »

— 4. — Le dimanche 22 juillet, les recteurs des divers collèges étrangers de Rome étaient admis au Vatican. On remarquait à cette réception, outre le séminaire français, le collège de la Propagande, le collège américain du Nord et le collège Pie latin-américain, les collèges germaniques, hongrois, anglais, irlandais, écossais, polonais, belges et grec. Le P. Freyd, chargé d'interpréter les sentiments de tous, lut au St-Père une adresse dans laquelle il faisait ressortir le consolant spectacle que présente au milieu de toutes les persécutions déchaînées contre l'Eglise, le mouvement admirable de tous les cœurs catholiques vers Rome, autour de la chaire de Pierre, centre de l'unité religieuse. Le St-Père a écouté ces paroles avec satisfaction, et il a commencé sa réponse par ces mots: « Le P. Recteur du Collège de Santa Chiara a exposé avec beaucoup de vérité au nom de vous tous, la position sociale et l'état de la religion catholique. » (Univ. 18 juill. Journal de Florence 16 juill. Echo de Rome 25 juill. 74.)

« Le soir, s'entretenant avec M^{gr}. Simeoni, Sa Sainteté lui dit sur un ton de familier épanchement: « Le P. Freyd m'a dit aujourd'hui de bonnes choses, j'en suis content; les autres me montrent toujours les afflictions des temps actuels; lui, il m'a mis sous les yeux le bien que fait partout l'Eglise. » (Ecl. du 20 juill. 74.)

« A cette audience du 12 juillet assistaient nos séminaristes; déjà le Samedi-saint et le 5 mai, ils avaient eu l'avantage si précieux et si convoité de voir le St-Père et de recevoir sa bénédiction. »

— 5. « Lors du grand pèlerinage français accompli à Rome au mois de mai pour la fête patronale de Pie IX, nous avons eu au séminaire le R. P. Licard, son confrère le T. Brun et les principaux chefs ecclésiastiques de cette grande manifestation. Le Comité avait son centre de réunion dans notre parloir, mis à la disposition des pèlerins. Le Conseil organisateur tenait ses séances dans une de nos salles; et c'est là que fut discuté et arrêté le texte de l'adresse qui devait être lue le 5 mai à l'audience générale qui réunit près de 300 français.

« Comme précédemment nous avons pu offrir encore l'hospitalité à divers prélats et ecclésiastiques marquants. Le 4 juin, nous arrivait Mgr Reedwood, évêque de la nouvelle Zélande, accompagné du R. P. Forestier, tous deux de la Société des Maristes (4-16 juin).

« Le 12 juin, nous recevions Mgr de la Cour d'Auvergne, Archev. de Bourges et son vicaire g^l, M. Duon, ancien élève du séminaire. Sa Grandeur était accompagnée de son neveu, M^r Godefroy de la Cour d'Auvergne, et d'un ecclésiastique, gouverneur du jeune prince. Le séjour de Mgr de Bourges a été de 20 jours. Sa Grandeur était venue en partie pour plaider auprès du St-Père des intérêts du sanctuaire de N. D. du Sacré-Cœur d'Issoudun.

« Le 18 juin le R. P. Chevalier, sup^r g^l des prêtres du St-Cœur, qui se trouvait aussi à Rome avec le prélat, venait dîner à la Cté, ainsi que deux de ses religieux. Ce jour-là nous avions également Mgr Vandenberg, supérieur du Collège belge, et M. l'abbé d'Hoult, vic. général honoraire de Paris, lequel avait accompagné dans la Ville Ste S. Em. le Card. Guibert.

« On sait que son Eminence avait exprimé au C. R. Père le désir de loger au séminaire français pendant son séjour à Rome. Mais sur l'invitation de M. de Corcelles, Mgr Guibert dut descendre à l'Ambassade. Cependant, dès les premiers jours de son arrivée, le 14 juin, le vénérable prélat vint à la Cté, et après sa visite à Mgr l'Archev. de Bourges, alors notre hôte, il fit demander le R. P. Supérieur, et il l'entretint longtemps et avec beaucoup de bonté. Le P. Supérieur, qui devait ce

jour-là dîna à l'ambassade, avec S. Eminence, et les Cardinaux Chigi, Trancchi, Mgr de Méréde, etc. n'a pu accepter l'invitation. (Lett. 2 et 14 juin 74)

« Le 2 août, nous avions à notre table Mgr Capru, nonce à la Haye, et ancien auditeur de la Nonciature de Paris.

« Enfin le jeudi 15 oct., Mgr Fava, accompagné de M. l'abbé Collicie, son vicaire g^l et de M. Mèresse son secrétaire, descendait à la maison. Sa Grandeur a pu obtenir le 17 une audience du St-Père, qui l'a accueilli avec sa bienveillance accoutumée, ainsi que ses deux compagnons de voyage. Mgr Fava a remis alors à Sa Sainteté l'offrande de la Martinique et a pu l'entretenir avec assez de détails de son lointain diocèse. De Rome, Monseigneur s'est ensuite dirigé vers Naples, puis a continué sa route vers Jérusalem » (Journal de Florence 21 oct. Echo de Rome 7 nov. 74.)

— 6. « Parmi nos anciens élèves, outre M. Mo. Paquet et Duion, nous avons eu encore M. l'abbé Bourgeat, professeur au grand séminaire de Metz, M. Deville, des Chartreux de Lyon, et Mgr de Meneval, auquel le R. P. Supérieur a fait obtenir le titre de camerier d'honneur de Sa Sainteté. Durant son séjour à la Cl^{te} (28 mai - 16 juin) Mgr de Meneval a tenu à offrir le st sacrifice sur l'autel où il disait la messe il y a 12 ans, quand il était au séminaire. Il était heureux de tout ce qui lui rappelait ses années de Santa-Chiara. » (Lett. 2 et 14 juin 74.)

« Le R. P. Le Doré, sup^r g^r des Eudistes, que nous avons eu en Décembre dernier, nous est revenu le 15 mai. Les Constitutions de cet Institut, que le P. Daum avait été chargé d'examiner, ont enfin reçu l'approbation définitive du St-Siège. Le R. P. Le Doré ne nous a quittés que le 25 juin, après un repos d'un mois, nécessité par un accident de voiture à c. Assise, où il s'était blessé à la jambe assez gravement.

« Nommons encore parmi nos hôtes, pour un temps plus ou moins long, le P. Saillard, jésuite, sup^r du Collège d'Oran; les P. P. Montéion et Collin, missionnaires à Gaiti; M. l'abbé Carméné vic. g^l de Bourbon, et après lui, M. l'abbé Rapp, qui avait tenu à aller en personne porter au St-Père l'expression de son attachement et de sa reconnaissance pour le Bref de Sa Sainteté, mentionné

déjà dans le Bulletin (p. 90).

« On a vu également dans le Bulletin de Zanzibar (p. 201), que nous avons eu avec nous le P. Horner avec le F. Suilbert (3-8 mai). Le P. Barthel, s'est aussi arrêté au séminaire (1-13 sept.) en se rendant à Chandernagor. Nous laissons à ce confrère le soin de rapporter en détail, l'audience que Mgr. Simeoni lui a obtenue de Sa Sainteté.

— 7. « Vers le milieu de juillet a commencé la période des examens. Tous ceux de nos élèves qui se préparaient les ont subis avec succès. Nous avons obtenu 17 diplômes :

10 en Théologie, dont 3 de Docteur, 4 de Licencié, 3 de Bachelier.
4 en Philosophie, dont 1 de Docteur, 1 de Licencié et 2 de Bachelier.
3 en Droit Canon (Cours de l'Appollinaire), dont 2 de Docteur et 1 de Bachelier.

« De plus à la distribution des prix qui s'est faite le 21 août, nous avons eu 12 prix, accessits ou mentions; et sur ce nombre les deux premiers prix de Théologie dogmatique : celui du Cours du soir remporté par le P. Gerbier, des oblats de St-Hilaire (diocèse de Poitiers) celui du Cours du matin décerné à M. l'abbé A. Combes, du diocèse d'Albi. — M. J. Marsille, du diocèse de Tanneo, licencié en philosophie, a obtenu le prix du Cours d'Éthique et plusieurs mentions. « Les premiers prix dans les concours, dit à ce propos l'Echo de Rome, ont été obtenus par les élèves du séminaire français. La France triomphe sur le terrain théologique et philosophique, et l'enseignement du St-Siège s'exerce en dépit de la secte victorieuse, dans des conditions plus humbles dans doute, mais non moins fécondes. » (5 sept. 74 et Univers du 28 août 74.)

— 8. « Dès le commencement d'Août le P. Daum, les Frères, et les six élèves qui nous restaient, sont partis pour la maison de campagne de Caprarola. Le repos et l'air des montagnes ont bientôt remis ceux qui étaient un peu fatigués. Le 1^{er} sept. le P. Daum et les Frères sont rentrés à Rome, et le P. Bricchi est allé à son tour passer à la campagne une douzaine de jours. Puis nous avons fait ensemble notre retraite annuelle du 20 au 27 sept.

« Quant aux élèves, trois seulement sont restés en Italie : ils sont allés à Civitta-Castellana, où l'évêque, Mgr. Chiquanti, leur a donné une gracieuse hospitalité.

« Le R. P. Supérieur qui nous avait quittés le 26 juillet pour aller en France, nous est revenu le 8 oct. En se rendant à Paris, il s'est arrêté successivement à Nîmes, chez le P. d'Alzon; à Montpellier auprès de Mgr. de Cabrières; à Lourdes, chez le P. Sempé qui lui a fait le plus charmant accueil et lui a fait visiter en même temps Pau et St-Pé; à Auch; à Agen où Mgr. d'Outremont l'a reçu avec une affection toute filiale et a mis à sa disposition 300^{fr} pour ses voyages; à Cellule, Moulins et Nevers, auprès de Mgr. de Ladoue. De Paris, après la retraite annuelle, le P. Freyd s'est aussi transporté à Lille, Séz, Beauvais, Amiens et en quelques autres villes où les convenances et les intérêts du séminaire français exigeaient qu'il se rendit. Puis il s'est dirigé sur l'Alsace et, après une douzaine de jours passés dans cette province, dont huit auprès de son vieux père âgé de 87 ans, il a repris le chemin de Rome, en s'arrêtant à Dijon, Lyon, Chambéry, pour traverser ensuite les Alpes par le mont Cenis. » (Lett. 28 août et 5 oct. 74.)

— 9. « Sur la fin des vacances, le 18 oct., nous avons eu dans notre église à la chapelle de N. D. des Victoires, une Ordination faite par Mgr. Evarille de nos élèves a reçu la prêtrise, un autre sujet du collège Américain, le diaconat. (Journal de Florence 21 oct. 74)

« Grâce à Dieu, le nombre des séminaristes s'est notablement accru. Cette année, nous avons eu près d'une cinquantaine de demandes; et actuellement (10 nov.) nous comptons 35 élèves présents: tous de bon choix et d'excellentes dispositions »

Irlande.

Cité de Blackrock.

Mar - Nov. 1874.

1. Ecole préparatoire aux examens du Gouvern. — 2. Elèves Scolastiques. Nombre. Esprit. — 3. Mort de M. Pilkington. Santé. — 4. Départ du P. Osler. M. Julien. — 5. Incendie terrible. Causes. Pertes. Sympathie publ. — 6. Acquisition de la propriété voisine. Prix-avantages.

Ext. de la Corr. — 1. Il y a près d'une année, nous avons adjoint au collège, avec l'autorisation du S. R. Père, une école préparatoire aux examens

exigés par le Gouvernement pour les carrières administratives et autres professions libérales. C'était là une œuvre des plus utiles pour le pays; car malheureusement ces sortes d'écoles, à Dublin, sont presque exclusivement entre les mains des protestants; et ainsi beaucoup de jeunes gens catholiques sont exposés à perdre la foi. Nous sommes placés dans les meilleures conditions pour cette œuvre; et elle ne peut du reste que favoriser le collège en donnant un caractère supérieur à l'enseignement et nous créant de nouvelles ressources.

« Des professeurs spéciaux, choisis à Dublin, viennent donner leurs leçons dans l'Établissement. La publication de leurs noms a contribué à mieux poser encore dans l'estime publique le collège français de Blackrock.

« Il n'y a jusqu'ici que cinq candidats pour ce cours préparatoire; mais bon nombre d'élèves ont été attirés au collège par le renom de cette école » (Inform. du 10 mars 1872 - Lett. 12 juill. 18 oct. 74.)

— 2. « La prospérité de l'Établissement se maintient toujours. Malheureusement, nos enfants ne restent pas assez longtemps avec nous. La plupart ne viennent que pour les cours de commerce, et s'en vont au bout de deux ou trois ans.

« Ainsi bien que cette année nous ayons compté 103 nouveaux nous sommes restés, comme moyenne, au-dessous de 180. (Lett. 12 juill. 74.)

« La distribution des prix a eu lieu le 21 juillet; tout s'est bien passé. La rentrée, effectuée en sept., s'est faite en assez bonnes conditions.

« Nos enfants sous le rapport disciplinaire n'ont jamais mieux marché que cette année. Dans une salle d'étude qui réunit 140 élèves, le surveillant ne rencontre aucune difficulté. Ils sont tranquilles et appliqués. (Lett. 9 nov. 74.)

« Au scolasticat il y a une douzaine de nouveaux; plusieurs sont d'excellentes familles. Cette catégorie compte 59 sujets. (Lett. 19 sept. 9 nov. 74.)

— 3. « Au mois de juillet dernier, nous avons eu la douleur de perdre un de nos scolastiques qui enseignait la musique, M. Pilkington, malade d'une fluxion de poitrine depuis 12 jours. Ce cher aspirant est mort le 27 juillet après avoir eu le bonheur d'émettre les vœux perpétuels. (Lett. 27 juill. 74.)

« Dans la première quinzaine de septembre, le P. Leman a été fortement éprouvé par une sorte de dysenterie, appelée le choléra anglais. Ce mal l'avait beaucoup fatigué et affaibli. (Lett. 19 sept. 74.)

« Nous sommes très-éprouvés cette année pour les santés. Une espèce de scarlatine légère semble s'être établie dans la maison depuis le commencement d'octobre. Il y a chaque jour de nouveaux cas; plus de 30 enfants ont été atteints. » (Lett. 9 nov. 74.)

— 4. « On sait que le P. Oster a été envoyé à St-Pierre Miquelon. Le départ de ce confrère que tous affectionnaient a causé bien des regrets.

« Un aspirant, M. Julien, a été destiné pour remplir ce vide: Il nous est arrivé avec le P. Keffé, au retour d'un petit voyage que celui-ci a été autorisé à faire en Alsace pendant les vacances. » (Lett. 16 sept. 74.)

— 5. Ce bulletin était terminé, quand est arrivée à la Maison Mère la nouvelle de la cruelle épreuve à laquelle il a plu à la divine Providence de soumettre notre Etablissement de Blackrock. C'est un redoutable incendie qui, dans la nuit du 20 au 21 nov., a consumé une partie des bâtiments. Voici en quels termes le P. Leman annonçait ce malheur au C. R. Père. (Lett. 23 & 27 nov. 74.)

« Il a plu à Dieu de nous visiter par un terrible malheur; que sa S^{te} volonté soit toujours acceptée avec amour et paix! Un formidable incendie vient de réduire en cendres une grande partie de nos bâtiments.

« Le jour de la Présentation à 3h. environ du matin, un Frère qui veillait un enfant malade vit de la lumière dans la grande salle des pianos. Il crut d'abord que c'était celle du gaz, puis reconnaissant un incendie il court appeler le Frère profès auxiliaire. On fut bientôt sur pied. L'incendie s'étendait de la salle des pianos à une grande lingerie qui est dessous. Ses flammes s'échappaient par les portes et les fenêtres, avec une violence dont on ne peut se faire une idée sans l'avoir vue. J'avoue que pour mon compte jusqu'à ces jours derniers, je ne me serais pas figuré un tel incendie. Je croyais qu'avec une certaine quantité d'eau, on en serait venu facilement à bout; hélas! comme j'ai été dé trompé! Le bâtiment attaqué avait quatre étages; en s'écroulant à mesure, le toit et les planchers rendaient à chaque instant le brasier plus intense. D'une part, la flamme menaçait d'envahir tout le grand bâtiment neuf, et c'est vraiment un miracle qu'il ait échappé; d'autre part elle menaçait aussi la chapelle, toute la grande salle de récréation, qui a été en partie brûlée et le dortoir

au-dessus. D'un autre côté, le scolasticat était en feu.

« Le Bon Dieu et notre S^{te} Mère et Patronne veillaient toutefois sur nous, et n'ont pas permis au démon, si ce désastre est son œuvre, d'aller plus loin.

« A cette époque le vent est ordinairement très-vif, surtout la nuit; le temps se trouva très-calme. De plus, nous avons l'eau de la ville de Dublin à notre porte, et cette eau peut se porter à une très-grande hauteur, car elle vient des montagnes avec beaucoup de force. Par bonheur nous avions acheté il y a quelques années de gros tuyaux en caoutchouc pour servir en cas d'incendie; la ville de Blackrock en a de pareils; on les réunist aux nôtres et, après un trop long délai, on put enfin commencer à jeter des torrents d'eau sur le haut de la maison pour empêcher l'extension de l'incendie au grand bâtiment dont l'aile droite était en feu.

« Dès le début du sinistre, un Frère était parti pour Dublin au galop de son cheval, afin de requérir les pompiers de la ville. Mais il avait fallu au préalable obtenir la permission du lord-maire, d'où un retard fâcheux. Cependant leur arrivée sauva la chapelle et la moitié du scolasticat. Nous combinions nos efforts et le jeu de nos pompes, de manière à sauver le plus possible les constructions entamées par l'incendie tout en préservant le grand bâtiment. Le grand escalier construit en asphalte et situé entre ce bâtiment et l'aile que consumait la flamme, résista parfaitement au feu; et tandis que fait en bois, il n'aurait servi qu'à propager l'incendie, il contribua au contraire à l'isoler. L'asphalte a été apportée, il y a quelques années de France dans ce pays, et nous avions voulu l'employer pour cet escalier qui, dans nos environs, est le premier du genre.

« Le bâtiment brûlé était de quatre étages et mesurait de 50 à 60 pieds de long sur 25 de large. Il comprenait, au rez-de-chaussée, une partie de la salle de récréation; au premier étage une belle bibliothèque destinée aux élèves et dont nous étions peut-être trop fiers. Ses 4 ou 5 mille volumes qui la composaient ont pu heureusement être sauvés. Au 2^e étage se trouvaient la lingerie et le magasin des livres de classe; ici tout a été perdu pour une valeur d'environ 27,000^{fr}. Les livres étaient au nombre de 4 à 5 mille volumes, dont beaucoup de neufs; quant au linge, sauf celui qui était au blanchissage et celui que chacun avait sur le moment à son usage, il ne nous restait rien. Au 3^e étage il y avait dix pianos valant ensemble environ 2500^{fr}; tous ont été brûlés. A l'étage supérieur était la musique instrumentale renfermant une collection d'instruments estimée à peu près 3500^{fr}; plus une grande quantité de morceaux imprimés ou manuscrits. Ici encore tout a été détruit.

« Le scolasticat n'a pas été entièrement brûlé. Le rez-de-chaussée est intact, ainsi que le 1^{er} étage, sauf le plafond; quant au dortoir établi sous la toiture et qui recevait 24 scolastiques, il a été dévoré par les flammes. On e pu sauver le mobilier, moins les lits en fer du dortoir du haut.

« Les dommages en bâtiments sont évalués à environ 50,000 £. Ils étaient assurés pour cette somme. La perte en mobilier, livres, musique, linge, y compris celui des élèves, monte à 50 ou 60 mille francs. L'assurance ne couvrirait qu'une valeur de 25,000 francs.

« Au scolasticat la perte est d'environ 10,000 £, mais elle est couverte suffisamment par l'assurance sur les bâtiments.

« Je ne sais si nous aurons intégralement de la compagnie d'assurance tout ce qui nous est dû. Cependant, je viens de voir quelques employés, et j'espère que nous n'aurons pas de difficultés. Que je regrette de n'avoir pas assuré le tout pour la valeur réelle! Aussi allons-nous nous mettre en règle à cet égard. (1)

— Quelle a été maintenant la cause de ce malheureux événement? Comme on peut le penser, la nouvelle s'en est tout de suite répandue dans toute l'Irlande, accompagnée des bruits les plus faux sur les circonstances et l'origine du sinistre. Le P. Reffé a même dû faire des rectifications au récit d'un journal de Dublin. D'après ce que nous avons ensuite recueilli de renseignements, voici comment l'accident a eu lieu. Le Frère surveillant de la salle des pianos fut prié d'y faire du feu dans la soirée du 20. Comme ce feu brûlait encore après que les enfants eurent fini de jouer, le Frère pour ne pas laisser se consumer inutilement la braise, placa sur la pierre du foyer les charbons allumés. Cette pierre ou mieux cette ardoise, qui n'est pas très-épaisse devint très-chaude et communiqua le feu aux poutrelles disposées sous le foyer. A 9 h. du soir, en allant se coucher, ce Frère et le Frère Profès auxiliaire passèrent dans la salle, et sentant une forte odeur de fumée et de bois brûlé, ils crurent que cela provenait simplement des charbons placés sur la pierre et ils se bornèrent à les remettre en plein foyer. En réalité cette odeur et cette fumée venaient du feu qui déjà brûlait sourdement sous la dalle. Cette combustion lente continua ainsi presque toute la nuit, jusqu'au moment où gagnant la lingerie, la flamme jaillit enfin au milieu d'une épaisse fumée.

« Les fausses rumeurs, répandues tout d'abord, laisseraient croire au public qu'il y avait eu des victimes. Les uns disaient que deux Pères avaient péri, les autres qu'il y avait eu jusqu'à six élèves de surpris et dévorés par les flammes. Grâce à Dieu tous ces bruits n'ont pas tardé à être démentis; par une protection spéciale de la divine Providence, il n'y a eu aucun

(1) Le P. Leman vient d'écrire qu'il a pu enfin obtenir une indemnité de 75,000. (Lettre du 7^{de} Dec)

accident. Je dois dire toutefois qu'à un certain moment je me suis vu, pour ma part, singulièrement exposé. Pendant que le feu était dans toute sa violence, je ne trouvais pas d'obstacle pour monter tout en haut en suivant le grand escalier d'asphalte, dont j'ai parlé. Arrivé près de la salle de musique instrumentale, je pousse la porte, et tout à coup une fumée épaisse et brûlante s'en échappe et m'enveloppe dans ses tourbillons. Je me crus vraiment perdu. Par bonheur la porte du dortoir des frères était ouverte tout à côté, et j'eus à peine assez de force pour m'y jeter sans perdre un instant. Si je n'avais trouvé cette issue, j'aurais été certainement asphyxié sur l'escalier.

« Pendant tout le sinistre, nos enfants se sont parfaitement montrés. Ce sont les plus grands d'entre eux, le P. Ruffé à leur tête, qui ont sauvé les livres de la Bibliothèque. On nous témoigne de tous côtés une grande sympathie. S. Em. le Card. de Dublin s'est montré sensible à notre malheur. L'un de ses vicaires généraux nous a envoyé tout de suite une offrande de 125 £. On se propose de faire une souscription en notre faveur, par l'intermédiaire de nos anciens élèves, et il y a lieu de croire qu'elle sera bien accueillie. » (Lett. 23 et 27 nov. 74.)

— 7. « Par suite de ce triste accident, il a été nécessaire de mettre aussitôt les élèves en vacances. Il faudra en effet un certain temps pour pouvoir à une installation nouvelle. Le scolasticat, comme on l'a vu, est en partie brûlé et ne sera pas de sitôt habitable. Il a donc fallu profiter immédiatement de l'autorisation donnée par le C. R. Père, d'acheter plusieurs petites maisons avoisinantes, ainsi qu'une grande propriété contiguë.

« Depuis quatre ans déjà, nous avions fait des ouvertures pour l'acquisition de cette dernière propriété, dans le but d'agrandir nos cours, dont la réelle insuffisance causait du préjudice à l'établissement. Elle a une superficie de sept arpents. Il s'y trouve une maison de fort jolie apparence avec basse-cour et jardin. Le reste est en prairie. Malheureusement cette acquisition n'a pu se faire qu'au prix de 50,000 £ et seulement pour 29 ans. C'est fort cher. Mais nous n'avions plus à hésiter. Elle sera d'ailleurs pour nous du plus grand avantage. La maison peut être utilisée pour le logement des scolastiques, le terrain libre servira à élargir nos cours de récréation. Et enfin par cette propriété, l'établissement sera en communication directe avec la grande route de Dublin à Kingstown, tandis qu'on n'y avait accès que par une sorte d'impassé étroit et fort peu convenable. » (Inform. 25 av. 70 - 22 nov. 71 - 20 août 73 - Lett. 27 nov. 74.)

Clé de Rockwell.

Mai-Nov. 1874.

1. Distrib. des prix. Don du curé de New-Imm. — 2. Ministère ext^r. : prédications, confessions — 3. Retraite annuelle. Départs et arrivées. — 4. Cérémonie relig^{se} — 6. Mort d'un petit scol. et du F. Elzéar. — 7. Départs des élèves écossais. — 8. Rentrée. Espoir p^r l'avenir.

— Bull. de la Clé. — 1.^o Nos distributions des prix, comme nos soirées, nous attirent d'ordinaire l'élite des environs. Protestants comme catholiques tiennent à honneur de recevoir une invitation du Collège français de Rockwell. Jamais l'assistance n'a été plus nombreuse que cette année. Pour la première fois depuis la fondation de l'œuvre, la distribution a été présidée par notre supérieur vice-Prop^{et}, le R. P. Leman. A ses côtés se trouvaient l'honorable M^r. Francis premier magistrat royal du Comté, M^r. l'abbé Quirke, archidiacre de Cashel, et un nombreux clergé. Tout se passa pour le mieux. Les assistants exprimèrent hautement leur satisfaction : « Il y a lieu d'être fier, disait l'un d'entre eux, de posséder une pareille institution au cœur même du Sipporary ! » — Plusieurs des principaux journaux, entre autres : le Freeman, l'Irish Times, le Cork Examiner, le Clonmel Free Press et le Limerick Vindicator, rendirent compte de cette solennité dans les termes les plus élogieux :

« Le premier prix de bonne conduite a été donné par M. Ryan, curé de notre paroisse ! C'est un magnifique ouvrage anglais en trois volumes, richement relié. Il se propose de renouveler chaque année cette gracieuseté. Ce n'est pas le seul témoignage d'affection que nous ayons reçu de ce digné ecclésiastique ; tout dernièrement encore, il a généreusement mis à notre disposition une somme de 500 £ pour le cabinet de physique.

— 2.^o Cette année, plus encore que les années précédentes, nous avons eu l'occasion de prêter notre concours au clergé, en acceptant des prédications et en assistant à leurs cérémonies, surtout pendant les vacances. Ainsi les PP. Houvellys, Gæpfer et Mooney ont successivement prêché à la Cathédrale de Cashel. Le P. Grass avait également donné le jeu de saint, le sermon d'usage sur la 5^{te} Eucharistie. Chaque dimanche pendant les vacances, le P. Supérieur et le P. Gæpfer ont aussi annoncé

la parole sainte dans les églises de New-Juan, de Qualla, Rosgreen etc. A la cérémonie solennelle de la clôture du mois de Marie, à New-Juan le P. Gaepfert fit un panégyrique sur la St^e Vierge, et plus tard un sermon de circonstance à Knochgrasson pour la bénédiction d'une cloche et d'un nouveau clocher.

« Nous sommes heureux de rendre au clergé ces quelques services; d'autant que son influence si considérable en Irlande peut être utile à nos œuvres.

« C'est aussi un moyen de nous faire plus connaître à la population en lui faisant du bien. Les samedis et les veilles de fêtes, ces braves chrétiens du Gyperary affluent toujours vers notre chapelle. Quelques-uns font un voyage de huit à dix lieues pour venir se confesser aux holy Father, c. à d. aux saints Pères, comme on nous appelle ordinairement. Si nos loisirs nous le permettaient de favoriser ce pieux mouvement de la population, Rockwell deviendrait pour l'archidiocèse de Cashel ce qu'est dans un diocèse voisin, la Trappe de Mount-Meilleray. Il faudrait aussi pour cela que nous puissions agrandir notre chapelle ou en construire une plus spacieuse. Daigne la divine Providence nous accorder le temps et les autres moyens nécessaires pour étendre de plus en plus un si fructueux ministère ! »

— 3. « Tu l'absence du P. Leman alors à la Maison-Mère, la plupart des Pères d'Irlande ont fait, à l'époque ordinaire, leur retraite annuelle à Rockwell, sous la direction du P. Houvéty. Cette charmante solitude favorise admirablement le silence et le recueillement pour des exercices de ce genre, et l'air si pur qu'on y respire contribue à fortifier le corps, tandis que l'âme se retrempe doucement dans la prière et la méditation.

« Les P. T. Heizmann et Mooney, ainsi que le Fr. Sabinus, nous ont quittés quelque temps avant notre rentrée, pour de nouvelles destinations. Ils ont été remplacés par un nouveau Profès, le P. Cotter, et par un ancien confrère, M. Artaud, que nous avons été heureux d'accueillir le 26 sept. dans notre C^h. (1).

(1) M. l'abbé Artaud, après avoir cessé de faire partie de la Cong^e depuis 1868, n'étant en effet, autorisé à rentrer dans une de nos C^h, sur ses instances répétées et sur les recommandations du R. P. abbi du monastère de St. Michel, près de Caraccon, où il était depuis ces dernières années.

Père sorti de notre petit-scolasticat: Il a été chargé de la discipline du collège, où, avant son noviciat, il avait été pendant plusieurs années employé en qualité de surveillant et de professeur.»

— 4.^o Le dimanche, 26 sept., nous avons eu une triple cérémonie religieuse: prise d'habit du F. Chéanos; profession du F. François de Sales, et émission des vœux perpétuels du F. Aidan. Celui-ci est le premier Frère formé dans notre C^{té}; il a été heureux de se consacrer pour toujours au Bon Dieu, là où six ans auparavant, il avait fait, comme premier postulant-frère, son oblation religieuse.»

— 5.^o Deux fois cette année la mort est venue visiter notre établissement. Le 9 août nous perdions un de nos meilleurs petit-scolastiques. C'est dans le sein de sa famille qu'il a succombé après une année de souffrances, à une phthisie pulmonaire: Un mois avant sa mort qui fut édifiante comme sa vie, ce cher-enfant eut la consolation, avec l'autorisation du C. R. Père, d'émettre les vœux perpétuels entre les mains du Père Nouvèty. Le P. supérieur, avec trois Pères, les scolastiques titulaires de la C^{té} et quelques théologiens écossais, allèrent chanter l'office et faire l'enterrement: ce qui produisit une très-bonne impression.

« Deux mois plus tard, le 9 oct., la mort nous enlevait encore l'excellent F. Elzéar. Jeune d'âge (il ne comptait que 27 ans), ce Frère avait su, par son esprit de régularité, de soumission et de dévouement, s'amasser pendant ses sept années de vie religieuse, de riches trésors pour le Ciel. Son seul désir était d'aimer Jésus et Marie et de mourir comme un bon religieux. C'est ce qu'il exprimait fréquemment, les derniers temps de sa vie. La veille et le jour de sa mort, présentant trop faible pour dire son chapelet, il pria instamment le Père Préfet de santé de le réciter à sa place. Mourir religieux, tel était sa plus grande consolation. « Bon Dieu, disait-il au F. Infamier, combien doit être malheureuse la mort de ces religieux qui ont par leur faute abandonné leur vocation n! C'est à une maladie de poitrine qu'il a, lui aussi, succombé après deux années de souffrances, pendant lesquelles sa résignation ni sa patience ne se sont démenties un seul instant: Ce frère et le scolastique décédé le 9 août sont les premiers membres de la C^{té} que Dieu appelle à lui dans l'établissement.»

— 6.^o Le séminaire écossais, dont le décret de suppression a paru

en tête du Bulletin de mai (p. 51.), a cessé d'exister avec l'année scolaire. Après les derniers arrangements pris avec M^{gr} l'Archev. de Glasgow, les élèves ont été rappelés par leurs évêques respectifs. La plupart avaient passé dix années de bonheur avec nous. Aussi, ont-ils quitté Rockwell comme on quitte la maison paternelle, le cœur plein de regrets. Depuis leur départ, ces bons jeunes gens ont encore donné les preuves les plus touchantes de leur affection et de leur reconnaissance. Au reste, un signe non équivoque de leur attachement, c'est la demande faite par deux d'entre eux de devenir membres de la Cong^g. L'un, M^o. Mac-Glinchy, est depuis assez longtemps dans la maison de Goulon, et le second, M^o. Langblin, se trouve maintenant au noviciat du St-Cœur de Marie. Ce sont les premiers aspirants que l'Ecosse nous fournit, et plaise à Dieu qu'ils aient des imitateurs parmi leurs compatriotes!

« Quatre des autres élèves écossais ont été placés au nouveau séminaire de Glasgow. Deux autres, dépendant l'un de l'évêque d'Aberdeen et le second de celui d'Edimbourg, ont été envoyés, selon le désir de ces Prélats, achever leurs études théologiques au séminaire du St-Esprit. »

« Nous demeurons d'ailleurs en bonnes relations avec M^{rs}. SS. les Evêques d'Ecosse. Les lettres de l'Archev. de Glasgow sont très-bienveillantes, et M^{gr} l'évêque d'Aberdeen disait à un de nos élèves qu'il était plein d'estime pour nous, qu'il n'avait rien à nous reprocher, et que nous n'avions fait que défendre nos droits. » (Lett. 2 sept. 74.)

— 7. « La suppression du séminaire écossais n'a pas, comme on aurait pu le craindre, diminué le prestige de notre établissement.

« Notre rentrée a été, en effet, plus nombreuse que jamais. Les principaux bâtiments autrefois affectés à l'œuvre écossaise ont été mis à la disposition des élèves irlandais. Les pensionnaires se trouvent plus chez eux que par le passé; et ainsi le collège promet de meilleurs résultats.

« Les scolastiques ont aussi profité pour leurs aménagements du départ de l'économiste de M^o. Chibault. Une belle clôture extérieure, et quelques arrangements déjà faits ou à faire bientôt, finiront par établir très-convenablement et très-régulièrement le petit scolasticat.

Nous avons reçu dernièrement sept petits postulants allemands. Plusieurs vocations s'annoncent de divers côtés, et quatre ou cinq parmi les meilleurs enfants du collège. Quisse St-Joseph nous en envoyer un grand nombre !»



C^{té} de Braga.

Mar - Nov. 1874.

1. Fête patle. Confirm^o. - 2. Scolast^o et post^o Frères. Difficultés du service militaire. - 3. Examens. Succès. - 4. Estime acquise au collège. Nombreuses dim^{es}. Chiffre des élèves. Espoir. - 5. Santé de F. Alvarez. Voyage à Lisbonne. Arrivée du P. Jaworski et du F. Gation.

— Bull. de la C^{té} — 1. « La solennité de la Pentecôte, fête patronale de notre C^{té} et du collège, a été pour nous une douce réjouissance de famille. Le vendredi, pendant l'octave, 13 de nos enfants reçurent le sacrement de Confirmation dans la chapelle épiscopale des mains de Mgr l'Archev. de Braga. Par suite de l'omission depuis plusieurs années des tournées pastorales que son âge rend trop difficiles à sa Grandeur, il résulte qu'il y a dans le diocèse un très-grand nombre d'adultes qui ne sont pas confirmés. Aussi, nous nous sommes faits une loi de profiter de toutes les occasions pour présenter à la Confirmation nos élèves nouveaux venus. Heureusement qu'il sera prochainement remédié à cet état de choses, car nous allons avoir à Braga un évêque coadjuteur avec future succession. C'est un homme jouissant d'une réputation méritée de science et d'énergie. » (Lett. 8 août et 30 oct. 74)

— 2. Le Petit-Scolasticat ne tarderait pas à se développer si le local le permettait. Plusieurs demandes nous ont été adressées, tant de Braga que de Santarem, sans démarches de notre côté pour attirer des vocations. Nous n'avons pu recevoir jusqu'ici que trois enfants comme petits scolastiques.

« Quant à nos postulants-Frères, deux nous ont quittés dans le courant de l'été: chez l'un nous n'avons pas recouru les dispositions et les aptitudes voulues, pour l'autre, il a dû céder aux instances de son père. » (Lett. 18 juill. 74.)

« Une des principales difficultés pour le recrutement de nos postulants-

nous viendra des exigences du service militaire. En effet la loi de la conscription s'aggrave en Portugal d'année en année, et déjà le Gouvernement n'accepte plus d'exonération à prix d'argent. Cela oblige les Cong^{rs} religieuses à ne recevoir que des jeunes gens déjà libérés ou à ne les garder que conditionnellement, tout le temps qui précède leur libération. A cette première difficulté s'en ajoute une autre qui diminue encore le nombre des vocations, c'est la tendance toujours croissante, surtout dans la jeunesse des campagnes, à émigrer au Brésil. Ainsi l'on compte par milliers les jeunes gens qui, chaque année, quittent cette belle terre de Portugal, pour aller chercher fortune dans les deux Amériques.

— 3. « Le 30 juillet, nous avons eu l'ouverture des vacances qui se prolongent jusqu'au 30 sept. Sur la demande de bon nombre de familles, nous avons gardé avec nous pendant le mois d'août ceux de leurs enfants qui étaient au collège. Il y avait en outre les élèves qui n'avaient pas encore subi leurs examens, de sorte que le travail des professeurs a dû se prolonger assez longtemps encore. (Lett. 8 août 74)

« Les examens du Lycée, pour lesquels le Gouvernement a encore nommé des Commissions spéciales, ont été retardés cette année: ils ont été clos seulement le 22 août. Nous n'avons eu qu'à nous féliciter du succès obtenu, et il nous est doux d'en rendre au Cr^o. St-Cœur de Marie les plus vives actions de grâces. De nos dix candidats aux examens de français, d'anglais et de latin, aucun n'a été ajourné et trois ont même obtenu la note « distingué ». Pour l'examen d'anglais, nos enfants ont été à peu près les seuls admis. »

— 4. « Si les collèges libres rencontrent là une terrible épreuve, la distinction avec laquelle leurs élèves satisfont aux exigences des programmes est en retour leur meilleur titre de recommandation à la confiance et à l'estime du public. Sous ce rapport notre réputation est faite dans le pays où l'opinion nous est favorablement acquise. Aussi cette année surtout, les demandes d'admission, adressées de toute part ont été bien au-delà du chiffre que notre local nous défendait absolument d'outrepasser. Pour les internes, des 54 nouveaux présentés, 25 seulement ont pu être reçus; ajoutés aux 48 anciens, ils ont porté leur nombre à 73. Non moins nombreuses ont été les demandes pour demi-pensionnaires et externes. Avec un collège en d'autres conditions, nous compterions cette année 105 externes et plus de 70 externes. (Lett. 20 oct. 74)

« Peut- tre pourrions-nous dans quelque temps faire l'acquisition d'un des convents de Braga, dont nous avons parl  dans nos pr c dents bulletins. En effet, on reprend de nouveau le projet de la r union en un petit nombre de maisons, des religieuses survivantes des divers ordres; ce qui am nerait la mise en vente de diff rents monast res. On dit m me que le minist re pr sentera, en janvier prochain, la question aux chambres. Il y aurait de notre c t  quelques d marches   faire, tant aupr s du Charg  d'affaires apostolique qu'aupr s de l'Ambassadeur de France, nous comptons ne pas les n gliger afin d' tre pr ts   toute  v nualit . » (S. B. du 10 sept. 74.)

— 5.   Pendant nos vacances, le P. Alvarez qui souffre depuis long-temps de la poitrine, est all  sur l'ordre du m decin prendre les eaux de Vizella. Il y a pass  une saison de quinze jours. Le P. Eigenmann a pu profiter aussi des loisirs des vacances pour se rendre   Lisbonne o  l'appelaient diverses affaires relatives   la Ct  et au coll ge.

« Enfin le 11 octobre, nous sont arriv s le P. Jaworski et le P. Galtion, que le S. R. T re a bien voulu nous adjoindre. Le P. Kulle avait  t    leur rencontre   Porto, et leur voyage, qui s' tait jusque-l  effectu  sans encombre, s'est continu  sans difficult s, gr ce aux pr cautions utiles qui n'avaient pas  t  n glig es pour que leur arriv e pass t inaper ue. »

Nouvelles r centes des Ct s.

Tableau du chiffre des aspirants. — Par la lecture de ce bulletin et du pr c dent, on a d j  pu remarquer l'heureux d veloppement qu'ont pris en g n ral, malgr  les difficult s des temps pr sents, nos diverses maisons de formation. Nous croyons  tre agr ables   nos conf res, en leur pr sant ici sous un coup d'ail le Tableau g n ral du personnel de ces Ct s.

N. B. Nous ne comptons pas dans ce tableau les aspirants plac s en maison.

| | | | |
|-----------------------|---|---------------------------------|-----|
| St-Cœur de Marie... | } | Novices clercs. | 25 |
| | | Novices Frères... | 27. |
| U. D. de Langonnet... | } | J ^{rs} Scolastiques... | 115 |
| | | Petits Scol ^{ques} ... | 72. |
| | | Novices-Frères | 20 |
| Cellule. | } | Petits Scol ^{ques} . | 25. |
| | | Novices-Frères.... | 2. |
| Blackrock. | } | Petits Scol ^{ques} . | 60. |
| | | Novices-Frères. | 10. |
| Rockwell. | } | Petits-Scol ^{ques} . | 15. |
| | | Novices-Frères... | 5. |
| Braga. | } | Petits Scol ^{ques} . | 3. |
| | | Novices-Frères... | 2. |

En tout 25 novices clercs, — 66 nov-Frères — 290 Scolastiques.

Total: — avec ceux qui sont en maison: 400 aspirants.

— Cet accroissement du nombre des aspirants est certainement une grande grâce, une des plus grandes de toutes pour la Cong^g. Car c'est là, dans ces maisons de formation, que réside tout l'avenir de l'Inst. titulé, de ses missions et de toutes ses œuvres. Aussi devons-nous en remercier bien vivement le Cœur-Immaculé de Marie.

Mais, d'un autre côté, on peut penser quelle lourde charge impose à la Maison-Mère l'entretien d'un personnel aussi considérable. De toutes parts à peu près on écrit qu'on ne sait plus comment faire pour recevoir de nouveaux postulants. Partout le local devient insuffisant; et les ressources, malheureusement ne le sont pas moins. Nous faisons donc, au nom de nos chères maisons de formation, un pressant appel au zèle de nos confrères, pour leur demander d'aider la Maison-Mère; non seulement par les économies des C^{tes}, mais encore par les dons et secours qu'ils pourraient recueillir autour d'eux. Des vocations et des ressources pour les entretenir!! C'est ce que chacun doit contribuer à procurer autant qu'il est en lui, par ses vœux et ses prières d'abord, puis par tous les moyens que la divine Providence peut présenter.

— État du C. R. Père. — Contrairement à nos espérances et surtout à nos desirs, nous ne pouvons encore annoncer le complet rétablissement du C. R. Père. Bien qu'au jugement du médecin la plébite ou l'enflure qui lui

est survenue à la jambe soit par elle-même sans gravité, le mal cependant a traîné jusqu'ici avec des alternatives diverses de diminution et d'augmentation. Dès que le T. R. Père cesse pour un temps notable de garder la jambe horizontalement étendue, l'enflure s'accroît davantage. Ainsi le 13 nov. il eut pouvoir - présider, assis, la réunion du Conseil général. Le soir, après cette séance qui fut un peu longue, il y avait une forte intumescence et il dut se condamner pour 5 ou 6 jours à un repos absolu, couché sur un lit-fauteuil. On comprend sans peine combien cette position est loin d'être attrayante, surtout quand par ailleurs on ne se trouve pas malade et qu'on a, comme le T. R. Père, besoin de tout son temps. Aussi est-ce pour lui un vrai sacrifice que de s'y résigner. Néanmoins il ne laisse pas de travailler, autant que cela lui est possible. Il a pu même, après cinq ou six jours de complète immobilité, reprendre la célébration de la sainte messe, qu'il dit toujours à son heure ordinaire.

Le mal semble être entré maintenant dans la période chronique et il s'agit d'arriver, par une transition prudente à reprendre peu à peu de l'exercice, sans provoquer de nouveaux retours de l'enflure. Quissent les prières que nous adressons au St-Cœur de Marie, hâter cette entière guérison!

Départs et arrivées — Voici les mouvements du personnel récemment effectués. Sont partis :

Pour Maurice, le P. Favrat et les F. F. Dosithée et Gaëtan, embarqués le 22 nov. à Marseille ;

Pour Chandernagor, à la même date, le P. Mooney, autorisé par le T. R. Père à passer par Rome ;

Pour Landana, le F. Hilaire, embarqué le 27 à Anvers, sur un navire marchand allant directement au Congo.

Pour la Trinidad, le 7 déc. de St-Nazaire, les P. P. Binder et Richardz,

Pour la Guyane, et par le même navire, le F. Benno.

— Est rentrée en France, le 28 nov., le F. Florentin, venu de la Côte de Ste-Marie de Gambie, pour remettre sa santé.

Bulletin Général.

Grâces obtenues par l'intercession du V. Père.

— Conversion — Guérison d'une épileptique —

Id. de Sœur S^{te} Marie des S^{ts} - Joseph à N. D. de Bagamoyo.

La Providence semble vouloir manifester de plus en plus la sainteté de notre Vénéré Fondateur, et la puissance dont il jouit auprès de Celui qu'il servit sur la terre, avec une si généreuse fidélité. Bien des faveurs ont déjà été obtenues par son intercession. Voici quelques-unes des plus récentes que nos confrères liront, nous n'en doutons pas, avec un pieux intérêt :

— L'an dernier, le Samedi-Saint (10 avril 1873), M^{gr} l'Ev. de Sura était venu à la Maison-Mère, dans le but spécial de prier devant le Cœur du V^{re} Père. Déjà, dit-il alors au C. R. Père, pour des intérêts matériels placés sous la protection de notre S^t-Fondateur, il avait été exaucé d'une façon, à ses yeux, toute providentielle. Cette fois, il venait demander une grâce plus importante dans l'ordre spirituel : c'était la conversion d'un de ses amis, avocat au barreau de Paris. Il récita dans cette intention, devant le Cœur du V^{re} Père, cinq Pater et Ave Maria, avec de vifs sentiments de foi et de piété, en nous demandant d'unir nos prières aux siennes.

Or, le samedi des quatre-temps de Noël, après l'ordination qu'il voulut bien venir faire au séminaire, le digne Prélat nous rappela de lui-même ce pieux pèlerinage, et il ajouta : « cette grâce que j'avais demandée, je l'ai obtenue, après quelque temps il est vrai, mais aussi d'une manière complète : Cet homme est revenu au bon Dieu, et il est même devenu un fervent chrétien ».

— A Clermont, les religieuses Ursulines de cette ville, si dévouées

à la Cause de notre St. Fondateur, viennent aussi d'obtenir par sa puissante médiation, une faveur signalée. C'est la guérison d'une ancienne élève de leur couvent, depuis plusieurs années en proie à de violentes attaques d'épilepsie. Voici ce qu'écrivit à ce sujet au P. Hubert la pieuse religieuse qui avait pris ardemment à cœur cette affaire, la S^r St^e Antoinette.

« M^{lle} Jenny N... a eu ses crises à l'âge de 22 ans, elle en a aujourd'hui 29. Sa mère a consulté bien des médecins; elle a fait toutes sortes de remèdes. L'eau froide avait eu quelque succès; durant plusieurs mois les crises avaient cessé; elle revinrent à la suite d'une grande frayeur; et cette fois tous les remèdes ont été impuissants. Les crises se renouvelèrent jusqu'à cinq et six fois en un seul jour; son moral était en outre attaqué: elle avait entièrement perdu la mémoire, ses yeux étaient hagards, son air hébété etc. (Lett. de S^r St^e Antoinette 1^{re} av. 1874.)

On invoque le V. Père, et les crises cessent dès ce moment. C'était au mois de février. On voulut cependant attendre afin de voir si la guérison se maintenait. Le temps n'a fait que la confirmer. La mère de cette personne, toute heureuse de cette grâce si grande, vient de nous envoyer la somme de 100^s qu'elle avait fait vœu de donner pour la cause du V. Père, si sa fille était guérie. Et celle-ci écrit elle-même à la pieuse religieuse qui lui avait conseillé le recours à notre St. Fondateur: « Ma bonne Mère, je suis heureuse de vous donner de mes nouvelles. Je me porte à merveille, grâce à vous et au bon Père Libermann, qui sera toujours mon intercesseur ainsi que mon meilleur avocat auprès de Dieu. Je voudrais pouvoir le remercier mieux que je le fais, mais il connaît mon cœur et cela lui suffit. » (Lettre du 9 Dec. 1874.)

— Un autre fait plus marquant et qui semble véritablement, autant qu'il nous est permis d'en juger, avoir tous les caractères du miracle; l'instantanéité, l'intégrité et la constance, c'est la guérison d'une des religieuses de la Mission de Zanzibar, la S^r St^e Marie de St.-Joseph, malade à l'extrémité, d'une fièvre pernicieuse compliquée de diverses autres affections, et subitement revenue à une complète santé, après avoir pris un peu d'eau mêlée de quelques parcelles du cercueil du V. Père.

Voici la lettre qu'écrivit au C. R. Père cette religieuse, en témoignage de sa pieuse reconnaissance. Nous la reproduisons sans rien changer.

Mission de N.-D. de Bagamoyo, le 20 oct. 1874.

Mon Très Révérend Père,

C'est en témoignage de ma reconnaissance pour ma guérison radicale et subite que j'ai obtenue par l'intercession du Vénéré Libermann, et pour la gloire et l'honneur de ce grand serviteur de Dieu, que je prends la liberté de vous écrire la présente.

Je soussignée, Sœur Marie de St-Joseph, fille de Marie, résidant dans la Mission de N.-D. de Bagamoyo, reconnais humblement avoir été guérie par la St^e intercession du V^re Père Libermann, à la suite de plusieurs accès de fièvre pernicieuse, qui ont duré un mois sans interruption, et d'une affection au cœur et au foie. Mes supérieures m'avaient donné les soins les plus assidus et les plus pressés, mais rien n'avait pu me faire du bien, ni même me soulager: au contraire le mal s'augmentait de jour en jour.

Le 22 juillet j'eus le premier accès de fièvre avec des vomissements continuels de bile, qui provoquaient de fréquentes syncopes. On me donna des vomitifs, des purgatifs, et de la quinine en grande quantité; rien n'a pu me faire sortir de cet état.

Le huitième jour j'eus un second accès plus fort, et le mal ayant fait des progrès rapides, le P. Supérieur, inquiet de mon état, me donna l'extrême-onction et l'indulgence plénière, le samedi 1^{er} août à 9 h. du soir. Comme je ne pouvais plus avaler, je ne pus recevoir le St Viatique que je demandais avec ardeur. On me mit ensuite une mouche, on me couvrit de synapismes, on m'administrait de la quinine, et je pus ainsi arriver au dimanche et recevoir la St^e Communion en Viatique.

Enfin à force d'un traitement énergique, on parvint à me couper le 3^e gros accès; mais les vomissements continuèrent malgré tous les traitements, et à tel point que je ne pouvais garder aucun médicament, ni aucune nourriture; c'est à peine qu'on put m'entretenir avec du bouillon pris en lavement. J'étais épuisée, je n'avais pas même la force de me remuer seule sur mon lit, et de plus à chaque moment je tombais en défaillance. J'eus ensuite encore deux grands accès de fièvre avec les mêmes symptômes et les mêmes souffrances. Pendant ce temps on fit pour moi une neuvaine à la St^e Vierge, qui se termina le 15 août, jour où je pus recevoir la St^e communion en Viatique. Les trois derniers jours de cette neuvaine, je commençais à me trouver un peu mieux et la fièvre semblait vouloir me quitter. Oh! j'étais contente! mais ma joie ne fut pas de longue durée, car le lendemain je fus prise d'un autre accès, mais bien plus fort que les quatre autres, avec des convulsions très-violentes et bien douloureuses dans tous mes membres, ainsi que de vomissements et de syncopes.

Mon mal s'augmentait; et je m'affaiblissais de plus en plus. Le samedi, 22 août, la veille de la fête du C. S. Cœur de Marie, je me vis réduite à la

derrière extrémité, ma poitrine commençait à gonfler; et vers 3 h. de l'après-midi je dis à la Mère Supérieure que je me sentais mourir, et la prié de vouloir reciter pour moi les litanies de St. Joseph et le Souvenez-Vous de Notre Dame du Sacré-Cœur. On va immédiatement appeler le P. Supérieur qui vint en toute hâte me voir. Me trouvant à l'extrémité, il partit aussitôt en me disant qu'il allait me donner le St. Trépatique que j'eus beaucoup de peine à avaler. Vers 6 h., en présence de toutes mes sœurs, le P. Supérieur me fit faire mes vœux perpétuels et je pus à peine prononcer la formule. Il repartit, puis revint avec les P. Quill et Mallet. Alors le P. Mallet dit: « mais si nous demandions la guérison de la sœur par l'intermédiaire de notre V^l. Père, en lui appliquant les reliques et lui faisant prendre quelques parcelles du bois de son cereuil dans un peu d'eau ? » Le P. Supérieur y consentit immédiatement; il me dit: « ma sœur, je sais que vous seriez heureuse et contente de mourir un si beau jour, à la fête du St. Cœur de Marie; mais malgré cela nous vous proposons de demander votre guérison à notre V^l. Père; et à cet effet, je veux vous donner à boire quelques parcelles de ses reliques dans un peu d'eau et vous faire attacher au cou de ses reliques. » — « et h^l. mon Père, » répondis-je, « je suis si près du ciel, et vous voulez me retenir ! » — Alors le P. Supérieur me dit: « et vous n'aimez donc plus notre V^l. Père; et vous ne voulez rien faire pour lui ? Voyez donc dans quel état vous laissez votre vœu et quelle croix encore pour la pauvre Mère Madeleine. » Emue par ces paroles, je dis: « je ferai, mon Père, tout ce que vous voudrez. »

« Alors le Père et les sœurs se mirent à genoux récitèrent un Pater et une Ave, et trois invocations au Cœur de Marie à l'intention du V^l. Père; puis on me mit les reliques du V. Père sur la poitrine; on rapa quelques parcelles du bois de son cereuil dans un peu d'eau de coco et le P. Supérieur m'en donna à boire une cuillerée à café. En l'avalant, je eus étouffer; prise immédiatement du râle, je perdis connaissance et je tombai dans l'agonie.

Pendant ce temps, le P. Supérieur me donna une absolution générale et l'indulgence plénière; et récita toutes les prières des agonisants, en présence de mes sœurs et d'une quantité d'enfants qui pleuraient autour de mon lit. Je ne sais combien de temps je restai dans cet état: on me dit que ce fut près de 2 heures. Mais, voici, mon Très-Révérend Père, ce qui s'est passé pendant cet intervalle. Etant sur le point de rendre mon dernier soupir, je vis venir à moi la St^e Vierge et St. Joseph; me disant: « nous venons à te chercher. » — j'étais heureuse et contente; je répondis: « me voici. » Mais immédiatement je vis paraître derrière eux le V^l. Père, qui les devança et me dit: « que voulez-vous, ma sœur ? » — je lui répondis que

je voulais faire en tout la S^{te} Volonté du bon-Dieu; & mais de grâce, ajoutai-je, plus de fièvre parcellle, car avec elle il est impossible de travailler à la Mission » Alors il me dit: « et bien ma sœur retournez. » - A ce moment j'eus repris connaissance et me mis à crier: « Mon Père! » - Le P. Supérieur me répondit: « qu'y a-t-il, ma sœur! » - « Je suis guérie, lui dis-je; le V. révérend Père m'a dit de retourner, mais je lui ai dit que je ne voulais plus avoir de fièvre parcellle. » Le P. Supérieur me répondit, arrangez-vous avec le V. révérend Père! il vous a guérie, c'est suffisant. » Me rappelant qu'il restait encore de cette eau de l'occo contenant quelques parcelles des reliques, je la demandai et me mis à la boire, et dès ce moment je me trouvai rétablie. J'ai immédiatement fait tirer tous les dynopismes dont j'étais couverte, et les briques chaudes que l'on m'avait mises pour me ranimer, car je n'en avois plus besoin. Je pus me remuer, m'asseoir et me lever, me servir toute seule, manger et boire ce que je n'avois pas pu faire depuis longtemps: tout cela au grand étonnement de tout le monde. Le P. Supérieur se retira en me disant: « ce n'est pas tout, il faut que le V. révérend Père vous donne demain matin assez de force pour pouvoir aller assister à la grand'messe et y faire la S^{te} Communion en actions de grâces. » - Il était 2 h. 1/2 du soir.

Je passai une très-bonne nuit, et je dormis bien, chose qui n'avait pas eu lieu depuis près d'un mois. Le lendemain matin à 5 h. 1/2 le P. Supérieur vint pour avoir de mes nouvelles. J'étais complètement remise et me sentais plus de force qu'il ne m'en fallait pour me lever et marcher. A l'heure de la grand'messe, à 7 h. 1/2, fête du S^t-Cœur de Marie, je suis allée toute seule de ma chambre à la chapelle, malgré la pluie qui tombait en assez grande quantité, et aussi malgré des plaies aux jambes, causées par les vésicatônes; j'ai fait la S^{te} communion au commencement de la messe, puis après être allée prendre, à la porte une tasse de café, je suis rentrée à la chapelle où j'ai assisté à la grand'messe, chantée avec diacre et sous-diacre, ainsi qu'au sermon sur la fête du S^t-Cœur de Marie; et après la messe j'assistai encore à une petite allocution du P. Supérieur, racontant aux enfants étonnés de ce prodige, les détails de ma guérison opérée par notre vénéré Père. Après la messe, je me suis rendue dans ma Communauté; et dès ce moment, j'ai repris mes exercices de règle. J'ai jeûné au réfectoire, j'ai passé la récréation avec mes sœurs et puis je suis allée me reposer quelques instants. A 3 h. j'ai assisté aux Vêpres et à 6 h. du soir j'ai encore voulu aller à la bénédiction du S^t-Sacrement, mais comme le temps était très-mauvais, mes Supérieures m'ont fait rester à la maison.

« Dès ce moment je n'ai plus eu un moment de fièvre; j'ai repris mes forces, je me suis remise à mon travail et à mes obédiences; et depuis je n'ai plus eu la moindre indisposition.

Voilà, mon E. P. Père, le récit de ma maladie et de ma guérison obtenue par l'intercession du Vénéré Père Libermann. Je suis prête à affirmer, sous la foi du serment, la vérité de cette guérison, dont j'ai été l'objet. Puisse ce petit récit faire connaître davantage ce fidèle serviteur de Dieu, augmenter la confiance en lui dans les âmes pieuses et servir de témoignage de sa puissance et de son crédit auprès du trône céleste et du St. Cœur de Marie!

Veuillez agréer, Mon Très-Révérénd Père, l'expression du plus profond respect de votre toute dévouée servante en Notre-Seigneur,
St. Marie. de St. Joseph, Fille de Marie.

D.S. Ayant toutes été témoins de ce fait extraordinaire de la guérison subite radicale, et constante de notre chère consœur, nous sommes toutes heureuses de signer la présente, pour constater la véracité du récit qu'elle a fait ci-dessus de sa maladie et de sa guérison, en reconnaissance du bienfait que le Vénéré Père Libermann a obtenu à notre chère sœur.

Sœur Marie-Augustine, sup^{re} par intérim, Fille de Marie.

Sœur Marie-Ephrem, Fille de Marie - St. Marie St. Paul, Fille de Marie.

St. Marie-Régis, Fille de Marie - St. Marie-Lucie, Fille de Marie

— Nos Pères de Bagamoyo ont voulu confirmer eux-mêmes le récit qu'on vient de lire. Voici ce qu'écrivit au E. P. Père, en date du 30 oct, le P. Baur, supérieur de N. D. de Bagamoyo qui assistait la malade:

Le récit que fait la Sœur Marie de St. Joseph est la plus stricte vérité. Tous, Pères, Frères, Sœurs et enfants, nous avons été témoins oculaires de ce fait prodigieux, et tous aussi, nous pouvons en affirmer l'authenticité et la véracité.

Cette sœur a eu cinq accès de fièvre hématurico-bilieuse, qui nous a enlevé, au bout de 3 ou 4 jours de maladie, trois Frères et quatre sœurs.

Depuis que je traite ces fièvres, je n'ai jamais vu d'accès aussi forts, aussi tenaces, et avec des symptômes aussi alarmants, résistant à tout traitement, et aux traitements les plus énergiques.

Endehors de cette fièvre, elle eut encore d'autres complications: foie et rate très-hypertrophiés et très-douloureux, battements de cœur violents, sang repoullé dans le cœur, syncopes à tout moment etc.

Elle ne pouvait s'en tirer que par un miracle, et surtout dans l'état où elle se trouvait au moment où je lui avais donné quelques parcelles des reliques de notre V^{re} Père dans un peu d'eau de coco. Je croyais lui avoir donné le coup de grâce; un moment je fus inquiet, car je pensais que la pauvre sœur allait étouffer. Elle perdit connaissance aussitôt et tomba en agonie.

Je me mis à réciter les prières des agonisants avec les sœurs et une grande partie des filles. Tout en faisant la recommandation de l'âme; je

suivais de temps à autre l'état de la malade, la marche du pouls; il allait en s'affaiblissant et disparaissant. Le râle et la respiration devinrent bientôt de plus en plus rares, saccadés et interrompus de quelques secondes. Je m'attendais à chaque instant à la voir rendre le dernier soupir; et un moment, la voyant sans respiration, je tâtai le pouls; il avait complètement cessé de battre; lorsque tout à coup elle poussa un profond soupir et s'écria: « Ah! mon Père je suis guérie; le Vénéré Père m'a dit de retourner. »

Elle s'assied sur son lit, se débarrasse des synapismes dont elle était couverte, des briques chaudes etc., boit encore le restant de l'eau dans laquelle se trouvaient quelques parcelles des reliques et se trouve rétablie.

Le lendemain matin elle est allée toute seule à la chapelle, malgré la pluie, le mauvais temps, a fait la s^{te} communion en actions de grâces, a assisté à la grand'messe chantée avec diacre etc., comme elle le dit dans sa lettre; et depuis ce moment elle est complètement rétablie, et n'a plus eu la moindre indisposition.

Je suis, heureux, mon Très-Révéré Père de vous faire part de ce fait, qui me paraît être un vrai miracle, non seulement à moi, mais aussi aux autres Pères et Frères de la C^{te} qui sont prêts à l'attester, au besoin, sous la foi du serment.

signé: Baur, sup^r de la Mission de N. S. de Bagamoyo.

— Nous soussignés, (ajoutent les autres Pères de la C^{te} de Bagamoyo) certifions la vérité du récit ci-dessus, comme témoins de l'état désespéré de la Sœur Marie St-Joseph et de sa guérison subite et miraculeuse opérée par l'application des reliques de notre Vénéré Père.

signé: J. Mallet.

A. Daull

— Le P. Horner, qui était alors à Zanzibar, après informations prises sur les lieux; a ajouté lui-même son attestation à ceux des Pères et Sœurs de Bagamoyo.

Sénégal.

Cité de St-Louis.

Juill - Déc. 1874.

1. Écèbe bâtie par P. Blanchet - 2. Mouvt du Personnel - 3. Ecoles des Frères, des Frs, des Marabouts - 4. 3^e tournée de Mgr Duret. Franchise postale. Etre et traitement de curé - 5. Admⁿ civile. Loge autorisée - 6. Maladie du Gouvern. Bons rapports avec lui. - 7. Ravages d'Amadou - 8. Sa fourberie - 9. D. du roi de Sine - 10. Envoi de coupes.

— 1. Le P. Blanchet qui devait être remplacé à St-Louis par le P. Le Penne, n'a pu quitter cette Cité que vers la fin du mois d'août. Il lui fallait poursuivre avant son départ la construction d'une écèbe, dont les travaux avaient été confiés à sa direction. Cet établissement, aujourd'hui terminé, sera de la plus grande utilité pour la ville, et c'est une de ces œuvres qui feront bénir même des infidèles, la Charité chrétienne. (Lett. du P. Blanchet, 10 août 74)

— 2. Le P. Le Penne, peu après son installation comme curé de St-Louis, a été pris de la goutte: ce qui l'a contraint de rester alité une douzaine de jours. (Lett. de Mgr Duret, 9 sept. 74.)

Le P. Guérin, placé quelque temps à Gorée, est rentré à St-Louis au départ du P. Meyer, que son état de santé avait obligé à appeler momentanément dans cette dernière Cité.

Peu après son arrivée dans la colonie (17 nov.) le P. Martin a été chargé de la classe de latin à l'école des Frères. Le P. Planeix, qui s'occupait de ces latinistes avec de très-heureux résultats, souffre toujours de la poitrine, et cette classe le fatiguait. (Lett. 11 août et 26 nov. 74)

— 3. A propos d'écoles, voici un état comparatif de l'enseignement donné à St-Louis aux enfants de la ville et des environs.

Les Frères en réunissent 345: 168 pendant la journée, et 177 le soir. Une institution laïque en compte 74 - Les marabouts n'ont pas moins d'une vingtaine de petites écoles, si on peut leur donner ce nom, où plus de 500 enfants vont apprendre la lecture et l'écriture arabes

Quant aux filles, les sœurs de St-Joseph en reçoivent 110 dans leur établissement et 50 dans leur salle d'asile. (Journal off. du Sénégal, 21 juill. 74)

— 4. En novembre, Mgr Duret a quitté St-Louis pour entreprendre

une nouvelle tournée dans le vicariat apostolique. C'est la troisième depuis sa prise de possession.

Par un arrêté du 2 juillet dernier, Sa Grandeur a été autorisée, comme évêque et Préfet apostolique du Sénégal à jouir de la franchise pour l'expédition par voie télégraphique, des dépêches concernant le service religieux. (Journal off. du Sénégal 14 juill. 74)

À la suite d'une dépêche ministérielle du mois d'avril, un supplément de traitement de 1000^f. a été accordé au curé de St-Louis. C'est le Ministère de la Marine qui avait pris lui-même, dès avant le départ de Mgr Duret, l'initiative de cette mesure (N. ix. p. 707). — D'autres promesses avaient été également faites à Sa Grandeur par la Direction des Colonies, en vue du bien de la Mission.

— 5. On voudrait pouvoir donner les mêmes éloges à tous les actes de l'administration locale. Malheureusement elle ne montre que trop souvent une grande faiblesse. Ainsi qu'on l'a vu au dernier Bulletin, (p. 99) un officier cherchait à organiser une loge maçonnique à St-Louis. Par un arrêté du 31 juillet qui a eu même les honneurs de l'insertion au journal officiel de la Colonie (N. du 4 août 74), le Gouverneur en a autorisé l'ouverture sous la dénomination de loge de l'union sénégalaise. Mgr Duret a su avoir à ce sujet son franc-parler avec M. Valière. Après lui avoir dit que jamais ni M. le Général Staudenherg, ni M. Pinet-Laprade, ses deux prédécesseurs, n'eussent, dans un si petit pays, approuvé une institution de ce genre ; « savez-vous, ajouta Monseigneur, quelle est la première résolution prise par la loge ? » — « Non, » répondit le Gouverneur, — « Et bien, c'est de vous faire rappeler de la colonie le plus promptement possible. »

Les deux organisateurs de cette loge sont deux protestants, l'un un sous-Commissaire de la Marine ; M. Emler, envoyé en punition de Bourbon au Sénégal ; l'autre, le trésorier colonial. M. Emler n'a que trop contribué, paraît-il, aux difficultés suscitées à nos établissements de l'île de la Réunion. (S. M. août 74.)

— 6. Par ailleurs cependant, les rapports du colonel Valière avec nos Pères sont des meilleurs. Les contrariétés et les ennuis qu'il a rencontrés dans son administration ont contribué à le rapprocher des missionnaires. Ainsi depuis quelque temps, il a l'habitude de venir deux ou trois

fois passer la récréation du soir avec nos confrères pour se distraire un peu de son isolement.

Sa santé du reste est bien sérieusement atteinte par une forte hépatite qui a failli l'emporter au mois de septembre. Aussi l'on pense qu'il ne tardera guère à revenir en France pour ne plus retourner. (Lett. du 9 sept. 74.)

— 7. Nous avons parlé au dernier Bulletin (p. 112) du prophète Amadou-Sekou et du redoutable empire que lui a légué dans le Haut-Sénégal son père El-Hady-Omar. En ce moment une véritable révolution semble sur le point de s'opérer au profit du mahométisme par les armes de ce sectaire. En effet, vers le Sud, les marabouts ont fait irruption dans l'île de Mbam dans la rivière du Saloum; ont pillé et détruit les villages, massacré les hommes, emmené en captivité femmes et enfants. Ils menacent le royaume de Sine; et il est à craindre qu'ils ne s'arrêtent qu'après avoir opéré leur jonction avec ceux du Nord. (Lett. du P. Richel, 28 juill. 74.)

Ceux-ci, de leur côté, commandés par Amadou-Sekou en personne, ont eu des succès plus marqués encore. Maître du Dyolof, Amadou a voulu s'emparer du Cayor et du Baol. Après une sommation hautaine mais inutile, faite à Lat-Dior, damel du Cayor, il l'attaque, lui et son allié, l'almamy du Fouta. Un combat meurtrier a lieu près de Coki le 24 juillet et il remporte une complète victoire, suivie bientôt d'autres succès. La situation se complique encore pour Lat-Dior par la trahison d'un des chefs les plus puissants de son petit Etat, Dioudoum-Boye (chef des libres du royaume), alors il se réfugie à quelques lieues de St-Louis, demandant aide et protection au Gouverneur français.

Cependant la mauvaise saison et le défaut d'un effectif suffisant de troupes, n'ont rien permis d'entreprendre. Des sommations faites à Amadou d'évacuer le Cayor, sont restées sans effet et le prophète, qu'on avait dit tué dans un combat, promène, paraît-il, la dévastation dans la partie Est de ce royaume, où il aurait de nouveau livré bataille près de Mbiquem, poste voisin de Rufisque.

— 8. On n'a pas une idée de la fourberie employée par ce grand marabout pour fanatiser des croyants.

— Au commencement de la guerre, écrit le P. Guérin; il envoya un de ses

hommes à St-Louis pour acheter des étoffes précieuses. Les marchandises arrivent secrètement au milieu de la nuit. Le lendemain matin, le marabout réunit son conseil. — « Tiya », dit-il, en étalant ces étoffes aux yeux ébahis des chefs, voyez ce que Moho vient de m'envoyer. — Le Ciel est vraiment pour nous. Ainsi donc, du Courage! »

Amadou-Sekou a su se faire quelques partisans dans le Cayor. Il s'agit d'en recruter d'autres. La nuit, quand tout le monde dort dans les villages, ses hommes vont frapper à la porte de leurs connaissances: — qui est là? — C'est moi, Samba Nday. — Attends, mon ami, je vais t'ouvrir. — Garde-toi bien d'ouvrir la porte. Tu ne me verrais pas; je suis mort en combattant pour le grand marabout Amadou-Sekou. Je suis au Ciel où je jouis d'un bonheur indicible. Combats, comme moi, pour le grand marabout; le même bonheur t'est réservé!

Les Totop sont superstitieux. Comme ils se gardent bien d'ouvrir, nos prétendus morts ont le temps de s'esquiver pour aller ailleurs jouer le même tour. (Lett. du P. Guérin, 11 oct. 74)

9. Aux brigandages des marabouts s'ajoutent ceux du roitelet de Sine. — Le roi, écrit Mgr Duret, est un véritable tyran. Il a fait brûler une de ses femmes, pour une observation peu de son goût, que celle-ci lui avait adressée. Une autre, originaire du Saloum, menacée peut-être du même supplice, s'est dérobée à sa fureur en allant se réfugier dans la république des Ndioum, formée, soit dit entre parenthèse, d'un ramassis de tous les bandits des royaumes voisins. Toujours dans cet asile; elle se soustrait aux recherches du roi en fuyant ailleurs. Celui-ci exaspéré, décharge alors sa colère sur les Saloums établis dans ses états. Puis, comme tout le Saloum n'est pas encore tombé sous le joug des marabouts, il attaque le roi de ce dernier pays. Rassemblant ce qui lui reste de forces, ce chef résiste, et réussit même à battre l'envahisseur. Vaincu, le roi de Sine est rentré dans ses états, se promettant dit-on de se dédommager de cette défaite en pillant les villages que les Saloums-Saloums ont formés sur la côte. Tout cela se passe tout près de nous et comme sous nos yeux, car la France occupe deux postes dans le Sine, Joal et Kaolab. Mais l'inaction du Gouvernement fait dire volontiers que la France est morte, qu'elle ne peut rien; et de là ces guerres, véritables brigandages, qui désolent notre colonie sénégalienne. (Lett. de Mgr Duret, 6 nov. 74)

10. Sous ces événements semblent enfin faire ouvrir les yeux à l'administration. — Le mahométisme, disait récemment à Mgr Duret le Colonel Vatière, voilà notre plus mortel ennemi. — Il est temps de le comprendre.

Les journaux ont annoncé le départ pour St-Louis du général Téliessier, avec mission d'examiner ce que pouvait réclamer la situation de la part de la France. Des troupes ont été également envoyées de France dans la Colonie. (lett. de M^{gr} Duret. Miss. cath. 30 oct et 13 nov. 74.)

C^{té} de Gorée.

Juill. - Déc. 1874.

1. P. Blanchet Sup^r et délégué de M^{gr} Personnel — 2. Examen et distribⁿ des prix des écoles. — 3. Fêl. Dieu. Assomption. Exercice du soir à l'Eglise. — 4. Marnbout de passage. Projet de mosquée — 5. Conversions diverses.

— 1. M^{gr} Duret se trouvant obligé de résider principalement à St-Louis, il fallait un Père chargé de le remplacer en cas de besoin, sur un point plus rapproché du centre de la Mission. Sa Grandeur, d'accord avec le C. R. Père, a confié ce soin au P. Blanchet, qui a été nommé en conséquence supérieur à Gorée, point central des communications avec l'Europe comme avec la Côte.

Le 27 août, ce Père prenait possession de son nouveau poste. C'est pour la 4^e fois qu'il exerce à résidence fixe, le ministère dans cette île. Peu après son arrivée il a été pris de fièvre, mais il n'a pas tardé à se remettre au soin des âmes : instructions catéchismes, confessions, etc, surtout auprès de ses chers Wolofs, dont il parle très-bien la langue. (Lett^s 10 août et 16 sept. 74)

« Le Personnel de la C^{té}, écrit le P. Meyer, ne comprend proprement que le P. Blanchet et moi. Mais du reste, Gorée est un point de passage très-sain et très-fréquent. C'est ainsi que pendant ces 6 derniers mois nous avons eu successivement avec nous presque tous nos confrères de Sénégambie, sans parler des nouveaux arrivants.

« Le 26 nov. M^{gr} Duret passait la journée à Gorée et s'embarquait le soir avec les P. P. Richel, Lamoise et Lacombe pour se rendre à Joal et à Gambie. Dans le courant de sept., le Sr. Georges qui avait été détaché de St-Joseph de Ngazobil pour remplir dans notre église paroissiale les fonctions de sacristain, rentra dans cette C^{té} où l'on avait besoin de lui. » (Bull. nov. 74)

— 2. « Tous les ans, à la fin de l'année scolaire, on fait subir aux

enfants des écoles des examens ayant pour but de stimuler leurs efforts et de constater leurs progrès. Sont nommés membres de la commission chargée de ces examens: le chef du service administratif en qualité de président, le maire, le juge, le curé et enfin un habitant notable. Ses résultats, cette année encore, ont permis d'apprécier le bien que les Frères de Plœrmel et les Sœurs de St-Joseph font à la jeunesse des deux sexes en se dévouant à cette œuvre, en elle-même si ingrate, de l'enseignement primaire. Il y a à se rendre à l'école des Frères 160 garçons et chez les Sœurs 153 filles. (Journal Off. du Sénégal 21 juillet 74.)

« Eurent lieu après les examens, et à quelques jours d'intervalle, les deux distributions des prix. Il y eut dans chacune des écoles de petites pièces de déclamation rendues avec succès; puis une loterie en faveur de la crèche. »

— 3.° Parmi nos solennités religieuses il y a lieu de rappeler la procession de la Fête-Dieu, qui a été plus brillante peut-être que jamais. La richesse du dais, les bannières et les oriflammes qu'on avait reçues récemment de France, étaient pour beaucoup dans l'effet produit sur la population.

« Bien touchante a été encore la fête de l'Assomption; la procession, si chère aux Goriéens, a pu se faire malgré des menaces de pluie. (Bull. Nov. 74)

« Vers la fin de juin, à l'approche de la mauvaise saison, nous voyons rentrer à Gorée toutes nos ouailles que les transactions commerciales avaient appelés sur différents points de la côte. Nous constatons avec bonheur que leur affluence revient à cette époque plus grande à l'église; en effet, matin et soir, aux exercices qui ont lieu alors, elle est pleine de monde. »

— 4.° Le pauvre Sénégal est de plus en plus travaillé par les marabouts, véritable fléau pour le pays. A l'époque de la traite, ils viennent par centaines de St-Louis à Gorée, pour se répandre ensuite sur tous les points du littoral où le commerce les attire. C'est de Gorée, en effet, que partent les bateaux pour ces diverses stations commerciales; mais comme les départs ne sont pas réguliers, et qu'il faut nécessairement attendre les occasions, ils sejourneront plus ou moins longtemps dans notre île et ils en profitent pour faire de la propagande mahométane. Ils se propo-
sent

même, paraît-il, de bâtir ici une mosquée. Ils devaient, dans ce but, recevoir des cédulations et commencer les constructions après leur fête de Pâques. Cependant cette fête est passée et ils n'ont encore rien entrepris. Plaise à Dieu que leur projet n'aboutisse pas ! »

— 5. « Notre ministère a eu des fruits particulièrement consolants : voici le récit de quelques conversions. — « C'est d'abord le retour à Dieu d'un vieillard nommé Tapa Zaïre. Cet homme, âgé de plus de 60 ans, était anciennement cuisinier à bord d'un vapeur de la station. Jamais il n'avait voulu consentir à se faire chrétien. Son fils, cependant, homme marié et chrétien pratiquant, le poursuivait depuis longtemps de ses pressantes sollicitations : instances réitérées, prières ferventes, démarches auprès de ceux qui pouvaient le seconder par leur influence sur ce père obstiné il ne négligeait rien. Ce ne devait pas être sans succès. Le vieillard consentit enfin à se faire instruire pour recevoir le baptême. Transporté de joie, le fils m'amène tout aussitôt son vieux papa. Je les félicite l'un et l'autre, et j'engage le vieillard à suivre exactement le catéchisme. Dès ce jour, il commença à y venir et il était si attentif aux explications de nos saintes vérités, que malgré son défaut de mémoire déjà bien rouillée par l'âge, il a pu cependant apprendre encore assez vite les prières et les mystères de notre divine religion. Je lui ai administré solennellement le sacrement de baptême le dimanche dans l'octave de l'Assomption, fête de St-Joachim qu'il a pris pour patron. Depuis lors il continue à venir au catéchisme et il assiste régulièrement aux offices le dimanche et pendant la semaine.

« En même temps qu'à ce brave homme, j'ai encore conféré le baptême à une femme âgée de trente ans environ, et je l'ai mariée, le lendemain, avec un chrétien indigène.

« Depuis son arrivée à Gorée, le P. Blanchet a aussi baptisé une vieille femme nommée Victoria ; sa conversion est due en partie aux prières de sa petite fille qui, il y a trois ans environ, est entrée au noviciat des sœurs du St-Cœur de Marie à St-Joseph, et a fait ensuite sa Profession dans cet Institut. »

« Outre ces conversions, signalons encore celle de deux femmes, l'une mahométane et l'autre infidèle, qui toutes deux se sont envolées au Ciel après leur baptême. La première, aveugle de corps et plus encore d'esprit-était mendiante de profession. Chaque jour, le matin de bonne heure, elle se mettait sur pieds pour aller de porte en porte demander le sarah, c'est-à-dire l'aumône. Sous les dimanches, à midi, elle venait chez nous pour recevoir également son sarah, ce qu'elle faisait depuis une vingtaine d'années. « Bonjour l'abbé, disait-elle en entrant, l'aumône du dimanche pour l'amour du Bon Dieu. » Celle était sa salutation ordinaire, puis après avoir reçu les

deux sous qu'on avait coutume de lui donner, elle se répandait en remerciements en nous souhaitant les bénédictions les plus abondantes. Au commencement de cette année, la pauvre vieille tomba malade. J'allai alors tous les jours chez elle pour lui parler du Bon Dieu et l'engager à se faire baptiser afin d'être sauvée. Elle eut à ma parole et me pria de lui apprendre les choses de Dieu, désirant enfin devenir chrétienne. Un jour elle se dépoilla de tous ses gris-gris, et me demanda pour les remplacer une médaille de la s^{te} Vierge. Je m'empressai de répondre à son désir et depuis, chaque fois que j'entre chez elle, elle me montre la médaille suspendue à son cou. Elle persévéra dans ses bonnes dispositions, ce qui permit au P. Guérin de la baptiser pendant mon séjour à St-Louis. Rentrée à Gorée, j'eus le bonheur de la voir enfant de l'Eglise mourir dans les meilleurs sentiments.

« L'autre femme était une vieille portugaise fort entêtée. Depuis longtemps je lui faisais la guerre pour la décider à venir au catéchisme afin de la baptiser ensuite; mais toujours elle refusait, prétextant son grand âge. Comme je la tracassais continuellement, elle finit par me dire qu'elle se ferait baptiser si le maître de la maison y donnait son consentement. Je la prends au mot, et devant cet homme que je priai aussitôt de comparaître, je fais répéter à la femme ce qu'elle venait de me dire un moment auparavant. Non seulement le maître lui donne l'autorisation demandée, mais encore il ajoute qu'il désirait de tout son cœur la voir embrasser la religion chrétienne. Dès lors je commençai à l'instruire chez elle, et peu après je pus la baptiser. La bonne vieille mourut quelque temps après dans les meilleures dispositions, répétant sans cesse le s^t nom de Dieu. *Ualla! Ualla!* »

Ct^e de Dakar.

Juillet - Dec. 1874.

1. Conseil provl de mai et nov. — 2. Catéchisme des colonies repris. — 3. Baptêmes d'enfants. — 4. Rufisque.

— 1. A l'occasion de sa tournée dans la mission, Mgr Duret a réuni à Dakar, du 16 au 19 nov, les principaux Pères de la Province pour traiter en conseil différentes questions concernant les Ct^{es} et les œuvres de la Mission. Assistaient à ces délibérations, avec Sa Grandeur, les P. P. Blanchet, Lossedat, Lacombe, Riehl, Lamoise et Kieffer. Déjà lors de sa précédente visite, le 29 mar dernier, Monseigneur avait tenu une semblable réunion, dans la même Ct^e. Les P. P. Blanchet et Lacombe qui n'avaient pu y assister étaient représentés par les P. P. Kieffer et Le Penne. Ces assemblées en donnant la facilité de se concerter

pour les meilleurs moyens à prendre en vue du bien des âmes, promettent d'espérer des résultats fructueux...»

— 2. Un des points arrêtés d'un commun accord dès 1873. lors de la réunion tenue par Monseigneur avant son départ pour France, avait été le retour au catéchisme approuvé pour les colonies en 1845. Mgr Kébes avait cru opportun de le remplacer en 1858 par un autre qu'il avait lui-même rédigé. Mais ce dernier manuel, malgré les avantages qu'il pouvait présenter sous certains rapports, ne paraissait pas suffisamment à la portée des noirs, et surtout des adultes plus ou moins avancés en âge. C'était un grave inconvénient, reconnu par l'expérience de plusieurs années, et il importait d'y remédier au plus tôt. L'ancien catéchisme a donc été adopté de nouveau et repris tout récemment à Gorée, Dakar, St-Louis. Mgr Du ret s'occupe de le faire traduire en Wolof pour les localités où il est appris en cette langue. Du reste, c'est plutôt une réédition de la traduction de M. l'abbé Lambert ancien curé de Gorée, avec les additions et corrections jugées nécessaires (lett. 28 oct. 1874)

— 3. Les détails nous manquent au sujet du ministère de nos Pères de Dakar. Signalons cependant un apostolat très-fructueux pour le Ciel, qu'exerce auprès des petits enfants une Sœur de l'Immac. Conception. Cette bonne religieuse consacre à peu près tout son temps à rechercher les enfants moribonds auxquels elle administre le baptême. Voilà déjà quantité de petits anges que, par ses pieux stratagèmes, elle a envoyés au paradis.

La crèche que tiennent les Filles du St-Cœur de Marie n'est pas moins utile : elle préserve une foule d'enfants qui, grâce à cet asile se trouvent ainsi soustraits à la propagande musulmane ou protestante. (Compte rendu p^r la St^e Enfance.)

— 4. Le P. Kieffer, après avoir exercé le ministère à Rufisque pendant une partie de la belle saison, est rentré le 24 juillet à Dakar. Il a confié à un vieux Sénégalais la garde de la maison. Cet homme, qui est chrétien a été converti par ses soins, et il lui doit aussi, outre la vie de l'âme, celle du corps, car c'est le Père qui lui a soigné.

(lett. 11 août 74.)

Plaise à Dieu qu'il soit bientôt possible d'adjointre quelqu'un

au P. Kieffer à Rufisque et même d'y appeler des religieuses indigènes du St-Cœur de Marie. Quel bien il y aurait à faire, et cela même pendant la mauvaise saison ! En effet, un assez grand nombre d'Européens et de familles de Gorée passent l'hivernage dans cette localité ! (lett. 26 nov. 74) - Voir un supplément au Bulletin de Dakar, p. 395

Cité de St-Joseph de Ngazobil.

Juillet-Déc. 1874.

1. Chapelle achevée, bénite; description. - 2. Villages évangélisés. Espoir. - 3. Moborien menacé par le roi de Sine. - 4. Enfants latinistes.

— 1. Nous annonçons dans le dernier Bulletin le commencement des travaux pour la construction d'une nouvelle chapelle. Ils ont été depuis continués et heureusement menés à terme. Voici à ce sujet quelques détails fournis par le P. Speisser, dans une lettre aux Frères du St-Cœur de Marie, en date du 9 juillet.

« Nous venons de construire une église, en Europe vous diriez sans doute une chapelle, mais pour le pays c'est bien une église.

« Dès le mois de janvier on s'était mis à préparer les matériaux; pierres, chaux, sable etc. A la mi-mars arrivèrent les ouvriers ainsi que le P. Marie appelé de Gambie pour diriger les travaux, qui furent ainsi commencés sous les auspices de St-Joseph. C'était d'ailleurs convenable, puisque la nouvelle église devait lui être dédiée. Sous la protection de ce glorieux Patriarche, tout marcha rapidement, sans accident, sans contrétemps, et sans désordre de la part des ouvriers.

« Cependant, avant la fin des travaux, la saison des pluies parut venir plutôt que de coutume, ce qui nous priva du nombre suffisant de manœuvres. Alors nos Scolastiques, petits-séminaristes et enfants, se mirent à la besogne: cuire la chaux, s'éteindre etc. fut leur tâche pendant trois semaines. Ils s'en acquittèrent très-bien. Chacun du reste donnait tout son concours. Il n'y eut pas jusqu'au P. Urbain qui, de tailleur, ne sût s'improviser charpentier, couvreur, et tout ce qu'on voulut encore. Sa récompense fut ensuite une bonne fièvre; c'est la monnaie du pays; mais pour le missionnaire, travaillant pour le Bon Dieu, c'est aussi celle du Ciel. Quant au P. Claude, d'imprimeur typographe il se fit peintre; et par des couleurs variées, son habile pinceau sut bientôt transformer les verres blancs des fenêtres en de riches vitraux.

« Ainsi, grâce au concours de tous, notre église fut terminée le 24 juin. Le

29 juin, fête des SS. Apôtres Pierre et Paul, nous en faisons la bénédiction solennelle. Le P. Richl officia en présence de nos chrétiens et d'un bon nombre de fidèles, réunis à cette occasion. C'est au St-Cœur-de-Marie et à St-Joseph que nous l'avons dédiée. Puisse ces puissants protecteurs la remplir bientôt de chrétiens nombreux et fervents!

« Sans être monumental, c'est un édifice néanmoins fort convenable. Il mesure 28 m. de long sur 8^m, 50 de large. Le vaisseau intérieur n'a cependant que 23 m. de longueur, la sacristie en ayant pris cinq. La hauteur des murs est de près de 6 mètres. Au-dessus est posée une charpente solide, recouverte de tuiles de Bourgogne. Le tout pluit à la vue pour l'ensemble des proportions, (Lett. du 9 juill. 74.)

— « Cette église, ajoute le P. Richl, est beaucoup mieux réussie que nous n'osions l'espérer. Et pourtant ce n'est que notre ancienne menuiserie, mais tout-à-fait transformée: chacun la trouve vraiment belle. Aussi comme nous disons avec bonheur: «notre église!» Ce mot sonne si bien à l'oreille du missionnaire perdu dans le désert! Elle a beaucoup d'écho. Nos offices ne ressemblent plus à ce qu'ils étaient dans l'ancienne chapelle. Avec un harmonium plus fort, ils gagneraient singulièrement en pompe et en solennité. Tous les noirs, c'est une excellente prédication! »

« Il en est une autre que nous voudrions leur procurer aussi. Nos chrétiens, en effet, vont travailler en Gambie, où ils ont à traiter avec des protestants. Ce contact moral peut être dangereux; et pour les préserver de toute influence hérétique, nous voudrions leur faire discerner d'une manière sensible l'Eglise catholique des sectes dissidentes. Une statue de St-Pierre leur vrait tout cela mieux que de longues explications. Aussi nous avons réservé tout exprès pour la recevoir une place sur la façade; espérons qu'elle nous viendra. Ce serait aussi un souvenir du jour de la bénédiction de la chapelle. » (Lett. du 10 juill. 74. — Voir aussi une lettre du P. Richl insérée au Messager de St-Joseph du 15 oct.)

— 2.^e « A côté du temple matériel, dit encore le P. Speisser, s'élève, bien que lentement, le temple spirituel. Tout ce que le P. Richl peut dérober de temps à ses occupations dans la Cité, il le consacre à l'évangélisation des villages environnants. Il est toujours secondé par un jeune prêtre du pays, M.^r Léopold Diouf, et trois clercs indigènes qui n'ont pas encore fini leur théologie. Par leurs soins et grâce au concours des Filles du St-Cœur-de-Marie, et d'un excellent catéchiste établi à St-Benoit ou Mboïoum, des jeunes gens des deux sexes et beaucoup d'enfants savent leurs prières et les principales vérités de notre religion. C'est un succès que le caractère léger et incons-

(1) Le P. Duby, auquel cette lettre était adressée, a reçu tout aussitôt, par une occasion providentielle, la somme nécessaire pour faire l'achat de l'harmonium désiré.

constant de ces populations, rend plus méritoire et plus précieux. Il permet d'espérer plusieurs baptêmes pour l'an prochain.

« Ceux que nous cherchons principalement à gagner, ce sont les jeunes gens et les jeunes filles de 16 à 20 ans. Une fois ceux-là convertis et mariés chrétiennement, la famille chrétienne serait alors fondée, et la prochaine génération acquise à la vraie Foi.

« Du reste, pour la formation du clergé indigène, nous nous convainquons davantage chaque jour de la vérité de cette observation — il nous faut des familles chrétiennes. C'est dans leur sein que nous trouverons des vocations vraiment solides. » (Lett. de id. 10 juill. 74.)

« Il y a maintenant 6 villages, ajoute le P. Riehl, où l'évangélisation se poursuit d'une manière plus suivie: St-Joseph, la Pointe de Boubir, qui a augmenté cette année, Danda, plus grand que les deux premiers, Mbodim, qui se développe beaucoup, la Faana, la Pointe de Sarim. Pour activer partout le mouvement religieux, il faudrait des catéchistes nombreux et zélés; mais l'aide du *qâr qâ*, c. à d. du missionnaire est aussi nécessaire pour les surveiller et les diriger.

« Mgr Duret a visité les villages situés au Nord de la mission: je l'accompagnais en cette visite. Monseigneur a vu Mbodim et comme l'oratoire actuel, mesurant seulement 4^m 50 de longueur et autant de largeur, est trop petit et menace ruine, il a autorisé la construction d'une chapelle plus grande. » (Lett. 10 juill. 74.)

— 3. Ce village de Mbodim a été, comme on le sait, formé en grande partie des émigrés du Saloum, que les dévastations successives causées dans ce pays par la guerre et la famine, en ont chassés à différentes époques. Récemment encore, après les ravages faits par les marabouts dans l'île de Mban, et mentionnés au bulletin de St-Louis, une centaine de nouveaux fugitifs sont allés en accroître la population. (Lett. P. Riehl le 28 juill. 74.)

Cependant, vu la haine du roi de Sine contre les Saloums. Saloums et ses desseins plus ou moins avoués de piller les villages que ceux-ci ont formés sur la côte, la position de Mbodim semble à ses habitants ne pas offrir assez de sécurité, de sorte qu'ils parlent de se transporter en masse du côté de Dakar, pour se trouver à couvert. (Lett. de Mgr Duret; 26 nov. 1874.)

Rappelons, pour mémoire, une lettre du P. Riehl, publiée dans les

Annales de la Propagation de la Foi (Nov. 1874)

« Nos confidences ont sans doute lieu avec intérêt ce qu'elle rapporte des préjugés et des superstitions des uns des divers villages environnant Saint-Joseph, comme aussi de la confiance et des autres bonnes dispositions qu'ils témoignent au missionnaire. Il nous paraît inutile de reproduire ici cette lettre, mais nous en prenons occasion pour recommander de nouveau aux membres de notre cher Institut de coopérer par la prière à tout ce que réclame encore la conversion de ces pauvres peuples.

— 4. Pour ce qui est des enfants entretenus à St-Joseph, écrit le P. Girard, spécialement chargé de cette œuvre, malgré de consolants résultats obtenus jusqu'ici, il y a cependant bien des espérances que l'on voit s'évanouir, avec regrets. Hélas, en ceci comme en tout ce qui demande générosité et constance, c'est le petit nombre qui persévère. En ce moment nous n'avons que trois latinistes, à peu près de la force d'élèves de quatrième. Elevés dans la mission dès leurs plus jeunes années, ils se sont montrés toujours édifiants par leur conduite et leur travail, en sorte que sous tous les rapports j'ai lieu d'être content d'eux, au moins jusqu'ici. Trois autres, appliqués encore à l'étude du français, commenceront leur latin l'an prochain. Il y a en outre une vingtaine d'enfants, dont une partie est employée aux travaux manuels. (Ann. du 24 août 74.)

Cité de Joal.

Juill.-Déc. 1874.

1. De Joal à Dakar, Ministère. — 2. Ecole des garçons. F. Thomas d'Acquin.
- 3. Constructions.

— 1. Je me suis rendu par terre à Dakar, écrit le P. Lamoise, en compagnie du P. Kiehl, pour la réunion des Pères convoqués par Mgr Duret. Ce voyage a duré cinq jours, du mardi 10 nov. au dimanche 15, et nous à pas trop fatigués. Sur notre parcours, nous avons baptisé bon nombre de moribonds, enfants ou adultes, après avoir préparés ces derniers, autant que besoin était.

« A Joal même et aux environs, les malades sont visités et secourus. Mais il reste beaucoup à faire, surtout auprès des filles pauvres.

et des femmes de nos villages

« La C^{te} des Sœurs indigènes va prospérant assez bien, ainsi que l'école des filles qu'elles dirigent. » (Lett. 18 nov. 74.)

— 2. Le soir de l'école des garçons est confié au F. Thomas d'Arquin. — Je fais de plus, ajoute ce Frère lui-même, une heure de classe par jour aux soldats du poste de Joal. Certes, le travail et les difficultés ne manquent pas. J'ai deux langues à apprendre : le Wolof et le Serer. Quant au Wolof, je le lis assez couramment, et je commence aussi à le comprendre et à le parler. Pour ce qui est du Serer, je ne suis pas si fort; cependant je puis faire un petit catéchisme. La peine ne manque pas; mais ce qui encourage c'est la pensée du salut de ces pauvres noirs qui nous sont confiés, et dont beaucoup ne savent pas avec quelle main il faut faire le signe de la croix. Le Bon Dieu et la S^{te} Vierge m'accorderont, je l'espère, de pouvoir concourir au bien de leurs âmes, comme ils m'ont accordé jusqu'ici celle d'une bonne santé. En effet, chose assez rare, depuis que je suis au Sénégal, je n'ai pas encore éprouvé de fièvre. » (Lett. 2 juill. 74)

— 3. Des travaux assez considérables et pour une valeur de 10,000^f. vont être entrepris à Joal. Il s'agit de faire une nouvelle maison pour les missionnaires et de recouvrir l'église à neuf. Le P. Lamoise restera provisoirement à St-Joseph jusqu'à l'achèvement de cette maison, et sera aidé pour le ministère, les dimanches, le lundi et le samedi, par un des Pères de cette c^{te}. Puis, les travaux achevés, on se propose de lui adjoindre un confrère résidant avec lui à Joal. (Lett. 26 nov. 1874)

C^{te} de S^{te} Marie de Gambie.

Juill. - Déc. 1874.

1. Personnel. — 2. Visite de Mgr. Duret. P. Spiesser malade. — 3. Nouvelle école bâtie. Constructions ajournées. — 4. Ecole des garçons. Nombre — 5. Ecole des Filles. Malades visités par les sœurs — 6. Conversions et mariages. P. Lacombe déféré au Tribunal — 7. Populations. Races. Croyances. Etat de la population de la Casamance. — Excursion du P. Sène. Rapport à Mgr. Duret.

! — 1. Comme nous l'avons annoncé au dernier Bulletin, le F. Florentin,

rentré pour quelque temps en France, est arrivé le 38 nov. à la M^{on} Mère. Il doit reprendre le 5 janvier le paquebot des Messageries pour retourner à Gambie. C'est le F. Urbain qui a été provisoirement chargé de le remplacer.

Au P. Lacombe ont été adjoints le P. Speisser, envoyé de St-Joseph pour remplacer le P. Ebnel, et le P. Jouga détaché temporairement de la C^{té} et placé, pour raisons de santé, d'abord à Gorée, puis à St-Louis. Le P. Roth, à son retour de Sierra-Léone, où il avait dû se rendre au départ du P. Ohyèvre, a débarqué à Gambie, et il y séjourne depuis lors avec nos Pères. (Lett. 26 nov. et 6 déc. 74)

— 2. C'est le 30 nov. que Mgr. Duret, poursuivant sa tournée pastorale, est arrivé de Gorée à St-Marie, avec le P. Lacombe. « J'y ai trouvé, écrit-il au C. R. Père, le P. Speisser malade. Il avait une fièvre bilieuse assez forte; grâce aux remèdes qu'à su lui prescrire la S^r Claire, religieuse de l'Im^mé-Conception, une vraie Providence pour Gambie, il est maintenant hors de danger. Cependant après quelque amélioration, il en a été de nouveau repris, ce qui m'a décidé à l'emmener avec moi à St-Joseph, où le changement d'air contribuera, je l'espère, à le rétablir bientôt. (Lett. 6 déc. 74)

— 3. L'école des garçons, élevée à Gambie au commencement de cette année, a coûté une somme totale de 16,000^{fr}. — Quant à la souscription, dont les notables de la ville avaient pris l'initiative, elle a donné 3000^{fr}. (Lett. 12 juill. 74.)

On se proposait aussi de bâtir sans délai une maison de résidence pour les missionnaires. « Mais, écrit Mgr. Duret, comme on parle toujours de la cession de Gambie à la France, nous attendons pour entreprendre cette construction; car si cette cession avait lieu, le Gouvernement français construirait l'école, et nous garderions alors pour maison de C^{té} le bâtiment servant actuellement pour l'école, en y faisant un étage. Ce serait une économie de 15 à 20,000^{fr}. Le F. Marie va s'occuper, dans le courant de décembre, de restaurer un peu l'ancienne maison. » (Lett. 26 nov. 74.)

— 4. L'école de la mission permet à nos confrères de faire un grand bien à la jeunesse. Beaucoup d'enfants catholiques fréquentaient autrefois l'école Wesleyenne; et ils auraient continué, si, voyant les choses

mieux organisées chez nos Pères, ils ne leur avaient donné la préférence. Il y en a bien encore quelques-uns qui vont chez les Wesleyens, mais le chiffre en est minime, comparé à ce qu'il était il ya 15 ans.

Du reste, la fréquentation de l'école catholique a amené plusieurs conversions. Parmi les plus jeunes élèves il en est qui demandent le baptême; mais il faudrait le consentement des parents, et ceux-ci le refusent. Des jeunes gens avouent eux-mêmes que s'ils sont encore protestants, c'est qu'ils n'ont jamais quitté l'école Wesleyenne.

Voici le règlement de l'école catholique. Elle s'ouvre le matin à 7 h.; et à 8 h. la classe commence pour durer jusqu'à 10. De midi et demi à 2 h 1/2, classe de nouveau. Les vacances vont du 1^{er} nov. au 1^{er} janv. Trois fois la semaine pendant ce temps, les enfants sont réunis à l'école pour apprendre le catéchisme et le chant des offices. Du reste tous les jours, en temps ordinaire, il y a dans chaque classe une demi-heure consacrée à l'étude du catéchisme en Wolof. Rien de mieux pour montrer à ces jeunes intelligences la fausseté de ce que débitent les Wesleyens et les empêcher d'être de bonne heure envahies par les préjugés.

À l'époque de la 1^{re} Communion et de la Confirmation, les enfants qui s'y préparent font dans la maison d'école une retraite de trois jours. C'est le meilleur moyen de les bien disposer, et on est heureux de voir qu'ils en profitent. Généralement du reste, ils témoignent beaucoup d'attachement et de reconnaissance envers les Pères et les Frères. Leur nombre est d'environ 80; dont seulement 5 internes. (Note du S. Florentin)

— 5. L'école des Filles, tenue par les Sœurs de l'Im^{te} Conception, a ordinairement un égal chiffre d'enfants, externes aussi, sauf dix pensionnaires.

Outre les soins de cette œuvre, ces bonnes religieuses exercent de bien des façons encore leur dévouement et leur charité, ce qui leur concilie l'estime et l'affection de tous. L'une d'elles, la S^{re} Claire, s'occupe spécialement de visiter les malades. Plus attentive encore aux besoins de l'âme qu'à ceux du corps, elle ne manque pas d'appeler les Pères auprès des personnes en danger de mort, ni de leur préparer les voies quand besoin est. Qui pourrait dire également le nombre d'enfants baptisés par elle à l'article de la mort? À l'église, c'est la Mère Supérieure qui touche l'harmonium (Note du S. Florentin)

— 6. Malgré quelques deflections, surtout parmi les jeunes personnes, le bien va se développant dans la mission.

« Les progrès du catholicisme, écrit le P. Lacombe, font jeter de hauts cris contre nous, et je suis à la veille d'être cité au tribunal pour avoir ramené au bercail des brebis égarées. C'est entre autres une jeune personne qui ayant apostasié, s'était mariée à un protestant et dont la grâce a vaincu l'obstination. J'ai eu le bonheur, le jour même de sa mort arrivée celui de ses couches, de la reconcilier avec Dieu, de valider son mariage et de baptiser l'enfant qu'elle venait d'avoir. J'ai également fait son enterrement, ce qui a beaucoup mécontenté la population protestante de Gambie. Les protestants ne s'en sont pas tenus là. Tous les prétendus griefs perpétrés par moi et mes prédécesseurs ont été remis sur le tapis, et les accusations formulées dans deux rapports, adressés, l'un au Gouverneur, l'autre au chef de justice. Personne ne s'y méprend parmi nos catholiques, et les protestants sérieux: ces calomnies et ces plaintes sont inspirées par une jalousie de sectaire. (Lett. au P. Duby, 8 déc. 74)

— Mgr. Duret ajoute lui-même, au sujet de ces difficultés, les détails suivants: — « Il y a trois jours, peu après mon arrivée à Gambie, j'ai été prévenu par le Consul et par un négociant français que j'allais être interpellé par le Gouverneur et le juge de paix de la Reine, au sujet d'un mariage mixte fait par le P. Lacombe au mois d'août, entre un protestant et une catholique. Voici à quel propos — La loi anglaise prescrit que tout mariage, pour être valide, doit être fait de 8 h. du matin à 2 h. de l'après-midi, dans l'église et les portes ouvertes. Or, étant muni d'une dispense de publications civiles, signée du Gouverneur et scellée de son sceau, portant que le mariage aurait lieu selon le rit de l'Eglise romaine, le P. Lacombe l'a fait à 5 h. du soir et dans le parloir de la Ct^e. La-dessus premier rapport envoyé au Gouverneur contre le Père, en l'absence du juge; et au retour de celui-ci, nouvelle plainte écrite où il est déferé à ce magistrat. On croit que le ministre Méthodiste est l'âme de tout cela. — Quoi qu'il en soit, le 3 déc. après un dîner donné à mon occasion par le Gouverneur, lui et le juge me prirent à part et m'exprimèrent leurs griefs contre le P. Lacombe, comme se mettant, disait-on, au-dessus des lois du pays, et s'étant vanté de faire les lois lui-même etc. Ils ajoutèrent qu'ils se voyaient à regret obligés de le poursuivre, parce que le mariage était nul devant la loi, et que les enfants ne peuvent être légitimés d'après cette loi. Je répondis que le P. Lacombe avait cru que la dispense accordée par l'autorité civile pour faire le mariage selon le rit de l'Eglise romaine, concernait et l'heure et le lieu de sa célébration, et que, d'ailleurs les lois générales de l'Eglise interdisaient de faire des mariages mixtes dans le lieu saint etc. Ces observations parurent satisfaires. Cependant il est possible que l'affaire n'en demeure pas là. (Lett. de Mgr. Duret du 6 déc. 1874)

— 7. La population de Gambie est environ de 8000 âmes, dont un tiers à peu près de Wolofs, un tiers appartenant à la race Akko ou noirs anglais, et le reste à diverses tribus.

Sur ce nombre, on compte de 1500 à 2000 catholiques, un peu plus de protestants, 3000 mahométans et un millier d'infidèles de diverses croyances.

Parmi les catholiques, un bon nombre viennent des colonies portugaises, situées au sud de Gambie. Quand ils n'ont pas encore reçu le baptême, ils vont assidûment se faire instruire à la maison pour se préparer à ce sacrement et faire leur 1^{re} Communion. Ils contractent ensuite volontiers des mariages légitimes. Ce sont eux qui forment le principal noyau de fidèles assistant le dimanche aux offices. Ils sont en général, matelots de profession.

À la belle saison, c. à d. depuis novembre jusqu'au commencement de juin, il arrive de la grande - Terre beaucoup de gens pour charger et décharger les navires et se faire ainsi un petit pécule. Puis, avant le retour des pluies, ils rentrent dans leur pays pour ensemercer leurs champs. Mais ils sont remplacés par une nouvelle migration de gens pauvres qui vont chercher à Gambie la nourriture qu'ils ne sauraient trouver pendant l'hivernage dans les régions qu'ils habitent. (Note de F. Florantin. - Journal off. du Sénégal 1873-74)

— 8. Au bulletin de Gambie se rattache naturellement le compte-rendu d'une excursion que le P. Gabriel Sène a faite, au mois de juin dernier, sur un parcours assez étendu de la Rivière de la Casamance. L'île de Carabane, située à son embouchure, se trouve à 25 lieues au sud de Gambie et à 60 de Gorée; le trajet s'effectue par mer. De Carabane à Sédhion, qui en est distant de 50 lieues en amont, la rivière est navigable, il s'y fait un très-grand commerce entre les populations riveraines et les trafiquants de Gorée et de St-Louis. Son cours est tout entier soumis à la domination de la France; à l'exception de Sihinchor et de deux autres petits postes qui appartiennent au Portugal. Carabane est réputé très-sain; dans cette île, le Gouvernement français a réservé un vaste emplacement pour une chapelle, une maison qu'occuperaient les missionnaires et l'école. Un remorqueur, de la maison Tastre de Marseille, remonte fréquemment le fleuve, de sorte que des missionnaires, en résidence à Carabane, pourraient de là

desservir Sédhiou, réputé moins salubre à cause de sa situation dans l'intérieur.

La population des bords de la rivière est presque tout entière baptisée; mais c'est tout ce qu'elle a de christianisme. Un vieux prêtre portugais décédé à Sickingebor depuis deux ans, avait conféré le baptême à la plus grande partie de ces pauvres gens, qui du reste ne demandent qu'à être instruits.

Il y a plus de 6 ans que M. gr. Robès désirait envoyer des missionnaires sur la Casamance. Déjà auparavant, en 1852, dans une exploration faite sur le parcours de cette rivière, le P. Aragon avait baptisé 300 personnes. En 1859, le P. Lacombe fit le même voyage et conféra le baptême à près de 200 enfants. (Bull. t. IV. p. 412 et suiv.)

Dans la réunion des Pères, tenue à Dakar quelque temps après l'arrivée de M. gr. Duret, et présidée par Sa Grandeur, il fut résolu qu'on visiterait de nouveau cette intéressante portion de la chrétienté sénégalaise; et c'est en exécution de ce dessein que le P. Sène a entrepris sa tournée sur la Casamance. Parti le 29 mai de Dakar, il y retourna vers la fin de juin, après avoir baptisé 55 enfants. Voici du reste le rapport adressé par lui à M. gr. Duret:

Monseigneur et bien cher Père,

Je viens vous rendre compte de l'excursion apostolique que vous m'avez autorisé à faire sur la rivière de la Casamance, dans les postes français de Sédhiou et de Carabane. — C'est le 29 mai, au soir, un vendredi, sous les auspices de la bonne Mère, que je m'embarquai à Dakar à bord de la goélette de Commerce, le Duret. On m'avait gracieusement offert un passage gratuit, et pendant la traversée, je n'eus qu'à me féliciter des délicatesses d'attention du patron et des hommes d'équipage. Mais tous leurs soins furent impuissants à me guérir d'un mal de mer que je gardai jusqu'à Carabane.

Nous arrivâmes dans cette île le dimanche matin, vers 10 h. J'étais encore trop malade pour songer à dire la St-meesse. Nos chrétiens furent bien fâchés de ce contretemps. Car en me voyant débarquer, ils se faisaient déjà une fête d'assister au St-sacrifice. Je cherchai à les dédommager de mon mieux, je les réunissant le soir, vers les six heures, pour leur adresser quelques paroles d'édification et chanter des cantiques. Ils goûtèrent beaucoup ce petit exercice qu'ils appelèrent «bénédiction». Nous nous réunissions dans une salle longue de 20 mètres environ et large de trois, bénite en 1866 par M. gr. Robès, pour servir d'oratoire. La propriétaire de cette pièce, une bonne vieille négresse chrétienne dont j'avais fait la connaissance à Dakar, la mit entièrement à ma disposition, pour la St-meesse et les autres fonctions du culte divin.

Je passai toute la semaine à Carabane, avant de trouver une occasion pour Sédhiou. Les chrétiens profitèrent de mon séjour pour faire baptiser

leurs enfants; j'eus la joie d'inscrire sur mon registre 40 baptêmes. Plusieurs adultes se présentèrent aussi pour être baptisés; mais ils ne savaient pas le premier mot de notre S^{te} religion; et mon trop court séjour ne me permettait pas de les instruire suffisamment. Ce serait une moisson toute prête pour les missionnaires que l'on pourrait envoyer.

Le samedi, 16 juin, je pris passage à bord du petit vapeur de la maison Pastié, faisant office de remorqueur et partant pour Sédhiou. Sur les eaux tranquilles de la Casamance, je n'avais plus à craindre le mal de mer, aussi je pus jouir à mon aise du beau spectacle qu'offrent les deux rives du fleuve, et me livrer à mes méditations. Hélas! que de tristes pensées accablent le missionnaire en parcourant ces contrées plongées encore dans les ténèbres de l'ignorance et l'ombre de la mort!..

À 10 lieues environ en amont de Carabane, se trouve Sikinhon, possession portugaise, où notre bateau s'arrêta deux heures pour faire de l'eau. Je pus descendre à terre et me rendre un peu compte de la localité. Rien de plus triste, que l'aspect de Sikinhon. Je me figurais quelque chose d'à peu près semblable à St-Louis ou à Gorée; mais ce n'est qu'une agglomération de cases grossièrement travaillées et recouvertes de paille. Sur le quai, dans les rues, partout, c'est un désordre, une malpropreté qui soulève le cœur. Le dernier village de noirs n'offre pas des dehors si misérables.

Toute la population est chrétienne, mais depuis plusieurs années elle est privée de prêtres. Aussi y a-t-il là une masse d'enfants qui ne sont pas encore baptisés. Et puis, combien de ces pauvres portugais qui ne sont chrétiens que parcequ'ils ont reçu le baptême ne connaissant rien de nos saints mystères, et vivant sicut equus et mubus quibus non est intellectus. Une mission établie à Sédhiou ou à Carabane permettrait de venir au secours de cette chrétienté si abandonnée, maintenant surtout que les occasions entre ces deux points sont si fréquentes.

Le dimanche matin de bonne heure, le remorqueur mouillait devant Sédhiou. Je fis en toute hâte avertir les chrétiens de la localité que j'allais dire la sainte messe. Chacun aussitôt de prendre ses habits de fête et d'accourir au point du rendez-vous.

Mon séjour à Sédhiou ne put se prolonger au-delà de cinq jours. Je devais en effet profiter du retour du remorqueur pour rentrer à Carabane et de là à Dakar. Dans ce court espace de temps, je fus assez heureux pour faire quinze baptêmes et entendre quelques confessions. Je disais la sainte messe tous les jours devant une assistance chaque fois assez nombreuse. Comme à Carabane, plusieurs adultes se sont présentés pour être instruits de nos S^{ts}

mystères et recevoir le baptême. Mais je n'ai pas eu le temps voulu pour les y préparer suffisamment; aussi c'est le cœur bien triste que j'ai pris congé de mes hôtes...

La ville de Sédhion est assise sur une plaine immense et très-fertile à en juger par la végétation luxuriante qui se faisait remarquer malgré la sécheresse de la saison. Dans les jardins sont cultivés avec succès pres que tous les arbres fruitiers d'Europe. pommier, prunier, olivier etc. En fait d'habitations bâties à l'européenne, il n'y a que le poste et quelques maisons de commerce. Toutes les autres sont en bambous et ont la forme de ruches, assez semblables en cela à celles de Dakar.

La population se compose de Mandingues, de Foulas, de Saracoles, de Balantes et de quelques gens du Saloum. Les Mandingues sont les véritables indigènes. Le reste est venu chercher, sous la protection du pavillon français, appui et protection.

Il y a à Sédhion environ deux cents chrétiens, les uns établis à poste fixe, les autres n'y passant que le temps de la traite, ce qui fait néanmoins la plus grande partie de l'année. Ces chrétiens sont originaires de Gorée, de Gambie ou des possessions portugaises, Sihinchor, Besao et Boulama. Ce royaume de chrétiens abandonnés, sans instruction religieuse, fournirait tout de suite un élément au zèle des missionnaires. Il y a au milieu d'eux un bien immense à faire; car ces pauvres gens, malgré leurs misères, aiment le prêtre, ils le désirent, et ils ne demandent pas mieux que d'être instruits de leurs devoirs.

Dans les Mandingues eux-mêmes, le bien n'est pas impossible. Quoique musulmans, ces gens ne montrent pas le fanatisme ardent que nous remarquons à St-Louis, à Gorée et à Gambie. Ils ne témoignent aucune répulsion pour nous. Ils sont fiers de savoir quelques mots de français. On pourrait les amener peu à peu à la connaissance et à l'amour de notre sainte religion, surtout si l'on ouvrait des écoles pour les enfants. Mais revenons à Carabane, où le vapeur, que j'avais pris le samedi 13 juin à Sédhion, me déposa le lendemain assez tôt pour pouvoir dire la sainte messe. Les chrétiens m'attendaient, et j'eus une assistance très-nombreuse à l'office du matin. Le soir nouvelle réunion à l'oratoire, pour dire la prière et chanter des cantiques, exercice qui se continua toute la semaine que je fus obligé de passer à Carabane avant de repartir pour Dakar.

Le jeudi 18 juin, je fus invité à dire la messe au poste à l'occasion de la fête du Commandant. Une belle salle, ornée des pavillons d'un trois-mâts français mouillé dans la rade, avait été préparée à cet effet. Des tirailleurs en armes, commandés par un capitaine européen se tenaient de chaque côté de l'autel, comme aux messes militaires. Un déjeuner splendide completa la fête. Avant de nous assoir, le Commandant me pria de bénir la table.

Le Dimanche suivant 21 juin, nos gens voulurent absolument avoir la grand'messe. M. Louis Lezongan, l'agent de la maison Tassie se chargea d'exécuter les chœurs, et ils mirent tant de bonne volonté que tous se tirèrent admirablement d'affaire, quoiqu'ils n'eussent à leurs dispositions que de petits paroissiens non notés.

Le jour de mon départ, toute la population chrétienne vint m'accompagner jus qu'au rivage. Ces braves gens me témoignaient à l'envi combien ils étaient peinés de me voir partir. Il fallut cependant s'arracher à leurs regrets et s'embarquer pour Dakar, où je touchai après quatre jours d'une assez pénible traversée. »
 P. Gabriel Sène.

Supplément au Bulletin de la Cité de Dakar.

Le courrier de Dakar, qui nous arrive à l'instant, nous permet d'ajouter quelques détails au Bulletin déjà lithographié de cette Cité. (voir p. 381.)

1. 1^{ère} Com^{me} et Confir^m. 2. Case-hôpital. Ecole. 3. Cérémonie funéraire.

Extrait du Bulletin. — 1. Le 3 mai, trois premières Communions dont une d'un jeune homme baptisé à Lâgues et une autre d'un homme mûr, déjà marié. Le 15 août, fête de l'Assomption, 5 nouvelles premières Communions de filles, et encore 8 autres le 21 novembre, jour de la Présentation de la S^{te} Vierge. A cette dernière cérémonie s'ajouta celle de la Confirmation de 23 personnes. Aujourd'hui M. gr. Duret se réunissaient, ce jour-là, les plus anciens Pères de la mission, appelés par lui à Dakar; la présence de nombreux missionnaires donnait à la fête un cachet particulier de solennité.

« Dans notre ministère auprès des gens de Dakar nous rencontrons des égards et de l'affabilité: de ce côté il y a un grand progrès. On ne trouve pas non plus parmi eux le fanatisme d'autrefois; le contact avec les Européens engendre au contraire chez un bon nombre de l'indifférence et même du mépris pour les pratiques musulmanes. Mais jusqu'ici cependant ils demeurent encore obstinés dans le mahométisme, surtout les vieux. Pour la plus part, le respect humain, l'influence exercée par les marabouts et les anciens de la secte, voilà les principaux obstacles à leur conversion. »

— 2. « Une case-hôpital où l'on reçoit les malades abandonnés, permet de donner à nombre de pauvres gens des secours corporels et spirituels à la fois. La sœur Teronique, religieuse de l'Immaculée Conception, se dévoue spécialement à cette œuvre. Elle prépare les voies au missionnaire et lui facilite l'instruction plus complète des néophytes à baptiser. Entre

autres personnes qui ont reçu le baptême de la main du P. Sène, mentionnons une femme de 30 ans et une jeune fille de seize. La première n'a survécu que de quelques heures, la seconde dépérit et ne tardera pas à s'envoler au Ciel.

« Il a été question (p. 105) de la reprise de l'école par le P. Sène. « Pendant quelque temps, écrit-il lui-même, j'ai eu à la classe du soir quelques jeunes gens, de Dakar en majeure partie, qui, chose rare ici, s'étaient présentés spontanément à l'école. Le branle avait été donné, et l'on voyait même des vieillards influents demander à s'instruire ! Cependant les travaux de culture ont tout suspendu en rappelant aux champs les gens de l'endroit. Il ne nous est resté que deux étrangers. Mais la moisson est maintenant presque terminée et l'on commence à revenir. »

— 3. « Voici, en terminant, un trait de mœurs locales, pour Dakar même assez insolite, et qui mérite mention. Une femme qui portait son enfant en bas âge, vient à le voir mourir, non pas entre ses bras, comme nous devrions dire en France, mais sur son dos, le sein maternel pour nos Sénégalaises. La nouvelle arrive bientôt au village de cette mère infortunée. Grand émoi dans le pays et toutes les femmes du lieu qui ont des enfants du même âge, de procéder solennellement à la cérémonie que voici. — Chacune sort de sa case, ramasse un morceau de bois, et, l'élevant de la main droite, tandis que la gauche reste appuyée sur la hanche, gagne le rivage en trotinant en silence. On arrive, on jette le morceau de bois dans la mer, puis, dans la même attitude et le même silence, on rebrousse chemin. — Quel était le but de cette singulière cérémonie ? Sans doute de conjurer le danger qui menaçait les enfants : moyen pourtant assez étrange. — Tout cela s'est passé sous les yeux de la population qui a accueilli ce spectacle avec curiosité d'abord, puis avec dérision. » (Bull. de la C^{te}, déc. 1874)

Nouvelles des Ctés.

Santé du C. R. P. — Les prières par les quelles nous demandons le rétablissement du C. R. Père, ne sont pas, grâce à Dieu, restées sans effet. Le mieux s'est accru, et, à partir du jour de Noël, il a pu, malgré le froid qui se faisait sentir si vivement alors, se remettre au cours des exercices de la Cté et même, à différentes reprises, sortir de la maison. Toutefois le mal n'est pas encore radicalement guéri, et il reste bien des précautions à prendre, surtout pendant la mauvaise saison, pour ne pas en déterminer des retours. Ainsi prions encore.

— Décès. — Le 17 déc. est mort à la Cté de Blackrock, des atteintes d'une maladie de poitrine, le novice-Frère Thomas Heffernan, soigné quelque temps dans sa famille, qui désirait le voir renoncer à sa vocation, ce bon novice s'est montré plein de constance et de générosité, et il a demandé avec instances à rentrer dans la Cté, pour y mourir après émission de ses vœux perpétuels. Ce double bonheur lui a été accordé. (Lett. 17 déc. 74.)

— Départ. — Comme nous l'annoncions au Bulletin (p. 388) le Frère Florentin s'est embarqué le 5 janv. à Bordeaux pour Gambie.

Étaient partis auparavant, le 20 déc., de St-Nazaire pour la Martinique, les P. Maîtrejean, Contoz, et Picarda.

— Arrivées. — Le P. Renaud, rentré de cette colonie qu'il n'avait pas quittée depuis 15 ans, est arrivé le 17 déc. à la Maison-Mère.

Le 22 arrivait aussi de Port-au-Prince, pour entrer au Noviciat, M. Schuster.

Enfin, le jour de Noël, Mgr Fava est descendu au séminaire, ayant achevé heureusement son pèlerinage de Terre-Sainte.

Avis. — Les supérieurs des Ctés sont priés d'envoyer au plus tôt l'état du personnel demandé dans les Avis n° 5 (p. 42) dont on a besoin pour la statistique générale des membres.

Bulletin Général.

Supplique pour la consécration de l'Église au S^t Cœur.

Tous nos confrères connaissent le pieux concert de vœux et de prières qui s'est formé dans le but d'obtenir du Souverain Pontife la Consécration de l'Église au divin Cœur de Jésus. Déjà, pendant le Concile du Vatican, une Supplique avait été présentée à ce sujet au S^t Père, qui soumit la question à l'examen de la S. C. des Rites. Dans une audience du mois de Juin dernier, Sa Sainteté dit à cet égard au R. P. Chevalier, supérieur des Missionnaires d'Issoudun: « Autrefois on m'a sollicité pour consacrer l'Église au S^t Cœur de Jésus; je ne m'y sentais pas encore tout-à-fait disposé, ce n'était pas bien le moment; mais aujourd'hui si les bons catholiques me le demandent, je le ferai volontiers. » — Depuis lors de nombreuses suppliques ont circulé parmi les fidèles. Mgr. l'Archevêque de Toulouse, qui a dans sa ville épiscopale le centre de l'œuvre de l'Apôstolat de la prière et de la Ligue du Cœur de Jésus, s'est adressé lui-même aux Evêques et aux Supérieurs de Congrégations religieuses, afin de solliciter leur adhésion. (Lett. de Mgr. de Toulouse et des Vicars, 26 oct. et 21 nov. 1874.)

Comme on le pense bien, le S. R. Père a pleinement souscrit, en son nom et au nom de tous les membres de l'Institut, à une proposition qui répondait si bien aux vœux de nos cœurs. Et un double titre nous en faisait un devoir spécial: d'abord l'union spirituelle, établie dès 1865 entre notre Congrès et l'Œuvre de l'Apôstolat de la prière; puis la consécration de l'Institut au S^t Cœur de Jésus, le 18 juin 1873. (Boul. t. iv. p. 467. et 602 — t. ix. p. 487.)

Cause du Doctorat de St-François de Sales.

Une autre Cause également présentée au Conclé du Vatican, et au-
jourd'hui reprise avec zèle, c'est celle du Doctorat de St-François de Sales.
Mgr. l'Evêque d'Amecy a rédigé à cet effet une supplique au St-Père,
pour laquelle il sollicite l'adhésion de ses vénérables collègues et des chefs
d'ordre. (21 août 1874)

Sur la demande des pieuses Visitandines du 1.^{er} monastère de Paris, (17
sept. et 18 oct. 74) le C. R. Père s'est associé à ces vœux par une lettre
postulatoire du 2^o oct. 1874, que les Pères présents à la Maison-Mère
se sont empressés de signer avec lui, au nom de la Cong.^e tout-entière.
Cous ont été d'autant plus heureux d'y apposer leurs signatures, que
selon les termes mêmes de cette supplique, la Cong.^e à l'exemple de notre
V.^{re} Père, a toujours honoré St-François de Sales comme l'un des meil-
leurs maîtres de la vie spirituelle.

« Hunc vita spiritualis magistrum, inter probatissimos christiana
« perfectionis assequenda et promovenda duces, Congregatio nostra semper
« præcipuum habuit, quippe cum unus ex istius societas fundatoribus,
« cujus causa Beatificationis ad sanctam Sedem Apostolicam jam delata
« est, nimirum Franciscus-Maria-Paulus Libermann, sancti Fran-
« cis Salesii detinam verè celestem et mira suavitalis monita, in ore si-
« mul et in corde jugiter retinens, omnibus et ipse divina charitatis dul-
« cedine perfusus, apparebat. » (Lett. du 2 oct. 74)

Les pieuses filles de St-François de Sales se sont montrées bien re-
connaissantes de cette lettre, et nous ont promis en retour le secours de
leurs prières pour la Cause de notre St-Fondateur, dont le progrès,
écrivaient-elles en remerciant le C. R. Père, leur apporte une vraie
joie spirituelle. (Lett. du 16 oct. 1874.)

Question de la Cause de Christophe Colomb.

Depuis plusieurs années il est question aussi d'une autre cause,
dont le projet d'introduction pourra paraître surprenant et qui toutè-
fois n'est pas sans fondement: c'est celle de Christophe Colomb. Déjà
en 1866, S. Em. le Card. de Bordeaux, qui s'en est fait le promoteur,

remandait au E. R. Père, par lettre du 12 sept., qu'il voulait bien recommander cette entreprise aux prières de nos C^{tes}, comme intéressant spécialement les pays coloniaux que nous avons mission d'évangéliser. (Bull. t. v. p. 282)
 Un ouvrage remarquable vient d'être publié en faveur de cette Cause par M. le Comte Roselly de Lorgues, qui s'en est fait le zélé champion. L'auteur est venu lui-même porter au E. R. Père un exemplaire de ce livre qui a pour titre: « L'Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX. »

avis relatifs aux offices de St-Justin et de St-Boniface martyrs.

La S. C. des Rites vient d'approuver deux offices nouveaux, par Décrets du 10 juin 1874. Ces fêtes sont celles de St-Justin, Martyr, fixée au 14 avril, pour le clergé romain seulement; et celle de St-Boniface martyr, au 15 juin, pour l'univers entier. L'Ordo de 1875 était déjà imprimé quand on a eu connaissance de l'institution de ces deux fêtes; et l'on ne pouvait les y insérer qu'en y apportant vingt-trois changements. On a donc pensé qu'il y aurait une raison suffisante de les omettre cette année. Les offices nouveaux, il est vrai, sont obligatoires aussitôt qu'on en connaît l'institution, et doivent être récités dans l'année même, s'ils sont connus avant le jour qui leur convient par incidence ou par translation.

Cependant, comme le dit Cavalieri, (t. II. p. 244) la difficulté de faire les mutations selon l'ordre voulu par les Rubriques, est une raison suffisante pour justifier l'omission de ces fêtes dans l'année où leur insertion n'a pu avoir lieu assez tôt au calendrier. Ainsi donc pas d'inquiétude à cet égard.

Sierra - Leone.

C^{té} de Free - Town.

Juillet 74 - Janvier 75.

1. Maladie et départ de M. Samba. — 2. Conversion de P. Müller et de J. Salinas. —
3. Maladie de P. Gommenginger. — 4. Ministère. Conversions. Maître d'école etc. — 5. Ecoles.
- 6. Constructions faites et à faire. — 7. Mission de Porto-Loko. Projets des Protestants.

8. Partage de la colonie de Sierra-Léon. Sir Berkeley - G. M. Bomat. John soult et les Achantis - suite du voyage du P. Gommenginger à Porto-Loko.

— 1. Une grave maladie a contraint M. l'abbé Samba à s'éloigner pour quelque temps de Free-Town. Il a quitté cette ville le 5 déc. pour se rendre en Gambie, où il est arrivé le 8.

Le 4 nov. écrit le P. Gommenginger, nous avons fait ensemble une petite excursion aux environs de la ville. Le lendemain il se plaignit de maux de tête et de douleurs dans les membres. Ce que j'attribuai à la fatigue. Mais le surlendemain, au milieu d'une conversation avec les membres de la C^{te} réunis dans sa chambre, il poussa un cri et perdit connaissance; sa respiration est comme suspendue; sa figure se contracte, et il s'efforce de se jeter hors du lit. Un vomissement de sang le soulagea; mais il ne reprit connaissance qu'au bout de huit heures.

« Nous n'avions pas perdu notre temps dès le début de la crise; et, pendant qu'on s'occupait à donner les premiers soins à notre malade, il recevait aussi les derniers sacrements. Le lendemain matin, la Providence amena heureusement en rade un steamer. Nous allâmes aussitôt prier le Capitaine de nous céder quelques kilos de glace, et c'est au moyen de compresses d'eau glacée que nous pûmes prévenir un second accès qui, en ce moment, aurait été infailliblement le coup de la mort.

« Cependant le 24 nov., quand déjà M. Samba entrait en pleine convalescence, nouvelle crise plus violente que la première. Nous le croyions perdu; et déjà le médecin, qui ne sentait plus battre le pouls, ne pensait qu'à constater le décès. Le malade conservait cependant un dernier souffle de vie; et grâce à Dieu, nous parvînmes encore à le ramener, en lui faisant avaler quelques gouttes de brandy. Après une intervalle de 8 ou 10 heures, la connaissance revint cette fois encore.

« Une troisième crise de cette nature ne l'aurait pas épargné. Le cher malade le sentait bien. Chusi profita-t-il de l'intervalle pour se préparer de son mieux à paraître devant Dieu. Mais par bonheur nous pûmes alors profiter du paquebot du 5 décembre pour l'envoyer en Gambie; ce qui était le plus sûr moyen de prévenir une nouvelle attaque de la maladie. »

(Bull. et Lett. 12 nov. et 14 déc. 74.)

— 2. Ce fut le 10 novembre pendant la maladie de M. Samba, que le P. Müller et le T. Sabius arrivèrent à Sierra-Léon. Les épreuves ne leur ont pas manqué, paraît-il, sur le navire marchand l'Indus, à bord duquel ils étaient partis de St-Nazaire le 10 octobre.

« D'abord, écrit le P. Müller, vents des plus violents dans le golfe de Gascogne de manière à ne pas pouvoir se tenir debout sans se exaemponner; puis aux Canaries, calme plat sous un soleil de feu, et sans avoir un abri; et enfin tempêtes affreuses,

dont une si violente que les voiles ont été mises en lambeaux. (Lett. 13 nov. 74) — Malgré ces épreuves, nos deux confrères ont pu débarquer sains et saufs à Sierra-Léone, après une traversée de 33 jours.

— 3. Le P. Müller put, dès son arrivée, se mettre à l'œuvre pour soulager un peu son confrère, le P. Gommenginger, qui se trouvait alors très-fatigué. Ce secours n'empêcha pas cependant celui-ci de éprouver un terrible contrecoup des fatigues et des émotions qu'il avait ressenties pendant la maladie de M. Samba. (Lett. 14 nov. 74).

« Le jour même du départ de ce dernier, samedi 5 déc., écrit le P. Müller, le P. Gommenginger fut pris de fièvre et contraint de s'aliter. Le lendemain, loin de tomber, la fièvre alla toujours croissant, ce qui nous causa bientôt les plus vives inquiétudes. De très-violents maux de tête nous faisaient craindre pour le cher Père un transport au cerveau. Le 7, lui trouvant un peu de mieux, je le quittai un instant pour aller confesser à l'église quelques personnes qui devaient se préparer à la fête de l'Immaculée Conception. À peine y étais-je que l'on vint en toute hâte m'avertir que le Père était mourant. En effet il se trouvait si faible qu'il n'avait plus même la force de me répondre. Oh! quelles n'étaient pas mes angoisses en ce moment terrible! Moi, tout nouveau dans le pays, rester là seul prêtre, à la tête d'une mission que je ne connaissais encore nullement! J'aurais voulu au moins recevoir moi-même une dernière absolution; mais hélas! il n'avait même pas la force de répéter après moi les paroles essentielles de la formule. Toute la journée du mardi et celle de mercredi, le cher Père resta ainsi entre la vie et la mort. Le jeudi seulement, 10 déc., nous pûmes reprendre espoir. Sa convalescence commença enfin, et pour la rendre plus prompte, le médecin a prescrit un ébanagement d'air dans les montagnes. » (Lett. P. Müller 14 déc. 74)

— « Pour me conformer à cette prescription, ajoute le P. Gommenginger, dans une lettre écrite peu après au C. R. Père, j'ai fait louer une toute petite maison en planches et en paille; j'y resterai deux ou trois semaines avec le P. Eugène, qui a lui aussi grand besoin de repos.

Pendant ces deux ou trois jours passés entre la vie et la mort, j'ai enduré des souffrances atroces et telles que je n'aurais jamais imaginé. Il me restait tout juste assez de connaissance pour pouvoir en ressentir toute la violence.

« C'est la maladie de M. Samba qui a été en grande partie la cause de la mienne. Je m'étais beaucoup fatigué pour le soigner; et en le voyant tomber tout à coup, presque sans transition, jusqu'aux portes du tombeau, j'eus éprouvé de pénibles émotions qui ajoutaient encore à ces fatigues.

« Mais grâce à Dieu, je suis doué d'une bonne constitution et je reprends vite quoique je sois encore complètement débile. » (Lett. 14 déc. 74.)

— 4: Malgré toutes nos épreuves, nous continuons toujours à faire un peu de bien parmi cette pauvre population de Sierra-Léone. Quoi qu'aient pu dire et faire les ministres contre nous, elle nous estime et a confiance en nous. S'il n'y avait pas cette effrayante perversité de mœurs, cette confusion de tout-principe, ce respect humain et surtout cette légèreté avec laquelle on traite les matières religieuses, habitués qu'on est d'être ballotté d'une secte à l'autre, ils s'opéreraient certainement à Sierra-Léone nombre de bonnes conversions au catholicisme. « Beau coup, me disait dernièrement un homme influent parmi les noirs, beaucoup connaissent la vérité, mais peu osent ou veulent la suivre. La plupart croient chose indifférente de vivre dans la vérité ou dans l'erreur. Ce n'est-là pour eux qu'une question secondaire de plus ou de moins. » — Néanmoins de temps à autre quelques âmes droites ne craignent pas de venir, par leur conversion, nous consoler de l'indifférence et de l'immoralité des autres.

« De ce nombre est un maître d'école méthodiste qui prochainement va faire son abjuration. Voici en quels termes il m'a fait connaître le travail de la grâce dans son âme: « Né de parents protestants, j'ai fait toute mon éducation, parti au séminaire wesleyen, parti au séminaire anglican de Fourrah-bey. Durant plusieurs années, j'ai été à la tête de différentes écoles protestantes, et jamais un doute ne s'était élevé dans mon âme; jusqu'à ce qu'enfin j'eus un jour par hasard un entretien sur la religion avec le P. Bracken. Je ne revis plus ce Père; il mourut, et moi je fus envoyé dans les îles loin de Free-town, où je suis de nouveau revenu tout dernièrement. Mais la conversation du Père resta gravée dans mon cœur; je me disais souvent: « Il y a du vrai en ce qu'il dit; il a peut-être raison. » — Dès lors, je commençai à lire différents ouvrages protestants, et en les comparant je compris qu'il y a beaucoup de confusion et de contradictions dans notre système; certains héros de la réforme me parurent alors loin de l'idéal que je m'en étais toujours formé. Quelques petits ouvrages catholiques, qui me tombèrent plus tard entre les mains, éclaircissent complètement mes doutes; et maintenant, sachant de quel côté se trouve la vérité, je vous demande la faveur d'être reçu membre de votre Eglise. »

Cet homme ne se préoccupe nullement du qu'en dira-t-on et des invectives dont il pourra être l'objet. Il n'attend pour se déclarer catholique, que le moment où il aura trouvé dans le commerce ou ailleurs une position indépendante qui lui permettra de soutenir sa famille. Comme il est obligé de prêcher chaque dimanche dans quelque chapelle des environs, il m'exposa un jour ses inquiétudes à ce sujet. « Dites, lui répondis-je pour

calmer sa conscience, des vérités dont tout le monde pourra tirer profit. Et depuis lors, connaissant le côté faible de ses ouailles, il leur recommande invariablement, chaque fois, de ne point voler, ni mentir, ni boire trop de rhum, ni faire autres choses plus vilaines encore.

— « Dans le courant de ce semestre, nous avons célébré un mariage qui a fait l'édification de toute la population, tant catholique que protestante. — Un français, homme de bonne société et jouissant d'une assez belle fortune, vivait depuis plusieurs années en concubinage avec une négresse. Tourmenté par les remords de sa conscience, il a eu enfin le courage de régulariser sa position, et rompant avec le préjugé, il s'est marié publiquement après avoir converti sa femme au catholicisme, fait publier ses bans et reçu les sacrements. Il a tenu à communier à la messe même de son mariage. Ce bel exemple a fait comprendre aux noirs que tous les français ne se ressemblent pas; et que, s'il y en a beaucoup de mauvais, il y en a aussi de bons.

— 5. « Notre école de garçons, tombée un peu ces deux dernières années, se reprend mieux que jamais et sur de meilleures bases. Comme nous tenons bien moins à la quantité qu'à la qualité, nous nous montrons difficiles dans le choix des enfants que nous admettons, et nous évinçons impitoyablement tous ceux qui ne fréquentent pas régulièrement l'école ou dont la conduite laisse à désirer. C'est cette sévérité même qui nous amène des enfants; car on sent par là que nous tenons à faire les choses sérieusement.

— 6. « Les religieuses ont pris possession de leur nouveau bâtiment le 1^{er} octobre, juste un an, jour pour jour, après leur sortie de l'ancienne maison. C'est une superbe bâtisse, mesurant 30 mètres de long sur dix de large, dont trois en galerie à l'étage et au rez-de-chaussée. Elle est d'ailleurs solidement faite et offre de bonnes conditions de salubrité.

« Malheureusement nous ne sommes pas encore au bout des constructions. La chapelle menace ruine; notre propre maison réclame d'urgentes réparations; et chez les saurs il reste encore les dépendances à bâtir. »

— 7. « Les chefs de Porto-Loko continuent toujours à demander l'établissement d'une mission catholique. Dernièrement un traitant français de la rivière me dit: « Il paraît que vous allez bientôt commencer une mission à Porto-Loko; les chefs me l'ont assuré. Ils sont

enchantées de votre détermination. Ils vous estiment beaucoup, vous autres missionnaires catholiques; mais pour ce qui est des missionnaires protestants ils ne peuvent les sentir. Ces chefs, dont je demandai les noms, sont des plus influents. Espérons que nous pourrons bientôt répondre aux vœux de tout ce peuple!

« Quant aux protestants, disposant de ressources que nous n'avons pas, ils bâtissent pour s'établir prochainement dans le pays. On dit que leur mission doit s'ouvrir dans quelques mois et que l'évêque anglican va sous peu arriver d'Angleterre, amenant avec lui d'abord un personnel pour Porto-Loko, et pour lui-même, une femme. Aussi peu partisan du vœu que du célibat ecclésiastique, il convole à ses troisièmes, d'autres disent à ses quatrièmes noces

« Quant à la question de salubrité pour Porto-Loko, un blanc qui fait le commerce dans ces parages, nous disait en octobre dernier, que le haut de la rivière est beaucoup plus sain que FreeTown, et que les Européens qui y habitent, ont beaucoup plus de chances d'y vivre et de s'y bien porter. » (Lett. 27 août 74)

— 8. a La Colonie de Sierra-Léone, qui embrassait toutes les possessions anglaises depuis la Gambie jusqu'aux bouches du Niger, vient d'être scindée en deux parties. La colonie de Sierra-Léone proprement dite, comprend Gambie; Sierra-Léone, les îles de Sherbroo, jusqu'à la république de Sééria et la Côte d'Or, dont le chef-lieu sera Cape-Coast. — L'accroissement du commerce et surtout la dernière guerre contre les A.ochantis ont donné une grande importance aux possessions anglaises de la Côte-d'Or, et c'est ce qui a nécessité cette division administrative. Par suite de cette mesure, notre Gouverneur, Sir Berkeley, qui avait le titre de Gouverneur général, a été rappelé en Angleterre. On a bien apprécié ici son administration. C'était un homme ferme, juste et plein d'expérience; il aurait pu faire beaucoup de bien par la suite

« Dès que le rappel de Berkeley a été connu, la population noire s'est immédiatement mise à pétitionner pour le retour de Pope Thonnessy. Mais il paraît qu'à Londres on n'a pas jugé à propos de déférer à la demande des pétitionnaires. C'est qu'on reproche encore à M. Thonnessy d'avoir cherché la popularité en flattant les noirs; et d'avoir, au grand détriment du commerce, bouleversé l'administration de la colonie. Le

successeur de Sir Berkeley ne nous est pas encore connu. »

— 9. Nous avons parlé au dernier Bulletin de Sierra-Léone de M. Bonnat, ce prisonnier français délivré par les Anglais, lors de leur expédition contre les Acrahis. Les desirs qu'il formait alors d'aller s'établir dans ce pays et d'y appeler des missionnaires persévéraient toujours, et en décembre dernier, il est venu à la Maison-Mère voir le E. R. Père et le R. P. Provincial qu'il a entretenu de ses projets.

Pour ce qui est de la conquête anglaise, John Bull, chargé d'en assurer les fruits, se trouve, paraît-il, dans un grand embarras. Il a battu Koffi-Calcalli; mais voici que les rois vasseaux de ce dernier profitent de sa défaite et se déclarent indépendants. De là guerre civile. Le roi des Acheanis, enic aux Anglais: vous m'avez affaibli; si vous ne me venez en aide, je ne pourrai vous payer la contribution de guerre. Mais John Bull fait le calcul suivant: si j'aide le roi, il redeviendra fort et plus tard ce sera à recommencer: nouvelles guerres, nouvelles dépenses de millions; si au contraire je laisse faire les rebelles, ces dissensions tariront les sources du commerce et de ce côté également pertes considérables. Malgré son habileté, John Bull n'a pu encore se tirer de ce dilemme.

— Nous avons l'intention de donner ici la suite du voyage du P. Gommenginger à Porto-Loko, dont la première partie a paru au dernier Bulletin de Sierra-Léone, (p.p. 137-149) Mais depuis, nos confrères ont pu lire cet intéressant récit dans les Missions Catholiques qui l'ont publié in extenso. Nous nous bornons donc ici à en faire mention. (Mss. cath. 72^o 283, 284, 285, 287, 288, 289 — du 6 nov. au 18 déc. 1874) — Voir également dans les Annales de la S^{te} Enfance une lettre de la supérieure des Sœurs de St. Joseph, relative surtout à la visite de Kondoko à Sierra-Léone et à l'école des filles. (N^o d'oct. 1874)

Guinée.

Cité de S^{te} Marie du Gabon.

1. M^og^s Bessieux. P. Gabon — 2. Enfants. Latinistico. Mortis à l'école des Sœurs
- 3. Cases-hôpital. — Rachat des esclaves — 4. Confrérie de St. Joseph — 5. Cloîtres. —
- 6. Visites d'anglais. Culture. Vanille. — 7. Gisements houilliers. — Voyage du P. Le Berre

à la baie de Couico. — 8 Exploration de M. de Compiègne sur l'Cyoubé.

— 1. En ouvrant le bulletin du Gabon, on y cherchera sans doute des nouvelles de la santé de M^{gr} Bessière. Sans quelques jours assez mauvais à la fin d'août, ce vénérable Prêlat a relativement bien passé cette seconde moitié de l'année. Daigne la divine Providence le conserver longtemps à cette chère mission, qu'il a fondée au prix de tant de sueurs, et à laquelle sa vie est depuis longtemps consacrée.

C'est le 10 nov. que le P. Gachon est arrivé à St^e Marie du Gabon à bord du Loiret. Quelques jours après son débarquement, il fut pris d'une forte fièvre, qui le retint 4 jours alité. Malgré cette épreuve en quelque sorte obligée, il paraît avoir un tempérament à se bien faire au climat. (Lett. 20 nov. 74.)

— 2. Le nombre des enfants, garçons et filles, entretenus pendant l'année 1874 aux frais de la Mission, a été de 195 (C^{te} rendu St^e Enf^{es}). Un choix de sujets qui semblent donner de bonnes espérances, a permis de reprendre à nouveau l'œuvre des latinistes. C'est le P. Bossenlopp qui leur fait la classe. Un jeune élève, natif du Gabon, maintenant à St^e Joseph de Ngazobil où il poursuit ses études théologiques, M. Armand Bambara, a reçu la tonsure et montre de bonnes dispositions.

— L'école de filles des S^{rs} de l'Im^{te}-Conception a été soumise à une douloureuse épreuve. Plusieurs élèves ont été prises d'une sorte de pleurésie, et deux enfants âgées seulement de 10 ans, ont succombé. L'une le 30 nov. et l'autre le 4^{or} déc. La première était une petite Perhouine, baptisée depuis quelques mois. Quoique issue d'une peuplade encore sauvage, cette enfant était d'une candeur et d'une simplicité qui lui gagnaient l'affection de toutes ses compagnes. Il semble que Dieu ait voulu faire un choix en l'appelant à lui. (Lett. 1^{or} déc. 74.)

— 3. Les deux cases d'infirmités de la Mission ont recueilli cette année de 50 à 55 malades et ont donné de consolants résultats tant matériels que spirituels. Il serait bien désirable qu'elles pussent s'ouvrir à plus de ces infortunés privés d'aide et de soins. L'aménagement demanderait aussi à être rendu moins incomplet.

Une autre œuvre bien consolante également, c'est celle du rachat des esclaves. Les aumônes venues de la piété des fidèles de France, ont permis d'en rendre 25 à la liberté. pauvres gens des plus nécessiteux, qui ont le

bouheur, en recevant le baptême, de s'affranchir en même temps d'une scabitude plus funeste encore. Sur ce nombre étaient quelques enfants. (Compte-rendu. 5^e Enfance 1874.)

— 4. Le 26 avril dernier, jour du Patronage de St-Joseph, Mgr Bessieux a érigé pour le vicariat en l'honneur du St-Patriarche dans l'église de St^e Marie du Gabon, une confrérie agrégée depuis à l'archi-confrérie de Beauvais. Le *Messager Bulletin de l'œuvre*, a publié dans le N^o de Janvier, quelques lignes intéressantes sur Mgr Bessieux et les commencements de la Mission. Elles étaient suivies d'une lettre du P. Delorme, où ce confrère raconte une guérison assez remarquable attribuée à l'intervention de St-Joseph. Cela montre la dévotion des Gabonais à ce bon et glorieux Saint. (Lett. 21 mai 74 et *Messager*, Janv. 75.)

— 5. Nous parlions au dernier Bulletin (p. 157), ajoute le P. Le Berre, d'une importation de Chiques, venue d'Amérique. Loïn de disparaître, cette funeste engeance semble se propager et devenir une plaie dans le pays. Bien que certaines personnes soient plus spécialement affligées de leurs atteintes, nul ne réussit à s'y dérober entièrement. Les indigènes qui d'ordinaire vont nus-pieds, sont les moins épargnés. Aussi en voit-on plusieurs avec des plaies causées par ces insectes : quelques-uns même perdent les ongles. Si encore on en était quitte pour une fois ; mais une plaie guérie, en voici une autre. Puis l'extraction de ces chiques demande une attention particulière. Aussi c'est désormais toute une besogne que de soigner les enfants de la mission. La nuit, on est souvent éveillé par une forte démangeaison. Il n'y a pas à s'y méprendre, c'est une chique en train de se loger sous l'épiderme ou d'arrondir son gîte. Dès lors si l'on veut reposer en paix, force est de procéder au préalable à l'expulsion de l'intrus, et de se faire une injection d'ammoniaque. Quel moyen donc employer pour débarrasser le pays de ces vilaines bêtes ? Nous serions bien reconnaissants à nos confrères des Antilles de nous livrer pour cela quelque recette, s'il y en a de connues en Amérique. Ne serait-ce pas d'ailleurs justice ? (Lett. 27 juin 74.)

— 6. Dans le courant du mois d'Août, un bâtiment anglais a passé en rade. Le Commandant et quelques officiers ont visité la Mission, et ont été enchantés de ce qu'ils ont vu. (Lett. 27 août 74.)

Les travaux de culture sont toujours sur un bon pied. Le P. Filaine,

qui avait reçu de M. Décaisne et importé au Gabon diverses espèces de graines, a le bonheur de voir prospérer la plupart des plantations faites par lui, notamment la vanille qui promet de bien réussir. Une Note récemment émanée du Ministère de la marine, signalait cette plante comme existant dans les forêts du Gabon à l'état sauvage, et en recommandait la culture. Sur l'avis du Command. Masson, le P. Klaine se mit en quête, et découvrit effectivement un pied de vanille sauvage. (Lett. 4 juill. et 1^{er} août 74.)

— 7. Une découverte qui, peut-être, pourrait avoir dans la suite son importance, c'est celle de gisements de houille sur le littoral de la baie de Corisco. Le Commandant français, écrit le P. Le Berne voulut s'assurer du fait et organisa une expédition de 10 hommes, un officier à leur tête, me priant instamment de m'adjoindre à eux, avec notre catéchiste, ce que je n'ai pas cru devoir refuser. Ce catéchiste est très connu des gens de ces parages, dont il parle la langue, le Boudou. Parti le 17 août à 7^h 1/2 du matin, sur un petit vapeur, nous étions, au bout de 10 heures de navigation, rendus au point de la Côte désigné. Nous y avons passé une semaine à visiter le terrain où les indigènes avaient remarqué des apparences de houille. Les chefs du pays, entendant parler d'exploration, ne voulaient point y consentir d'abord, à moins qu'on ne leur payât au préalable une somme déterminée. C'est alors que mon intervention et celle du catéchiste furent jugées nécessaires. Nous exposâmes le vrai but de notre visite et les avantages que les indigènes retireraient eux-mêmes d'une exploitation, s'il y avait lieu de l'établir. Nos paroles, jointes à la confiance que ces peuples en général ont dans le missionnaire, dissipèrent les appréhensions, et finalement, l'officier et ses hommes purent tout à leur aise, reconnaître la nature des terrains. Il a constaté en cinq ou six endroits la présence de dépôts houilliers; mais on ne peut dire encore au juste, s'il y aura moyen d'en tirer avantageusement parti: le sol en effet est là partout très-rocailleux.

« Ce point de la côte paraît salubre et offre de très-beaux sites. On y rencontre une population très-bien disposée. Si l'on y entreprenait une exploitation de houille, ce serait peut-être une occasion favorable pour étendre la Mission de ce côté. Une grande factorerie anglaise dirigée par M. Walker, dont la fille fait son éducation à la Maison-Mère des S^{rs} de l'Immaculée-Conception, à Castries, en

est distante de 9 ou 10 kilomètres. Plus près, à 6 kilomètres seulement, se trouve la petite colonie espagnole d'Elbey et de Coirico.

En rentrant de mon excursion, j'ai tenu à passer par la rivière Moundah. Un groupe d'îlots, appelés Nendé, est situé à 2 lieues environ de l'embouchure. Les deux maisons françaises : Dubarry et Tilastre, y ont chacune une factorerie. Tous les naturels des pays voisins, Bouloua, Bengas, Bakalais, Bongonis, affluent là pour le commerce. La mer, dans ces parages, est plus poissonneuse que nulle part ailleurs. L'endroit est réputé moins salubre que le Gabon; cependant les européens que j'y ai rencontrés étaient en bonne santé. Quant aux indigènes, ils sont simples et mieux disposés que bien d'autres peuplades du littoral. On peut, lorsque la mer est propice, franchir en 7 ou 8 heures de canotage la distance du Gabon aux îles Nendé (lett. 27 août 74).

— 8. Nous avons eu l'occasion de parler de M. M. de Compiègne et Marche, voyageurs français, qui ont depuis deux ans séjourné tant au Gabon qu'au sein des différentes peuplades établies sur les rives de l'Oyooni (Bull. t. IX. p. p. 479 et 759). Le Correspondant a publié divers articles où M. de Compiègne dépeint, en observateur fidèle, les mœurs de ces tribus, hélas! livrées à la superstition et à la barbarie. Quelles aspirations d'un zèle généreux, ces pages pleines d'un intérêt qui attriste; n'éveillent-elles pas dans l'âme d'un missionnaire! Remontant l'Oyooni, les deux voyageurs sont arrivés, après mille dangers, jusqu'à la rivière d'Uvindo, que les indigènes disent couler de grands lacs de l'intérieur. Force leur a été à cette hauteur, et bien au-delà du point jusque-là atteint par les blancs, de revenir sur leurs pas; les noirs qui formaient leur escorte, refusant d'aller plus loin. Ils sont, depuis quelques mois rentrés en France, exténués de fatigues et souffrants. Dans la séance du 5 août, M. de Compiègne a lu à la Société de Géographie un rapport succinct sur les principales observations et péripéties de ce voyage (Bull. de la société de Géogr. sept. 1874. — Correspondant, 25 sept., 10 et 25 oct., 25 nov. 74 et 10 janv. 75.)



Mission du Congo.

Côte de St-Jacques de Landana.

AOÛT 74 - JANV. 75.

1. Sécheresse - famine. Pluies — 2.achat de terrain. Vallée des Sœurs — 3. Réparation du terrain par ceuvres. — 4. Enfants. Nombre. Dispositions. Ministère. — 5. Visite du Command. Moisson. Bon effet sur les indigènes. — 6. Réunion des chefs à la Mission — Cadeaux menuels — Eau-de-vie — monnaie. — 7. Moosamédès. Ambry. St-Paul. — 8. Expédition allemande — Voyage sur le Zaïre. — F. Hilitaire.

Extr. de la Corresp. — 1. « La sécheresse qui affligeait le pays de Landana écrit le P. Duparquet, n'a pas duré moins de 16 mois. Quelques pluies sont tombées en février, mais elles ont été insuffisantes. Toute espèce de culture sauf celle du manioc, a été rendue impossible. Ainsi cette année point de maïs de haricots, d'ambreuades, de patates, de bananes, etc.; rien que du manioc, et encore en petite quantité. C'est une demi-famine. Nous n'avons pas eu, pour notre part, grandement à souffrir; mais ce qui nous a plus inquiétés, ce sont les sottises calomnies des ganga, (docteurs du pays) qui ont continué à nous rendre responsables de cette sécheresse, aussi bien que de la petite vérole et de l'invasion des chiques. (Lett. 30 juin 74)

« Malgré cela, nos relations ont été bonnes avec les indigènes. Le roi est tout à fait pour nous, et son premier ministre ou Mambouque, nous est très-favorable. Dans une grande réunion de notables, répondant à ceux qui nous accusaient d'empêcher la pluie, « Les Pères, a-t-il dit ne sont nullement coupables, de cela. J'ai été à Landana pendant une sécheresse, et ils ont organisé une procession pour la faire cesser. »

« Grâce, peut-être, à ces paroles, lorsque vers la fin d'août, les premières pluies ont commencé à tomber, ç'a été dans toute la population, une joie et des réjouissances publiques. « Gangy. n. Zambé, les prêtres de Dieu nous envoient de la pluie, » répétaient les gens, dans des refrains en langue du pays. » (Lett. 24 août 74)

« Malgré ces dispositions, nous avons éprouvé un vrai soulagement, lorsque, à la fin de septembre, nous avons vu des pluies presque quotidiennes nous promettre une bonne saison pluvieuse. La population échappera

ainsi aux horreurs de la famine dont elle était menacée, et nous-mêmes nous ne serons plus l'objet des innuations malveillantes des gangas. (lett. 2 et 9 oct. 74)

— 2. A l'acquisition des trois propriétés faites précédemment (Bull. p. 61 et suiv.), le P. Duparquet en a ajoutée une nouvelle, destinée spécialement à l'établissement projeté des Sœurs. « C'est, dit-il, une belle vallée, large d'un quart de lieue environ. A l'extrémité supérieure, elle communique avec la nôtre, dont elle reste néanmoins séparée sur un prolongement parallèle par une colline élevée d'une centaine de mètres au-dessus du niveau de la mer, et que nous avons dénommée mont St-Pierre. Cette vallée elle-même a reçu le nom de vallée des Sœurs. Du côté de la mer, elle est fermée par une haute chaîne de rochers. Par cette extrémité, elle s'ouvre sur Sandana. Achetée d'abord par le Portugais Rodriguez, un négrier, elle devait servir à utiliser le travail des esclaves. Mais depuis 10 ans elle était complètement laissée sans culture. Rentrée en Portugal, Rodriguez choisit pour fondé de pouvoir un négociant de Sandana, et c'est avec ce dernier que j'ai conclu l'achat de cette belle propriété au prix de 50 liv. sterling (1250^{fr.}). C'est une affaire magnifique; car indépendamment des commodités que nous offre cette vallée pour l'installation de l'œuvre des Sœurs, elle possède de l'eau douce en abondance, et le sol en est très-fertile.

« Précédemment déjà nous avions voulu faire, pour notre maison de résidence, l'acquisition d'un plateau dont la position nous paraissait plus salubre. Mais l'affaire dut être traitée devant tous les seigneurs du pays, et elle n'eut pas le succès désiré. Profitant de la réunion de ces seigneurs, je priai Deça-Maxenda, celui qui nous a vendu notre première propriété, de bien préciser devant eux tous quelles étaient les limites de nos possessions. Il l'a fait le mardi 12 mai, à trois reprises différentes; et dans cette solennelle et définitive délimitation nous avons gagné une portion de terrain, à laquelle j'attache du prix. Aujourd'hui, par suite de cette concession et des précédentes acquisitions, cette colline du Mont St-Pierre nous appartient presque tout entière. Au sommet se trouve un plateau dont une maison hollandaise possède une partie. Il aurait fallu fixer des limites, et de là peut-être des difficultés que nous avons voulu prévenir, en abandonnant aux hollandais une portion de la colline du côté de la mer, et en stipulant que, quant au plateau du sommet, ils s'en tiendraient à leur propriété close. Ce que nous avons de ce plateau suffit d'ailleurs pour un bel établissement. C'est un endroit parfaitement salubre, recevant en plein la brise de mer et jamais celle du fleuve.

Là se trouvait autrefois le village proprement dit de Sandana, dont les blancs ont expulsés les indigènes. C'est aussi sur ce point — souvenir bien précieux pour nous — que commença la mission du Cacongo. A leur arrivée, M. M. Des courvières et Jolly se fixèrent à cet endroit et y habitèrent plusieurs mois. Dans le livre de l'abbé Troyat, ce village n'est pas nommé; mais le site en est décrit avec des détails si précis et si exacts qu'il n'y a pas à s'y tromper. » (Lett. 30 juin 74)

— 3. « Voici maintenant comment nous avons partagé, pour les différentes œuvres, toute la propriété de la mission, avec les dénominations données à chaque partie. — La propriété Assire où nous demeurons, porte désormais le nom de St-Jacques, auquel nous espérons dédier plus tard une église. Une portion de notre vallée de Landana, spécialement affectée aux cultures, a été consacrée à St-Joseph et porte son nom; l'autre, destinée à l'œuvre des enfants, est placée sous la protection et le vocable du St-Cœur de Marie. Quant à la propriété Régis, nous l'avons dédiée à St-Anne. (Lett. 30 juin 74.)

« Au St-Cœur de Marie, nous avons réuni les matériaux et creusé les fondements d'une chapelle qui mesurera 17 mètres de long, y compris la sacristie, 5 mètres de large et 4 de haut. Par suite de nouveaux arrangements, nous pouvons, depuis le 11 octobre, conserver le St-Sacrement dans notre oratoire: ce nous est une douce consolation. — Une maison comprenant une classe et une chambre a été récemment construite, ainsi que diverses autres pièces secondaires, le tout d'après un plan d'ensemble adopté pour l'avenir. » (Lett. 30 juin. 25 juill. 24 août. 2 et 9 oct. 1874)

— 4. « Tout ce qui est des enfants recueillis par la mission, nous n'en avons encore que 5: 2 de couleur, 2 autres petits esclaves rachetés avec des fonds que nous a fournis M. gr. Faume; un cinquième qui est le fils du Mangove. Quant à développer l'œuvre, il nous faudra attendre de la Propagation de la Foi et de la St-Enfance des ressources qui nous font présentement défaut. Les enfants que nous avons se forment bien trois savent déjà lire et écrire, et parlent passablement le français. (Lett. 30 juin 74.)

« Je me suis chargé de cette partie de l'œuvre. Le P. Carrie, qui l'avait auparavant la classe, a dû y renoncer pour s'occuper du St-ministère. Ses relations avec les gens du pays lui donnent la facilité de s'appliquer plus sérieusement à l'étude de la langue indigène et de travailler à la composition du dictionnaire français-Cacongo projeté. Outre le catéchisme des enfants, il en fait un chaque jour aussi aux indigènes. (Lett. 25 juill. 74)

« Dans le courant de juillet il a dû se rendre à Ponta-Negra pour assister à ses derniers moments M. Hergatz, agent de la maison française, lequel a succombé à une fièvre bilieuse. Ces Messieurs ont libéra-

pourvu à tous les frais de ce voyage, et notre confrère n'a eu qu'à se féliciter de ses rapports avec les Européens de Ponta-Nigra. En rentrant à la Mission, il a visité ceux qui sont établis sur cette partie de la côte. (Lett. 25 juill. 74.)

— 5. « Nous avons eu l'avantage de recevoir la visite du Commandant Maasson, venu à Landana à bord de la frégate le *Loiret*. Depuis long-temps j'aurais voulu cette visite, et j'avais même écrit au chef de la station, le priant de ne pas nous oublier. Recevant par nos Pères du Gabon avis de ce que nous désirions, nous nous mêmes aussitôt à faire nos préparatifs pour recevoir de notre mieux le Commandant et les officiers de sa suite. Le 28 juillet, le *Loiret*, qui la veille avait apparu sur notre rade, y jeta l'ancre, et le P. Carrie et M. de Rouvre, agent principal de la maison française, se rendirent aussitôt à bord. Une heure après, M. Maasson abordait à la plage avec notre confrère et quatre officiers. Ce bon Commandant, d'une amabilité parfaite, resta avec nous un jour à Landana, et deux autres furent consacrés à une exploration, en compagnie de M. de Rouvre et du P. Carrie, sur notre belle rivière de Oïvonna. La salubrité de ce point du littoral l'a émerveillé, et remarquant que chacun de nous avait, comme en Europe, un teint frais et rose : « J'apprendrai », au P. Le Berre, nous dit-il, que Landana est précieuse pour le Gabon, « comme lieu de rétablissement des missionnaires. » Bref il est parti en chaire, lui et tous les officiers du bord, et il nous a promis de rester, à son prochain voyage, huit jours au milieu de nous. (Lett. 24 août 74.)

« Le passage du *Loiret* dans les eaux de Landana et la visite du Commandant ont produit une impression de terreur sur l'esprit des indigènes. Bien que le P. Carrie, huit jours avant l'arrivée du bâtiment, fut allé l'annoncer à Tenda, et avertir qu'il n'y avait en cela aucune manifestation hostile, les habitants du lieu, en apercevant la frégate, ont pris la fuite vers l'intérieur des forêts ; ceux de Avoula ont même, par précaution, emporté tout leur mobilier dans les bois. Avaient-ils à notre endroit quelques peccadilles sur la conscience ? Je ne le sais. » (Lett. 24 août)

— 6. « Quant aux chefs, nous sommes contents de leurs dispositions à notre égard, bien que nous puissions leur reprocher d'avoir envers nous manqué de complaisance au mois de mai dernier.

« Il s'agissait, comme on la vu, de l'achat d'un terrain

chose pour lequel il fallait leur agrément. Cette circonstance nous a valu l'honneur de les avoir chez nous. Pour cette acquisition, en effet, je m'étais, comme pour la précédente, adressé à Peça Matenda; mais craignant de prendre sur lui seul cette affaire, il me déclara nécessaire le consentement de tous les seigneurs du pays. Je résolus alors de les convoquer à la mission. Mon but en cela était d'éviter certaines difficultés qui s'étaient produites précédemment. On se souvient, en effet, que lors de l'achat de la vallée de Landana, j'avais payé à Peça Matenda le prix convenu, à charge pour ce dernier de s'acquitter vis-à-vis des divers chefs ou Seigneurs ayant droit, d'une redevance à régler entre eux. Or, en ce dernier point, Peça ne s'est pas loyalement libéré de ses engagements, ce qui a suscité contre lui des plaintes et des réclamations qui sont même arrivées jusqu'à nous. — Les seigneurs que nous invitâmes furent, outre le roi Pedro Djime, son ministre ou mambouque et les trois mafouques, Moka, Boka et Bexiga. Le mambouque arriva le lundi 11 mai, deux jours après les autres, amenant avec lui, ce qui était contraire aux conventions, une suite de 30 personnes. C'était en effet autant de bouches à nourrir, et je lui avais signifié que nous ne pouvions pas accepter pareille charge. De plus, le ministre était accompagné de trois affreuses idoles, ses vices tutélaires dont il ne se sépare jamais, et dont l'une que nous voyions pour la première fois, représentait un vilain petit bon homme accroupi. Ce ne fut que vers deux heures que commença le palabre. Portant sur une vente de terre, ces palabres s'appellent « fondation », mot qui répond au terme usité dans le pays. Du commencement de la séance à la fin, ce ne furent que longs discours terminés par un chant très-original qui paraissait improvisé. Chaque seigneur avait son interprète, lequel reprenait en portugais ce que son maître avait dit en langue indigène. Ceci était de pure cérémonie; tous ces chefs en effet entendaient et parlaient le portugais. Comme les plaideurs de Racine, ils eussent péroré de la sorte sans conclure jamais; mais je les pressai vivement de me faire connaître par un oui ou un non le résultat de ma requête; et finalement je compris qu'ils ne consentaient pas à la vente demandée. J'avisai à les congédier au plus tôt, mais il fallut leur payer au préalable leurs frais de déplacement, ce qui put s'élever à une somme totale d'environ 120^{fr.} Je dois dire que la concession de terrain faite lors de la fixation des nouvelles limites par Peça Matenda, a plus que compensé ces frais. (Lett. 20 juin et 2 oct. 74.)

« Par rapport à ces divers princes et chefs, il est une coutume établie, à laquelle nous n'avons pu nous soustraire, c'est celle des cadeaux mensuels. Là-dessus, à l'exemple de ce que pratique une factorerie de Landana, il nous a fallu fixer une règle et passer une convention avec les seigneurs intéressés.

« Chaque mois, nous donnons 1 gallon d'eau-de-vie (5 bouteilles) à chacun des grands seigneurs ou princes du pays, 1 gallon au roi ou régent, 1 gallon au 1^{er} ministre ou mambouque, 1 gallon au Matenda, 1 gallon au Mafouque Moka et 1 gallon au Mafouque Bexiga; ces deux derniers sont les petits seigneurs du territoire de Landana, vassaux de Matenda et arrière-vassaux du roi. Cela nous fait 5 gallons de cadeaux par mois, soit 75,50, ce qui multiplié par 12 nous donne par an une dépense de 90^{fr.} Nous avons délivré à ces cinq princes un écrit qu'ils envoient chaque

mois à la mission pour recevoir le gallon convenu. Mais il est bien stipulé que nous ne voulons aucune visite onéreuse et que ces princes ne doivent permettre à aucun de leurs sujets de venir rien nous demander. Cet arrangement fonctionne depuis une année à notre grande satisfaction.

Comme je vous l'ai déjà dit, c'est l'eau-de-vie qui est la monnaie courante du pays. Elle a son unité, ses multiples et sous-multiples, comme notre franc. L'unité de mesure est la bouteille (carafon); les multiples, le gallon (5 bouteilles) et le carafon qui contient 5 gallons. Les sous-multiples sont la medida, à peu près une demi-bouteille, et le copo (le verre) jily ma b dans une bouteille. C'est avec cette monnaie qu'on achète tous les vivres du pays et qu'on paie les ouvriers. C'est la seule en usage sur le marché public. (Lett. du 25 juill. 74)

Les relations de Landana ne se limitent pas aux seuls points des environs, elles s'étendent aussi aux principales stations commerciales de la côte. Ainsi un petit navire fait continuellement le voyage de Moossamédès pour rapporter du poisson sec, du bétail et des légumes. Les dernières nouvelles de cette localité, qui intéresse à tant de titres la mission, nous ont appris qu'une tribu de l'intérieur, celle de Nano, avait fait une invasion chez les Mondombes, peuplade qui habite la contrée entre Moossamédès et Capangombé, et leur avait enlevé 40,000 bœufs. C'est un vrai désastre, mais néanmoins, Capangombé prospère de plus en plus; on a fait une belle route de ce point à Moossamédès. Les produits y sont amenés en chariots.

Ambriç a pris aussi un immense développement en ces derniers temps. C'est aujourd'hui un des plus grands centres de commerce de la côte; il y existe trois maisons françaises. Le Padre Gavião en est toujours curé. L'évêque réside à St-Paul de Loanda, où le gouvernement a créé un lycée national que l'on dit bien tenu. (Lett. 24 août 74)

8. Nous parlions dans un précédent Bulletin (t. IX. p. 771.) d'une expédition allemande ayant son centre à Chimchoxo, aux environs de Landana. Elle a récemment entrepris une première exploration de Kouilo au Gabon, en traversant les pays en partie visités par M. M. Marche et de Compiègne. Du Gabon, les explorateurs rentreront à Chimchoxo, puis de ce point, ils commenceront le grand et difficile voyage qu'ils préparent depuis longtemps. Il ne s'agit de rien moins que de parcourir toute l'Afrique centrale sur une ligne allant de Landana à l'Égypte. (Lett. 30 juin. 25 juill. 24 août)

Quant au L. Duparquet, profitant de l'offre gracieuse de M. Lafage, agent général des factoreries françaises de la côte, il a pu explorer le Zaïre jusqu'à une certaine hauteur. En rentrant de ce voyage dont il promet une

intéressante relation, il s'est rendu au Gabon où il comptait de jours en quel-
que temps. (Lett. 8 mai 74.)

— Le C. Hilaire, dont nous avons annoncé le départ pour le Congo, s'est embarqué à Anvers, le 27 nov. sur un navire marchand. Il avait pour compagnon de route un français, agent de commerce, et espérait une heureuse traversée. (Lett. du 26 nov. 74.)

Nouvelles des C^{tés}.

— Santé du C. R. Père. — Du 7 au 12 janvier, le C. R. Père a éprouvé de nouveau une forte indisposition, qui nous a donné quelque temps des inquiétudes. Il a passé deux jours et deux nuits avec des souffrances très-aiguës, sans pouvoir prendre le moindre repos et aucune nourriture. C'était, d'après le médecin, l'effet d'une affection rhumatismale ou névralgique, qui s'est portée d'abord sur l'estomac et les intestins, puis sur le foie et les reins. Heureusement le mal a bientôt disparu sans laisser de trace. La phlébite dont le C. R. Père était atteint à la jambe, diminue également de jour en jour, et, grâce à des bas en caoutchouc que lui a prescrits le médecin, il peut marcher un peu sans trop se fatiguer. Plaise à Dieu que la convalescence continue désormais sans interruption !

— Les Missions catholiques ont annoncé la mort d'un missionnaire, martyrisé en Chine, le 17 sept. dernier, M. Jean Baptistaud. C'était un ancien élève de notre établissement de Cellule, où plusieurs de nos confrères ont pu le connaître. Le Bulletin de cette C^{té} nous donnera plus tard de plus amples détails à son sujet.

N. B. Prière aux C^{tés} d'Amérique de vouloir bien envoyer sans délai leurs Bulletins. Les maisons de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Trinité, qui viennent en premier lieu, sont priées surtout de ne pas différer, pour éviter tout retard.

Bulletin Général.

Maison - Mère.

Fête du C. R. Père Général.

Tu l'incidence au mercredi des Cendres de la douce fête de famille de l'anniversaire de l'érection du C. R. Père, la célébration en avait été remise au jeudi 11 février, comme on l'a déjà fait en 1868. (V. VI p. 420.) Le matin, selon l'usage, tous les Pères de la C^{te} célébrèrent ensemble offrir au C. R. Père l'expression de leur filial attachement. Prenant la parole au nom de tous, le R. P. Provincial lui dit : « Après avoir remercié Dieu, au St-sacrifice de la messe, des 23 années de supériorité écoulées pour vous jusqu'ici, mon C. R. Père, nous lui avons demandé de bénir celle qui vient de s'ouvrir. Nous avons aussi formé le désir d'alléger, autant qu'il est en nous, votre fardeau, par notre fidélité, et en vous donnant toujours le constant spectacle d'une C^{te} modèle, comme il convient que soit la Maison-Mère »

Le C. R. Père a répondu à peu près en ces termes : « Je vous remercie, mes bien chers Pères, des sentiments exprimés en son nom et au vôtre, par le R. P. Provincial. Être un modèle de régularité et de ferveur; c'est bien en effet ce qui convient à la C^{te} de Paris; et c'est aussi le vœu que je forme pour elle. Outre qu'elle est la Maison-Mère, elle est aussi le centre où viennent les membres des différentes C^{tes} se reposer et au besoin ranimer leur courage, après des difficultés et des peines souvent bien nombreuses. Il est à désirer qu'ils trouvent ici dans les relations de la vie commune et aussi dans les rapports personnels avec les Pères de la C^{te} cette atmosphère d'esprit religieux, cette influence d'édification fraternelle qui renouvelle la ferveur et ravive les dispositions premières d'attachement à l'Institut, de zèle et de dévouement.

« Quant aux années écoulées pour moi à la tête de l'Institut, leur souvenir excite en mon âme des sentiments de responsabilité devant Dieu. Avoir, en effet, à répondre, non seulement de ses actes privés, mais de ceux des autres, quel compte pour tout cela !

« Je vais entrer dans ma 58^e année, et l'état de mes forces, toujours défaillantes depuis ma grande maladie, ne me laisse pas espérance de vivre longtemps encore. Je ne me fais pas illusion à cet égard. Ce que je désirerais, ce serait, vous le savez, mes chers Pères, de pouvoir promulguer les Constitutions de l'Institut après avoir réuni le Chapitre général ; ce serait aussi, (mais pour ceci je ne sais si je pourrai aller jusque-là), de voir notre Vénéré Père déclaré Vénérable. Dieu veuille que ces desirs se réalisent ; et vous, mes chers Pères, priez pour que Dieu daigne, si ce n'est pas contraire à ses desseins, m'accorder cette double faveur. »

Le C. R. Père nous a bénis après ces paroles et, avec nous, tous les membres de la Cong^e.

La veille, selon l'usage suivi pour les Frères, ils avaient offert leurs vœux au C. R. Père. Il leur adressa quelques paroles dans le même sens qu'aux Pères, en les appliquant spécialement à eux. Il leur dit en particulier que dans ses travaux les Frères avaient leur part et qu'en dehors des Constitutions destinées à la Cong^e en général, il préparait aussi un manuel de règles pour eux, lequel renfermerait, avec les devoirs communs à tous, les prescriptions spéciales concernant leurs fonctions.

Le C. R. Père devait, le soir, donner le Salut solennel du S. Sacrement, mais il était retenu dans sa chambre par un fort rhume occasionné par les froids des premiers jours de février. Il dut se faire remplacer par le P. Provincial.

Nous nous hâtons d'ajouter que cette indisposition du C. R. Père n'a pas eu, grâce à Dieu, de conséquences. Et depuis plusieurs jours déjà il a pu reprendre le cours des exercices de la C^e.



Fête de l'Épiphanie
à Notre-Dame des Victoires.

(10 Février 1875.)

De même que les années précédentes, le C. R. Père a été invité à présider la réunion de l'Archiconfrérie du S^t-Cœur de Marie à l'Église de N. D. des Victoires, le dimanche de la solennité de l'Épiphanie. M^r l'abbé Dumas, rendu aujourd'hui à la direction d'une œuvre qui lui est si chère, s'était plu à rappeler cette invitation au nom de M^r le curé de la paroisse, et au sien propre. Se trouvant alors fort souffrant, le C. R. Père défera cet honneur à M^r l'abbé Carméné, vicaire général de Bourbon, résidant à la Maison-Mère, en lui proposant en même temps de prêcher en cette circonstance. La Cong^g était d'ailleurs représentée à la réunion par plusieurs Pères, entre autres le P. P. Delaplace, et les P. P. Grasser et Orinel. Les Frères s'y étaient aussi transportés en nombre.

M^r l'abbé Carméné donna un sermon solide et pieux sur le mystère du jour, où il fit ressortir la royauté divine de Notre-Seigneur, et tous les titres sous lesquels il se présente à l'adoration et à l'amour de l'âme chrétienne.

M^r le curé monta ensuite en chaire pour les recommandations ordinaires. S'inspirant des souvenirs laissés par la Cong^g à N. D. des Victoires et dans l'Archiconfrérie dont le C. R. Père a été autrefois le Directeur, il voulut bien recommander d'une manière toute particulière, nos missions et nos œuvres aux associés présents. Il dit aussi que si le C. R. Père ne présidait pas la cérémonie, c'est que l'état de sa santé ne lui avait pas permis de s'y rendre, et il prit de là occasion de demander pour lui les prières des pieux fidèles qui, comme toujours, remplissaient l'église.

M^r Carméné donna ensuite le salut, assisté des P. P. Delaplace et Orinel. — Aucun des membres ni aucune des œuvres et missions de la Cong^g ne furent oubliés par nos confrères à cet autel béni du Cœur Immaculé de Marie.

— M^r le Curé de N. D. des Victoires et M^r l'abbé Dumas étaient depuis peu de jours arrivés de Rome, où ils s'étaient rendus pour porter aux pieds du S^t-Père les vœux de leurs nombreux associés. Avant leur départ pour la Ville S^{te}, au mois de novembre, ils étaient

(1) M^r l'abbé Chevojon.

venus l'un et l'autre faire visite au E. R. Père et lui demander de loger au Séminaire français. C'est avec empressement que l'hospitalité leur a été accordée dans cet établissement; et ils en ont été eux-mêmes d'autant plus heureux qu'ils retrouvaient là, dans notre chapelle de Rome, la reproduction en petit de N. D. des Victoires. Aussi chaque matin, comme l'écrivait M. l'abbé Chevojon dans une lettre à ses pieux associés, aimèrent-ils à célébrer la 5^{te} messe aux pieds de l'image de Marie. (Annales de l'arch. vic. 1874. p. 380.)

Revue des C^{tés}.

Me Maurice.

C^{té} de St- Louis.

Sept^r 74 - Fév 75.

1. M. Delannoy à Maurice. Réception au Collège. — 2. Fête patron^{le} etc. — 3. Distrib. des prix. — 4. Nombre d'élèves. Cours latins des Frères jumeaux. D. de Corvol. État des études. — 5. Constructions Difficultés avec entrepreneurs. 6. Refracte. Ministère à Flacq J. Arrivéco. Personnel — 8. M. Langlois affilié à l'Institut. Guérison de son fils attribuée au V^{re} Père.

Bull. de C^{té} — 1. ¹ Peu après la clôture des petites vacances, le mardi 7 juillet, M^{gr} Delannoy arrivait à Maurice, accompagné du P. Stoffel. Le F. P. Dubois fut invité à dîner le lendemain avec Sa Grandeur à l'évêché. Le jeudi suivant, notre Collège recevait, à 4 h. après-midi, la visite simultanée de M^{gr} Delannoy, et de M^{gr} Senarobrich. Reçus par le P. Supérieur sur le seuil de notre bâtiment principal, alors en construction, ces prélats furent introduits dans la grande salle d'étude, décorée avec goût pour la circonstance. Au-dessus du trône disposé pour eux se détachaient leurs écussons et leurs devises. Un élève de 3^e lut un compliment en français. Dans sa réponse M^{gr} Delannoy, après avoir recommandé à nos enfants la piété et l'amour du travail, se plut à faire de notre Cong^s un éloge accentué; citant des paroles flatteuses du Ministère français au sujet de nos collèges de la Martinique. Sa Grandeur visita ensuite les bâtiments et la chapelle. Pendant tout ce temps, la musique instrumentale

a exécuté divers morceaux qui lui ont valu les félicitations des augustes visiteurs

a Le Dimanche, 12 juillet, le digne évêque de St-Denis officiait solennellement à la cathédrale: plusieurs de nos enfants avaient été demandés pour porter les insignes épiscopaux et faire fonction d'acolytes. Après la messe, le P. Supérieur assistait avec deux Pères de la C^{te} au déjeuner de l'évêché: Le soir, il y eut au collège, en l'honneur de Mgr Delamoy, un grand dîner, auquel Mgr. Scarisbrich se trouvait également. Le P. Dubois porta la santé des deux prélats. Il exprima à Mgr Delamoy combien les paroles d'encouragement qu'il nous avait adressées quelques jours auparavant, dans sa précédente visite, nous avaient touchés. Sa Grandeur manifesta de nouveau tout ce qu'elle éprouvait à notre endroit, en rappelant aussi au P. Dubois, le bien qu'il avait fait autrefois dans le diocèse de St-Denis. Mgr. Scarisbrich répondit à son tour en termes aussi élogieux que bienveillants. L'expression répétée de dévouement et d'affection de la part de ces deux prélats ne restera pas stérile; nous l'espérons, par rapport à nos différentes œuvres de M. Maurice et de Bourbon. Deux belles instructions prononcées par Mgr Delamoy, l'une à la cathédrale; l'autre aux Plaines Wilhelms, ont produit un effet qui lui est très-favorable. Enfin, après avoir parcouru les divers quartiers de la colonie et reçu les témoignages de la plus respectueuse sympathie, sa Grandeur est repartie pour la Réunion, le Jeudi 23 juillet. (Lett. 18 juill. 74)

— 2.° Comme la fête de St-Louis, patron du Collège, tombait pendant le congé accordé ordinairement à l'époque des courses de chevaux, on en a remis la solennisation au jour octave, 1^{er} septembre. Le premier Pasteur du diocèse assistait au trône à la grand'messe, célébrée par Mgr. Pasty, Camérier du St-Père, curé de la Montagne-Longue. M. l'abbé Tadhuilles prêcha le panégyrique de notre glorieux Patron. Les chants en musique furent rehaussés de plusieurs morceaux de fanfare. Au déjeuner prirent part plusieurs ecclésiastiques et laïques de distinction, notamment M. l'abbé Nanninck, curé de l'Assomption à Bourbon, lequel venait d'arriver ce jour-là même par la maille.

a Plustard, le 20 sept. et le 23 nov., nos musiciens ont eu deux promenades de faveur à une maison de campagne dite l'Espoir et située aux Pamplemousses. La seconde, accordée à l'occasion de St. Cécile, fut marquée

par une messe célébrée à l'église des Tamplemousses, et en laquelle le P. Mauger fit le panégyrique de l'illustre patronne des musiciens. Plusieurs de nos anciens élèves, qui continuent à nous donner leur concours pour la musique, prenaient part à ces réunions, qui ont produit auprès de tous le meilleur effet. »

— 3. « Mais l'éclat de ces fêtes particulières a été effacé, par celui de la distribution des prix, qui a eu lieu le 10 décembre, à 7 h. du soir. Rien n'y manquait. Présidée par M^{gr} Searisbrich, accompagné d'un nombreux clergé, elle réunissait l'élite de la Société mauricienne, formant une assemblée de 1000 à 1200 personnes. Le discours d'usage a été prononcé par le P. Jouan sur l'utilité des sciences pour le développement des facultés intellectuelles. Il a été fort goûté et l'un de nos anciens élèves, M. Gimel, en a donné une appréciation très-élogieuse dans le Courrier du 12 décembre. De l'aveu général, bien que nos distributions de prix aient été jusqu'à lors fort brillantes, celle-ci a de beaucoup surpassé les précédentes. Monseigneur a dit ensuite que c'était parfait. La salle formée de nos classes réunies, les cloisons mobiles ayant été enlevées, mesurait 30 mètr. de long, sur 12 de large. L'ornementation des murs et des colonnes, les décors du théâtre, dus à l'habileté du F. Vital, enfin l'illumination, formaient un ensemble complet, qui a ravi tous les assistants. Le moins frappé n'a pas été le recteur du Collège royal. . . Étant ensuite connaître son impression, il n'a pas dissimulé que cette cérémonie lui inspirait des craintes sérieuses pour l'avenir de l'établissement gouvernemental. La pièce en cinq actes, intitulée : un mensonge, a été rendue avec naturel, et même avec talent, par nos acteurs, dont la plupart cependant étaient à leur début. La musique vocale et surtout l'instrumentale ont exécuté des intermèdes qui ont été fort goûtés. Grâce à la direction du Père Rempé, au talent du chef de l'orchestre, M. de Clossets, et au concours de nos anciens élèves, la fanfare du collège a conquis dans le pays une véritable réputation. »

— 4. « Notre année scolaire s'est terminée avec une effectif d'environ 150 élèves. Jusqu'ici, pour une raison ou pour une autre, il y avait à la fin de chaque année, une diminution dans le chiffre des enfants. Cette fois il s'est maintenu, et le nombre des pensionnaires s'est même élevé à 43. Nous comptons sur une rentrée de près de 200 élèves en janvier 1875.

Cependant bien des familles seront réduites à de grandes difficultés par suite du déficit d'environ 50 pour 100, causé sur le produit de la récolte par le coup de vent du mois de mars dernier. (Lett. 10 nov. 74)

« L'établissement des Frères des Ecoles chrétiennes, qui nous faisait, dans les commencements surtout, pour les classes latines, une concurrence assez sérieuse, vient tout récemment d'être fermé. Sauf du reste les choses allaient déclinant de plus en plus, à mesure que la confiance des parents se tournait vers nous. Les Frères conservent encore à Mahébourg et aux Pamplemousses deux petits collèges qu'ils vont abandonner également.

De plus la mort vient d'en lever tout dernièrement un chef d'institution laïque, M. de Coriolis, dont le pensionnat ne comptait pas moins de 100 élèves. C'était pour nous un concurrent plus à craindre que ne l'étaient les Frères. On dit bien que l'œuvre de M. de Coriolis va être reprise dans des conditions à peu près semblables; mais quel avenir cela peut-il promettre? (Lett. du 7 janv. 75.)

« Les succès de nos élèves ont beaucoup contribué à nous attirer la confiance des parents. Voici à ce propos ce qu'on lit dans l'Almanach religieux de Maurice sous la rubrique Collège diocésain de Port-Louis:

« Tandis que des améliorations matérielles attiraient de nouveaux élèves, les jeunes gens déjà sortis de l'établissement attestaient par de brillants succès aux examens universitaires de la France et de la Grande Bretagne la force des études du Collège diocésain; à la Sorbonne de Paris, M. Alfred Lesur était admis successivement aux deux baccalariats ès-lettres et ès-sciences, et M. Gabriel Lévieux au baccalariât ès-lettres; à Londres, M. Alexandre Hougues, subissait avec succès les épreuves du « Preliminary B. S. C. », trois jours après son arrivée en Angleterre.

« Ses études sont en effet dirigées avec autant d'activité que d'intelligence; et tout en se basant sur le programme de l'Université de France, les Pères tiennent soigneusement compte des besoins spéciaux de notre pays. C'est ainsi que l'Anglais, si nécessaire à nos enfants, occupe dans toute la série des classes une place des plus importantes: méthodes perfectionnées, professeurs nombreux et habiles, tout est mis en œuvre pour assurer aux élèves, avec une prononciation correcte, une connaissance familière et approfondie de la langue Anglaise — Le Français, les langues anciennes, l'histoire et la Géographie conservent néanmoins leur place légitime — Les sciences Mathématiques, Naturelles et Physiques, sont enseignées dans des cours spéciaux avec non moins de succès que de talent, comme le prouve le résultat des examens mentionnés plus haut. — En un mot, les Pères nous rappellent, suivant l'expression des livres saints, que « Dieu est le maître des sciences », et que « les livres du Prêtre en sont les dépositaires. » (Almanach relig. 1875. p. 53 et suiv.)

— 5. a Nous avons précédemment parlé de l'état des constructions du Collège (t. ix. p. 787 et t. x. p. 177). L'ensemble du travail avait été divisé en deux parties, dont la dernière devait nous être livrée à l'échéance du mois d'août 1874. Or par suite de difficultés alléguées par les entrepreneurs, un retard considérable a eu lieu déjà pour la remise de la première partie des bâtiments. Quant à la seconde, elle n'est même pas commencée, et malgré les contrats passés d'avance, les entrepreneurs refusent d'entamer les travaux, prétextant des pertes énormes éprouvées par eux. Ils sont restés sourds à une mise en demeure; et comme il était à craindre qu'ils ne se prévalussent outre mesure de notre condescendance, pour nous créer une situation embarrassante, le P. Supérieur, après avoir pris conseil de deux hommes de loi des plus recommandables de Maurice, un avoué et un avocat, s'est décidé, avec l'autorisation présumée du C. P. Père, à leur faire adresser une assignation. On estime que c'est le meilleur moyen d'arriver à une entente amiable. (Procès-verbal du 13 août et lettres des 17 août et 10 nov. 74.)

— 6. a Aussitôt les vacances commencées, nous en avons profité, après quelques jours de repos, pour faire du 13 au 19 décembre, notre retraite annuelle. Tous les Pères de la Vice-Province y étaient présents, excepté le P. Stevrennon demeuré au Grand-Port pour garder la paroisse. Tous ont pu dire la 5^e messe dans la chapelle qui compte trois autels, auxquels on en avait ajouté un quatrième pour la circonstance. Ces saints exercices se sont accomplis avec recueillement et ferveur; le P. Supérieur qui les avait ouverts par quelques conseils pratiques, les a clos par une exhortation toute de cœur. »

Le P. Jean n'a pu profiter de ces vacances, comme de celles de juin et de septembre pour assister le curé de Etacq. Son ministère a donné de consolants résultats. Cette paroisse garde toujours un excellent souvenir de nos Pères. »

— 7. a Maintenant, (8 janvier) nos vacances touchent à leur fin: la rentrée s'annonce bien; une vingtaine de nouveaux se sont déjà fait inscrire. Nous avons heureusement reçu du renfort: le P. Dubail, débarqué à Port-Louis, le 26 oct, a pu rendre déjà de très-utiles services pour la fin de l'année. Le P. Turvat et les F. F. Dosithee et Gaëtan sont arrivés le 22 décembre par le Duplex. D'autre part cependant nous perdons un précieux auxiliaire dans le Père Mauger, qui est fixé définitivement à St^e Croix. »

— 9. On a vu que plusieurs habitants de Maurice, jouissant dans la colonie d'une haute influence, ont donné à nos Pères, notamment pour

œuvre du collège, le plus généreux concours. De ce nombre est un pieux et dévoué laïc, M. Jules Langlois. Sur la demande du P. Dubois, le G. R. Père a bien voulu lui accorder, en date du 1^{er} nov. 1874, pour lui et sa famille, un acte d'affiliation spirituelle à la Cong^o. (Lett. 16 sept. et 10 nov. 74)

Cette concession semble déjà lui avoir attiré la protection du V^{re} Père. De huit enfants il ne lui reste qu'un seul fils. Un jour, écrit le P. Dubois, je suis appelé chez lui en toute hâte. Ce fils unique venait d'être atteint de la même maladie à laquelle les autres avaient succombé, et il se trouvait très-mal. J'avais pris avec moi la grande relique du V^{re} Père et je la mis sous le coussin de l'enfant. Presque immédiatement, le voilà qui s'endort d'un doux sommeil; puis, se réveillant, il se met à dire: « Oh! ce Père, comme il fait mal! » - Peu de jours après il était très-bien. La famille n'a compris que vaguement ce que je croyais trouver dans cette parole de l'enfant, et je n'ai d'ailleurs rien dit. Mais depuis cette époque le petit Paul (c'est son prénom) prie toujours le P. Liebermann. » (Lett. 10 nov. 74.)

Clé de la Cathédrale.

Sept. 74 - Fév. 75.

1. Personnel. - 2. Logement prunis par la fabrique. - 3. Eloge de nos Pères par Mgr. - Demande de prêtres au G. R. Père. - 4. Pères Jésuites Dispositions de Mgr. - 5. Confir^m. à Rodrigues. Observatoire. - 6. Nouveau Gouver^r de Phayre. - 7. Pèlerinage à N. D. de la Délivrande.

— 1. Dans le courant du mois d'août, le P. Beaud a été retiré de la paroisse de la Cathédrale, à l'occasion de l'arrivée d'un ecclésiastique français, M. Guy, ancien prêtre de la Trinidad, appelé par Mgr. Searisbrick, à titre de vicaire g^{al}. Il a été placé à la Clé du St-Sacrement, avec le titre de curé de la paroisse. A la Cathédrale il n'y a plus par conséquent que deux de nos missionnaires, les P. Ebevaux et Callu. Ils ont d'autant plus à faire qu'ils sont à peu près seuls à s'occuper de l'œuvre des pauvres noirs. (Lett. P. Dubois. 17 août 74.)

— 2. On a vu (t. IX. p. 793) que le désir de Mgr. Searisbrick était de faire rebâtir ou du moins réparer en grand le presbytère de la Cathédrale. Mais cette affaire traînant en longueur, nos confrères sentaient chaque jour davantage le besoin d'un logement mieux approprié pour eux aux exi-
gences

de la règle. Le C. R. Père avait autorisé l'acquisition d'une maison qu'on aurait pu payer à l'aide d'une rente annuelle de la fabrique, et d'aumônes reçues à cet effet. « En attendant cette autorisation, écrit le P. Dubois, je me décidai à louer la maison. Mais au moment où nous voulions quitter la cure, la population s'émut un peu, craignant que Monseigneur n'eût dessein de nous éloigner de la cathédrale. Dans son affection pour nous, cette bonne population jugeait mal, car sa Grandeur elle-même voyait notre changement de résidence avec regrets. Cette circonstance, jointe à la résolution prise par la Fabrique de nous donner un logement convenable en rapport avec nos besoins religieux, nous a empêchés d'exécuter notre projet.

« Nos Pères vont être installés prochainement dans leur nouveau logement. Ce n'est pas parfait, mais au moins ils seront davantage en C^{te} et auront la clôture de règle. » (Lett. 17 août 74. 9 juv. 75.)

— 3. Les dispositions de M. gr^e Searisbrich à l'égard de tous nos confrères de Maurice paraissent actuellement des meilleures. « Je suis, on ne peut plus heureux, écrivait-il lui-même au C. R. Père, à la date du 5 sept, de pouvoir vous dire que je n'ai qu'à me louer du zèle, du dévouement et de l'esprit religieux de vos bons Pères de Maurice. Ils rendent des services immenses à notre pauvre pays. » (Lett. 5 sept. 74.)

Cette lettre du Prélat avait pour objet spécial de demander au C. R. Père s'il ne pourrait pas concourir au recrutement du clergé mauricien, à l'aide de nos établissements d'Irlande et du séminaire du St- Esprit. C'est à la suite d'un entretien avec M. gr^e Delannoy que sa Grandeur a formé ce projet, dont la réalisation serait pour le diocèse de Maurice d'un immense avantage. Le C. R. Père a répondu à Monseigneur en lui témoignant tout son désir de le secourir, autant que les circonstances le permettraient. (Lett. du C. R. Père du 20 nov. 74.)

— 4. Nous avons parlé (p. 183) des difficultés que rencontraient les Pères Jésuites pour l'établissement à Port- Louis d'une seconde résidence. M. gr^e Searisbrich, qui d'abord ne semblait que médiocrement favorable à ce projet, paraît aujourd'hui l'envoyer au lieu, et se montre plus sympathique à ces religieux. Le 20 juin 1873, sa Grandeur a daigné bénir la chapelle de cette résidence dite du Sacré- Cœur. Elle est venue encore bénir le sanctuaire ajouté à la chapelle et y célébrer la messe, le 9 sept. dernier, fête du

B. Pierre Claver. (Almanach relig. de Maurice. p. 38.)

« Mgr. Scarisbrick, ajouté à ce propos le P. Dubois, a invité à dîner les P.P. Jésuites ainsi que moi. Sa Grandeur me plaça son vis-à-vis, me donnant pour voisins, à droite et à gauche, les deux Pères Jésuites invités. Cette attention de Monseigneur n'était-elle pas significative, et ne voulait-il pas assez nettement exprimer par là que dans son esprit, des deux Instituts, le nôtre passait en première ligne, tant en considération des travaux apostoliques de nos anciens Pères dans la colonie, qu'à cause de l'importance du collège? (Lett. du 16 sept. 74)

— 5. A différentes reprises, il a été parlé dans notre Bulletin de la petite île de Rodrigues, successivement évangélisée par les P.P. Chevau, François et Guilmin. (t. III. p. 62. - VI. 949. - VII. 230.)

Au mois d'octobre Mgr. Scarisbrick s'est transporté dans cette portion lointaine et isolée du diocèse de Port-Louis pour y donner la confirmation. Il a été reçu avec des ovations, par cette population chrétienne toute primitive encore. Elle avait été préparée par les soins d'un zèle missionnaire le P. P. Hilaire. (Lett. 12 oct. 74. - Univers du 11 janv. 1875.)

A Rodrigues, comme du reste à Maurice, les Anglais avaient établi un poste d'observation pour l'étude du phénomène astronomique auquel le monde savant attachait une si haute importance, le passage de Vénus sur le disque solaire, le 9 décembre dernier. (Univers 11 janv. 74.)

— 6. Un successeur vient d'être donné dans le Gouvernement de Maurice, à sir Arthur Gordon, c'est sir Arthur Turves Thayer. Après avoir servi avec distinction dans les guerres de l'Inde, il fut nommé Commissaire en chef de la Birmanie, où se montrèrent ses qualités administratives. Son arrivée à Maurice a été, paraît-il, d'autant mieux accueillie, que les Mauriciens, à tort ou à raison, élevaient forte griefs contre l'administration du précédent Gouverneur. On ne lui reproche pas moins que d'avoir tout bouleversé au profit d'expériences funestes au pays, et dont il souffrira nombre d'années encore. (Univers 13 janv. 75. et Almanach relig. de Maurice 1875.)

— 7. Par rapport au ministère exercé par nos Pères à la Cathédrale nous nous bornons à mentionner une belle fête de St-Joseph célébrée le jour du Patronage du glorieux Patriarche et la réception solennelle de 10 nouveaux associés dans l'Archiconfrérie érigée en son honneur. (Messager du 15 oct. 74.)

ru 15 oct. 74.) — Mais voici une intéressante relation d'un pèlerinage fait par 400 fidèles de la Cathédrale à la Montagne-Longue, dans un sanctuaire érigé à Marie par les soins du P. Saval sous le vocable de N. D. de la Délivrante. Laissons la parole au P. Callu, qui donne ce récit dans une lettre au R. Père n.é. Vavasour. en date du 1^{er} oct. 1874.

« Avant de quitter la France pour venir s'immoler au salut des pauvres noirs de Maurice, le bon P. Saval avait souvent accompli un pèlerinage bien cher à toutes les âmes pieuses de la Normandie, son pays natal; il était allé vénérer la Reine des apôtres dans son sanctuaire béni de N. D. de la Délivrante. Arrivé dans notre île, il s'empressa de consacrer à Marie, sous ce vocable, cher à plus d'un titre à son cœur de missionnaire, une des nombreuses chapelles élevées par ses soins dans les quartiers où s'exerça son zèle. Ce ne fut d'abord qu'un modeste oratoire formé de palissades; maintenant c'est le sanctuaire, sinon le plus riche, du moins le plus pieux de la terre mauricienne. Il se trouve à 2 lieues de la ville de Port-Souis, dans le quartier appelé la Montagne-Longue. On allait et on va encore demander au bon air de cette localité le rétablissement de la santé du corps. Dans les desirs, et peut-être aussi dans les prévisions du pieux apôtre, N. D. de la Délivrante devait étendre aux âmes l'influence bienfaisante du lieu, qui deviendrait ainsi deux fois salutaire. Ces espérances n'ont pas été vaines.

« En entendant parler des pèlerinages de France, les nombreux enfants du P. Saval voulurent participer à ce religieux élan des catholiques d'outre-mer et tout de suite on jeta les yeux sur N. D. de la Délivrante, comme but d'une de ces pieuses pérégrinations. Le bon P. Chevaux n'eut qu'à modérer leur zèle; en quelques instants les listes furent couvertes de noms; et le lundi 28 sept. voyait partir de la ville, à 6 heures du matin, un train de huit wagons remplis de 400 pèlerins; dix minutes plus tard, ils étaient rendus à moitié chemin, à la station de Terre-Rouge; de là ils devaient continuer la route à pieds. Tous se disposèrent par rangs de 2 ou 3 dans l'ordre indiqué par le P. Chevaux; d'abord les jeunes filles en habits blancs, puis les mères de famille au nombre d'environ 300; et enfin les ouvriers, presque tous de la Congrégation de St-Joseph. Ils s'avancèrent ainsi silencieux et disant le chapelet, se préparant à la St. Communion qu'ils devaient faire pour l'Eglise et la France. Le grand chemin est bordé de nombreuses habitations de pauciers. Ces pauvres gens sortaient ébahis pour voir ce long défilé auquel ils ne comprenaient rien, quelques-uns pleuraient, émus sans doute par un sentiment religieux dont ils ne se rendaient pas compte.

« Au bout d'une heure de marche, nous apercevions les grands arbres qui environnent l'église. On se mit en procession; on déploya les bannières, et chaque groupe entonna des chants pieux.

« Sur la grande porte de l'église, un vénérable ecclésiastique revêtu du surplis et

de l'étoile nous attendait. C'était le bon curé de la Montagne-Longue. Le Bon Dieu semble avoir choisi ce prêtre dévoué pour achever l'œuvre du vénéré Père Laval, car il est né en Normandie, au lieu même de N. D. de la Délivrande, en face du sanctuaire que la Mère de Dieu a illustré par de nombreux et éclatants miracles. Aussi ne vit-il que pour N. D. de la Délivrande qu'il appelle sa grand-maman, avec un accent qui montre un cœur tout embrasé de l'amour de la Ste Vierge :

« Il adressa aux pèlerins quelques paroles où s'épanchèrent toute la joie et toute l'émotion de son âme. La messe de communion commença presque aussitôt. On ne pouvait voir ni désirer un plus admirable recueillement. Des chants pieux excitent dans les âmes les mêmes sentiments de foi, de confiance et d'amour. Tout le monde chante, tout le monde prie, plusieurs ne peuvent retenir des larmes de bonheur; c'est comme un avant-goût du Ciel. A la route du sanctuaire, une fresque d'une admirable fraîcheur, rappelle ce divin séjour en montrant aux regards la Très-Sainte Trinité environnée de légions d'anges et couronnant la Vierge immaculée.

« Bientôt nos pèlerins vont avec un ordre parfait s'agenouiller à la Ste Table et recevoir le pain de vie. Ils assistent encore à une seconde messe, dite en actions de grâces, puis ils se répandent sur la verte pelouse qui environne l'église et prennent une petite réfection.

« A 10 h. un signal fait entrer tout le monde dans le sanctuaire. On récite le chapelet aux intentions du pèlerinage, et le P. Beaud, un des plus anciens compagnons du P. Laval, monte en chaire et parle aux pèlerins, de N. D. de la Délivrande et de la belle œuvre qu'ils accomplissaient en ce jour.

« Mais les heures s'écoulaient trop rapides, car déjà il fallait songer au retour. Les trois petites cloches font entendre de nouveau leur voix argentine, et cette fois elles portent dans les âmes la tristesse plutôt que la joie : elles donnent le signal du salut qui va précéder le départ. Les voix et les cœurs s'unissent une fois encore dans une fervente prière pour l'Eglise, pour la France et pour tous les habitants de Maurice.

« Après la Bénédiction, le R. P. Tasset, Prêlat romain, Camérier secret de Sa Sainteté Pie IX, monte en chaire et remercie nos pèlerins. Ses vœux sont accablés, car il a vu le beau commencement des pèlerinages à N. D. de la Délivrande.

« Mais l'heure presse. On entonne un dernier chant. Toutes les poitrines redisent le refrain : je pars, Adieu, mère chérie,

Adieu, ma joie, et mes amours.

Toujours je t'aimerai, Marie,

Toujours, toujours, toujours.

« Chacun essime ses larmes et jetant un dernier regard sur le lieu béni, on s'éloigne un pas rapide en ordre de procession.

« Au pied de la montagne, l'express envoyé de la ville pour nous prendre, nous attendait depuis un quart-

d'heure. Nous voilà partis et 10 minutes après nous sommes en gare. Là, une foule nombreuse se presse pour nous voir descendre. L'image du Sacré-Cœur portée sur chaque poitrine comme marque distinctive des pèlerins, ces visages rayonnants de bonheur, l'ordre, la tranquillité qui règnent parmi nos voyageurs, en voilà plus qu'il n'en faut pour stimuler la curiosité et provoquer mille questions différentes. Mais nos pèlerins glissent silencieux dans la foule et ne regagnent leur demeure emportant dans leur âme le secret de leur joie.

« Le P. Chevaux avait voulu en effet accomplir cet acte religieux dans le plus grand secret possible, afin d'avoir plus d'ordre et de recueillement. S'il avait élevé la voix tant soit peu, au lieu de 100 pèlerins, nous en eussions eu 1000; mais que serait devenu tout ce monde à la Montagne? Où les mettre à l'abri? L'église elle-même eût été dix fois trop petite pour les recevoir. Du reste, il fallait compter avec la police anglaise; au moindre accident on nous eût mis en contravention. Hier déjà, dans son prédication, un ministre invevait contre nous, disant que la foule de nos fatigués avait toute une journée intercepté la voie publique, au mépris des lois et des règlements de police. Mais Marie a protégé ses enfants, et l'année prochaine N. D. de la Délivrance les verra plus nombreux venir solliciter son secours maternel. »

signé P. Calla.

C^{te} de St^e Croix.

Sept. 74 - Fév. 75.

1. Desserte de la chapelle St-Joseph ajoutée - 2. P. Mauger et Lambert - 3. Vénérabilite conservee partout p: le P. La val.

— 1. Outre la desserte de St^e Croix, nos Pères de cette C^{te} auront desor. mais celle de la chapelle de St-Joseph, autrefois bâtie par les soins du P. Bu-guel et dépendant jusqu'ici de la paroisse des Pamplemouzes. M. J. Scaris-brick, en adjoignant ce poste à celui de St^e Croix, n'a fait que donner suite à un projet, dont les circonstances, depuis plus d'une année avaient empêché l'exécution. (Bull. X. IX. p. 794. Lett. P. Dubois 7 janv. 75.)

— 2. C'est un nouveau champ ouvert au zèle de nos confrères. Aussi a-t-il été nécessaire de donner pour aide habituel au P. Lambert, le Père Mauger dont le concours lui était déjà fourni chaque dimanche, mais qui jusque-là était attaché à la C^{te} de St-Louis. Et cause de ses infirmités croissant avec l'âge, le cher P. Lambert a maintenant bien de la peine à vaquer aux fonctions du St-ministère, la visite des malades en particulier. (Lett. P. Lambert 22 juill. 74.)

— 3. Nous avons déjà eu occasion, au bulletin du Collège, de citer un extrait

du nouvel Almanach religieux du diocèse de Tort-Louis. Cette publication contient sous ce titre « Mission des Pères du St-Esprit et du St-Cœur de Marie à l'île Maurice » un résumé des travaux de nos missionnaires en ce pays (p. 32.)

Mais ce que nous y avons vu surtout avec bonheur, c'est le vif sentiment de vénération conservé pour la mémoire du P. Laval. Son nom revient en plusieurs pages; et le plus souvent il n'est appelé que le Vénéré Père Laval, le saint Père Laval. Ainsi dans une Notice nécrologique sur un Père jésuite de Maurice, le P. P. Lafont, après avoir dit que le champ était déjà préparé pour ce dernier, l'auteur s'écrie: « Et saluons, - quoique nous changions de terrain, personne ne nous le reprochera - saluons, avec la plus profonde, la plus reconnaissante vénération le saint de l'île Maurice, le P. Laval, notre Père, notre gloire, notre orgueil à tous. » (p. 65.)

Ct^e du St-Sacrement.

Sept. 74 - Fév. 75.

1. Personnel. - 2. Bien opéré.

— 1. Comme on l'a vu au bulletin de la Cathédrale, le P. Beauv a été adjoint en ce poste au P. Guilmin, avec le titre de supérieur de la Ct^e et de curé de la paroisse. A cette même occasion, le Père Buguel, dont la santé se trouvait très-fatiguée à Maurice, a reçu son changement pour Bourbon, où l'on avait d'ailleurs besoin de renfort.

— 2. La paroisse du St-Sacrement, écrit le P. Dubois, se ressent déjà beaucoup de la présence de nos Pères. M^r. d'Arifat est enchanté du succès de cette petite mission; la vaste église se remplit de plus en plus. Grâce à son zèle, auprès de la population noire, le P. Guilmin continue à lui imprimer une forte impulsion vers le bien. » (lett. 10 nov. 74)

Ct^e du Grand-Port.

Sept. 74. - Fév. 75.

1. Personnel. Binage. - 2. Bien à faire. Chapelle.

— 1. La Ct^e du Grand-Port se compose toujours des P. Chiersé, Stenvemou et Lainé, mais il faudrait bien un H^e. Père, car le grand nombre

de chapelles disséminées sur la vaste paroisse de Mahébourg, en rend difficile et pénible la desserte. „ Ainsi, dit le P. Chiersé, nous sommes obligés de biner tous les dimanches à Mahébourg, tous les quinze jours, à la Plaine et à l'Escalier; et malgré cela trois autres endroits restent, chaque dimanche, privés de messe. „ (Lett. 24 Juin 74)

— 2.° C'est regrettable, continue le P. Chiersé, car à St^e Philomène par ex. on pouvait réunir, chaque fois, 300 personnes ou davantage; et aux Cent-Gaulettes on en aurait autant qu'à la Mare d'Albert. Cependant une distance de 6 milles⁽¹⁾ sépare Mahébourg des Cent-Gaulettes, et il faut en outre franchir deux rivières; ce qui rend la desserte de ce point fatigante et parfois dangereuse.

« Depuis la fièvre et surtout la dengue, la plupart des personnes ne peuvent venir assister à la messe, principalement des Cent-Gaulettes, du Vieux-Grand-Port, du Douchoon. Je regarde cela comme une des causes de l'affaiblissement de la foi que l'on remarque partout dans le quartier, et le mal semble se répandre comme une contagion. „ (Lett. du 26 Juin 74).

Réunion.

Clé de St-Charles.

Sept. 74 - Fév. 75.

1. Départs et arrivées du personnel. — 2. Les ou. dit des mauvais journaux.
 - 3. Circul. de M^r Delannoy annonçant nos Pères. — 4. Aménagements. Tocale du Collège et de la Clé. — 5. Ouverture des cours. Personnel provisoire. — Récept^l du P. Corbet. — 6. Inauguration. 4 nov. — Allocution de M^{gr} Repas au collège, à l'évêché.
 - 7. Organisation. Enfants. Nombre. Dispositions — 8. Personnel et œuvres de la Clé. Prédications diverses. — 9. Sympathies gales — Le Lycée — 10. Epidémie de rougeole.
- ... Sautés.

— 1. Nous avons en son temps publié le décret du S. R. Père portant acceptation de la direction du Séminaire-Collège fondé à St-Denis (Bourbon) par M^{gr} Delannoy (p. 251 et suiv.). Sa grandeur est beaucoup à ce que les cours du nouvel Etablissement pussent s'ouvrir dès l'époque ordinaire des rentrées, qui se font à Bourbon comme en France,

(1) 2 lieues.

au commencement d'octobre, et elle insista vivement, ainsi que M. l'abbé Carméné, pour le prompt départ du personnel destiné à l'œuvre. Aussi, dès le 30 août, peu de temps après leur Profession, les P. P. Dittier et Allain s'embarquaient à Marseille pour la Réunion, où ils arrivaient après 31 jours d'une traversée bien fatigante. (Lett. P. Dittier 12 oct. 74)

Le mois suivant (Dimanche 27 sept.) le P. Corbet, nommé supérieur de la nouvelle Cl^é (p. 253), prenait passage à son tour sur le paquebot des Messageries avec les P. P. Kientzler, Jauny et le Et. Edmond. Après avoir quitté l'île de Mahé, le 21 oct., le navire qui les portait fut surpris par un terrible cyclone, qui dura près de 24 heures. Toute la nuit du mercredi au jeudi, on fut dans un véritable danger. Mais Marie protégeait nos confrères, et le 26 oct. ils débarquaient sains et saufs à St-Denis. (Lett. P. Corbet, des 27 sept. et 14 nov. 74.)

— 2. Dans l'intervalle le projet du nouveau Collège, préparé d'abord dans le silence, préoccupait beaucoup les esprits dans la colonie. Autant les bons s'y montraient sympathiques, autant les soi-disant libéraux y trouvaient à redire, en témoignant leurs inquiétudes pour l'avenir du Lycée. D'après une méchante feuille de la Métropole, le Journal d'Outre-mer, le voyage en France du vicaire général de St-Denis était une menace pour l'établissement universitaire. M. l'abbé Carméné avait même, assurait-on réclamé près du ministère la suppression au Lycée des classes élémentaires et de l'internat. Le Nouveau Salazien, le Journal du Commerce et autres feuilles démocrates, s'empressèrent de propager tous ces bruits dans la colonie. Mais aussitôt la Malle et l'Enfant Terrible, de les prendre à partie. Dans deux articles pleins de verve et de logique, M. Grenier, le spirituel rédacteur de l'Enfant Terrible, présente les choses sous leur véritable jour et dissipe les préventions malveillantes que M. Drouhet s'efforçait d'accréditer dans le Nouveau Salazien. (voir La Malle 17 sept. — l'Enfant Terrible 12 et 16 sept. 74.)

— 3. Cependant Mgr Delannoy, qui avait appris avec la plus grande satisfaction le succès de sa démarche auprès du G. P. Père, avait hâte de communiquer cette bonne nouvelle à son clergé et aux familles qui s'intéressaient si vivement à son entreprise. Dans ce but il écrivit, en date du 9 septembre, une lettre circulaire, où il faisait en même temps l'éloge de notre Congrégation.

« Les Jésuites, disait sa Grandeur, avaient renoncé définitivement ici à l'œuvre de l'éducation pour porter toutes leurs forces vers la grande Mission de Madagascar; les Lazaristes, de leur côté, ne croyaient pas devoir accepter les conditions nécessitées par la nouvelle organisation. Nous avons donc, après un mûr examen et avec pleine connaissance de cause, offert la direction de notre maison à la Congrégation du St-Esprit. Vous ne vous félicitez pas moins que nous, assurément, Messieurs et chers coopérateurs, de ce qu'elle ait consenti à l'accepter. Personne ne peut mieux que vous apprécier ces nouveaux instituteurs de la jeunesse que nous avons jugés dignes de notre confiance, puisque vous avez été la plupart formés à leur école et par leurs soins intelligents autant que dévoués.

« Etablis tout à la fois à Paris, où est leur Maison-Mère, et à Rome, où ils dirigent le séminaire français à la grande satisfaction de Pie IX et des Evêques de France, ils se trouvent par cela même placés aux deux foyers de la science profane et de la science sacrée. Vous savez jusqu'à quel point ils ont profité d'une situation si favorisée; vous savez comment les élèves sortis avec les grades canoniques de leur maison de Rome, et répandus dans les différents diocèses, y portent partout, avec un attachement inviolable au St-Siège, les plus pures lumières de la science ecclésiastique. Vous n'ignorez pas non plus comment, comprenant les besoins de notre époque, les Pères du St-Esprit ont tenu à avoir dans leurs rangs des maîtres capables d'enseigner la science moderne avec ses importantes applications. La Colonie n'en a-t-elle pas déjà connu qui, sous la modeste robe du religieux, cachait le savoir et l'expérience de l'ingénieur? Trêcherchés par toutes nos grandes colonies, ils sont parvenus à y établir, dans les conditions les plus prospères, des collèges auxquels tout récemment encore un ministre rendait un éclatant hommage. Les maisons d'éducation qu'ils dirigent également dans un grand nombre de pays étrangers leur donnent l'avantage d'avoir des professeurs pour chacun des principaux idiômes de l'Europe: rien donc ne leur sera plus facile que de les enseigner.

« De tels éléments nous donnent donc, Messieurs et chers coopérateurs, le plus grand espoir pour le succès de notre entreprise. » (Lett. Enc. N. 11, 9 sept. 1874.)

— 4. On a vu précédemment (p. 190) que M. J. Delannoy avait acheté l'ancien collège des P. P. Jésuites. L'acceptation du C. P. Père une fois connue, il n'y avait pas un seul instant à perdre, et l'on procéda immédiatement aux préparatifs de l'installation. La première chose à faire était l'évacuation de l'immeuble occupé depuis trois ans, à titre de location, par les religieuses de Marie Réparatrice pendant des travaux d'assainissement opérés dans leur propre local. Ces travaux étant achevés, la translation de leur C^{te} se fit solennellement le 27 août.

Tous nos Pères y avaient été invités, et Monseigneur prononça dans cette circonstance une remarquable allocution. (almanach rel. p. 162)

Dès le lendemain de cette translation, Mgr Delannoy et le P. Stoffel visitèrent ensemble l'établissement pour s'entendre sur les réparations et les aménagements nouveaux. Sous la direction et la surveillance du P. Stoffel, les travaux marchèrent rapidement, et tout fut bientôt installé sur un pied bien convenable. (Bull. etek. 18 sept. 74.)

Quant au nom du nouveau collège, Monseigneur choisit celui de St-Charles, que le G. R. Père a donné également à la nouvelle Eglise chargée de la direction de l'œuvre. Ce vocable qui sied très-bien du reste à une institution ecclésiastique, avait de plus l'avantage de ne donner lieu à aucune difficulté relativement à l'application du legs de Mgr Moaupoint, fait en faveur du collège St-Charles. Ce Prélat, en effet, avait fondé, sous ce titre à St-Paul un petit séminaire qu'il confia aux Lazaristes. Mais ne pouvant soutenir à la fois deux œuvres de ce genre, et trouvant avec raison que le séminaire-collège devait plutôt être établi au chef-lieu de la colonie, Mgr Delannoy avait cru opportun de le transférer de St-Paul à St-Denis. Toutefois il était utile de lui conserver sa dénomination, pour montrer que c'était toujours au fond le même établissement, quoique changé d'endroit et de local.

Le collège dirigé par les Lazaristes à St-Paul était d'ailleurs dans une situation qui ne pouvait se continuer. Le nombre des élèves était très-restreint; l'état délabré des bâtiments réclamait pour 15, ou 20,000^f. de réparations urgentes; puis le seul élève présenté jusque-là pour le baccalauréat, venait d'être refusé, alors que sur 12 candidats du Lycée, 10 étaient reçus! (Ekt. P. Stoffel 13 sept. 14 nov. - Mgr Delannoy 20 août. 10 oct. 74)

— 5. Malgré toute la diligence apportée pour disposer le nouveau local, il était à craindre que les cours ne pussent s'ouvrir au mois d'octobre. Déjà des gens mal intentionnés se plaisaient à dire que l'établissement faute de personnel, ne fonctionnerait pas de l'année. Ces bruits étaient de nature à empêcher les parents de présenter leurs enfants, bien que l'on eût déjà fait imprimer et répandre des prospectus. — « Pour parer au mal, écrivait Mgr Delannoy à M. Carméné, j'ai organisé un personnel provisoire, et j'ai fait annoncer dans les journaux que notre collège serait ouvert dès le 15 octobre, sous la direction de M. l'abbé

(1) M. M. Les Lazaristes ont quitté Bourbon sur la fin de l'année dernière.

Monton, en attendant l'arrivée des Pères. En même temps, je faisais redoubler d'activité pour l'appropriation de la maison; on se hâta d'y installer l'ancien mobilier classique des P. Jésuites, que j'ai racheté tout entier, y compris leur magnifique cabinet de physique. Oh bien! le jour marqué et devant un public ébahi de la splendeur de notre établissement, nous en ouvrons les portes à 70 élèves. » (Lett. 16 oct. 74)

Le personnel dont parle la lettre précédente se composait, outre M. l'abbé Monton, de M. Mural, secrétaire de l'évêché, de M. Terrin, vicaire à l'Assomption, des deux Pères Ditner et Allain, arrivés quelques jours auparavant, du P. Buguel, dont nous avons annoncé au bulletin de Maurice le passage à Bourbon, enfin du P. Stoffel, continuant l'organisation commencée et veillant au matériel.

Le P. Corbet et ses compagnons ne se firent guère attendre, car le 26 oct., ainsi que nous l'avons dit, ils débarquaient à St Denis.

Dès que nous avons mis pied à terre, écrit le P. Corbet, le P. Stoffel nous a conduits chez M. Delannoy, qui nous a reçus à bras ouverts et bien paternellement. Sa Grandeur voulait nous retenir à déjeuner, mais c'est à la Providence, où le P. Stoffel avait fait préparer un petit repas de réception, auquel il avait invité quelques ecclésiastiques venus des quartiers pour nous recevoir, que nous avons pris cette première réfection. Dans l'après-midi nous sommes retournés auprès de Monseigneur, et c'est lui-même qui nous a conduits au collège dans sa belle voiture à deux chevaux. Sa Grandeur m'a aussitôt présenté aux élèves et m'a remis la direction de la maison. Nous avons ensuite tout visité ensemble. Monseigneur n'est parti qu'à la nuit tombante. Le lendemain nous avons déjeuné à l'évêché, puis j'ai fait ma visite au Gouverneur et aux principales autorités. Le lendemain nous étions tous sous le joug.

« Outre l'accueil si bienveillant de M. Delannoy, nous avons trouvé la plus grande sympathie chez tous les prêtres de la ville. Je leur ai fait visite, et tous sont venus me voir plusieurs fois déjà. Ces Messieurs, surtout les anciens élèves du séminaire du St-Esprit, m'ont semblé beaucoup plus attachés et dévoués à la Compagnie que ne m'ont paru l'être les prêtres de nos colonies des Antilles. » (Lett. 14 nov. 74.)

— Cependant M. Delannoy avait voulu attendre au 4 novembre fête de St-Charles, patron du Collège, pour en faire l'inauguration solennelle en y célébrant la messe du St-Esprit. Il y fut environné d'une assistance imposante. Répondant à l'invitation de Sa Grandeur, le Gouverneur, M. de Lormel, accompagné de son aide-de-camp et de son officier d'ordonnance, le Directeur de l'Intérieur, M. Langier, le président de la Cour d'appel et

diverses autres personnes notables de la ville, se trouvaient à cette cérémonie. Sous les curés du Chef-lieu ainsi que plusieurs PP, Jésuites et des représentants des différentes corporations religieuses de la colonie avaient bien voulu s'y rendre aussi; sans parler des parents des élèves accourus en grand nombre. Monseigneur était assisté à l'autel de M. Mouton, vic. général et de M. Mourat son secrétaire.

Avant la messe, Sa Grandeur adressa la parole aux enfants, pour leur dire à quelles fins particulières il allait offrir le st sacrifice.

« D'abord, leur dit-il, ce sera un sacrifice d'action de grâces. Comment pourrais-je ne pas commencer par exprimer au Seigneur un sentiment de reconnaissance? Il m'accorde en ce jour tant de consolations à la fois: celle de relever une ruine dont la vue était non-seulement pour mon cœur, mais pour celui de tous les gens de bien, un sujet d'amère affliction; celle de rouvrir une maison qui, en se fermant, avait laissé un si grand vide dans ce diocèse; celle de m'y voir entouré d'une si honorable et si nombreuse assistance; qui indique que nos intentions ont été comprises et que déjà la confiance publique leur est acquise; celle enfin, et surtout, de pouvoir vous présenter, mes chers enfants, ainsi qu'à vos excellents parents, les maîtres auxquels nous sommes si heureux de confier l'œuvre éminemment capitale, à mes yeux, de votre éducation.

« Je n'entreprendrai point un éloge qui serait superflu à côté des preuves qu'ils ont faites en tant d'endroits divers, et qui, tout récemment encore, valaient à leur Cong^g, de la part de Rome, cette terre classique de la science et des arts, les témoignages des plus flatteurs que l'on puisse ambitionner.

« Je me persuade, mes enfants, que les quelques jours que vous avez passés auprès d'eux ont suffi déjà pour vous faire deviner les trésors de capacité et de dévouement que vous possédez dans la personne de vos maîtres. Celui qui est à leur tête nous apporte avec une longue expérience de l'art si difficile de l'enseignement, cette science profonde, cette distinction à la fois pleine de bonté et de dignité qui ont assuré aux diverses maisons dont il a eu en main la direction, une prospérité qui me dit ce que je puis espérer pour celle-ci. Comment ne remercierais-je pas Dieu, qui m'envoie de pareils auxiliaires, et comment ne pas vous bénir vous-mêmes, mes Révérends Pères?

« Le sacrifice que je vais offrir doit avoir une seconde fin, mes enfants: ce sera de demander par Notre-Seigneur, à l'Esprit-Saint que vous correspondiez dignement aux soins qui vous seront donnés par ces bons maîtres et que vous réalisiez le dessein que je me suis proposé pour vous avec eux. . . . C'est de faire de vous des hommes et des chrétiens.»

— Monseigneur développa alors ce double but de l'éducation, en montrant comment on s'attacherait à le réaliser. Puis s'adressant aux Pères et aux mères des enfants, il les remercia de leur confiance, en leur demandant la conti-
nuation

de leur concours et termina en exprimant ses remerciements aux représentants de l'autorité et en particulier à M^o: le Gouverneur, de ce qu'ils avaient bien voulu consacrer le début de l'œuvre par leur présence à cette solennité.

— A 11 heures, continue le P. Corbet, tous les prêtres présents vinrent prendre part, dans notre réfectoire, au déjeuner présidé par Monseigneur. A la fin du repas, je remerciai publiquement Sa Grandeur de tout ce qu'elle faisait si noblement pour nous. Le digne prélat répondit en faisant de nouveau notre éloge. « Prenant ces paroles de St-Paul à Dieu en crédit, » il nous en fit l'application. La confiance dont le St-Père honore votre Cong^o, dit-il, m'est un sûr garant que j'ai fait un bon choix; et puis ce clergé de la Colonie, dont je suis si justement fier, n'a-t-il pas été formé dans la Maison-Mère de l'Institut; et ne me rend-il pas témoignage que j'ai confié en bonnes mains l'Établissement St-Charles? »

« Dans la soirée, pour compléter la fête de l'inauguration du Collège, Sa Grandeur avait invité à l'Évêché M. le Gouverneur et toutes les autorités qui l'avaient été pour la cérémonie du matin. J'ai eu la place d'honneur à la droite du Gouverneur, tandis que Monseigneur avait à la sienne M. de Vassoigne, créole de la Martinique, général de division, en tournée d'inspection dans la colonie. » (Lett. 14 nov. - Bull. et Malle du 5 nov. 74.)

— 7. L'œuvre était ainsi solennellement inaugurée et établie, et depuis, tout a suivi son fonctionnement régulier. « Dès les commencements, écrit le Père Corbet, je me suis appliqué à bien installer toute chose pour les classes et la discipline, ce qui a très-favorablement impressionné Monseigneur et le public. Ses programmes des études, les règlements, les cours accessoires, tout est pleinement en vigueur. Nous n'allons cette année que jusqu'à la 4^{ème} inclusivement, sauf à ajouter ensuite, chaque année, une des classes supérieures.

« Le nombre des élèves présents est de 70; il y en a 80 d'inscrits, plusieurs autres sont annoncés et arriveront surtout à la fin du 1^{er} trimestre. Les enfants sont en général de bonne famille. A l'exception de 3 ou 4 élèves de couleur, ce sont tous des blancs. Ils me paraissent bien disposés, dociles et intelligents. » (Lett. 14 nov. et 12 déc. 74.)

« Obligés, dit le P. Buguel, de nous faire dès les commencements tout à tous avec ces enfants, nous n'avons pas tardé à recueillir auprès d'eux de douces consolations. A une nature pétulante et légère, ils allient un très-bon cœur et un grand esprit de soumission. Trois semaines après leur rentrée, M. Boulon, vicaire g^l, vint à l'un de nos Pères: « C'est une vraie transformation que vous avez faite au milieu de ces enfants; on ne les reconnaît presque plus. »

« A la fin de décembre nous avons fait subir, dans toutes les classes, un examen semestriel. Nous tenions plutôt à faire constater le faible niveau où nous avions pris les enfants que les progrès réalisés par eux dans ces trois mois. M^r. Mouton qui a présidé ces examens en a été néanmoins satisfait; il a surtout loué la rédaction du programme. » (Bull. et Lett. 9 janv. 75.)

— 8. Quant au personnel de la C^{te}, outre les Pères envoyés de France, il se compose encore des P^r. Stoffel, Le Bozec et Buguel, et des C^{tes} Edmond et Faustin. Deux séminaristes et un jeune prêtre sont de plus attachés à l'œuvre du Collège.

Le P. Buguel qui faisait provisoirement la classe préparatoire a pu en être déchargé, et il dessert en attendant une paroisse voisine de la ville. Ainsi que les P^r. Stoffel et Le Bozec, il loge dans l'établissement. Le premier reste chargé de la direction de l'hospice des vieillards à la Providence, et prête en même temps au P. Corbel le concours le plus utile pour l'économat.

Quant au P. Le Bozec, tout en conservant aussi ses anciennes fonctions de confesseur des Sœurs de St-Joseph et des Filles de Marie à St-Denis, il est également établi au collège; cette C^{te} se compose ainsi de huit Pères et de deux Frères. (Lett. 14 nov. 74 et 2 janv. 75.)

— Les uns et les autres sont souvent invités p^r des prédications. Ainsi le P. Le Bozec a été prié de prêcher le jour de la fête patronale de St-Denis. Son sermon a été fort apprécié et goûté. Après avoir retracé le martyre du St-Apôtre des Gaules, il a rappelé les scènes sanglantes qui se sont renouvelées, il n'y a que quelques années, sur cette même colline de Montmartre. « Cette peinture éloquente, dit un journal de la colonie, a vivement impressionné les assistants, et les applaudissements auraient bien certainement couvert la voix du prédicateur, si le respect du St-lieu n'avait inspiré à chacun le plus profond silence. » (St-Enfant-Terrille 11 oct. 74)

« Le jour de Noël, M^{gr} Delannoy a voulu donner au P. Corbel une nouvelle marque de sympathie en l'invitant à prêcher dans sa cathédrale. Quelques jours plus tard, il le déléguait pour la cérémonie de la Profession qui se faisait à la fête de l'Epiphanie chez les Sœurs de St-Joseph. Peu auparavant, deux curés des quartiers l'avaient invité également l'un à prêcher le panégyrique de St-André, l'autre à chanter la messe solennelle de St-Nicolas, le jour de la fête patronale de sa paroisse.

— 9. Ce sont là autant de témoignages de la sympathie accordée dans la Colonie à nos Pères et à leur nouvelle œuvre. Toutes les personnes bien pensantes se réjouissent des heureux commencements du Collège. Les bons gouvernaux du pays, la Malle, l'Enfant terrible, ont eux aussi eu à cœur de défendre et de recommander l'établissement. C'est ainsi que prenant occasion du succès des élèves du séminaire français de Rome, mentionné par un journal de France, le Pays, la Malle du 18 octobre, a inséré dans ses colonnes un entrefilet très-élogieux au sujet de l'enseignement donné par nos Pères. (Malle 18 oct. 74)

Mais autant celle sympathie était pour l'œuvre un encouragement, autant les universitaires de la colonie et les partisans de l'instruction laïque y voyaient un avertissement et comme une menace pour le Lycée. « Déjà dès le mois d'octobre, écrit le P. Stoffel, le Proviseur de ce dernier établissement, en apprenant que nous allions ouvrir un collège, a jeté le cri d'alarme. « Attention, Messieurs, dit-il dans une réunion de ses professeurs; l'ennemi est de nouveau à nos portes; il faut que nous fassions honneur à notre corps et que nous remportions encore une complète victoire. » Aussi les instructions les plus pressantes ont-elles été données au personnel du Lycée pour ne rien négliger de ce qui peut contenter parents et élèves. Les sœurs de Marie chargées de l'infirmerie et de la lingerie, ont carte blanche pour demander tout ce qu'elles jugent convenable. » (lett. 21 août 74)

« Quoi qu'il en soit des avantages dont ils se prévalent, ajoute le Père Corbet, ces Messieurs du Lycée ont, paraît-il, sérieusement peur de nous. Au commencement de décembre, à l'occasion d'une épidémie de rougeole et du grand nombre de malades qu'il y avait dans l'établissement, les médecins en avaient décidé le licenciement. On a trouvé moyen d'éluider cette décision; dans la crainte que plusieurs parents, profitant de cette circonstance, ne nous donnassent leurs enfants. » (lett. 12 dic. 74..)

— 10. « Cette épidémie de rougeole et différentes fièvres malignes s'évisent dans la Colonie, qui est en quarantaine depuis deux mois. Le Lycée, outre de nombreux malades, a eu aussi quelques cas de mortalité. Les sœurs de St-Joseph ont perdu 4 de leurs élèves. Pour nous, nous avons été, grâce à Dieu, moins éprouvés, mais non complètement épargnés. A l'exception d'une dizaine, tous nos enfants ont eu la rougeole, et même nous avons eu la douleur de voir succomber un de nos petits externes, resté chez ses

parents dès les premières atteintes de la maladie. (Lett. 12 déc. 74 et 9 janv. 75)

Tout ce qui est de nos confrères, leur santé en général se soutient. Le P. Corbet a cependant plusieurs fois éprouvé les douloureux effets du mal dont il est atteint. Une laryngite dont le P. Stoffel souffre depuis deux ans réclamerait un retour en France. Mais les débats avec l'administration au sujet de nos œuvres anciennes demandent encore sa présence dans la colonie. (Lett. 12 déc. 74. et 9 janv. 75.)

Clé de la Providence.

Sept. 74 - Fév. 75.

1. Délais à la décision du contentieux administratif. Conseil g^l. — 2. Craintes de l'administration. — 3. Attitude et situation.

— 1. Comme on l'a vu au dernier bulletin de la Providence (p. 187), c'est le Conseil privé qui doit en premier ressort prononcer sur le litige engagé avec l'administration au sujet des œuvres de l'hospice des vieillards et du Penitencier. Déjà au mois d'août M. Laugier, Directeur de l'Intérieur, laissait espérer à M. gr. Delannoy que la solution attendue serait prochainement donnée. Mais au jour d'hui encore les choses sont dans le statu quo. (Lett. 21 août 74.)

Le Conseil général, réuni le 3 novembre a ouvert sa session après avoir réélu pour président M. Drouhet père. Cela montre l'influence et les dispositions qui y dominent toujours. Il n'y avait pas à espérer une décision du Conseil privé avant la fin des séances du Conseil g^l, et l'on ne peut rien prévoir de certain sur le moment où elle sera enfin rendue. (Lett. 12 déc. — Enf. terrible 11 nov. 74)

« C'est que, écrit le P. Stoffel, l'administration se voit sous le coup de dommages intérêts considérables qu'elle aurait à payer; et cela ne la fait guère se presser. M. Naturel, son avocat, ne cherche pas à dissimuler cette situation — « Il n'est pas sûr, disait-il récemment (sept. 1874) à M. Coussaint de Quièvrecourt, notre avocat, que les Pères, même ici, perdent leur procès devant le contentieux administratif; en tout cas leur succès est assuré devant le Conseil d'Etat. »

« M. Grenier, le rédacteur de l'Enfant terrible, après un entretien avec le Directeur de l'Intérieur, me rapportait que celui-ci lui avait

dit: « Nous serons condamnés en principe, mais non toutefois à autant de dommages et intérêts que le veulent les Pères. » (Lett. 18 sept. 74)

— 3. Du reste, si nous défendons nos droits lésés, c'est moins en vue des dommages intérêts que nous réclamons, que pour pouvoir continuer dans un but de charité et de moralisation, les œuvres si utiles que nous avions commencées. Aussi serions-nous tout disposés à une transaction, si l'on voulait rétablir ces œuvres dans l'état où elles étaient avant l'arrêté du 26 mars 1872. (L. v. p. 247.)

Il peut se faire que les événements amènent enfin un retour favorable et c'est dans cet espoir que nous gardons autant que possible la position, quelque pénible qu'elle soit. Mais jusqu'ici l'Administration ne semble guère mieux disposée. Le tout dépendra beaucoup sans doute des événements de France. (Lett. de M. Courvaux 19 août et du P. Stoffel 21 août 74)

En attendant l'hospice et le Pénitencier sont toujours dans le même état de souffrance. 20 vieillards à l'hospice, et au Pénitencier 21 enfants, tel est l'effectif de ces deux établissements. (Lett. 18 sept. - P. Adam 10 nov. 74)

C^{té} de St-Bernard.

Sept. 74 - Fév. 75.

1. Projets d'organisation. Art. de l'Enf. terrible. — 2. Provisione Dispositif de l'adm^r. — 3. Plaintes des malades contre le médecin. — 4. Ses procédés. — 5. Etat relig^{ux} et moral de l'œuvre. Dévouement du Personnel.

— 1. Le dernier Bulletin de St-Bernard (p. 192.) nous faisait connaître le projet sanctionné par un vote du Conseil général en date du 23 oct. 1873, de mettre à la tête de la Léproserie un Directeur-comptable, laïque. Le Père Stoffel offrait au contraire d'accepter pour la Cong^g, la direction de l'œuvre par adjudication, d'après des conditions semblables à celles de l'hospice de la Providence. A l'ouverture de la nouvelle session du Conseil, le nouveau saluzien a cherché à ranimer le zèle des frères et amis pour faire presser la mise à exécution du vote susmentionné. Mais l'Enfant terrible n'a pas tardé à lui répondre. Après avoir montré que la question de l'organisation du service de l'hospice n'était nullement de la compétence du Conseil général, mais simplement de celle de l'administration, il faisait ressortir les avantages des conditions proposées par nos Pères, tant au

point de vue économique pour la colonie, qu'au point de vue des pauvres lépreux ; et il vengeait en même temps notre Cong.^s des insinuations malveillantes du nouveau Salazien. Voici un passage de son article.

« Dans un moment où la colonie est obérée, on vient proposer pour l'organisation de la Léproserie, une combinaison qui a pour résultat d'augmenter, dans une proportion notable, les sommes dépensées pour cet établissement. Et cela dans le seul intérêt d'introduire l'élément laïc dans un hospice, où le bon sens et la raison réclament en faveur de l'élément religieux. La société en général, et la colonie en particulier n'ont aucun intérêt à faire de tous les lépreux un régiment de libres-penseurs ou de démocrates radicaux. Les malades de leur côté, dans leur triste position, savent que la dernière consolation qui leur reste sur la terre est celle d'élever leur regard vers le ciel. Ils demandent un prêtre et non un médecin résident avec un comptable laïque ! La Léproserie est plutôt un refuge où l'on s'apprête à mourir, qu'un hôpital où l'on cherche la guérison.

« Dans l'ancienne organisation de la Léproserie avec la direction des Frères du St-Esprit, qui sont en même temps Aumôniers de l'établissement avec les héroïques Sœurs, les Filles de Marie, qui se consacrent aux soins des malades, avec un médecin visiteur qui ne fait pas de politique, pas de contre-catéchisme, qui ne tracasse personne, les dépenses de l'établissement sont relativement réduites ; on peut voir les chiffres... » (Enf. terrible 2 sept. 74)

— 2. Malheureusement cette organisation, qui serait si désirable pour régler définitivement un service partout en souffrance, cette organisation n'est encore qu'un projet soumis aux mêmes lenteurs que l'affaire de la Providence déferé au contentieux (Enf. 12 déc. 74 - 9 janv. 75.)

Déjà dans son n.º de l'Enfant terrible du 22 juill., M. Grenier avait signalé les inconvénients du provisoire, se plaignant de ce que nulle suite n'était donnée aux propositions du P. Stoffel. (Enf. terrible 22 juill. 74.)

Par lettre du 4 août, le Directeur de l'Intérieur, M. Laugier, provoqua au Compte-rendu annuel à soumettre à la Commission de surveillance de la Léproserie, d'utiles et pressantes observations de la part du P. Pineau, chargé maintenant de cette œuvre. Cette pièce et le précédent rapport du P. Stoffel fournissent assurément toutes les données et tous les motifs propres à faire statuer quelque chose de définitif et d'avantageux pour l'établissement. Mais en ceci il faut forcément patienter encore.

En effet, dans l'exposé des motifs du projet de budget de 1875, le Directeur de l'Intérieur dit que l'Administration désire attendre l'achèvement

des travaux entrepris à la léproserie pour mettre la dernière main aux réglemens intérieurs de cet établissement. Mais ensuite on se propose encore, paraît-il, de soumettre de nouveau la question au Conseil général; et que peut-on attendre de cette assemblée où la majorité ne cherchera sans doute qu'à maintenir son vote antérieur? (Enf. terrible 11 nov. 74.)

« Cependant, écrit le P. Stoffel, M. Laugier, premier auteur de tous ces changements survenus à la Léproserie, reconnaît bien qu'il s'est trompé et qu'il y a nécessité de réparer le mal causé. L'article de l'Enfant terrible du 2 sept. a fait vive impression sur le public et passablement ennuyé l'Administration. Ce qui a écrit M. Premier, parfaitement au courant de tout sur la question, a bien fait voir que la Léproserie n'est pas pour nous une entreprise à spéculation, mais une œuvre de pur dévouement, laquelle ne saurait réussir qu'entre nos mains, (Enf. 18 sept. 74.)

— 3. Dans son compte-rendu du 24 août, le P. Dineau signalait sous un chef spécial les plaintes des malades relatives au régime et au traitement médical. L'Enfant terrible s'était déjà fait l'écho de ces plaintes (n.º du 8 nov. 73); il est de nouveau revenu sur ce point à diverses reprises (n.º des 18 et 22 juill. et 11 nov. 74)

Lors d'une visite du Directeur de l'Intérieur à la Léproserie, vers la mi-juillet, les pauvres malades lui avaient présenté eux-mêmes leurs griefs. L'état de choses actuel, disaient-ils, ne faisait qu'aggraver leurs souffrances physiques. La nourriture n'était pas telle qu'elle devait être et par toujours en quantité suffisante. (Compte-rendu et Enf. terrible 11 nov. 74) Et puis chose qui les impressionnait plus péniblement encore, c'est qu'il voyaient avec terreur mourir plus vite ceux dont le médecin entreprenait le traitement. Il est remarquable en effet que cette année, dans un intervalle de 6 mois seulement, sur un nombre de 65 malades, il y a eu 18 décès, c'est-à-dire juste le chiffre total de mortalité que comporte une année ordinaire. En 1871, on avait aussi voulu essayer d'un traitement particulier propre, assurait-on, à guérir de la lèpre et l'on avait compté 33 morts, lorsque au contraire, l'année d'après, avec le même effectif de malades et les soins ordinaires, il n'y en avait eu que 18. Or là, chez ces pauvres infortunés, l'idée fâcheuse qu'ils servaient à des expériences pour eux douloureuses et même mortelles (1)

(1) Dans l'Enfant terrible on lit une intéressante lettre d'un médecin de Maurice, rédacteur en chef

— 4. Les procédés du docteur Cerisier, tant à l'égard des malades que par rapport au personnel dirigeant et à l'Administration elle-même, laissent en outre singulièrement à désirer. Ainsi au mois de novembre dernier, quelques pauvres lépreux, régulièrement admis par la Direction de l'Intérieur, sont transportés de l'hôpital de St-Denis à la Léproserie. Ils arrivent souffrants et fatigués après 17 ou 18 kilomètres de ^à travers les montagnes. Le P. Pineau les reçoit avec bonté et s'apprête à les introduire. Mais survient le 19^e Cerisier, qui les refuse impitoyablement, et de son chef les fait replacer dans la charrette et renvoyer à St-Denis — Mais l'Enfant terrible a su la chose aussitôt, et il a fait payer bien cher un pareil procédé. (N. du 11 nov. 74)

— 5. Autrefois, dit le P. Pineau, l'élément religieux dominait dans l'établissement et alors florissaient au milieu des malades la paix, le contentement, la subordination, la pureté des mœurs. Aujourd'hui la piété a bien baissé, et le bon ordre et la discipline ont en partie disparu. Soustraite à l'influence religieuse et morale qui y dominait précédemment, la léproserie menace de devenir bientôt un lieu de désordre.

(Compte rendu 24 août 74)

Comme nous le disions plus haut ces pauvres malades sont au nombre de 65. Quand les nouvelles constructions seront terminées, on pourra loger dans les bâtiments de 175 à 200 lépreux. (Lett. 18 sept. 74.)

Autant qu'ils le peuvent, nos confrères s'emploient à consoler les douleurs de ces malheureux et à leur faire du bien. Le P. Pineau a avec lui les F.F. Célestin et Théribert.

Les Filles de Marie, déploient, malgré les ennuis dont leur charitable ministère est traversé, leur zèle et leur dévouement accoutumés. C'est le P. Buguel qui cette année a prêché avec fruits leur retraite annuelle. (Lett. 18 sept. 74)

du journal *Le Travail*, dans laquelle il recommande contre la lèpre et les maladies de peau en général, l'huile de *Chaulmoogra* ou *Chul-moogra*, extrait du *Pangiaca*, arbre de l'Inde. Cette huile peut servir soit pour l'usage externe soit pour l'usage interne; dans ce dernier cas cependant on a de préférence recours aux graines du végétal prises en pilules. (L'Enfant terrible du 22 juill. 1874.)

Cité de St- Guillaume.

Sept. 74 - Fev. 76.

1. Stat. g^l. Nombre - Frères. - 2. Travail - Étude - Chant. - 1^{ère} Communion.

— Extrait du Bull. et de la Corresp. — 1. „ Les petits incidents de la Cité de St- Guillaume, écrit le P. Adam, ne fournissent guère qu'un récit aussi monotone que le bruit de nos cascades ou les chants de nos enfants capés et malubrus.

— Pour régler au contentieux mes relations avec ce petit peuple, je me suis composé un code pénal qui statue contre chaque délit une peine déterminée. De cette façon, plus d'accusation de partialité, et tous mes jeunes administrés m'aiment et me craignent à la fois.

— « Le nombre total de nos jeunes détenus est de 29, au lieu des 200 d'autrefois. C'est un de plus que le chiffre réglementaire que propose au Conseil g^l le Directeur de l'Intérieur. Hélas, que ne peut-on aussi facilement régler et réduire le nombre des délits! (Séan^{ce} 10 nov. et Bull. 74.)

— 2. „ La piété et le travail, voilà les deux points qui font l'objet de nos efforts. Quant au travail, il y a bien à faire avec ces enfants, qui n'ont guère mené jusqu'ici qu'une vie de saumière. Mais grâce à une continuité de soins et d'efforts, nous avons déjà des résultats. Outre la culture de la vanille, du café, du tabac, et des divers légumes, ce qui occupe déjà raisonnablement nos jeunes manœuvres ont creusé dans le roc un canal de plus de 400 mètres pour conduire l'eau au plateau de l'Illette.

« Quant à l'étude, l'instruction religieuse et l'enseignement primaire ont leur part respective. Chaque jour il y a un 1/4 d'heure de catéchisme; mais le jeudi et le dimanche il est plus long et plus sérieux. Le dimanche, il y a en outre instruction.

« Pour l'instruction primaire, nous avons réparti en trois classes ou catégories ces 29 enfants, autrefois réunis tous ensemble. Cette division facilite les progrès et diminue les fatigues des Frères chargés de les instruire.

« Pour le chant en général, ils sont assez habiles. Ils savent chanter presque toutes les hymnes du Vespéral; je leur ai appris également des cantiques et même de bonnes romances pour empêcher les mauvaises chansons. Nous apprenons aussi quelques morceaux

de musique pour les jours de fêtes.

« Le service de l'autel et les cérémonies saintes, sont l'objet d'exercices spéciaux. Aussi nos petites cérémonies ne sont-elles pas sans charmes. Le jour de la Pentecôte, nous avons eu six 1^{ères} Communions. Il y en a eu deux autres et un baptême, le jour de l'adoration perpétuelle. » (Lett. 10 nov. 74)

Zanzibar.

C^{té} de St- Joseph à Zanzibar.

Sept. 74 - Fév. 75.

1. Personnel. — 2. Elèves latinistes. Apprentis. — 3. Maison achetée p^r les Soeurs. Noviciat indigène. Asile et hôpital projetés. — 4. Rapports avec le Sultan, et les anglais. Don d'enfants. Dissidit des anglicans. — 5. Agent du Consulat français. M^r Scias. — 6. M. Cameron à Ujiji Ivoire.

— 1. Peu de temps après son retour dans la Mission, le P. Horner s'est décidé d'après l'avis général des autres Pères, à mettre à sa place le P. Baur à la tête de la C^{té} de Bagamoyo, et à fixer lui-même sa résidence à Zanzibar comme étant le point central des communications avec l'Europe, et renfermant depuis l'ouragan de 1872 l'œuvre importante des latinistes. Cette double disposition a été approuvée par le C. P. Père.

La C^{té} de St-Joseph à Zanzibar, comprend, avec le P. Horner, les P. P. Thorax et Mallet, ainsi que les F. F. François, Polycarpe, Marcellin, Suibert et Jérôme. (Lett. 2 juill. 74.)

— 2. Le P. Thorax continue à s'occuper des latinistes au nombre de 22. Sa santé assez éprouvée dans ces derniers temps par des commencements d'asthme, ne lui permettait guère de vaquer à tous les soins que demande une œuvre si intéressante; et c'est pour l'aider que le P. Mallet a été appelé de Bagamoyo. Celui-ci trouve d'ailleurs dans le ministère, tant auprès des enfants des ateliers qu'auprès des Portugais de la ville, de quoi défrayer son zèle. (Lett. 2 juill. et 9 nov. 74.)

Pour ce qui est des enfants de l'école professionnelle, on en compte 26. Ces deux catégories d'enfants forment ainsi deux établissements des plus utiles au double point de vue des intérêts spirituels et matériels du pays. Les voyageurs étrangers, aussi bien que les Européens résidant à Zanzibar, en apprécient l'importance. (Compte rendu, Propag. de la foi, 74)

— 3. « La Providence, écrit le P. Horner, nous a ménagé, quelque temps avant mon retour, une heureuse acquisition. Il y avait à côté d'un de nos immeubles appelé Baobab, une maison nouvellement bâtie et devenue vacante par suite de la mort du propriétaire. Le P. Baur eut l'heureuse idée de profiter aussitôt de la circonstance pour en faire l'achat, et il obtint d'un Arabe de nos amis de s'en porter acquéreur à notre compte. Avec ses dépendances et les avantages qu'elle nous présente, cette maison peut bien être estimée 10,000 ^f, et cependant notre acheteur l'a obtenue moyennant 5200 ^f seulement. De plus, (chose digne de remarque) un bon et charitable protestant nous a fait, pour la payer, un don de 5500 ^f, c'est 300 ^f de plus que le prix d'achat convenu; mais ils serviront à payer les frais d'installation.

« Cette maison est située sur le bord de la mer, à cinq minutes de marche de la mission, dans un lieu incontestablement le plus salubre de la ville.

« Depuis longtemps nous étions dans le plus grand embarras pour loger les Filles de Marie. Nous les y avons installées avec le Noviciat des Sœurs indigènes, qui se trouvait auparavant à Bagamoyo: ce qui donne maintenant un nombre de 12 personnes résidentes, tant Sœurs que Novices et postulantes.

« Nous comptons établir là une petite salle d'asile où seront recueus les enfants des ouvriers des ateliers de la mission. Pour compléter l'œuvre du Baobab, il faudrait y bâtir un hôpital pour les Européens qui le désirent vivement et qui se proposent d'en couvrir les frais par des souscriptions. » (Lett. 2 juill. - Compte-rendu.)

« Quant au bâtiment qui servait anciennement d'hôpital nous désirions l'acheter pour donner plus de valeur à notre établissement de Zanzibar. Mais on demande 20,000 ^f de cet immeuble qui n'en vaudrait que 10,000; de sorte que nous sommes obligés d'attendre que le propriétaire rabatte de ses prétentions. » (Lett. 24 sept. 74.)

— 4. « Le Sultan est toujours bien disposé pour nous. Lors de la fête nationale des Arabes, vers la mi-novembre, je lui ai envoyé notre musique. En retour de cette attention délicate à laquelle elle a été très-sensible, son Altesse m'a fait remettre 500 ^f. Quelques jours après le Prélat du Mozambique a passé à Zanzibar; nouvelle sérénade qui a mérité une gratification nouvelle de 125 ^f. » (Lett. 19 nov. 74.)

« Avec les Anglais nos rapports sont excellents. L'Amiral Cumming nous a deux fois invités à dîner à son bord. Les officiers viennent presque tous nous visiter et nous font toutes sortes de politesse. Une fois j'ai invité trois d'entre eux à venir à la Cité; en nous quittant, ils nous ont laissé 70 £ pour la Mission. Le Consul britannique avait récemment 30 enfants noirs à placer; il m'en a donné 15 à mon choix, et les ministres anglicans ont eu seulement ceux que nous avions laissés. » (Lett. 22 oct. 74.)

« Ces pauvres anglicans semblent se discrediter de plus en plus, même dans l'opinion de leurs coreligionnaires et compatriotes. On sait que nous avons obtenu de la Compagnie britannique, réduction de moitié, pour le prix de passage des missionnaires. (t. IX, p. 522). Lors du départ du P. Scheuermann, comme j'allais payer sa demi-place, l'agent de la Compagnie dit devant tous ceux qui se trouvaient là: « Ou! aux missionnaires français qui travaillent et font du bien, nous accordons demi-place! Les missionnaires anglais, à qui nous faisons payer place entière, ont été vexés et sont venus se plaindre de cette différence, en alléguant qu'ils étaient, eux, sujets britanniques. — Je leur ai répondu: Eh bien! travaillez et méritez aussi cette faveur; mais jusqu'à présent vous n'avez rien fait pour la justifier. » (Lett. 2 juill. 74.)

« Profitant de la bienveillance de cette Compagnie, dont j'ai eu particulièrement à me louer à Brindisi, j'ai écrit le 1^{er} août au secrétaire général, M. Mac Naughtan à Glasgow, pour solliciter aussi réduction de moitié prix du fret des marchandises destinées à la Mission, d'Aden à Zanzibar. » (Lett. 13 mai 74.)

— 5. « Le 16 décembre, nous est arrivé un nouvel agent du Consulat français; c'est M. Gasparny, Corse d'origine et marié à une femme née à Cuspoli. Il paraît bien disposé pour nous. (Lett. 17 déc. 74.)

« La suppression de la station navale de la Côte orientale d'Afrique (p. 205) n'aura pas de conséquence pour Zanzibar, où il n'arrivait guère par un qu'un navire de l'Etat. Il en est autrement pour Madagascar, où la sécurité pourra être menacée. » (24 sept. 74.)

Nous avons plus d'une fois parlé d'un officier de Marine des plus attachés à nos missionnaires, le lieutenant de vaisseau Scias. Il a fait escale, il y a quelque mois, en qualité de second à bord du Du Couëdic, sur

les différents points de la station maritime : Bourbon, Zanzibar etc., et par-tout il a visité nos Pères. A Aden il a rencontré les P. Vitier et Alluin et s'est montré pour eux plein d'attentions. Il a tenu, avant leur départ, à servir la messe au P. Vitier et à communier. (Lett. P. Vitier du 12 oct. 74)

— 6. Au sujet de l'expédition du 19^e Cameron faite pour rapporter d'Ujiji sur les bords du Tanganika, les caisses renfermant les papiers de Livingston, le lieutenant Colonel Long, envoyé de Gondokoro à la cour de Mlèza roi d'Uganda, dit avoir appris de ce chef indigène lui-même qu'elle est en bonne voie. M. Cameron se trouvait alors paraît-il, rendu à Ujiji. M. Long m'a également que la route d'Uganda à Zanzibar étant interrompue, le commerce de l'ivoire tendait à s'ouvrir un débouché sur l'Egypte par Gondokoro. (Univers 17 déc. 74)

Cité de N. D. de Bagamoyo.

Sept 74 - Fév 75.

1. Personnel. F. Mic-Georges malade. Sœur guérie par le V^{re} Père. — 2. Etat des œuvres.

— 1. A. N. D. de Bagamoyo, le P. Baur a pour aide le P. Vault, ainsi que les F. F. Alexandre, Felicien, Eucher, Oscar, Damas et Marie-Georges. (Lett. 2 juill. 74.)

La santé de nos confrères est en général assez satisfaisante. Le P. Baur en particulier semble s'être fortifié depuis son séjour à Bagamoyo. Mais le F. Marie-Georges souffre beaucoup de la poitrine et se trouve gravement menacé. (Lett. F. Mic-Georges 9 déc. 74)

— Nous n'avons pas à revenir ici sur la guérison miraculeuse de la S^{te} Marie de St-Joseph, racontée tout au long dans l'un des derniers Bulletins (p. 369), comme un des plus remarquables effets de la puissante intercession de notre V^{re} Père. Qu'il nous suffise de dire qu'elle s'est jusqu'ici maintenue dans les meilleures conditions. (Janv. 1875.)

— 2. Pour ce qui est des œuvres, l'établissement de Bagamoyo, écrit le P. Horner, compte 324 enfants. La mission a beaucoup de peine à reconstruire les bâtiments détruits par l'ouragan de 1872. Depuis l'abolition de la traite, le prix des matériaux de construction et de la main d'œuvre a considérablement augmenté. Il est cependant

urgent de tout reconstruire; et ce qui presse le plus, c'est l'achèvement d'une maison en pierres destinée à loger les missionnaires. » (Compte. rendu 74)

Inde.

Clé de Chandernagor.

Sept. 74 - Fév. 75.

1. P. Baribel à Rome. Audience du St-Père. — 2. Arrivée à Chand^{er}. id. F. Honorius et P. Mooney. Départ Newport p^r Maurice. — 3. Histoire St^e en Bengali. — 4. Plan de l'église: Dispositions du Gouverneur Faron. — 5. Retraite: id. M^{gr} Simoni. Messe à Choinourah.

— 1. A son retour à Chandernagor, le P. Baribel, on le sait, a obtenu du G. R. Père de passer par Rome. Voici quelques détails sur son séjour dans la Ville sainte

« Parti le 30 août de Marseille à bord de l'Oranoudy, avec les P. Vitiier et Allain, nous touchions à Naples le 1^{er} sept. Jeme séparai de mes deux confrères peu d'instants après, et le chemin de fer me déposait à Rome dans la soirée du même jour. (Lett. 3 sept. 74)

« Le Dimanche 6 sept., à 8^h 1/2 du soir, j'eus le bonheur d'avoir une audience du St-Père. M^{gr} Simoni a bien voulu me présenter lui-même; il m'a conduit dans sa voiture au Vatican, et m'a ramené ensuite avec une grande bonté au séminaire français, après 9h. du soir. J'ai été reçu par le St-Père seul et dans sa chambre particulière. M^{gr} Simoni se tenait un peu en arrière. Voici à peu près le résumé de notre entretien.

« Après m'avoir fait approcher auprès de sa personne et m'avoir donné son anneau à baiser, le St-Père me dit: « Eh bien! vous venez de Pondichéry? » — « Non pas précédemment, G. S. Père, mais de Chandernagor, qui est quelques centaines de lieues plus loin » — « Oui, mais vous appartenez à la Préfecture de Pondichéry? » — « Oui, G. S. Père » — Puis me prenant le bord de mon manteau et de ma soutane, par devant la poitrine, et l'examinant, il me dit: « Mais vous êtes religieux? » — et M^{gr} Simoni répondit immédiatement: « Il est de la Cong^g du St-Esprit. » — « Ah oui, reprit le St-Père; du St-Esprit de la Cong^g du P. Troy de St^e Chiara: alors vous logez à St^e Chiara? » — « Oui, G. S. Père » — « Et bien, comment ça va-t-il dans votre mission? Avez-vous beaucoup de chrétiens? » — « Nous avons, G. S. Père, environ 400 catholiques et une centaine de protestants, et environ 23 000 païens et musulmans. Parmi nos catholiques il y en a de bien bons, et qui nous aiment beaucoup; il y en a aussi de moins fervents; et c'est pour tous et chacun d'eux que je viens, G. S. Père, solliciter votre bénédiction apostolique. » — « Et que! Les biens tous, les bons pour qu'ils persévèrent

« les moins fervents, pour qu'ils deviennent meilleurs, et les païens aussi pour qu'ils se
 « convertissent et arrivent à la connaissance de N. S. J. Ch. » — « Et vous êtes fran-
 « çais? — De quel pays? » — « Du diocèse de St-Claude, C. S. Père » — « Ah! du diocèse
 « de St-Claude; alors vous avez St-Pierre pour patron » — « En effet, C. S. Père,
 « St-Pierre est le patron de notre diocèse » — « Et vous n'avez autrefois pour évêque
 « Mgr. Mabile qui est maintenant à Versailles; » — « Oui, C. S. Père, et
 « c'est lui-même qui m'a ordonné prêtre » — « Est-ce la première fois que vous venez
 « à Rome? » — « Oui, C. S. Père, c'est la première fois que j'ai ce bonheur » — « Oh!
 « alors il faut que je vous laisse un petit souvenir de Rome » — Puis Sa sainteté cher-
 « cha dans un tiroir une jolie médaille en argent, partant d'un côté son effigie et de l'au-
 « tre celle de la St^e Vierge avec l'inscription: *Causa nostra letitia*, et Elle me la remit
 « en disant: « Venez, voilà une médaille de la St^e Vierge, qu'elle vous accompagne dans
 « votre voyage, qu'elle vous bénisse et vous obtienne la grâce d'être toujours bon
 « et fervent missionnaire » — En même temps il me présenta de nouveau son anneau à
 « baiser, me bénit et me dit: « Adieu » — Vous dire, mon C. R. Père, quelle douce
 émotion j'éprouvai pendant les quatre à cinq minutes que je passai aux pieds
 du Pontife vénéré, cela m'est impossible. Toutes les beautés, les splendeurs de
 Rome ne sont presque rien en comparaison de cet auguste vieillard, si bon, si simple,
 si paternel, qui est le premier représentant de Dieu sur la terre. Aussi, mon
 voyage dans la St^e Cité laissera-t-il dans mon cœur des souvenirs à jamais durables. »
 (Lett. 11 sept. 74)

— 2. Reparti le 13 sept. au soir de Rome pour Naples, le P. Bar-
 thet y rencontrait le F. Honorius, à bord du paquebot qui devait les con-
 duire l'un et l'autre à Calcutta. La traversée fut belle et le 13 oct.,
 après 30 jours de mer, le P. Barthet et son compagnon descendaient à la St^e.
 Grand fut pour tous la joie de le revoir. De la ville, on s'était rendu
 avec empressement au devant de lui. (Lett. 16 oct. 74.)

— 3. Le 6 janvier, jour de l'Epiphanie, le P. Mooney arrivait lui
 aussi à Chandernagor. Comme le P. Barthet, il avait été autorisé à
 passer par Rome, où il eut le bonheur de voir le St-Père trois fois,
 et d'avoir une audience privée. Après 29 jours de traversée, le paque-
 bot, le Cigre, le déposait à Calcutta, où l'attendait le P. Barthet. (Lett.
 P. Mooney, 27 nov. 74 et 8 janv. 75.)

Peu de jours après, le 14 janvier, M. Newport, qui avait reçu son obédience
 pour Maurice, s'a pu prendre passage sur un voilier français la Patrie,
 à destination de cette île. (Lett. 22 janv. 75.)

— 4. Nous avons annoncé déjà divers ouvrages en Bengali composés
 par nos Pères de Chandernagor (1^{er} p. 285). Avant le départ pour France

ou P. Barthel, ils viennent de déterminer un petit abrégé de l'histoire sainte en cette même langue, à l'usage de l'école des natifs. C'est le premier ouvrage de ce genre, imprimé en bengali. Les Pères Jésuites de Calcutta en ont aussitôt demandé des exemplaires; mais on n'en avait tiré qu'un nombre restreint; il n'était pas possible d'en céder.

Cet ouvrage offrira un excellent moyen de faire connaître notre s^{te} religion aux jeunes indous qui fréquentent l'école, et de préparer ainsi peu à peu les esprits au christianisme. On ne pourrait le leur enseigner directement sans susciter des réclamations de la part des parents, qui bientôt retireraient leurs enfants. En mettant cet ouvrage entre les mains des élèves comme auteur classique, on arrivera au même but, le seul qui soit l'objet de nos efforts, et d'une manière plus facile et plus sûre. A la simple lecture de ce livre, ils pourront voir par eux-mêmes combien sont fausses et ridicules toutes leurs fables mythologiques.

— 4. La nouvelle église, projetée par nos Pères, n'a pu encore être commencée. Le plan approuvé par le conseil de Fabrique a été envoyé à Pondichéry. J'ai vu ce plan, écrit le P. Barthel, chez l'ordonnateur, M. Desbriens, lors de mon passage à Pondichéry; il est très-joli. Le Gouverneur, M. Faron, m'a promis de l'approuver prochainement. Il m'a d'ailleurs assuré de son concours dévoué pour notre mission et nos œuvres; mais la colonie se trouve, m'a-t-il dit, dans de grands embarras financiers. Il est fort à craindre que la construction de cette église ne soit ajournée plusieurs années encore; mais qu'y faire? (Lett. 16 oct. 74)

Le Gouvernement, ajoute M. l'abbé Brunie, Préfet apostolique de Pondichéry, se déclare impuissant à fournir les 35000^l qui sont à sa charge dans cette construction. Nous sommes cependant en instance pour qu'on nous permette de commencer les fondements. (Lett. 26 Déc. 74)

On se rappelle, combien, à son arrivée dans l'Inde, M. Faron s'était montré peu favorable au tirage des loteries, devenues cependant pour le P. Barthel un moyen si efficace de soutenir et de développer les œuvres de sa mission (t. VIII. p. 733). Cette année il a été plus accommodant et a autorisé les Sœurs de St-Joseph à en faire une de 3000 billets à 10 sous chacun et de 300 lots. (Lett. S^{te} Méricie 18 août 74)

— 5. Peu après le retour du P. Barthet, les Pères et Frères de la Cité ont pu vaquer aux exercices de la retraite annuelle; dont il a donné les Conférences d'après les Instructions aux Missionnaires de notre V^{re} Tère.

(Lett. 30 oct. 74.)

La semaine qui avait précédé son arrivée, M^{gr}. Steins, Vicaire apst. de Calcutta, était allé faire sa retraite chez nos Pères, comme du reste plusieurs fois déjà auparavant. Le P. Barthet s'est plus tard rendu auprès du Prélat pour lui offrir ses hommages. Sa Grandeur, profitant de cette circonstance lui a demandé d'envoyer encore un prêtre dire la messe à Chindwah, comme avant son départ pour France; ce que notre confrère a été heureux de lui promettre. (Lett. 30 oct. 1874)



Nouvelles récentes des Cités

Décès. — Une nouvelle des plus douloureuses nous arrive de Rome, aujourd'hui 7 mars. Le P. Freyd, supérieur du séminaire français, après cinq jours de maladie, a succombé à une fluxion de poitrine hier samedi, à 10^h de la nuit. C'est pour la Cong^e une perte bien cruelle... Cependant que la volonté de Dieu soit faite et toujours bénie!

Mardi dernier, 2 Mars, M^{gr}. Freppel, revenant de Rome, nous donnait de tous nos Pères du séminaire français de bonnes nouvelles. C'est donc un coup aussi imprévu qu'affligeant. A Rome, dit le P. Brichet, ce sont partout d'unanimes regrets.

Le P. Freyd, Profès de vœux perpétuels, était dans sa 57^e année, il comptait 21 ans de vie de Cité, dont 20 et 6 mois de Profession. Que Dieu ait son âme en sa sainte paix!

— Un autre décès que la plupart des Cités connaissent déjà, c'est celui du F. Benoît (Bruno), Profès des vœux perpétuels. Il est mort à N. D. de Langonnet, le 14 février, de la phthisie qui le consumait depuis longtemps, résigné et plein de confiance.

Il n'avait que 36 ans révolus, et il en comptait 15 de Cité, dont 12

et 11 mois comme Profès. Trions aussi pour le repos de son âme.

Départs — Le 20 février, Mgr Java parti le 15 de la Maison-Mère, pour aller à Langonnet, faire une ordination, s'est embarqué à St-Nazaire, avec M. Collière, son vicaire général, et M. Mèresse, son secrétaire.

— Le P. Renard, de la C^{té} de St-Pierre, revenu en France au mois de décembre, devait aussi prendre passage avec sa Grandeur pour la Martinique. Mais un rhumatisme assez violent survenu peu de jours auparavant, l'a obligé à remettre son départ. Il vient de prendre le paquebot du 7 mars.

Avec lui s'est embarqué le F. Gatien qui de la C^{té} de Braga a reçu son changement pour la Martinique.

— M. l'abbé Carméné, vicaire général de St-Denis, se dispose à partir pour Bourbon par la maille du 14 mars prochain.



Bulletin Général

Actes administratifs.

Admissions à la Profession.

Par décision du Conseil, en date des 27 janvier et 8 mars, ont été admis à la Profession :

M. Alphonse Meyer, du dioc. de Strasbourg, - (jour du mois pour la messe à l'intention du Sup: genl, le 1^{er}.)

Six novices-Frères du St-Cœur de Marie :

Les F. F. Wendelin Cochard, du dioc. de St-Brieuc,

Morand Schmitt, du dioc. de Strasbourg,

Ausonne Authié, du dioc. de Tréjus,

Ubaldo Wagner, du dioc. de Paris,

Hugolin Jolivet, du dioc. d'Agen,

Bonaventure Weiss, du dioc. de Strasbourg,

Trois nov.-Fr. de N. O. de Langonnet : (Déc. des 27 janv. et 8 mars)

Les F. F. Méland Meurie, du dioc. de St-Brieuc,

Mériadec Le Borgne, du dioc. de Quimper,

Marie-Alexis Thomas, du dioc. de Vannes,

Et enfin un autre nov. Fr. aux Etats-Unis.

Le F. Aloysius Kohl, du dioc. de Cologne.

Admissions aux vœux.

Ont été admis par décision des mêmes jours (27 janv. 8 mars)

aux vœux de cinq ans :

Le P. Sène, de la Mission de Sénégal ;

Les F. F. Eugène Le Goff, de la maison de St-Michel,

Marie-Jérôme Pichon, de la C^{te} de N. D. de Langonnet,
 Félix Recht, de la C^{te} de Chandernagor,
 Conrad Pritzer, de la C^{te} de Tigua;

Aux vœux perpétuels:

Les F.F. Marie-Antoine Wilms, de la maison de St-Michel,
 Romain Daniel, de la même maison,
 Marie-Eugène Sullivan, de la C^{te} de Sierra-Léone,
 Joachim Kirner, de la C^{te} de Chandernagor.

Admissions à l'Oblation de novices et de clercs.

Ont été admis à l'Oblation:

au noviciat des clercs:

M. M. Perraud Clément, Pat. de rel. St-Alphonse,
 Davezac Paul, Pat. de rel. Marie et St-Hippolyte
 au grand-seclasticat: (Déc. du 26 fév.) 1875 - Mars 19th 78
 M. M. Aubry Paul-Henri, Pat. de rel. St-François-Xavier,
 Leroy Alex. Victor-Louis-Aimé, Pat. de rel. St-Michel (St-Jos^{ph}-Concept.)
 Le Louarn Louis, Pat. de rel. St-François-Stanislas,
 Kienler Aloys, Pat. de rel. Jean-Marie-Joseph,
 Gaoe Auguste-Coussaint, Pat. de rel. St-Vincent-de-Paul,
 Chopin Pierre-Louis-Marie, Pat. de rel. B. Pierre-Claver,
 Montel Jacques, Pat. de rel. St-François d'Assise,
 Le Moine Gabriel Marie, Pat. de rel. St-Charles Borromée,
 Ritzenthaler Joseph, Pat. de rel. St-François-Xavier,
 Belzung Théobault, Pat. de rel. St-Joseph,
 Hédan Ambroise, Pat. de rel. St-Jean l'Evangeliste,
 Le Gaoe Jean-Louis, Pat. de rel. Marie-Joseph,
 Chauffou Felix, Pat. de rel. St-Augustin et St-François-Xavier
 au seclasticat de St-Sauveur, à Cellule, (Déc. du 25 janv. 1878)
 M. Meyer Chérophile, Pat. de rel. St-Paul, ap.;
 au seclasticat de N. D. de Rockwell (Déc. du 17 mars):
 M. M. Kiernan Thomas, Pat. de rel. St-Stanislas,
 Müller Jean, Pat. de rel. St-Joseph;
 à la C^{te} de St-Martial à Port-au-Prince (Haïti) - (Déc. du 30 déc. 1874):
 M. Dambreville Henri, Pat. de rel. St-François-Xavier.

Ont été admis en qualité de Novices - Frères -

Au Noviciat du St-Cœur de Marie: (Déc. du 28 fév.)

F. F. Nuvet-Joseph, en rel. F. Egidius,
 Mozouako Ferdinand, (de la Mission du Zanguebar) en rel. F. Philippe,
 Kribs Pierre-François, en rel. F. Sigismond,
 Rewel Jean, en rel. F. Lothaire,
 Weidner Charles, en rel. F. Théodore,
 Womuth Jean, en rel. F. Raoul,
 Helmer Auguste, en rel. F. Euthymus;

Au Noviciat de N. D. de Luyonnet, (Déc. du 26 fév.)

F. F. Le Saing Joseph, en rel. F. Amédée,
 Campana, Xavier, en rel. F. Frédéric,
 Moenildray Aimé-Auguste, en rel. F. Prudent,
 Le Roux Pierre-Jean, en rel. F. Aubin,
 Syllère Alexis, en rel. F. Victor,
 Queffelec Hervé, en rel. F. Coentim;

Au Noviciat de Cellule (Déc. du 25 janv. 1875.)

F. Haas Valentin, en rel. F. Paphnuc.

Placements et mutations.

Le P. Eschbach a été nommé, en remplacement du P. Freyd, Supérieur du Séminaire français, Procureur de la Congr. à Rome, et avoué de la Cause du V. Tère. (Déc. du 19 mars 1875)

Le P. Ormel, professeur de théologie au Séminaire du St-Esprit, a été chargé de remplacer à Beauvais, en qualité de Supérieur la C. et Directeur de l'Archiconfrérie de St-Joseph. (Déc. du 19 mars)

Le P. Monckon, auquel sa santé fatiguée ne permettait pas de continuer sa classe à l'établissement de Cellule, a reçu son obédience pour St-Elan. Il doit remplacer en cette C. le Tère Roger, destiné à la Mission du Zanguebar. (1^{er} avril)

Le P. Meyer, nouveau Profès, a sa destination pour Haïti. (1^{er} avr.)
 Parma les Frères, le F. Gatien a été envoyé de la C. de Iga (Portugal), à la Martinique. (1^{er} avril)

Le F. Modvald, employé jusqu'ici à la C. du St-Cœur de Marie, a reçu son obédience pour la maison de Rome. (25 mars)

Martinique.

Ctè de St-Pierre.

Sept. 74 - Avril 75

1. Retour et santé du P. Grasser. Départs et arrivées — 2. Mort de M^r Maisonneuve, Secl. — 3. 1^{re} Comm. du Coll. — 4. Distrib. des Prix. Vireons. Pla du Collège — 5. Succès au Baccalauréat. — 6. Plus de Lycée. Subvention de 25,00 et Boudoco. — 7. Retraites. Vœux. Ministère. — 8. M^r Onisanc. 9. Le Bien Public

— 1. Le dernier Bulletin annonçait le retour en France, pour cause de maladie, du P. Grasser, supérieur des Ctès de la Martinique. Après son arrivée à la Maison-Mère (24 sept. 1874), ce cher Père éprouvé d'abord un mieux sensible. Malheureusement cette amélioration ne s'est pas maintenue :

Avec l'autorisation du G. R. Père, et d'après l'avis du médecin, il se propose de partir pour l'Alsace (6 avril). On espère que l'air du pays ne et plus tard les eaux de Niederbronn, qu'il doit aller prendre à belle saison, lui rendront de nouvelles forces.

Le 20 déc. les P. P. Maîtrejean, Contoz et Picarda s'embarquent à St-Nazaire pour la Martinique. Le P. Contoz est entièrement remis. Quant au P. Maîtrejean, d'après les dernières nouvelles qu'on a reçues de lui, ses doigts sont maintenant en bon état. (lett. du 13 mars)

Le P. Renaud, arrivé le 17 déc., après 15 ans de séjour aux Antilles, s'est vu obligé, malgré la bonne santé qu'il a jusqu'ici, de payer son tribut à l'hiver d'Europe. Il a été pendant plus de 15 jours retenu au lit ou dans sa chambre par un rhumatisme accompagné d'enflure aux jambes. Cependant il a pu, le 8 mars, s'embarquer pour la Martinique, où les besoins du personnel réclamaient son prompt retour. Il avait avec lui le F. Gatien, précédemment à Braga.

A ce mouvement de personnel, ajoutons le retour en France de M. Domrardier Seclastique et de M. Bergerat rentré un novice le 22 janvier; puis le départ, en date du 3 avril, d'un post

astique *Mo. Dufort* destiné au Séminaire - Collège.

— 2. Dans un précédent Bulletin (p. 338), nous avons annoncé la mort d'un autre scolastique de la Martinique, *Mo. Maisonneuve*. Voici, d'après le *P. Brunetti*, quelques détails sur ses derniers moments.

« Après avoir accompagné le *P. Grasser* à son embarquement, je suis allé voir *Mo. Maisonneuve* chez ses parents au Samentin, où il se trouvait depuis quelque temps déjà. Ce cher enfant ne pouvait plus se relever, et s'affaiblissait de jour en jour. Ma visite lui fut bien agréable, et ce fut avec une vraie joie qu'il émit ses trois vœux de religion le 3 sept. fête de la Nativité de la *S^{te} Vierge*. Ses dispositions étaient excellentes; j'attendais la mort avec la plus douce tranquillité. (Lett. du *P. Brunetti*, 16 sept. 74.)

« C'est le 30 sept. à 1 h. du matin qu'il a rendu son âme à Dieu. Il avait communie la veille, et le *P. Duss* l'avait vu le jeudi précédent. Il a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment, et il est mort aussi saintement et aussi doucement qu'il avait vécu. J'ai été averti par un télégramme dans la matinée du 30. A 2 h. j'allai à Fort-de-France demander une voiture et au Gouverneur la chaloupe à vapeur du port, afin de transporter à *St-Pierre* le corps de notre scolastique. Le jeudi matin, je pars avec le *P. Robo* pour le Samentin; nous accompagnons le cercueil de la maison mortuaire au Bourg, où on vient le chercher en procession pour le conduire à l'église. Il y eut la chant d'un nocturne, messe solennelle, libéra comme pour un enterrement de 1^{ère} classe. Après la cérémonie, une embarcation de la chaloupe à vapeur qui était restée mouillée à l'entrée du canal, vient prendre le corps et à 2 h. 1/2 nous étions à *St-Pierre*. Il était 7 h. 1/2 lorsque la cérémonie était terminée au *Morne-Rouge*. C'est vous le savez, la 14^{ème} tombe qui souvre pour y recevoir un membre de la Congt. — Tout s'est bien passé. Nous étions cinq au Samentin, et dix au *Morne-Rouge*. Le curé du Samentin, *Mo. l'abbé Vivier*, a fait les choses grandement; je l'en ai remercié. La cérémonie du *Morne-Rouge* a été belle aussi. Ses deux frères cher défunt qui se trouvaient présents ont été bien touchés de tout ce que nous avons fait. (Lett. du 8 oct. 74.)

— 3. Parmi les solennités du collège, la première à mentionner au Bulletin est celle de la 1^{ère} Communion des enfants, faite le dimanche 20 sept., après une retraite préparatoire prêchée par le *P. Blanpin*.

« Cette belle cérémonie, écrit le *P. Robo*, s'est passée d'une manière très-éminente. Tous les élèves se sont approchés de la *St^e Table* avec un respect qui a frappé les assistants. Le curé du Fort, *Mo. Lhoué* a chanté grand' messe. *Mo. l'abbé Gouze*, vicaire genl, a fait avant la Communion l'allusion bien sentie. En terminant, il a rappelé, non seulement le

souvenir de M^{gr} Tava, mais encore celui du P. Grassier - et aussi, a-t-il dit, pour votre bien-aimé supérieur, qui s'est séparé de vous dernièrement le cœur plein de douleur; priez Dieu qu'il rende promptement la santé si utile à cette maison et si précieuse pour la Cong^e comme pour le diocèse. » - Au dîner, le P. Brunet lui porta un toast. M^r le Vicaire g^l répondit qu'il était heureux d'avoir constaté par lui-même, dans deux circonstances récentes et solennelles, le résultat de nos travaux. Le jour de notre fête, le 26 août, il a pu, dit-il, juger de l'instruction et de la culture intellectuelle que nous donnons à nos enfants, par le succès brillant de notre soirée; et au jour d'hui il peut juger de leur éducation religieuse par leur communion générale. (lett. du 21 sept. 1874)

Le Bulletin religieux du diocèse reproduisait quelques jours après ces paroles dans un compte-rendu de la fête, où l'on faisait le plus grand éloge de l'attitude recueillie des élèves durant la cérémonie. (9^{no} du 26 sept. 1874)

4. La distribution des prix de l'établissement, faite le 19 novembre a été très-brillante comme de coutume. A défaut de M^{gr} Tava et du Gouverneur, l'Amiral Cloué, elle était présidée par M^r Michaux, chargé par intérim du Gouvernement de la Colonie, par M. l'abbé Gorse, vic. g^l. Le discours a été prononcé par P. Brunetti. Après avoir payé un tribut d'hommages et de regrets au souvenir des absents, M^{gr} Tava et le P. Grassier, remercièrent M^r le Gouverneur et M^r le Vicaire g^l de leur dévouement à l'œuvre du Collège et de l'éducation chrétienne dans le pays, il développa le sujet qu'il avait choisi, le Travail, en montrant successivement ses difficultés, puis ses résultats. (Journal des Antilles 1874)

Un des élèves de Rhétorique adressa ensuite un compliment au Chef de la colonie. M^r Michaux répondit dans les termes plus bienveillants

« Oui, mes enfants, dit-il, l'administration de la Martinique n'a jamais restée indifférente à la jeunesse, à ses travaux, à ses progrès. Ses moyens d'assurer votre instruction, les soins que réclame la diffusion de toutes les branches de l'enseignement, la pensée d'aider vos parents à élargir pour vous le champ de l'avenir, ont toujours été l'objet de nos plus vives préoccupations. Avec le Séminaire-Collège, si bien organisé, si habilement

dirigé, nous n'avons pas de crainte sur la réalisation de notre but. Vous répondrez à notre attente, vous, serez la gloire du pays et la joie de vos familles...

« M. le Supérieur, ajouta M. le Gouverneur, permettez-moi de vous remercier des paroles bienveillantes qui vous avez bien voulu m'adresser. Je les accepte comme l'expression de la sympathie que j'ai toujours trouvée dans les membres de votre Cong^g, partout où j'ai eu le bonheur de les rencontrer. Je n'ai pas ici à faire l'éloge de votre dévouement, de votre abnégation et de votre amour pour le bien. Les services que vous rendez à la Martinique passent plus haut que ne pourraient le faire mes simples paroles. À vous et à vos Frères toute notre gratitude, à vous la reconnaissance publique, et je suis certain de répondre aux sentiments de tous les parents qui m'écoutent, en proclamant publiquement que vous avez bien mérité de la colonie. Qu'ils trouvent vos bienfaits un nouvel aliment dans les encouragements que mérite votre œuvre et qu'il ne dépendra pas de l'administration de vous faire obtenir... »

M. l'abbé Gorse prit ensuite la parole. Son allocution peut se résumer en ces trois pensées : reconnaissance à la religion et spécialement aux évêques de la Martinique, pour la fondation du séminaire collège, œuvre des plus importantes sous tous les rapports pour le bien du pays; reconnaissance aux instituts religieux, qui assurent par leur direction constante et zélée la perpétuité même de l'enseignement; et pour la Martinique en particulier, reconnaissance à la Cong^g du St-Esprit et du St-Cœur de Marie, qui a si bien répondu à sa confiance.

« En effet, ajouta à ce sujet M. le Vicaire gén^l, les succès, de l'enseignement congréganiste à la Martinique vous sont connus, Messieurs. Cet enseignement ne cessera de répondre à vos espérances et à vos besoins.

« Pourquoi donc ne pas le dire, en terminant, la modestie des professeurs protestera seule contre mes paroles qui ne seront que l'écho de l'opinion publique.

« Aucun autre corps professoral ne surpassera le nôtre en fait de valeur enseignante;

« Aucun n'atteindra sa hauteur en fait de paternel dévouement aux enfants et aux familles créoles;

« Aucun ne réalisera comme lui, à la Martinique, ce problème de l'éducation : la science unie à la religion. » (Archives, du 21 nov. 1874.)

Parmi les jeunes lauréats de ce jour, l'élève Georges Thibonneau, proclamé par le suffrage unanime de ses condisciples comme le plus méritant au point de vue du Travail, de la conduite et des succès remportés dans sa classe, reçut un fort beau prix d'honneur décerné par le Chef de la colonie. Le P. Grassier avait voulu lui-même en ajouter un autre au nom de l'Établissement, comme témoignage de satisfaction exceptionnelle.

En retour, cet élève a offert au P. Grasser un plan du séminaire collège parfaitement réussi. C'est un travail auquel il a consacré, pendant une année, toutes les classes de dessin, après avoir pris, aussi exactement que possible, les mesures de la propriété et des divers bâtiments. Le professeur, un laïque de St. Pierre, M. de Mussias, disait qu'il ne demanderait pas moins de 500^s pour exécuter ce même travail.

— 5 Bien que le baccalauréat puisse maintenant se conférer aux colonies, le diplôme reçu dans le pays même, est généralement en défaveur auprès des jeunes créoles. Aussi en dehors de la nécessité de se rendre en France, faire leur droit ou leur médecine, ils préfèrent souvent s'expatrier momentanément pour venir y prendre aussi leurs grades. Paris, Toulouse, Bordeaux, Rennes, telles sont les villes qui en réunissent en plus grand nombre. Voici la lettre qu'écrivait un de ces élèves au P. Renaud, le jeune Gaston Mallat, après avoir subi à la fin de sa Rhétorique les épreuves du baccalauréat ès-lettres:

« Lorsque l'examen a été terminé, le Voyer de la faculté m'a exprimé par un signe le désir de me parler. Je me suis approché et nous avons alors échangé la conversation suivante :

« — Monsieur, nous avons été on ne peut plus satisfaits de votre examen ; vous avez vu le voir, car nous vous avons donné une mention que nous accordons bien rarement. Où avez-vous fait vos études, Monsieur ?

« — Chez les Pères du St Esprit, au séminaire-collège de la Martinique, ai-je répondu avec joie.

« — Eh bien, Monsieur, je vois qu'à la Martinique on fait de bonnes et solides études et que vous avez su en profiter, je vous en félicite. » (Note du P. Renaud, 16th 75)

« — Encore un triomphe à proclamer pour notre séminaire-collège, ajoute le Journal des Antilles, à propos du succès d'un autre élève, encore une délicate satisfaction à donner aux dignes et excellents professeurs, dont le dévouement et les talents, depuis la fondation de l'établissement, ne cessent de doter la colonie de jeunes gens sérieux et instruits, qui sont l'orgueil et la consolation de leurs familles.

« Le jeune Joseph Mucaire, parti pour la France, après avoir terminé ses études à la Martinique, a été reçu bachelier, le 6 novembre, à Toulouse. De brillants examens et d'irréprochables compositions écrites lui ont mérité des félicitations et des éloges, qui lui ont été publiquement adressés par le président de la Commission. Une dissertation philosophique, aussi heureusement pensée qu'écrite, a obtenu une mention honorable du professeur spécialement chargé de cette partie du programme.

« En présence des nombreux résultats que nous publions journellement, parles-

Un lycée lorsqu'on a sous la main une institution comme le *Coursier* Collège, qui, ainsi que le disait dernièrement l'éminent Administrateur du diocèse, repose sur des bases de granit, n'est-ce pas imiter le chien du bon Lafontaine, lâchant la proie pour l'ombre. » (Amilles. 11^e du 5 déc. 74.)

— 6. L'auteur, on le voit, n'est nullement partisan de ce projet de lycée, longtemps et caressé de nos démocrates martiniquais. Cette idée, du reste, est aujourd'hui condamnée par tous comme irréalisable. Le conseil général lui-même, par un retour aussi soudain qu'il est heureux, s'est décidé à secourir les établissements diocésains de St-Pierre et de Fort-de-France.

On se souvient de la suppression, en 1872, de 8 bourses sur 20, accordées depuis assez longtemps à ces deux collèges ensemble (t. IX. p. 300), du refus de subsides fait à M. G^r Fava en 1873, enfin de l'insuccès d'une demande analogue adressée par le L. Grassier, en janvier 1874, à la municipalité de St-Pierre (p. 222.). Grâce à la bienveillance du Gouverneur par intérim, M. Moichaux, et aux dispositions plus pacifiques des membres du conseil général lesquels n'espéraient plus mener à bonne fin leur projet de lycée, l'affaire des bourses et des subsides a pu être reprise dans des conditions relativement favorables. Le succès, cette fois, a été complet, grâce surtout à la sympathie générale dont jouissent nos Pères.

Dans la session de décembre dernier, le conseil général a rendu les 20 bourses et voté de plus une allocation de 25,000^f pour les collèges diocésains de la colonie.

Le Directeur de l'Intérieur, M. le C^{te} de St-Ithal, avait lui-même chaudement soutenu, dans son rapport cette demande de subvention, en l'appuyant d'une nouvelle recommandation du Ministère de la marine datée du 19 sept. dernier. Comme raisons à l'appui, il a fait valoir les succès de l'établissement, le bien qui en résulte pour le pays, les sacrifices considérables que s'impose pour cette œuvre l'administration diocésaine, et le devoir de la colonie de lui venir en aide, au lieu d'immobiliser une somme de 250,000^f pour un projet de lycée, absolument irréalisable dans les conditions financières où se trouve la colonie.

Les conclusions du Directeur ont été chaudement soutenues par le vice-président du conseil, M. Combarao; et malgré quelques

objections faites par certains membres, elles ont été adoptées et votées par le Conseil général. Toutefois sur la proposition de la Commission, on a ajouté comme condition, l'obligation pour le séminaire-collège, d'astreindre les élèves aux exercices militaires et d'être soumis à l'inspection du Comité de surveillance de l'instruction publique. Mais, comme le fait remarquer le P. Brunetti, il ne s'agit ici que d'une inspection purement matérielle, sans aucun contrôle sur l'enseignement. Et d'ailleurs, si ces Messieurs désirent assister aux examens des élèves, rien de mieux; on les y avait déjà invités. » (Sé. P. Brunetti, 29 nov. 74 - 1^{er} janv. 75. - Bien public, n^o du 6 mars 75, reproduisant le Rapport du Dir. de l'Int. et la Discussion)

— 7. Entrés en vacances le 19 nov., les élèves sont revenus le 14 janv. Leur nombre a bientôt atteint de 240 à 250. C'est moins qu'au commencement de l'année dernière, mais on est très-strict pour les pensions. (Sé. 8 fév. 74 - 13 mars)

Le temps des vacances a été très-utilement occupé par nos Pères. La retraite annuelle, prêchée par le P. Brunetti, a été placée du 1^{er} au 8 janvier. Un mois après, le 2^{es}, anniversaire de la mort de notre V^{er} Père, le P. Glæckler a émis ses vœux perpétuels, et les P. P. Duss et Kéruel ont renouvelé leurs vœux pour cinq ans. (Sé. 14 janv. et 7 fév. 75)

Outre cette retraite, le P. Brunetti en a prêché 5 autres, dont 4 à des Communautés religieuses : Sœurs de St-Joseph, Sœurs de St-Paul, (à Fort-de-France et à St-Pierre) et Sœurs de la Délivrande; et la 5^{ème}, sur l'invitation de M. l'abbé Gosse, aux Dames de la conférence de St-Vincent de Paul de la paroisse du Mouillage. (Bien Public, 6 fév. 75.)

Entre autres soins du ministère auxquels nos confères ont pu consacrer quelques-uns de leurs loisirs de vacances, le Bulletin relig^s signale le concours prêté à M. du Châtel, curé de la Trinité, par les P. P. Schaal et Montel pour la solennité de Noël. Le P. Schaal a chanté la messe et prêché. La cérémonie a d'ailleurs été bien relevée par divers morceaux de chant accompagnés par le jeune Louis Bataille, élève du collège de St-Pierre, un vrai talent comme

¹¹ M. Fava avait sollicité aussi 7000 \$ pour la Mission. Cette demande a été repoussée par tous les conseillers précédents moins un, malgré l'appui de l'administration. Mais le Gouvernement l'a fait ensuite inscrire d'office comme dépense obligatoire pour frais du culte. (Bien public, n^o du 26 fév. 1873)

virtuose, et qui a remplacé le P. Contoz pendant son absence pour toucher l'harmonium à la chapelle les dimanches et Fêtes. (Bull. relig.^e du 16 jan. 75.

— 8. Nous devons ici une mention spéciale à une fête exceptionnelle qui a eu lieu le 15 oct. dernier, au couvent des Sœurs de St-Joseph dont nos Tères sont aumôniers, et à laquelle, on peut le dire, la colonie tout entière s'est associée de cœur. Il s'agissait de célébrer les Noces d'or, ou le cinquantième anniversaire de la profession religieuse de la Riv. Mère Onésime, supérieure principale de ces religieuses. L'empressement avec lequel cette pensée a été accueillie, non seulement des élèves actuelles du couvent, mais de toutes les dames de la Martinique sorties successivement depuis 40 ans de cet établissement, témoignait déjà des sentiments de gratitude et de vénération voués à la Mère Onésime et à toute la Cong.^e de St-Joseph. La fête elle-même a été, paraît-il, aussi splendide que possible: une cérémonie religieuse le matin, et le soir la représentation d'Edgar, se sont prolongés la journée et ont attiré un public d'élite. Le Gouverneur, M. l'abbé Gosse, administrateur du diocèse, nos Tères et un nombreux clergé ont honoré la fête de leur présence. M. Gosse prononça à la grand'messe une très-belle allocution, où il sut louer avec autant de délicatesse que d'élevation de pensées, le dévouement de la digne supérieure, qui était l'objet principal de la fête, en faisant l'éloge des Congrégations religieuses et spécialement de celle de St-Joseph de Cluny. Cet éloge était assurément bien mérité. C'est en 1825 que les Sœurs de St-Joseph s'établirent à la Martinique; et la Riv. Mère Onésime y vint des premières, dans l'année qui suivit sa profession; elle dirige la C.^e depuis 36 ans. Dieu seul connaît le bien immense opéré depuis lors par ces religieuses dans toute la Colonie. (Antilles, 21 oct. — Bull. relig.^e, 24 oct. 74

— 9. En plus d'une circonstance, nous avons précédemment parlé du journal le Dieu public. Fondé par des hommes du parti radical et antireligieux, cette feuille a, grâce à Dieu, subi une complète transformation, qui aujourd'hui justifie son titre. Ses fondateurs ne faisant pas leurs affaires, ont dû la mettre en vente, et M. l'abbé Gosse en a fait faire l'achat, au mois de janvier, comme complément du

Bulletin religieux, qu'il avait commencé depuis trois ans, pour défendre et soutenir la cause de la religion dans la colonie. Le 23 janvier, les nouveaux ateliers du Bien public ont été inaugurés par la bénédiction d'une statue de St-Jean l'Evangeliste, choisi comme patron de l'œuvre. M. l'abbé Gosse, qui présidait la cérémonie, a commenté cette inscription si bien choisie: opus fac evangelistae. Ce journal qui paraît une fois par semaine à un prix très-réduit (10^s par an), a déjà un grand nombre d'abonnés. (Univers 9 avril 1875)

C^{te} de N. D. de la Délivrande.

Sept. 74. - Avril 75.

1. Retraites par P. Blaupin. — 2. Ministère au Morne-Rouge — 3. Attaque à l'église. — 4. Contestation p^r le terrain de l'église.

— 5. Sub. local. 1.° Outre la retraite de 1^{re} Communion du collège, le P. Blaupin a prêché trois autres: à la Cathédrale de St-Pierre, à la paroisse de la Consolation, et à celle de Fort-de-France. et a donné aussi aux Frères de Plœmel les exercices de leur retraite annuelle. De plus, sur l'invitation de Mgr Blanger, il est allé donner les mêmes exercices aux C^{tes} religieuses de la Guadeloupe: Frères de Lamennais, sœurs de St-Joseph et de St-Paul. Parti pour cette île le 29 déc. il en est revenu le 8 février.

— 2.° Au Morne-Rouge, le ministère se continue avec fruit. Durant le mois d'octobre, spécialement consacré à honorer N. D. de la Délivrande, on a des exercices comme pour le mois de Marie. Chaque dimanche, ce sont de pieux concours de fidèles aux pieds de la statue privilégiée:

« Le 2 février grande et solennelle réception de 125 membres inscrits, de la société de Bon Secours. Le P. Brunetti présidait cette pieuse cérémonie, préparée par le Vicar de Mathurin.

« Les pèlerinages ont aussi leur tradition de toujours régulière et ils se renouvellent assez souvent. Signalons entre autres celui de la paroisse du Fort, effectué le 8 décembre, et marqué par une communion de 600 fidèles. »

— 3.° Malheureusement, cette belle fête a été troublée par un

regrettable incident - Au moment où l'on finissait de distribuer la ^{ste} Communion aux pèlerins, un individu qui jusque-là s'était tenu dans le sanctuaire dans une attitude très-respectueuse, s'approche du P. Blanpin qui se trouvait dans la stalle, et sans ombre de provocation, lui applique un violent soufflet qui le renverse sur son fauteuil. Des cris tumultueux s'élèvent aussitôt dans l'église. Deux suisses, qui se trouvaient là, se précipitent sur l'auteur du scandale et l'entraînent hors de l'église, tandis que le P. Blanpin, revenu de son étourdissement, entonne d'une voix sonore le Magnificat, pour couvrir le bruit qui continuait parmi les fidèles, saisis et consternés. L'auteur du méfait est un ancien officier d'infanterie de marine, actuellement en retraite, lequel a plusieurs fois donné des signes d'aliénation mentale, aussi l'on ne vit dans cet acte qu'un trait de folie. Cela n'empêcha pas qu'une teinte de tristesse ne pût se répandre sur les visages des pèlerins pour tout le reste de la journée. Pour combattre cette fâcheuse impression, M. l'abbé Gosse monta en chaire à l'issue de la grand'messe; et après avoir témoigné au P. Blanpin les regrets et la sympathie de tous, il prit de là occasion de parler très-fortement contre les pratiques superstitieuses du magnétisme, somnambulisme, spiritisme, etc, qui, le plus souvent aboutissent à des cas d'exaltation mentale et de folie, comme celui dont on avait été témoin et d'autres bien plus funestes encore.»

— 3. Il ne contestation survenue à propos des bornes du terrain appartenant à l'église, a eu une issue favorable pour la paroisse. Depuis quelque temps, de pieuses filles avaient bâti une grande maison sur un tout-petit coin de terre contigu au terrain de l'Église. Mais se trouvant à l'étroit, elles voulaient d'abord acheter pour s'agrandir; puis prêtant l'oreille à de mauvais conseils, elles revendiquèrent, comme leur appartenant, ce qu'elles convoitaient. Un nouvel arpentage fait sur le terrain de l'église donnait plus de terres que n'en marquait un arpentage précédent: elles, de leur côté, prétendaient n'avoir pas la quantité qui leur était due. Nos adversaires alors de crièrent victoire et se voulaient démolir une magnifique façade qu'on vient de construire sur le terrain de l'église. Mais ayant reconnu l'erreur manifeste du premier arpenteur, et assurés, que nous étions d'être

dans nos droits, nous avons fait poursuivre activement les travaux de clôture. En désespoir de cause ces personnes se sont alors adressées à un jeune avocat voltairien de St-Pierre, qui a remué ciel et terre contre nous. Arpentages et contrearpentages, rapports et procès-verbaux, rien n'a été négligé. Mais finalement, tout a été entièrement en notre faveur. — « Mon ami, disait M. le Vicaire Général administrateur au jeune avocat débouté de ses poursuites, on gagne rarement à lutter contre la St^e Vierge. »

Clé de Fort-de-France

Sept. 74 - Avril 75.

1. Personnel 2. Etat de l'œuvre — 3. Question de son avenir — 4. M. Michaux
Nouv. Gouver. M. de Kergrist

— 1. Au départ du P. Grasser pour France, 8 sept. 1874, le P. Robo avait été appelé à Fort-de-France, en remplacement du P. Brunetti. Mais à la nouvelle année scolaire, il a dû retourner à St-Pierre, reprendre au Séminaire-collège l'importante fonction de Préfet de discipline qu'il y remplissait depuis plusieurs années. La direction de l'Institution a été depuis provisoirement confiée au P. Maîtrejean, lors de son retour de France. Le P. Babet le remplace en attendant dans son ministère auprès des sœurs et des élèves du couvent de St-Joseph à St-Pierre.

Avec le P. Maîtrejean sont les P. Kéruel et Louis Picarda, et deux séminaristes créoles.

— 2. Vu la situation incertaine de l'œuvre, on se demandait s'il fallait donner quelque solennité à la distribution des prix. Une lettre de M. J. Java a tranché la question dans un sens négatif; on s'y est conformé, malgré les regrets de plusieurs des pères de famille de la ville. (Ecl. du P. Robo, 3 nov. 1874.)

La rentrée des classes n'a d'abord fourni qu'une quarantaine d'élèves; depuis cependant leur nombre s'est élevé à 62. Du reste l'établissement va bien par ailleurs. (Ecl. du P. Brunetti 22 mars 75.)

— 3. La diminution du nombre des élèves à la rentrée tenait

spécialement à l'incertitude qui plane toujours sur le sort de l'Institution. Sera-t-elle maintenue dans la situation et les conditions actuelles, ou sera-t-elle transformée en simple externat établi dans la ville même? La question reste toujours pendante. En l'absence de M. ^{gr} Fava, son Vicaire général, M. Gosse, a fait continuer l'œuvre comme par le passé. D'ailleurs la concession de secours votée par le Conseil général pour le soutien des deux établissements de St-Pierre et de Fort-de-France ne permettait guère de faire autrement. (Lett. P. Brunetti 7 janv. 75.)

— 3. Nous avons parlé des dispositions des plus bienveillantes du Gouverneur par intérim, M. Michaux, pour l'œuvre du collège de St-Pierre. Elles ne sont pas moins favorables à celle de l'Institution St-Maurice, et ses rapports avec nos Pères de Fort-de-France sont empreints du plus amical dévouement. Le dimanche, il va souvent assister aux offices dans la chapelle de l'établissement. On sait d'ailleurs que c'est un fervent et sincère catholique. (Lett. P. Robo 21 oct. 74.)

L'intérim de M. Michaux touche à sa fin. On espérait voir rentrer dans la colonie le contre-amiral Cloué, mais par Décret du 5 février, un successeur lui a été donné dans la personne d'un autre contre-amiral, M. Le Normant de Kerquist. C'est un breton dont on dit le plus grand bien. Espérons qu'il se montrera aussi ferme dans son administration que dévoué aux intérêts religieux de la colonie.

Supplément au bulletin de la C^{te} de St-Pierre.

A Arrivée de M. ^{gr} Fava 2. Fière bil^{le} du P Brunetti Guérisson.

— 1. Le courrier qui arrive aujourd'hui de la Martinique (14 avril), nous annonce l'heureuse arrivée de M. ^{gr} Fava à St-Pierre le jeudi 11 mars. Le clergé convoqué à St-Pierre de toutes les paroisses de la colonie, s'est rendu processionnellement au rivage pour recevoir Sa Grandeur. Les élèves du séminaire, conduits par nos Pères, contribuaient surtout à donner au cortège un aspect imposant et par leur nombre et par leurs joyeuses fanfares. Après avoir donné la bénédiction à la foule réunie à la cathédrale, Monseigneur est monté en chaire. A cause des bruits qui avaient couru dans la colonie

durant son absence, sa Grandeur a tenu à expliquer de nouveau le but et les motifs de son voyage. Dans son allocution, tout le monde a surtout remarqué ce passage : « Tout-étois-avez-vous pensé que je ne reviendrais plus à la Martinique ; je puis assurer n'avoir pas dit un mot ni fait un pas pour demeurer en France. J'ai affirmé, au pied de ce sanctuaire, que je ne me suis pas même arrêté à un tel désir. Je vous rapporte un cœur fidèle et une affection sans tâche. » (Bien public n^{os} des 13 et 19 mars 75.)

— 2. Dès le surlendemain de son arrivée, et avant toute visite en ville, Monseigneur est allé voir nos Pères ; et malgré ses fatigues il est retourné trois jours après au séminaire-collège. C'était surtout pour témoigner de son bienveillant intérêt envers le P. Brunetti alors malade. Ce cher Père, en effet, a eu, comme l'an dernier et à la même époque, à payer un nouveau tribut à la fièvre bilieuse : Il est resté ainsi près d'un mois et demie malade. Mais depuis déjà quinze jours, il est, grâce à Dieu, en pleine convalescence. (Lett. P. Brunetti 22 et 29 mars 75.)

Rapport du P. Grassot au G. R. Père sur nos établissements de la Martinique.

Paris, 4 avril 1875.

Mon très-Révérénd et bien-aimé Père,

À l'occasion de la publication du bulletin de nos *C^{tes}* de la Martinique, vous avez exprimé le désir d'avoir un rapport d'ensemble sur nos établissements d'éducation dans cette colonie, exposant spécialement leurs fruits et leurs résultats. Je suis heureux de répondre à ce désir, tout en regrettant que mon misérable état de santé ne me permette pas de le faire aussi bien que je l'aurais voulu. Puis-ent ces lignes être encore de quelque utilité pour ces œuvres importantes auxquelles la Providence m'a appelé à sacrifier la plus belle partie de ma vie ?

I. Voilà quinze années que nous donnons au séminaire-collège de St-Denis. Ce fut en effet en 1859 que M. ^{gr} Dorchez, reprenant les propositions plusieurs fois faites à notre Cong. par M. ^{gr} Leherpeur, obtint de la Maison-Mère, l'acceptation définitive de la direction de cet établissement. Nous avions déjà, depuis

sa fondation, celle du grand séminaire. Cette œuvre appela naturellement la précédente : toutes deux devaient se compléter l'une l'autre. Plus tard, en 1863, nous fûmes également chargés de l'Institution St-Marc à Fort-de-France ; et ainsi se trouvait comme abrégée sous le dévouement d'une Cong^e religieuse, l'œuvre entière de l'éducation de la jeunesse et de la classe instruite et dirigeante du pays.

Les dignes Eccl^lés qui avaient demandé nos services et spécialement M^r Bozobeg, de si pieuse et regrettée mémoire, s'inspiraient surtout de la pensée au bien et au désir d'en assurer l'accomplissement d'une manière plus efficace. Et en effet, on peut le dire, si les essais tentés jusque-là pour le séminaire-collège de la Martinique, n'eussent pas échoué, ils avaient du moins révélé les immenses difficultés qu'une pareille entreprise renfermait avec des prêtres secourus par Directeurs. La situation de l'établissement n'était pas brillante, lors de notre prise de possession en décembre 1859. Et prolongée quelques années encore, n'eût-elle pas abouti à un dépérissement complet de l'œuvre, comme ce n'a fait plus ou moins un regrettable expérience et à la Guadeloupe et à Bourbon?

Soit de moi, d'ailleurs, la pensée de jeter l'ombre d'un blâme sur les directeurs qui nous ont précédés. Hommes de talent et de mérite pour la plupart, ils devaient se faire aimer et estimer des élèves. Cela était notamment M^r l'abbé Guon, alors supérieur de l'établissement, et aujourd'hui Supérieur général, M^r le Comte Directeur et Professeur de Rhétorique, etc. Mais ce fut l'union, cette collection d'efforts, de soins, de dévouement, si nécessaires en ce pays surtout, pour assurer le succès d'une œuvre aussi difficile, ne pouvaient pas exister comme entre les membres d'un même Institut religieux, et aussi nul que le mérite personnel de chacun, les vœux n'auraient pu désigner, au triple point de vue de la discipline, de la piété et de l'enseignement.

Il y avait donc énormément à faire sous tout rapport à notre arrivée. Or, je crois pouvoir le dire, en toute vérité, d'immenses progrès ont été, grâce à Dieu, réalisés par nos soins.

II. Quant à la discipline d'abord, l'œuvre était capitale mais de plus ardue. Ce qu'est un collège sans discipline, pas besoin de le dire ici. Nous soumettrons à cette discipline des natures créoles, ceux-là se rendent suffisamment compte de la difficulté de cette tâche, qui connaissent cette indépendance innée des enfants de nos colonies, favorisée par une première éducation, où l'autorité du père de famille s'oppose derrière les perpétuelles et molles condescendances d'une affection généralement mal comprise; ou les qualités de mœurs trop faibles et trop hâves. Or ces allures dégagées, cette insoumission ordinaire, telle est l'attitude que tout naturellement chaque élève tendait à continuer au collège, et de là cette disposition essentiellement rebelle à toute soumission et à toute discipline.

Le notre objet, ce fut la perpétuelle obéissance, qui se dressait d'une œuvre

devant nous; et pour le vaincre que n'a-t-il pas fallu déployer de prudence, de modération et en même temps de persistance et d'énergie? En France, il eût été facile de l'avoir raison des récalcitrants: un renvoi aurait débarrassé le collège et servi d'exemple salutaire. Mais renvoyer un élève à la Martinique, n'eût-ce pas mettre les parents dans la nécessité de l'envoyer en France, ou briser son éducation, faute d'autre établissement qui pût le recevoir dans la colonie? En outre, dans un si petit pays, où tout se dit, se colporte et se commente, il importait de ménager le plus possible la réputation des familles. Puis, en pareil cas, toutes se tiennoient en quelque sorte contre vous; et un seul coup pouvait atteindre et indisposer tout le monde. De là la nécessité de pénibles altermoiemens et une alliance difficile, dans la direction du collège, de la fermeté et de la prudence nécessaires.

Cependant, cet obstacle, Dieu aidant, nous avons pu en triompher. Il règne au jourd'hui dans nos établissemens, et notamment dans celui de St. Pierre malgré le nombre assez considérable des élèves, une bonne discipline; et si l'on voulait établir quelque comparaison avec les petits séminaires de France comme de bien estimés, auxquels ne resterait pas, je crois, l'avantage.

Voici un fait, peu important sans doute en lui-même, mais qui montre bien cependant le bon esprit qui règne dans l'Établissement. Jusqu'à ces derniers temps, il y avait sortie les deux jours qui précèdent le Carême. La chose ayant lieu généralement dans les maisons d'éducation, je laissai d'abord continuer cet usage, bien qu'à mon avis il soit peu convenable dans un établissement religieux, et peu conforme à l'esprit de l'Église. Cependant voyant qu'il pouvait y avoir des abus, je me décidai; en 1873, à supprimer ces sorties; et la veille des jours gras, j'annonçai tout simplement aux élèves qu'il y aurait classe comme à l'ordinaire. Personne ne fit la moindre réclamation; et depuis, ces jours se passent tranquillement comme préparation religieuse au Carême; on se borne à donner la permission de causer au dîner.

Ce qui rend nos enfans aussi maniables, c'est que malgré sa fermeté, la discipline n'en resta pas moins paternelle. Aussi n'empêche-t-elle pas que les Pères ne soient vraiment aimés des élèves. Sous ce rapport, quelle différence avec nos premières années! Il y avait alors, parmi les élèves, des sentimens d'antipathie, d'éloignement, d'aversion. Leurs Professeurs étaient pour eux des maîtres, presque des Tyrans... Aujourd'hui c'est une transformation complète. Ils comprennent que nous ne cherchons que leur bien. Ils voient que nous nous dépendons pour eux, que nous sacrifions tout pour leurs âmes. Et en retour, ils nous portent un sincère attachement. Nous les aimons comme nos enfans; ils nous aiment comme leurs pères.

III. Les progrès dans les études ont marché de pair avec ceux de la discipline. Et d'abord l'instruction religieuse, qui, par le passé, restait trop secondaire, a pris dans le programme la place qui lui convenait. Elle est répartie en

six cours gradués, qui ont lieu le dimanche et le jeudi durant 3/4 d'heure chaque fois. Cette matière compte comme sujet de composition pour l'excellence; et elle est l'objet, à la fin de l'année, d'une distinction spéciale et d'un prix d'honneur.

Pour ce qui est de l'enseignement profane, nous suivons les programmes universitaires. Et il ne peut en être autrement, vu les examens que doivent subir presque tous nos élèves en terminant leurs classes pour les carrières libérales, exigeant des diplômes. Cela du reste n'empêche pas les Professeurs d'élaguer et de corriger les déficiences de ce programme et de suivre avec succès les méthodes reconnues les meilleures. Nos cours de sciences sont en particulier parfaitement organisés. Naquère encore un de nos anciens élèves admis à l'école centrale disait au P. Renaud, pendant son passage à Paris: « il n'est pas possible qu'un jeune homme, ayant des moyens ordinaires ne réussisse pas en France à son examen de baccalauréat-ès-sciences, et plus tard pour son entrée dans les écoles spéciales, s'il a suivi régulièrement les cours de mathématiques, physique, chimie et histoire naturelle qui sont faits au collège de St-Pierre. »

Du reste pour le baccalauréat-ès-sciences, comme pour le baccalauréat-ès-lettres, l'ensemble des résultats aux examens publics, est là qui témoigne en notre faveur. Le Bulletin en a mentionné quelques-uns; nous pourrions en citer bien d'autres encore que nous avons laissé passer inaperçus comme des choses désormais ordinaires pour nous.

IV. Mais ce qui fait surtout notre consolation, c'est l'heureuse transformation opérée parmi les enfants sous le rapport spirituel et religieux. Insinuer l'esprit de piété doucement mais profondément, dans les cœurs de notre jeunesse créole, l'établir dans la maison comme une atmosphère sensible, au sein de laquelle ces enfants passent les premières années de leur vie, telle a été dès le début, et telle est toujours notre principale préoccupation. Or, sur ce point également, les résultats n'ont pas trompé nos espérances. Ce n'est pas à dire que ces fruits aient été produits tout aussitôt et dans efforts. Il a fallu et il faut toujours veiller et lutter contre le mal. Mais cependant le Cœur Immaculé de Marie a béni nos sueurs; et peu à peu le bien s'est accompli, développé et consolidé; et aujourd'hui nous pouvons dire que l'esprit de piété domine dans la maison. A mesure que les enfants arrivent et rejoignent au collège ils sont pénétrés et imprégnés des sentiments religieux qui régnaient autour d'eux; et cette inoculation progressive est la meilleure garantie de la conservation dans leurs âmes d'un fonds sérieux de religion.

Ce que nous avons fait pour développer la piété, c'est ce que l'on fait d'ordinaire dans les petits séminaires: une retraite chaque année pour tous les élèves; une seconde de l'ère communion, suivie également chaque soir par tous nos enfants; l'instruction religieuse établie sur un bon pied; les prédications du dimanche et, chaque principale fête, un sermon plus solennel, pour faire aimer et goûter la doctrine; puis les Congrégations; celle de la Très-Sainte Vierge, pour les grands; celle des SS. Anges pour les plus petits; le recours fréquent aux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie; la partici-
pation

aux grandes œuvres de la piété catholique : Propagation de la Foi, 5^{te} Enfance, Denier de St. Pierre, etc, etc.

Les associations religieuses, qui ont dans toute maison d'éducation le meilleur moy de soutenir la piété, sont dans un très-bon état. La Cong: de la 5^{te} Vierge en particulier compte habituellement de 30 à 40 élèves. Les plus grandes tiennent à honneur d'en devenir membres.

La fréquentation des sacrements est également bien établie dans la maison. Dans les commencements nous ne pouvions obtenir que tous les élèves fissent leurs Communions. Aujourd'hui il n'en est pas un qui ne soit heureux de s'approcher de la 5^{te} table à toutes les principales fêtes et solennités.

Les œuvres de propagation catholique sont en honneur parmi eux. Leur offrande, pour la Propagation de la Foi, en 1874, a été de 1000^s, et de 500^s pour le Denier de St. Pierre; on sait d'ailleurs que dans la souscription de la somme offerte au St-Père par N. S. M. l'Empereur, à Rome, au nom de son diocèse, le séminaire collège figurait déjà pour un millier de francs.

V. Soit le bien réalisé pendant les années de séjour que font les enfants au séminaire-collège. Mais c'est un bien qu'on peut appeler fécond, et à ces résultats immédiats produits sous nos yeux dans la maison, s'en ajoutent d'autres non moins fructueux, car il nous est donné de reconnaître et d'apprécier dans la Colonie.

Sortis du collège, nos jeunes gens entrent dans le monde. Le sacerdoce, la magistrature, la médecine, le bureau, le commerce, etc; nous pouvions énumérer toutes les carrières, et dans chacune retrouver nombre de nos anciens élèves faisant leur chemin avec distinction. D'autres, en nous quittant, rentrent chez eux et gèrent des habitations; ils se voient dès lors en rapports avec les diverses classes de la population du pays. Or, et pour eux-mêmes et pour l'influence plus ou moins grande qu'ils sont appelés à exercer autour d'eux, les principes chrétiens qu'ils ont puisés au collège, ne peuvent évidemment demeurer sans résultats.

Il pourra se faire sans doute qu'ils négligent la pratique de leurs devoirs. Et ce n'est, hélas! que trop fréquent! Mais parmi les jeunes gens élevés en France dans des établissements ecclésiastiques, tous persévèrent-ils dans l'accomplissement des pratiques religieuses? Et dirait-on pour cela que ces œuvres sont inutiles et instructives? Or, dans les colonies, nos jeunes gens se trouvent mille fois plus exposés. Entourés, comme ils le sont, de séductions de toutes sortes, enivrés au mal non seulement par les ardentes passions de la jeunesse, mais encore par les occasions et les mauvais exemples qu'ils ne trouvent que trop souvent au sein même de leur famille, de la part de parents qui, n'ont pas été élevés comme eux dans les pratiques religieuses; ainsi sollicités au mal de toute manière, est-il étonnant que leur vertu puisse souvent un triste naufrage?... Mais du moins la foi leur reste, et elle inspire encore et leurs dispositions, et leurs jugements et l'ensemble de leur conduite extérieure. Aussi jamais on ne

retrouvera en eux rien de cette impiété détestable qui bien prématurément travailla en France tant d'esprits et de cœurs, pervertis de bonne heure par l'enseignement des lycées.

De plus, ces jeunes gens appartenant à la classe instruite et dirigeante dans la colonie, exercent naturellement une grande influence pour le bien parmi leur entourage, sur les travailleurs de leurs habitations. Cette action peut devenir excellente pour ceux qui se maintiennent dans de bonnes dispositions; et si elle ne l'est pas, on peut affirmer qu'elle ne sera du moins jamais perverse. Restait-il dans l'indifférence, le jeune habitant érudit, élevé au séminaire-collège, n'aura pour la religion et ses ministres que des paroles de respect et d'estime. Il verra le prêtre de sa paroisse, et la considération qu'ont su lui inspirer les Ecritures pour la religion et ses ministres, il la reportera volontiers sur cet ecclésiastique. Ses relations avec lui seront ainsi rendues plus faciles; il n'aura qu'à continuer ses rapports d'enfance, et il trouvera peut-être dans des échanges de bons procédés, des conversations amicales, cette circonstance providentielle où la grâce agit sur son cœur pour le réveiller peut-être d'une torpeur et de quelque oubli coupables.

VI. Une influence vraiment moralisatrice, dont nous remarquons depuis quelques années déjà les excellents résultats au point de vue de la famille, et que nous nous plaisons à attribuer aussi à l'éducation chrétienne reçue au séminaire-collège, c'est l'accroissement du nombre des mariages, surtout pour les jeunes gens de la classe blanche. Une fois mariés, ils sont, on peut le dire, soustraits aux plus funestes périls auxquels les exposent et leur âge et le milieu où ils vivent: ses vices sauvés quant aux mœurs, et évités c'est bien le principal dans des pays comme nos colonies.

C'est une génération nouvelle dont les enfants nous viendront à leur tour. Puis, sur ces jeunes intelligences et ces jeunes cœurs, mieux préparés que n'étaient leurs devanciers, nous continuerons un travail plus facile et destiné naturellement à de meilleurs résultats encore. Et qu'on ne prenne pas ceci pour une spéculation plus ou moins fondée en théorie, mais sans réalité pratique. Ce que je dis se réalise déjà. Ce sont des faits que tout le monde, et le clergé le premier, se plaisent à reconnaître. Et c'est là ce qui a provoqué, à la distribution des Prix, de la part de M. l'abbé Gorse, Vicaire gén., ses paroles citées au Bulletin, paroles qui dans la forme peuvent revêtir une teinte d'exagération, mais qui répondent au fond à l'exacte vérité.

Nous exerçons, en effet, par ces œuvres d'éducation, une influence beaucoup plus étendue et beaucoup plus efficace pour le bien des âmes que nous ne pourrions le faire par le St-ministère, dans telle ou telle paroisse qui pourrait nous être confiée. Et ce bien n'est pas seulement pour le présent, il portera ses fruits pour l'avenir. Aujourd'hui surtout que la propagande irreligieuse et les plus décadentes doctrines sociales se donnent si librement carrière, la véritable, la meilleure sauvegarde du pays, c'est un enseignement foncièrement religieux donné à la jeunesse. Aussi « Quel bonheur! » s'écriait le saint Pontife Pie IX, dans une exclamation soudaine, lorsqu'il apprit de Mgr Tava que parlout, à la Martinique, l'éducation était confiée à des Cong^{es} religieuses. « Quel bonheur et quel

bien!" — Ce mot de Pie IX doit être précieux et consolant pour votre cœur, Mon Très-Révérénd Père, comme il l'est pour tous nos Pères appliqués à l'enseignement dans les colonies. La Maison-Mère a eu à faire des sacrifices de personnel pour soutenir et continuer ces œuvres: ce bien dont se réjouissait le cœur du Souverain Pontife, c'est la meilleure récompense des sacrifices faits par la Cong.; et c'est aussi la plus douce consolation de nos Pères au milieu de leurs labeurs et de leurs fatigues.

VII. Il faut le dire en effet, si l'œuvre est belle et féconde, elle est aussi, comme en général tout ce qui doit produire quelque résultat durable et salutaire, elle est, dis-je, pénible et difficile. Ce qu'elle exige de la part de ceux qui y sont appelés, de générosité, de dévouement et d'abnégation, ne saurait être comparé à ce que demandent en France des œuvres du même genre. Le climat si fatigant, et d'autres circonstances propres aux pays coloniaux, multiplient les difficultés et par conséquent, les sacrifices à faire pour la nature. Aussi s'il en est de nos jeunes Pères ayant soif de mortification, qui n'aient pas encore trouvé suffisamment à se satisfaire, ils n'ont qu'à demander à essayer de la vie de collège dans les colonies. Je crois qu'ils auront là de quoi se sanctifier abondamment, non moins que dans les missions, tout en travaillant à la sanctification du prochain.

Le St ministère a sans doute ses difficultés et ses épreuves; mais il a aussi ses joies et ses consolations. Puis, quand on est fatigué, malade, le repos est plus facile. On n'a pas un travail incessant qui vous poursuit et vous presse. Dans le professorat, au contraire, c'est un labeur continu qui, durant toute l'année scolaire, ne laisse à la nature aucun répit; c'est une succession uniforme des mêmes occupations, chaque jour, chaque semaine, et chaque année. Il faut à toute heure une exactitude et une ponctualité mathématiques. Puis, on n'y trouve pas non plus ce qui dans le St ministère nourrit l'âme et dilate le cœur. Aussi l'on peut dire que c'est une vie bien méritoire devant Dieu, quand on est fidèle à supporter généreusement pour lui et pour les âmes, ces sacrifices de chaque jour. Et c'est là ce qui doit encourager et soutenir ceux de nos Pères que l'obéissance appelle à consumer leur vie dans ces fonctions.

VIII. Pour ces œuvres il faut donc, je le répète, des hommes de dévouement, disposés à se sacrifier. Et voilà pourquoi, j'ai ajouté, sans entrer dans plus de détails, qu'elles ne peuvent guère réussir dans les colonies, que confiées à un Institut religieux.

Il est un autre motif qui rend le succès difficile à des prêtres séculiers, même dévoués. C'est que pour obtenir des résultats féconds et durables, des efforts individuels, transitoires, isolés ne peuvent suffire. Il faut des soins persévérants, il faut une action commune, concertée avec entente, poursuivie sans relâche. Or, cette union et cette persévérance de travaux et d'efforts ne

peuvent être obtenues que par une Cong^e religieuse.

Et à quelle Cong^e, sinon à la nôtre, devaient revenir ces œuvres dans les colonies ? Notre fin n'est-ce pas de nous dévouer aux œuvres pénibles pour lesquelles on peut difficilement trouver d'autres prêtres disposés à se sacrifier ? Or, dans les colonies, le St ministère n'est point aujourd'hui, tant s'en faut, une fonction délaissée pour laquelle il manque des ouvriers. Un nombreux clergé s'y adonne avec zèle. Et à part quelques œuvres particulières distinctes des paroisses ordinaires, comme l'est à la Martinique le pèlerinage de N. D. de la Délivrande, il n'y aurait guère, en dehors des établissements d'éducation, de place pour nous dans les colonies. Cependant nous sommes chargés par le St Siège et par le Gouv^t français de pourvoir aux besoins religieux de ces contrées. Notre mission capitale actuellement, dans ces pays, ne peut donc être que la direction des séminaires-colleges. Et c'est sans doute par suite de cet ensemble de motifs et de circonstances que les évêques des trois diocèses coloniaux ont été successivement amenés à faire appel à notre Cong^e.

IX. Mais puisque c'est là notre mission, et que cette mission est si importante, si féconde dans ses résultats, nous devons nous y dévouer avec générosité. Elle demande des sacrifices de personnel de la part de la Cong^e. Mais elle n'est pas non plus sans lui procurer de grands avantages. Car on voit assez que ce sont nos colleges des colonies qui aident surtout la Maison-Mère dans les charges si considérables qu'imposent les maisons de formation.

Tar là, nous sommes heureux de concourir au bien de nos chères missions dans les pays infidèles, en aidant à l'entretien des aspirants que l'obéissance doit ensuite leur envoyer ; et nous espérons que leur nombre s'accroîtra de plus en plus.

Jusqu'ici, il est vrai, et colleges et missions ont été plus ou moins dans la gêne au point de vue du personnel, mais c'était une période comme d'enfantement douloureux et de croissance laborieuse. Grâce à Dieu, cette période semble toucher à son terme. Nos Etablissements dans les colonies sont désormais constitués et fonctionnent. Il suffira d'entretenir et de fortifier successivement le personnel voulu. Le grand nombre de sujets qui remplissent nos maisons de formation, d'après la statistique récemment donnée au bulletin, nous fait espérer que d'ici peu, il pourra être plus facilement pourvu à tous les besoins. Et ainsi nous pourrions nous réjouir de voir notre chère Cong^e, entrant pleinement dans les desseins providentiels de sa fondation, poursuivre à la fois ces deux grandes œuvres que la Providence nous a confiées : celle de nos colleges dans les colonies, et celle de nos missions dans les pays que nous avons à évangéliser.

signé. Grassier, sup^e.

Guadeloupe.

Cité de la Basse-Terre.

Sept. 74 - Mars 75.

1. Fêtes. Pentecôte. St. Pierre. St. Cœur de Marie. — 2. 1^{ère} Com^m. Confirmⁿ.
 — 3. Distrib. des Prix. Église du Palmarès. — 4. Rentée. Nombre. Francheliers.
 — 5. Retraite de Cité. Vœux Ministère aux quartiers. — 6. Retraite eccl^ég^é. —
 7. Mort de M. l'abbé Bellannay et du P. Groulle.

— Bull. de la Cité. — 1. « Le jour de la Pentecôte, le P. Degressol a fait à la cathédrale le sermon du soir. C'est la seule chose qui nous ait été réservée cette année, des cérémonies de la cathédrale, dont précédemment nous faisons ce jour-là tous les frais, avec nos choristes et nos musiciens, à la grande satisfaction des parents et des fidèles. C'est M. gr. Blanger qui a officié.

« Pour la St. Pierre, fête patronale du collège, nous n'avons pas eu l'avantage d'avoir Sa Grandeur, et il n'y a pas eu de soirée littéraire comme précédemment.

« Le lendemain survient nos petites vacances de juillet, si salutaires pour nous à la veille de l'hivernage.

« A la fête du St. Cœur de Marie, un grand nombre de nos enfants ont voulu faire la 1^{re} Communion, pour célébrer dans le même esprit que nous, cette douce solennité qu'ils appellent la Fête des Vêres. Nous y avons déployé toute la pompe que nous permettent l'exiguïté et la pauvreté de notre chapelle. »

— 2. Le 29 sept. fête de St. Michel, et anniversaire du sacre de M. gr. Blanger; 14 de nos jeunes élèves ont fait leur 1^{re} Communion, et 39 ont reçu la Confirmation. Tous paraissaient bien préparés. La retraite avait été prêchée par le P. Supérieur. Sa Grandeur voulut bien faire une exhortation aux enfants et son secrétaire, M. l'abbé Canappe vit aussi quelques paroles pour la Confirmation. »

— 3. « La distribution des prix a eu lieu le 10 déc.⁽¹⁾. Voici le compte

(1) Un changement au titre du Palmarès-Séminaire diocésain au lieu de Séminaire-collège — n'a point passé inaperçu pour le public. C'est M. gr. Blanger qui a pu en faire cette modification.

tendu qu'en a donné la Gazette officielle (N° du 15 déc.)

« Cette année, le Collège diocésain a ouvert la série des distributions de prix. Cette intéressante fête de famille a eu lieu le 10 de ce mois dans la vaste salle d'études du Collège, élégamment ornée pour la circonstance, et où se pressait la foule sympathique des parents et des amis. A 8 h. du matin, les joyeuses sonneries de la musique du Collège annonçaient l'arrivée du chef de la Colonie. Le Gouverneur, reçu à son entrée dans l'Établissement par Mgr l'Evêque, était accompagné de M. l'Ordonnateur et d'un nombreux cortège de fonctionnaires et d'officiers, aux quels s'étaient joints plusieurs membres du Conseil général. Au discours qui lui a été adressé par un Rhetoricien, M. le Gouverneur a répondu en assurant que l'intérêt et la sympathie de la haute administration et du Conseil général ne feraient jamais défaut au premier Établissement d'instruction secondaire de la Colonie. » (Gazette officielle 15 déc. 74)

« Dans cette solennité, comme du reste à l'occasion de toutes nos fêtes religieuses, notre orphéon et notre orchestre ont paru avec succès. Mgr Blanger nous les demande assez souvent à la cathédrale, pour donner du relief à la solennité des fonctions pontificales. L'orphéon s'en tire toujours à merveille ; l'orchestre a eu aussi, notamment à la fête-Dieu, une facile victoire sur celui qui avaient formé les Fiers, et sur un autre de la ville. »

— H. « Le 5 février se faisait notre rentrée, et le 13, 1^{er} samedi de Carême, Mgr Blanger célébrait la messe de St-Esprit. Sa Grandeur a parlé aux enfants de la piété ; et à l'issue de la messe elle a béni solennellement une statue de la St^e Vierge pour notre jardin.

« Le nombre des élèves n'atteignait encore que 110, et nous n'espérons guère aller qu'à 120 cette année. Dans le pays, la gêne se fait sentir pour grand nombre de familles, et ne pouvant obtenir des remises que ne permettait pas l'état de nos finances, plusieurs se sont vues sans moyens de nous envoyer de nouveaux leurs enfants. S'il y a une certaine baisse numérique, il n'en est pas de même au point de vue de la discipline et des études. Au mois de décembre, nous avons eu trois bacheliers : deux reçus dans la colonie avec les Notes bien et assez bien, et l'autre admis à la Sorbonne, le 2^e, sur 60 candidats. Depuis deux ans nous comptons ainsi 7 bacheliers.

« Cette année, nous allons recevoir le dernier à-compte des 8000^f votés par le Conseil général pour le cabinet de physique (p. 235), lequel sera au grand complet et muni d'instruments d'excellent choix »

— 5. « Dès les premiers jours des grandes vacances, nous étions entrés en retraite. Ces pieux exercices se sont clos le 23 décembre. Puis nous nous dispersâmes dans les différents quartiers de l'île, pour remplacer M. M. les curés et vicaires, appelés à prendre part, en janvier, à la retraite ecclésiastique.

« Les P. Morin, Tambour, Degressol et Rivas furent envoyés dans les îles environnantes : St. Martin, St. Barthélemy, Marie-Galante et la Désirade. Pour la plupart, l'absence ne dura guère plus d'une quinzaine de jours, excepté pour les P. Morin et Tambour, qui ne purent rentrer qu'au bout de 5 semaines. Nous sont revenus enchantés du bon accueil qui leur a été fait et par M. M. les curés et par les paroissiens. Le clergé nous témoigne une grande sympathie.

« Au retour des Îles, le 3 février, a eu lieu la cérémonie des vœux, laquelle n'avait pu se faire à la fin de la retraite. Les P. Tambour, Costes et Morin, ainsi que le F. Léon, renouvelèrent pour cinq ans leurs engagements religieux. Le P. Blanpain, alors de passage à la Guadeloupe, pour les différentes retraites qu'il avait été appelé à prêcher, fit, à cette occasion, l'allocution d'usage.

« En dehors de l'interim dans les quartiers, nous avons eu souvent à prêcher ou à chanter la grand'messe dans les environs de la Basse-Terre. Le P. Cadoret, outre son ministère habituel à l'hôpital, est allé prêcher à Gillac et à Bouillante. Le P. Tambour a remplacé plusieurs dimanches de suite le curé de Bouillante. Il a prêché au Vieux-Fort et au Camp-Jacob, ainsi que le P. Jaouen. Le P. Degressol l'a fait aussi à Versailles, au Goumeyre, au Carmel, où il était chargé des prédications du Carême.»

— 5. « Quant à la retraite ecclésiastique dont nous venons de parler, voilà onze ans déjà que le clergé de la Guadeloupe n'avait pas eu ces saints exercices. Il a répondu avec empressement à l'appel de Mgr. Blanger. A l'époque fixée (11-15 janvier) 70 prêtres se trouvaient réunis au séminaire-collège, dont les bâtiments devaient

servir à loger les retraitants. C'est aussi dans notre chapelle qu'avaient lieu les exercices spirituels présidés par Sa Grandeur. Le R. P. Willems, supérieur des Rédemptoristes de St. Thomas, et le P. Blanpin, se partageaient les prédications.

Avant de se séparer le clergé, réuni pour cette retraite, a signé une adresse au St. Père pour lui exprimer ses sentiments de dévouement et d'inviolable fidélité (Voir Retraite eed^{te} Basse-Terre)

— 7. Mentionnons ici, pour mémoire, la mort de deux anciens membres du clergé de la Guadeloupe. Le premier, Mgr. Bellaunay, Camérier secret de Sa Sainteté, Chanoine honoraire de la Basse-Terre et de Nevers et vicaire g^{al} titulaire de Mgr. Forcade dans ce dernier siège, est mort presque subitement le 26 fév. dernier à Tilly, lieu de sa naissance, au diocèse de Versailles, où il s'était retiré depuis 15 mois. Il était dans sa 62^e année. (Semaine Relig. de Versailles 14 mars 75) Le second, est le R. P. Drouelle qui fut chargé de remplacer en 1848 M. Dugoujon dans l'administration ecclésiastique de la Guadeloupe. Il appartenait dès lors à la Cong^g de St^e Croix du Mans, dont il était un des principaux membres. Il est décédé à Paris, dans la maison de cet Institut, à Neuilly, le 21 mars, 75, dimanche des Rameaux, dans sa 63^e année.

Trinidad.

Clté de Port d'Espagne.

Août 74 - Mars 75.

1. Adieux au P. Corbet. Adresse. Fête du St^e Coeur de Marie — 2. P. Marcot nommé Sup^r. Visites — 3. Retour de Mgr. Gonin — 4. arrivées: F. Théodore P^r. Binder et Richartz. — 5. Renvoi d'élèves. 1^{ère} Comm. — 6. Examens. Succès. Vacances. Rentrée. — 7. Retraite de Clt^e et des S^{rs} S. Joseph. — 8. Diego. Martin. P. Richartz Curé. — 9. Constructions. Pailoir. Chapelle en fer arrivées. Appendices. — Bull. de la Clt^e — 1. a Le départ du P. Corbet a causé de bien resp. sentiments de regrets à la Trinidad, et parmi les ctèves du collège et parmi les familles, du pays avec lesquelles il était en relations. On lui a offert une

bourse contenant 500^s pour l'achat d'un calice. Ce souvenir était accompagné d'une adresse couverte de plus de 50 signatures de pères de familles. Elle lui a été lue par le P. de Verteuil, dans une réunion concertée à dessein et qui eut lieu le 3 août. Nous la donnerons à la fin de ce Bulletin comme un témoignage précieux à enregistrer pour la Cong^e.

« Peu de jours après nous célébrions la Fête du St-Cœur de Marie. Mgr O'Carroll, coadjuteur de Mgr Gonin, voulut bien venir officier pontificalement dans notre chapelle. Le P. Power fit le soir une instruction sur la fête. C'était le premier sermon qu'il donnait dans l'Établissement. Tous, élèves et étrangers, en ont été très-bien impressionnés.

— 2. — Le P. Marcot, provisoirement chargé de remplacer le Père Corbet, reçut par le paquebot de Novembre la lettre du G. R. Père le confirmant dans ses fonctions de supérieur. Sa nomination a été accueillie avec sympathie par les élèves et les parents. Mgr Gonin et son digne coadjuteur sont allés eux-mêmes lui faire visite à cette occasion.

« Le jour de l'Immaculée-Conception, fête patronale du collège, ces deux Pères ainsi que Mgr Guevara, se trouvaient au Collège, en compagnie de plusieurs prêtres et laïcs marquants de nos amis. Le Doct^r de Verteuil a profité de cette circonstance pour adresser au nouveau supérieur ses félicitations et celles de tous ceux dont il se faisait l'interprète. « Ce n'est pas, dit-il, à cause du titre qui vous a été conféré, mon Révérend Père, que je tiens à vous féliciter, c'est à cause de la haute confiance dont il est pour vous un précieux témoignage de la part de votre G. R. Père Supérieur général, et aussi à cause des qualités que les pères de famille sont si heureux de retrouver en vous, et zèle et ce dévouement qui vous rendront un digne continuateur de l'œuvre des P. P. Guilloux et Corbet. » — Le P. Marcot répondit par quelques paroles de remerciement à l'adresse de tous les invités et des familles dont les vœux lui étaient exprimés. (Bull^e 26 nov. et 9 déc. 74)

— 3. — Mgr Gonin, dont on a rappelé la présence tout-à-l'heure, était récemment arrivé à la Trinidad par le packet-français parti de St-Nazaire le 7 octobre. Il y a eu pour sa réception, à Port d'Espagne, une cérémonie assez imposante. Le clergé de la colonie, tout le personnel du collège, Pères, Frères et élèves, les Sœurs avec leurs enfants, les associations pieuses et une foule de fidèles se sont portés à la rencontre

de Monseigneur et l'ont conduit processionnellement à la Cathédrale. Sa Grandeur fit part à l'assistance des impressions de son entrevue avec le St. Père, puis donna la bénédiction du St. Sacrement. Dans la soirée, les P. P. Marcot et Biorme se rendirent au palais archiepiscopal pour féliciter le Vêque sur son heureux retour et déposer à ses pieds l'assurance de leur respect et de leur dévouement, Mgr. Gonin parut sensible à ces démarches et parla à nos confrères avec une bonté vraiment paternelle. » (Lettre 26 nov. 26 déc. 74.)

— 4. « Un mois après l'arrivée de Mgr. Gonin, revint notre bon et cher Frère Théodore, après cinq mois d'absence. Son retour nous a causé à tous une joie bien sincère; il a aussitôt repris ses fonctions, ce qui n'a pas été un petit soulagement pour nous.

« Le 24 décembre, au moment où nous faisions la clôture de notre retraite, nous arrivèrent deux nouveaux confrères, envoyés pour compléter notre personnel. Ce sont les P. P. Binder et Richartz: le premier est destiné à nous secourir dans les travaux du collège, le second est nommé pour remplacer le P. Müller dans la desserte de la paroisse de Diégo-Martin. »

— 5. « Pour ce qui est de nos élèves, nous avons été obligés, après la rentrée de septembre, d'éloigner de la maison quelques-uns d'entre eux dont la conduite laissait à désirer. Nous avons suivi en cette conjoncture pénible tout ce que la charité et la prudence demandaient; aussi n'y a-t-il eu qu'une voix pour approuver la décision prise ainsi que le mode d'exécution. Les familles atteintes ont elles-mêmes compris que nous n'avions fait que remplir un devoir; et l'impression faite sur les élèves a eu un effet salutaire.

— « La 1^{re} Communion de l'Établissement a eu lieu le dimanche 15 novembre. Elle comptait 22 enfants, tous bien préparés par les soins assidus du P. Conyngham. Mgr. O'Carroll a présidé cette touchante cérémonie et a adressé des paroles pleines d'à-propos et aux communicants et à leurs parents. Après la St. messe, l'un des enfants lut à Sa Grandeur une adresse; Elle en parut vivement touchée, et accorda trois jours de congé. A la cérémonie de la rénovation des vœux du baptême et de la consécration à la St. Vierge, le P. Marcot fit lui-même l'instruction. »

— 6. « Nos élèves ont pris part, comme de coutume, au concours du Collège Royal. Il y avait trois examinateurs, le Principal du Collège, un de nos Pères et un autre membre. Les trois examinateurs se sont partagés comme il suit les matières du programme. Le principal du Collège de la Reine s'est réservé le Grec, la Géographie et les Mathématiques. Nous avons eu le Latin, l'Anglais et le Français; le 3^e examinateur, l'arithmétique et la dictée. Les examens, faits par écrit, ont duré du 7 au 15 déc.

« Nous avons corrigé les matières dont nous avions rédigé le programme. Le résultat a été très-favorable pour nous. Sur 4 prix, nous en avons remporté trois. Les classes qui se sont distinguées sont la 3^e, la 4^e et la 6^e: elles ont brillé pour le latin, le français et l'anglais, l'arithmétique et les mathématiques. Pour cette dernière matière, la moyenne du collège de l'Im^e Conception est de 37 points; celle du collège royal de 11 seulement. Pour le Grec et la Géographie, la moyenne est peu élevée, mais cela est dû moins au manque de préparation qu'à la sévérité du correcteur. La moyenne totale des points obtenus par nos élèves s'élève à 116; celle obtenue par les élèves du collège royal à 99 seulement. (Lett. 26 déc. 74 7^{juv} 75.)

« Ces succès nous vaudront, je pense, une prime de 12,000 [£]. (Lett. 27 mars 75)

« Le lendemain de la clôture des examens, nos élèves sont partis pour les vacances. Rentrés, le 19 janv., ils n'atteignaient encore en février que le chiffre de 95. C'est une diminution de 15 qui s'explique par le triste état des choses au Vénézuéla, sur la terre ferme, d'où nous venaient plusieurs élèves. » (Lett. 7 fév. 75.)

— 7. « Trois jours après la sortie des enfants, nous avons commencé notre retraite sous la direction du P. Supérieur. Il nous a développé les devoirs principaux du Religieux, en signalant à l'occasion ce qui pouvait laisser à désirer dans la C^{té}; tous se sont attachés à mettre à profit ces avis.

« Après la retraite des Pères est venue celle des Sœurs de St. Joseph, prêchée également par le P. Supérieur, et aussi visiblement bénie de Dieu. »

— 8. « Déjà en septembre nous avons eu de petites vacances que nous étions allés passer en partie à Diego-Martin. Cette paroisse

a été encore un lieu bien agréable de changement d'air pendant les grandes vacances. Après le départ du P. Corbet, le P. Browne avait été, malgré ses occupations nombreuses au collège, chargé de la desservir. Ce service lui occasionnait bien des fatigues. Mais à l'arrivée du P. Richardz il en a été déchargé. C'est ce Père qui a été nommé curé de la localité. Son installation a eu lieu le jour de la fête de St-Jean, 27 déc. Le P. Power a fait le sermon de circonstance.»

— 9. Les travaux du parloir, commencés en juillet, puis interrompus au moment du départ du P. Corbet, ont été repris avec activité au mois de déc. Il se trouve à cinq pieds de la grille qui longe la rue Clarence. L'ancien parloir a été démoli pour préparer les fondements de la nouvelle chapelle en fer.

« Nous attendions avec impatience cette chapelle de Paris. Le navire qui la portait est enfin arrivé le 10 mars. Le P. Marcot a adressé au Gouverneur une demande d'exemption des droits de douane. Son Exc. a bien voulu nous accorder cette faveur. C'est une économie de 1800\$. Un habile ingénieur du pays s'est chargé de monter la chapelle au prix de 2,125\$, y compris les réparations à faire. Bon nombre de pièces se trouvent endommagées. (Lett. 27 mars)

« Le bail de l'ancien collège appartenant au diocèse et où nous avons notre chapelle actuelle, est expiré depuis le 15 fév. M. G. Gomin a bien voulu nous en laisser encore la jouissance jusqu'à l'achèvement de notre nouvelle chapelle. C'est une faveur dont nous sommes bien reconnaissants envers Sa Grandeur. » (Lett. 27 jan. 75)

Adresse présentée au P. Corbet,
à son départ de la Trinidad (3 août 1874.)

Révérend et bien-aimé Père,

Il y a peu de temps nous venions ici vous porter l'expression de nos regrets. Vous nous quittez alors, mais pour aller demander à l'air natal, aux soins de la famille et à un repos devenu nécessaire, le rétablissement de votre santé gravement compromise. Les regrets toutefois étaient tempérés par l'espoir de vous revoir bientôt au milieu de nous. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi, vous nous quittez, nous le présentons, pour ne plus revenir. Ce n'est donc pas sans émotion, mais c'est avec un sentiment de profonde gratitude que nous venons au moment de cette pénible séparation vous dire combien nous apprécions tout ce que vous avez fait pour ces jeunes enfants confiés à votre sollicitude, pour la culture de leurs esprits, et

dans le but de former leurs cœurs à la vertu.

Les commencements de cet établissement ont été faibles et difficiles, mais sous votre administration éclairée et bienveillante il a, nous aimons à le constater, atteint un degré de prospérité que rien désormais, nous l'espérons bien, ne viendra ébranler. Les succès obtenus par les élèves du collège de l'Inse-Concept au dernier concours sont le gage du présent, et une garantie pour l'avenir. Parlez donc rassuré sur le sort d'une œuvre si bien conduite et dont, nous, les habitants de ce pays, savons apprécier l'importance.

Nous aimons à vous en donner l'assurance, excellent Père, absent vous serez toujours au milieu de nous par, toutes les fois que nous arrêterons nos regards sur ces jeunes gens formés par vous et vos dignes collaborateurs, nous nous rappellerons que vous avez passé parmi nous en faisant le bien. Vous laissez à la Trinitad des amis, et dans cette maison une jeune famille que vous n'oubliez point, nous en avons la conviction, pas plus qu'ils ne vous oublieraient eux-mêmes.

Nos pères et nos vœux vous accompagneront partout où la divine Providence voudra bien vous appeler. Vous pourriez trouver ailleurs respect et sympathie, mais nulle part des cœurs plus reconnaissants et plus dévoués.

Adieu donc, bon Père et excellent ami, heureux voyage! que Dieu veuille sur vous et vous accorde partout où vous irez un succès égal à celui qui a marqué votre trop court séjour dans notre chère île.

signé: de Vertueil, Doct.

Nouvelles récentes des C^{tes}.

Le dernier courrier de Bourbon nous a apporté encore la triste nouvelle d'un nouveau décès. Le P. Kempf, que le P. Dubois avait eu devoir conduire de Maurice à la Réunion pour lui faire prendre les eaux de Salazie, est décédé le 25 fév. à l'hôpital de St Denis des atteintes d'une maladie de foie. Ce cher Père était dans sa 33^e année et en comptait 15 de vie de C^{te}, dont 7 ans et 6 mois de Profession. Il a pu émettre, avant de mourir, les vœux perpétuels.

— Le 16 mars sont arrivés les P. P. Rivas et Cauët; le 1^{er} venant de la Guadeloupe, le second de la Martinique. Par le paquebot du 20 avril, le Père Rivas est retché à la Guadeloupe; et quant au P. Cauët, il a reçu provisoirement son obédience pour la C^{te} de cellule.

— Le 20 mars est aussi arrivé de Zanzibar le P. Ballet que son état de santé a contraint de rentrer en France. Il se trouvait encore bien épuisé à son débarquement. Mais les bons soins qui lui ont été donnés par la C^{te} de Loulon lui ont déjà rendu la santé et les forces.

— Le 24 avril, débarque à Bordeaux pour Haïti le P. Meyer, nouveau Profès.

N. B. Prière aux C^{tes} de France d'envoyer leurs bulletins pour le mois de Mai.

Bulletin Général

Guyane.

Ct^e de Cayenne.

Oct. 74. — Avril 75

1. Chang^{ts} — Arrivées du F. Benno et de M. Cyprien. — 2. Frère du P. Emonet. Mort de M^{re} Célestine. — 3. Mandement de Carême. — 4. Prédications. — 5. Ecoles.

— 1. Quelques changements nécessités par l'état des santés ont eu lieu parmi nos Confrères. Le P. Le Strat que l'affaiblissement de ses forces a obligé de quitter le pénitencier de S^t Laurent, est rentré à Cayenne. Bientôt, il s'est trouvé à toute extrémité. Il a reçu le S^t Viatique et l'extrême-onction avec des dispositions bien édifiantes. Au départ du dernier courrier (1^{er} avril), une sensible amélioration s'était produite; Dieu veuille qu'elle se complète.

Pour aider à son remplacement, le P. Emonet a d'abord détaché le P. Delpuech de la Ct^e de Cayenne; puis, à l'occasion d'une grave maladie du P. Coquet, il a chargé le P. Buisson de desservir le Pénitencier de S^t Laurent. (Lett. 1^{er} Dept.

1^{er} Oct. 74 et 1^{er} Avril 75.)

Vers la fin de décembre, le F. Benno dont nous avons annoncé le départ pour la Guyane, arrivait à sa destination. Il a été gardé par le P. Emonet à la Tréfecture apostolique pour les soins du matériel.

C'est vers la fin de février que M. l'abbé Cyprien dont

nous avons annoncé le séjour à la Maison-Mère est rentié à Cayenne.

— 2. Pendant la retraite annuelle qui, par suite de circonstances particulières avait été retardée cette année (17-24 janvier) le P. Emonet a été très-gravement atteint d'une fièvre pernicieuse. Mais grâce à Dieu, sa forte constitution et un traitement énergique lui ont permis d'être bientôt sur-pieds. Ainsi il a pu présider le chapitre, entendre les Pères en direction et faire une allocution le dernier jour des exercices. Cependant il a éprouvé dans le courant de février, comme des reliquats de cette fièvre et le lundi de Pâques il en a été de nouveau repris. Mais le jeudi suivant il était sur-pieds, et en de bonnes conditions pour n'être point de sitôt atteint. (Lett. 2 fév. ; 1^{er} Mars ; 1^{er} Av. 75.)

Peu après la retraite des Pères, le P. Emonet, a prêché celle des Sœurs de St-Joseph. Une autre leur avait été donnée par le P. Guyodo, et c'est lui également qui avait été chargé auparavant de celles des Sœurs de St-Paul de Chartres.

La 1^{re} de ces C^{tes} a fait en février une perte bien regrettable. Le 23, mourait leur supérieure principale à la Guyane, la Mère Célestine. « Quelle sainte mort elle a faite, » s'écrie le P. Emonet en donnant cette douloureuse nouvelle au C. R. Père. La maladie toutefois a été lente à l'emporter, car déjà, à la fin de novembre, la voyant sur le point d'expirer, on lui avait donné les derniers sacrements. (Lett. 1^{er} déc. et 1^{er} mars 75.)

— 3. C'est encore tout souffrant des suites de sa fièvre que le P. Emonet s'est occupé de son mandement de Carême et de certaines prédications destinées aux hommes seuls. Nul n'ignore combien dans les colonies surtout la famille constitue comme un élément principal de moralisation. En montrer la grandeur, la dignité, et y faire voir le rôle du père et de la mère, tel est le plan de ce mandement. Le Bien public de la Martinique en a donné un extrait duquel nous détachons le passage suivant :

« Dans la Trinité, le nom est commun. Le même nom est donné en même temps à l'éternelle et divine famille et à chacune des personnes qui la composent. Nous disons de l'Être éternel, un et trine, qu'il est Dieu, comme nous disons de la personne du Père qu'il est Dieu, de la personne du Fils

qu'il est Dieu, de la personne du S^r Esprit qu'il est Dieu. La même chose se présente dans la famille humaine. Le même nom sert à désigner et la famille et chacun des membres de la famille. Voilà pourquoi quand une mère n'a reçu le nom d'aucun homme et quand l'enfant ne porte pas un nom qui soit commun à son père et à sa mère, cette mère en tant que telle et cet enfant ne sont d'aucune famille. Ils sont en dehors des grandes lois établies par le Créateur, en dehors de l'harmonie éternelle se réfléchissant dans le temps. Au sein de la famille ils ne sont qu'une défiguration du type divin. Ce sont les fragments d'un objet béni, mis en pièces. Aussi est-il passé dans le langage usuel, si habile à traduire la vérité, de dire que cette femme et cet enfant n'ont pas de famille. Oh! qu'ils sont donc coupables envers Dieu ceux qui brisent sa divine image en brisant la famille, ceux qui déshonorent ce qu'il y a de plus vénérable, qui profanent ce qu'il y a de plus sacré! Qu'ils sont coupables envers ces êtres qu'ils jettent hors du foyer domestique, hors du sanctuaire de la famille, qu'ils privent par conséquent de tout ce qu'il y a de plus doux et de plus fort, de plus durable et de plus complet en fait de bien-être, de jouissance et de bonheur. Oh! qu'ils sont coupables! qu'il sera long et sévère le châtement qu'ils s'attirent!» (Mém. du Carême 1875.)

— 4. Quant aux prédications pour les hommes c'étaient des conférences ayant lieu chaque dimanche à l'église, à 8 h. du soir. « Dès la première fois écrit le P. Emonet en date du 1^{er} mars, l'auditoire était compact et l'église remplie. L'assistance n'a fait que s'accroître chaque dimanche, au point que certaines personnes disaient qu'elles ne pensaient pas qu'il y eût en ville un si grand nombre d'hommes. Il est vraiment étonnant qu'ils aient continué à remplir l'église, chaque soir jusqu'à la fin. Non seulement ils sont venus tous les jours de la retraite, mais ils ont exprimé leur regret de n'avoir pas de sermon le soir du samedi saint. Il n'y a pas eu de grandes conversions; je n'en espérais pas beaucoup; mais ce qui s'est produit c'est une amélioration considérable dans les vies et un rapprochement sensible de la religion. Il y a même plusieurs hommes marquants qui n'attendent qu'une visite de moi pour se confesser; le tout pour eux est d'être mis sur la voie par une initiative étrangère. Chez les hommes, ici, la foi est loin d'être aussi vive qu'aux Antilles. La franc-maçonnerie fait beaucoup de mal.

« Pour ce qui est de la station ordinaire, les P.P. Guyodo,

Pompepuy et Leconte s'en sont partagé la prédication. Le jour de Pâques, la quête destinée au S^t Père s'est élevée à 653^f. elle n'est d'ordinaire que de 200 à 250^f. Cette augmentation est due aux bonnes dispositions où sont entrés nos Cayennais pendant le Carême. » (Lett^e du 1^{er} Mars et 1^{er} Avril 75.)

— 5. Le ministère n'offre d'ailleurs rien à mentionner de particulier. Le R. P. Prêtre a dû faire deux absences, l'une de 8 jours aux îles du Salut; l'autre d'environ un mois, au Maroni et à Mana. Pour ce dernier voyage, il quitta Cayenne le 23 Oct., accompagné du F. Buisson.

Le F. Le Beller, tout en vaquant à quelques travaux du S^t ministère, continue de professer les langues mortes au Collège de Cayenne. Le Gouverneur de la colonie, M^r Loubère, lui a confié spécialement le soin de ses enfants pour des leçons de latin. (Lett. 29 Juill. 74.)

Les distributions de prix, des diverses institutions de Cayenne ont eulieu du 10 au 14 Sept. A celle du pensionnat des Sœurs de S^t Joseph, le R. P. Emonet a prononcé une allocution sur l'importance de la religion et la place de souveraine qu'elle doit occuper au sein de la famille. Le Moniteur de la Guyane Française qui rapporte ce discours le fait suivre de ces paroles :

« M^r le Pèrre apostolique a pu comprendre une fois de plus, aux témoignages non équivoques de l'assemblée, combien sa parole est sympathique à tous et quelle heureuse influence elle peut en particulier exercer sur la jeunesse de Cayenne, si docile aux bons conseils, si bien douée par la nature pour s'identifier avec les enseignements des chefs auxquels elle est heureuse d'obéir. » (n^o du 19 sept. 1874.)

C^{te} de Mana.

Oct. 74 - Avril 75.

1. Situation relig^{ue} Confréries. — 2. Voyage du P. Emonet. Retraites. — 3. Maladie du P. Coquet. — 4. Placets.

— 1. Une lettre du P. Texenier au C. R. Père, résume comme il suit la situation religieuse de Mana.

« Le départ de la Sœur Philémon et la mort de la Sœur Isabelle ont été un grand malheur pour la population. La sœur Philémon avait pleine autorité sur la jeunesse, et l'influence de la M^r Isabelle en acquiescail une très-grande à toutes les religieuses. Les Noirs qui les aimaient par ce qu'ils se sentaient aimés, ne faisaient rien sans les avoir

consultés.

« Avant mon départ pour France en 1874 j'avais établi la confrérie du Sacré-Cœur, œuvre qui s'est développée depuis lors. Cette confrérie et celles du Tiers-Ordre franciscain, du S^t Rosaire, ainsi que la réunion des Enfants de Marie, entretiennent dans la paroisse la piété et la ferveur. J'avais autrefois établi également une réunion de garçons, laquelle avait été dissoute par M. Cyprien, les membres ne répondant point par une conduite assez édifiante au but proposé. J'ai essayé de stimuler de nouveau la piété refroidie de ces anciens membres et de rétablir cette réunion. Trois seulement ont répondu à mon appel ; mais je compte pour grossir leur nombre sur les garçons qui vont sortir de l'école.

« Depuis mon retour une dizaine de personnes sont revenues à Dieu, entre autres une pécheresse bien connue, laquelle se prépare maintenant à sa première communion. Une quarantaine d'hommes ont communie à Noël ; à Liques il y en a eu le double. (Lett. du 30 Mars 1875.)

— 2. Nous avons, au bulletin de Cayenne, annoncé le voyage du P. Emwet, à Mana et aux Penitenciers de S^t Laurent et de S^t Maurice desservis par nos Pères. Voici les détails que fournit là-dessus une de ses lettres.

« Parti de Cayenne le 23 Octobre, à bord du *Caradivana*, ariso stationnaire, je suis arrivé le lendemain soir au *Maroni* et j'ai commencé immédiatement et simultanément la retraite des Sœurs de S^t Paul et celle des Sœurs de S^t Joseph. J'ai pu également faire faire ces exercices aux deux Pères Delpuech et Coquet. Vous devez comprendre, mon C. R. Père, que ma première semaine a été bien remplie. Heureusement, les deux C^ts de S^t Paul et de S^t Joseph ne sont pas éloignées. La semaine suivante a été consacrée aux prisons, aux hôpitaux, aux concessionnaires, etc.

« Le vendredi, 6 nov. je suis parti pour Mana, où j'ai prêché la retraite aux Sœurs et une autre à la paroisse. J'ai passé près de trois jours à la léproserie d'Accoromany. Le P. Kéamboun, que j'avais emmené du Maroni, a fait sa retraite avec le P. Kéanner. J'ai eu de véritables consolations dans toutes celles que j'ai prêchées. A Mana, la population m'a reçu avec des marques extraordinaires d'enthousiasme. Au Maroni, les diocés sont très-nombreux. (Lett. 1^{re} X^{bre} 74)

— 3. « Le lundi, 23, j'étais de retour au Maroni, pour prendre le vapeur qui fait chaque mois le voyage. En débarquant à 4h. du matin, j'ai trouvé le presbytère vide. Les P. P. Coquet et Delpuech étaient à l'hôpital depuis 4 jours. Le premier en voie de convalescence, mais le second offrant des caractères visibles et graves de fièvre

jaune. Ce jour là même je lui ai donné l'extrême-onction et le saint Viatique. Je lui ai également fait prononcer ses vœux perpétuels. La journée du mardi fut mauvaise et je craignais beaucoup de le voir expirer dans la nuit. Le mercredi matin à 7 h. j'ai dû m'embarquer pour Cayenne, laissant notre cher Confère à toute extrémité. Le P. Buisson qui m'accompagnait dans ma tournée, est resté au Maroni pour desservir le pénitencier, en attendant le dénouement de la maladie du P. Coquet. (Lett. du 1^{er} déc. 74.)

Ce dénouement, grâce à Dieu, n'a pas été funeste comme, tout le faisait appréhender. Avec une confiance toute filiale en Marie, notre confère s'est adressé à N. D. de Lourdes, et une amélioration s'est bientôt produite dans son état. Le jour octave de l'Imm^{le} Conception il a pu célébrer la S^{te} Messe. (Lett. P. Despuech, 1^{er} janv. 75.)

Quelque temps après il se rendait à Cayenne pour achever de se rétablir. « J'aime à penser, écrivait-il au C. R. Père, en date du 2 mars que notre S^{te} Père aura été pour beaucoup dans ma guérison. Mais encore une fois, bénie soit la très-S^{te} et Immaculée Conception de N. D. de Lourdes! Malgré les sympathies que je trouve chez les personnes auprès desquelles j'exerce le S^t Ministère, j'aurais quitté la vie sans peine; je croyais être si bien disposé! » (Lett. du 2 mars 75.)

— 4. Voici à propos des gisements aurifères dont plusieurs fois nous avons parlé précédemment, quelques lignes d'une lettre du P. Ennet, où il montre le développement considérable que prend cette exploitation. « La Guyane est vraiment en grande vogue aujourd'hui, la découverte des gisements d'or y fait affluer. Le rendement réel sinon officiel des placers est de 200 kil. par mois soit 600.000^f. L'exploitation occupe dès maintenant au moins 4000 travailleurs. On peut estimer que ce nombre ira doublant chaque année. La population va nécessairement s'augmenter en dehors des placers, et la Colonie peut avant dix ans d'ici, compter un million d'habitants. Il nous faudra organiser des missions dans les rivières qu'il faut remonter—jusqu'à vingt jours de canotage pour arriver à certains placers. » (Lett. 1^{er} Octobre et Univers du 25 Oct. 74.)

Haïti.

C^{te} de S^t. Martial.

Oct. 74 - Avril 75.

1. Personnel. — 2. Mort d'élèves. — 3. 1^{re} Comm^{on}. Conf^{er}. Ass^{er} des S^{rs} Anges. — 4. S^t. Alexis. Examen et Distrib^u des Prix. — 5. Retraites nombreuses. L'instruction publ. en Haïti. Allocutions. — 6. Retraites. Vaux. Assemblée synodale. — 7. Ministère. Nouvel incendie. — 8. M^{rs} Cocchia, délégué. — 9. Article 192 de la Constitution et note ministérielle sur les Baptêmes, etc. — 10. Le C^{te} de Léumont, ministre plénip^o. — 11. Mort de M. l'abbé Percin.

— *Extrait du Bull^{et} et de la Corresp^o* — 1. Le 21 Octobre, nous arrivâmes du Cap, par le Vulcan, de la ligne allemande, les P. J. Jarles, Kuntz et M. Trono, scolastique.

Un mois après, le 22 novembre, M. Schuster nous quittait pour aller faire son noviciat; il fut remplacé par M. Trono. Le P. Kuntz avait déjà reçu sa destination pour S^t. Anne. Quant au P. Jarles, il arrivait bien à propos pour remplacer le P. Lang obligé de garder le lit à cause d'une forte fièvre. Pendant 20 jours, nous eûmes des inquiétudes sérieuses à son sujet. Mais Dieu a écouté les prières ferventes qui lui ont été adressées de toute part pour son rétablissement: le 25 novembre il pouvait monter à la Coupe, et le 7 Décembre il nous revenait assez fort pour diriger la musique au grand jour de la Distribution des prix. La santé du F. Claver souffrant d'une maladie de foie, a laissé beaucoup aussi à désirer et les médecins ont demandé son retour en France.

« M^r. l'abbé Küscher, adjoint au personnel du Séminaire est rentré d'Europe le 1^{er} Décembre, riche de force et de santé et prêt à travailler encore longtemps pour la gloire de Dieu. »

— 2. Nous avons perdu pendant le second semestre de 1874 deux de nos enfants, élèves de 6^{ème}, décédés en dehors de l'établissement. Le premier, Joseph Pierre, a succombé à la Coupe, muni de tous les secours de la religion. Sans avoir rien qui le distinguât de ses camarades, il était du moins respectueux envers ses maîtres, chose rare parmi nos jeunes Haïtiens du Collège. Le second, François Duval, du diocèse de Port-de-Paix, semblait un enfant de bénédiction. M^{rs} Guilloux qui avait décidé ses parents

à le mettre au petit séminaire, l'affectionnait beaucoup, espérant sans doute le voir devenir prêtre. Pendant sa cruelle maladie, il fut visité par plusieurs Pères; il se confessa au P. Schleweck et reçut le S^t. Viatique et l'extrême-Onction. Elèves et professeurs ont assisté à son enterrement.

« Un de nos anciens élèves, Arthur Cazes, est mort aussi dans les meilleurs sentiments. A notre prise de possession du Collège, en 1872, on avait dû renvoyer quatre élèves fort indisciplinés, (t. VIII. p. 946.) il était du nombre. D'une très-honorable famille du Cap-Haïtien, il alla terminer ses études en Allemagne.

« Depuis son retour en 1873, il venait tous les Dimanches à la Messe ici et avait avec nous les meilleurs rapports. Ce pauvre jeune homme a eu une longue maladie: il s'est confessé plusieurs fois au P. Schleweck, a reçu de ses mains l'extrême-onction et le S^t. Viatique. Le P. Supérieur et les P. P. François et Caragnat l'ont visité à diverses reprises. La veille de sa mort, le P. Le Douarin est allé le voir et s'est entretenu longuement avec lui. Le jour de son trépas il a encore appelé un Père: le P. Weik l'a confessé, communiqué; et lorsqu'il voulait se retirer, disant qu'il allait revenir: « non, Père, lui disait ce cher enfant: non, Père, rester, rester, je ne veux pas mourir sans vous. » En effet il a remis à Dieu son âme entre les bras du P. Weik. »

— 3. « Le 18 Octobre, nous avons vu 31 de nos enfants préparés par le P. François, s'approcher pour la première fois de la S^{te} Table. M^{gr}. l'Archevêque qui avait bien voulu faire l'ouverture de la Retraite préparatoire, s'est aussi réservé le bonheur de leur distribuer le pain des Anges, après avoir marqué leurs fronts du signe des croix. Quatre fois en ce beau jour, Sa Grandeur a adressé à nos enfants la parole de vie. (Dull. relig. Nov. 1874.)

« La Congrégation de la S^{te} Vierge établie parmi nos élèves a déjà fait du bien: le P. Supérieur a voulu que les petits enfants qui se préparent à la première communion pussent aussi faire partie d'une confrérie, et le 2 Octobre la Congrégation des S^{ts} Anges a été érigée. Monseigneur est venu lui-même présider cette petite fête et a reçu neuf enfants dans la Congrégation, en l'honneur des neuf chœurs des Anges. »

— 4. « C'est avec d'autant plus de plaisir que nous voyons arriver la fête de notre digne Prélat, la S^t. Alexis, que cette date est pour nous le commencement de trois semaines de repos. Cette année nous avons fêté Sa Grandeur par une soirée scientifique et amusante qui a bien fait plaisir à Monseigneur. Beaucoup de personnes y assistaient.

« Les examens de fin d'année au petit Séminaire ont eu lieu le 10 et le 11 déc. et se sont terminés le 14, par une séance solennelle, sous la présidence de M^r. l'Archevêque.

« Le 16 se faisait la distribution des prix, présidée par Sa Grandeur et à laquelle vint assister S. E. le Président Domingue. Un compte-rendu très-laudatif en a été publié dans le Moniteur du 26 déc. C'est en effet l'une des plus belles distributions que nous ayons eues. Le P. Audin a lu un discours sur la discipline. M^r. Guilloux a prononcé également à la fin, une courte allocution. Le prélat exprimait le désir de voir les élèves de rhétorique rentrer l'année suivante pour faire leur philosophie dans l'établissement.

« Ce qui a donné de l'éclat à la fête, c'est, outre le concours nombreux d'une assistance choisie, la pièce Gilles de Bretagne, bien rendue par nos acteurs improvisés; un chœur à 7 voix; un hymne national, composé au collège même et chanté en duo par deux élèves, l'Étoile d'Haïti; divers morceaux de piano ou de musique militaire. » (Bull. relig. Dic 74 et Lett. du S. Lang 10 fév. 75.)

— 5. « Les vacances s'étant terminées le 3 février, nous comptions dès le premier jour de notre rentrée, 156 élèves présents. La messe du S^t. Esprit fut, le lendemain, célébrée par S. Exc. le délégué du S^t. Siège nouvellement arrivé dans le pays. Quelques jours après nous avions 220 élèves. C'est un beau chiffre qui témoigne de la confiance des familles de Port-au-Prince et des autres villes d'Haïti d'où il nous vient des enfants. » (Lett. 10 et 23 fév. 1875.)

« Par ailleurs, dans toute l'île l'instruction primaire et secondaire est dans un déplorable état. M^r. Guilloux profite de toutes les circonstances pour exhorter le Gouvernement à favoriser le clergé dans cette œuvre si capitale de l'éducation de l'enfance. On semble comprendre l'importance de la question, et il s'élabore en ce moment un projet de loi sur

l'enseignement. Mais ce n'est que le système universitaire français accommodé à la République d'Haïti. (Lett. de M. P^r Guillaux, 21 nov. et Moniteur 30 janvier 75)

« Bâtons-nous de le reconnaître toutefois, la chambre constituante et législative actuelle se montre favorable. Le 11 mars en effet elle a voté pour le petit séminaire une subvention annuelle de 2500 piastres (13.325^f) et pour quinze professeurs, une rétribution mensuelle de 40 piastres (213^f, 20) par personne. La même allocation de 40 piastres est aussi accordée à chaque Frère de Plœymel employé dans les écoles.

« Voici ce qui, d'une façon bien inopinée assurément, a donné occasion à ce vote. Le dimanche 21 fév., six constituants se rencontrent par hasard au collège qu'ils désiraient visiter, entre autres un certain M. Danel, adversaire bien connu du concordat. Ces Messieurs reçus par les P. P. Audin et Cazagnat, en l'absence du P. Supérieur, voient l'établissement en détail et s'enquiraient avec le plus vif intérêt de tout ce qui concerne le matériel, le nombre et les progrès des élèves, le corps professoral, etc... Quelle n'est pas leur surprise d'apprendre que chaque professeur ne reçoit par mois qu'un traitement de 18 piastres environ. « Mais, disent-ils, c'est dérisoire; il faut aux Professeurs un traitement double et à l'établissement une subvention qui en assure l'avenir. Nous allons faire voter une loi. » Ce qui est dit est fait. Sur son désir M. Danel reçoit une note d'après laquelle il formule sa demande à l'Assemblée; et celle-ci dès le lendemain accepte à une grande majorité le projet de loi. (Lett. 23 fév., 8, 12 et 13 mars 75.)

— 6. « C'est pendant nos vacances, du 3 au 10 janvier que s'est terminée notre retraite. Le P. Lang, a eu le bonheur d'y émettre ses vœux perpétuels. (Lett. 18 janv. id. du P. Lang 10 fév. 75.)

« Le 2 fév. un aspirant scolastique, M. Dambreville a pu, avec l'autorisation du C. R. Père, émettre ses premiers engagements, sous les auspices de S^t François d'Assise qui lui a été donné pour patron de religion. M. Dambreville fait la classe de huitième. » (Lett. du 10 fév. 75.)

« Peu après notre retraite a eu lieu celle du clergé, suivie d'une

réunion synodale (12-17 janv.) Les P. P. Simonet et Moricet complaient, l'un parmi les témoins, l'autre parmi les examinateurs synodaux :
 M.^r Guilloux a porté divers décrets dont un soumet pendant 10 ans à un examen de théologie tous les membres de son clergé.

« Dans le diocèse du Cap, M.^r Hillion a pu également procurer à ses prêtres l'avantage d'une retraite ecclésiastique et d'une assemblée synodale (18-22 janv.). (Litt. 18 janv. Bul. relig. janv.-fév. 75.)

— 7. « Quant au ministère, le 26 juillet, le P. Le Douarin a fait le panegyrique de S.^{te} Anne dans la chapelle de Morne-à-l'Euf; et le 5 Octobre, N. O. du Rosaire, il a prêché à la Croix des Bouquets dont c'était la fête patronale.

« Le 15 Août, fête patronale de l'Eglise Métropolitaine, le P. Caragnat y a donné un sermon de circonstance.

« Le 22 juillet, le P. Audrin a aussi prêché à la Métropole la S.^{te} Marie Madeleine. Ayant pendant l'absence de M.^r Rüscher remplacé cet ecclésiastique comme aumônier de la prison, il a prêté l'assistance de son ministère à trois condamnés à mort, lesquels ont été fusillés sous ses yeux. Signalons encore diverses courses apostoliques effectuées pendant nos vacances.

« De plus le 11 février, dans un formidable incendie dont une fois encore Port-au-Prince a été le théâtre, nous avons fourni notre concours pour arrêter le fléau. Le Clergé, M.^r Guilloux et M.^r Cocchia en tête, a donné l'exemple du dévouement et de nouveau nos jeunes pompiers conduits par le P. Weik se sont vaillamment comportés. Les pertes ont été évaluées à 16 millions; une population de 6000 âmes se trouvait sans abri. (Bul. relig. janv. fév. et Moniteur du 13 fév. 75.)

— 8. « Nous venons de nommer M.^r Cocchia. Sacré le 26 juillet évêque d'Orsoy in partibus et vic. apostolique de la partie dominicaine d'Haïti; M.^r Koch Cocchia de Césinule a pris possession de son Siège au commencement de Septembre. Ce Prélat était aussi chargé comme délégué du S.^{te} Siège d'une mission auprès du Gouvernement de la république haïtienne et de celui de Venezuela. (Bul. relig. Août, sept. et Déc. 74.)

« Arrivé le 2 fév. à Port-au-Prince, M.^r Cocchia, écrit le Père

Simonet, en est reparti le 9 Mars. Toute la population lui a témoigné beaucoup de sympathie pendant son séjour et au moment de son arrivée, ainsi qu'à celui de son départ. Une fois il a dîné avec nous au petit séminaire, où j'avais réuni pour la circonstance tout le clergé de la ville. Le P. François l'a également reçu un jour à Pétienville.

« C'est le 3 février, qu'il remit au Président Dominique ses lettres de créance. Dans ses entrevues avec les membres du Gouvernement, M^r le délégué a traité diverses questions, entre autres celle de la nomination de l'Evêque des Cayes; du retrait d'une note restrictive au sujet de l'administration du baptême; de la suppression de l'article 192 de la nouvelle Constitution, lequel semble une menace de schisme; (1) du maintien du Statu quo au petit-séminaire, en le tenant en dehors du projet de loi préparé sur l'enseignement. On dit que le Gouvernement a montré des dispositions bienveillantes, mais rien n'aurait été convenu par engagement écrit et signé. La question de l'Evêque à nommer aux Cayes est tranchée, et le choix du président ne tardera pas, dit-on, à se porter sur un candidat. » (Lett. du 12 mars et Moniteur 13 fév. 75.)

— 9. Après la promulgation de l'article 192 de la nouvelle constitution, des ecclésiastiques se sont demandé si l'on pouvait en conscience continuer de prêter au Gouvernement le serment de fidélité prescrit par l'art. V du concordat. Cependant comme ce serment se fait non à la constitution, mais au Gouvernement et qu'il y aurait eu dans le refus de graves inconvénients, les deux évêques d'Haïti s'y sont des premiers soumis et ont engagé les membres de leur clergé à en faire autant. (Lett. 23 nov. 73. 74, 10 fév. 75.)

« Pour ce qui est de la note restrictive du Ministère des Cultes, en date du 11 juillet 1874, au sujet des baptêmes, mariages et sépultures, elle prétend interdire à tous les prêtres, sous des peines légales,

(1) Art. 192. Pour bien concilier les intérêts du peuple avec ceux du culte catholique, apostolique et romain qu'il professe, le Concordat laissant à désirer, le Gouvernement est autorisé à en proposer la modification dans le but de créer, le plus tôt possible, un clergé national. En attendant au Gouvernement seul est délégué le droit de limiter la circonscription territoriale des paroisses et évêchés et de nommer les administrateurs supérieurs de l'Eglise en Haïti, lesquels, à l'avenir, doivent être haïtiens.

d'administrer ces sacrements ou de procéder aux inhumations, sans la production préalable des actes civils. M.^r Guilloux dans une circulaire du 12 Août, a fait connaître à son clergé la pensée du Gouvernement, en l'interprétant dans un sens catholique. Toutefois, il semble que malgré les assurances données, le Gouvernement ne soit pas si disposé qu'il le dit à ne point créer des entraves à la liberté religieuse. En effet une nouvelle note du Ministre des Cultes, M. Madieu, datée du 14 janvier, est venue confirmer les dispositions de la première en rappelant dans une conclusion comminatoire, la sanction pénale qu'encourraient les ecclésiastiques délinquants. (Bonomiens 11 juillet, 22 Août 74 et 16 janv. 75.)

— 10. Nous avons plusieurs fois parlé des excellentes relations de nos Pères avec M. le Comte de Lémont, le représentant de la République française en Haïti. « Jusqu'ici, dit le Bulletin local, il n'avait que le titre de Consul général chargé d'affaires, tandis que les représentants de quelques puissances avaient celui de Ministres résidents : entre autres celui de sa Majesté Britannique et celui des Etats-Unis. Dans les réunions diplomatiques, présentations officielles, etc. le Comte de Lémont, était à un rang secondaire, bien qu'en fait, il exerçât une influence marquée parmi ses collègues. Enfin il vient d'être accrédité près de Son Excellence le Président Domingue, en qualité de Ministre plénipotentiaire, ce qui lui donne le pas même sur M.^r St. John Spencer qui n'est que Ministre résident. Nous sommes allés lui offrir nos félicitations. Le gouvernement de Michel Domingue a été également reconnu par Mac Mahon qui qualifie le chef d'Etat haïtien du titre de Grand et bon ami. Quant à nous nous sommes fiers de voir le Représentant de la France à la tête du corps diplomatique en Haïti, d'autant que nos rapports avec M. le Comte de Lémont ont toujours été et restent pleins de cordialité. »

— 11. Le Bulletin relig.^r d'Haïti du mois de Décembre mentionne la mort de M. l'abbé Percin que plusieurs de nos confrères ont connu à N. O. du Gard. Ce prêtre, créole de S^{te} Lucie, après avoir terminé ses études théologiques à Paris, au Séminaire de S^t-Sulpice, s'était rendu au Gard, avec quelque dessein de s'adjoindre à nos missionnaires pour coopérer à l'œuvre de l'évangélisation d'Haïti. Il partit ensuite pour cette île où il se fixa en 1846. En 1855, il y fut nommé par M.^r Spaccapietra sup^r ecclésiastique ; tout en conservant les fonctions

de Curé de l'Anse-à-Veau. Il exerça ces pouvoirs jusqu'à l'arrivée de M^r Monetti, vers la fin de 1861, et ne tarda pas à être promu à la Cure du Petit-Goave. C'est là qu'il est décédé le 12 Décembre dernier. (Publ. relig.^e décemb. 1874.)

C^{te} de S^{te} Anne.

Oct. 74 - Avril 75.

1. Personnel. — 2. 1^{re} Com^m et Confirmatⁿ: Sacraments conférés. — 3. Missions dans les Mornes. Résultats. — 4. Congrégation des Enfants de Marie. Hospice. Crèche.

— Bull. de la C^{te} — 1. Depuis l'arrivée du P. Kuntz, débarqué à Port-au-Prince le 21 Octobre et nommé vicaire à S^{te} Anne le 26 du même mois, la C^{te} se compose du P. Moricet, administrateur de la paroisse et des P. P. Finot et Kuntz, vicaires.»

— 2. Le 20 juillet commençaient dans notre modeste chapelle servant d'église paroissiale, les exercices de la retraite préparatoire à la 1^{re} communion. Ils furent prêchés par le P. François avec l'entrain et la verve propres à ce zélé missionnaire. Aussi avons-nous eu la consolation de voir 130 personnes s'approcher avec ferveur pour la première fois de la S^{te} Table; quelques jours après, le 26 juillet, fête de notre glorieuse patronne S^{te} Anne, nous avions le bonheur de posséder au milieu de nous notre vénérable Archevêque, qui avait bien voulu profiter de cette circonstance pour faire sa visite pastorale et conférer à 100 personnes le sacrement de confirmation. Le P. François a célébré le S^{te} Sacrifice et le P. Le Douarin a fait le panégyrique de la sainte vicule de J. C. On remarquait dans la nombreuse assistance la nouvelle Présidente, M^{me} Domingue et M^r le comte de Lémont. Après la messe, Monseigneur a pris la parole et a donné à cette intéressante population les conseils dont elle avait besoin pour se prémunir contre les séductions de l'impiété et de l'hérésie, et voir se développer de plus en plus au milieu d'elle l'esprit de foi et de religion. (Sum. relig. Août et Sept.)

Le nombre des 1^{res} Communions pour 1874 s'est élevé à 290, celui des confirmations à 347; on compte en plus 881 baptêmes, 99 mariages

et 570 malades administrés. »

— 3. « Le 27 juillet, le R. P. Simonet accompagné des P. P. François, Caragnat et Finot, se mettait en route pour faire une mission de quelques jours dans le Morne de Compeau. C'est avec peine que nous remarquons que ce quartier si vaste renferme fort peu de personnes converties; la superstition y exerce encore malheureusement trop d'empire. Sur la grande habitation Mombenx, située au pied de la montagne, nous n'avons trouvé aucun pratiquant: quel bien cependant on réaliserait, si on pouvait parcourir plus souvent ces régions. Le besoin d'une chapelle se fait vivement sentir dans ce quartier. Un jour après un sermon improvisé en langue créole, le P. François entraîna toute l'assistance, au chant des Litanies de la S^{te} Vierge, sur le terrain où l'on désire construire la future chapelle. Mais quelques difficultés, de peu d'importance du reste, et nos nombreuses occupations ont empêché jusqu'à ce jour de donner suite à ce projet; nous espérons le reprendre au mois de Mars prochain.

« Résultat de notre petite tournée: 35 confessions, 20 communions dont une première, assistance de 2 malades, un mariage. »

— 4. « La chapelle du Carrefour a eu aussi sa fête patronale: elle a été splendide, grâce au concours de M^o. Wilson, la sœur de l'abbé Beauger, ancien élève du Séminaire du S^t-Esprit, laquelle en avait fait tous les frais. Son Excellence le Président, son époux, quelques ministres, le général Lorquet si dévoué à la chapelle, rehaussaient de leur présence l'éclat de la fête à laquelle n'a pas manqué même un feu d'artifice. C'est encore le P. François qui est venu chanter la Messe et faire le panégyrique du Saint. Il sût avec tact et délicatesse y mêler des paroles laudatives à l'adresse de chacun des personnages présents.

— « L'Association des Enfants de Marie, une des œuvres fondées par le P. Maïstrie, et qui donne pour l'avenir de grandes espérances, continue toujours à prospérer. Elle a pour but de réunir chaque samedi et chaque dimanche les jeunes personnes qui en font partie et qui sont aujourd'hui au nombre de quarante. On comprend facilement l'excellence d'une telle œuvre dans un pays où la licence des mœurs est si grande. »

« Une autre œuvre, l'hospice, dont nous sommes chargés en

qualité d'aumôniers depuis plusieurs années, et qui jusqu'à ce jour avait été fort négligée sous le rapport de l'administration intérieure, semble entrer dans une ère de prospérité. En effet cet établissement vient d'être confié par M^d et le Gouvernement aux Sœurs de S^t Joseph. Deux Sœurs sont déjà nommées pour en prendre la direction.

« Ne terminons pas ce bulletin sans faire mention d'un travail fort habilement exécuté par le P. Weik. C'est une crèche, vraie merveille pour le pays, que notre confrère a dressée dans notre Eglise à l'occasion de la fête de Noël et du mois de la S^{te} Enfance du Sauveur. De toutes parts on accourait pour la voir et l'admirer. Grâce aux aumônes des pieux visiteurs, les dépenses faites ont été bientôt couvertes, et même au-delà. »



Ct^e de Pétienville.

Oct. 74 - Avril 75.

1. Résultats du Ministère. — 2. Fêtes de Noël. Baptême de cloches Décor de l'Eglise.

Bulletin de la Ct^e — 1. « Notre humble paroisse, continue à dédommager ses missionnaires de leurs peines par les consolations qu'elle leur procure.

« C'est bien toujours sur le même fonds inculte que s'exerce leur zèle, de sorte que parfois la patience, poussée à bout, serait tentée de céder au découragement; mais, non, la charité triomphe, et nous voilà parvenus au terme d'une année et recueillant une magnifique gerbe, capable de provoquer une sainte envie chez la plupart des prêtres de l'Europe. » Qui dominant in lacrymis in exultatione metent. »

« Ces fruits proviennent de nombreuses instructions faites de la manière la plus simple; de fréquentes et pénibles courses, à travers mornes, auprès des malades et aux stations de mission, chapelles, cases, ou autres lieux du diu. Puis la manière de s'y prendre, n'est pas non plus étrangère à ces résultats. Aimer ces bons noirs, se montrer véritablement leur Père et de la sorte les encourager au bien; d'un autre côté, flétrir le vice, en inspirer la honte, et opposer le bonheur de la famille chrétienne à ce hideux cortège de misères et d'afflictions, compagnes ordinaires de celle de l'impie; enfin inspirer l'amour de la religion, par le spectacle émouvant de nos

splendides fêtes : voilà le secret d'une action bien salutaire sur les âmes.

Quant à l'évaluation numérique de ces résultats, en voici le tableau : Baptêmes 341; - Mariages 90; - 1^{res} Communions 207; - Confirmations 223; - Confessions à l'Eglise environ 5500; aux lieux de mission 597; - Confessions de malades ou d'infirmes 243; - Communions à l'Eglise environ 6500, aux lieux de mission 490; Communions de malades ou d'infirmes 141; - Malades administrés 81.

— 2. « Comme par le passé, nos Lères du Sém. Collège, aiment à venir se délasser à Pétionville et à y faire un peu de ministère pastoral. Sa Grandeur - M^r l'Archevêque, accompagné de plusieurs de ses prêtres est également venu se joindre à nous le lendemain de notre fête de famille.

En dehors de ces visites et du séjour que font à la Coupe, pendant deux ou trois mois de villégiature, un certain nombre de familles de la Capitale, il n'y a guère, pour rompre un peu la monotonie de notre vie de C^{te}, que les courses apostoliques dans la montagne.

« Cette année, à Noël, nous avons eu plusieurs solennités à la fois ou se succédant de très-près. Le bon P. Lang nous avait été donné en aide, et Dieu sait tout ce qu'il eut à souffrir d'un ministère de cinq jours, sans presque un moment de répit. Grâce à la prodigieuse activité et à la complaisance du P. Weick, huit beaux tableaux représentant autant de phases glorieuses de la vie de St-Pierre, avaient été disposés dans le chœur de l'Eglise, et deux nouvelles cloches tenues prêtes à aller, dans leur campagne aérien faire entendre leur joyeux carillon, aussitôt après la cérémonie de leur baptême, fixée au 27 décembre.

« Les parrains et marraines des cloches étaient L. L. E. E. le Président et la Présidente, M^r le Ministre de l'Intérieur et M^{me} la Générale P. Lorquet. Il devait donc y avoir seule à la cérémonie de bénédiction. Mais par malheur M. le Président étant tombé malade la nuit du 26, ne put venir; il fut remplacé par M^r le Ministre des Finances. M^r l'Archevêque monta la veille au soir et fut reçu avec les apprêts et selon le cérémonial accoutumés; avec de triomphe en son honneur, procession, compliment,

cris d'enthousiasme de la part de nos fiers enfants des mornes, etc. La messe fut célébrée pontificalement, Sa Grandeur ayant pour prêtre assistant le R. P. Supérieur, et les autres fonctions étant remplies par un de ces Messieurs de la cathédrale, nos Pères, des Séminaristes et nos enfants de chœur. Le chant soutenu par les P. P. Lang, Wick et M. Trono, fut bien nourri et bien exécuté. C'est la première fois que la modeste église de la Coupe voyait se déployer dans toute leur magnificence les grandes cérémonies pontificales : aussi quelle ne fut pas l'admiration de tous ! Nous eûmes à la cérémonie du matin 61 1^{res} Communions et 223 confessions. Le total des Communions à la fête de Noël et à celle du 27 déc. a été de 1100.

« Dans l'après-midi, eurent lieu le baptême des cloches et la bénédiction solennelle des tableaux. Le P. Moricet fit le sermon de circonstance, dans lequel il monta quelles instructions nous donnent dans leurs langages divers, les cloches et les tableaux de nos églises. Tout se fit à la satisfaction générale. Longtemps se conservera à Pétionville le souvenir du 27 déc. 74. Notre église a une renommée qui attire même des étrangers ; aussi voyons-nous arriver des visiteurs qui s'exaltaient devant le sanctuaire enrichi de sa grande statue de St-Pierre, de ses tableaux, de ses Anges adorateurs, et décoré à l'aide d'un papier peint imitant le chêne, ce qui lui susse croire à une précieuse boiserie. » (Bul. relig. Déc. 1874.)

N. B. — L'envoi tardif d'un des bulletins de nos C^{tes} des Etats-Unis oblige à modifier ce qui avait déjà été rédigé pour ces maillons ; nous continuons en attendant par le bulletin de St-Pierre et Miquelon.

C^{te} de St-Pierre et Miquelon.

Oct. 74 - Avril 75

1. Arrivées du G. Oster et du F. Marie-Liguori. — 2. Cure à l'Île-aux-chiens. — 3. Elèves. Nombre. — 4. Niver rigoureux. — 5. Ministère pendant le carême. — 6. Voyage dans la Baie St-Georges.

— 1. Le voyage du P. Oster et du F. Marie-Liguori, embarqués

au Havre, le 25 septembre dernier (p. 230.), a subi plusieurs contre-temps qui les ont obligés à s'arrêter quelques jours en Irlande, dans notre C^{té} de Blackrock. Le 18 Octobre cependant, ils arrivaient à S^t-Pierre et Miquelon en bonne santé l'un et l'autre. En même temps qu'il aide pour les travaux scolaires, le P. Oster a les fonctions de vicaire dans la paroisse de S^t-Pierre.

— 2. Le prêtre qui remplissait précédemment ce ministère, M^r. l'abbé Guéguen, a été nommé, en date du 15 oct., curé à l'Île-aux-Chiens, où, comme nous avons eu déjà l'occasion de le dire, le Gouvernement a consenti à subventionner un ecclésiastique pour le service religieux (p. 230.). La bénédiction de la chapelle et la 1^{re} messe ont eu lieu le 18 Octobre. Nos confrères avaient conduit leurs élèves à cette cérémonie. (Lett. des 1 et 22 oct. 74.)

— 3. Depuis l'arrivée du contingent de personnel, écrit le P. Payen, nous avons reçu trois élèves externes de S^t-Pierre, fils employés du Gouvernement, plus un pensionnaire de S^t-Jean. Le nombre total de nos enfants est de 54: 12 pensionnaires et 42 externes.

« Le pensionnat des Sœurs de S^t-Joseph, d'après le journal du 10 déc., comptait 100 élèves à la rentrée, dont 8 pensionnaires et 92 externes. Nous sommes encore loin de ce chiffre. (Lett. 26 nov. 10 déc. 74)

« Du reste, l'exiguïté du local est un obstacle auquel il faut remédier pour le développement de l'œuvre. Les conventions avec l'administration locale ne sont pas non plus complètement arrêtées. (Lett. 14 janv. 75)

— 4. L'hiver, dit ailleurs le P. Payen, a été cette année d'une rigueur exceptionnelle. Nous sommes restés durant plusieurs semaines presque constamment enfermés dans les glaces; pendant près de 15 jours, on a pu effectuer à pieds le trajet de S^t-Pierre à l'Île-aux-Chiens, ce qui ne s'était pas vu depuis plus de 20 ans. Une fois, le vapeur chargé de la correspondance entre S^t-Pierre et Halifax, a employé deux semaines à faire une traversée pour laquelle ordinairement il lui suffit de deux jours. Il n'a trouvé la mer libre de glace qu'à 60 lieues au sud de S^t-Pierre. (Lett. 31 mars 75.)

— 5. Les rigueurs de la saison n'ont pu nuire à un très-félicieux ministère, entrepris à l'occasion du Jubilé et du Carême, auprès

de la population de St-Pierre, encore pleine de foi, bien que laissant à désirer par ailleurs. M^r le curé, le P. Oster et moi, nous avons prêché à tour de rôle, et Dieu s'est servi de nos faibles efforts pour remuer les cœurs et les convertir. Je ne saurais dire le nombre de pécheurs, hommes et femmes, revenus à Dieu après de longues années d'infidélité. Pour ma part j'ai eu deux hommes qui ne s'étaient pas confessés l'un depuis 46 ans, l'autre depuis le Jubilé de 1825. Pendant les quinze jours qui ont précédé Pâques nous restions à confesser jusqu'à dix, onze heures et même minuit. On a compté 2500 hosties distribuées dans cet intervalle, et nous avons eu encore un grand nombre de retours effectués depuis. Que Dieu soit mille fois béni des miséricordes exercées envers cette population ! » (Lett. 31. l. 1. 75.)

— 6. Le dernier bulletin annonçait un petit voyage du P. Stoll et du F. Eugène dans la baie de St-Georges, sur la côte de Terre-Neuve; en voici la relation abrégée faite par ce Père.

« Le 23 Août, à 8 heures du matin, nous nous embarquâmes, le F. Eugène et moi, à bord du Tigre, vapeur anglais, qui fait le service postal le long de la côte de Terre-Neuve. Après 36 heures de mer et cinq escales à cinq villages échelonnées sur le parcours du bâtiment, nous arrivâmes au Channel, le surlendemain à quatre heures du matin. Là, nous dûmes attendre jusqu'au 30 Août, un navire à voiles faisant le service entre ce point et la Baie St-Georges. Heureusement pour nous, il y avait en cette localité une famille dont le fils avait été à notre collège et qui nous reçut cordialement, et chercha à rendre notre séjour le plus agréable possible. J'en profitai pour procurer à quelques âmes les secours de notre religion. Le nombre des catholiques est là assez restreint, et ils ne voient le prêtre que bien rarement. Deux fois j'ai prêché, j'ai entendu plusieurs confessions, et j'ai donné le scapulaire aux membres de la famille chez laquelle nous restions. Elle est chargée par le Préfet Apostolique d'entretenir la chapelle qui, du reste, elle a construite presque entièrement à ses frais. Enfin le Dimanche, à trois heures de l'après-midi, nous partîmes sur une goélette, avec un vent très-favorable; et bien que le temps fut brumeux au point qu'on ne pouvait rien voir, nous arrivâmes dans la Baie le lendemain de bonne heure. Le Préfet Apostolique était alors absent et nous ne trouvâmes qu'un jeune prêtre Acadien récemment ordonné et mis à la disposition du Préfet Apostolique pour une année seulement. voulant rendre utile notre passage en ce pays, j'ai chanté la grande messe et prêché en anglais et en français, pour l'intelligence de tous les auditeurs; de plus, alternativement avec le F. Eugène, je faisais le catéchisme, matin et soir,

moitié en français et moitié en anglais, parce qu'il y a des enfants qui ne comprennent qu'une des deux langues. Ces catéchismes m'ont permis de constater combien est grande l'ignorance du peuple dans cette contrée. Et cela rien d'étonnant. L'unique prêtre desservant le pays est le Prêtre Apostolique lui-même, et le district confié à ses soins embrasse une étendue de littoral d'environ 60 lieues, au milieu d'une population disséminée, et sans autre moyen de communication que de petits bâteaux à rames et à voiles, ou quelque fois des goëlettes qui longent les côtes. Quant à voyager par terre, il n'y a encore de route tracée que pour une très-petite distance. Puis, absence complète d'écoles catholiques dans tout ce district, de manière que les enfants ne savent même ni lire ni écrire. On y trouve au contraire des écoles protestantes. Du reste, les parents en général sont très-ignorants eux-mêmes; et pour la plupart, ne sachant pas lire, ils ne peuvent guère s'occuper de l'instruction religieuse de leurs enfants. De là ignorance complète des devoirs les plus essentiels de la religion. Aussi notre occupation principale pendant les catéchismes, était d'apprendre à ces pauvres enfants les prières les plus ordinaires. Certes il est bien à regretter que ces bonnes gens ne puissent avoir plus facilement les secours de notre sainte religion; car ils sont foncièrement catholiques et ne manquent pas de profiter de la présence du prêtre pour faire leurs confessions et leurs communions. Il leur faudrait au moins deux missionnaires en plus, ce qui permettrait d'établir des catéchismes réguliers. Quelle consolation ce serait pour la population entière! Elle en effet est sa vénération pour le prêtre, que volontiers elle sacrifierait tout pour lui. L'ancienne coutume de payer la dîme existe chez ces catholiques. Au lieu de donner de l'argent, chose rare dans le pays, ils entretiennent le prêtre avec les produits de leur pêche ou de leurs champs. Leurs offrandes consistent en légumes, blé, beurre et surtout en harengs de harengs que l'on réalise facilement en argent, au moyen des goëlettes qui trafiquent avec la Nouvelle-Écosse.

« Quant au pays, il offre bien des ressources pour l'entretien de ses habitants. Le terrain très-accidenté ne laisse pas d'y être très-productif; de sorte que, à ce point de vue, ce littoral l'emporte sur l'île de Terre-Neuve, dont le sol est rocailleux. Tous les légumes et toutes les céréales de France y viennent parfaitement. En 1874, M. Murray, ingénieur chargé du relevé géographique, a exploré la contrée qui s'étend autour de la Baie de St-Georges. Il a constaté l'existence de vallées fertiles, bien boisées, de gîtes carbonifères, de dépôts de gypse très-étendus et de sources de pétrole et d'eaux salées.

« Les habitants trouveraient dans l'agriculture une source non seulement de bien-être, mais aussi de richesse; ils préfèrent s'adonner à la pêche. C'est chez eux une tradition en quelque sorte passée dans leurs mœurs. Or leur pêche consiste simplement à faire main basse sur les harengs qui, tous les printemps,

affluent dans la Baie en quantité telle que chaque famille peut en recueillir plus qu'il ne lui en faut. Ces haricots sont ensuite salés et mis dans de petits barils fabriqués pendant les loisis de l'hiver, puis expédiés en automne sur la côte de la Nouvelle-Ecosse par les goélettes du pays. Le manque de sel empêche les habitants d'étendre ce commerce. Cette pêche ne dure qu'environ deux mois, après quoi ils sont libres et auraient le loisir de s'occuper encore d'agriculture, s'il y avait parmi eux quelqu'un pour leur en montrer les avantages et leur en faire prendre le goût.

« Dans le pays on trouve aussi des gisements de pierre à plâtre et il y a plusieurs mines de plomb. Déjà deux navires ont emporté en Angleterre de grandes quantités de ce minéral; on jugera par le rendement des avantages que pourrait offrir l'exploitation. »

Etats-Unis.

C^{te} de St Boniface à Piqua.

Vat. 74 - Avril 75.

1. Personnel et dantes. Fête du 2^{is} à Pontiac. — 2. Mission à Troy. — 3. id. à Wyppecanoe. — 4. Semaine-sainte. 1^{is}e Com^e. — 5. Satisfaction de M^r Purcell.

Bull. de la C^{te} — 1. « Le 9 janvier, le P. Richert est arrivé dans la C^{te} de Piqua dont il fait maintenant partie.

« Malgré les rigueurs d'un hiver exceptionnel, la santé des Pères ainsi que celle des Frères établis à St Joseph de Pontiac, s'est en général bien soutenue. Cependant le F. Rodolphe a éprouvé une fluxion de poitrine assez grave, et le F. Lius, atteint depuis assez longtemps d'une affection pneumonique, s'est trouvé fort mal au mois de février; son état, grâce à Dieu, s'est amélioré.

« A la fête du 2 février, les P. L. Ott, Richert et Schwab se sont réunis aux Frères, à l'établissement de St Joseph de Pontiac. Le P. Richert a fait sur notre V^{is}e Père la conférence d'usage. Tous les cœurs étaient à la joie.

« Pères et Frères se sont aussi unis de vœux et de prières aux membres des autres C^{tes} pour la fête anniversaire du 10 février. — (Coll. P. de St. 10 fév. 75)

— 2. Avec le mois de Mars s'ouvrit une série de missions dont l'ordre avait été réglé à la fête du 2 Février. La première eut lieu dans la petite ville de Troy, chef-lieu du comté de Miami, où se trouve Piqua. Troy possède une petite église assez jolie et fort bien tenue. Malheureusement le prêtre ne la visite d'habitude qu'une fois le mois.

Les enfants fréquentent tous les écoles protestantes. Quant aux catholiques restés fidèles, ils sont en petit nombre. En effet la presque totalité des catholiques allemands a prêté la foi, et ils assistent aux prêches et aux autres cérémonies dans les temples protestants. Malheureusement ce spectacle si navrant pour le cœur du prêtre, se voit en bien des localités encore. C'est une ombre peut-être trop affaiblie au tableau souvent tracé de l'Eglise catholique dans les divers diocèses d'Amérique et spécialement des Etats-Unis.

« Quoi qu'il en soit les catholiques de Troy furent heureux de voir une petite mission s'ouvrir pour eux et ils montrèrent un grand empressement à assister aux instructions et à s'approcher des sacrements. La cérémonie de clôture fut splendide. Malgré la neige et le froid, les petites filles y vinrent en habits blancs. L'église est d'ailleurs parfaitement chauffée. Après une première allocution, les enfants se rangèrent à l'entrée du chœur, et les servants de messe leur distribuèrent des cierges allumés. Ensuite tous les catholiques, debout, la droite étendue vers l'autel, renouvelèrent d'abord les saints engagements du baptême, puis la profession de foi. L'émotion était générale et profonde. On s'agenouilla ensuite pour la consécration à la *G. S^{te} Vierge*. Les protestants qui se trouvaient là se tinrent parfaitement bien; on en remarqua même deux qui s'agenouillèrent avec les catholiques pour la consécration à la *S^{te} Vierge*. Le Salut du *G. S^{te}* Sacrement termina la cérémonie. »

— 3.^e Le 17 mars, fête de *S^t Patrick*, il y eut, comme bien on peut penser, grande solennité dans l'Eglise Irlandaise de Piqua. Nous nous trouvons avec l'excellent prêtre qui la dessert dans les meilleurs termes. Aussi fûmes-nous heureux de lui prêter notre concours, soit pour le ministère au Sacré Tribunal, soit pour la grand' messe. Les Pères assistèrent en outre à la grande parade que les fils de la « *Verte Erin* » firent à travers les rues de la ville.

« Le soir même s'ouvrit la mission de Cypreconne prêchée par les Pères de la *C^{ie} de S^t Boniface*. L'un s'adjoignit les instructions allemandes, l'autre les instructions anglaises. Le travail devenait pénible après les fatigues précédentes, mais les consolations ne manquèrent point. La cérémonie de clôture fut en tout semblable à celle de Troy. Il y eut bon nombre de protestants. Les catholiques étaient fiers et tout rayonnants de bonheur. »

— 4. La semaine sainte a été marquée cette année surtout, par l'affluence extraordinaire des personnes qui se sont approchées des sacrements durant ces jours bénis.

Le dimanche in albis eut lieu la première communion, à laquelle les enfants avaient été préparés par une retraite de trois jours. Le P. Ott vint présider la cérémonie.

Deux jours après le P. Schwab dut se rendre dans une ville voisine pour prêter son concours, à l'occasion d'une mission prêchée par le célèbre P. Wenninger.

À Piqua, ainsi du reste qu'à St-Remy, nos confrères ont fait ériger canoniquement deux Confréries du St-Cœur de Marie, les quelles ont été ensuite affiliées à l'archiconfrérie de N. D. des Victoires. (Lett. 25 sept. 74.)

— 5. On le voit, la besogne ne manque pas à nos Pères, et ils s'y adonnent avec dévouement. Dans une lettre de M^{re} Purcell, nous trouvons un nouveau et consolant témoignage du bien opéré par eux à Piqua. Après avoir félicité le P. Schwab de son zèle tout apostolique, le vénérable P. éclat se plaît à reconnaître que depuis deux ans il s'est opéré, grâce à nos Confrères, une vraie transformation dans la paroisse de St-Boniface. Piqua fuit ante tuum adventum ager ferme sterilis, multitudine difficultatibus obstrictus et post bienivium quantam transformationem! (Lett. du 7 déc. 74.)

C^{té} de St-Remy.

Oct. 74-Avril 75.

— 1. Travaux au cimetière. Christ. Bénédiction. — 2. Dons aux prêtres bernois. — 3. Mission par le P. Ribbert. — 4. Accident du P. Ott. — 5. Condolances pour la mort du P. Frey. — 6. Etat de l'église catholique dans l'Ohio.

Bull. de la C^{té} — 1. Après avoir restauré l'église, nous avons fait appel à la générosité des paroissiens pour divers travaux à exécuter au cimetière. Dès la première invitation, tous se sont mis à l'œuvre avec un empressement digne d'éloges. Le cimetière a été agrandi, deux nouvelles allées ont été tracées en forme de croix et bien recouvertes de sable, la clôture a été refaite entièrement. On peut estimer à 3500^{fr} les travaux exécutés. En outre, nous avons érigé une très-belle croix en pierres de taille au milieu de ce nouveau cimetière. Le Christ

bien proportionné et d'une touchante expression, nous a été envoyé de la Maison-Mère : le tout nous a occasionné une dépense de 1000 fr. Heureusement cette somme est payée, et il nous reste encore en caisse 150 fr.

« Chose à noter en passant, c'est que les crucifix sont très-rares dans les cimetières de nos pays d'Amérique : on n'y voit ordinairement qu'une simple croix en bois. Cela fait un singulier contraste avec les tombes en marbre blanc que l'on remarque en grand nombre. Il faut dire qu'en cela les catholiques partagent un peu trop la sottise vanité des Yankees, qui font tout pour le vain éclat extérieur.

« La cérémonie de l'érection et de la bénédiction de la Croix a eu lieu le jour de la Toussaint, à l'issue des Vêpres des Morts. Le cimetière a été béni le lendemain, jour des Morts, par le P. Ott, délégué à cet effet par M^r l'Archevêque.

« Nos braves gens sont, avec raison, très-fiers de leur nouveau cimetière ; c'est sans contredit le plus beau des environs. »

— 2. « Nous venons de recevoir un dais d'une valeur de 500 fr. pour les processions du S^t Sacrement, la solennité de notre Fête-Dieu y gagnera. C'est un de nos braves et généreux paroissiens, natif du Jura-Bernois qui a fait ce don à notre église.

« Les paroissiens de S^t-Remy, dont plusieurs sont originaires du Jura-Bernois, ont aussi envoyé un petit secours aux prêtres persécutés et exilés de la Suisse ; ils ont réuni la somme de 175 fr. »

et — 3. « Au commencement de Mars, nous avons donné une petite mission à nos Français de S^t-Remy. Le cher P. Richert, toujours prêt à se dévouer pour le salut des âmes, a fait les principales instructions. Sa parole douce et persuasive a pénétré dans tous les cœurs ; nous en avons pour preuve les nombreuses confessions qui ont eu lieu pendant ces jours de grâce et de salut. Les P. P. Steurer et Schwab, ont bien voulu, eux aussi, prêter leur concours. »

— 4. « Mentionnons ici un triste accident arrivé au P. Ott. Le 27 nov. à 8 h. 1/2 du soir, en descendant du wagon qui le ramenait de Liguex, il s'est cassé un bras et s'est blessé grièvement aux pieds. Le train était encore en marche lorsque ce Père a sauté à terre. L'accident aurait pu être bien plus grave encore : c'est toujours une bonne leçon pour l'avenir.

— 5. « La nouvelle de la mort du P. Freyd a été en Amérique, comme en France, reçue avec de vifs sentiments de regrets de la part de tous ceux qui connaissaient notre digne et pieux confesseur. Le R. P. Sorin, Supérieur général des Pères et des Sœurs de la Croix, dans les Etats-Unis, a adressé au P. Ott, une lettre écrite de l'Université de Notre-Dame (Indiana), à la date du 31 mars¹⁸⁷⁵. Voici en quels termes il exprimait ses condoléances :

« J'ai appris, vendredi dernier, la triste nouvelle de la mort du R. P. Supérieur du Séminaire français à Rome. C'est une perte sérieuse non seulement pour votre pieuse Cong^g, mais pour notre nation entière. Je le connaissais beaucoup, et je me réjouis de le revoir encore ce printemps c'est à jamais désormais pour quelque temps. Je ne l'oublierai pas au saint autel, bien que je me sente plus porté à l'invoquer qu'à prier pour lui. Je vous offre donc mes condoléances, mais encore plus mes congratulations à votre société, d'avoir produit un saint pour le Ciel. »

1875. — e. P. Ott — 31 Mars 1875. Signé: E. Sorin, Sup^r g^{ral} e. s. e.

— 6. Une lettre du P. Steucer donne sur l'état de l'Ohio, où se trouvent nos C^{tes} de Tiqua et de St-Remy, les détails suivants :
« La colonisation avait commencé dès 1778 dans cette partie de l'Amérique, et c'est en 1802 que l'Ohio a été reçu dans le sein de l'Union.

« La population actuelle monte à près de 2 millions et demi d'habitants, dont un million d'origine allemande. Le reste est formé d'Irlandais d'Anglais, de Français, etc... Chaque pays d'Europe y trouve de ses nationaux. Quant aux sectes religieuses, elles pullulent; je crois que ce sont les Presbytériens, les Méthodistes, et les Baptistes qui dominent dans l'Ohio. L'Eglise catholique y possède 1 archidiocèse, celui de Cincinnati, et deux diocèses, ceux de Cleveland et de Columbus. D'après l'Almanach de 1874, l'archid. de Cincinnati possède 240.000 âmes, 190 Eglises, 18 chapelles et 160 prêtres. Il y a huit ordres religieux d'hommes et huit de femmes. »

(Lett. 30 janv 74 — 9 Univers 3 Mai 75.)

Maison de Pittsboug.

Oct. 74 - Avril 75.

1. Arrivée du P. Heitzmann. — 2. Confirmation. Suite. Ministère.

2255 — 1. Le P. Heitzmann, dont le départ pour nos C^{tes} d'Amérique a été annoncé précédemment, est arrivé vers la fin d'Octobre à

Scharpsburg. « Ce cher Père, écrit le P. Strub, a été obligé de séjourner quelques jours chez les R. R. P. P. Liguoriens de New-York. Il s'était, dans un coup de vent pendant la traversée, fait une blessure au genou, en tombant sur le pont du navire. » (Lett. 2 nov. 74.)

— 2.° Le Dimanche, 18 oct. M^{re} Domenec est venu à Scharpsburg pour une cérémonie de confirmation. Le Prélat a été charmant comme toujours et a passé 24 heures dans notre Clé.

« Nous venons de faire dans la localité une quête à domicile qui a rapporté 8,600^f. Ce résultat témoigne en faveur de la générosité de nos paroissiens ; car les temps sont mauvais et beaucoup d'ouvriers restent sans travail. » (Lett. 20 oct. 74.)

« Bien que nos santes n'aient pas été des plus florissantes pendant le Carême, nous avons pu cependant suffire à la besogne à Scharpsburg. Nous avons de plus donné quelques prédications à Pittsburg. » (Lett. 8 avril 75.)



Nouvelles récentes des Clés.

Décès. — Plusieurs décès sont venus depuis le dernier Bulletin s'ajouter à la liste de nos morts. Le premier est celui du P. Lambert, passé à une vie meilleure, le samedi 6 Mars, à St-Croix (Maurice), à la suite des fatigues d'un apostolat qui avait usé lentement ses forces. Âgé de 65 ans dont plus de 30 passés dans la Congr. comme profès, le P. Lambert avait été un des premiers compagnons du P. Laval sur la terre Mauricienne, et il comptait de nombreuses années de pénibles travaux dans le ministère exercé auprès des noirs. Belle doit être au Ciel sa couronne !

— Le 18 Avril, fête du Patronage de St-Joseph, succombait à Fort-de-France (Martinique) des atteintes d'une fièvre typhoïde, le cher Frère Gatien Lantz tout récemment arrivé dans la colonie. Admis d'abord au Scolasticat, il était ensuite, sur l'avis de ses directeurs, entré au noviciat des Frères, en faisant, sans réserve aucune, le sacrifice de ses premiers attraits. Il n'était encore que dans sa 26^e année et n'avait qu'un an et un mois de profession.

— Enfin le 19 mai, dans l'octave de la Pentecôte, est mort à

Cellule le F. Alexis Jouan. Il était dans sa 70^e année et comptait 19 ans, 9 mois de profession. Avant d'entrer dans notre Institut, il avait fait partie de la société des Frères Léonistes établis à St-Jean. Il a été emporté par une diarrhée dont l'effet, vu son grand âge, a été bien rapide. Enutile d'ajouter que tous ces chers membres de notre Cong^g sont morts dans les meilleurs sentiments de piété et entourés des secours et des consolations de la religion.

— Une autre perte bien regrettable aussi, est celle d'un de nos chers novices prêtres, M. Timothée Cleary, enlevé dans la nuit du dimanche au lundi de la Pentecôte, par une congestion cérébrale. Les maisons de formation, spécialement, se feront un devoir de prier pour le repos de son âme.

Mouvement du personnel. — Au commencement du mois de Mai est rentré de Bourbon en France, le P. Stoffel (Bathélimy). Il a été autorisé par le C. R. Père à aller prendre aussitôt les eaux de Crutets, qui lui étaient prescrites par les médecins.

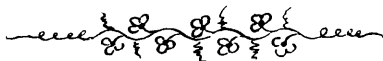
— Le 12 mai est arrivé un novice prêtre, M. L. Diouf, de la Sénégambie, venu pour achever son noviciat et faire sa profession à la Maison-Mère.

— Le 19 est rentré d'Haïti le F. Claver, dont la santé réclamait un retour en France.

— Le 23 mai, le P. Wenger est parti de Marseille, pour la mission du Languebar.

N.B. Prière aux C^{tes} de Rome, d'Irlande et de Braga, d'envoyer au plutôt leurs bulletins.

Bulletin Général.



Admissions à l'oblation

Ont été admis par le C. R. Père en qualité de novices ou scolastiques.

Au noviciat des clercs : le 16 Mai (déc. du 30 Avril.)

M. Devigne Auguste, P. de rel. S^t Maximin

Au Grand Scolasticat : le 16 Mai 1875 (déc. du 1^{er} Mai.)

M. M. Sublet (Jean-Pierre) P. de rel. S^t François de Sales,
Kolle (Albert) P. de rel. S^t Ignace;

Au petit Scolasticat de N. O. de Langonnet le 16 Mai (déc. du 1^{er} Mai.)

M. M. Latappy (Jean) P. de rel. S^t François de Sales,
Latappy (Léon) P. de rel. S^t Joseph, S^t Vincent de Paul,
Kimbault (Jean-Baptiste) P. de rel. B. Berchmans,
Chauty (Charles-Julien) P. de rel. S^t Paul,
Kreidel (Léon) P. de rel. S^t Léon,
Caubé (Antonin) P. de rel. Marie-Joseph,
Vaillet (Louis) P. de rel. S^t Stanislas Kostka,
Kieffer (Antoine) P. de rel. Jean-Marie,
Lutz (André) P. de rel. S^t François-Xavier,
Nézet (Pierre) P. de rel. Joseph et Marie,
Sauvez (J^e Georges Charles) P. de rel. B. Pierre Claver,
Ruhz (Louis) P. de rel. S^t Joseph et S^t François-Xavier.

Au Petit-Scolasticat de S^t Sauveur à Cellule, le 4 juin (déc. du 29 Avril 1875.)

M. M. Rigault (Pierre) P. de rel. S^t François d'Assise,
Bachelierie (Alexis) P. de rel. Marie-Joseph,
Lockes (Jean) P. de rel. S^t Stanislas Kostka,
Krupetel (Pierre) P. de rel. S^t Joseph et S^t Louis de Gonzague.

Au Petit-Scolasticat de Blackrock ; le 16 Mai (déc. du 8 Mai.)

M. M. Claffey (Guillaume) P. de rel. S^t Joseph,

M. M. Dennehy (Frédéric) P. de rel. Marie,
 Ryan (Michel) P. de rel. Marie-Joseph,
 Kelly (Martin) P. de rel. S^t Joseph,
 Corry (John) P. de rel. S^t Joseph.

Fête de la Pentecôte à la Maison-Mère.

L'an dernier, la vacance de la nonciature ne nous avait pas permis d'avoir, comme de coutume, le représentant du S^t Père à notre fête patronale de la Pentecôte. Cette tradition si précieuse, le V. R. Père s'est hâté de la reprendre, avec M^{gr} Meglia; et dès le 27 avril, il alla lui-même inviter Son Excellence. Le digne Prélat mit un véritable empressement à répondre à nos desirs. Il voulut même, par une bienveillance particulière, nous donner la préférence sur M. le curé de S^t-Augustin, qui déjà l'avait engagé à officier pontificalement dans son Eglise le jour de la Pentecôte. Bien plus, Son Excellence ne s'est pas contentée de célébrer la grand'messe et d'assister au dîner; elle s'offrit encore à chanter les vêpres et à donner le salut, nous consacrant ainsi sa journée tout entière, par un sentiment de délicate attention.

Le dimanche de la fête, vers 9 h. 3/4, M^{gr} Meglia descendit au séminaire ayant avec lui M^{gr} Caliani, auditeur de la Nonciature et son Secrétaire, M. Costi Guerra. Bien qu'assez jeune encore, M^{gr} Caliani remplissait déjà à Munich, auprès de M^{gr} Meglia, les fonctions d'auditeur. Son Excellence a voulu le conserver à Paris, où il est arrivé après avoir fait l'itinéraire à Munich, pendant la vacance de la nonciature dans cette Capitale.

Des empêchements ne permirent pas à plusieurs personnes marquantes sur lesquelles on avait compté, de se rendre à notre invitation. Ce furent entre autres M^{gr} de Marquoye, lequel se trouva souffrant; M. M. Lajarde et Carron, vicaires généraux de Paris, les Sup^{rs} des Dominicains et des Capucins; puis, parmi les laïcs, M. M. Benoist d'Elzy, directeur des colonies et Faucon, chef de Bureau au ministère de la marine.

Les Supérieurs des C^lés religieuses présents étaient: le R. P. Pététot, de l'Oratoire; M. Boré, de S^t Lazare; M. Delpech, des missions étrangères; le R. P. du Sac, Recteur du collège des R. R. P. P. Jésuites, nos voisins. Il y avait aussi M. l'abbé de Girardin, M. le curé de S^t-Jacques, et M. l'abbé Chicotot, aumônier des Sœurs de S^t-Joseph. Le V. R. Père fut heureux de voir